BOSTON
MEDICAL LIBRARY
8 THE FENWAY

MATIÈRE MÉDICALE INDIGÈNE

OU

HISTOIRE DES PLANTES

MÉDICINALES

QUI CROISSENT SPONTANÉMENT EN FRANCE ET EN BELGIQUE

OUVRAGE EN RÉPONSE A LA QUESTION : DES RESSOURCES QUE LA FLORE MÉDICALE INDIGÈNE PRÉSENTE AUX MÉDECINS DE CAMPAGNE ? AUQUEL LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE MARSEILLE A DÉCERNÉ UNE MÉDAILLE D'OR.

PAR FR. DUBOIS

Docteur en médecine, membre correspondant des sociétés de médecine de Marseille, Anvers, Gand ; de la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, etc.

La distance agrandit les objets ;
J'en appelle à la fable des bâtons flottants.

TOURNAI

TYPOGRAPHIE DE J. CASTERMAN

LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1848

MICROFILMED
AT HARVARD

22 b 171

INTRODUCTION.

Les hommes, pour la plupart, estiment les choses en raison de la difficulté qu'on a de les obtenir : ils ont vu qu'en général une terre, une maison, un meuble, une étoffe, que la plupart des choses, enfin, ont d'autant plus de qualités, qu'il est plus difficile de se les procurer; ils n'ont pas raisonné autrement à l'égard des médicaments, et ils ont dit : les plus chers sont les meilleurs ! Cet absurde préjugé explique la préférence qu'on a toujours accordée aux drogues exotiques. C'est surtout aux productions médicinales, qu'on peut appliquer ce proverbe : Nul n'est prophète dans son pays !

Cette étrange prédilection, pour les drogues exotiques, existe depuis des siècles. Pline reprochait déjà à ses contemporains, leur engouement pour les remèdes étrangers, et leur dédain pour les médicaments simples et peu coûteux. Il se plaignait de ce que pour une légère ulcération, on mît à contribution les rives de la mer rouge, tandis que les vrais remèdes se trouvent partout, à la portée de la classe la plus indigente. » Je ne m'occupe pas, dit-il, des drogues qu'on nous apporte

» de l'Inde, de l'Arabie, et d'un monde étranger ; je n'aime » point les remèdes qui naissent si loin ; ils ne sont pas pro- » duits pour nous. La nature avait mis les remèdes à notre » portée ; elle avait voulu qu'ils se trouvassent sous la main. » (*Pline, traduct. de Guéroult, t. 2. p. 119*).

Ce goût, pour l'exoticisme, s'est perpétué jusqu'à nos jours. Chose étrange ! Nous connaissons tous les moindres productions médicamenteuses du Mexique et du Pérou, etc. ; nous connaissons tous le gayac, la squine, le sassafras, le jalap, le sené, etc. ; et chaque jour nous foulons aux pieds, sans même connaître leurs noms, les plantes les plus utiles, les plus abondamment répandues partout! celles mêmes qui habitent jusque sur le seuil de nos demeures, et sont partout, comme l'hirondelle et le moineau domestique, les plus fidèles compagnons de l'homme !

« L'abus des drogues exotiques a, dit Loiseleur-Deslongchamps, (*Manuel des pl. us. indig. p.* IX) jeté de si profondes » racines, que les circonstances les plus défavorables à leur » emploi n'ont pu en faire perdre le goût. Naguère le com- » merce de la France et celui de l'Europe presque entière, s'est » trouvé pendant plus de dix ans dans un tel état de gêne, que » les médicaments exotiques n'arrivaient plus qu'avec une » très-grande difficulté, et que le prix de presque tous avait » doublé, triplé, quadruplé, quelques-uns même avaient » décuplé de valeur. Malgré cela, pendant cette période assez » longue, à peine si l'on peut citer les recherches et les obser- » vations d'un petit nombre de médecins qui ont tenté de » substituer les plantes de leur pays à celles que les changes » défavorables de la guerre maritime nous faisaient payer si » cher. »

L'intérêt du pharmacien, que ruinerait une thérapeutique

simple et dépouillée de tout luxe, les préjugés de l'opulent citadin, s'opposeront toujours à ce que la médecine indigène puisse acquérir droit de bourgeoisie dans nos cités. Le médecin qui hante les salons de l'opulence, compromettrait gravement ses intérêts, s'il bornait ses prescriptions à la simple fleur des champs. (Mundus amat decipi, divitesque sæpè cupiunt vacui dimitti.) « Les hommes qui appartiennent aux premières » classes de la société, a dit Montfalcon, ont sur les propriétés » des médicaments, des préjugés qu'il serait dangereux de » heurter ; ils aiment la multiplicité des remèdes, ils prennent » pour de grandes vertus la singularité de leurs noms, leur » rareté, et surtout leur prix élevé. Médecins, n'allez par leur » prescrire ces végétaux précieux, mais d'un emploi trop vul- » gaire, que la nature fait croître abondamment dans nos cam- » pagnes, réservez-les pour le peuple. Voulez-vous donner une » haute idée de votre génie? N'ordonnez jamais que des » remèdes extraordinaires, ou des substances amenées à » grands frais des contrées les plus éloignées. (*Dict. des sc. médic., art. médecine*).

C'est à la campagne, c'est au sein des richesses végétales, dans la chaumière enfumée du pauvre laboureur, que la médecine indigène peut s'introduire sans obstacles, et y faire sentir son heureuse influence. Là nulle prévention contre elle. L'homme des champs aime les herbes et s'y fie. C'est donc au médecin des campagnes qu'il appartient d'employer les plantes médicinales indigènes. C'est pour lui une ressource d'autant plus précieuse, que la plupart de ses clients ne peuvent, à cause de l'exiguité de leurs moyens, se procurer des drogues pharmaceutiques qui sont, pour l'ordinaire, d'un prix assez élevé. Les plantes les plus vulgaires, les plus abondamment répandues, pourraient, si elles étaient bien connues, suppléer

la plupart des drogues exotiques; et le pauvre leur serait souvent redevable du retour de sa santé, qu'il doit presque toujours attendre des seuls efforts de la nature.

L'un des grands avantages des remèdes indigènes, c'est la facilité de se les procurer à l'instant du beso in. Il arrive, assez fréquemment, que l'état d'un malade réclame, impérieusement, les secours les plus prompts et les plus efficaces; une distance de plusieurs lieues, de l'officine d'un pharmacien, nécessite plusieurs heures d'attente, pour obtenir les médicaments nécessaires à son état. Dans certains cas, ce délai peut laisser mourir le malade, et compromettre la réputation du médecin. N'est-ce pas alors un avantage immense, d'avoir sous la main des remèdes propres à le soulager? Dans un cas pressant, où les révulsifs sont indiqués, n'est-on pas heureux, de pouvoir se procurer à l'instant, dans le verger ou dans la prairie qui borde l'héritage du patient, des révulsifs aussi sûrs que puissants, tels que l'écorce du noyer, les renoncules, etc. ?

On falsifie les remèdes exotiques ; on ne falsifie point les remèdes indigènes. Pourquoi vouloir altérer l'herbe des champs? argument puissant! et qui devrait convertir plus d'un apôtre de l'exoticisme à la matière médicale indigène. Qui oserait prescrire le moindre médicament exotique? s'il savait par combien de mains avides il doit passer avant d'arriver jusqu'au malade : on falsifie les drogues exotiques, dans leur pays natal, avant de nous les expédier ; on les falsifie à leur arrivée chez nous ; on les falsifie chez les droguistes et les pharmaciens ; on les falsifie aujourd'hui, demain, toujours...

Marc rapporte qu'à une certaine époque, la France fut inondée de mauvais quinquina qui trompa plus d'une fois l'attente des médecins de la manière la plus funeste. Il raconte qu'il fut un temps où l'on ne pouvait trop compter sur l'effi-

cacité de l'ipécacuanha, du baume de copahu, du musc, parce que ces drogues arrivaient falsifiées dans nos ports. Il ajoute que l'écorce d'angusture des Indes orientales, qui est un poison violent, a souvent été importée pour celle de l'Amérique, et a donné lieu à des accidents funestes, dont il a failli lui-même être victime. (*Dict. des sc. médic.*, *t.* 14, *p.* 431). Selon quelques auteurs l'opium du levant, quand il arrive à Marseille, y est ramolli, remanié, incorporé avec des matières étrangères, et remis ensuite dans le commerce.

D'après Nachet, la scammonée d'Alep ne se trouve plus, depuis longtemps dans le commerce, elle y est remplacée par celle de Smyrne que l'on fabrique à Paris de toutes pièces. (*Dict. des sc. méd.*, *t.* 52, *p.* 155). On prépare à Montpellier une espèce de scammonée avec le suc du cynanchum monspeliacum. L., les sucs lactescents de quelques euphorbes auxquels on mélange des résines, de la farine d'orobe, de la cendre, etc. (Bussy et Boutron-Charlard. *Traité des moyens de reconnaître les falsifications des drogues exotiques*, *p.* 406). Le sené est falsifié, d'abord dans son pays natal, avec les feuilles du cynanchum arguel ; puis à son arrivée en Europe, on l'altère de nouveau avec les feuilles du redoul, qui, prises à l'intérieur, peuvent déterminer les accidents les plus funestes. On a cherché à imiter le tamarin avec la pulpe de pruneaux à laquelle on ajoutait de l'acide tartrique ou du tartrate acidule de potasse ; le jalap est altéré au moyen d'une excroissance ligneuse qui croît sur certains arbres, etc., etc.

» La frelatation des drogues, dit Gilibert dans son *anarchie* » *médicale*, est la seule science dont les marchands se piquent. » Les drogues les plus chères sont les plus maltraitées. L'abus » est poussé à un tel point que certains articles quatruplent de » masse, en sortant de Marseille. On vend, par exemple,

» cent fois plus de quinquina que l'Amérique n'en peut fournir ; » on vend cinquante fois plus de manne qu'il n'en arrive à » Marseille. Les résines les plus précieuses, les aromates, les » bois sont presque tous contrefaits ; pour y parvenir on » ajoute des bois analogues qui prennent un peu d'aromate » par le contact, on les peint, on les colore, etc., etc. * La » libre concurrence, dit Jobard de Bruxelles, a jeté l'anarchie » dans l'industrie et le commerce, la couronne d'or appartient » aujourd'hui à qui frelate le plus habilement ses produits, et » la couronne d'épines à qui les frelate le moins ; c'est enfin » une subversion totale des principes qui devraient présider à » l'organisation de toute société chrétienne. Un pareil état de » chose conviendrait, tout au plus, à une horde de bohémiens, » de vagabonds ou de contrebandiers (*Le monautopole, etc.* » *p.* 19) * (1).

Des pharmaciens, peu consciencieux, se permettent aussi quelquefois de dénaturer les substances médicamenteuses, surtout celles d'un prix assez élevé. « Guy-Patin, dit le spiri- » tuel auteur du médecin des Villes et des campagnes, a » défini le Pharmacien, ANIMAL BENÈ FACIENS PARTES ET LUCRANS » MIRABILITER. Si une substance est trop coûteuse, il la mélange, » la frelate, et, pour cacher sa supercherie, il la pulvérise ; » si une préparation est trop longue, il la simplifie et même » il en élimine ce qu'il n'a plus ou ce qu'il ne veut pas y » mettre. Étant à la campagne, continue-t-il, je demande à » une maison de droguerie des plus honorablement connues, » plusieurs principes immédiats, tels que sels de morphine, » strychnine, brucine, etc. D'abord j'en use avec toutes les » précautions que me commandent des médicaments aussi

(1) Les additions faites depuis l'envoi de notre mémoire, à la société de médecine de Marseille, sont placées entre deux astérisques.

» énergiques, et après plusieurs essais complètement infructueux, j'augmente progressivement la dose, je l'augmente » encore, et je finis par administrer un demi-gros de strychmine à un chat qui ne s'en porta pas plus mal ; bref, » je soumets toutes ces poudres de perlimpinpin à l'épreuve » des réactifs, et je reste convaincu que j'ai administré des » milligrammes de sucre de lait et de réglisse à de pauvres » hémiplégiques... Un pharmacien de Lyon a été convaincu » d'improviser son baume tranquille avec de l'huile d'olives et » du vert d'épinards.... Un autre.... mais je ne veux pas entamer le chapitre de la médisance, il serait trop long. (Munaret. *Du médecin des villes et du médecin des campagnes*).

La France et la Belgique abondent en végétaux médicamenteux. Nous y rencontrons les substances émollientes par excellence : la guimauve, la mauve, l'orge, le chiendent, la graine de lin, etc., sont des adoucissants aussi sûrs que puissants.

L'oseille, les cerises, les fraises, les framboises, les fruits de l'airelle, etc., sont d'excellents moyens pour modérer la soif et tempérer la chaleur fébrile ; le citron et l'orange, plus agréables au goût, ne sont ni plus constants, ni plus efficaces dans leur manière d'agir.

La nature a placé, dans ces contrées, un grand nombre de végétaux propres à remédier à la laxité des tissus vivants, et à s'opposer à l'excès de leur sécrétion ou exhalation. On peut avec la bistorte, la potentille, la tormentille, le chêne, le saule, la patience aquatique, etc. ; provoquer la médication astringente, chaque fois qu'on la juge utile, sans qu'il soit nullement nécessaire de recourir aux astringents exotiques.

La gentiane, le houblon, la petite centaurée, l'aunée, le trèfle d'eau, etc., sont des toniques non moins puissants que le quassia, le simarouba, et une foule de productions étrangères.

Combien de végétaux indigènes jouissent de propriétés excitantes : L'angélique, l'absinthe, la camomille, la menthe, le cochlearia, la mélisse, le marrube, le roseau aromatique, la sauge, la valériane, l'impératoire, sont d'excellents moyens pour accélérer le cours du sang, donner une nouvelle activité aux organes, et plus de développement à la chaleur animale.

Nous possédons dans l'arnica un moyen puissant d'action sur l'encéphale et la moelle épinière.

Beaucoup de labiées, plusieurs composées, le gui, la pivoine, la valériane, sont des antispasmodiques très-estimés.

Aucun pays n'est plus favorisé que la France et la Belgique, sous le rapport des productions narcotiques : on y trouve la belladone, la ciguë, la pomme-épineuse, la jusquiame, la laitue, le pavot, le tabac, etc.

L'ergot du seigle nous offre un moyen puissant pour exciter la matrice, et provoquer l'accouchement dans le cas d'inertie de cet organe.

Beaucoup de plantes indigènes sont propres à agir sur la peau, et à modifier ses fonctions : le buis, la douce-amère, le sureau, la bardane, la saponaire, la plupart des labiées sont des sudorifiques précieux, d'un usage très répandu.

On peut se dispenser de recourir aux productions exotiques, pour obtenir des agents propres à exciter le cours des urines : l'asperge, le colchique, la digitale, la scille, etc., sont des médicaments fréquemment employés, et dont personne ne conteste l'action puissante sur les reins.

Le cabaret, le narcisse, la violette, etc., convenablement administrés, sont des émétiques qui ne sont pas à dédaigner, et qui peuvent, presque toujours, remplacer l'ipécacuanha, etc.

Le sol de ces deux pays recèle bon nombre de végétaux doués de propriétés purgatives non équivoques : la bryone, l'épurge, la globulaire, les liserons, le nerprun, le sureau, etc., sont des purgatifs précieux, et qui ne le cèdent en rien aux productions exotiques du même genre.

Nous possédons en France et en Belgique un grand nombre de végétaux qui jouissent, à un haut degré, de propriétés épipastiques et rubéfiantes : nous citerons l'ail, le bois-gentil, le garou, la bryone, la clématite, la moutarde, le noyer, les renoncules, le raifort sauvage, etc.

L'ail, l'absinthe, la fougère mâle, la mousse de Corse, la tanaisie, etc., sont des vermifuges qui ne laissent rien à désirer.

En somme, le sol de ces contrées renferme une moisson très-riche de substances médicamenteuses. La nature y a prodigué les émollients, les astringents, les toniques, les excitants, les purgatifs, les diurétiques, etc. Leur flore est abondamment pourvue d'agents thérapeutiques de toute espèce ; et si on en excepte l'écorce du Pérou, il serait peut-être difficile de trouver dans la matière médicale exotique un médicament qu'on ne puisse remplacer convenablement par les plantes indigènes.

Pour terminer ces préliminaires, qu'il nous soit permis de rappeler ici ces éloquentes paroles d'Arsène Thiébaut de Berneaud, sur les plantes indigènes : Il est doux de penser que l'émail des près, que l'éclat des fleurs, que les douces émanations des plantes dont nous jouissons dans les verts bocages, à l'ombre des forêts majestueuses, au sein de nos jardins et

de nos campagnes riantes, que ces végétaux gracieux et charmants, tout à l'heure tressés en couronnes, disposés en bouquets, en guirlandes, pour orner le front vénéré de notre mère, le sein de notre jeune épouse, le berceau où dort notre enfant chéri, vont rendre la santé à un père souffrant, et ranimer sur les joues de la beauté timide, le tendre incarnat que la fièvre a dévoré (*Trait. élément. de botan. et de phys. végét.*).

MATIÈRE MÉDICALE

INDIGÈNE.

PLANTES ÉMOLLIENTES.

MALVACÉES.

GUIMAUVE.

Althæa officinalis. L., *Ibiscus.* Dod., *Bismalva.* Ger.

Cette plante vivace croît spontanément en France dans les lieux ombragés. On la cultive, pour l'usage de la médecine, dans la plaine de Saint-Denis, etc. On emploie la racine, les feuilles et les fleurs.

La racine de guimauve, qui est la partie la plus usitée en médecine, est grisâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur. Dépouillée de son épiderme, et telle qu'on la trouve dans le commerce, elle est fusiforme, charnue, de la grosseur du doigt, d'une couleur blanche, inodore, d'une saveur visqueuse et légèrement douceâtre.

Toutes les parties de la guimauve, mais surtout la racine, contiennent un suc mucilagineux, abondant, épais. Baçon a trouvé dans cette dernière : de la gomme, du sucre, une huile grasse, de l'amidon, de l'asparagine, etc. (1).

La guimauve occupe le premier rang parmi les substances émollientes. La tisane préparée avec les fleurs, surtout celle préparée avec les racines, est un moyen fréquemment employé, dans les irritations pathologiques, et dans les phlegmasies. C'est une boisson vulgaire, dans les phlegmasies des organes

(1) Journ. de chim. médic. t. 2, p. 551.

respiratoires, les catarrhes pulmonaires, les pleurésies, les péripneumonies, les phlogoses des voies digestives, etc.

A l'extérieur, la guimauve sert à composer des cataplasmes, des collyres, des gargarismes, des lavements, des lotions, des fomentations, des bains émollients, pour combattre des inflammations externes ou viscérales. On en fait mâcher la racine aux enfants, pour aider l'évolution des dents, et calmer l'irritation des gencives.

Doses, mode d'adm. *Décoction :* 1 once des racines pour 2 livres d'eau. *Sirop :* 2 à 4 onces. *Infusion des fleurs :* 2 à 4 gros pour 2 livres d'eau.

MAUVE SAUVAGE.

Grande Mauve, Mauve, Maude, Mauve commune ; Malva sylvestris folio sinuato. Bauh. *Malva vulgaris.* Black. *Malva sylvestris procerior.* Dod.

Cette plante vivace est très-commune dans les lieux incultes, sur le bord des chemins et des haies. Elle fleurit en été. On se sert des feuilles et des fleurs.

MAUVES A FEUILLES RONDES.

Petite Mauve, Fromage, Fromageon, Herbe de St.-Simon; Malva rotundifolia. L., *Malva sylvestris folio sub-rotundo.* Bauh. *Malva vulgaris, flore minore, folio rotundo.* Tournef., *Malva.* Matth., *Malva pumila.* Dod., *Malva sylvestris repens pumila.* Lob., *Malva minor sylvestris repens.* Dalech.

Plante annuelle commune au bord des chemins et des habitations. Elle fleurit pendant tout l'été.

Ces deux plantes, très-voisines de la guimauve par leurs caractères botaniques, jouissent absolument des mêmes propriétés, et sont journellement employées dans les mêmes cas.

LINACÉES.

LIN CULTIVÉ.

Lin usuel, Lin ordinaire, Lin commun, Lin des fileuses ; Linum usitatissimum. L., *Linum arvense.* Bauh., *Linum sativum.* Black.

Plante annuelle cultivée, dans beaucoup de départements, pour ses usages économiques. Elle fleurit en juin et juillet. On emploie les semences.

La graine de lin est petite, comprimée, oblongue, olivâtre, luisante à l'extérieur, blanche à l'intérieur, sans odeur, et d'une saveur mucilagineuse.

Elle contient, d'après Meyer : du mucilage, de l'extractif doux, de l'amidon, de la cire, de la résine molle, une matière colorante, une matière résineuse, de l'albumine, du gluten, une huile grasse, des sels, etc. (*Journ. de chim. méd., t. 4, p.* 230).

On prépare avec la graine de lin une décoction très-fréquemment usitée, dans une foule d'affections inflammatoires; mais surtout dans celles des voies urinaires. Cette même décoction, sert à préparer des fomentations, lotions, injections, etc. Cette graine, pulvérisée, forme la base des cataplasmes émollients les plus, généralement, employés.

On extrait de la graine de lin une huile qui a été vantée dans plusieurs maladies. Raygerus prétend en avoir obtenu des résultats avantageux dans une épidémie de bronchite, accompagnée d'hémoptysie. (*Ephem. nat. cur., déc.* 1, *an.* 6. 7). Michel, médecin à Montpellier, a rapporté, dans l'ancien journal de médecine, (*t.* 17, *p.* 41), quatre observations en faveur de ce médicament dans l'affection dont il s'agit. Il le prescrivait à la dose de 1 à 3 cuillerées par jour. Gosse, médecin à Saint-Amand, a également publié, dans le même recueil, (*t.* 39. *p.* 83) une observation fort intéressante d'hémoptysie guérie au moyen de l'huile de lin, à la dose de 2 cuillerées par jour. Planchon, médecin à Tournai, dans une lettre écrite à ce dernier, lui fait connaître les résultats avantageux qu'il en a obtenus dans deux cas d'hémoptysie, dont l'un était accompagné de phthisie pulmonaire. (*Journ. de méd., t.* 30, *p.* 48).

Conrad Gesner, considérait l'huile de lin, à la dose d'une once et au delà, comme un excellent remède contre la pleurésie. (*Epist., lib.* 1, *p.* 39). D'autres praticiens tels que Raygerus (*Ouv. cité*), Hagendorn (*Ephem. nat. cur.*), Dehaen), (*Rat. med., t.* 3, *p.* 341) Sydenham (*Oper. med., t.* 1., *p.* 165), ont également loué son usage dans le même cas. Baglivi en parle en ces termes : « oleum lini ab omnibus laudatur pro

» maximo remedio contrà pleuritidem, quodquè rarò fefellit. » (*Oper. omn., p.* 38) » Le docteur Wauters, de Gand, qui, pendant sa longue et glorieuse carrière, s'est constamment occupé de médicaments indigènes, a fréquemment obtenu des résultats avantageux de cette substance, dans les mêmes circonstances. (*Repertor. remed. indig., p.* 12).

Dodoëns, (*Prax. med.*) Dehaen, (*Ouv. cité, p.* 11, *p.* 204) Van Swieten, (*Comm. in Boerh. aphor., t.* 2, *p.* 147) ont vanté l'efficacité de l'huile de lin dans l'iléus, la colique métallique, etc. Enfin, Huberbert l'employait, de préférence à toute autre, chez les enfants qui étaient infectés de vers.

Doses, mode d'adm. *Décoction de la graine* : 1/2 gros à un gros pour 2 livres d'eau. Infus. : 1 pincée pour 2 livres d'eau. Cataplasme de farine de lin : 1/2 livre de farine pour 1 livre d'eau.

BORRAGINÉES.

BOURRACHE OFFICINALE.

Bourrache, Bourache ; Borrago offic. L., Borrago. Bauh., *Borrago floribus cæruleis.* Tournef., *Buglossoïdes.* Boerh.

Cette plante bisannuelle, croît sur le bord des champs et dans les lieux cultivés. Elle fleurit en mai et juin. On emploie les feuilles et les fleurs.

La bourrache a une odeur faible, une saveur herbacée et mucilagineuse. Elle fournit, à l'analyse chimique, du mucilage une matière azotée, du nitrate de potasse, de l'acétate, et d'autres sels de potasse.

La bourrache est employée, assez fréquemment, comme émolliente, diurétique et sudorifique. On conseille son usage dans les fièvres inflammatoires, bileuses, muqueuses, etc. Elle peut être utile dans les affections cutanées, telles que la variole, la rougeole, la scarlatine. On l'emploie, avec succès, au début des rhumes, qui ont pour cause l'impression d'un air froid, pendant que le corps est échauffé. On en recommande l'usage dans la pleurésie, la péripneumonie, les rhumatismes aigus.

Doses, mode d'adm. *Décoction :* 1 gros à 3 pour 2 livres d'eau. Infusion des fleurs : 1/2 gros à 1 gros.

La Buglosse officinale, Anchusa officin. L. , vulgairement, buglosse d'Italie, buglosse des boutiques, langue de bœuf, qui fleurit en juin et juillet, et croît au bord des chemins et dans les lieux cultivés, jouit des mêmes propriétés que la bourrache.

PULMONAIRE.

Pulmonaire officinale , Sauge de Jérusalem , Grande Pulmonaire , Herbe au lait de Notre-Dame , Herbe aux poumons , Herbe de cœur ; Pulmonaria officin. L, Pulmonaria maculosa. Dod. *Symphytum maculosum.* Bauh.

Cette plante vivace, croît dans les bois, surtout dans ceux de quelques départements du nord. Elle fleurit en avril et mai.

La pulmonaire est entièrement inodore ; sa saveur est herbacée et un peu mucilagineuse. Elle contient du mucilage, et un principe astringent.

Ce végétal a une action émolliente qu'on utilise, quelquefois, dans les affections inflammatoires , surtout dans celles des voies aëriennes. Le nom dont on l'a décorée indique assez, l'estime qu'on en faisait dans ce cas. On l'administrait dans le catarrhe pulmonaire , la péripneumonie , l'hémoptysie, etc.

Doses, mode d'adm. *Décoction et infusion* : 1/2 once pour 2 livres d'eau.

La cynoglosse, Cynoglossum offic. L., vulgairement langue de chien , herbe d'antal, plante bisannuelle, qu'on rencontre dans les lieux incultes, sur le bord des bois et des champs, passait, autrefois, pour narcotique. On l'emploie peu aujourd'hui. Seulement, elle entre dans plusieurs préparations officinales , notamment dans celle des pilules de cynoglosse.

GRANDE CONSOUDE.

Consoude officinale , Oreille d'âne , Herbe aux charpentiers , Langue de vache ; Symphytum officin. L. , Symphytum consolida major. Bauh. *Symphytum magnum.* Dod. *Consolida major. Matth.*

Cette plante vivace, habite les prés et le bord des ruisseaux. Ile fleurit en mai et juin. On emploie la racine et les feuilles.

La racine de grande consoude est de la grosseur du pouce, noire à l'extérieur, et blanche en dedans; son odeur est nulle, sa saveur fade, et un peu astringente.

Blondeau et Plisson ont retiré de ce végétal une substance cristalline, qu'ils regardent comme un malate acide d'althéine. (*Journ. de pharmac., t.* 13, *n°* 635).

La racine de grande consoude est si riche en sels de fer, d'après Raspail, (*Hist. nat. de la Santé, t.* 2, *p.* 444) qu'elle bleuit, tout à coup, dans le prussiate de potasse acidifié. Voulant vérifier l'assertion de Raspail, nous avons versé dans une décoction de grande consoude, quelques gouttes d'acide nitrique, puis une certaine quantité de solution aqueuse de prussiate de potasse, et nous avons obtenu un liquide d'un bleu verdâtre. La même expérience, répétée, a donné les mêmes résultats.

La grande consoude doit être considérée comme une substance émolliente et mucilagineuse, plutôt qu'astringente. Elle a été recommandée dans une foule de maladies, mais surtout dans les hémorrhagies actives des poumons et des intestins.

On conçoit difficilement comment elle a pu jouir de la réputation de guérir les blessures des vaisseaux, et même de consolider les fractures, sans le secours d'aucun appareil!

Dans les environs de Tournai, les gens du peuple emploient sa racine, en décoction, dans une foule de maladies. Réduite en pulpe, ils s'en servent fréquemment, et non sans succès, en application extérieure, dans le traitement de la brûlure.

Doses, mode d'adm. *Décoction:* 1/2 once des racines pour 2 livres d'eau.

LÉGUMINEUSES.

RÉGLISSE.

Réglisse glabre, Réglisse des boutiques, Réglisse vulgaire, Racine douce, Glycaraton; Glycyrrhiza glabra. L. Glycyrrhiza vulgaris. Dod., *Liquiritia.* Brunf.

Ce végétal croît, spontanément, en Languedoc, en Provence, en Bourgogne. On le cultive aux environs de Paris. On emploie la racine.

La racine de réglisse est longue, traçante, à peu près de la grosseur du doigt, d'un gris jaunâtre, lisse à l'extérieur, quand elle est fraîche, jaunâtre et ridée, quand elle est sèche ; jaune à l'intérieur, inodore, d'une saveur sucrée, mucilagineuse, un peu âcre.

Analysée par Robiquet, cette racine lui a fourni : de la glycyrrhizine, de l'albumine, de la fécule, de l'asparagine, des sels, une huile résineuse de saveur âcre, insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau bouillante. (*Ann. de chim.*, *t.* 72, *p.* 143).

La racine de réglisse a été, de tout temps, d'un usage très-fréquent et presque universel. On l'emploie, très-souvent, pour sucrer la boisson des malades. Sa décoction est fréquemment usitée, dans les inflammations des organes pulmonaires, dans celles du tube digestif, des voies urinaires, etc. L'extrait est fréquemment employé, par le vulgaire, pour combattre les rhumes, les affections catarrhales, etc. Coxe prétend que la racine de réglisse, ajoutée aux infusions de sené, prévient les coliques, si fréquemment, observées après l'administration de celui-ci.) *Amériq, disp.*, *p.* 807) Chaque fois que j'emploie cette infusion, j'ai soin d'y faire ajouter une certaine quantité d'extrait de réglisse. J'ai beaucoup à m'applaudir de ce moyen, très-simple, qui m'a constamment réussi pour prévenir les coliques dont il s'agit.

Guibourt observe, avec raison, que lorsqu'on veut employer la racine de réglisse pour sucrer les tisanes, il faut ne la traiter que par l'eau froide, ou tout au plus tiède ; car le principe oléo-résineux âcre, qu'il convient d'éviter, dans ce cas, est insoluble par lui-même dans l'eau ; il ne s'y dissout en partie qu'à la faveur des autres principes, et s'y dissout d'autant plus, que la température est plus élevée. (*Hist. abrég. des drogues simples*, *t.* 1, *p.* 387).

Doses, mode d'adm. *Infusion :* 2 à 3 gros pour 2 livres d'eau. Extrait : 1/2 once à 1 once.

OMBELLIFÈRES.

CAROTTE.

Carotte commune, Girouille, Chyrouis ; Daucus Carota. L., Daucus vulgaris. , Clus. Pastinaca sylvestris. Camer., *Caucalis Carota.* Roth.

La carotte croît, spontanément, dans les prés, sur le bord des champs et des chemins. On la cultive dans les champs et les jardins. On emploie la racine et les semences.

La racine de carotte est connue de tout le monde. Les semences sont petites, verdâtres, arrondies, hérissées de poils raides et comme épineux, d'une odeur agréable, d'un goût aromatique et un peu amer.

Cette racine contient, d'après Vauquelin : du gluten, de l'albumine, de la mannite, du sucre, de la gomme, du ligneux, de l'acide malique, de l'acide pectique, et, une résine molle, d'une belle couleur jaune, d'une saveur très-forte et d'une odeur pénétrante : suivant Osanne, cette résine contiendrait un principe cristallisable.

La plupart des auteurs, de matière médicale, gardent le plus profond silence, sur les propriétés médicinales de la racine de carotte. Nous pensons qu'elle ne mérite point cet oubli, et qu'il serait utile de la soumettre à de nouveaux essais.

C'est surtout dans les affections cancereuses que la carotte a été mise en usage. Sultzer, premier médecin du duc de Saxe Gotha, annonça, en 1766, que sa pulpe fraîche et rapée, employée en topique, lui avait réussi pour guérir des cancers ulcérés, notamment des cancers du sein. (*Journ. de Méd., t. 24, p.* 68.) Bouvart, et après lui, Desbois de Rochefort. (*Mat. médic., t. 2, p.* 121) eurent aussi à se louer de l'emploi de la carotte dans cette circonstance. Bridault, médecin à La Rochelle, fit connaître, en 1802, ce que lui avait appris une expérience de 35 ans, sur les propriétés médicinales de la carotte. (*Traité sur la carotte, 1 vol. in*-8°.) Bayle et Cayol ont également expérimenté la pulpe de carotte, chez

un certain nombre de malades, et il résulte de leurs observations, comme aussi de celles du docteur Bridault, que ce remède est sans efficacité contre le cancer, mais qu'il peut améliorer et, même guérir plusieurs affections dartreuses, scrophuleuses, ou autres qui ont, quelquefois, toutes les apparences du cancer. (*Dict. des sc. médic., t.* 3, *p.* 658.) Bouillon-Lagrange, (*Journ. de pharm., vol.* 256.) Fages et Kausch ont vanté la pulpe de carotte comme le topique, le plus convenable, à ce genre de maladie. Tardieu a traité, avec avantage dans un cas, des ulcères et un engorgement carcinomateux du col de l'utérus, par des injections de jus de carotte crue, combinées avec un traitement anti-phlogistique. (*Journ. de méd. et de chir., an.* 1835.) Ce moyen avait été déjà employé, avec succès, par Clarion Jeune, dans un cas analogue. Larroque a annoncé avoir obtenu la résolution de tumeurs cancéreuses, en y appliquant, tous les deux ou trois jours, trois ou quatre sangsues, et à deux ou trois reprises, dans la journée, des cataplasmes de carotte crue. (*Journ. hebd. de méd., sept.* 1830.)

Le docteur Walker, médecin de l'hôpital de Radcliffe, a fait connaître, dans le philosophical magazine, ce qu'une expérience de dix années lui avait appris, sur les bons effets de la pulpe de carotte contre les ulcères putrides ou scorbutiques. (*Ann. de Littér. étrang., t.* 13, *p.* 507) Huféland assure que des applications, souvent répétées, de suc de carotte, sont très-utiles, pour guérir les ulcères scorbutiques extérieures. (*Man. de méd. prat., t.* 2, *p.* 76.) Ricord affirme que, dans des cas rebelles de chancre phagédénique, on a vu, quelquefois, réussir les cataplasmes préparés avec la pulpe de carotte. (*Trait. prat. des malad. Vénér., édit. belge, p.* 287.)

Voici une observation, qui tend à prouver les bons effets de cette pulpe, dans le traitement de la brûlure : un enfant, âgé de 8 ans, répandit un pot d'eau, en ébullition, sur la face dorsale du pied gauche. Il en résulta une brûlure, au deuxième degré, qui pouvait avoir deux pouces, environ, de large, sur trois de long. Nous ordonnâmes d'appliquer, matin et soir, sur la partie

lésée, des cataplasmes de pulpe de carotte. La guérison eut lieu au bout de 12 jours.

* Tout récemment, nous avons guéri, en peu de jours, au moyen du même topique, un petit garçon, âgé de 14 ans, atteint, depuis deux mois, d'eczéma rubrum (d'artre squammeuse humide.) La maladie occupait le creux de chaque jarret, et les parties voisines, dans l'étendue de plusieurs pouces. La peau, de ces parties était rouge, un peu gonflée, parsemée d'excoriations superficielles, qui fournissaient une exhalation séreuse très-abondante. Un sentiment de cuisson, assez vif, accompagnait cet eczéma, qui avait résisté à tous les moyens employés. *

Enfin, plusieurs auteurs ont encore préconisé la carotte, contre le carreau, l'élephantiasis, etc. Tout récemment, Pitsch en a recommandé le suc, exprimé à froid, dans le traitement de la coqueluche. (*Rust. magaz.*, 1827.)

Les semences de carotte passent pour diurétiques ; elles contiennent, d'après Bouillon-Lagrange, une huile essentielle regardée comme emménagogue et, antihystérique.

GRAMINÉES.

ORGE.

Orge commune, Orge cultivée, Orge du printemps et d'hiver, Ordi, Hordy, improprement Scourgeon, Épeautre, Grosse orge; Hordeum vulgare. L., *Hordeum polysticum vernum.* Tournef.

Cette plante annuelle, est, abondamment, cultivée partout. On emploie la graine.

La graine d'orge est ovoïde, jaunâtre, à sommet tronqué, dure, farineuse à l'intérieur, d'une saveur douce et sucrée. Cette graine dépouillée de son enveloppe corticale, est ce qu'on appelle orge mondé. L'orge perlé, provient de l'orge mondé, auquel on a donné une forme sphérique.

L'orge, non germé, est composé d'après Proust : d'amidon, de gluten, de sucre, de gomme, de résine jaune, d'hordéine.

On trouve dans l'orge germé, plus d'amidon, de sucre et de gomme, mais moins d'hordéine.

L'usage de l'orge, en médecine, remonte à la plus haute antiquité. Hippocrate et Galien en faisaient la base des tisanes émollientes, qu'ils administraient à leurs malades. Sa décoction est encore, généralement, employée, aujourd'hui, dans toutes les affections inflammatoires.

Doses, mode d'adm. *Orge perlé en décoction :* 1/2 once pour 2 livres d'eau.

CHIENDENT.

Froment rampant, Laitue de chien, Keule, Vagon, Sainte Neige, Agram ; triticum repens. L., *Gramen officinarum.* Mont., *Gramen Loliaceum radice repente.* Tournef., *Gramen caninum arvense, seu Dioscoridis.* Bauh., *Gramen.* Dod., *Gramen canarium.* Lob.

Plante vivace, très-fréquente dans nos champs et nos jardins.

La racine de chiendent, qui est la partie usitée en médecine, est longue, cylindrique, grêle, noueuse, jaune et luisante à l'extérieur, blanche à l'intérieur, inodore, d'une saveur douce et sucrée.

Cette racine contient, d'après Chevalier : du sucre, en grande quantité, une matière extractive, qui jouit d'une odeur analogue à celle de la vanille, du mucilage, de la fécule. (*Dict. des drogues* simpl. et compos.)

La racine de chiendent est, depuis une longue suite de siècles, la base de la tisane populaire, et de celle dont on fait, le plus fréquent usage, dans les hôpitaux. On l'administre dans toutes les inflammations. On lui attribue quelques propriétés diurétiques ; c'est pourquoi on la conseille dans l'œdème, l'hydropisie ; mais alors on l'associe, très-fréquemment, à des diurétiques plus actifs, tels que le nitrate de potasse, l'oxymel scillitique, etc.

Faut-il croire ce que nous rapporte le docteur Schenk, qui dit avoir obtenu des guérisons surprenantes, de lésions organiques de l'estomac, de la poitrine et du pylore au moyen

d'une décoction, très-concentrée, de chiendent ? (*Journ. de Hufeland*, 1813). Le docteur Roche a également administré cette décoction à plusieurs individus affectés de lésions du pylore, et, s'il faut s'en rapporter à ce qu'il dit, il serait parvenu, une fois, à faire disparaître la maladie ! (*Bibl. médic.*, avril 1817).

Doses, mode d'adm. *Décoction :* Racine de chiendent, 1 once ; eau Q. S.

On enlève les écailles de chiendent, on le lave à l'eau froide, on le contuse dans un mortier de marbre, et on le fait bouillir, pendant un quart-d'heure, pour obtenir un litre de tisane.

On peut remplacer le chiendent, par *le gros chiendent*, dit encore *chiendent pied de poule*, *panicum dactylon*. L., *cynodon dactylon*. Rich.

AVOINE.

Avoine cultivée, *Avoine noire*, *Arracho*, *Civada*, *Civado; Avena sativa*. L. *Avena vulgaris*. Tournef., *Avena nigra*. Bauh., *Avena vesca*. Lob.

C'est une plante annuelle, qui est, abondamment, cultivée, partout, pour l'usage domestique.

La semence d'avoine contient, d'après Vogel : de l'amidon, de l'albumine, du sucre et un principe amer, de la gomme, de l'huile grasse, une matière fibreuse. Davy en a retiré dix pour cent, de gluten. Son enveloppe extérieure contient, d'après Journet : un principe analogue à la vanille.

On n'emploie l'avoine, en médecine, qu'après l'avoir privée de son enveloppe, et grossièrement concassée ; elle forme, alors, le gruau d'avoine, préparation très-fréquemment usitée. La décoction de gruau convient, surtout, dans les maladies des organes respiratoires. On l'administre dans la bronchite, les phlogoses lentes des voies digestives, la dyssenterie, et une foule d'autres affections. Comme la décoction de gruau est une solution d'amidon, il faut la faire très-légère, si l'on n'a pas l'intention de nourrir le malade.

Doses, mode d'adm. *Décoction :* 1 once pour 2 livres d'eau.

FROMENT.

Froment cultivé, Blé; Triticum Sativum. Lam. *Triticum œstivum, et Triticum hybernum.* Linn.

Cette plante annuelle, est, de temps immémorial, l'objet d'une culture aussi étendue qu'importante. La farine de froment contient, d'après Proust : de l'amidon, du gluten, de l'extrait gommeux sucré, une résine jaune. (*Journ. de pharm. t.* 8, *p.* 353.) MM. Lassaigne et Ivart ont trouvé que la partie corticale du froment, c'est-à-dire le son, contenait un dixième, en poids, de farine. (*Journ. de méd. vétérin., t.* 4, *p.* 165). D'après les recherches de Herpin, il en contiendrait 1/20 seulement. (*Rech. économ. sur le son.*)

La farine de froment est peu employée en Médecine ; cependant Cullen en conseillait l'usage extérieur, dans l'érysipèle. C'est un remède, anti-érysipélateux, fort estimé des gens du peuple. On saupoudre de la même farine, les coupures des enfants gras, les écorchures causées, soit par le contact des urines, soit par le frottement.

La mie de pain blanc, ainsi que sa croûte rapée et pulvérisée, servent à préparer des bouillons alimentaires, propres à servir de nourriture aux convalescents. Le pain légèrement torréfié, et mis en infusion dans l'eau, fournit une boisson agréable et, légèrement nourrissante, qui est fort usitée, surtout en Angleterre, dans les affections fébriles. La mie de pain entre dans la décoction blanche de sydenham, si fréquemment employée dans la diarrhée et la dyssenterie; associée au lait, on en prépare des cataplasmes émollients.

Le son de froment est, fréquemment, usité pour préparer des bains, des lotions, des lavements, des cataplasmes, des tisanes émollientes. Chauffé, et renfermé dans un sachet, il est, fréquemment, employé, à l'extérieur, surtout par les gens du peuple, pour guérir les fluxions, les rhumatismes, etc.

L'amidon, qui est un des principaux ingrédients de la

farine, est quelquefois usité, soit en lavement, soit en boisson. Depuis de longues années, nous avons pour habitude de faire prendre aux malades affectés de diarrhée la solution d'amidon, dans l'eau bouillante, connue vulgairement sous le nom d'empois, et à laquelle nous donnons la consistance du blanc d'œuf. Nous avons cru observer, par les nombreuses applications que nous en avons faites, que cette boisson est, de beaucoup, préférable à la décoction de riz, qui est si souvent, et si banalement employée dans les mêmes cas. D'après Hureau, l'amidon reduit en poudre impalpable, et appliqué sur la surface malade, lui aurait, quelquefois, été utile pour combattre le zona. J'ai, quelquefois, employé le même moyen, dans l'érysipèle de la face, et j'ai cru en avoir observé des effets avantageux.

L'amidon, dissous dans l'eau, sert à composer le bandage, de seutin, qui est aujourd'hui, presque universellement, adopté dans le traitement des fractures. Velpeau emploie, dans les mêmes cas, une solution de dextrine, principe extrait de l'amidon, qui a toutes les apparences de la gomme. (*Payen, chim. élément. et indust.*, *t.* 2., *p.* 301).

Le gluten, qui est un des principaux ingrédients de la farine, a été proposé, par Taddeï, comme succédané du blanc d'œuf, dans le traitement des empoisonnements par le sublimé corrosif. (*Journ. général. de Médec.*, *t.* 80, *p.* 97.)

La pâte de froment aigrie, vulgairement, connue sous le nom de levain, est quelquefois employée, à l'extérieur, à titre de rubéfiant, soit seule, soit associée à des substances vésicantes.

SEIGLE.

La farine de seigle, qui contient, à peu près, les mêmes principes que celle de froment, peut être employée aux mêmes usages. Wauters, dans son mémoire sur les plantes indigènes qui a remporté le prix de la société de Médecine de Bordeaux, rapporte plusieurs observations qui tendent à prouver l'effica-

cité du pain de seigle torréfié, dans le traitement des fièvres intermittentes; il cite, entre autres cas de réussite, celui d'une fièvre quarte, qui durait depuis plus de deux ans, et s'était montrée rebelle au quinquina administré, à plusieurs reprises. Il prescrivait ce remède, en décoction, à la dose de 2 onces pour une pinte 1/2 d'eau ; il rapporte qu'il a puisé la connaissance de ce moyen, anti-fébrile, dans un manuscrit de Michaux, professeur de botanique à l'ancienne université de Louvain. (*Repert. remed. indig., p.* 173). Il y a dix-huit ans, alors que j'étais au début de la pratique, j'ai guéri, par le remède de Wauters, un vieux brigadier des douanes d'une fièvre tierce qui durait depuis plus de trois mois, et avait été, infructueusement, combattue par le sulfate de quinine, la potion de Peyson, et une foule d'autres fébrifuges.

SOLANÉES.

POMME DE TERRE.

Patate de la Manche, *Patate de Virginie*, *Patade*, *Pétote*, *Morelle Parmentière*, *Truffe rouge*, *Tufelle*, *Trufelle*, *Truffe vulgaire*, *Parmentière*, *Morelle tubéreuse*; *Solanum tuberosum. L. Solanum tuberosum esculentum.* Bauh., *Solanum hortense.* Dod.

Cette plante annuelle, est connue de tout le monde, pour ses usages économiques.

Les usages de la pomme de terre, en Médecine, sont très-bornés. Nauche, membre de l'Académie royale de Médecine de Paris, considérait la décoction de pomme de terre blanche comme un laxatif modéré, celle de pomme de terre rouge comme un peu astringente, et non sans efficacité contre les anciennes affections catarrhales des bronches, de la vessie, du vagin, de l'urèthre. Il prétend avoir vu une décoction concentrée de pomme de terre calmer des accès de goutte, et une décoction légère, prise dans l'intervalle des accès, les éloigner ! Ce moyen est utile, selon lui, aux graveleux, aux personnes constipées, à ceux qui sont affectés d'hydropisie, etc !

Nauche a recours, dans ces différents cas, à la décoction aqueuse de pomme de terre. Si l'on veut que cette décoction soit émolliente, il faut, d'après ce praticien, soumettre ce tubercule à trois ou quatre décoctions successives, de quelques minutes chaque, et ne faire usage que du dernier produit. Si l'on désire agir fortement sur le foie, les reins, ou le conduit intestinal, on doit recourir, selon lui, à une décoction légère, ou mieux, à une simple infusion !

Roussel, de Vauzèmes chirurgien d'un navire baleinier, a signalé la pomme de terre comme un puissant préservatif du scorbut, et comme un remède curatif, très-efficace, de cette maladie. «Quand un bâtiment scorbutique, dit-il, a reçu » d'un navire quelques pommes de terre, il a été guéri, tous » les moyens pharmaceutiques ayant échoué. Il ajoute que le » procédé le plus actif pour se traiter du scorbut, à quelque » période qu'il soit arrivé, consiste à manger les pommes de » terre crues. (*Ann. d'hyg. publ., t.* XI, *pag.* 362, 1834). Plusieurs autres médecins, tels que Coché, Fontanelli, Boche, ont également recommandé la pomme de terre contre le scorbut (*Observ. med. di Napoli*, 1828). La pulpe de pomme de terre a également été employée avec avantage, à l'extérieur, par M. Roussel de Vauzèmes : des malades affectés d'ulcères scorbutiques, très-graves, aux extrêmités inférieures, ont été promptement, guéris par des cataplasmes de pomme de terre en pulpe, appliqués localement (*Ann. d'hyg. publ. et de médic. légale*, décembre 1834).

Le pomme de terre, rapée, est, fréquemment, employée, par les gens du peuple, comme topique réfrigérant, sur les brûlures, les plaies enflammées, etc. Nevermann, considère ce tubercule, rapé, comme le meilleur topique qu'on puisse employer, dans les trois premiers stades de la brûlure ; il conseille d'en faire un cataplasme, d'une certaine épaisseur, et afin d'empêcher qu'il ne dessèche trop vite, il ordonne de le changer au commencement toutes les heures, ensuite tous les deux ou trois heures, et enfin deux ou trois fois par jour.

Ce praticien a vu guérir, en très-peu de temps, sous l'influence de ce topique, les brûlures les plus vastes et les plus profondes (*Tidskrift for. lækare, t.* IV, Juin 1835).

La pomme de terre, cuite et réduite en bouillie, est quelquefois employée pour préparer des cataplasmes émollients. Quelques praticiens les préfèrent à ceux de farine de lin, parce qu'ils sont moins coûteux, et se dessèchent moins vite.

Nauche emploie, fréquemment, la pomme de terre, soit rapée, soit coupée par tranches et délayée dans des bains de pied. Il prétend que la pomme de terre, employée de cette manière, agit comme rubéfiant. Il associe la pulpe de ce tubercule, cru, à la farine de lin, pour en faire des cataplasmes excitants. En faisant macérer cette pulpe dans de la graisse, il en prépare une pommade épipastique, propre à entretenir les vésicatoires (*Journ. de chim. Méd., t.* VII, *p.* 372.)

Nous avons constaté, par un grand nombre d'expériences qu'il serait facile de vérifier, que la pomme de terre, crue, soit rapée, soit coupée par tranches, soit privée de sa substance féculente, peut séjourner sur la peau, pendant des heures entières, sans y produire la moindre apparence de rubéfaction; que les bains de pied, préparés, soit avec sa décoction, soit avec son infusion, ne jouissent pas de propriétés rubéfiantes plus marquées que ceux qu'on prépare avec l'eau simple. Nous ajouterons que si le tubercule de la pomme de terre était, réellement, doué de la propriété dont il s'agit, il est à croire, que son application, extérieure, serait plutôt nuisible qu'utile dans le traitement de la brûlure.

Les feuilles de pomme de terre ont été conseillées en décoction, en injections, en cataplasmes dans les mêmes cas où l'on emploie celles de la morelle et de la jusquiame : le chirurgien Pluskal, de Lomnitz, prétend que les cataplasmes préparés avec ces feuilles, soit fraîches, soit sèches, sont très-utiles contre les angines, les hémorrhoïdes très-douloureuses, les spasmes de la vessie, etc. (*Arch. de méd. belge*, octobre 1844). L'extrait, préparé avec ces mêmes feuilles, a été

recommandé, par Latham, contre la toux, à la dose de 1/2 à trois grains, trois fois par jour (*Dzondi, aeskulap. Leipzig*, 1821).

Les baies de la pomme de terre n'ont point encore, que je sache, été employées en médecine. Je serais très-porté à leur accorder une propriété légèrement stupéfiante, si l'on peut en juger par l'observation suivante : Nous préparâmes, il y a environ 17 ans, un extrait avec le suc, exprimé, de ces fruits ; nous en avalâmes une dose de 7 à 8 grains. Quelques heures après cette ingestion, nous éprouvâmes une espèce de somnolence, analogue à celle produite par la plupart des plantes de la même famille.

La fécule de pomme de terre peut, facilement, remplacer la fécule exotique, dans tous les cas ou celle-ci est indiquée. Il est évident, dit Raspail, que la fécule étant identique dans tous les végétaux doit être identique quant à ses propriétés médicinales, et il y aurait, selon lui, du charlatanisme à imposer au malade l'usage de l'une plutôt que de l'autre, et de préférer, sous ce rapport, une fécule exotique et d'un prix plus élevé, à une fécule indigène et moins chère (*Nouv. syst. de chim. organ.*, *t.* 1, *p.* 261). Cette substance peut servir à préparer des cataplasmes, des tisanes adoucissantes, etc. Sa décoction, employée en lavements, a souvent réussi, entre les mains de M. Estienne, pour combattre la diarrhée chronique, si funeste aux armées actives (*Notice topogr. et médic. sur Bagnoles*).

BOUILLON BLANC.

Bon homme, Bouillon ailé, Bouillon mâle, Cierge de Notre-Dame, Herbe à Bonhomme, Herbe saint Fiacre, Molène ; *Thapsus, Verbascum Thapsus.* L., *Verbascum mas latifolium luteum.* Bauh., *Tapsus barbatus.* Ger., *Verbascum latiùs.* Dod.

Plante bisannuelle, assez commune sur le bord des champs, des chemins, sur les murs, etc. Elle fleurit en juillet et août. On emploie les fleurs et les feuilles.

Les fleurs de bouillon blanc contiennent, d'après Morin de Rouen, une huile volatile, une matière grasse acide, une matière verte, des acides maliques et phosphoriques libres, de la gomme, du sucre incristallisable, une matière colorante, et différents sels, à base de potasse et de chaux. (*Journ. de chim. médic.*, *t.* 2, *p.* 223). Rossignol y a trouvé du nitrate d'ammoniaque en quantité considérable. (*Compte-rendu des séances de l'Acad. des Sciences*).

Les médecins négligent trop le bouillon blanc, qui est, en revanche, un remède fort estimé des gens du peuple. L'infusion des fleurs, édulcorée avec le sucre ou le miel, est fréquemment employée dans les rhumes, les coliques, etc. Barbier en recommande l'usage, dans l'irritation des organes pulmonaires et digestifs, lorsque les centres médullaires de l'innervation et les plexus des nerfs ganglionnaires sont dans un état de surexcitation. (*Traité élém. de Mat. médic.*, 5^{me} *édit.*, *p.* 314).

On prépare avec la décoction des feuilles, des fomentations, des lotions, des cataplasmes émollients. Gaspard Hoffmann dit que les gueux se font venir des ulcères à la peau, en se frottant avec la renoncule bulbeuse, et quand ils ont fait leur recette, ils n'ont pas de peine à guérir leurs plaies avec la feuille de bouillon blanc. Nous avons eu, plusieurs fois, l'occasion de constater, sur nous-mêmes, l'extrême promptitude avec laquelle ces feuilles, écrasées et appliquées localement, guérissent les plaies produites par l'action irritante des renoncules, quand une foule d'autres topiques ne font que les aggraver. Selon Durande, leur duvet pourrait servir de moxa. (*Flore de Bourgogne*, 2^{e} *part.*, *p.* 9).

Doses, mode d'adm. *Fleurs. Infusion :* Une pincée pour 1 livre d'eau. *Feuilles. Décoction : q. v.* pour 2 livres d'eau.

ORCHIDÉES.

ORCHIS.

Les orchis forment un genre de plantes, à fleurs éperonnées, souvent très-agréables à voir, en épis à feuilles engainantes, simples, entières, dont les racines tuberculeuses, ovoïdes, ou quelquefois palmées, offrent une légère odeur hircine, surtout étant réduites en poudre.

C'est avec les tubercules de plusieurs espèces d'orchis, que les Orientaux préparent le salep, substance qui, d'après les recherches de Berzélius et de Lindley, n'est pas de la fécule, mais de la bassorine, de la véritable gomme adraganthe. On arrache ces tubercules en été, on les plonge dans l'eau bouillante, afin d'en séparer plus facilement l'épiderme, on les fait ensuite sécher au four, etc.

Geoffroy, en 1740, fit subir la même préparation aux tubercules de nos orchis, et on obtint un salep absolument semblable à celui de Perse. (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1740, *p.* 99). Depuis, Retzius, Moult, Bodart, Coste et Willemet se sont occupés du même sujet, et ont obtenu des résultats analogues. Marsillac a surtout montré les grands avantages qu'on pourrait retirer des orchis indigènes, qui croissent, partout en abondance, sur le sol de la France.

« Le commerce, dit Fée, (*Cours. d'hist. natur. pharm.*, » *t.* 1. *p.* 366), tirait autrefois le salep de la Perse, et même » encore aujourd'hui, que la France nous le fournit, on ne » manque guère de lui donner la Perse pour patrie. Il serait » bien temps de revenir à des idées plus saines, et de se per- » suader que nos productions indigènes valent, dans le plus » grand nombre de cas, les productions exotiques. »

Toutes les espèces d'orchis, qui ont des racines un peu charnues, peuvent servir à la fabrication du salep; mais, s'il faut en croire Beissenhirtz, de Munich, les orchis morio, mascula, et militaris donneraient un produit de meilleure qualité.

Nous avons expérimenté, que la solution aqueuse de salep communique, en peu d'heures, au linge, qui en est imbibé, une raideur analogue à celle produite par la gomme arabique, ou mieux la gomme adraganthe; ce qui s'accorde parfaitement avec l'opinion de Berzélius et de Lindley, qui considèrent cette substance comme une véritable gomme; c'est ce qui nous porte à croire, que le salep pourrait être substitué, avec avantage, à l'amidon et à la dextrine, dans la confection du bandage pour les fractures : il est de fait, qu'un linge qu'on a trempé dans une solution gommeuse, se raidit beaucoup plus vite que s'il avait été enduit d'empois ou de dextrine.

Le salep est employé, comme aliment, chez les Turcs et les Persans. On le considère comme utile, dans l'épuisement produit par l'abus des plaisirs vénériens. Comme les autres substances féculentes, il convient dans les convalescences, suites de longues maladies; dans les affections chroniques de la poitrine et du tube digestif. Sa décoction est indiquée dans la diarrhée, la dyssenterie, etc. Lind prétend que le salep corrige la saveur amère de l'eau de mer. Cette assertion mérite confirmation.

Doses, mode d'adm. Gelée : 4 gros de salep pulvérisé pour 6 onces de gelée. *Décoction :* 1 à 2 gros de salep concassé pour 2 livres d'eau.

ALGUES.

CARRAGAHEEN.

Algue commune, Mousse d'Irlande, Mousse perlée, Fucus crispus. L., *Chondrus polymorphus.* Lam., *Ulvâ crispa. DC., Sphæroccus crispus Ag.*

Cette algue est commune sur les côtes de Bretagne, de Dunkerque, etc.

Ce fucus est formé d'un pédicule aplati, qui se développe en une fronde plane, dichotome, à segments linéaires cunéiformes, sur lesquels on remarque quelquefois des capsules hémisphériques, sessiles et concaves en dessous. Sa longueur est de

deux à trois pouces ; il varie beaucoup dans sa forme, qui est tantôt plane ou toute crispée, élargie ou filiforme, obtuse ou pointue ; sa couleur est verte, à l'état frais, d'un blanc jaunâtre, corné, crispé, sans odeur, sans saveur marquée lorsqu'il est sec.

Lorsqu'on plonge cette substance dans l'eau, elle se gonfle presque instantanément, et devient blanche et gélatineuse. Elle se dissout, presque complètement, dans l'eau bouillante, et donne une gelée très-consistante et insipide. (*Journ. de Chim. méd., t.* 8., *p.* 662).

La mousse d'Irlande n'est employée, en médecine, que depuis peu d'années. Græfe, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, l'a vu employer avec succès dans toutes les maladies de langueur, et en particulier dans celles qui étaient accompagnées d'irritation du tube digestif, ou des voies aériennes. S'il faut en croire quelques médecins, cette substance exercerait une action calmante sur le tube digestif, et apaiserait, presque constamment, les coliques qui s'y manifestent; son administration serait utile dans la phthisie pulmonaire, la diarrhée, la dyssenterie, etc. Elle fournit une nourriture appropriée aux estomacs les plus délicats et les plus irritables, là où une autre substance ne peut plus être tolérée.

Thodunter, de Dublin, prescrit le carragaheen de la manière suivante : il en fait infuser deux gros dans l'eau froide pendant peu de minutes, ensuite il jette l'eau et fait bouillir dans une pinte de lait nouveau, jusqu'à consistance d'une gelée chaude ; on passe, et on édulcore, suivant le goût, avec du sucre blanc, du miel, etc. Si le lait ne convient pas à l'estomac, on le remplace par la même quantité d'eau. La décoction faite avec le lait, est recommandée pour le déjeuner des personnes attaquées de consomption, et celle avec l'eau forme un mets agréable, le goût en étant varié avec du jus ou du zeste de citron ou d'orange, de la cannelle, des amandes amères, etc.

D'après le même praticien, la décoction aqueuse de carragaheen, édulcorée avec le sucre de lait, convient également pour soulager la toux. Dans la dyssenterie et la diarrhée chronique, l'une ou l'autre décoction, peut être administrée avec avantage, soit pure, soit additionnée d'une cuillerée à thé de teinture de ratanhia pour chaque tasse de décoction. (*J. de Chim. médic*).

Nous avons constaté, que la gelée de carragaheen raidit le linge, à la manière de la gomme et de l'amidon, c'est ce qui nous fait penser qu'elle pourrait servir au traitement des fractures, dans les localités où ce fucus est très-répandu.

PLANTES TEMPÉRANTES.

GROSSULARIÉES.

GROSEILLIER ROUGE.

Castillier, Gruselier, Ribet; Ribes rubrum. L., *Ribes vulgaris fructu rubro.* Clus., *Grossularia rubra. Scop., Ribes arabum.* Lob., *Ribesium fructu rubro.* Dod. *Ribes vulgaris acidus ruber.* Bauh.

Cet arbuste est abondamment cultivé dans nos jardins, où ses fruits sont mûrs en juillet et août.

Les groseilles jouissent d'une saveur acide très-agréable. Elles contiennent, étant mûres, de l'acide malique, du sucre, de la gomme, une matière animale, de la chaux, du ligneux. L'acide citrique s'y trouve en si grande quantité, que M. Tillox, pharmacien à Dijon, en a retiré qui ne revient qu'à 6 francs 48 centimes le kilogramme, tandis que celui du commerce coûte 29 à 30 francs. (*Journal de Chimie médical, v. 1. p.* 27). Fée s'est assuré que les pépins de ce fruit contiennent beaucoup de tannin. (*Hist. nat. médic. v.* 2. *p.* 9). Nous avons constaté que leur décoction noircit par le sulfate de fer.

Le suc de groseilles, délayé dans l'eau et convenablement édulcoré, est une boisson très-agréable, rafraîchissante et tem-

pérante, utile dans les inflammations aiguës du canal digestif et des voies urinaires, dans différentes espèces de fièvre, etc. Le sirop a la même efficacité que le suc.

On prépare avec les groseilles séchées au four, une espèce de thé fort en usage en Russie, depuis quelques années, où il est considéré comme légèrement sudorifique et anti-fébrile. Cette boisson, très-agréable au goût, passe pour très-avantageuse aux goutteux. On la prépare de la même manière que le thé ordinaire, seulement il faut que l'infusion soit plus prolongée. (*Gazette des Hôpitaux*, n° 85).

J'ai lu, dans un journal dont le nom m'échappe, que la gelée de groseilles avait été employée avec avantage dans la brûlure. Un boulanger s'étant brûlé le bras, et n'ayant point d'autre remède sous la main, imagina d'appliquer sur la brûlure un pot de gelée de groseilles, ce qui le soulagea et le guérit au bout de deux jours. — Une femme de la rue Grammont, à Paris, s'étant fortement brûlée au bras avec de l'eau bouillante, employa le même remède avec le même succès.

POLYGONÉES.

OSEILLE COMMUNE.

Oseille, *Oseille domestique*, *Oseille des prés*, *Aigrette*, *Patience acide*, *Surelle*, *Surièle*, *Vinette*; *Rumex acetosa.* L., *Acetosa pratensis.* Bauh., *Acetosa.* Brunf., *Lapathum Acetosa. Scop.*, *Oxalis.* Dod.

Cette plante vivace croît, spontanément, dans les prés. On la cultive, abondamment, dans nos jardins potagers.

Les feuilles d'oseille sont d'une saveur franchement acide, et offrent à l'analyse chimique, de l'oxalate de potasse, en grande quantité, de l'acide tartarique, etc. Ces feuilles servent à faire le bouillon aux herbes, qui n'est qu'une tisane tempérante et légèrement relâchante. Cette boisson calme l'irritation du canal alimentaire, et apaise la soif. On la recommande dans une foule de cas, et, notamment, dans les affections inflammatoires du tube digestif.

Le suc dépuré d'oseille a été recommandé dans les affections scorbutiques. On voit, dans le journal de médecine militaire, 1784 et 1788, des observations qui prouvent son efficacité contre ces affections. Morin rapporte avoir guéri plusieurs scorbutiques en leur faisant manger, en grande quantité, de l'oseille cuite avec des œufs. *(Hist. de l'Acad. des Sc.*, 1708, *p.* 63).

D'après Urban, le suc d'oseille serait un remède excellent contre la fièvre intermittente. Ce médecin assure que depuis 40 ans, il administre ce suc, à la dose de 3 verres, pendant l'apyrexie. Quelquefois il en donne un autre verre, une heure avant l'accès ; mais il commence par préparer le malade à l'action du remède par l'administration d'un vomitif et d'un purgatif, ainsi que par l'usage d'une infusion de fumeterre et de pissenlit. *(Journal de méd. et de chirurg. pratiq.*, 1837, *Juin*, *p.* 278).

L'oseille, administrée à l'intérieur, nous a parfaitement réussi dans deux cas de purpura. Dans le premier cas, il est question d'un jeune enfant, qui usait habituellement d'une nourriture peu restaurante, et dont tout le corps était couvert de taches lenticulaires rouges, (purpura simplex). Nous lui prescrivîmes une décoction d'oseille ; mais au lieu de suivre notre prescription, à la lettre, on lui fit manger des feuilles d'oseille crues en assez grande quantité. Sous l'influence de cette médication, qui fut continuée pendant plusieurs jours, l'éruption lenticulaire disparut. — Dans l'autre observation, il s'agit d'une jeune fille, âgée de 15 ans, Catherine Audent. Cette enfant, d'une constitution très-débile et ayant la poitrine mal conformée, avait toute la surface cutanée, recouverte de taches lenticulaires d'un rouge brun. Cette affection, dont la durée remontait au delà de 15 jours, était accompagnée de toux et d'un crachement de sang très-abondant. Nous la mîmes à l'usage de la décoction d'oseille, et la malade se trouva parfaitement guérie au bout de 15 jours.

Tout récemment, M. Recamier a cru trouver dans le suc

d'oseille un remède très-efficace contre l'acrodynie. Sur sept cents malades, traités à l'hôpital de l'Oursine, il en a guéri cinq cents par la seule administration de ce suc. (*Compend. de méd. prat.; par Moneret., Art. acrodynie*).

L'emploi de l'oseille à l'extérieur, a également été préconisé par quelques praticiens très-recommandables. Pinel appliquait avec avantage des feuilles d'oseille cuites sur les ulcères scrophuleux. (*Nosogr. philos*). Ces ulcères pèchent constamment par défaut d'action ; Richerand conseille d'y appliquer des cataplasmes d'oseille cuite, pour les animer. (*Dict. des sc. méd. t.* 56., *p.* 218). Enfin, Mathey a rapporté l'observation d'une dartre croûteuse guérie au moyen de l'application extérieure de l'oseille cuite. (*Journ. de méd. et de chirurg. prat., an.* 1824, *p.* 550).

Le docteur Missa, prétend avoir reconnu dans les feuilles d'oseille une propriété bien précieuse, c'est celle de neutraliser, presque instantanément, les accidents produits par les substances végétales âcres, comme le suc de bryone, d'euphorbe, d'arum, etc. Ce médecin ayant voulu goûter, un jour en herborisant, de la racine d'arum, ressentit bientôt, dans la bouche, une douleur assez considérable. Toutes les parties de la bouche se gonflèrent, et les douleurs allèrent en augmentant, sans que les lotions et les gargarismes qu'il employa fissent cesser cet état. Le hasard ayant voulu qu'il mâchât quelques feuilles d'oseille, tous les accidents se dissipèrent comme par enchantement. Il répéta l'expérience plusieurs fois, et il obtint toujours les mêmes résultats. (*Rec. période. de méd. et de chirurg.*, 1705, v. 5, p. 300).

Curieux de savoir si l'oseille pouvait remédier aux accidents produits par la piqûre des orties, je me frottai, il y a peu de jours, le bras gauche avec les feuilles de cette plante, et j'y développai cette éruption caractéristique bien connue de tout le monde. Un cataplasme préparé avec les feuilles d'oseille fraîches, écrasées, appliqué pendant deux heures sur l'endroit souffrant, ne produisit aucun résultat.

OXALIDÉES.

OXALIDE.

Petite oseille, *Oxys*, *Oseille des bois*, *Oseille de bûcheron*, *Oseille de pâques*, *Oseille à trois feuilles*, *Surelle*, *Trèfle aigre*, *Pain de coucou*, *Alleluia*, *Herbe du bœuf*; *Oxalis acetosella*. L., *Oxys flore albo*. Tourn., *Trifolium acetosum vulgare*. Bauh., *Oxytriphyllum*. Trag., *Panis cuculi*. Brunf.

La petite oseille croît communément dans nos bois ombragés, où elle fleurit en mars et avril.

Les feuilles de cette plante jouissent d'une saveur acide et piquante. Elles fournissent, à l'analyse chimique, une grande quantité de sur-oxalate de potasse, connu vulgairement sous le nom de sel d'oseille.

L'oxalide n'est que rarement employée en médecine, malgré les éloges qui lui ont été prodigués par J. Franck, dans une dissertation qu'il a publiée sur l'efficacité de ce végétal. Rosenstein a également préconisé ses vertus. Son suc, ou sa décoction peuvent être utiles dans les inflammations du tube digestif, les fièvres de différents caractères. Le scorbut est une des maladies où il a été le plus employé. Les équipages du capitaine Baudin ayant trouvé cette plante, en abondance au port Vestern, en usèrent copieusement, et ils virent disparaître ainsi les traces du scorbut qui les affectait. (*An. du Museum.*, *t.* 17, *p.* 94.) Chamberet observe, très-judicieusement peut-être, que puisque cette plante contient de l'oxalate de potasse, il serait prudent de s'en abstenir chez les calculeux.

Nardo prétend que l'acide oxalique, provenant de l'oxalide, a des propriétés plus antiphlogistiques qu'aucun autre acide végétal; qu'il convient dans les douleurs qui accompagnent les affections inflammatoires, notamment dans celles de l'angine, de la gastrite, de la stomatite ; il ajoute même, que son usage pourrait rendre les saignées moins nécessaires. (*Mérat. Dict. cité*, *t.* 7, *p.* 537).

Doses, mode d'adm. *Suc :* 1/2 once à 2 onces. *Décoction :* 1

poignée pour 1 pinte d'eau. Limonade d'oxalate de potasse : 2 gros de sel pour une pinte d'eau.

BERBÉRIDÉES.

ÉPINE-VINETTE.

Épine blanche, *Berbéride commune*, *Vinetier*, *Chivafou*; *Berberis vulgaris.* L., *Berberis dumetorum.* Bauh., *Spina acida*, *sive Oxyacantha.* Dod.

Cet arbrisseau dont les fleurs s'épanouissent au mois de mai, et répandent une odeur fade et spermatique, est assez commun dans les haies et les bois. On emploie les fruits.

Le suc de berberis a une saveur acide et un peu astringente. Il contient de l'acide malique, et même de l'acide citrique assez abondamment, pour qu'on puisse l'obtenir par cristallisation.

Ce suc, étendu d'eau et convenablement édulcoré, est une boisson convenable, dans les inflammations du tube digestif, les fièvres inflammatoires, bilieuses, adynamiques, la diarrhée, la dyssenterie, etc. Coste a vu, aux États-Unis, des soldats, attaqués de dyssenterie, arriver dans un cantonnement où l'épine-vinette abondait, être guéris de leur maladie après avoir mangé de ses fruits avec excès. (*Compend. de Méd. prat.*, *art. dyssent*).

Prosper Alpin rapporte que les Egyptiens font un usage très-fréquent des fruits de berbéris, qu'ils considèrent comme un remède très-recommandable, surtout dans les fluxions alvines : » *Præstantissimum quoque auxilium*, *ad alvi fluxiones*, *apud eam gentem*, *sua adstrictione habetur*; *eoque potu ego olim*, *ibi pestifera febre correptus*, *cum immoderata diarrhœa biliosa*, *libentissimè*, *cum felici successu*, *ægyptiorum medicorum consilio*, *sum usus.* » (*De medic. ægypt.*, *p.* 117.) Simon Pauli prétend avoir été guéri de la même affection en faisant usage du sirop de berberis. (*Quadrip. botan.*, *p.* 118.)

VACCINIÉES.

AIRELLE.

Myrtille, Macéret, Raisin des bois, Gueule de lion noir, Mouretier, Moret, Mauret, Airès, Aradech, Bayola, Brinballier, Cousinier; Vaccinium myrtillus. L., *Vaccinia nigra.* Dod., *Myrtillus.* Matth., *Vitis idœa secunda.* Clus., *Myrtillus germanica.* Dalech.

Ce petit arbuste habite les bois montueux. On emploie ses fruits, connus sous le nom de brumbelles, bleuets, maurettes, cousènes, cousines, etc.

Les fruits de cet arbuste jouissent d'une saveur acide et astringente. Leur usage, en médecine, remonte à plusieurs siècles. Dioscoride (*Matth. in Diosc., p.* 110) les regarde comme étant propres à reserrer les tissus. Leur usage était également connu de Dodoens, qui les considère comme utiles dans la diarrhée, la dyssenterie, le choléra, etc. (*Stirp. hist., p.* 770). Forestus (*lib.* 16, *observ.* 20 *in scholia*) affirme que les médecins font l'éloge du sirop d'airelle, dans la toux accompagnée de crachement de sang; que lui-même il en a souvent fait usage dans cette maladie. Jean Heurnius, qui pratiqua la médecine à Utrecht, en 1573, assure que le sirop de Myrtille lui a réussi, chez une demoiselle pleurétique, à laquelle il était survenu une diarrhée. (*Comment. in Hippoc.; aphor. XVI*).

Plasse vante les bons effets de ces fruits dans la diarrhée des enfants; il les emploie en décoction avec addition d'eau de cannelle, et, quand il y a acidité des premières voies, il y ajoute du carbonate de potasse. (*Allg. Med. annal.*, 1822, *p.* 282.) Richter les recommande dans le traitement du scorbut et de la diarrhée. Il prépare une décoction avec 1 once et demie de baies de Myrtille séchées et 2 litres d'eau, et il ajoute à cette décoction, un gros de corne de cerf et autant de gomme arabique. Seidl a constaté les excellents effets de ces fruits, dans une épidémie de dyssenterie qu'il eut

occasion d'observer ; tantôt il avait recours à la décoction, qu'il préparait en faisant bouillir, pendant 1/2 heure, 2 onces de baies sèches dans suffisante quantité d'eau ; le malade prenait la colature d'une livre à la dose d'une demi tasse toutes les heures ; tantôt il les employait en poudre à la dose d'un gros, toutes les 2 ou 3 heures. (*Mediz. Jahrb. des œsten. Straates*, 1837). Reiss a publié, tout récemment, une série d'observations qui prouvent les bons effets de l'extrait d'airelle dans la diarrhée. C'est à d'anciennes traditions populaires qu'il doit, dit ce médecin, la connaissance des propriétés astringentes de ce végétal. C'est surtout dans la diarrhée chronique que M. Reiss conseille l'usage de ce remède, qu'il considère comme une ressource d'autant plus précieuse, que les autres moyens restent trop souvent sans effet, tandis que celui-ci procure au moins une amélioration momentanée dans les plus graves circonstances, et que, sans jamais être nuisible, il suffit quelquefois pour amener une guérison inespérée. Il donne cet extrait seul et en nature, sous forme de pilules de 20 centigr., dont on fait prendre de 4 à 6 par jour. (*Journ. de Méd., avril* 1843). Enfin, M. Bergasse a rapporté l'observation d'une diarrhée chronique extrêmement grave, guérie par l'administration intérieure de 30 grammes de baies d'airelle. (*Bouchardat, ann. de therap., an.* 1844, *p.* 80).

La canneberge, vaccinium oxycoccos. L. qui croît dans les marais ; l'airelle rouge, vaccinium vitis idœa. L., qui habite les Alpes et les Vosges, ont les mêmes propriétés que l'airelle.

Les fruits du *pommier*, de la *ronce*, du *fraisier*, du *cerisier*, etc., jouissent également de propriétés acides, et peuvent être employés aux mêmes usages que les végétaux précédents.

PLANTES ASTRINGENTES.

ROSACÉES.

TORMENTILLE DROITE.

Tormentille, Tourmentille, Tormentille redressée, Tormentille tubéreuse; Blodrot, Tormentilla erecta. L., *Tormentilla.* Dod., *Tormentilla sylvestris.* Bauh., *Tormentilla vulgaris.* Park., *Pentaphyllum tormentilla dictum.* Moris., *Potentilla tormentilla erecta.* Scop., *Fragaria tormentilla officinarum. Crantz, Consolida rubra.* Tabern., *Heptaphyllon.* Fuchs.

La tormentille est une plante vivace qui fleurit en Juin et Juillet. Elle croît spontanément dans les bois et les pâturages ombragés. On emploie les racines.

La racine de tormentille est tuberculée, ronde vers la partie supérieure, rougeâtre en dedans, noirâtre en dehors, pourvue de beaucoup de fibriles. Son odeur est nulle, sa saveur styptique et un peu aromatique.

Elle contient, d'après Meissner, près d'un cinquième de son poids de tannin, trois dixièmes, à peu près, de gomme, de la myricine, de la cérine, de la résine, du rouge de tormentille, de l'extrait gommeux, de l'extractif, des traces d'huile volatile, de la fibre ligneuse, de l'eau. (*Journ. de chim. méd., t.* 6, *p.* 537).

La tormentille est un astringent d'autant plus précieux, qu'il réunit un principe styptique très-énergique, et un principe gommeux très-abondant, qui en tempère l'activité. Elle excelle, d'après Haller, sur toutes les autres plantes styptiques. (*Mat. méd. ext. de Haller, t.* 2, *p.* 69).

La racine de tormentille a été fortement recommandée dans la diarrhée et la dyssenterie : Une femme, âgée de 63 ans, avait, depuis trois semaines, un dévoiement très-intense, accompagné de coliques, de borborysmes; elle avait 40

selles au moins dans les 24 heures ; l'appétit était nul. Nous lui prescrivons sans succès, le diascordium et l'eau de riz. Nous avons recours à la décoction de tormentille, (1/2 once pour deux livres d'eau, à réduire à une livre) qui guérit la malade au bout de 48 heures.

Une petite fille, de onze ans, d'une constitution très-débile, a chaque jour, 12 à 14 selles glaireuses, sanguinolentes, avec tenesme et tranchées de ventre. La maladie dure depuis 15 jours. Nous lui prescrivons la décoction de tormentille, (une poignée pour deux livres d'eau) à prendre par tasse dans la journée. Dès le second jour de son usage, l'amélioration est notable ; elle n'a plus que six selles dans les 24 heures ; au bout de trois jours, la malade est complètement rétablie.

Une femme, âgée de 46 ans, offrait des symptômes analogues à ceux que nous venons de relater. La maladie datait de 15 jours. Elle fut parfaitement guérie, en 3 jours, au moyen de la décoction dont il s'agit.

La tormentille a été recommandée dans le traitement des hémorrhagies. Gorter rapporte qu'en Belgique les habitants des campagnes emploient ce remède pour arrêter l'hématurie à laquelle leurs troupeaux sont sujets. (*Linn. Flor. Suec., p.* 459).

Une femme, âgée de 49 ans, bien réglée, d'une constitution grêle et d'un tempérament lymphatico-nerveux, ayant éprouvé des attaques de ménorrhagie à différentes époques, nous fit appeler le 17 octobre 1841 : elle se trouvait dans un état de faiblesse extrême, par suite d'une hémorragie utérine très-abondante, qui durait depuis trois semaines. (1/2 once de tormentille en décoction dans 2 pintes d'eau, à prendre par tasse dans la journée.) Le 18 même état. Nous doublons la dose de tormentille. Le 19 l'écoulement sanguin est considérablement diminué. Le 20 guérison. Nous avons eu occasion de revoir la malade quinze jours après ; elle nous a affirmé que l'hémorragie n'avait plus reparu.

S'il faut en croire quelques médecins, la tormentille aurait

également réussi dans la fièvre intermittente, la leucorrhée, etc.

A l'extérieur, on prescrit la décoction de cette plante, pour raffermir les gencives, résoudre les contusions, etc. Le remède suivant a été chaleureusement recommandé, contre le panaris, par le Docteur Morin, de Rouen :

On fait sécher au four la racine de tormentille, on la pulvérise, et au moyen d'un jaune d'œuf, on lui donne une consistance pâteuse ; on étend sur un linge une ou deux lignes d'épaisseur de cette pâte, et on en enveloppe la partie malade : on doit de plus avoir la précaution de recouvrir le tout d'un cataplasme ordinaire, afin de retarder la dessiccation de la pâte par la chaleur de la partie malade. (*Bull. de thérap., nov.* 1839). Ce moyen a également réussi, entre les mains d'un médecin belge, le docteur Rees, sur 14 personnes affectées de panaris. (*Bull. méd. belge, mars* 1840, *p.* 63).

Nous terminerons ce que nous avions à dire de la tormentille, en mentionnant ici les réflexions que cette plante, éminemment utile, a suggéré à MM. Merat et Delens. D'après ces praticiens : « La tormentille est un des meilleurs astringents » indigènes connus, c'est une plante trop négligée, et sa » racine, sous le seul rapport économique, devrait être re- » cueillie avec soin et employée plus qu'on ne fait. » (*Dict. de mat. méd., t.* 5, *p.* 491).

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 1/2 gros à 1 gros. *Décoction :* 2 gros à 1 once pour 2 livres d'eau.

POTENTILLE ANSERINE.

Anserine, Argentine, Bec d'oie, Agrimoine sauvage, Pentaphylloïdes ; Potentilla Anserina. L., *Potentilla.* Bauh., *Argentina.* Dod., *Fragaria, Anserina.* Crantz.

Cette plante vivace est très-commune sur les berges des rivières, au bord des ruisseaux et des fossés humides. On emploie l'herbe.

L'argentine a une saveur styptique très-prononcée ; sa décoction noircit par le sulfate de fer.

Sa propriété astringente était déjà connue du temps de Dioscoride, qui la considère comme un remède efficace, dans la ménorrhagie, la dyssenterie et autres flux de ventre, la leucorrhée. (*Matthiol, sur Diosc., p.* 383). Dans un temps beaucoup plus rapproché de nous, nous voyons notre compatriote Dodoens s'exprimer en ces termes sur l'argentine : « *Sanguinem autem undequaque fluentem reprimit,* » *menses mulierum sistit, hœmoptoïcis ac dyssentericis utilis.* » *Valet et alias alvi fluxiones...* » (*Stirp. hist., p.* 600). Tournefort a obtenu des résultats avantageux de cette plante dans la leucorrhée. (*Hist. des pl. des env. de Paris, t.* 1, *p.* 56). Degner rapporte que dans une épidémie de dyssenterie qu'il observa, en 1736, plusieurs malades eurent à se louer de la décoction d'argentine dans du lait. Il ajoute, à propos de cette épidémie, qu'un charlatan se vantait de guérir cette maladie en trois jours : son remède consistait en une décoction d'argentine dans du lait mélangé d'un peu d'eau, auquel on ajoutait un peu de fleur de froment, de la noix muscade, des jaunes d'œufs, de l'huile d'olive et du sucre. (*Hist. medic. de dyssent. etc., p.* 146). J'ai connu, à Liége, un individu qui avait, disait-il, un remède infaillible pour guérir la dyssenterie : ce remède consistait à faire bouillir une poignée d'argentine dans 1 pinte de lait. Cette plante nous a été utile dans le traitement de plusieurs espèces de flux, qui avaient leur siége dans le tube digestif. Nous rapportons, ici, les faits les plus marquants que nous avons pu recueillir en sa faveur.

Louise Secret, âgée de 50 ans, d'une constitution forte, éprouve le 21 août 1846 les symptômes suivants, après s'être exposée, pendant trois heures, à une pluie battante : vomissements séreux souvent répétés, selles de même nature, très-fréquentes, précédées de coliques assez fortes, légères crampes dans les mollets, inappétence, céphalalgie, abattement, sueurs copieuses. Elle prend, sans le conseil d'un médecin, une décoction d'argentine. (1 poignée pour 2 pintes

d'eau.) Ce remède la soulage, presque instantanément; lorsque nous la vîmes, le jour suivant, il ne lui restait de sa maladie qu'un peu de céphalalgie, et de lassitude dans les membres.

La nommée Louise Sotin, âgée d'une cinquantaine d'années, ouvrière dans une filature de coton, d'une constitution faible, d'un tempérament lymphatique très-prononcé, offrait, à peu près, les mêmes symptômes que ceux relatés dans l'observation précédente, lorsqu'elle nous fit appeler dans le courant de juin 1846. La maladie datait de huit jours. Nous lui prescrivons 1 grain d'extrait aqueux d'opium, en solution dans 4 onces d'eau distillée, à prendre par cuillerée d'heure en heure. Le jour suivant, la malade se trouve dans le même état que la veille; nous trouvons sur sa table une certaine quantité d'argentine qu'elle se dispose à avaler, après l'avoir préalablement coupée menu et associée à un jaune d'œuf; ce remède lui a été conseillé par une de ses amies. Nous profitons de cette circonstance, pour lui prescrire cette plante, en décoction, à la dose d'une poignée environ pour 2 livres d'eau, à prendre par tasse d'heure en heure. A notre visite du lendemain, nous apprenons que les vomissements et le dévoiement ont cessé depuis la veille au soir, ainsi que le cortége des autres symptômes; mais elle se plaint d'éprouver de vives douleurs en urinant. Prescription : tisane de graine de lin, mixture camphrée. Ces nouveaux accidents cèdent, au bout de 48 heures, et la malade reprend ses occupations habituelles.

Une petite fille, âgée de 9 ans, scrophuleuse, était malade depuis huit jours lorsqu'on vint réclamer nos soins, le 26 janvier 1847. Il y avait dévoiement, selles au nombre de 10 environ dans les 24 heures, accompagnées de coliques, de borborysmes; anorexie, soif, céphalalgie, lassitude dans les membres. Prescription : décoction d'argentine, *ut suprà*, à prendre par tasse. A mesure que la malade prend de cette tisane, la fréquence des évacuations diminue. La guérison a lieu au bout de deux jours.

Un maréchal ferrant, âgé de trente ans, d'une constitution robuste, et jouissant habituellement d'une bonne santé, éprouvait le même ensemble de symptômes que la malade qui fait le sujet de l'observation précédente; il fut guéri, en deux jours, au moyen de la décoction d'argentine (1 poignée 1/2 pour 2 pintes d'eau, à prendre par tasse dans la journée.)

Un petit garçon, âgé de 13 ans, lymphatique, faible de constitution, a le dévoiement depuis trois jours; il a douze selles, en 24 heures, de consistance et de couleur de petit lait; langue couverte d'un enduit jaunâtre, céphalalgie, soif, inappétence, un peu d'accélération dans le pouls et de chaleur à la peau. Prescription : tisane d'argentine, *ut suprà*. Guérison en 48 heures.

Le même moyen nous a réussi, tout récemment, chez trois enfants de la même famille qui offraient des symptômes analogues à ceux que nous avons rapportés dans les observations précédentes.

L'argentine a encore été recommandée dans le traitement de la fièvre intermittente, et, sous ce rapport, Boerhaave l'estimait à ce point, qu'il la considérait comme l'émule du quinquina! (*Hist. pl., t.* 1., *p.* 60).

POTENTILLE RAMPANTE.

Pipeau, *Quintefeuille*, *Quintefeuille rampante*, *Potentilla reptans.* L., *Quinquefolium majus repens.* Bauh., *Quinquefolium supinum, vel repens.* Dod., *Quinquefolium.* Matth., *Pentaphyllum.* Brunf., *Fragaria Pentaphyllum.* Crantz.

Cette plante vivace est très-commune sur le bord des chemins, des haies, des fossés, etc.

Hippocrate avait déjà observé que la racine de potentille rampante était susceptible de guérir la fièvre intermittente; (*De morb., lib.* 11, *p.* 473) et, longtemps encore après lui, les médecins et les gens du peuple, continuèrent à la regarder comme un médicament fébrifuge qui n'était point à dédaigner. (*Ray. Hist. pl., t.* 1., *p.* 610.) Senac eut, plus d'une fois,

occasion de constater la propriété anti-fébrile de cette plante dans les fièvres intermittentes opiniâtres. (*De rec. feb. interm. nat., p.* 185). Chomel assure que ce médicament lui a réussi, dans des cas de dyssenterie et de diarrhée où l'ipécacuanha avait échoué. (*Pl. us., t.* 2, *p.* 296). D'autres praticiens l'ont vanté pour guérir les affections de la gorge et les ulcères de la bouche. On administre la racine en décoction, à la dose d'une demi-once à une once pour une pinte d'eau. Les feuilles ont les propriétés de la racine, mais à un moindre degré.

BENOITE.

Benoite caryophyllée, Benoite officinale, Gariot, Galiote, Herbe bénite, Herbe Saint-Benoît, Récise, Racine de géroflée, Sanicle de montagne, Lagophthalmus ; Geum urbanum. L., *Caryophyllata offic.*, *Caryophyllata vulgaris.* Bauh., *Caryophyllata urbana.* Scop., *Caryophyllata.* Dod., *Benedicta.* Gesn., *Herba benedicta.* Brunf., *Cortusa. Diosc.*

La benoite habite les haies et les bois. Elle fleurit en juin et juillet. On emploie la racine.

La racine de benoite est de la grosseur d'une plume à écrire, garnie de filaments capillaires, brune en dehors, rougeâtre en dedans, d'une odeur de girofle, qui se perd par la dessiccation, d'une saveur astringente, aromatique et un peu amère.

Elle contient du tannin, une huile volatile plus pesante que l'eau, de la résine, une substance insoluble, analogue à l'adraganthine. (*Journ. de pharm., t.* 5 , *p.* 310).

Il y a, à peu près, 150 ans qu'un médecin anglais, nommé Hulse, fut le premier à préconiser la racine de benoite contre la fièvre intermittente. (*Ray. Hist. pl., t.* 1, *p.* 607). Leclerc, médecin à Avesne, dans un ouvrage publié à Lille, en 1683, rapporte qu'il a guéri plusieurs fois la fièvre tierce au moyen de cette racine : il en faisait digérer, pendant 24 heures, deux gros dans quatre onces de vin ou de bière, et cette préparation était administrée au commencement de l'accès. (*De morb. pauperum, p.* 129). Chomel s'est assuré que cette plante guérit la fièvre intermittente.

C'est à Buchhave, médecin Danois, que nous devons les expériences les plus nombreuses en faveur de la propriété anti-fébrile de la benoite. Ce médecin, dans un ouvrage publié sur cette plante (*Observ. circà rad. gei urbani*), la considère comme un puissant fébrifuge. Il cite plus de trois cents observations de fièvres intermittentes vernales et autumnales, guéries par son seul usage. Weber, professeur à l'université de Kiel, et Kock, son élève, employèrent la benoite avec le plus grand succès, sur plus de 200 individus affectés de fièvres intermittentes de différents caractères. (*De nonnullorum feb. virt*). Gilibert a eu de fréquentes occasions d'employer ce fébrifuge, et il assure qu'il lui a procuré autant de guérisons que le quinquina. (*Bodart. Cours de mat. méd. compar.*, *t.* 1, *p.* 196). Franck, en 1804, eut occasion de l'administrer à un grand nombre fiévreux, et il en obtint des résultats tellement favorables, qu'il affirme que dans tous les cas où l'écorce du Pérou est indiquée, on peut lui substituer avantageusement la racine de benoite. (*Journ. de Hufeland*).

Leroi a administré cette racine à 40 malades, affectés de fièvre intermittente simple. Sur ce nombre, 27 furent guéris au bout de 10 jours, et tous le furent, parfaitement, au bout de six semaines. On administrait une once de racine dans les fièvres quotidiennes, et 2 onces dans les fièvres quartes. (*Bull. de l'école de médecine de Paris*, 1806, *p.* 20). Enfin, plusieurs autres praticiens, tels que Gros-Jean, médecin à Plombières, Laurentz, Stoll, Bouteille, etc., eurent également à se louer des propriétés fébrifuges de la benoite. A côté de ces témoignages, en faveur des propriétés anti-fébriles de la benoite, nous devons citer celui de Lund qui lui est contraire, et qui l'a administrée sans succès à un certain nombre de fiévreux. D'après Pidoux et Trousseau (*Traité de thérap.*, *t.* 2, *p.* 342), les expériences de Bretonneau auraient confirmé le témoignage de Lund, et mis la benoite à côté du houx, du lilas, etc. Quoi ! parce que MM. Bretonneau et Lund emploient la benoite sans succès, chez un certain nombre de fiévreux,

on prétend que cette plante ne guérit pas la fièvre ! et sans autre forme de procès on la condamne à l'oubli ! étrange logique, que celle qui attribue à quelques faits isolés, le pouvoir de détruire des centaines de faits !

Plusieurs praticiens ont encore préconisé la benoite dans d'autres affections, telles que la diarrhée, la dyssenterie, les hémorrhagies, la leucorrhée, la coqueluche, etc.

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 1/2 gros à un gros. *Décoction :* 1 once pour 2 livres d'eau réduites au tiers.

RONCE.

Ronce frutescente, Ronce des haies, Ronce commune, Mûrier des haies, Roumi, Mûre sauvage, Amaurié; Rubus fruticosus. L., *Rubus.* Cam., *Rubus vulgaris.* Bauh, , *Rubus major.* Dod., *Rubus magnus.* Dalech.

Arbrisseau très-commun dans les bois, les haies, les buissons, etc.

Les feuilles de ronce ont une saveur astringente. On se sert quelquefois de leur décoction en gargarismes, dans les affections de la gorge, des gencives, etc. Cette décoction est également employée dans la diarrhée, la dyssenterie, etc.

On pourrait employer, aux mêmes usages, les autres espèces du genre qui habitent le sol de la France et de la Belgique.

AIGREMOINE.

Eupatoire, Grimoino, Soubeirette; Agrimonia Eupatoria. L., *Agrimonia officinarum.* Lob., *Eupatorium.* Dod., *Lappula hepatica.* Trill., *Eupatorium vulgare.* Trag.

Plante vivace commune au bord des bois, des chemins, des champs et dans les pâturages secs.

L'aigremoine jouit, à l'état frais, d'une odeur aromatique; sa saveur est amère et un peu astringente. Elle contient un peu d'huile essentielle, et du tannin en assez grande quantité.

Plusieurs auteurs ont recommandé cette plante dans certaines affections chroniques du foie, de la rate, les flux muqueux

chroniques. Wedel et Alibert trouvent ce médicament utile dans l'hématurie, la gonorrhée, la leucorrhée. Pallas l'a vu mettre en usage contre les vers chez les animaux domestiques. (*Voyag, t.* 1., *p.* 313). Huzard s'en est servi pour déterger les ulcères sanieux, chez ces animaux. Forestus conseille son usage à l'extérieur, étant cuite dans le vin ou le vinaigre, dans les inflammations du scrotum et des testicules. (*Observ., lib.* 27, *p.* 593). On l'emploie aussi, et sous forme de gargarisme, dans les affections chroniques de la gorge.

L'infusion d'aigremoine fournit une boisson agréable, assez analogue à celle du thé ordinaire. Nous en faisons très-fréquemment usage, depuis une vingtaine d'années, et il ne nous est pas encore arrivé de nous en dégoûter.

Doses, mode d'adm. *Infusion :* Une à 3 pincées pour 2 livres d'eau.

L'Ulmaire ou reine des prés, Spiræa ulmaria. L., Jolie plante vivace, qui croît en abondance dans nos prés; la filipendule, spiræa filipendula. L., qu'on rencontre dans les bois sablonneux peuvent être employées aux mêmes usages que l'aigremoine.

PRUNIER ÉPINEUX.

Prunelle, Prunellier, Fourdinier, Épine noire, Pélotte, Pélossier, Agrenas, Agruna, Agrunella, Cavéron, Cravichon, Crequier ; Prunus spinosa L., *Prunus sylvestris.* Black., *Prunella.* Pharm. , *Prunus Acacia.* Crantz, *Acacia germanica. Officin.*

Cet arbrisseau est commun dans nos haies et nos bois. On emploie l'écorce et les feuilles.

L'écorce de prunellier est d'une saveur astringente. Elle contient beaucoup de tannin. Haller affirme qu'on en prépare une encre qui l'emporte sur celle qu'on fait avec la noix de galle.

On lit dans Murray, que les fleurs de cet arbrisseau sont un remède populaire pour se purger. On en fait une infusion, très-saturée, avec l'eau, le petit lait, le vin ou la bière. (*Ouv. cité.,*

t. 3, *p.* 235). Ce remède, selon Bauhin, convient plutôt aux personnes faibles qu'aux gens robustes, car il en faut une once et même plus, pour produire une seule évacuation alvine. (*Hist. plant.*, *t.* 1, *p.* 196). Lewis assure que leur infusion, édulcorée avec le sucre ou avec leur sirop, convient particulièrement aux enfants.

Les fruits, encore verts, du prunellier sont d'une âpreté extraordinaire. On en préparait autrefois un extrait fort astringent, appelé acacia nostras, et dont on faisait un fréquent usage dans les hémorrhagies, la dyssenterie, la diarrhée, etc. Ces fruits, à leur maturité, cessent d'être astringents, et paraissent, au contraire, jouir de propriétés laxatives. Les habitants des campagnes s'en servent quelquefois pour préparer, en les écrasant, une boisson aigrelette.

L'écorce de la racine a été employée avec succès par Nebelius dans le traitement de la fièvre intermittente. (*Act. natur cur.*, *v.* 5, *p.* 395). Juch, de Munich, la considère comme le meilleur succédané de l'écorce du Pérou. (*Journ. de littér. étrang.*, *t.* 9, *p.* 57). Coste et Willemet l'ont administrée à quatre fébricitants ; trois furent guéris; elle manqua son effet sur le quatrième. (*Ouv. cité, p.* 66). Roques a également recueilli quelques observations en faveur de son action fébrifuge; mais elle ne lui a été d'aucun secours dans quelques fièvres, d'une nature rebelle, qui ont cédé parfaitement à l'administration du quinquina. (*Plant. us. indig.*, *etc.*, *t.* 2, *p.* 76).

Poiret rapporte que dans le Nord, on boit, comme du thé, l'infusion faite avec les feuilles de cet arbrisseau. (*Hist. philos. des plantes de l'Europe, t.* 6, *p.* 449) Ce thé, d'après Mérat, jouirait d'une certaine odeur, et aurait assez les apparences de celui de la Chine; mais son infusion serait nauséeuse et purgative. (*Dict. cit.*, *t.* 7, *p.* 589).

Doses, mode d'adm : *Poudre de l'écorce* : Un demi gros à 3. *Décoction :* Deux à trois gros pour 2 verres de colature.

ROSIER DE FRANCE.

Rose de provins, *Rose officinale*, *Rosier gallique*, *Rose rouge*; *Rosa gallica*. L., *Rosa rubra multiplex*. Bauh., *Rosa provincialis rubra*. Ray.

Cet arbrisseau, abondamment cultivé dans nos jardins, croît spontanément dans les montagnes de l'Auvergne, de l'Orléanais, de la Tourraine.

Les pétales de la rose, qui sont la partie usitée en médecine, sont doués d'une saveur astringente. Ils contiennent, d'après Cartier (*Journ. de pharm., nov.* 1831), une matière grasse, une huile essentielle, de l'acide gallique, une matière colorante, de l'albumine, du tannin, des sels de potasse et de chaux, de la silice, de l'oxide de fer.

La rose est considérée comme astringente, tonique et stomachique. Son usage est très-répandu, et elle figure dans un grand nombre de préparations officinales. Sa conserve est recommandée dans les hémorrhagies, les flux de ventre, la leucorrhée, les sueurs trop abondantes, et dans toutes les affections par atonie. Une foule d'auteurs, tels qu'Avicenne, Mésué, Forestus, Variola, Rivière, Buchan, Kruger, etc., prétendent avoir guéri, au moyen de la conserve de rose, des individus affectés de phthisie pulmonaire !

Le miel et le vinaigre rosat s'emploient, en gargarismes, dans les affections de la gorge et de la bouche. L'infusion des pétales de rose peut remplacer ces préparations dans les mêmes cas. Ces pétales, infusés dans le vin ou dans l'eau, s'emploient, à l'extérieur, comme résolutifs : On emploie, à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital de la charité de Paris, contre les ulcères indolents, des fomentations vineuses préparées avec roses rouges, 1 partie qu'on fait infuser, pendant 1/2 heure dans du vin rouge très-chaud, 16 parties. (*Foy. Formul., p.* 237.)

Doses, mode d'adm. *Infusion :* 1/2 once pour 2 livres d'eau. Conserve : 3 à 4 onces. Miel rosat : 1 à 3 onces.

POMMIER.

Pommier commun, *Pyrus malus*. L., *Malus communis*. Lam.

Cet arbre fruitier croît spontanément dans les bois et les haies. On en cultive un grand nombre de variétés.

L'écorce de la racine de pommier est douée d'une saveur amère et astringente. Elle contient, d'après Stas et Deconinck, un principe nouveau qu'ils appellent phloridzine. (*Mém. sur les propr. et l'analyse de la phloridzine.*)

La phloridzine est une matière cristalline, d'un blanc mat tant soit peu jaunâtre, ordinairement en cristaux, disposés en houpes soyeuses, dont les aiguilles partent d'un centre commun ; sa saveur d'abord douceâtre, devient bientôt amère, et, ensuite astringente.

S'il faut en croire plusieurs médecins recommandables, la phloridzine serait un fébrifuge aussi efficace que l'écorce du Pérou. Ce médicament a réussi, quarante-deux fois, entre les mains de M. Deconinck. Il regarde, en conséquence, ce nouveau fébrifuge, comme aussi certain que le sulfate de quinine. (*Bull. de l'acad. des sc. de Brux.*, *t. 4*, *p.* 94.)

Demeuninck, praticien distingué de Gand, Guislain et Vancoetsem professeurs à l'université de cette ville, ont également expérimenté la phloridzine dans la fièvre intermittente. Sur 28 malades traités par le professeur Vancoetsem, il a obtenu 19 guérisons complètes, et 6 incomplètes ; dans trois cas le médicament a échoué. M. Guislain a échoué 2 fois sur 3, et l'a administré six fois sans le moindre succès. (*Ann. de méd. belge et étrang.*, *août* 1836.) Nous devons à M. Mathyssen, d'Anvers, cinq observations en faveur du même médicament dans la maladie dont il s'agit. (*Bull. méd. belge*, *oct.* 1836.) Colson, directeur de l'hôpital militaire de Gand, l'a administré à 12 fiévreux, et a obtenu dix cas de guérison. (*Bull. de la soc. de méd. de Gand*, *t. 2*, *p.* 108.) Le docteur Vanleuw l'a vu réussir dans 23 cas. Leroy, de Versailles, en a

obtenu les plus grands succès dans un grand nombre de cas. Hanegraeff, d'Anvers, a administré ce médicament à 122 fiévreux, et il a obtenu 114 cas de guérison (*Ann. de la soc. de méd. de Gand.*)

Le prince, Louis-Lucien, Bonaparte prétend que la phloridzine n'agit d'une manière énergique, que quand les sels de quinine échouent, et qu'elle s'est montrée sans effet, dans plusieurs cas où les sels de quinine ont réussi. Tout en avouant que cette nouvelle substance n'est pas un remède aussi constant, dans ses effets, que les sels en question, il le recommande, néanmoins, à l'attention des médecins Italiens. (*Bouchardat. Ann. de thérap., ann.* 1843.)

Différents procédés ont été inventés pour extraire la phloridzine. Voici celui que nous avons imaginé, et qui nous paraît devoir mériter la préférence, à cause de sa simplicité : On fait bouillir, pendant trois heures environ, une partie d'écorces fraîches de racines de pommier, dans huit parties d'eau de pluie; on décante, on verse sur le résidu une quantité d'eau égale à la première, et on fait bouillir de nouveau pendant deux heures. Le produit de ces deux décoctions, évaporé jusqu'à réduction d'un tiers, laisse déposer, au bout de 24 heures de repos, une grande quantité de phloridzine, sur les parois du vase qui le contient.

Doses, mode d'adm. Deconinck administre cette substance à la dose de 10 à 14 grains, 1 heure avant l'accès.

POLYGONÉES.

BISTORTE.

Renouée Bistorte ; Polygonum Bistorta. L., *Bistorta.* Cam., *Bistorta major radice magis intorta.* Bauh., *Sempentaria vulgaris rubra.* Trill.

Cette plante vivace habite les près et les pâturages des montagnes, où elle fleurit en juin et juillet. On emploie la racine.

La racine de bistorte est plus ou moins grosse, contournée

sur elle-même, brune à l'extérieur, rougeâtre à l'intérieur, d'une odeur herbacée à l'état frais, inodore à l'état sec, d'une saveur astringente très-prononcée. Elle contient beaucoup de tannin, d'acide gallique, de mucilage et d'amidon.

La bistorte est un des meilleurs astringents connus. On l'a employée dans les hémorrhagies, dites passives, la diarrhée, la leucorrhée. Cullen employait ce médicament, soit seul, soit mêlé avec la gentiane, pour combattre les fièvres intermittentes. (*Mat. méd., t. 2, p. 42*). Wauters l'a administré à 50 fiévreux ; sur ce nombre 14 furent guéris radicalement, 23 en éprouvèrent une certaine amélioration, le reste n'en obtint aucun soulagement. (*Repert. remed. indig., p. 181.*)

La racine de bistorte est employée comme aliment, en Sibérie, après avoir été dépouillée de sa stypticité, en la faisant bouillir dans l'eau. (*Murray. Apparat. méd., t. 4, p. 409.*)

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 1/2 gros à 2. *Décoction :* 1/2 once à 1 once pour 2 livres d'eau.

RENOUÉE.

Renouée des oiseaux, Aviculaire, Achée, Centinode, Herbe des Saints-Innocents, Herbe à cent nœuds, Herbe de pourceau, Langue de passereau, Herniole, Fausse senile, Sanguinaire, Tire-goret, Trainasse ; Polygonum aviculare. L., *Polygonum latifolium.* Bauh., *Centinodia.* Brunf., *Polygonum mas.* Dod., *Sanguinalis maxima.* Gesn.

Cette plante croît abondamment, sur le bord des chemins, dans les champs, etc. On la rencontre souvent dans les rues peu fréquentées de nos cités les plus populeuses, et, jusque sur le seuil des maisons rustiques.

La renouée est inodore ; sa saveur est légèrement astringente. Sa décoction, qui est d'un goût fade, noircit légèrement par l'addition du sulfate de fer.

« La renouée traînasse, dit Poiret, quoique dédaignée, » foulée aux pieds, assez souvent couverte de poussière et de » boue, n'en est pas moins une plante des plus intéressantes,

» et qui mérite, par ses grands services, une place honorable » parmi les végétaux utiles. » (*Hist. des pl. de l'Europe, t. 4, p. 41.*)

L'usage médicinal de cette plante remonte à la plus haute antiquité. Dioscoride affirme que son jus, pris en breuvage, a la vertu de resserrer, et qu'il est bon à ceux qui crachent le sang, à l'abondance de la colère, au flux de ventre, et à ceux qui ne peuvent uriner que goutte-à-goutte. (*Matth. sur Diosc., p. 364.*) La plupart des auteurs anciens parlent de la renouée, comme d'un remède excellent, pour guérir les hémorrhagies, la dyssenterie, le vomissement. Dans des temps plus rapprochés de nous, nous voyons Camérarius en faire l'éloge, et la recommander dans l'hématémèse. Scopoli en faisait un usage avantageux dans la diarrhée. (*Flor. carn., p. 423.*) Chomel, qui avait observé ses bons effets sur les gens de la campagne, la considère comme un spécifique dans la dyssenterie. (*Hist. des pl. us, 4^me^ édit., t. 2, p. 375.*) Willemet rapporte que les médecins vétérinaires font une espèce de secret de la renouée, contre l'hématurie des vaches. (*Flor. économ., t. 1, p. 457.*)

La renouée n'était plus employée en médecine ; les éloges qu'on lui avait prodigués l'avaient, comme tant d'autres plantes, jetée dans un discrédit complet, lorsque, tout récemment, le docteur Levrat vint, de nouveau, attirer sur elle l'attention des praticiens. Ce médecin cite trois cas de diarrhée, qui, après avoir résisté à l'eau de riz, aux fécules, et au laudanum, furent avantageusement combattus par une forte décoction de renouée. Il ajoute que, pendant les chaleurs de l'été, de 1842, il a traité de la même manière, avec un succès presque constant, tous les flux diarrhéïques pour lesquels il a été consulté. Les faits que nous allons rapporter, prouvent que ce remède a également réussi, entre nos mains, dans le traitement de la diarrhée.

*Nous fûmes appelés, le 4 octobre 1846, à une heure assez avancée de la nuit, dans un des faubourgs de Tournai, chez un Journalier, âgé de 72 ans. Cet homme était affecté, depuis

la veille, d'un dévoiement très-abondant (30 selles, au moins, dans les 24 heures). Au reste le malade ne présentait ni coliques, ni borborysmes, comme c'est l'ordinaire en pareil cas ; seulement il était réduit à un état de faiblesse extrême. Nous eûmes d'abord l'idée de recourir à une décoction d'argentine; mais il nous fut impossible de nous procurer cette plante, à cause de l'obscurité de la nuit. La renouée croissait en abondance près du seuil de la porte. Nous prescrivîmes sa décoction (2 poignées pour 2 pintes d'eau, à prendre par tasse d'heure en heure). Au bout de quelques heures de son administration, le dévoiement cessa complètement. Deux jours après, le malade reprit ses occupations habituelles.

Le nommé P. Pierreuse, âgé de 30 ans, faiseur de bas, d'une constitution faible, offrait les symptômes suivants, lorsque nous le vîmes, le 11 août 1847 : abdomen gonflé, douloureux, borborysmes, évacuations alvines séreuses, se renouvelant à tout instant, et précédées de coliques très-intenses, inappétence, langue saburrale, céphalalgie sus-orbitaire, sentiment de fatigue dans les membres. (Décoction de renouée, 2 poignées pour 3 pintes d'eau, cataplasme de farine de lin sur le ventre). Au bout de 6 heures, il y a amendement dans tous les symptômes. Le 12 le mieux continue : le dévoiement a cessé. (Même prescription.) Le 13 le malade n'éprouve plus que quelques légères douleurs dans le ventre ; il reprend ses occupations habituelles.

Le nommé Henri Berlutteau, âgé de 33 ans, ouvrier terrassier, d'une constitution faible, fut pris, le 13 août 1847, d'un dévoiement très-intense, après avoir bu beaucoup d'eau froide étant en sueur. Il offrait les symptômes suivants au 19 août : 20 selles et au delà dans les 24 heures, précédées de coliques très-intenses, borborysmes, anorexie, soif, céphalalgie, abattement, sentiment d'ardeur à l'anus, légère accélération du pouls, un peu de chaleur à la peau. (Décoction de renouée, *ut suprà*). Le 20 amendement considérable des symptômes : le malade n'a eu que 4 selles dans les 24

heures. (Même prescription). Le 21 les symptômes sont les mêmes que la veille ; le malade attribue cet état stationnaire aux aliments qu'il a pris. (Continuation du traitement.) Le 22 la maladie a entièrement cessé.

La veuve Thiébaut, âgée de 54 ans, d'un tempérament nerveux, offrait un ensemble de symptômes analogue à celui de l'observation qui précède. La maladie durait depuis 15 jours, et avait résisté à tous les moyens qu'on avait employés. Nous la mîmes à l'usage de la décoction de renouée. Dès le premier jour de son administration, il y eut un amendement considérable dans les symptômes. On continua l'usage de la même décoction pendant quatre jours. Au bout de ce temps, il ne restait plus aucune trace de la maladie.

Un fermier, âgé de 70 ans, avait, depuis trois semaines, un dévoiement très-copieux, qui avait résisté à une foule de remèdes. Nous lui conseillâmes l'usage de la décoction de renouée. Sous l'influence de cette médication, le dévoiement cessa au bout de quelques jours.

Je pourrais ajouter six autres faits en faveur de la renouée. Ces observations, dont le détail fatiguerait le lecteur, sont analogues à celles que nous venons de citer. Nous recommandons vivement cette plante à l'attention du praticien des campagnes; elle lui sera d'autant plus utile, qu'elle est plus fréquente, et que la maladie qu'elle est appelée à combattre, se rencontre chaque jour dans la pratique.

Les semences de la renouée, s'il faut en croire quelques auteurs, seraient émétiques et purgatives. Elles exhalent, lorsqu'elles sont réduites en poudre, une odeur nauséabonde. Ce fait, dit Décandolle, est dans l'état actuel de la science une exception bien marquée aux propriétés ordinaires de la famille: il faudrait observer si cette propriété ne résiderait point ou dans l'embryon, ou dans le spermoderme de cette graine, et si une semblable vertu ne se rencontrerait pas dans les organes analogues des autres espèces de polygonées. (*Essai sur les prop. méd. des pl.*, *p.* 249.)

Doses, mode d'adm. Levrat emploie la formule suivante dans la diarrhée : renouée 20 gram. ; faites bouillir dans 1 litre d'eau ; ajoutez sirop de gomme 100 gram.

PATIENCE AQUATIQUE.

Patience des marais, Oseille aquatique, Parelle d'eau, Britannique; Rumex aquaticus. L., *Rumex vel Lapathum Sativum.* Dod., *Hydrolapathum magnum.* Lob., *Hyppolapathum.* Dalech., *Lapathum palustre.* Tabern., *Rumex palustris.* Trag., *Herba britannica.* Munt.

Cette plante vivace habite les ruisseaux, les étangs, les prairies humides. On emploie la racine.

La racine de patience aquatique est grosse, noire en dehors, blanche en dedans, d'une saveur amère et fortement styptique.

D'après nos expériences, sa décoction, très-concentrée, devient d'un noir très-intense par l'addition du sulfate de fer, et fournit une encre de très-bonne qualité. Nous soupçonnons la présence du fer dans cette racine : en versant dans sa décoction très-concentrée, préalablement aiguisée avec un peu d'acide nitrique, quelques gouttes de solution aqueuse de prussiate de potasse, nous avons obtenu un précipité d'un vert légèrement bleuâtre. Au reste nous invitons les chimistes à faire l'analyse de cette plante, qui nous paraît devoir occuper une place distinguée parmi les astringents.

Peu d'auteurs ont daigné s'occuper de la patience aquatique. Munting la regarde comme l'herba britannica des anciens. Il la trouve utile dans le scorbut et les ulcères qui rongent la bouche et les amygdales. (*Dissert. hist. med. de vera herba britannica.*) Commelin nous apprend que sa racine a été employée, en Frise, pour combattre le scorbut qui régnait parmi les soldats de l'armée Romaine. Linné conseille son usage, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dans les ulcères scorbutiques. (*Flor Sueciæ, p.* 118.) Murray s'étonne qu'une plante qui mérite autant l'attention des médecins, soit aussi peu connue. (*Ouv. cité, t.* 4, *p.* 343). Des médecins de Berlin,

ont expérimenté que la décoction de la racine soit aqueuse, soit vineuse, se montre efficace dans la stomacée, même quand elle ne provient pas de cause scorbutique. (*Act. med. Berol.*, *déc.* 2, *t.* 3. *p.* 12.)

La racine de patience aquatique, si l'on s'en rapporte surtout aux propriétés chimiques et physiques que nous avons signalées, est l'un des meilleurs astringents connus, et nous n'hésitons pas à la placer, sous ce rapport, à côté de la noix de Galle. Nous l'avons administrée dans plusieurs cas où les astringents étaient indiqués, et nous en avons obtenu des résultats avantageux.

Une femme, âgée de 46 ans, bien constituée, avait, depuis 3 jours, une hémorrhagie utérine des plus abondantes; elle perdait, au moins, 2 livres de sang dans les 24 heures. Nous lui prescrivîmes une décoction de patience aquatique. (1/2 once pour deux 2 pintes d'eau, à prendre par tasse dans la journée.) Dès les premières tasses de son administration, l'écoulement sanguin s'arrêta. Par mesure de précaution, nous conseillâmes de continuer, encore quelques jours, l'usage de cette décoction. L'hémorrhagie n'a plus reparu.

Un phthisique, âgé de 50 ans, crachait du sang en abondance depuis plusieurs jours, nous le mîmes à l'usage de la même décoction; l'hémorrhagie disparut au bout de 24 heures.

CUPULIFÈRES.

CHÊNE.

Chêne rouvre, *Gravelin*, *Garies*, *Roble*, *Robre*, *Roure*, *Rouvre*, *Roi des arbres*, *Quesne*; *Quercus robur. L.*, *Quercus.* Fuchs., *Quercus vulgaris.* Lob.

Cet arbre, connu de tout le monde, habite les forêts. On emploie l'écorce et les fruits.

L'écorce de chêne est raboteuse, d'une couleur noire et crevassée au dehors, rougeâtre au dedans. Lorsqu'elle provient de jeunes pousses, elle est lisse et d'un gris bleuâtre à

l'extérieur, d'un rouge pâle, ou presque blanche à l'intérieur; alors aussi elle est bien plus riche en principes astringents. Cette écorce est douée d'une saveur fortement styptique. Réduite en poudre, elle prend le nom de tan.

Toutes les parties du chêne, mais surtout l'écorce contiennent une grande quantité de tannin. Les glands renferment de la fécule en grande quantité.

L'écorce de chêne, prise à l'intérieur, détermine sur les surfaces gastro-intestinales un resserrement fibrillaire très-intense.

C'est surtout contre la fièvre intermittente que l'écorce de chêne a été le plus préconisée. Dehaen la considérait, à cause de sa propriété astringente, comme un bon remède fébrifuge. (*Rat. med.*, *t.* 3, *p.* 231.) Cullen affirme que l'écorce de chêne, mêlée aux fleurs de camomille, guérit la fièvre intermittente. (*Mat. Méd.*, *t.* 2, *p.* 67.) Il résulte, selon Double, des expériences de Wauters, que cette écorce est un bon fébrifuge, surtout si, d'après le conseil de Percival et de Fordyce, on y ajoute une petite quantité de gentiane (*Journ. génér. de Méd.*, *t.* 29, *p.* 223.) « Il existe, dit Barbier, » dans un faubourg d'Amiens, un moulin, où l'on réduit en » poudre l'écorce de chêne. On a remarqué que les ouvriers » qui vivent au milieu de la poussière qui s'échappe de ces » écorces, pendant la pulvérisation, n'étaient jamais atteints » de fièvres intermittentes, pendant que les ouvriers occupés » à d'autres travaux, et les habitants de ce lieu marécageux » et humide, sont fréquemment tourmentés de ces maladies, » en automne surtout. (*Mat. Médic.*, *t.* 1, *p.* 328.) » En mélangeant l'écorce de chêne avec la camomille romaine et la gentiane, on obtient ce que l'on a décoré du nom de quinquina français. Ce mélange a été surtout préconisé par Alphonse Leroy. M. le professeur Fouquier s'en est servi, avec quelque succès, à l'époque où les fièvres intermittentes devinrent épidémiques à Pantin et aux environs de Paris. (*Chomel. Traité des fièvres*, *p.* 311.)

Galien et beaucoup d'autres praticiens après lui, ont employé avec succès l'écorce de chêne dans le traitement de la dyssenterie, de l'hémoptysie et de la leucorrhée. Porta considère cette écorce comme un remède préférable à tous les autres astringents dans les hémorrhagies de l'utérus tant actives, que passives. Il l'administrait en pilules de 2 ou 3 grains répétées de deux en deux heures. Il affirme qu'il a expérimenté ce moyen, pendant trois ans, et qu'il ne l'a vu échouer que deux fois. (*Rev. Méd.*, *t.* 3, *p.* 493, 1827.)

Cette efficacité de l'écorce de chêne, dans le traitement des hémorrhagies, ne nous surprend pas : cette substance a beaucoup d'analogie avec le ratanhia, pour sa propriété astringente, et l'on sait que ce dernier est un médicament héroïque dans la ménorrhagie. Depuis tantôt 20 ans, nous employons fréquemment l'extrait de ratanhia, dans presque tous les flux-sanguins, qui nous tombent sous la main, et dans la plupart des cas, ce médicament répond à nos vœux.

Howison a proposé, tout récemment, la décoction de tan aluné contre l'épistaxis : Il fait bouillir 1/2 once de tan dans 3 livres d'eau réduites à deux; il ajoute 1/2 gros d'alun, et injecte ce liquide dans les narines, ou y introduit des tampons de charpie qui en sont imbibés. (*Rev. Méd.*, *t.* 3, *p.* 306, 1826.) On emploie la décoction de tan, à l'extérieur, dans les chutes de l'anus, dans le relâchement de l'arrière-bouche et des amygdales, dans toutes les cavités où il est nécessaire d'opérer un effet astringent. Elle a surtout été employée dans la blennorrhagie chez la femme. (*Gaz. Méd. de Strasbourg.*, *n°* 21.)

Cullen conseille aux personnes sujettes au mal de gorge, par suite du froid, d'employer le gargarisme suivant, soit pour prévenir la maladie, soit pour la guérir très-promptement : Décoction concentrée d'écorce de chêne 1 livre; alun 1/2 gros; eau-de-vie 2 onces. (*Conspectus des pharm. de Dublin, Londres, etc.*)

Sauter a guéri avec l'écorce de chêne, appliquée localement,

des ulcères putrides, gangréneux, fongueux, qui avaient résisté aux caustiques. (*Museum d. Heilk.*, *t.* 2.) La décoction vineuse de tan a parfaitement réussi à M. Ricord pour guérir des chancres vénériens, suite d'un abcès virulent. (*Traité prat. des Malad. vénér.*, *p.* 282 ; *édit. de Brux.*) Hahnemann recommande contre la grangrène les fomentations avec la décoction d'écorce de chêne. (*Med. chir.*, *zeit*, 1791.) Wisbrek s'est bien trouvé dans la leucorrhée des injections pratiquées avec le même liquide. (*Egr et Medicinsk Tidskrift christiana*, IV.) Le même mode de traitement a été mis en usage, avec succès par Morisset, dans l'hydrocèle et les loupes enkystées. (*Note prés. à l'Acad. des sc.*, *en* 1843.) Mercurialis guérissait avec la décoction de feuilles de chêne les leucorrhées les plus invétérées. (*Trinka.*, *p.* 236.)

Le gland de chêne a été recommandé dans plusieurs maladies. Il était déjà connu, comme médicament, du temps de Tragus, qui prétend l'avoir vu employer, avec beaucoup de succès, dans toutes sortes de flux. (*De stirp. hist.*, *t.* 2, *p.* 1103.) Tournefort rapporte que les glands torréfiés sont usités, en Languedoc et en Provence, pour guérir la diarrhée et la dyssenterie. (*Hist. des pl. qui naiss. aux env. de Paris*, *t.* 1, *p.* 229.) Hufeland affirme que la décoction de glands torréfiés s'est montrée très-efficace dans la coqueluche. (*Journ. génér. de Méd.*, *t.* 62, *p.* 278.) Le même praticien considère le café de glands comme un vrai spécifique contre les indurations et les engorgements abdominaux ! (*Man. de Méd. prat.*, *t.* 2, *p.* 190; *édit. de Brux.*) Baumes prétend qu'on a vu les atrophies scrophuleuses les plus menaçantes disparaître après un long usage de ces glands. (*Du virus scroph.*, *p.* 356.) D'autres praticiens recommandables tels que Schroeder, Stolte, Tuessing se sont également bien trouvés de l'usage de ce médicament dans le traitement des scrophules. (*Journ. génér. de Méd.*; *Sprengel. Hist. de la Méd.*)

Barras a vu des dyspepsies et des douleurs d'estomac céder à l'infusion sucrée de glands torréfiés. Le même remède,

administré après le repas, lui a procuré de nombreux succès dans l'atonie des organes digestifs. (*Des Gastralgies, p.* 265.) Troussau et Pidoux affirment que l'infusion caféiforme de glands est fort utile aux enfants, après le sévrage, aux personnes dont les digestions sont laborieuses, et qui éprouvent du dévoiement, aux malades irritables dont les fonctions digestives sont entravées par une phlegmasie chronique. (*Loco citato.*)

Depuis longtemps les gens de la campagne emploient le gland contre la colique venteuse. Je me souviens qu'étant au collége, j'éprouvai un jour de violentes douleurs dans le ventre. Ces douleurs cessaient, et revenaient à des intervalles très-rapprochés. Il y avait plusieurs heures que je souffrais ainsi, lorsqu'un de mes condisciples, qui était de la campagne, m'introduisit dans sa chambre, et me fit avaler une certaine quantité de gland rapé dans un petit verre d'eau-de-vie. Je ne saurais dire à laquelle de ces deux substances on doit attribuer le soulagement que j'éprouvai. Toujours est-il, que mes douleurs disparurent, comme par enchantement, après l'administration de ce mélange.

On trouve fréquemment sur les feuilles de chêne, vers le mois d'octobre, des tubercules de couleur rougeâtre, de la grosseur d'une cerise et au delà. Ces tubercules, qui ont la plus grande analogie avec la noix de galle, peuvent être employés aux mêmes usages que celle-ci. Il résulte de nos expériences, qu'on peut en préparer une encre de très-bonne qualité, et qui paraît ne le céder en rien à l'encre ordinaire qu'on vend dans nos boutiques.

Notre compatriote le docteur Godard, de Verviers, a publié, dans l'ancien Journal de médecine, quinze observations détaillées, qui tendent à prouver l'utilité de la noix de galle dans le traitement des coliques venteuses, dues au relâchement du canal intestinal. Il appelle cette substance le spécifique des vents. (*Ouv, cité, t.* 49, *p.* 242-367.) Guidé par le flambeau de l'analogie, nous avons essayé plusieurs fois

l'emploi de la galle indigène, dans les mêmes circonstances où le praticien de Verviers avait recours à la noix de galle. Dans deux cas nous avons vu disparaître très-promptement, sous l'influence de ce médicament administré en décoction, des accidents caractérisés par des coliques ventrales, des borborysmes et de la distension dans l'abdomen.

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1/2 gros à 1 gros. *Décoction* : 1/2 once à 1 once pour 2 livres d'eau.

HIPPOCASTANÉES.

MARRONNIER D'INDE.

Châtaignier, Châtaigne-chevaline; Æsculus Hippocastanum. L., *Hippocastanum vulgare.* Tournef., *Castanea folio multifido.* Bauh., *Castanea equina.* Dod.

Ce grand et bel arbre, originaire de l'Asie, est maintenant naturalisé dans toute l'Europe. On emploie l'écorce.

Cette écorce est brunâtre, inodore, d'une saveur amère et astringente. Elle contient, d'après Pelletier et Caventou, une matière astringente rougeâtre, une huile verdâtre, une matière colorante jaune, un acide, de la gomme, du ligneux.

L'écorce de marronnier est douée de propriétés toniques et astringentes très-énergiques. Sa propriété fébrifuge est connue depuis longtemps; elle était déjà préconisée, sous ce rapport, dans un mémoire présenté, en 1720, à la société royale des sciences de Montpellier, par le président Bon. (*Mém. de la soc. royale de Montpellier, t. 2, p.* 57.) Zanichelli, pharmacien de Venise, a fait l'éloge de ce fébrifuge dans un ouvrage publié en 1733. Leidenfrost annonça, en 1752, qu'il avait employé cette écorce avec succès sur une vingtaine de malades. (*De suc. herb. rec., etc. Duisbourg*, 1752.) William Peiper consigna également dans un ouvrage publié en Duisbourg, en 1763, l'histoire de plus de vingt guérisons obtenues par l'usage du même fébrifuge. Sabarot l'a employé avec un

tel succès, qu'il considère son efficacité comme plus constante que celle du quinquina ! (*Anc. Journ. de Méd., t. 47, p. 324.*) Turra, médecin de Vicence, fait les plus grands éloges de ce médicament. (*Osservaz. di botanic., Ven. 1765.*) Cusson en a fait usage pendant dix années consécutives. Les succès qu'il en obtint furent très-nombreux, et l'autorisèrent à regarder ce médicament comme un succédané très-efficace de l'écorce du Pérou. (*Ann. de la soc. de Méd. de Montpellier, sept. 1808, p. 173.*) Lacroix, dans une épidémie de fièvre intermittente, qui régna dans quelques communes du département de Loir-et-Cher, employa ce fébrifuge avec succès sur plus de 200 malades. (*Ann. de Méd, prat. de Montpellier, 1808.*) Hufeland l'a expérimenté chez un grand nombre de malades, et il le considère comme le médicament qui a le plus d'analogie avec l'écorce du Pérou. (*Journ. de Méd. prat.*) Ranque, d'Orléans, a guéri 43 malades, en leur administrant l'écorce de marronnier à la dose de 3 ou 4 gros par jour. (*Ann. de Méd. prat. de Montpellier, 1804.*) Wauters a employé le même remède chez 12 fébricitants : sur ce nombre, 6 furent complètement guéris; 2 en obtinrent un léger soulagement; chez un troisième, le succès ne fut que momentané; le reste n'en obtint aucun soulagement. (*Repert. remed. ind., p. 163.*) D'autres praticiens, tels que Bucholz, Junghanss, Desbois-De-Rochefort se sont également bien trouvés de l'emploi de ce médicament dans le traitement des fièvres intermittentes.

Je dois à la vérité de dire, que des praticiens très-recommandables, tels que Gasc, Bourdier, Bretonneau et Zulatti, ont également employé l'écorce du marronnier, à titre de fébrifuge, et qu'ils n'ont point ratifié, par leur propre expérience, les résultats heureux dont nous venons de parler. Ces résultats contradictoires laissent le praticien dans le doute. Cependant les observations en faveur de sa propriété anti-fébrile étant beaucoup plus nombreuses que celles qui lui sont contraires, nous engageons le praticien des campagnes à soumettre ce médicament à de nouveaux essais. Quelques faits

isolés ne sauraient détruire des centaines de faits bien observés. En thérapeutique, comme en politique, il ne faut pas que la minorité gouverne.

Jobert, de Lamballe, a guéri plusieurs névroses de l'estomac, au moyen de la teinture d'écorce de marronnier, administrée à la dose d'une cuillerée à bouche, dans un verre d'infusion de chicorée sauvage. (*Bull. de thérap., t.* 22, *p.* 386-1842.)

Les fruits du marronnier contiennent une grande quantité de fécule. Parmentier croyait qu'en la débarrassant de son principe amer, on pourrait la faire servir à la nourriture de l'homme. Cette fécule l'emporte sur celle de pomme de terre, s'il faut en croire Mérat et Délens. (*Ouv. cité. t.* 1, *p.* 90.) « Il serait facile, a dit Raspail, d'utiliser les fruits du » marronnier et d'en obtenir 30 sur 100 de fécule, tandis que » la pomme de terre n'en donne que 22 sur 100. Il suffirait » de raper les marrons comme on le fait pour la pomme de » terre, de laver le dépôt avec de l'eau très-légèrement aci- » dulée par l'acide sulfurique, ou plutôt, comme le recom- » mande Baumé, avec de l'eau alcalisée avec la potasse, de » laver ensuite à grande eau pour enlever tout âcreté ; la fé- » cule serait ainsi dépouillée de tout ce qui peut la rendre » désagréable et nuisible. (*Nouveau système de chimie organ.*, » *t.* 1., *p.* 252.)

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1/2 gros à 1 gros. *Décoction* : 1/2 once à 2 onces pour 2 livres d'eau.

AMENTACÉES.

SAULE.

Saule blanc, Sauzé, Saule commun, Osier blanc; Salix alba. L., *Salix vulgaris alba arborescens.* Bauh., *Salix prima vel procera.* Dod., *Salix Dioscoridis.* Lob.

Cet arbre est très-commun dans les lieux humides et marécageux, au bord des rivières, des fossés, etc. On emploie l'écorce.

L'écorce de saule, prise sur les rameaux, est d'un brun rougeâtre, assez unie extérieurement, mince, fibreuse, d'une saveur extrêmement amère et astringente. Elle contient du tannin, et une matière blanche, cristallisable et amère nommée salicine.

Le saule est considéré, depuis longtemps, comme un fébrifuge puissant. Dès avant 1694, au rapport d'Ettner, ses feuilles étaient considérées, en Autriche, comme un remède excellent contre la fièvre intermittente. Stone, en 1763, annonça, à la société royale de Londres, que pendant l'espace de six ans, il avait administré l'écorce de saule avec succès à plus de 50 fiévreux. (*Philos. transact, t.* 53, *p.* 195.) Closs, au rapport de Haller, aurait guéri 12 individus affectés de fièvre intermittente, au moyen du même médicament. Nous lisons dans l'ouvrage de Koning (*De cort salicis alb*), des faits très-nombreux qui déposent en faveur des propriétés anti-fébriles de cette écorce. Gilibert a guéri par son seul usage, des fièvres tierces, et même des fièvres quartes. Burtin prétend en avoir obtenu de nombreux succès; il affirme même qu'il l'a vu quelquefois réussir dans des cas où le quinquina avait échoué. (*Mém sur les plantes ind., cour. par l'Académie des sciences de Brux.*) A Sienne, les médecins se servent de l'écorce du saule, préférablement au quinquina. (*Ann de la méd. physiol.*, août 1830.) Wauters a administré l'écorce de saule à 49 fébricitants : sur ce nombre 32 guérirent parfaitement; 11 en obtinrent du soulagement; les autres n'en éprouvèrent aucun avantage. (*Repert. remed. ind., p.* 132.) Barbier affirme que des observations multipliées justifient les éloges qu'on lui accorde dans le traitement des affections périodiques. (*Ouv. cité, p.* 116, *édit. de Brux.*) Enfin, les observations que Lœffler a publiées dans la gazette salutaire, celles que Monier, Bertrand et Desessartz ont consignées dans le journal général de la société de médecine, celles de Meyer, Gérhard, Bromer, Debeunie, déposent également en faveur des propriétés anti-fébriles du saule.

L'écorce du saule a été recommandée dans la diarrhée, les hémorrhagies, les plaies gangréneuses, etc. On a conseillé la décoction des feuilles et de l'écorce, en bains, contre le rachitisme.

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1 à 4 gros. *Décoction* : 2 gros à 1 once pour 2 livres d'eau.

SALICINE.

La salicine, qui est le principe actif de l'écorce du saule, a été mise en usage par une foule de praticiens. D'après Giacomini, les médecins, de Vérone, employaient déjà cet alcaloïde, dans les fièvres intermittentes, dès 1825. (*Traité philos. et expérim. de mat. méd.*, *p.* 366.) Girardin, le premier en France, en éprouva les bons effets sur deux individus affectés de fièvre intermittente. (*Journ. génér. de méd.*, *t.* 90, *p.* 119.) Magendie l'a vu réussir dans beaucoup de cas de fièvres intermittentes, et autres affections périodiques; il la considère comme éminemment fébrifuge et comme jouissant d'autant d'efficacité que la quinine et la cinchomine. (*Form.*, 9me *édit.*, *p.* 413.) Miquel a publié neuf observations de fièvres d'accès parfaitement guéries par la salicine : Plusieurs duraient depuis plusieurs mois; l'une d'elles revenait même périodiquement chaque année depuis cinq ans. (*Gazet. méd. de Paris*, *Janv.* 1830.) Le Professeur Andral a administré la salicine à 12 fiévreux : dans 6 cas la fièvre a cessé immédiatement après la première dose du médicament; dans 2 cas, l'accès n'est revenu qu'une seule fois; dans les autres cas il a échoué. (*Gaz. méd.*) Sept observations, en faveur des propriétés fébrifuges de ce médicament, sont consignées dans la thèse de Blaincourt, et 3 autres ont été publiées par Ferrand de Missole. (*Rev. méd.*, 1831, *t.* 2, *p.* 130.) Plusieurs médecins, de Genève, ainsi que Lobstein en ont également obtenu des résultats avantageux. (*Arch. génér. de méd.*, *Janv.*, 1833.) Barbier s'exprime en ces termes sur la salicine : « Cette sub-» stance s'est montrée un remède plein d'efficacité dans le

» traitement des fièvres quotidiennes tierces, doubles-tierces, » et quartes. Je l'ai mise assez souvent en usage pour avoir » reconnu que la salicine est une découverte précieuse pour la médecine. (*Ouv. cité, édit. de Brux.*, *p.* 116.) Olivier, médecin à Montluel, pays où les fièvres intermittentes sont endémiques, a publié plusieurs observations qui constatent que la salicine lui a réussi dans plusieurs cas de fièvres intermittentes pernicieuses. Noble, médecin de l'hospice de Versailles, a publié, dans la gazette scientifique de Seine-et-Oise, qu'il avait guéri 60 cas de fièvres intermittentes de tous les types, sans aucune récidive, au moyen de la même substance. Pleischl, médecin de Prague, a publié un grand nombre d'observations qui prouvent que la salicine est un fébrifuge, on ne peut plus efficace, qui lui avait réussi là où le sulfate de quinine, à hautes doses, avait échoué. (*Szerleki, dict. de therap.*) Une foule d'autres praticiens tels que Cagnon, Garnier, Lefebvre, Brouillon, etc. ont publié des résultats semblables.

Serre s'est très-bien trouvé de la salicine dans un cas de névralgie faciale intermittente. (*Szerlecki. Ouv. cité.*) Lenz a trouvé ce médicament très-efficace contre la toux chronique qui persiste à la suite des maladies fébriles de poitrine; c'est surtout contre la toux qui tourmente, quelquefois longtemps, les malades qui ont été atteints de la grippe qu'elle a produit des résultats avantageux. (*Jour. de Hulefand, août* 1833, *p.* 55.) Enfin, la salicine s'est également montrée utile dans la leucorrhée, la métrorrhagie, les fièvres hectiques à paroxismes périodiques, compliquées de diarrhées colliquatives, etc.

Les faits nombreux que nous venons de rapporter répondent victorieusement aux détracteurs de la salicine, et l'on a lieu de s'étonner, après tant et d'aussi beaux témoignages en sa faveur, de voir le professeur Trousseau révoquer en doute sa propriété fébrifuge. Quoi! des centaines de faits, recueillis par des hommes, tels qu'Andral, Miquel, Magendie, Barbier et une foule d'autres praticiens, du plus grand mérite, ne prouvent

rien ! S'il en était ainsi, il faudrait presque tout nier en thérapeutique. La salicine ne réussit pas toujours, je le veux bien : il n'est point de médicament qui réussisse toujours ; le quinquina même ne fait pas exception à cette règle.

Doses, mode d'adm. On donne la salicine, en substance étendue dans un peu d'eau, à la dose de 15 à 30 grains.

PEUPLIER BLANC.

Bois blanc, *Blanc bos*, *Blanc de Hollande*; *Populus alba*. L., *Populus alba latifolia*. Lob., *Populus* alba *majoribus foliis*. Bauh.

Ce grand arbre, connu de tout le monde, se trouve fréquemment dans nos bois. On emploie les feuilles et l'écorce.

L'écorce de bois blanc jouit d'une saveur amère et astringente très-prononcée. Elle contient de la salicine d'après Braconnot. L'écorce de la racine, contient, d'après nos expériences, une grande quantité de tannin et d'acide gallique. Sa décoction, très-concentrée, avec addition de sulfate de fer, nous a donné un liquide d'un beau noir analogue à l'encre ordinaire.

Cottereau a présenté, en 1832, un mémoire à l'académie des sciences, où il prétend que les feuilles et l'écorce de cet arbre sont fébrifuges à un haut degré. L'écorce de la racine, administrée en décoction, nous a parfaitement réussi dans deux cas d'affections périodiques que nous allons rapporter.

Amélie Arsane, âgée de 24 ans, servante chez un jardinier maraîcher, d'une bonne constitution et jouissant habituellement d'une excellente santé, éprouve, au commencement de janvier 1844, et sans aucune cause connue, des douleurs très-intenses qui partent de la partie postérieure et interne de l'articulation humero-cubitale gauche, et se dirigent le long du bord interne de l'avant-bras jusqu'à la main. Ces douleurs sont excessives, prennent un type périodique, reviennent régulièrement chaque soir, vers dix heures, et durent une partie de la nuit. Une foule de moyens sont employés sans

succès ; ce qui soulage le plus la malade, est de plonger la partie souffrante dans l'eau froide. La maladie datait d'un mois, lorsqu'on vint nous consulter. Nous prescrivîmes une décoction de racine de bois-blanc, à la dose d'une once pour 2 livres d'eau, à prendre par tasse dans la journée. La nuit suivante, l'accès vint plus tard et fut très-léger. On continua, pendant plusieurs jours l'usage du même moyen, et la névralgie ne reparut plus.

Une femme, de 45 ans, était affectée de fièvre tierce depuis trois semaines. L'accès commençait à 10 heures du matin et durait jusqu'à quatre heures. Je vis ce malade au commencement d'avril 1844. Nous lui conseillâmes de prendre une décoction de racine de bois-blanc, *ut suprà*, le jour de l'apyrexie. Au bout de deux jours, de l'usage de ce fébrifuge, les accès cessèrent pour ne plus revenir.

Les semences du peuplier blanc sont entourées d'une sorte de bourre, ou coton, qui pourrait être employée aux mêmes usages que le coton cardé dans le traitement de la brûlure.

PEUPLIER TREMBLE.

Tremble, *Populus tremula*. L., *Populus Lybica*. Dod.

Cet arbre habite fréquemment les bois humides, le bord des eaux. On emploie l'écorce.

Cette écorce est douée d'une saveur amère très-intense. Braconnot y a rencontré de la salicine, de la populine, de la corticine, de l'acide benzoïque, une matière gommeuse, de l'acide pectique, des tartrates et du ligneux. (*Ann. de phys. et de chim.*, *t. 44*, *p.* 306.)

D'après Braconnot, l'écorce de tremble est employée, dans quelques localités, pour combattre la fièvre intermittente. Nous pensons qu'on ne saurait lui contester cette propriété, puisqu'elle contient de la salicine en assez grande quantité. Pallas prétend que ses cendres, qui sont très-alcalines, sont employées, en Sibérie, contre la syphilis et les affections scorbutiques.

PEUPLIER NOIR.

Peuplier franc, Liard, Léard, Pibou, Piboul, Riouté; Populus nigra. L., *Populus vulgaris.* Lonic., *Populus secunda.* Ang.

Cet arbre se trouve fréquemment dans les bois humides, les endroits marécageux.

On emploie les bourgeons de ce peuplier à la composition d'un onguent qui leur doit son nom ; c'est l'onguent *populeum*, assez employé encore aujourd'hui, surtout contre les hémorrhoïdes. La teinture spiritueuse, de ces mêmes bourgeons, était usitée autrefois contre la diarrhée et la dyssenterie.

HÊTRE.

Hêtre commun, Hêtre des forêts, Foyart, Fau, Fouteau, Foyau; Fagus sylvatica. L., *Fagus.* Bauh., *Castanea Fagus.* Scop.

Ce grand et bel arbre est très-fréquent dans les forêts, les avenues. On emploie l'écorce.

L'écorce de hêtre était recommandée, comme fébrifuge, par les auteurs anciens. Son usage était complètement oublié, lorsque, tout récemment, Fahrmann la soumit à de nouveaux essais et la proclama un fébrifuge excellent. Il l'administre en décoction dans 8 onces d'eau réduite des deux tiers, à la dose d'une once si elle est fraîche, et à celle d'une demi-once si elle est sèche. Le malade doit prendre cette décoction, en une seule fois, une heure avant l'accès. (*Journ. de chim. méd., t.* 19, *p.* 396.) Willemet prétend que les pauvres, de Brunswick, emploient cette écorce contre la fièvre hectique, et que les Américains en préparent, avec le beurre et l'huile, un onguent contre la brûlure. (*Flor. économ. t.* 3, *p.* 1149.)

PLATANE.

Platane d'Orient, Main coupée; Platanus orientalis. L., *Platanus.* Bauh., *Platanus orientalis verus.* Park.

Bel arbre, originaire du Levant, actuellement naturalisé en

France et en Belgique où on en forme de belles avenues. On emploie l'écorce.

Les anciens prétendaient que les feuilles et l'écorce de cet arbre étaient propres à arrêter les hémorrhagies, à dissiper les abcès, à guérir les brûlures, les engelures, etc. (*Pline.*) Dioscoride prétend que la décoction des feuilles, dans le vin, guérit les fluxions des yeux et les inflammations de toute espèce. (*Matth. in Diosc.*, *p.* 70.) Le Baron de Poederlé (*Manuel de l'arboriste et du forestier belgique*, *t.* 2, *p.* 195), considère l'écorce de platane comme astringente, et il la propose comme succédané de l'écorce du Pérou. Il rapporte que Nieuwinchel, médecin belge, en a préparé, en 1790, un extrait très-astringent, et dont il s'est servi comme stomachique et anti-scorbutique. Villars assure que la décoction des racines de platane est utilement employée, à la Nouvelle-Orléans, pour fomenter les ulcères et guérir la dyssenterie. L'infusion vineuse de son fruit a été employée sans succès dans le choléra, de Naples, au commencement de 1837.

ORME.

Orme des champs, *Ormeau*, *Orme pyramidal*, *Orme ordinaire*, *Ormille*, *Umear*, *Oume*, *Ourme*, *Arbre au pauvre homme*; *Ulmus campestris.* L., *Ulmus.* Dod.

Très-commun dans les bois, sur le bord des routes, où il est planté comme arbre d'agrément. On emploie son écorce.

L'écorce d'orme est de couleur rougeâtre; sa saveur est un peu styptique et amère. Elle contient de l'amidon et du mucilage en abondance. La décoction de l'écorce de la racine, à l'état frais, nous a donné un liquide rouge, extrêmement visqueux, qui est devenu d'un noir foncé par l'addition du sulfate de fer.

Dioscoride considère les feuilles et l'écorce d'orme comme astringentes, et il les recommande dans plusieurs affections cutanées. (*Matth. in Diosc.*, *p.* 75.) L'usage de son écorce était tout à fait tombé en désuétude, lorsque Lysons, Letsom et Banau le soumirent à de nouveaux essais, et prétendirent

en avoir obtenu les résultats les plus avantageux, dans plusieurs espèces de dartres. (*Journ. de Paris*, 1783, n° 255.) D'autres praticiens en ont fait usage dans ces affections, et n'en ont point obtenu les mêmes résultats. Alibert, entre autres, dit l'avoir employée sans succès, tant à l'hôpital Saint-Louis que dans sa pratique particulière. (*Élem. de therap. et de mat. Méd.*, *t.* 2, *p.* 323.) Il y a une dizaine d'années, nous avons employé plusieurs fois cette écorce en décoction, dans plusieurs cas de psoriasis et d'eczéma ; les résultats obtenus ont été peu satisfaisants. Cette substance, s'il faut en croire Struve, serait très-efficace contre l'ascite, et agirait à la fois comme diurétique et purgatif. Cette assertion a grand besoin d'être confirmée.

Mérat pense que cet arbre, ayant la plus grande analogie avec l'*ulmus americana*, pourrait être employé dans les mêmes cas que ce dernier. Ainsi on pourrait l'employer contre la toux, la pleurésie, la diarrhée, la dyssenterie, etc.; la décoction de son écorce serait utile en lotions, contre les gercures, les brûlures, les engelures ; on pourrait en préparer des cataplasmes, analogues à ceux de mie de pain et de farine de lin. (*Mérat et Delens. Dict. de therap., etc.*, *t.* 6, *p.* 799.)

Doses, mode d'adm. L'écorce d'orme s'administre en décoction à la dose de 4 onces pour 2 livres d'eau réduite à une livre.

BÉTULACÉES.

AUNE.

Aune commun, *Aunet*, *Anois*, *Averno*, *Bouleau vergne*, *Bouillard*, *Leipe*; *Betula Alnus.* L., *Alnus glutinosa.* Gært., *Alnus communis.* Duh., *Alnus.* Dod., *Alnus vulgaris.* Rich., *Alnus altera.* Clus.

Habite communément le long des rivières et dans les endroits marécageux. On emploie l'écorce et les feuilles.

L'écorce d'aune contient une assez grande quantité de tan-

nin. Sa décoction, employée en gargarismes, passait autrefois pour un excellent remède dans les affections de la gorge ; on s'en servait également pour lotionner les anciens ulcères. Roussile-Chanseru affirme que l'écorce d'aune, à double dose du quinquina, est un médicament très-efficace contre la fièvre intermittente. (*Journ. génér. de Méd.*, *t.* 52, *p.* 295.) Fabregou, dans sa flore des environs de Paris, l'appelle le quinquina indigène. Buchner assure que l'application des feuilles d'aune, est un remède domestique pour arrêter l'écoulement du lait, et obtenir la résolution des tumeurs des mamelles chez les femmes. Pour s'en servir, on les hache, puis on les fait chauffer dans une assiette jusqu'à ce qu'il en exsude un liquide sui generis ; puis on les applique sur le sein plusieurs fois par jour. Ce médecin conseille d'employer, de préférence, les feuilles les plus succulentes, celles que l'on récolte au printemps dans des localités très-exposées à la rosée du matin. (*Journ. de chim. Médic.*, *janvier* 1843.) Le remède, dont il s'agit, avait déjà été présenté, par Murray, comme un moyen d'une grande efficacité pour arrêter l'écoulement du lait chez les nourrices. (*Apparat Medic.*, *t.* 1, *p.* 121.)

JASMINÉES.

FRÊNE.

Frêne commun, *Frêne élevé*, *Grand frêne*, *Frêne nudiflore*, *Quinquina d'Europe* ; *Fraxinus excelsior*, L., *Fraxinus apetala.* Gater., *Fraxinus vulgatior.* Bauh., *Ornus*, Bœhm.

Assez commun dans les haies, autour des habitations. On emploie l'écorce.

Avant la découverte du quinquina l'écorce de frêne, qui est amère et astringente, était fréquemment employée, comme fébrifuge, et Christophe Helwig l'appelait le quinquina d'Europe. Ce médecin guérissait la fièvre intermittente au moyen de deux ou trois gros de cette écorce réduite en poudre. (*Dissert. sur le quinquina d'Europe.*) Coste et Willemet ont

administré ce médicament en poudre, à la dose de 2 gros, réitérée de 4 heures en 4 heures, à douze fébricitants ; sur ce nombre, 8 ont été guéris, les autres n'en ont éprouvé aucun soulagement. (*Essais de mat. méd. indig., p.* 65.) Burtin a guéri une fièvre tierce, en administrant la même substance à la même dose que le quinquina. (*Ouv. cité, p.* 85.)

Doses. mode d'adm. *Poudre*: 2 à 6 gros.

PLANTAGINÉES.

PLANTAIN MAJEUR.

Plantain à larges feuilles, grand Plantain, Plantain large, Plantain ordinaire, Plantain, Probation ; Plantago major. L., *Plantago septinervia.* Black. *Plantago.* Pharm., *Plantago latifolia sinuata.* Bauh., *Arnoglossum.* Brunf., *Polynevrum.* Fuchs.

Cette plante est fort commune partout, dans les prés, les champs, le long des chemins. On emploie les feuilles.

Les feuilles de plantain ont une saveur herbacée un peu amère, et légèrement styptique. Leur infusion aqueuse noircit par le sulfate de fer.

Les auteurs anciens préconisaient cette plante dans une foule de maladies. On en faisait usage dans la dyssenterie, les hémorrhagies, la leucorrhée, etc. Chomel et Lentilius lui attribuent une propriété fébrifuge. Perret a communiqué, à la société des sciences naturelles de Lausanne, une série d'observations qui tendent à prouver son efficacité dans la fièvre intermittente. Il emploie la racine en décoction à la dose de deux onces pour 1 pinte d'eau (*Journ. univ. des sc. méd., t.* 19, *p.* 127.) Desbois de Rochefort prétend que ses feuilles, en application extérieure, ont été utiles pour combattre des ulcères chroniques et scrophuleux. (*Mat. méd., t.* 2, *p.* 54.) On a vanté l'eau distillée de plantain dans les affections du globe oculaire. Au reste, cette plante est peu employée aujourd'hui, malgré un livre entier consacré à sa louange par Thémison.

Le plantain moyen, plantago media. L., le plantain lan-

céolé, plantago lanceolata. L., ont les mêmes propriétés que le précédent.

LABIÉES.

LYCOPE DES MARAIS.

Marrube d'eau, Pied de loup, Crumière, Crumen ; Lycopus europæus. L., *Marrubium palustre glabrum et hirsutum.* Bauh., *Sideritis.* Matth.

Cette plante est commune dans les marais, au bord des ruisseaux, etc.

D'après Linné, la décotion des feuilles, traitée avec le vitriol, donne une bonne couleur noire. On doit supposer, de là, qu'elle jouit d'une propriété astringente assez marquée. Au rapport de Mérat, cette plante serait employée, de temps immémorial, par les cultivateurs Piémontais, pour guérir la fièvre intermittente. (*Ouv. cit., t. 4, p.* 168.) Ré, professeur de matière médicale vétérinaire à Turin, prétend qu'elle fournit un remède fébrifuge très-efficace, si on l'administre en poudre à la dose de deux gros un peu avant l'accès.

SALICARIÉES.

SALICAIRE.

Salicaire commune, Salicaire officinale, Salicaire à épis, Lysimachie rouge ; Lythrum salicaria. L., *Salicaria vulgaris purpurea.* Tournef., *Lysimachia spicata purpurea.* Bauh.

Commune dans les lieux humides, au bord des rivières, des étangs, où elle produit un effet des plus pittoresques, par ses longs épis de fleurs d'un rouge sanguin.

La salicaire a une saveur herbacée, mucilagineuse et légèrement astringente. Elle était depuis longtemps employée, en Suède et en Irlande, contre la diarrhée, lorsque Dehaën, sur la recommandation de Mioley, qui l'avait vue réussir dans ce cas, la soumit à de nouveaux essais, et constata son efficacité dans la diarrhée et la dyssenterie. Il l'administrait en poudre à la dose d'un gros deux fois par jour. (*Rat. med., part. 4*,

p. 195.) Blom, dans une épidémie de dyssenterie qui régna en Suisse, l'employa avec succès en décoction. (Murray. Ouv. cité., t. 3, p. 512.) Gardanne s'en est également bien trouvé, dans une épidémie, du même genre, qui régna à Lyon. (*Gaz. de santé,* , 1773, *p.* 65.) Vicat affirme que l'infusion théiforme de salicaire lui a réussi dans un cas de dyssenterie qui s'était montré rebelle à une foule de moyens. (Ouv. cit., t. 1, p. 318.) Hast et Storck en ont également obtenu des résultats avantageux dans des circonstances analogues. Fouquet, dans un mémoire composé sur cette plante, en 1793, et publié, depuis, par le baron Desgenettes, en fait l'éloge dans la diarrhée, la dyssenterie et tous les flux immodérés. Il l'administrait en poudre à la dose de 15 à 30 grains, ou en décoction à celle d'une poignée ou deux pour une livre et demie d'eau. Murray a vanté son usage dans le flux lientérique; et quelques autres médecins en ont recommandé l'emploi, dans les hémorrhagies passives, la leucorrhée.

Les faits que nous venons de rapporter, en faveur de la salicaire, demandent à être confirmés, par de nouvelles expériences, et avec d'autant plus de raison, que ses propriétés chimiques et physiques n'annoncent pas des vertus très-actives.

PAPAVÉRACÉES.

NÉNUPHAR BLANC.

Grand Nénuphar, *Nuphar*, *Lis des étangs*, *Lis d'eau*, *Lune d'eau*, *Volant d'eau*, *Blanc d'eau*, *Lunette d'eau*, *Volet blanc*, *Baratte*, *Cruchon*, *Crugeon*, *Herbe aux plateaux*, *Nympho*, *Pyrote* ; *Nymphæa alba*. L., *Nymphæa lutea major*. Bauh.

Cette jolie plante embellit les étangs et les eaux tranquilles, par ses fleurs dont la blancheur éblouissante contraste avec le beau jaune des étamines. On emploie la racine.

La racine de nénuphar est charnue, très-épaisse, blanchâtre, inodore, d'une saveur amère et styptique. Morin, de Rennes, y a trouvé de l'amidon, une substance muqueuse, du

tannin combiné à l'acide gallique, une résine, une matière végéto-animale, quelques acides végétaux et quelques sels. (*Journ. de pharm., t. 7, p. 450.*)

On a cru, pendant longtemps, que le nénuphar jouissait de la singulière propriété d'amortir les feux de la concupiscence. Les pieux cénobites de la Thébaïde et les ermites du désert en faisaient usage pour arriver à ce but! Cette opinion est aujourd'hui entièrement abandonnée; et l'on est, au contraire, porté à croire que cette substance serait plus propre à ranimer les feux de l'amour qu'à les éteindre : c'est ce qui résulte des observations de Desbois de Rochefort, qui a vu beaucoup employer le nénuphar dans les couvents, de son temps. (*Mat. méd., t. 2, p. 64.*) Alibert a souvent expérimenté que le nénuphar avait une propriété légèrement narcotique, et pouvait remplacer avantageusement les préparations opiacées. Il administrait le sirop, préparé avec les fleurs, à la dose d'une once dans trois onces d'eau distillée de laitue et de nénuphar. (*Nouv. élem. de Thérap., t. 1, p. 654.*)

Les habitants d'Ostiglia emploient les feuilles, les tiges et les racines de nénuphar au tannage des peaux; ils se servent également de cette plante pour teindre en noir et pour faire de l'encre. Un pharmacien, nommé Romualdo Reggiani, a obtenu, de l'Institut de Milan, une médaille d'argent pour avoir substitué le nénuphar à la noix de galle dans les différents arts où cette dernière est mise en usage. (*Journ. des Conn. us., t. 7, p. 21.*)

Si l'on peut révoquer en doute la propriété sédative qu'on attribue aux fleurs de nénuphar, on ne peut pas de même, ce nous semble, contester à sa racine une propriété astringente très-développée : ses propriétés chimiques, et l'usage qu'on en fait, dans les arts, ne sauraient laisser le moindre doute à cet égard.

Doses, mode d'adm. Rac. *en décoction :* 1 once pour 2 livres d'eau. Les fleurs se prescrivent en infusion; on doit les administrer récentes, car elles perdent leurs propriétés par la dessiccation.

Le nénuphar jaune, nymphœa lutea. L. vulgairement volet, nuphar, ribard, jaunet d'eau, plateau d'eau, lis d'eau jaune, habite les mêmes localités et jouit des mêmes propriétés que l'espèce précédente.

PLANTES TONIQUES.

GENTIANÉES.

GENTIANE.

Gentiane jaune, grande Gentiane, Jansonna; Gentiana lutea. L., *Gentiana.* Clus., *Gentiana major lutea.* Bauh.

Cette jolie plante habite les bois et les pâturages montagneux des Alpes, des Pyrénées, des Vosges, des Cévennes, de l'Auvergne. Elle fleurit en mai. On emploie la racine.

La racine de gentiane est de la grosseur du pouce et au delà, ridée et annelée à l'extérieur, jaune et spongieuse à l'intérieur; son odeur est très-prononcée, surtout à l'état frais. Foy la compare à celle de certains miels; sa saveur est très-amère, sans astringence.

Cette racine contient, d'après Planche, Henry, Caventou, Lecomte, Tromsdorff, un principe odorant très-fugace, une huile volatile, un principe amer appelé gentianin, une matière identique avec la glu, une matière huileuse verdâtre, du sucre incristallisable, une matière colorante fauve, de la gomme, un acide libre, du ligneux. Planche a reconnu, dans l'eau distillée de cette racine, un principe volatil, qui agit avec force sur le cerveau, produit des envies de vomir et une sorte d'ivresse.

La racine de gentiane est, sans contredit, le plus puissant et le plus usité des toniques indigènes. Privée de son principe volatil, elle exerce, sur l'organisme, une action franchement tonique. On conseille son usage dans l'atonie des organes diges-

tifs, les flatuosités, les aigreurs, qui résultent des digestions mal élaborées, la chlorose. Haller considère la gentiane comme le plus précieux remède qu'on puisse employer contre la goutte. « Ce n'est pas, disent Trousseau et Pidoux, que la gentiane puisse rien contre la goutte elle-même, mais elle est singulièrement propre à ranimer les fonctions digestives ordinairement si profondément lésées pendant les convalescences des accès de goutte inflammatoire, et presque constamment chez ceux qui sont tourmentés par la goutte atonique. » (*ouv. cit.*)

Avant la découverte du quinquina la gentiane occupait le premier rang parmi les fébrifuges. Willis, Illis, Alibert, Gasc, Chomel Loiseleur-Deslonchamps, Percival, Franck et une foule d'autres l'ont employée avec succès dans le traitement de la fièvre intermittente. Haller affirme que la gentiane est un remède fébrifuge familier aux Polonais, et qu'il ne l'a jamais vu manquer son effet. (*Ouv. cit.*, *t.* 1 *p.* 215.) « La vertu » fébrifuge de cette racine, dit Roques, dépend beaucoup du » sol où elle a été recueillie; celle qui croît dans les monta- » gnes et surtout dans les Alpes, est douée d'une action plus » marquée, plus énergique. Les paysans de ces contrées s'en » servent depuis longtemps avec un plein succès. (*Phytogr. méd.*, *t.* 1, *p.* 266.) Julia-Fontenelle avance, dans un mémoire présenté à la société de médecine de Marseille qui lui valut une médaille d'encouragement, qu'étant attaché à l'hôpital militaire de l'armée de Catalogne, lorsque le quinquina était à un prix exorbitant, il traita tous les fiévreux avec succès au moyen de la gentiane en poudre. (*Dict. de bot. méd. et pharm.*, *t.* 1, *p.* 448.)

L'usage de la gentiane a été préconisé dans le traitement des affections scrophuleuses, où Plenck l'a vue produire des résultats avantageux. De nos jours on en prescrit encore le vin et la teinture contre la même affection. Cette racine entre dans l'élixir amer de Peyrilhe qui a joui, pendant longtemps, d'une grande réputation comme antiscrophuleux.

La gentiane peut encore être utilement employée pour

combattre les vers, chez les enfants ; mais son extrême amertume en fait un remède d'une administration difficile. La nature spongieuse de cette racine la fait employer pour dilater certains trajets fistuleux, pour élargir des conduits ou orifices rétrécis. On s'en sert également pour former des pois à cautères.

Doses, mode d'amd. *Poudre* : 1/2 gros à 1 gros. *Décoction* : 1/2 once à 1 once pour deux livres d'eau. *Extrait* : 1 à 2 scrupules. *Vin* : 4 à 6 onces. *Teinture* : 1 à 2 gros : *Elixir de Perylhe* : 2 à 4 gros. *Sirop* : 1 à 3 onces.

La gentiane purpurine, gentiana purpurea. L. qui habite les Alpes, les Pyrénées, est douée des mêmes propriétés que l'espèce précédente. Mérat prétend qu'elle la surpasse en amertume. Les auteurs indiquent encore comme ayant des propriétés analogues à la gentiane jaune, la gentiane croisette, la gentiane des marais, etc.

TRÈFLE D'EAU.

Trèfle aquatique, Trèfle des marais, Trèfle de Castor, Menyanthe trifolié ; Menyanthes trifoliata. L., *Trifolium fibrinum, vel Menyanthes. Pharm., Trifolium fibrinum germanicum.* Ray, *Trifolium palustre.* Dod., *Trifolium majus.* Tabern.

Cette plante vivace habite les marais, les étangs, les fossés, etc. Elle fleurit en avril et mai. On emploie l'herbe.

Le trèfle d'eau a une odeur faible, une saveur nauséeuse d'une amertume extraordinaire. Il contient, d'après Tromsdorff, une matière féculente, une résine verte, un extractif amer, une gomme brune, une fécule blanche, de nature particulière, de l'acide malique, du ligneux, divers sels.

Ce végétal jouit d'une propriété tonique assez intense. A hautes doses, il cause des nausées, des vomissements, des coliques, des déjections alvines. Il peut être utile pour fortifier le tissu des organes, surtout lorsqu'on veut combattre l'atonie des organes digestifs. Le trèfle d'eau jouit d'une grande réputation comme fébrifuge : il mériterait, d'après Roques, d'occuper une des premières places parmi les amers dont on fait

usage dans les fièvres intermittentes non pernicieuses. (*Plant. us. ind. et exot.*, *t. 1, p. 244.*) Ce médicament administré, par Barbier, pour combattre des fièvres quotidiennes, tierces et double-tierces n'a pas répondu à l'attente de ce médecin. *(Ouvr. cité.)*

Le trèfle d'eau a été surtout vanté contre le scorbut. Il est d'un grand usage en Danemarck où cette maladie règne d'une manière endémique. C'est un remède domestique, dans certains cantons d'Angleterre, pour remédier aux éruptions scorbutiques qui règnent habituellement chez eux au printemps. Bluhm a obtenu les résultats les plus heureux, dans le traitement du scorbut, d'une décoction préparée avec le ményanthe, le raifort et l'oseille.

On recommande l'emploi de cette plante dans les affections arthritiques. Boerhaave, qui l'avait employée sur lui-même, en fait l'éloge, surtout dans le rhumatisme articulaire. *(Hist. pl., p. 289.)* Ausheim et Marie en ont obtenu des résultats avantageux dans le traitement de la goutte. Simon Schultius a rapporté plusieurs cas de guérison de rhumatismes articulaires au moyen de ce médicament ; il dit que ce fut Simon Leclerc qui fit le premier usage du trèfle d'eau dans la maladie dont il s'agit, et qu'il se servait de la décoction des feuilles dans de la bière. *(Miscel. curios. acad. nat. cur., etc. an. IV et V, p. 133.)* Enfin, cette plante aurait réussi entre les mains de M. Double, à la fin des rhumatismes aigus, pour remédier à la disposition que conservent les malades aux attaques rhumatismales aiguës ou chroniques. *(Journ. génér. de méd., t 74, p. 68.)*

Le trèfle d'eau a été mis à contribution dans le traitement des affections cutanées : Roques s'en est servi avec un succès très-marqué dans plusieurs affections dartreuses qui avaient résisté aux préparations antimoniales, au soufre et à la douce-amère. *(Pl. us. ind. et exot., t. 2, p. 244.)* Cullen a vu, dans plusieurs cas, les bons effets de cette plante, prise en infusion, dans quelques maladies herpétiques, ou même

d'un aspect cancéreux. *(Conspect. des pharmac. de Dublin, etc., p.. 278.)*

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1/2 gros à 1 gros. *Infusion :* 1/2 once à 1 once pour 2 livres d'eau. *Extrait* : 10 à 20 grains. *Sirop :* 1/2 once à 2 onces et au delà : *Suc :* 2 à 3 onces.

PETITE CENTAURÉE.

Herbe au centaure, Herbe à la fièvre, Herbe à Chiron, Centaurelle, Fiel de terre ; Gentiana centaurium. L., *Erythræa centaurium.* Rich., *Chironia centaurium.* Smith, *Centaurium minus.* Dod, *Erythræa.* Renealm., *Febrifuga.* Trill.

Cette plante bisannuelle est assez commune dans les bois, les prairies, les terres sablonneuses, où elle fleurit au mois de juillet. On emploie les sommités fleuries.

Toutes les parties de la petite centaurée, surtout les sommités fleuries, jouissent d'une amertume très-intense. Ces dernières contiennent, d'après Moretti, un acide libre, une matière muqueuse, une substance extractive amère et quelques sels. Tout récemment, Dulong d'Astafort y a découvert un principe qu'il nomme centaurium, et qui serait, s'il faut l'en croire, le principe actif de la plante. *(Comm. à l'Acad. des Sc., en 1830.)*

L'action de ce végétal, sur nos organes, est très-analogue à celle de la gentiane et d'autres substances franchement amères. On conseille son usage, dans tous les désordres de la digestion qui ont leur source dans la débilité des organes qui concourent à cette fonction. On prend avant chaque repas une tasse de son infusion, trois ou quatre grains de son extrait, ou une cuillerée de sa teinture alcoolique.

Les auteurs vantent la petite centaurée comme un moyen très-favorable dans les affections goutteuses, surtout chez les individus d'une constitution molle et d'un tempérament lymphatique. On place cette plante parmi les meilleurs fébrifuges indigènes. On prétend qu'elle réussit très-bien dans certaines fièvres intermittentes peu intenses, mais qu'elle ne saurait en aucune manière remplacer le quinquina dans les

fièvres intermittentes pernicieuses, et dans celles qui se développent en automne, dans certaines localités. Tout récemment, Nepple a publié une série d'expériences qui tendent à prouver que la petite centaurée serait, après l'écorce du Pérou, le meilleur de tous les fébrifuges. Il conseille de l'administrer, en poudre, à des doses au moins égales à celles du quinquina. (*Arch. Génér. de méd., t.* 26, *p.* 61, 1831.)

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 36 grains à 1 gros. *Infusion :* 4 gros à 1 once pour 2 livres d'eau. *Extrait* : 1 scrupule à 2 gros. *Suc* : 3 à 4 onces.

URTICÉES.

HOUBLON.

Houblon vulgaire, Houblon grimpant, Houblon à la bière, Vigne du Nord ; Humulus lupulus. L., *Lupulus.* Pharm., *Humulus.* Reyg., *Cannabis lupulus.* Scop.

Cette plante vivace et grimpante croît spontanément dans les haies et les bois. On la cultive, en Belgique et dans certaines provinces du Nord de la France, pour l'usage des brasseurs. On emploie les cônes.

Les cônes de houblon jouissent d'une odeur très-forte ; leur saveur est très-amère. La poussière jaune qui les couvre a été nommée lupulin. Elle contient, d'après Chevalier et Payen, de la résine, de la gomme, de l'huile essentielle, du soufre, une matière particulière que ces chimistes ont nommée lupuline, et qui est considérée comme le principe actif du houblon.

Le houblon, en vertu de l'amertume dont il jouit, exerce sur l'économie une action tonique bien prononcée ; il paraît jouir, en outre, d'une propriété narcotique : on a vu des individus éprouver des vertiges, des éblouissements, et tomber dans un sommeil profond, pour avoir séjourné longtemps dans un magasin rempli de cette production. En Angleterre, on se sert quelquefois avec avantage pour procurer le sommeil, d'un oreiller rempli de houblon : Thomas, de Salisbury, prétend que l'expérience a constaté l'efficacité de ce moyen. (*Méd.*

prat., *t.*, p. 66.) Selon les expériences du docteur Desroches, l'emploi du houblon, à l'intérieur, produirait le sommeil dans les affections rhumatismales, syphilitiques et pulmonaires. (*Annals of philos.*, *mars* 1821.) Maton prétend que ce médicament a la propriété de diminuer la fréquence du pouls. (*Journ. d'Edimbourg*, *t.* 3, *p.* 23.) Une pommade, faite par l'infusion des cônes de cette plante dans la graisse, a calmé, s'il faut en croire Freake, les douleurs les plus violentes du cancer, arrivé à la dernière période, et lorsque toutes les autres applications avaient été sans effet. (*Conspect. des pharmac. de Dublin*, *etc.*, *p.* 239.) Nous devons dire que Barbier a employé fréquemment l'extrait et la poudre de houblon, et que, dans aucun cas, il n'a pu observer l'action sédative dont il s'agit. (*Ouv. cité*, *p.* 121.)

Le houblon est un tonique auquel on peut recourir avec confiance chaque fois qu'il est utile de ranimer la vitalité d'un organe, d'un appareil organique ou même de tout le système animal. On l'emploie avec succès, au moment des repas, pour remédier à la débilité des organes digestifs.

C'est surtout contre les scrophules et le rachitisme que le houblon a été employé avec le plus de succès. « Ce tonique » produit un bien manifeste, dit Barbier, lorsqu'on le fait » prendre aux enfants qui sont pâles, bouffis, dont le tissu » cellulaire paraît trop développé, qui ont peu d'appétit, » chez qui l'assimilation est viciée, et dont toutefois les orga- » nes digestifs ne sont pas irrités ou phlogosés. On mêle alors, » continue ce praticien, son infusion avec un sixième de vin, » et on fait prendre cette boisson aux malades en mangeant. (*Ouvr. cité*, *p.* 122.) On a préconisé le houblon dans la gale, les dartres, la fièvre intermittente.

Hamick a employé avec succès le houblon, en topique, dans plus de 60 cas d'ulcères de mauvaise nature. (*Szerlecki. Dict. de Thérep.*, *p.* 351.) Simon Pauli affirme que de son temps on mettait beaucoup en usage, pour apaiser les douleurs de la goutte, les fomentations préparées avec une décoction de

houblon dans de la bière. Freake a donné de grands éloges au houblon dans le traitement de la goutte ; il en parle en ces termes : « Si præmium decerneretur ei qui inveniret remedium » paroxysmis podagricis mitigandis, tollendis, infrigendis » maximè idoneum ratum habeo me illud obtenturum esse » consulendo lupulum. *(Med. and. phys. Journ., t. 3, p. 432.)* Ce praticien emploie, de préférence à toutes les autres préparations, l'extrait et la teinture.

La poudre des cônes de houblon ou lupulin serait à la fois aromatique, tonique et narcotique, d'après les observations de M. Yves. Son action narcotique lui a paru surtout précieuse en ce qu'elle ne produit ni constipation, ni affaiblissement du ton de l'estomac, comme celle de l'opium. Mill l'a administrée, en teinture, dans les affections nerveuses, à la dose de 40 à 60 gouttes. Il observe que ce médicament a les avantages de l'opium sans en avoir les inconvénients. *(Journ. des sc. nat., t. 11, p. 379.)* Magendie a administré le lupulin à des animaux, et il n'a jamais remarqué qu'elle fut narcotique. (*Formulaire, septième édition, p. 265.*)

Le lupulin paraît convenir dans tous les cas où le houblon lui-même est indiqué. Il serait, d'après Freake, un remède très-avantageux pour combattre la goutte. Barbier l'a beaucoup employé contre les fièvres d'accès ; il le considère comme un fébrifuge plein d'efficacité. *(Ouvr. cité, p. 123.)* Trotter appliquait sur les ulcères gangréneux des cataplasmes préparés avec la poudre des cônes de houblon et l'eau bouillante. (*Foy. Formulaire, p. 42.*)

Doses, mode d'adm. *Infusion :* 1/2 once à 1 once dans 1 pinte d'eau. *Lupulin :* 10 à 20 grains.

CHICORACÉES.

CHICORÉE.

Chicorée sauvage, Cichorium intybus. L., *Cichorium sylvestre, seu officinarum.* Bauh., *Intybum Sylvestre.* Lob.

Cette plante est commune sur le bord des champs et des

chemins. On la cultive en Belgique, surtout dans les environs de Lessines, où sa racine fait l'objet d'un commerce considérable.

La racine de chicorée, qui est la partie usitée en médecine et dans l'économie domestique, est longue, fusiforme, de la grosseur du doigt, d'un brun jaunâtre à l'extérieur, blanche en dedans, et remplie d'un suc laiteux très-amer. — Elle contient de l'extractif amer, du sulfate et du nitrate de potasse, du muriate de chaux.

La chicorée est un tonique généralement usité depuis des siècles. Elle fortifie les organes digestifs, augmente l'appétit, et favorise la digestion. Desbois de Rochefort, Vicat Van-Swieten, Lewis et une foule d'autres praticiens, l'ont vue guérir des ulcères, des coliques hépatiques qui avaient résisté à une foule de remèdes. — Cette racine fait la base de la plupart des tisanes amères que l'on donne dans l'atonie des organes digestifs, les maladies de la peau.

On conseille la chicorée sauvage contre les fièvres intermittentes. Geoffroy a connu des gens qui, par le seul usage des feuilles de chicorée mangées en salade, s'étaient guéris de fièvres intermittentes opiniâtres et rebelles, après avoir employé, en vain, plusieurs remèdes fébrifuges. (*Ouv, cité, t.* 6, *p.* 66). Rondelet dit avoir guéri Clusius d'une hydropisie, due à la fatigue, par l'usage de la chicorée.

En torréfiant et broyant la racine de chicorée, on obtient ce que l'on appelle, dans le commerce, café-chicorée. On l'a conseillé comme un des meilleurs succédanés indigènes du café. Ce furent MM. Bruneau et d'Harveng, médecins de Lessines en Belgique, qui introduisirent, les premiers, l'usage de cette substance, vers l'an 1776.

Doses, mode d'adm. *Infusion et décoction* : 1 once à 2 onces pour 2 livres d'eau. *Suc* : 2 onces. *Extrait* : 2 à 3 gros. *Sirop* : 1 à 2 onces.

CARDUACÉES.

CHAUSSE-TRAPPE.

Centaurée Chausse-trappe, Centaurée étoilée, Chardon étoilé, Pignerolle, Cauquotrépo; *Centaurea calcitrapa*. L., *Carduus stellatus*. Dod.. *Carduus stellatus, foliis papaveris erratici*. Bauh., *Carduus muriaticus*. Clus., *Rhaponticum calcitrapa*. Scop., *Spina stella alba*. Tabern.

Cette plante est commune sur le bord des chemins, aux lieux stériles et pierreux, etc. On emploie les racines, les feuilles et les fleurs.

La chausse-trappe jouit d'une saveur amère ; son odeur est nulle. Elle contient, d'après Figuier, une matière résiniforme, une substance azotée, une substance gommeuse, des sels à base de potasse et de chaux, une matière colorante verte, une petite quantité d'acide acétique.

Cette plante agit sur nos organes comme un léger tonique. Lobel prétend que la semence pulvérisée, à une dose un peu élevée, excite vivement l'appareil urinaire, et peut y déterminer l'hémorrhagie; mais il est permis de révoquer en doute une pareille assertion, qui ne repose sur aucune observation exacte.

C'est dans la fièvre intermittente, surtout, que la chausse-trappe a été préconisée. Bauhin, Séguier, Tournefort lui reconnaissent une propriété fébrifuge. Un excellent observateur, le docteur Gilibert, qui a fait une étude spéciale des remèdes indigènes, en a obtenu des succès marqués, non-seulement dans les fièvres tierces ou double-tierces vernales, mais encore dans les fièvres quartes. Il administrait les feuilles en poudre, en extrait, ou en décoction. Chrétien, de Montpellier, a également été satisfait des propriétés fébrifuges de la chausse-trappe (*Bulletin de pharm, n° 2, mai* 1809), ainsi que Valentin qui a fait connaître les bons effets qu'il en avait obtenus dans les fièvres quartes rebelles. (*Nouv. journ. de méd.*, *t.* 3, 1819.) C'est à M. Clouet, qui l'employa avec succès, sur plus de 2,000 soldats de la garnison de Verdun, que nous devons

les expériences les plus concluantes en faveur de ce fébrifuge. (*Journ. de médec. milit.*, *t.* 7.)

Doses, mod. d'adm *Fleurs* : Lando en faisait bouillir deux poignées dans 3 livres de vin blanc ; il donnait 6 à 8 onces de cette décoction avant l'accès, et par cuillérée pendant l'accès. Buchner administrait ces fleurs, en poudre ou en extrait, à la dose de 1 à 3 gros. *Décoction de la racine :* 1 once pour 2 livres d'eau. *Suc* exprimé de la plante fraîche : 2 à 4 onces.

*Un médecin belge, le docteur Jourdain, de Binche, nous apprend, dans une lettre qu'il nous écrit, en date du 14 mai 1848, qu'il a retiré du chardon étoilé, un principe amer (carduine), dont il s'est servi, avec succès dans les affections atoniques du système muqueux, dans le typhus, et dans quelques cas de fièvres intermittentes. « Comme tonique, dit-il, je préfère la carduine au quinquina, qu'elle ne peut cependant remplacer comme fébrifuge. » *

CHARDON BÉNIT.

Centaurée bénite, Centaurea benedicta. L., *Carduus benedictus.* Matth., *Cnicus sylvestris hirsutus, seu Carduus benedictus.* Bauh., *Cnicus benedictus.* Ros., *Atractylis hirsutior.* Fuchs.

Le chardon bénit croît dans les champs des provinces méridionales de la France : en Provence, en Languedoc.

Cette plante, qui est presque inodore, jouit d'une amertume très-intense, mais non persistante. Elle contient, d'après Morin, du malate acide de chaux, une matière grasse verte, formée d'huile fixe et de chlorophylle, de l'huile volatile, un principe amer particulier, une substance résineuse, du nitrate de potasse, du sucre liquide, de la gomme et de l'albumine, plusieurs sels minéraux et quelques oxides, des traces de soufre.

Le charbon bénit a des propriétés toniques très-marquées. Il a été employé, surtout, à titre de fébrifuge. Au reste, il s'administre de la même manière, et ses propriétés sont, à peu de choses près, les mêmes que celles de la chausse-trappe.

ARTICHAUT.

Artichaut commun, Brigoula ; Cynara scolymus. L., *Cynara hortensis.* Pharm., *Scolymus.* Diosc., *Cynara.* Dod., *Cynara hortensis aculeata.* Bauh.

L'artichaut, cultivé depuis si longtemps dans nos jardins comme plante potagère, est originaire du midi de l'Europe.

Les racines d'artichaut, mais les feuilles surtout jouissent d'une amertume très-intense. Nous avons plusieurs fois expérimenté, sur nous-même, la décoction des feuilles, et nous l'avons toujours vue produire les mêmes effets que les toniques les plus énergiques.

Montain a présenté, en 1838, un mémoire à l'Académie royale de médecine sur les propriétés fébrifuges de l'extrait d'artichaut. Il prétend qu'au moyen de ce médicament, il guérit, chaque année, un grand nombre de fiévreux. Trousseau et Pidoux ont vu employer la poudre des feuilles, à titre de fébrifuge, par les paysans du Berri ; ils ont vu des gens qui prétendaient s'être guéris et en avoir guéri d'autres par ce moyen ; mais ils voudraient, avant d'y croire, avoir vu eux-mêmes ces résultats. (*Ouv. cité*, 3^me^ *édit.*, *t.* 2, *p.*341.) L'emploi de l'artichaut, pour combattre la fièvre intermittente, n'est pas nouveau : il y a déjà longtemps que Fournier et Vaidy ont publié, dans le dictionnaire des sciences médicales (*t. XV*, *p.*524), qu'ils avaient employé la décoction de queue d'artichaut dans la fièvre quotidienne et tierce, et qu'ils en avaient obtenu des succès assez constants, particulièrement dans une épidémie de fièvre tierce qui régna à Valencey et dans les environs.

Copeman a publié, dans la gazette médicale de Londres, plusieurs faits qui tendent à prouver l'efficacité de cette plante dans le traitement du rhumatisme. Il employait la teinture et l'extrait des feuilles. Il obtenait la première, en faisant macérer, pendant 14 jours, 2 livres de ces feuilles dans 2 pintes d'alcool. Il administrait cette préparation à la dose de 2 gros,

trois fois par jour. L'extrait, préparé avec le suc évaporé des tiges et des feuilles, se donnait à la dose de trois grains, quatre fois par jour.

Wilson prétend avoir obtenu les meilleurs effets du suc épaissi d'artichaut, dans des cas d'hydropisie, provenant d'une maladie du foie, qui avaient résisté aux remèdes les plus puissants. (*Conspect. des pharmac. de Dublin, etc. p.* 45.) Levrat Perotton, médecin de Lyon, a publié, tout récemment, quelques faits en faveur du suc de cette plante dans le traitement de l'ictère chronique. (*Rev. méd., nov.* 1845.) Déjà ce médicament avait été préconisé, dans la même affection, par le docteur Barrey, de Besançon.

RADIÉES.

AUNÉE.

Aunée officinale, Inule héléniaire, Énule campane, Hélénine, Lionne, OEil de cheval, Elecampe, Laser de chiron; Inula helenium. L., *Helenium vulgare.* Bauh., *Helenium.* Dod., *Aster helenium.* Scop, *Corvisartia helenium.* Mer., *Enula,* Tournef., *Enula campana.* Brunf., *Panacea pauperum.* Ludov.

L'aunée croît dans les prés humides, le long des fossés, des étangs. Elle fleurit en juillet et août. On emploie la racine.

La racine de cette plante est grosse, charnue, irrégulièrement conique, roussâtre au dehors, blanchâtre en dedans, d'une odeur forte, camphrée, d'une saveur aromatique, âcre et amère. Elle contient, d'après Feneulle et John, de l'huile volatile, de l'hélénine, une résine molle et âcre, de la cire, un extrait amer, de la gomme, de l'inuline, de l'albumine végétale, des sels.

L'usage de l'aunée, en médecine, remonte à la plus haute antiquité Galien et Dioscoride signalent l'utile influence qu'elle exerce, sur l'organe utérin, sur les voies urinaires, et sur l'appareil respiratoire. On a conseillé son usage dans les affections de la poitrine, lorsque la toux est humide et l'expectoration abondante, dans les catarrhes pulmonaires chroniques,

dans les catarrhes chroniques de la vessie, dans les diarrhées séreuses, les affections vermineuses. Delens regarde la racine d'aunée comme un médicament utile dans la leucorrhée, et comme très-précieux dans les scrophules. Il l'administre en décoction, à la dose de 2 à 4 gros dans 4 tasses d'eau réduites à 3. (*Journ. de méd. et de chir. prat.*, 1836, *oct. p.*434.)

Knakstedt a publié, dans les mémoires de l'Institut de St-Pétersbourg, une notice où il établit que l'usage de cette racine, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, serait un remède très-efficace contre les dartres, la gale, et d'autres affections cutanées. (*Bull. de la société philom., t. 1, p.* 184.) Rayer assure que dans plusieurs contrées la racine d'aunée, réduite en pulpe et incorporée avec de la graisse, est employée en frictions contre la gale. (*Traité des maladies de la peau, p.* 49.) Hufeland recommande la formule suivante contre la même affection : on fait bouillir, jusqu'à consistance de mucilage, 3 onces de racine d'aunée dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, puis on ajoute une certaine quantité d'axonge. Bruckmann a également préconisé l'aunée contre la gale ; sa formule diffère peu de celle de Hufeland. (*Merc. géner. de l'Europe, an.* 1787, *p.* 130.) Cette racine fraîche, pilée et réduite en pâte fine, a été employée avec succès, par Bodart, pour déterger les ulcères anciens, et surtout les ulcères indolents, causés par la diathèse scrophuleuse. *(Mat. med. comparée., t. 1, p.* 30.*)*

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1 scrupule à 1 gros. *Décoction* : 1 once pour 2 livres d'eau. *Extrait* : 1 scrupule à 1 gros. *Teinture* : 1 à 2 gros : vin : 2 à 4 onces.

INULE DYSSENTÉRIQUE.

Inule conyzière, Énule tonique, Aunée antidyssentérique, Conyse moyenne, Conyse des prés, Herbe de Saint-Roch ; *Inula dyssenterica.* L., *Aster dyssentericus.* Scop., *Aster autumnalis pratensis, Conysæ folio.* Tournef., *Conysa media, Asteris flore luteo.* Diosc., Bauh., *Conyza media vulgaris.* Clus.

Cette plante croît abondamment dans les lieux humides, au

bord des fossés, des rivières, des chemins. Elle fleurit en juillet et août. On emploie les racines et les fleurs.

L'inule dyssentérique est un peu âcre et légèrement aromatique. Gleditsch et plusieurs autres médecins, de Berlin, lui ont prodigué des éloges dans le traitement des hémorrhagies. (*Acta Berol.*, *t.* 10, *p.* 87.) Les Russes l'ont employée avec succès dans une dyssenterie épidémique qui attaqua leur armée dans leur expédition contre les Turcs. *(Linn. Flor. Suec., p.* 294.*)* Ce médicament nous a réussi dans deux cas différents que nous allons rapporter :

Une femme, de 40 ans, d'une constitution faible et d'un tempérament lymphatique, était atteinte, depuis 10 jours, d'un dévoiement sanguinolent, lorsque nous la vîmes le 28 mars 1846. A cette époque, borborysmes, coliques, envie, souvent répétée, d'aller à la garde-robe ; la malade fait des efforts pour satisfaire ce besoin, et ne parvient à expulser qu'un peu de mucosité sanguinolente ; sentiment de chaleur et de cuisson à l'anus, accablement général, appétit presque nul. (*Décoction d'inule dyssentérique :* 1 once pour 2 pintes d'eau, à prendre par tasse dans la journée, *diète.*) Le 29 amélioration notable, plus de coliques, envie d'aller à la selle beaucoup moins fréquente. (Même prescription.) Le 31 la malade est complètement rétablie.

La nommée Marie Jonelle, âgée de 45 ans, d'un tempérament bilieux, fut prise d'un flux diarrhéique très-intense, après avoir bu de l'eau froide étant en sueur. Lorsque nous la vîmes, elle était malade depuis 15 jours, et offrait les symptômes suivants : selles très-fréquentes, au nombre de 20 au moins dans les 24 heures, coliques, borborysmes, sentiment de fatigue dans les membres, anorexie, soif, céphalalgie. *(Décoction de fleurs d'inule dyssentérique* : 1 poignée pour 2 pintes d'eau, à prendre par tasse.*)* Le jour suivant, amendement considérable des symptômes (Même prescription). La malade entre en convalescence le troisième jour.

TUSSILAGE.

Tussilage commun, Pas d'âne, Herbe de Saint-Quirin, Hieppe di Saint-Joseph, Procheton, Taconnet; Tussilago farfara. L., *Tussilago vulgaris.* Bauh., *Tussilago.* Clus., *Farfara.* Cæsalp., *Bechium sive Farfara.* Dod., *Ungula caballina.* Trag., *Filius ante patrem.*

Ce végétal est très-commun dans les champs argilleux et humides, où il fleurit dès les premiers jours du printemps. On emploie les feuilles et les fleurs.

Les fleurs de tussilage sont douées d'une odeur forte, agréable, et d'une saveur douce et aromatique; les feuilles ont une saveur amère assez prononcée. Le sulfate de fer imprime à ses différentes préparations une couleur noire qui décèle la présence du tannin.

Les anciens faisaient un grand usage du tussilage dans les affections de poitrine. Pline, et avant lui, Dioscoride avaient annoncé que son usage était très-favorable contre ces affections. Brassavole, Cramer, Galien, Marcellus, Impyricus, prétendent que la fumée de ses feuilles apaise la toux, usage que Linnée a retrouvé chez les Suédois. Hippocrate faisait usage de la racine dans l'ulcération du poumon. Hiller prétend avoir guéri plusieurs phthisiques par le seul emploi de cette plante. (*Ray. Hist. pl.*) Deharding recommande sa racine fraîche dans les fluxions catarrhales de la poitrine. Mérat et Delens la croient utile, pour faciliter l'expectoration, sur la fin des catarrhes aigus. (*Ouv. cité, t.* 6, *p.* 793.) Au reste, le tussilage est peu employé aujourd'hui dans les affections de poitrine, sans doute, à cause de son peu d'efficacité contre ces maladies.

Cette plante, prise intérieurement, est, d'après Fuller, le meilleur remède que l'on puisse employer dans les tumeurs scrophuleuses. (*Méd. gymnast., p.* 93.) Meyer, Peyrilhe, Cullen ont vanté son usage dans les affections strumeuses. Ce dernier, malgré son scepticisme habituel, avoue que son usage in-

térieur produit de bons effets dans les ulcères scrophuleux. (*Mat. méd.*, *t.* 2, *p.* 482.) Bodart a beaucoup employé le tussilage dans les maladies dont il s'agit ; et il prétend en avoir obtenu des succès marqués. Il faisait usage des feuilles cuites, en application locale, et administrait, en même temps, la décoction à l'intérieur. (De l'engorgement des glandes, etc.) Tourtelle s'est également bien trouvé de l'usage de cette plante dans le traitement des affections scrophuleuses. Il employait la décoction aiguisée avec la potasse ou la soude. (*A. Lorentz. Dissert sur les malad. scroph.*, *p.* 20.) Le tussilage est, d'après Baumes, (*Du vice scrophuleux, etc.*, *p.* 296), « un très-bon remède contre les obstructions des glandes, les » éruptions cutanées, et surtout contre la toux scrophuleuse et » les affections des poumons. Il réussit très-bien, selon lui, » chez les enfants qui ont les poumons faibles, même lorsque » la fièvre a commencé à s'établir. » Il administrait le suc frais des feuilles, à la dose de 1 à 4 onces dans la journée; et lorsqu'il ne pouvait se procurer la plante fraîche, il prescrivait les feuilles en décoction.

Doses, mode d'adm. *Infusion des fleurs :* 1 à 2 gros pour une pinte d'eau. *Suc des feuilles :* 3 à 4 onces. *Sirop :* 1 à 3 onces.

PÉTASITE.

Pétasite commun, Grand pas d'âne, Chapelière, Herbe aux chapeaux, Herbe à la peste, Herbe aux teigneux, Herbe à la teigne ; Tussilago petasites. L., *Tussilago major.* Camer., *Petasites vulgaris.* Desfont., *Petasites.* Dod.

On trouve cette plante au bord des fossés et dans les prés humides. Elle fleurit en avril. On emploie les feuilles.

L'odeur et la saveur de ce végétal sont plus développées que dans l'espèce précédente; elle pourrait être employée aux mêmes usages. Le nom d'herbe aux teigneux lui vient, de ce que, dans les campagnes, on applique ses feuilles sur la tête des enfants qui ont la teigne.

JUGLANDÉES.

NOYER.

Noyer commun, Noyer royal, Noyer cultivé, Gognier, Gauguier, Gey; *Juglans regia*. L., *Juglans*. Black., *Nux juglans*. Dod., *Nux regia*. Brunf.

Ce grand et bel arbre, originaire de l'Asie, est aujourd'hui cultivé en France et en Belgique. On emploie en médecine les feuilles, l'écorce, le brou, etc.

La sève du noyer analysée par Banon, lui a fourni du sucre analogue à celui de la canne et de la betterave. Le brou contient, d'après Braconnot, de l'amidon, une résine verte, une matière âcre et amère (*Ann. de chim., t. 74, p.* 304.) Le brou, à l'instar de l'iode, laisse sur l'épiderme une tache d'un jaune brun qui se dissipe au bout de quelques jours; il a une odeur et des propriétés médicinales analogues à l'iode ; c'est ce qui nous fait penser qu'il pourrait bien en contenir. Nous invitons les chimistes à vérifier cette conjecture. La pellicule jaunâtre qui enveloppe immédiatement la noix, contient une quantité considérable de tannin. L'amande renferme une huile blanche, douce, d'une odeur agréable.

Les feuilles de noyer, qui sont les parties principalement usitées en médecine, jouissent d'une odeur très-forte, surtout lorsqu'on les frotte entre les mains. Plusieurs auteurs anciens leur ont attribué une propriété vermifuge. Tout récemment un médecin belge, le docteur Dumoulin, a fait rendre un tœnia au moyen d'une infusion préparée avec 12 de ces feuilles. Le malade but cette boisson par verrées : une le matin à jeun, la seconde avant le dîner, et la troisième avant le souper. (*Hygie, 2e sem., p.* 70.)

On emploie l'infusion des feuilles de noyer pour détruire les fourmis; on s'en sert également, dit-on, pour éponger les chevaux, afin d'en éloigner les mouches. A Tournai, on fait usage de ces feuilles pour préserver la laine des ravages des mites. Ces faits, en apparence étrangers à notre sujet, tendent à con-

firmer ce que nous avons dit plus haut en faveur des propriétés vermifuges des feuilles de noyer, et viennent à l'appui de l'opinion de Mérat et Delens (*loco citato*) qui pensent que l'on pourrait guérir la gale avec ces feuilles écrasées.

Les feuilles de noyer ont été recommandées pour déterger les vieux ulcères. Vittet dit que leur suc, mêlé avec du lait, fournit un remède utile pour les chevaux qui ont la fistule. Hunczowski a conseillé, dans les ulcères atoniques, une décoction avec les feuilles et le brou de noyer. (*Act. acad. chir., Vinbed.*, 1788.) Cette décoction a été fortement recommandée par un célèbre chirurgien, de Vienne, qui assure que ses vertus, pour disposer les ulcères sordides à la guérison, sont fort au-dessus de celles de beaucoup d'autres topiques. Everard Home employa cette préparation, un grand nombre de fois, pour combattre les ulcères indolents ; les résultats qu'il en obtint sont d'accord avec les éloges que lui donne le chirurgien de Vienne. (*Ann. de littérat. étrang., t.* 11, *p.* 435.) Belloste a guéri un grand nombre d'ulcères, en employant la décoction des feuilles de noyer mêlée avec un peu de sucre ; il trempait des plumasseaux de charpie dans cette décoction et les appliquait sur les ulcères. (*Chirurg. d'hôpital, p.* 332.) Cette même décoction a paru utile, à Baumes, pour déterger les surfaces chancreuses, pour les exciter légèrement et les conduire à la cicatrisation. (*Bouchardat. Ann. de thérap.*, 1844, *p.* 52.) Boys de Loury en fait usage, en injections, dans les ulcérations du col de la matrice. (*Gaz. méd. de Paris*, nos 25-27.) Vidal, de Cassis, conseille d'injecter ce liquide dans la cavité de l'utérus, dans le cas de catarrhe utérin (*Ibid.*) ; mais Bretonneau et Hourmann ont montré le danger de pareilles injections. (*Journ. des connaiss. médico-chir.*, octobre 1840.)

Tout récemment, le docteur Négrier a publié un travail intéressant sur l'utilité des feuilles de noyer contre les affections strumeuses. Il rapporte 56 faits en faveur de ce médicament, qu'il considère comme jouissant d'une efficacité, à peu près, constante dans les affections dont il s'agit. Ce praticien admi-

nistre à l'intérieur l'infusion et l'extrait de ces feuilles ; il fait laver les plaies avec leur décoction concentrée, et les recouvre soit de compresses ou de charpie imbibées de cette décoction, soit de cataplasmes de farine de graine de lin et de feuilles de noyer (*Journ. de Chim. méd.*, *t.* 8, *p.* 400.) Mauthner, médecin de l'hôpital des enfants à Vienne, s'est bien trouvé du traitement de Négrier ; il le regarde comme d'une utilité incontestable dans les engorgements scrophuleux du cou, mais inférieure à l'huile de foie, dans la carie scrophuleuse. (*Hufeland, journal.*) Jurine, de Genève, a obtenu de bons effets de la tisane des feuilles et des noix tendres non écalées de noyer dans le traitement des engorgements lymphatiques; et Borson, médecin à Chambery, a guéri une affection scrophuleuse, très-grave, au moyen de la même tisane et de cataplasmes préparés avec les feuilles. (*Baudeloque. Étude sur les maladies scrophuleuses*, *p.* 363.) Sandras s'est bien trouvé de l'extrait de ces feuilles dans la même affection. (*Bulletin général de thérap.*, *juillet* 1845.) Bouchardat affirme que ce médicament est employé avec succès dans les salles de l'Hôtel-Dieu. La décoction de feuilles de noyer est employée, presque traditionnellement, à l'hôpital d'Angers, en lotions, pour combattre les ulcères scrophuleux et les tumeurs blanches. J'ai vu, à l'hôpital des enfants scrophuleux de Tournai, cette même décoction, employée en lotions et en bains, produire des résultats avantageux dans la carie et les engorgements scrophuleux. Ajoutons, pour compléter l'état actuel de la science, relativement aux propriétés antiscrophuleuses des feuilles de noyer, que le docteur Schnitzer, de Berlin, a longtemps employé le traitement de Négrier et n'en a point obtenu de résultats avantageux. (*Journ. fur Kinderkrankheiten*, 1845.)

En 1846, le professeur Hause, d'Olmutz, a proposé le brou et les feuilles de noyer pour combattre certains affections qu'il attribue au vice scrophuleux, telles que les ulcérations, plus ou moins opiniâtres, qui se montrent au cou, et sont accompagnées de gonflement des glandes circonvoisines ; la teigne,

certaines espèces de dartres, les tuméfactions chroniques des parties molles, ayant leur siége aux aines, autour des articulations, etc. (*Journ. des connaiss. médico-chir.*, 1846.) Je me suis bien trouvé, dans différents cas de teigne, de cataplasmes de feuilles de noyer cuites, et de leur décoction concentrée employée en lotions. Je puis même citer, à l'appui de ce traitement, un cas de guérison de teigne faveuse qui avait résisté à tous les moyens employés.

Frère Côme avait un moyen de guérir l'ictère qu'il considérait comme infaillible, et avec lequel il guérit le Comte d'Espagne d'un cas très-grave de cette maladie, qui avait résisté à tous les traitements. Ce moyen consiste à prendre, chaque jour à jeun, une infusion préparée avec un verre de vin blanc et 4 grammes de feuilles de noyer séchées au four et pulvérisées.

Souberbielle a vu le remède de frère Côme produire d'excellents effets dans la maladie dont il vient d'être question. « Un » des cas les plus remarquables de ce genre dans le grand » nombre de ceux dont j'ai été témoin, dit-il, est celui de » M. Flocon, précepteur des enfants du consul Lebrun. Ce » malade, après avoir pris deux éméto-cathartiques, fut affecté » d'une forte irritation intestinale, et ensuite d'un ictère. Un » traitement approprié fut suivi sans succès, et le malade » tomba dans un tel état d'épuisement, qu'on lui appliqua des » vésicatoires aux jambes. Il était soigné par MM. Malouet, » Bourdeois de la Mothe, Sédillot et moi. Le premier de ces » médecins proposa la poudre du frère Côme, qui fut adoptée. » Je n'en donnais d'abord que 2 gram. dans un demi-verre de » vin blanc; après quelques jours le malade put en prendre » 4 gram., et quinze ou seize prises suffirent pour faire disparaître la jaunisse, et le rétablir. J'ai vu un tel nombre de » faits de ce genre, que je regarde ce médicament, comme » une sorte de spécifique contre l'ictère. » (Lettre présentée à l'Académ. roy. de médecine, le 7 avril 1835.)

Le fait que nous allons rapporter confirme ce que nous

venons de dire sur l'efficacité des feuilles de noyer contre l'ictère : une femme, de 40 ans, fortement constituée, après avoir travaillé dans les champs, par un temps froid et humide, vit se développer, chez elle, tous les symptômes de l'ictère : coloration en jaune de la peau et des conjonctives, déjections alvines décolorées, d'un blanc grisâtre, urines safranées, anorexie, etc. Lorsque nous la vîmes elle était au dixième jour de sa maladie. Nous lui prescrivîmes un gros de feuilles de noyer en infusion dans une pinte d'eau, à prendre par tasse, dans les 24 heures. Sous l'influence de cette médication la maladie fit des progrès rapides vers la guérison, et disparut complètement au bout de dix jours de traitement.

Un médecin Suisse, le docteur Thoun, a observé que la sécrétion du lait s'arrêtait chez les vaches et les chèvres auxquelles on donnait à manger des feuilles de noyer. (*Médico-Botan. sociaty of London, janvier* 1831.) Emmanuel Konig a dit, il y a plus de 150 ans, que les feuilles de noyer, en application sur les mamelles, arrêtent la sécrétion lactée. Il s'exprime de la manière suivante : « *Cujus folia acrem habent odorem,* » *quœ indè mammis imposita lac abigunt.* » (*Regni vegetabilis, pars altera, p.* 228.) Nous engageons les praticiens à vérifier le fait par de nouvelles observations.

L'écorce extérieure du fruit du noyer, connue sous le nom de brou, était considérée comme vermifuge par Hippocrate et Dioscoride. Dans des temps beaucoup plus rapprochés de nous, nous voyons Ficher le recommander comme un remède utile contre les vers. Il faisait dissoudre 2 gros de son extrait, dans une demi-once d'eau distillée de cannelle, et donnait 20 à 50 gouttes de ce mélange, suivant l'âge. (*Comment. de Verm. et anthelm. etc.*)

Cette substance était considérée, par Pierre Borel, comme un remède antisyphilitique d'une grande valeur. (*Hist. et observ. varior., etc.*) Ramazzini rapporte que de son temps on le regardait, en Angleterre, comme un médicament utile contre la syphilis. (*Oper. p.* 143.) Swediaur l'a vu réussir dans beau-

coup de circonstances où le mercure avait échoué. (*Traité des malad. vénér.*, *t.* 2, *p.* 277.) Pearson, Franck, Girtanner prétendent également que ce moyen réussit dans le traitement des affections vénériennes. La tisane de Pollini, qui jouit d'une grande réputation dans le traitement de ces affections, contient une grande proportion de brou de noix. Il en est de même du remède antisyphilitique de Mittié.

Le suc de brou de noix, employé en gargarismes, a été conseillé par Hartmann dans toutes les inflammations de la bouche qui réclament l'usage des astringents. (*Etmuller. Oper. omn. t.* 1, *p.* 645.) Ce suc avait déjà été recommandé par Galien dans les mêmes circonstances. L'extrait de brou, étendu d'eau et porté sur la partie malade, a réussi, entre les mains de Becker, pour combattre l'engorgement des amygdales. (*Mérat. Dict. cit.*, *t.* 7.)

Scotti a employé, avec succès, l'extrait préparé avec le brou et les feuilles de noyer, chez 30 malades affectés de diarrhée. Il en faisait dissoudre 8 à 12 grammes dans un kilogramme de limonade minérale, et ordonnait au malade de prendre le tiers ou la moitié d'un verre de cette boisson quatre fois le jour. (*Gazet. Med. di Milano*, 1846.) Burtin considère le zeste, qui sépare les lobes de l'amande du noyer, comme très-efficace contre la gangrène, lorsqu'on l'administre en poudre, à la dose de 4 grammes dans un verre de vin blanc. Ce praticien a vu ce remède réussir dans trois cas différents : dans l'un de ces cas, il s'agissait d'une gangrène au bras, provenant d'une blessure faite avec un canif, et pour laquelle l'amputation avait été proposée, comme dernière ressource. Burtin ajoute que ce remède est considéré, dans la ville qu'il habite (Bruxelles), comme un puissant antigangréneux (*Mém. couron. par l'Acad. de Bruxel.*, *p.* 166.) Ray rapporte que cette substance desséchée et pulvérisée, prise en petite quantité dans du vin, a guéri l'armée anglaise d'une dyssenterie très-grave qui avait résisté à tous les moyens employés. (*Hist. des plantes.*) La pellicule jaunâtre qui enveloppe l'amande,

est d'une saveur âcre et amère. On l'a considérée comme fébrifuge. Roch s'est guéri d'une fièvre intermittente, en prenant 20 de ces pellicules en infusion dans du vin blanc. (*Bull. de la Soc. d'émulat.*, *t.* 2, *p.* 376.) Plusieurs auteurs, tels que Hoffmann et Etmuller, ont recommandé l'usage de cette substance, en poudre, contre la colique.

Alexandre, savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, assure que la poudre des châtons, administrée à la dose d'un gros dans un verre de vin rouge, est un excellent remède pour combattre la dyssenterie.

Dioscoride affirme que l'huile de noix fait périr le ver solitaire. (*Matth. in Dioscor.*, *p.* 124.) Petrus Forestus prétend que les femmes des environs de Milan font manger aux enfants vermineux du pain trempé dans de l'huile de noix. (*Oper. lib.* 21, *observ.* 32, *p.* 357.) Passerat de la Chapelle, Binet, Baumes ont consigné dans l'ancien Journal de Médecine, (*t.* 6, *p.* 305; *t.* 15, *p.* 214.) plusieurs faits qui tendent à prouver l'efficacité de cette huile contre le tœnia.

Jeze a prétendu que l'huile dont il s'agit lui avait réussi pour combattre le leucoma. (*Anc. Journ. de Méd.*, *t.* 59, *p.* 439.) Gouan s'en était déjà servi dans les mêmes circonstances. (*Mém, de la soc. de Méd. de Montpellier.*) D'après Weinhold, les taies légères cèdent ordinairement à l'application graduelle de cette huile étendue dans l'ammoniaque. (*Ehrhardt, Med. chir. Zeit*, 1822.) Scarpa loue beaucoup son usage contre le leucoma. Meyer s'en est bien trouvé dans les taches de la cornée, suites de la variole; il assure qu'il lui a été rapporté, par un médecin qui l'a beaucoup employée, que cette huile est d'autant plus efficace qu'elle est plus vieille. (*Mercure génér. de l'Europe, an* 1787, *p.* 326.) Caron-Duvillards a souvent guéri des taies de la cornée par l'instillation de la vieille huile de noix; il rapporte que Marc-Antoine Petit la rendait plus active en y ajoutant du tarte stibié. (*Guide pratiq. des Malad. des yeux*, *t.* 2, *p.* 135-575.)

RHAMNÉES.

HOUX.

Grand Houx, Houx épineux, Housson, Meslier épineux, Greou, Agrefous, Agrifous, Agriou, Grand pardon, Garrus, Agaloussé, Bois franc; Ilex aquifolium. L., *Aquifolium spinosum.* Lamar., *Ilex aculeata.* Bauh., *Aquifolium.* Plin., *Agrifolium.* Dod.

Cet arbre, toujours vert et dont les feuilles sont armées d'épines, habite nos bois. On emploie les feuilles.

Les feuilles de houx, desséchées, sont d'un vert jaunâtre, inodores, d'une saveur amère et désagréable. Elles contiennent, d'après Lassaigne, de la cire, de la chlorophylle, une matière amère neutre et incristallisable, de la gomme, de l'acétate de potasse, des muriates de potasse et de chaux, du malate acide de chaux, du ligneux. Deleschamps en a extrait un principe particulier qu'il nomme ilicine. (*Bull. genér. de Thérap;* 1842.)

Les qualités sensibles de ces feuilles, les effets immédiats que provoque leur emploi, ne laissent, d'après Barbier, aucun doute sur leur propriété tonique. (*Ouv. cité*, p 141.) Les feuilles de houx, considérées jadis comme sudorifiques et comme propres à guérir le rhumatisme, la pleurésie, etc., n'ont acquis une certaine importance, en thérapeutique, que vers la fin du siècle dernier : Durande, médecin à Dijon, ayant appris, d'une personne étrangère à l'art de guérir, que les feuilles de houx guérissaient la fièvre intermittente, a voulu les essayer lui-même. Il affirme avoir guéri par leur usage, des fièvres intermittentes qui avaient résisté au quinquina ; mais il avertit, en même temps, que ce médicament ne réussit pas toujours, pas plus que les autres fébrifuges connus. Il administre ces feuilles, séchées et réduites en poudre, à la dose d'un gros, avant l'invasion de l'accès.) *Hist. de la soc. roy. de Méd., t. 1, p.* 342.) Reil s'est également bien trouvé de l'usage de ce fébrifuge; il prétend même, que ce

médicament lui aurait réussi dans des cas de fièvres intermittentes rebelles au quinquina. Le houx est un fébrifuge populaire employé par les paysans de l'Orléanais, du pays de Hanovre.

Malgré ces résultats avantageux, ce médicament était tombé dans l'oubli, quand, tout récemment, Rousseau, médecin à Paris, le soumit à de nouveaux essais et consigna les nombreux succès qu'il en avait obtenus, dans un mémoire couronné par l'Institut de France, et par la société médico-botanique de Londres. Magendie qui avait été chargé, par l'Académie, de vérifier, au lit du malade, les faits rapportés par Rousseau, y a ajouté 13 cas de réussite reccueillis à l'hôtel-Dieu de Paris. « Dans aucun cas, dit cet habile expérimentateur, la fièvre » n'a résisté; elle a toujours au contraire été guérie après 20 » jours de séjour à l'hôpital. » Il administrait ce médicament à la dose de 1, 2 et 4 gros par jour, soit en décoction dans l'eau, soit en macération dans le vin.

Les observations de Bodin qui dit avoir employé le houx, pendant 30 ans, avec un succès marqué (*Gazet. méd.*, 1831.); celles de St-Amand présentées, en 1827, à l'Académie de médecine de Paris; celles publiées par Bertini, Constantin, Raynaud, Delormel, Serrurier, etc. confirment, en tout point, les observations de Rousseau et de Magendie.

Hubert a constaté la propriété fébrifuge du houx par des faits très-nombreux. Il affirme que depuis 1768, époque à laquelle Durande faisait déjà usage de ce fébrifuge, ce dernier, Millier, Royer-Souparant et lui auraient guéri sept mille malades par son seul usage. Il faisait prendre ces feuilles, à la dose de 2 gros, en infusion dans un verre d'eau. *(Rev. médic., déc. 1835, p. 446.)*

D'un autre côté Chomel a administré ce fébrifuge à quelques malades, et les résultats obtenus n'ont pas été heureux. Barbier n'a pas eu non plus à se louer de son emploi; après l'avoir employé sans succès chez plusieurs fébricitants, il a été forcé de recourir au quinquina qui a fait justice de la maladie. (*Ouv. cité.*)

Quoi qu'il en soit de ces insuccès, nous pensons, que les faits si nombreux de guérisons de fièvres intermittentes par l'usage du houx, faits observés à diverses époques, dans des lieux différents, et par des hommes aussi honorablement connus que ceux dont les noms sont cités plus haut, parlent hautement en faveur de ce fébrifuge, et sont dignes de fixer l'attention des praticiens.

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 4 à 12 grammes macérée à froid dans le vin blanc. *Décoction :* 4 gros pour 10 onces d'eau qu'on laisse réduire à moitié. *Extrait :* 36 grains à 1 gros, en nature ou sous forme pilulaire.

Ilicine. Ce principe fébrifuge, dans lequel réside la matière amère, se prescrit à la dose de 12, 18 et 24 grains, sous forme pilulaire.

JASMINÉES.

OLIVIER.

Olivier d'Europe, Olivier cultivé, Olivier franc, Boutaillou, Bouteillou, Boucillaou, Mouraou, Ampoulaou ; Olea Europœa. L., *Olea Sativa.* Black.

Cet arbre, originaire de l'Asie, est abondamment cultivé dans la Provence et le Languedoc. On emploie les feuilles, l'écorce et l'huile.

Ses feuilles et son écorce sont inodores, d'une saveur âpre et amère. Les feuille, sanalysées par Pelletier, lui ont fourni une matière acide colorante, de l'acide gallique, une matière grasse, de la chlorophylle, de la cire végétale, de l'acide malique, de la gomme, de la fibre ligneuse. (*Journ. de Pharm., oct.* 1823.) Pallas a trouvé dans les feuilles, ainsi que dans l'écorce, une matière cristalline, ou olivile, dans laquelle résident, suivant lui, ses propriétés actives, un principe amer acide, une résine noire, un extrait gommeux, une matière colorante verte, du ligneux. *(Journ. des sc. médic., t.* 49, *p.*257.*)*

D'après Bideau, médecin de l'hôpital de Saint-Omer, les feuilles de l'olivier seraient un des meilleurs succédanés du

quinquina. Plusieurs médecins espagnols, et un grand nombre de médecins militaires français, qui se trouvaient en Espagne à l'époque de la guerre de 1808 à 1813, obtinrent les résultats les plus avantageux de ce moyen, dont les propriétés fébrifuges sont traditionnelles en ce pays.

Ces résultats ont été confirmés par Casale, médecin à Agde, (*Ann. de méd. pratique de Montpellier, t. 25, p. 386*), et par Giadarou de Sabenico, qui employait ces feuilles en poudre à la dose de 1 à 3 gros. Ce dernier a également employé comme fébrifuge, et avec plus de succès encore la gomme d'olivier à la dose d'une once 1/2. (*Ann. univer. di medicina, Juin 1831.*)

Cugnat a publié, dans les actes de la société de médecine de Dijon, 14 observations de fièvres intermittentes, de différents types, guéries par l'usage de l'extrait de l'écorce d'olivier, administrée à la dose d'un demi-gros à un gros. (*Revue médic. franc., oct.* 1837.) Ce fébrifuge a également réussi entre les mains de Cavari, ancien médecin de l'armée, chargé du service des hospices et des salles militaires. (*Même ouvrage.*)

L'huile d'olive a une foule d'usages en médecine. Prise à l'intérieur, à la dose de 3 à 4 onces, elle occasionne des évacuations alvines; on l'administre quelquefois avec succès dans les tranchées, les coliques, les volvulus, les affections inflammatoires de la poitrine, la néphrite, l'ischurie, etc.

Cette huile a quelquefois réussi contre les vers. Labillardière, membre de l'Institut, a rapporté qu'ayant vu faire usage de l'huile d'olive contre le ver solitaire, et s'en trouvant lui-même attaqué, il en prit environ une livre et demie, par quatre onces de quart d'heure en quart d'heure, ce qui lui fit rendre un tœnia au bout de 24 heures. (*Bull. de la soc. méd. d'émul. de Paris*, 1824.)

On a regardé l'huile d'olive comme un remède propre à combattre les effets délétères produits par la morsure des vipères et de quelques serpents. Murray et Alibert citent des faits curieux à l'appui de cette opinion. Geoffroi et Hunauld lui contestent cette propriété. Quoi qu'il en soit, Alibert pense

qu'on ne peut révoquer en doute les effets salutaires des frictions huileuses dans beaucoup de circonstances, où les morsures avaient été faites par des serpents de diverses espèces ; il croit également que les mêmes onctions sont très-efficaces contre la piqûre de différents insectes. (*Nouv. élém. de thérap.*, *t.* 2, *p.* 253.)

On a préconisé les frictions avec l'huile d'olive comme un préservatif de la peste; M. Desgenettes, dans son histoire de l'armée d'Orient, n'ose se prononcer sur l'efficacité de ce moyen. Audouart rapporte que le père Constant guérissait les religieux de son couvent, qui étaient affectés de fièvre jaune, en leur faisant boire, en abondance, de l'huile d'olive dans de l'eau chaude, et en leur administrant des lavements salés. (*Hist. de la fièvre jaune de Barcelone*, *t.* 2, *p.* 308.) S'il faut en croire Druge, l'huile d'olive, mélangée avec le charbon, serait un remède efficace dans l'empoisonnement par les champignons. (*Bull. des sc. médic. de Férussac*, *t.* 24, *p.* 97.)

Plusieurs médecins anciens, tels que Aëtius, Celse, Dioscoride, Galien, etc. considéraient les frictions huileuses comme un remède efficace contre l'hydropisie; dans des temps beaucoup plus rapprochés de nous, Forestus, Storck, Gardanne et une foule d'autres ont préconisé l'emploi de ce moyen dont l'utilité a été contestée par Tissot et plusieurs autres praticiens.

Delpech a constaté l'utilité de l'huile d'olive, en frictions, dans le traitement de la gale. Cent militaires, traités par des onctions avec cette huile, ont guéri en 17 jours (*durée moyenne*); tandis que cent autres, traités par la pommade sulfuro-savonneuse, n'ont été guéris qu'en 23 jours (*durée moyenne*). Ces expériences répétées à Paris, n'ont pas eu autant de succès. (*Séance de l'acad. roy. de méd.*, *mars* 1827.) Dans ces derniers temps, le docteur Robert est parvenu, au moyen des onctions huileuses, à rendre les cicatrices de la variole moins profondes. (*Ann de la méd. physiol.*, *t.* 21, *p.* 552,

mai 1832.) Marino s'est bien trouvé de l'usage intérieur de l'huile d'olive dans le traitement du rhumatisme (*Murray. Ouvr. cité, t.* 2, *p.* 51.) On connaît les beaux résultats obtenus, dans ces derniers temps, par l'emploi de l'huile de foie de morue dans le rachitisme et la carie scrophuleuse, etc. Si cette huile produit de pareils résultats, n'est-il pas très-probable, qu'on obtiendrait les mêmes effets de l'usage de l'huile d'olive ? Les observations nombreuses que nous avons publiées tout récemment, en faveur de l'huile de pavot, dans le traitement du rachitisme et de la carie scrophuleuse, observations qui ont été honorablement citées par le professeur Trousseau (*Ouv. cité*, 3me *édit.*, *t.* 1, *p.* 283), et plusieurs autres praticiens d'un grand mérite, militent fortement en faveur de cette opinion.

En Espagne, et surtout à Barcelone, l'on prépare des bains avec le marc des olives. Ce marc, mis en tas au sortir du pressoir, s'échauffe, et alors on y place les malades affectés de rhumatismes, de névralgies, etc. Le Docteur Laure, de Toulouse, qui a employé ce moyen avec succès, prétend que la chaleur du marc, peut s'élever à 60 et 65 degrés centigrades (*Bull. de l'Acad. roy. de méd.*, *t.* 1, *p.* 230, *fév.* 1837.)

LILAS.

Lilas commun, *syringa vulgaris*. L., *Lilac vulgaris*. Lam., *Lilac*. Duh., *Lillach*. Dod., *Syringa cœrulea*. Bauh.

Cet arbrisseau, originaire de l'Asie-Mineure, est abondamment cultivé dans nos jardins. Il croît spontanément sur les rochers près de Malmédy, d'après Dumortier. Nous l'avons fréquemment observé sur les murs, dans les environs de Tournai.

Toutes les parties du lilas, surtout les fruits et les semences, jouissent d'une amertume très-intense. Nous avons préparé, il y a quinze ans, avec les feuilles, un extrait qui était d'une amertume des plus prononcées.

Les feuilles, et surtout les fruits verts du lilas contiennent, d'après Milet, un principe amer, analogue pour sa saveur aux sels de quinine, et qu'il nomme lilacine. (*Journ. de pharm. et de chim.*, *t.* 1, *p.* 25, 1842.) Leroy, d'Anvers, a également rencontré dans ce végétal une matière cristallisée. (*Arch. de la méd. Belge*, *juillet* 1844.)

Cet arbrisseau était peu ou point employé en médecine, lorsqu'en 1822, Cruveilhier, qui était alors médecin à Limoges, fit connaître les bons effets qu'il avait obtenus, de l'extrait des capsules, dans le traitement des fièvres intermittentes. Il administra ce médicament à six malades qui guérirent tous, sans excepter une femme, de 70 ans, qui était affectée de fièvre quarte, depuis 23 ans. (*Méd. éclair. par l'anat.*) Depuis, plusieurs médecins, de Bordeaux, ont répété les expériences de Cruveilhier, et les résultats qu'ils ont obtenus n'ont pas répondu à leur attente. (*Notice des trav. de la soc. de méd. de Bordeaux*, 1822, *p.* 9.) Nous lisons, dans le Dictionnaire de thérapeutique de Szerlecki, que l'herbe de syringa vulgaris a été employée, par Otto, contre la fièvre intermittente, dès 1823.

POLYGONÉES.

PATIENCE.

Patience commune, *Patience des jardins*, *Patience potagère*, *Épinards immortels*, *Parelle*, *Dogue*, *Rousserbe*; *Rumex pntientia.* L., *Patientia.* Black., *Lapathum hortense folio oblongo.* Bauh., *Lapathum sativum.* Dod.

Cette plante vivace croît, en France, dans les pâturages des montagnes. On la rencontre, en Belgique, dans les prairies, le long de la Vesdre, près de Liége, de Maestricht, de Tournai, etc. On emploie la racine.

Cette racine est charnue, fusiforme, brune en dehors et jaune en dedans; son odeur est faible, et sa saveur légèrement astringente. Elle contient de l'amidon et du soufre.

La patience passe pour un tonique peu actif; on lui accorde également des propriétés dépuratives, apéritives,

sudorifiques, etc. Elle jouit d'une réputation populaire dans le traitement des affections dartreuses, de la gale, des engorgements viscéraux. Arétée la recommande dans le traitement de l'éléphantiasis. Alibert l'a très-souvent administrée pour combattre les dartres et la gale ; il n'en a point obtenu des effets très-marqués ; mais il ne partage pas cependant l'opinion de Cullen qui la déprécie : « quoiqu'elle ne suffise pas, dit-il, pour opérer le traitement de la gale, elle est néanmoins très-utile pour déterminer l'éruption à la peau. » (*Ouv. cité, t. 2, p. 311.*)

Doses, MODE D'ADM. *Décoction* : 1/2 once à 1 once pour 2 livres d'eau. *Extrait :* 1 scrupule à 2 gros.

Les Rumex acutus, L., Crispus. L., obtusifolius L., etc., espèces beaucoup plus communes que la précédente, ont les mêmes propriétés, et lui sont très-fréquemment substituées.

POLYGALÉES.

POLYGALA AMER.

Laitier amer ; *Polygala amara.* L., *Polygala amarella.* Crantz.

Cette plante n'est pas rare, en France, sur les coteaux secs, découverts. On la rencontre, en Belgique, près d'Eltenberg. (Lejeune.)

Toutes les parties du polygala, mais surtout la racine sont d'une amertume très-prononcée, et agissent sur nos organes à la manière des toniques. Une poignée de cette plante, infusée dans du vin, purge, d'après Gesner.

Collin a beaucoup préconisé le polygala dans le traitement de la phthisie pulmonaire, et s'il faut l'en croire, il serait le remède par excellence de cette maladie! Il administrait la racine en décoction à la dose de 3 onces pour 3 livres d'eau réduites à 1 livre 1/2. Cette préparation était administrée en un jour et demi ou deux jours. (*Observ. circa morb., t. 2, p. 400.*) Burtin la considérait comme un remède héroïque dans certaines maladies chroniques de la poitrine. (*Mém.*

cour. p. 128.) Coste et Willemet ont administré ce médicament à des phthisiques, et ils prétendent en avoir obtenu des succès marqués ! (*Ouv. cité, p.* 84.)

Les propriétés du polygala vulgaire, polygala vulgaris. L., qui habite les terrains secs, sont les mêmes que celles du polygala amer.

FUMARIACÉES.

FUMETERRE.

Fumeterre officinale, Fumeterre vulgaire, Fiel de terre, Pisse Sang, Pied de geline; Fumaria officinalis. L.

Ce végétal est très-commun dans les champs et les lieux cultivés. On emploie l'herbe.

La fumeterre est inodore, d'une saveur très-intense, rappelant la fumée ; elle contient un principe extractif amer, du malate de chaux, etc.

Cette plante agit sur nos organes à la manière des toniques. Les anciens conseillaient son usage dans les vices de sécrétion du foie, dans l'ictère, etc. Galien, Oribase, Aëtius, Avicenne, Mésué, parmi les anciens ; Gilibert, Pinel, Sprengel, Strandberg, parmi les modernes, la regardent comme une plante dépurative très-utile dans les affections de la peau et les scrophules. Desbois de Rochefort, qui place le siége des affections cutanées dans le foie, considère la fumeterre comme le meilleur des herpétiques, le plus convenable pour combattre la viscosité bilieuse.

Doses, MODE D'ADM. *Décoction, Infusion :* 1 poignée pour 2 livres d'eau. *Suc exprimé :* 2 à 4 onces. *Extrait :* 1 scrupule à 2 gros. *Sirop* : 1 once à 3.

BERBÉRIDÉES.

ÉPINE-VINETTE.

L'écorce de la racine de berberis jouit d'une saveur amère très-intense ; elle contient un principe alcaloïde nommé ber-

bérine, qui est également doué d'une saveur amère. (*Journ. de pharm.*, *t.* 21, *p.* 408.)

Clusius rapporte que l'écorce de la racine de berberis est purgative : « præter vero multiplices facultates berberis vulgaris quæ officinis notæ sunt, et à c. v. Matthiolo descriptæ hoc secretum ab amico accipiebam : vinum album tenue, in quo medianus ille cortex qui inter extimum et ligno adhærentem est, lineo panniculo involutus per trium horarum spatium maceratus fuerit, mirificè si bibatur, purgare. » (*Rar. plant. hist.*, *p.* 121.)

Voulant vérifier cette assertion de Clusius, je préparai, il y a huit ans, une décoction très-concentrée d'écorce de racine de berberis, j'en avalai huit onces, le matin à jeun ; je n'obtins aucune évacuation alvine ; aucun phénomène anormal ne se manifesta ; seulement, j'observai que cette décoction était d'une amertume excessive, au point que six heures après son ingestion, j'éprouvais encore un sentiment très-marqué d'amertume dans la bouche. J'ose affirmer qu'il existe peu de médicaments qui jouissent d'une amertume aussi intense ; ce doit être un tonique d'une grande énergie.

L'écorce des racines et des rameaux, bouillie dans un liquide convenable, est recommandée par J. Ray (*Hist. plant.*, *t.* 2, *p.* 1605), pour combattre l'ictère. Grégoire Hortius affirme que la décoction de la racine, préparée avec le vin rouge, arrête le flux menstruel, et que sa décoction aqueuse supprime toute espèce de flux. (*Oper.*, *t.* 3, *p.* 265.)

LICHÉNÉES.

LICHEN D'ISLANDE.

Mousse d'Islande, Orseille d'Islande, Herbe de montagne des Islandais, Muscus catharticus. Borr., *Lichen Islandicus*, L. ; *Physcia Islandica.* DC., *Cetraria Islandica.* Ach.

On rencontre ce lichen sur la terre, aux lieux arides et pierreux, dans les Vosges, les Alpes, et jusque dans les environs de Paris.

Cette plante est inodore, d'une saveur amère très-marquée, analogue à celle du quinquina. Elle se gonfle dans l'eau froide, devient gélatineuse, cède à l'eau son principe amer et un peu de mucilage. Elle se dissout presque aussi complètement dans l'eau bouillante, et donne une liqueur qui se prend en gelée par le refroidissement.

Ce lichen contient, d'après Berzélius, un principe amer nommé cétrarine, une matière colorante extractive, de la cire verte, de la gomme, de l'amidon, du tartrate de potasse, du tartrate et du phosphate de chaux, un squelette féculacé.

Le lichen d'Islande, selon qu'il est privé ou non de son principe amer, agit sur nos organes, tantôt comme émollient, tantôt comme tonique. Privé de son principe amer et réduit en poudre, il sert de nourriture aux Islandais. Comme toutes les substances féculentes, il convient dans cet état, aux convalescents, aux personnes qui ont un estomac faible et irritable, à celles qui sont affectées de catarrhe pulmonaire, de diarrhée, avec inflammation. Associé à son principe amer, il convient dans l'atonie des organes digestifs, les affections chroniques de la poitrine, certaines diarrhées, etc. Lugol administre la tisane de lichen aux enfants scrophuleux.

Doses, mode d'amd. *Décoction :* 1/2 once à 1 once pour 2 livres d'eau. *Gelée :* Elle se prépare avec 2 onces de lichen pour 4 onces de gelée : on ajoute 1 gros 1/2 de colle de poisson.

Pour enlever au lichen son principe amer, on en fait macérer pendant 24 heures une livre dans 18 livres d'eau, contenant en dissolution 1 once de potasse du commerce, ou bien 2 à 4 gros de carbonate de potasse pur. On décante et on lave le lichen, jusqu'à ce que l'eau du lavage ne soit plus ni amère ni alcaline. On peut encore priver le lichen de son principe amer, mais en partie seulement, en le faisant infuser dans l'eau à plusieurs reprises.

LICHEN PULMONAIRE.

Pulmonaire de chêne, Herbe aux poumons, Hépatique des bois, Thé des forêts, Thé des Vosges; Lichen pulmonarius. L., *Lobaria pulmonaria* DC., *Sticta pulmonacea.* Ach., *Pulmonaria reticulata.* Hoff., *Muscus pulmonarius.* Bauh.

Ce lichen croît, en France, sur le tronc des vieux arbres, principalement sur les chênes. Kickx et Roussel l'ont observé, en Belgique, dans la forêt de Soigne et de Berghem.

Cette plante est douée d'une telle amertume que les habitants de la Sibérie s'en servent, au lieu de houblon, dans la préparation de la bière.

Le lichen pulmonaire paraît posséder, mais à un degré inférieur, les propriétés du lichen d'Islande. Linné rapporte que les campagnards l'emploient avec succès dans la toux des bestiaux, surtout chez les moutons. (*Amœn. acad., t. 7, p.* 383.) Willemet prétend avoir avantageusement combattu des toux rebelles par le seul usage de ce médicament. (*Lichénogr. écon, sect* 1, *p.* 18.) On cite plusieurs faits qui tendent à prouver que sa décoction, dans de la bière, serait un bon remède contre l'ictère. (*Bregn. in miscel. nat. curios., Déc.* 1, *an* 3, *p.* 441.)

Doses, mode. d'adm. *Decoction :* 1 once pour 2 livres d'eau.

LICHEN DE CHIEN.

Lichen de terre, Peltigère canine, Pulmonette canine, Mousse de chien, Hépatique pour la rage; Lichen caninus. L., *Peltigera canina.* DC. *Muscus caninus.* Hoff.

On rencontre fréquemment ce lichen dans les bois, sur la mousse et sur la terre.

S'il faut en croire notre savant compatriote Wauters, cette plante lui aurait été d'un secours merveilleux dans la phthisie pulmonaire! Ce praticien nous apprend que ce remède lui a été révélé par une personne digne de foi qui s'était guérie elle-même, et en avait guéri d'autres par son seul usage. Wauters administre cette substance en décoction, à la dose d'une poignée dans un véhicule de 4 livres, composé d'eau et d'un peu de lait. (*Ouvrag. cité, p.* 227.)

LICHEN DES MURAILLES.

Parelle des murs, Herpette des murs ; Lichen parietinus. L., *Imbricaria parietina.* DC.

Très-commun sur les murs, les pierres et l'écorce des arbres.

D'après nos expériences, ce lichen soit à l'état frais, soit à l'état sec, est tout à fait insipide; sa décoction très-concentrée, prise à l'intérieur, nous a paru d'une saveur fade analogue à celle de graine de lin; elle n'a produit sur nous aucun changement appréciable.

Sander regarde cette plante, comme plus efficace que l'écorce du Pérou, surtout contre les fièvres d'automne et les fièvres quartes rebelles ! Il l'administre en poudre, en extrait ou en teinture. (*Journal de Hufeland,* 1816.) Cette assertion a grand besoin d'être confirmée par des faits authentiques, d'autant plus que les propriétés physiques de ce lichen ne semblent pas annoncer, en lui, de bien grandes vertus.

LICHEN PYXIDE.

Lichen pyxidatus. L., *Muscus pyxoïdes.* Lœs., *Cenomyce pyxidata.* Ach., *Scyphophorus pyxidatus.* DC.

Cette espèce est très-commune dans les endroits secs des bois.

Willis regarde ce lichen comme un remède excellent contre la coqueluche. Il l'administrait en poudre à la dose d'un gros ; en décoction dans de l'eau ou du lait, ou sous forme de sirop. (*De médicam. operat., p.* 53.)

« Willis, dit Cullen, (*Méd. prat., t.* 3, *p.* 96) avoue que souvent les bonnes femmes réussissent mieux à guérir la coqueluche que les médecins; il ajoute que le *muscus pyxidatus* est le premier des remèdes empiriques, et qu'il s'en est servi avec succès. On pourrait en effet le préférer aux autres astringents, et même au quinquina, parce qu'il est avantageux de donner aux enfants un remède qui n'ait pas

d'amertume et qu'ils puissent prendre facilement. Tournefort dit aussi que l'infusion de cette plante dans quelque boisson convenable, guérit la toux convulsive des enfants. Il paraît que ce remède ne réussit que donné à grande dose; car les anciens en faisaient prendre une forte infusion. »

Woensel prétend que la décoction de cette plante, édulcorée avec le sirop de menthe, lui a réussi dans beaucoup de cas de coqueluche. (*Hist. de la soc. roy. de méd.*, *t.* 2, *p.* 295.) Azconovieta, Dillen, Willemet, affirment également que ce medicament leur a été utile dans la même maladie. (*Sprengel. Hist. de la médec.*, *t.* 5, *p.* 493.)

VARIOLAIRE AMÈRE.

Variolaria amara. Ach., *Variolaria dioscoïdea.* Pers., *Lichen fagineus.* Neck.

Cette plante est commune sur le charme, le châtaignier, le hêtre.

La variolaire est douée, d'après Achard, d'une saveur amère analogue à celle de l'écorce du Pérou. Elle contient, suivant Alms, un principe cristallisable qu'il nomme picrolichénine. (*Arch. de botan.*, *t.* 2, *p.* 380.) Les expériences de Filhol et de Bouchardat portent à croire que le principe amer, contenu dans cette plante, serait de la cétrarine.

La variolaire avait été déjà employée avec succès comme fébrifuge, en Allemagne, par Cassebeer, (*Magaz. fur pharm.*, *fev.* 1828) et, en France, par De Barreau, lorsque Dassier publia, dans le *journal de médecine et de chirurgie de Toulouse*, les résultats de ses recherches sur les propriétés fébrifuges de ce lichen. « Plus d'une fois, dit l'auteur, j'ai pu constater ses heureux effets dans toutes les saisons, sur des malades de tout âge, de tout sexe et de tout rang. Il m'a paru un remède sûr contre la fièvre quotidienne, avantageux dans la fièvre tierce, fort incertain contre la fièvre quarte. »

Dassier administre ce médicament à la dose de 10 à 18 grains pour les adultes, et de 4 à 8 grains pour les enfants au dessous de 10 ans.

PLANTES EXCITANTES.

CARDUACÉES.

ABSINTHE.

Absinthe officinale, Absinthe vulgaire, Grande Absinthe, Armoise amère, Armoise Absinthe, Absin, Menu, Aluyne, Alvine; Arthemisia absinthium. L., *Absinthium vulgare.* Black., *Artemisia vulgaris major.* Bauh., *Herba regia.* Brunf.

Cette plante habite les terrains pierreux et montueux. On emploie les feuilles et les sommités fleuries.

L'absinthe jouit d'une odeur forte et aromatique ; sa saveur est amère et aromatique. Elle contient, d'après Braconnot, une matière azotée, une matière résiniforme, de l'huile volatile, de la chlorophylle, de l'albumine, de la fécule, des sels de potasse, du ligneux, etc.

L'absinthe jouit de propriétés toniques et excitantes assez énergiques. A forte dose, elle produit de la chaleur à l'épigastre, de la soif, et tous les symptômes de l'irritation de l'estomac. A dose modérée, elle aiguise l'appétit, rend la digestion plus facile, accélère la circulation, les sécrétions, porte en un mot dans toute l'économie une influence fortifiante. Le professeur Giacomini a une idée toute différente de l'action physiologique de l'absinthe ; il la considère comme un véritable hyposthénisant. (*Ouvrage cité, page* 486.)

L'absinthe est un stomachique qui jouit d'une grande faveur ; on la prend en infusion, en extrait ; mais c'est surtout la teinture alcoolique qui est plus particulièrement usitée, celle surtout qui est connue sous le nom d'absinthe suisse.

On a conseillé cette plante dans les fièvres intermittentes. Ferrein atteste que son extrait guérit ces affections. (*Mat. méd., t.* 3, *p.* 155.) Le docteur Lupis, de Trente, a publié de nom-

breuses observations qui prouvent que son extrait, donné depuis un demi gros jusqu'à un gros, est un excellent moyen pour combattre les affections dont il s'agit. (*Journ. de pharm.*, *t.* 14, *p.* 620.) Ce fébrifuge a également réussi, entre les mains d'Alibert (*Nouv. élém. de thérap.*, *t.* 1, *p.* 143), d'Hevermann (*Bemerk. u. Unters*, 1 *Bd.*, *p.* 20), Pinel (*Médec. clin.*, *p.* 35, *etc*) Burtin (*Ouvrage cité*, *p.* 41), Chaumeton. (*Dict des scienc. méd. v.* 1.)

L'absinthe a été considérée comme un vermifuge excellent. Elle était déjà employée, à ce titre, du temps d'Ambroise Paré (*OEuvr. comp.*, *p.* 728 *et* 1121.) Jean Buchwald, médecin Danois, affirme que l'usage de l'absinthe lui a souvent réussi pour combattre les vers; il employait surtout sa décoction à l'extérieur sur des plaies ou des ulcères. (*Specim. médico-practico botanicum*, *p.* 7.)

Plusieurs praticiens, et entre autres le célèbre Haller, ont vanté les bons effets de ce végétal, dans les affections goutteuses qui se compliquent d'atonie des organes digestifs. Matthiole, Veslingius, Fehr, Haller, Heister, en ont fait usage avec succès contre l'hydropisie.

Enfin, l'absinthe a encore été recommandée dans l'aménorrhée, la diarrhée, la leucorrhée chronique. Hebert affirme qu'il a eu occasion de se convaincre que les préparations d'absinthe sont parfaitement indiquées pour la guérison de certaines leucorrhées chroniques. (*Ouv. cité*, *t.* 1, *p.* 143.)

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 18 grains à 1 gros. *Vin :* 2 à 4 onces. *Infusion* : 1 à 4 gros pour 2 livres d'eau. *Teinture :* 18 grains à 2 gros. *Extrait* : 18 grains à 1 gros. *Sirop :* 2 gros à 2 onces. *Huile volatile* : 5 à 10 gouttes : *Vin* : 1 à 4 onces.

RADIÉES.

CAMOMILLE ROMAINE.

Camomille odorante, *Anthémide noble* ; *Anthemis nobilis.* L., *Chamæmelum romanum.* Pharm., *Chamæmelum odoratum.* Dod., *Chamæmelum nobile, seu Leucanthemum odoratius.* Bauh.

Cette plante vivace croît, en France, sur les pelouses sèches, aux lieux arides, sablonneux, etc. On la rencontre, en Belgique, entre Verviers et Goer. (Lejeune.) On emploie les fleurs.

Ces fleurs, telles qu'on les trouve dans le commerce, sont d'une belle couleur blanchâtre, d'une odeur agréable, d'une saveur forte, balsamique. Elles contiennent une huile volatile de couleur bleue céleste, du camphre, un principe gommo-résineux, un peu de tannin.

La camomille est douée de propriétés stimulantes et toniques très-prononcées. Son infusion très-concentrée agit comme vomitif.

On cite cette plante comme un excellent remède contre la fièvre intermittente. Dioscoride, Galien, Prosper Alpin (*Medic. Ægypt.*, *lib. 4*, *p.* 315), et une foule d'auteurs tant anciens, que modernes, ont fait l'éloge de ce fébrifuge.

Cullen administrait les fleurs de camomille en poudre à la dose d'un demi gros à un gros dans l'intervalle des accès ; il observe que si elles purgent, la fièvre continue. Morton raconte que son collègue Elysha Coyth avait eu de nombreuses occasions de se convaincre que la fleur de camomille, finement pulvérisée, était un remède aussi efficace que le quinquina, dans la fièvre intermittente. Il affirme que, pour son compte, il a guéri avec ce médicament, associé à l'antimoine diaphorétique et au sel d'absinthe, des fièvres qui avaient résisté à l'écorce du Pérou. (*Exerc.* 1, *de febr. int.*, *c.* VI.) Frédéric Hoffmann avait une telle confiance en ce fébrifuge qu'il le considérait comme préférable au quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes rebelles. (*Dissert. de præstantia remed. domest.*, *p.* 29.) Schulz a rapporté le cas

d'une fièvre intermittente quarte, qui après avoir duré pendant trois ans, et résisté à une foule de moyens puissants, fut enfin avantageusement combattue par la camomille en poudre. (*Dissert. de febr. interm. cura antiq.*) Pitcairn professait que cette substance pulvérisée ne le cédait en rien à l'écorce du Pérou. Heberden en avait à peu près la même opinion. (*Comment. de morb. hist. et carat., p.* 161.)

Notre savant compatriote Wauters, dans son ouvrage sur les plantes indigènes qui a remporté le prix de la société de Médecine de Bordeaux, rapporte un grand nombre de faits en faveur de la propriété fébrifuge de la camomille. Nous devons également à M. Bodart des observations nombreuses qui déposent en faveur de ce remède anti-fébrile. Ce praticien attribue à deux causes l'espèce de défaveur dans laquelle cette plante est tombée : la première est qu'on donne la préférence à la camomille romaine, à fleur double cultivée dans les jardins; la seconde qu'on lui substitue la matricaire à fleur double qui lui ressemble beaucoup (1). (*Mat. méd. compar., t.* 1, *p.* 240.) Chaumeton lui-même, le sceptique Chaumeton, déclare qu'il a eu mille occasions de confirmer l'efficacité de la camomille dans les fièvres intermittentes. (*Dict. des sc. médic., t.* 3, *p.* 522.) Masius, médecin belge, a rapporté deux cas de fièvre intermittente qui, après avoir resisté au quinquina, au sulfate de quinine ont cédé à l'usage de ce médicament associé au carbonate de potasse. (*Bull. méd. belge, mars* 1840.) Enfin, je dirai que, pour mon compte, j'ai guéri, au moyen de la poudre de camomille, administrée à la dose d'un gros chaque jour dans l'intervalle des accès, une fièvre tierce qui durait depuis trois mois et avait résisté au sulfate de quinine.

L'infusion de camomille est un remède populaire très-employé contre la colique venteuse et spasmodique. Gilibert appelle cette plante la consolation des hypochondriaques et

(1) Nous avons eu de nombreuses occasions de confirmer la vérité de cette assertion.

des hystériques. C'est un stomachique précieux, convenable dans le trouble des digestions, les douleurs nerveuses de l'estomac. On lit dans le Journal de Hufeland (*novembre* 1826) l'observation d'un malade qui, après avoir éprouvé dans l'estomac des douleurs périodiques, ou crampes, pendant plusieurs années, fut guéri par l'emploi de l'huile essentielle de camomille que lui donna le docteur Budey à la dose d'une goutte, soir et matin. Dès le quatrième jour le mal avait cessé.

Doses, mode d'adm. : *Poudre* : 1 à 2 gros. *Infusion* : 1 à 2 gros pour 1 livre d'eau. *Extrait* : 18 grains à 1 gros. *Eau distillée* : 1 à 4 onces. *Sirop* : 4 gros à 1 once. *Huile essentielle* : 2 à 12 gouttes. *Huile par macération* : 1 à 2 onces, à l'extérieur.

CAMOMILLE PUANTE.

Camomille fétide, *Amouroche*, *Bouillot*, *Maroute* ; *Anthemis cotula*. L., *Cotula fœtida*. Black., *Chamœmelum fœtidum*. Bauh., *Buphtalmum minus*. Cord.

C'est une plante annuelle, assez commune dans les terrains incultes et dans les champs.

La camomille puante exhale, surtout lorsqu'on la froisse, une odeur très-désagréable, fétide, pénétrante ; sa saveur est très-amère.

Elle a les mêmes propriétés que la camomille romaine. « Ses vertus, dit Chaumeton (loco citato), ne sont point douteuses ; je l'ai vue produire de très-bons effets sur les femmes hystériques, et Peyrithe l'a ordonnée avec succès, à forte dose, contre les fièvres intermittentes rebelles au quinquina. » Bodard la regarde comme l'un des meilleurs succédanés de l'assa-fœtida. (Loco citato.) Zimmerman place l'infusion théiforme de cette plante au premier rang, après l'opium, pour dissiper les douleurs de la dyssenterie. Cette infusion nous a quelquefois merveilleusement réussi pour combattre des pneumatoses des voies digestives qui avaient résisté, pendant longtemps, à tous les remèdes employés. C'est ainsi que nous avons guéri, il y a une dizaine d'années, une jeune

servante qui éprouvait depuis longtemps des douleurs assez intenses dans le ventre, qui revenaient à des intervalles très-rapprochés et étaient accompagnées de borborygmes et de gonflement de l'abdomen. Cette personne, après avoir été traitée sans succès par les praticiens les plus recommandables, de la ville de Lille, avait dû quitter son service et revenir chez ses parents, qui demeuraient à Tournai.

Doses, mode d'adm. *Infusion :* 1 pincée pour 4 livres d'eau.

MATRICAIRE OFFICINALE.

Matricaire vulgaire, *Matricaire odorante*, *Matricaire*, *Espargoutte* ; *Matricaria parthenium*. L., *Pyrethum parthenium*. Smith, *Matricaria*. Pharm.

Cette plante bisannuelle habite les champs et les décombres. Elle fleurit en Juin et Juillet. On emploie les fleurs.

MATRICAIRE CAMOMILLE.

Camomille commune, *vraie Camomille*, *Chamamille* ; *Matricaria Chamomilla*. L., *Chamœmelum*. Black., *Chamœmelum vulgare*. Pharm., *Anthemis vulgaris*. Lob.

La camomille commune est très-fréquente dans les champs cultivés et au milieu des moissons.

Les deux plantes que nous venons de citer ont des propriétés analogues à la camomille romaine quoiqu'à un plus faible degré. Des cataplasmes préparés avec la camomille commune ont quelquefois été utiles pour combattre le ballonnement qui accompagne, parfois, la fièvre typhoïde.

PYRÈTHRE.

Camomille pyrèthre. L., *Anthemis pyrethrum*. L., *Pyrethrum officinale*. Mer.

Cette plante herbacée, vivace, habite les environs de Montpellier. On emploie la racine.

Cette racine est de la grosseur du pouce, fauve à l'extérieur, blanche à l'intérieur, d'une saveur brûlante et qui provoque une salivation abondante. Elle offre, lorsqu'on la respire en masse, une odeur aromatique, un peu nauséeuse.

Elle contient, d'après Koen, une substance brune, très-âcre, d'une apparence résineuse, une huile fixe d'un brun foncé, âcre, une huile fixe, jaune, âcre, du tannin, une substance gommeuse, de l'inuline, des sulfates, des hydrochlorates et des carbonates de potasse, des phosphates et des carbonates de chaux, de l'alumine, de la silice, de l'oxide de fer et de manganèse, du ligneux. (*Journ. de pharm.*, *t.* 22, *p.* 88.)

On conseille l'usage de cette racine dans l'engorgement des glandes salivaires, les gonflements fluxionnaires indolents des amygdales et des autres parties de la bouche; l'odontalgie rhumatismale, la paralysie de la langue. Sa décoction, très-concentrée, a été mise en usage pour frictionner les membres paralysés, et rappeler la transpiration cutanée. Cette racine pulvérisée, introduite dans les narines, agit comme sternutatoire.

Doses, mode d'adm : 2 grains à 1 scrupule. *Décoction* pour l'usage externe : 1/2 à 1 once pour 1 livre d'eau.

MILLEFEUILLE.

Millefeuille commune, *Herbe aux charpentiers*, *Herbe aux voituriers*, *Herbe aux coupures*, *Sourcil de vénus*; *Achillœa Millefolium.* L., *Millefolium.* Black., *Millefolium album vulgare.* Bauh. *Stratiotes millefolia. Fuchs.*, *Achillea.* Diosc., *Chyliophyllum.* Trill., *Carpentaria.* Lém.

Plante vivace, très-commune dans les champs, sur le bord des chemins, parmi les décombres. On emploie les feuilles et les sommités fleuries.

Les sommités de millefeuille ont une odeur faiblement aromatique, une saveur légèrement camphrée; les feuilles sont douées d'une saveur amère, d'une odeur faible et désagréable.

Un chimiste Italien, M. Zanon, sachant que les paysans des environs de Bellune font, depuis fort longtemps, usage de la décoction concentrée de millefeuille dans les fièvres intermittentes, a analysé cette plante, et y a trouvé un principe nouveau qu'il nomme achilléine. (*Annal. univers. di Medicina.*) Gmelin prétend que la millefeuille colore l'esprit de froment en

bleu. (*Flor. de Siberie*, *t.* 2, *p*, 200.) Nous avons, à plusieurs reprises, cherché à vérifier le fait en faisant macérer les feuilles de cette plante dans de l'alcool de froment, et nous avons toujours obtenu un liquide de couleur verte. Ce que nous avons pu observer, c'est que l'infusion de millefeuille noircit par le sulfate de fer.

Cette plante a joui d'une grande vogue dans le traitement des affections nerveuses. Hoffmann, Stahl, Buchwald, Losecke, Rivière, Boerhaave, Lobel, et une foule d'auteurs la considèrent comme un rèmede efficace contre les hémorrhagies. C'est surtout dans les hémorrhagies du rectum qu'elle a obtenu le plus de succès. Trnka en a recueilli un grand nombre d'observations rapportées par différents auteurs. (*Hist. hœmorrh. omnis œvi observ. cont.*, *v*, 2, *p.* 3.)

D'après Joerdens, une forte infusion de millefeuille diminue la leucorrhée invéterée, et parvient, surtout en combinaison avec la carbonate de potasse, à guérir la leucorrhée récente. (*Allg. Med. annal.* 1802, *fév.*) Meger s'est également bien trouvé de cette plante dans le traitement de la même affection. (*M.*, *Receptasschenb.*, *p.* 223.) Nous avons pu nous-même observer les bons effets de son usage dans deux cas de leucorrhée. Une femme, de 60 ans, était affectée, depuis plusieurs mois, d'un écoulement leucorrhoïque des plus abondants. Une foule de moyens avaient été employés sans succès ; elle fut guérie après avoir pris chaque jour, pendant trois semaines, une décoction préparée avec une poignée de millefeuille pour 2 pintes d'eau. — Le même moyen nous a également réussi dans un autre cas de leucorrhée qui durait depuis plusieurs mois, et était accompagné de douleurs épigastriques assez intenses.

Normand, de Sogny, a rapporté, dans l'ancien journal de médecine (*t.* 35, *p.* 525), une observation de fièvre tierce guérie par l'infusion théiforme de millefeuille. Puppi a fait sur lui-même et sur un certain nombre de malades des expériences desquelles il résulterait, que l'achilléine, à la dose de

58 centigrammes à 1 gramme par jour, en solution dans l'eau, serait un remède efficace pour combattre la fièvre intermittente. (*Ann. univ. de méd.*, *Juin* 1845.)

La décoction très-concentrée de millefeuille avec addition de 1 à 2 cuillerées à café d'amidon, administrée en lavements, a réussi entre les mains de Joerdens dans le traitement de la dyssenterie. (*Loco citato.*)

Nous avons observé, dans maintes circonstances, que la décoction de millefeuille dans de la bière, guérit d'une manière rapide les gerçures qui surviennent à la peau de diverses parties du corps, notamment celles qui ont leur siège au pourtour du mamelon chez les nourrices. On applique, sur la partie malade, des compresses trempées dans cette décoction.

Doses, mode d'adm. Feuilles et fleurs. *Infusion :* Une poignée pour 1 pinte d'eau.

CRUCIFÈRES.

RAIFORT SAUVAGE.

Grand Raifort, Raifort des boutiques, Moutarde des capucins, Moutarde des Allemands, Moutarde de moine, Moutardelle, Narcisse d'automne, Rave sauvage, Radis de cheval, Cran deBretagne, Cranson, Rafanagé, Rafanilo ; Cochlearia armoriaca. L., *Raphanus sylvestris.* Black., *Raphanus rusticanus.* Pharm., *Raphanus magna.* Dod., *Armoriaca.* Plin.

Cette plante vivace croît aux lieux humides, sur le bord des ruisseaux, dans les prés, etc. On emploie la racine et les feuilles.

La racine du raifort sauvage, qui est surtout la partie usitée en médecine, est d'une odeur vireuse, piquante, ammoniacale, quand on l'écrase ; sa saveur est chaude, âcre, brulante et un peu amère. Les feuilles ont des propriétés analogues, mais à un moindre degré. Ces propriétés disparaissent par la coction et la dessiccation.

La racine de cette plante, analysée par Einhoff lui a fourni de l'huile volatile, de l'amidon, de l'albumine, du ligneux, de

la gomme, du sucre, du sulfate et de l'acétate de chaux. Foy y a rencontré du soufre, de l'azote, du phosphore. (*Traité de mat. méd., t.* 1, *p.* 121.)

Le raifort sauvage jouit de propriétés stimulantes très-énergiques. Administré à l'intérieur, il agit en excitant vivement les organes. Son action sur les reins augmente la sécrétion des urines; sur la peau on la voit produire de la rubéfaction et de la douleur.

Ce végétal occupe le premier rang parmi les antiscorbutiques. Il entre dans toutes les préparations qui portent ce nom. Linné considérait son sirop, préparé à froid, comme un remède divin dans l'espèce d'asthme qu'il lui plaît d'appeler scorbutique. (*Loco citato., p.* 265).

Le raifort a été employé avec succès dans l'hydropisie. Etmuller rapporte que sa racine, infusée dans le vin, lui a réussi merveilleusement chez un individu affecté de cette maladie. (*Oper., t.* 1., *p.* 417.) Sydenham conseille son emploi dans les collections séreuses, particulièrement dans celles qui suivent les fièvres intermittentes. (*Oper., med., t.* 1., *p.* 59.) Hufeland a constaté les vertus diurétiques du raifort, dans le traitement de l'hydropisie. Il faisait digérer, pendant 24 heures, une once de sa racine fraîche dans 2 livres de bière; il ajoutait une once de sirop simple, et faisait prendre par tasse toutes les 3 heures. (*Meyer. Recepttaschb., Güns* 1836, *p.* 30.) Magnus Huss recommande ce médicament dans l'hydropisie qui dépend d'une affection des reins, et qui se décèle par une proportion très-grande d'albumine dans les urines. Il l'emploie sous forme d'infusion, à la dose d'une once pour une livre d'eau bouillante. (*Dieffenbach, Zeitschr. f. d. ges medic.*, 1837, *t.* 4, *cah.* 3.) La décoction de raifort, administrée à la dose d'une once pour une pinte d'eau, a très-bien réussi, entre les mains de Rayer, dans le traitement de l'anasarque. (*Arch. de méd., t.* 5, *p.* 366.) Martin Solon n'a obtenu de ce moyen que des avantages passagers. (*Loco citato.*)

D'après Brennecke, le raifort en infusion, d'après la formule

de Hufeland citée plus haut, serait un moyen très-avantageux pour combattre l'aménorrhée et la leucorrhée. (*Rinnas, repert.* 1833.) Nous avons eu recours à ce moyen dans un cas de leucorrhée qui durait depuis plusieurs mois; le résultat n'a pas répondu à notre attente. Il est vrai de dire que la maladie avait entièrement résisté à une foule de moyens très-puissants.

Bergius rapporte que la racine de raifort rapée, à la dose d'une demi-once, lui a souvent été utile pour combattre la goutte. (*Mat. méd. p.* 595.) Raygerus raconte qu'une dame affectée, depuis plusieurs années, d'un rhumatisme qui la tourmentait cruellement, et s'était montré rebelle à bien des remèdes, en fut délivrée au moyen de la décoction de cette racine dans du lait de vache. (*Eph. nat. cur.*) Enfin Cullen, le sceptique Cullen, considérait le raifort sauvage comme un remède utile contre le rhumatisme.

Lanzoni vante le sirop de raifort dans le traitement de l'aphonie. Il prétend avoir guéri par son usage un bourgeois, de Ferrare, attaqué depuis longtemps d'un enrouement si considérable qu'on ne l'entendait pas parler. Le même médicament administré à une dame, qui était affectée de la même maladie, fut suivi d'un égal succès (*Eph. nat. cur.*)

Doses, mode d'adm. : *Infusion :* 1/2 once à 2 pour 2 livres d'eau. *Vin :* 1 once à 4. *Sirop :* 1/2 once à 2. *Alcoolat :* 1/2 once à 4. *Bière :* 1/2 livre à 1 livre.

COCHLÉARIA OFFICINAL.

Raifort officinal, Cranson officinal, Cullérée, Herbe au scorbut, Herbe aux Cuillers; *Cochlearia officinalis.* L. ,*Cochlearia.* Dod., *Cochlearia folio subrotundo.* Bauh.

Cette plante croît, en France, dans les lieux humides, au bord de la mer, et dans les hautes montagnes. On la rencontre, en Belgique, sur les côtes maritimes; entre Verviers et Dison ; dans les lieux humides, à Habay, dans le Luxembourg, et dans les champs arides de la Flandre Orientale. (Lejeune, Hoor.) On emploie les feuilles et la tige.

Cette plante est inodore tant qu'elle est intacte, mais lorsqu'on l'écrase, elle a une odeur vive et piquante, volatile, qui se dissipe par la dessiccation ; sa saveur est âcre, piquante, amère, désagréable.

Le cochléaria contient, d'après Braconnot, une matière extractive, douce, noirâtre, de l'hydrochlorate et du sulfate de potassium, une huile volatile, de la chlorophylle, de l'albumine et de la fibre ligneuse. Dobereiner y a trouvé une substance particulière, âcre, qu'il nomme cochléarine, Henry et Garrot de l'acide sulfo-sinapique.

Ce végétal possède, mais à un plus faible degré, les propriétés physiologiques et thérapeutiques de l'espèce précédente. C'est, sans contredit, une des crucifères que l'on administre le plus fréquemment dans le traitement du scorbut. Tout ce que nous avons dit du raifort sauvage lui est applicable. Il entre dans le vin, la bière et le sirop antiscorbutique.

Doses, mode d'adm. *Infusion :* 2 à 4 gros pour 2 livres d'eau. *Alcoolat* : 1 à 4 gros. *Suc exprimé* : 1 à 5 onces.

CRESSON.

Cresson de fontaine, Cresson d'eau, Cresson aquatique, Cardamine de fontaine; *Sisymbrium nasturtium.* L., *Sisymbrium Cardamine.* Fuchs., *Nasturtium aquaticum.* Pharm., *Sisymbrium aquaticum.* Tournef., *Sium majus.* Ger.

On rencontre très-fréquemment cette plante dans les lieux humides ; elle aime surtout les eaux claires et limpides.

Le cresson de fontaine se fait remarquer par une saveur chaude, piquante, amère.

C'est un stimulant beaucoup moins actif que les deux plantes dont nous venons de parler. Il est employé dans les mêmes circonstances. On le fait entrer dans le vin et dans le sirop antiscorbutique. C'est en quelque sorte un remède populaire contre le scorbut.

Doses, mode d'adm. *Suc exprimé* : 1 à 6 onces.

Le cresson des prés, cardamine pratensis. L. qu'on ren-

contre fréquemment dans les pâturages humides, paraît jouir de propriétés analogues à l'espèce précédente. Georges Backer a trouvé ses fleurs efficaces dans plusieurs affections spasmodiques.

PASSERAGE.

Passerage des décombres, Cresson des ruines, Puette, Petit-Passerage, Lepidium ruderale. L.

On rencontre cette plante au pied des murs, sur le bord des champs, dans les décombres, etc.

Ce passerage a une forte odeur de cresson. On le regarde, en Russie, comme un fébrifuge très-actif. La cherté du quinquina le fit employer, en 1812, par Ruhl, Rittmeister, Trinius, Blum, et d'autres praticiens. De 40 malades cités par eux, 2 seulement ne furent pas guéris. Ils se servaient de l'herbe sèche. (*Bull. de la soc. d'émulat., dans le journ. de méd. de Leroux, etc.*, 1815, *t.* 54, *pag.* 289.) Monin s'est bien trouvé de cette plante dans les fièvres intermittentes accompagnées de symptômes antiscorbutiques ; il prétend qu'elle réussit, là où le quinquina a échoué !

Le passerage à larges feuilles, grand passerage, moutarde en herbe, lepidium latifolium, L., qu'on rencontre dans les terrains pierreux peut être employé aux mêmes usages que l'espèce précédente. Il en est de même du passerage iberide, petit passerage, chasse-rage, lepidium iberis. L., qu'on rencontre, surtout en France, dans les décombres et sur le bord des chemins.

Cagnon et Leroux ont pensé que la saveur amère de cette plante y indiquait une propriété fébrifuge. Analysée par eux, elle leur a fourni un principe qu'ils nomment lépidine et auquel ils attribuent cette propriété (*Compt.-rendus hebd. des séan. de l'Ac. des sc., décemb.* 1836, *p*, 725.)

SISYMBRE OFFICINAL.

Herbe au chantre, Mouturde des haies, Érysime officinal, Tortelle, Sinapi, Vélar; Erysimum officinale. L., *Sisymbrium officinale.* Scop., *Erysimum.* Pharm., *Erysimum Vulgare.* Bauh., *Verbena mas.* Fuchs.

Ce végétal est très-commun dans les lieux incultes, le long des murs et des haies.

L'herbe au chantre est inodore. Les feuilles, et surtout les semences, sont douées d'une saveur âcre et piquante.

On a beaucoup prôné les bons effets de cette plante dans plusieurs affections chroniques des voies aériennes, notamment dans l'enrouement qui survient chez les personnes qui ont trop forcé la voix. Rondelet, qui a été le premier à la mettre en usage, s'en est bien trouvé chez plusieurs chantres qui avaient perdu presque entièrement la voix. Lobel faisait le plus grand éloge du sirop d'erysimum (1) contre l'enrouement. Il en parle en ces termes : «arteriacum igitur est laudatissimum, nempè unum præparans et educens. Exempla succurrunt quam plurima, quæ secundissimè tum preceptoribus, tùm nobis posteà successerunt. Phonacos memini tùm juvenes tùm ætatis provectæ, quibus fermè jam amissa voce et spiritu, limpida sonoraque vox paucibus diebus restituta fuit, unius erysimi et opera eximii preceptoris Rondelletii qui primus usum monuit. » (*Stirp. advers. nov.*, *p.* 69.)

Racine, dans ses lettres à Boileau, s'exprime de la manière suivante sur le sirop dont il s'agit : « Le sirop d'erysimum, dit-il, n'est point assurément une vision. M. Dodart, à qui j'en parlai il y a trois jours, me dit et m'assura en conscience, que M. Morin, qui m'a parlé de ce remède, est sans doute le plus habile médecin qui soit dans Paris et le moins charlatan. Ce médecin m'a assuré que si les eaux de Bourbonne ne vous guérissaient pas (de votre extinction de voix), il vous guérirait

(1) Il entrait d'autres plantes que l'erysimum dans ce sirop, mais il en était le principal ingrédient.

infailliblement. Il m'a cité l'exemple d'un chantre de Notre-Dame, à qui un rhume avait fait perdre entièrement la voix depuis six mois, et il était prêt à se retirer. Ce médecin l'entreprit, et avec une tisane d'une herbe qu'on appelle, je crois, erysimum, il le tira d'affaire en telle sorte, que non-seulement il parle, mais il chante, et a la voix aussi forte qu'il l'ait jamais eue. J'ai conté la chose aux médecins de la Cour; ils avouent que cette plante d'erysimum est très-bonne pour la poitrine. »

Vicat loue beaucoup le sirop simple d'erysimum; il prétend avoir guéri par son usage un enrouement qui était survenu chez un prédicateur, et avait résisté pendant longtemps à tous les remèdes qui avaient été employés. (*Mat. med. de Haller, t. 1, p. 138.*).

Doses, mode d'adm. *Sirop* : 1 à 3 onces.

BOURSE A PASTEUR.

Bourse à berger, Boursette, Mille-Fleurs, Molette, Malette, Malette à berger, Moutarde sauvage, Moutarde de Mithridate, Tabouret; *Bursa pastoris.* L., *Pastoria bursa.* Dod., *Sanguinaria.*

Ce végétal est très-commun sur le bord des chemins, dans les champs, les lieux cultivés, les décombres, etc.

Les auteurs anciens faisaient beaucoup de cas de la bourse à pasteur. Déjà du temps de Dioscoride on louait son usage dans le traitement de l'hémoptysie. (*Loco citato.*) Rembert Dodoens en parle en ces termes : « Sanguinem unde quaque ruentem supprimit, sive succo aut decocto ejus poto, sive in cataplasmate, balneo aut alio quocumque modo adhibita. » (*Stirp. hist., p. 103.*)

Cette plante était entièrement oubliée des modernes : les rêveries que Simon Pauli et d'autres observateurs superficiels et inexacts avaient débitées sur son compte n'avaient pas peu contribué sans doute à la discréditer, lorsqu'un médecin belge, le docteur Lejeune, vint de nouveau attirer sur elle l'attention des praticiens. Ce médecin, dans une lettre qu'il

écrit à M. Loiseleur-Deslongchamps, en date du 7 décembre 1822, affirme qu'il a obtenu de bons résultats de son emploi dans les maladies de poitrine, surtout dans les hémoptysies. (*Dict. de Mérat et Delens, t. 6, p. 732.*)

Tout récemment, Lange a publié que la bourse à pasteur lui avait rendu des services signalés dans la métrorrhagie passive, et dans la menstruation profuse et fréquente chez les personnes d'une constitution flasque et molle. Ce moyen s'est montré utile, même dans les cas où l'on avait employé sans succès les acides minéraux, le quinquina, la cannelle, l'alun, les ferrugineux et d'autres médicaments. La préparation que Lange emploie est la décoction. Il fait bouillir 1/2 poignée de la plante entière dans 3 tasses d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers. Le malade en doit prendre une tasse à la fois. Ce praticien affirme que l'action de ce médicament est si rapide, qu'au bout d'une heure, l'hémorrhagie commence à se modérer, et qu'il est rarement nécessaire d'administrer la seconde tasse. *(Medicinische Zeitung.)*

La bourse à pasteur, administrée en décoction à la dose d'une poignée pour 2 pintes d'eau, nous a complètement réussi chez une femme, de 65 ans, Cécile Quevauvillers, qui, depuis plusieurs semaines, urinait du sang en abondance et n'avait pu obtenir de soulagement par aucun des remèdes employés. Le même moyen s'est également montré efficace chez un phthisique qui avait depuis plusieurs jours un crachement de sang très-abondant.

Voici encore une de ces plantes vulgaires qui, sous la plus chétive apparence, semble recéler des propriétés utiles; je la recommande aux médecins de campagne.

LABIÉES.

SAUGE.

Sauge officinale, Sauge de Catalogne, Petite Sauge, Grande Sauge, Sale, Herbe sacrée; Salvia officinalis. L., *Salvia major et minor.* Bauh., *Salvia major.* Dod., *Salvia hortensis, Salvia domestica, Herba sacra, Herba nobilis, etc.*

On rencontre cette plante dans les provinces méridionales de la France, en Languedoc, en Provence, etc. On la cultive dans les jardins pour l'usage culinaire. On emploie les feuilles.

On connaît deux variétés principales de sauge officinale : l'une est la grande sauge; elle est plus élevée et a des feuilles plus grandes; l'autre a des feuilles moins larges, plus petites, plus blanches; on l'appelle petite sauge. Ces deux plantes, qui s'emploient indifféremment l'une pour l'autre, ont une odeur forte, pénétrante et comme camphrée; une saveur amère, chaude, aromatique et un peu astringente.

La sauge contient de l'acide gallique, une matière extractive, une huile essentielle, qui laisse précipiter avec le temps une certaine quantité de camphre.

Cette plante est l'une des labiées les plus énergiques : elle active les fonctions digestives, circulatoires, cutanées, la perspiration pulmonaire; elle augmente la chaleur animale, et paraît aussi modifier l'influx nerveux.

Les anciens faisaient beaucoup de cas de la sauge. L'école de Salerne s'exprime avec enthousiasme sur ses vertus, et la proclame le meilleur remède contre la mort ! Les éloges outrés discréditent les meilleures choses, surtout les médicaments; aussi la sauge n'a pas tardé à suivre la loi commune, et à tomber dans l'oubli le plus profond, grâce au *Cur moriatur homo cui salvia crescit in horto* de l'école de Salerne, qui fut pour elle une sentence de mort !

D'après le témoignage de Van Swieten, cette plante est un remède très-efficace pour arrêter les sueurs nocturnes et

affaiblissantes qui surviennent sur la fin des fièvres diurnes, après la convalescence des fièvres de longue durée. Il conseille, dans ce cas, de prendre 5 à 6 cuillerées de vin de sauge. Si cette préparation ne fait point d'effet, il a recours à la teinture, à la dose de 2 cuillerées répétée 2 fois le jour. (*Comment.*, *t.* 2, *p.* 370.)

L'infusion de sauge, prise à froid, nous a été souvent utile pour combattre les sueurs nocturnes si affaiblissantes qui apparaissent dans la dernière période de la phthisie pulmonaire. Le même moyen nous a également réussi pour suspendre, chez un vieillard de 65 ans dont au reste les fonctions se faisaient bien, des sueurs périodiques qui revenaient régulièrement chaque nuit, depuis une dizaine de mois. Ce remède s'est également montré efficace chez une femme, de 55 ans, qui présentait les mêmes symptômes que ceux dont il vient d'être question.

Nous avons également eu recours à la sauge pour combattre l'hémoptysie, d'après le conseil d'Aëtius, qui en faisait boire le suc mêlé avec le miel.

Une jeune fille, de 23 ans, bien réglée, d'une constitution forte, et jouissant habituellement d'une excellente santé, crachait du sang en abondance depuis huit jours ; nous la mîmes à l'usage d'une infusion de sauge très-concentrée (1/2 poignée pour une pinte d'eau, à prendre dans les 24 heures). Sous l'influence de cette médication l'hémorrhagie disparut au bout de 48 heures.

Le même moyen nous a réussi, dans un cas analogue, chez une femme, de 30 ans, malade depuis dix jours. La même médication nous a été quelquefois d'une grande utilité pour arrêter le crachement de sang qui survient dans la phthisie pulmonaire. Ce médicament nous paraît d'autant plus convenable dans ce cas qu'il arrête, et que, du moins, il modère très-fréquemment les sueurs qui accompagnent cette affection.

Alibert a fréquemment administré le vin de sauge aux hydropiques et aux scorbutiques, et il lui a paru que son

administration était salutaire, et d'un usage très-commode (*Loco cit., t.* 2, *p.* 126.)

Cet habile praticien s'est également bien trouvé de l'usage de cette plante dans cet état de langueur qui accompagne fréquemment la convalescence des fièvres muqueuses, adynamiques et ataxiques. Trousseau et Pidoux regardent la sauge comme un médicament utile dans la forme muqueuse et adynamique des fièvres typhoïdes. Ils prétendent que le dévoiement qu'on pourrait craindre de provoquer ou d'entretenir dans ces cas n'est point à redouter, attendu que ce médicament est propre à le modérer, et que c'est à propos des fièvres graves qu'Hippocrate parlant de la sauge dit : *Salvia sicca est : alvum sistit.* (*Ouv. cité, t.* 2, *p.* 436.)

Plusieurs praticiens ont recommandé la sauge dans l'atonie des organes digestifs, la diarrhée : « un verre de son infusion, dit Barbier (*Loco cit. p.* 170), pris avant ou après le repas, donne toujours plus d'activité aux forces digestives. Ce remède sera favorable quand l'estomac et les intestins ont éprouvé une altération matérielle, un ramollissement ou une oligotrophie de leurs tissus qui nuit à l'exercice de leurs fonctions , ou quand une diminution de l'influence des nerfs sur l'appareil digestif met ce dernier dans un état d'inertie. »

Ce végétal est encore employé avec succès à la fin des catarrhes, dans les toux humides, lorsque l'énergie expultrice des poumons est affaiblie et que l'expectoration se fait difficilement. Giacomini regrette que son usage ne soit pas aussi répandu qu'il pourrait l'être ; et c'est surtout dans les bronchites aiguës et chroniques, les affections éruptives aiguës, les fièvres rhumatiques, qu'elle lui paraît avoir une efficacité réelle, si on l'administre à haute dose. (*Traité de mat. méd. et de thérap.* , *p.* 217.) On regarde la sauge comme propre à provoquer l'écoulement des règles. Barbeyrac recommandait son infusion dans la migraine, et dans d'autres douleurs de tête qui provenaient d'un vice de l'estomac. Decker vantait sa décoction contre la cardialgie. (*Prax. Med.*) Roques a obtenu

des résultats satisfaisants de son infusion vineuse, dans le traitement des fièvres intermittentes simples ; il en donnait deux ou trois verres une ou deux heures avant le paroxisme, (*Pl. us. et indig.*, *t.* 2, *p.* 140.)

Van Swieten employait l'infusion de sauge pour arrêter la sécrétion du lait chez les nourrices qui veulent sévrer. « *Cum varia incassum tentassem, tandem cessit malum, dato omni trihorio infuso forti salviæ ad unciam unam alteramve.*» *(Ouv. cit.*, *t.* 4, *p* 645.*)*

La sauge, en infusion théiforme concentrée, s'est montrée, entre nos mains, un remède qui paraît jouir d'une efficacité réelle pour combattre l'ivresse. — Un homme robuste, âgé de 38 ans, livré aux travaux de l'esprit, se trouvait dans un état complet d'ivresse après avoir bu du vin et des liqueurs avec excès : sa marche était chancelante, et il pouvait, à peine, balbutier quelques phrases incohérentes, etc ; je lui administrai trois ou quatre tasses d'infusion de sauge, à l'état froid. Une heure après, sa marche avait cessé d'être vacillante, il avait presque recouvré l'usage complet de ses facultés intellectuelles, et c'est à peine si l'on pouvait s'apercevoir qu'il venait de commettre une infraction très-grave aux règles de la sobriété. Quelques années plus tard, cette même personne ayant commis un nouvel excès, et se trouvant dans un état analogue à celui dont il vient d'être question, on eut recours au même moyen et avec le même succès.

Ces deux faits ne suffisent pas, sans doute, pour établir l'efficacité de la sauge contre l'ivresse ; aussi nous engageons les praticiens à les vérifier par leur propre expérience. Au reste, s'il est vrai, comme Linné l'affirme, que le serpolet ait la propriété singulière de dissiper l'ivresse, l'on ne doit pas s'étonner de retrouver cette même propriété dans la sauge, autre plante aromatique, qui appartient à la même famille.

Giacomini affirme que les contusions, les blessures, les ulcères guérissent d'une manière remarquable sous l'influence de lotions faites soit avec le jus, soit avec l'infusion de sauge.

D'après Trousseau et Pidoux, « les vertus cicatrisantes de cette plante sont indubitables, ils ont vu plusieurs fois les ulcères atoniques des jambes se fermer, se couvrir d'un tissu cutané nouveau par l'application de compresses imbibées de vin cuit avec la sauge et le miel, et même d'une simple décoction de sauge; ils prétendent que les pansements ainsi faits sont aussi fort utiles aux ulcères scrophuleux des joues. » (*Ouv. cit.*, *t.* 2, *p.* 437.) Jobert, de Lamballe, emploie avec succès dans le traitement des ulcères atoniques et scrophuleux, une pommade préparée avec la sauge et le lierre terrestre, de chaque 30 gram. ; axonge 250 gram. ; cire blanche 45 gram. (*Foy. Trait. de mat. méd.*, *t.* 1, *p.* 130.) Philippart, docteur en médecine à Tournai, s'est bien trouvé de lotions faites avec une infusion de sauge contre les escarres du sacrum. L'infusion de sauge dans du vin de Bordeaux, employée en gargarismes, nous a quelquefois été d'un avantage précieux pour combattre des ulcérations chroniques des gencives qui duraient depuis longtemps et s'étaient montrées rebelles à une foule de moyens. Le thé de sauge avec un peu de vinaigre est, d'après Macbride, un excellent gargarisme dans l'angine tonsillaire (*Int. meth. à la prat.*, *t.* 2, *p.* 198.)

Beaucoup d'auteurs regardent la sauge comme un excellent moyen pour combattre les aphthes. Il suffit, d'après Trousseau et Pidoux, de toucher les aphthes des enfants et des femmes grosses avec un pinceau trempé dans une décoction vineuse de sauge pour les voir disparaître. Médecin des pauvres, depuis quinze ans, d'un quartier très-populeux, nous avons eu de nombreuses occasions d'employer cette plante dans le traitement des aphthes, et presque toujours nous en avons obtenu des résultats tellement favorables, que nous n'hésitons pas à la regarder comme le meilleur des remèdes à employer dans cette circonstance. Nous faisons lotionner les parties malades avec une infusion concentrée de sauge, ou nous les faisons toucher avec un pinceau trempé dans cette même infusion.

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 18 grains à 1 gros. *Suc* : 1 à 4

gros. *Infusion :* 2 à 4 gros pour 1 livre d'eau. Giacomini en porte la dose jusqu'à 40 grammes (1 once et un tiers) pour la même quantité de véhicule. *Eau distillée :* 2 à 4 onces. *Huile essentielle :* 2 à 12 gouttes.

Le genre sauge renferme encore plusieurs autres espèces dont les propriétés se rapprochent de la sauge officinale. Telles sont l'orvale ou sclarée, salvia sclarea L., qu'on rencontre dans le midi de la France, et en Belgique dans les environs de Verviers, de Tongres, de Saint-Trond ; la sauge des prés, salvia pratensis. L., qui croît dans les prés, et au bord des chemins; la sauge des bois, salvia sylvestris L., qui habite les lieux stériles du midi de la France, les côteaux de la Flandre orientale, de la province de Limbourg.

ROMARIN.

Romarin officinal, Romarin des troubadours, Romanion, Roumanis, Encensier, Herbe aux couronnes ; Rosmarinus officinalis. L., *Rosmarinus.* Black. *Rosmarinum coronarium,* Matth., *Libanotis.* Trill.

Cet arbuste habite les collines et les basses montagnes du Languedoc et de la Provence. On le cultive dans nos jardins.

Le romarin exhale une odeur forte, balsamique; sa saveur est amère, camphrée. Il fournit de l'huile volatile camphrée très-odorante.

Cette plante est rangée, à juste titre, parmi les aromatiques les plus prononcés. Ce que nous avons dit de la sauge, lui est presque entièrement applicable. On l'a préconisée dans l'hystérie, les vertiges, l'hypochondrie, dans toutes les affections par atonie. Le romarin est un des principaux ingrédients de l'eau de la reine d'Hongrie. A l'extérieur, on emploie son infusion comme résolutive, dans les ecchymoses, l'infiltration, etc.

Doses, mode d'adm. *Infusion* : 1 à 2 gros pour 1 livre d'eau. *Eau distillée* : 1 à 3 onces. *Huile essentielle :* 2 à 8 gouttes.

LAVANDE.

Lavande Aspic, Lavande mâle, Faux-Nard, Aspic, Spic; Lavandula Spica, L., *Lavandula angustifolia.* Bauh.

Cette plante croît naturellement dans les lieux secs et pierreux du Dauphiné, du Languedoc, de la Provence. On emploie les sommités.

L'odeur de la lavande est forte, pénétrante et très-agréable; sa saveur est chaude et un peu amère. Elle contient une huile volatile connue, dans le commerce, sous le nom d'huile de spic ou d'aspic.

La lavande est une des labiées les plus puissamment stimulantes. On en a fait usage dans les flatuosités intestinales, les hémorrhagies passives, la leucorrhée, les fièvres malignes, les affections soporeuses, l'hystérie, le rhumatisme, l'aménorrhée, etc.

Doses, mode d'adm. *Infusion :* 1 à 2 gros pour 1 livre d'eau. *Eau distillée :* 1 à 3 onces. *Huile essentielle* : 2 à 5 gouttes.

La lavande des jardins ou officinale, lavandula vera. DC. qui est cultivée dans les jardins, et croît spontanément dans le Dauphiné, la Provence, le Piémont, les Alpes a des propriétés analogues à l'espèce précédente avec laquelle elle a été presque toujours confondue.

La lavande stécade, lavandula stœchas. L. qui habite les lieux secs et pierreux du Languedoc, de la Provence, et des Isles d'Hières peut également être employée aux même usages que la lavande spic.

THYM SERPOLET.

Thym sauvage, Serpolet, Serpoul, Faligoule Faligoulo, Farigoule, Pillolet, Poleur, Polliwet; *Thymus serpyllum.* L., *Serpyllum vulgare.* Vaill., *Serpyllum vulgare minùs.* Bauh., *Serpyllum.* Fuchs.

Cette plante est très-commune sur les collines exposées au soleil, sur les pelouses et au bord des bois où il forme de charmants gazons très-agréables à voir.

Le serpolet est doué d'une odeur agréable, d'une saveur amère, légèrement camphrée et un peu âcre.

Les médecins ont presque abandonné l'usage de ce végétal qui jouissait naguère d'une grande vogue. On le considérait comme incisif, stomachique, antispasmodique, céphalique, etc. Le fait est que le thym serpolet jouit, à un haut degré, de la puissance excitante, et qu'on pourrait l'employer avec les mêmes avantages que beaucoup d'autres labiées dont l'habitude seule a rendu l'usage plus étendu. Campégius le compare au musc. Il conseille de le cuire dans du vinaigre et de l'appliquer sur le front pour calmer la céphalalgie. Il recommande son suc contre l'hémoptysie et sa décoction pour combattre les vers et exciter le flux menstruel. Linné attribue à l'infusion du serpolet la propriété singulière de dissiper l'ivresse et la céphalalgie qui en est la suite. Cette infusion, édulcorée avec beaucoup de sucre candi, est un remède populaire contre la coqueluche. On prépare avec cette plante des bains aromaques fortifiants contre la faiblesse musculaire, les douleurs rhumatismales chroniques, celles qui dépendent des scrophules, etc. ; sa décoction est employée en lotions contre la gale, le prurigo, etc. ; on l'applique en fomentations sur les épanchements œdémateux, les infiltrations, les ecchymoses, etc. On se sert de son huile essentielle comme cordiale, antispasmodique, emménagogue, etc. ; on en met 1 ou 2 gouttes dans les dents cariées.

Doses, mode d'adm. *Infusion :* 1 poignée pour 2 livres d'eau ; on ajoute 1 once de miel. Capuron conseille cette infusion contre la coqueluche. (*Man. des Dames de charité, p.* 39.) *Eau distillée :* 2 à 3 onces. *Huile volatile* : 6 à 10 gouttes.

THYM VULGAIRE.

Thym commun, Thym des jardins, Tin, Frigoule, Pote ; Thymus vulgaris. L., *Thymum durius.* Dod.

Cette plante croît sur les collines sèches du midi de la France. On la cultive dans tous les jardins, à cause de sa bonne odeur, et de son emploi comme assaisonnement.

Elle jouit d'une odeur forte, aromatique, suave ; sa saveur est amère et un peu âcre. Elle contient une assez forte proportion d'huile volatile.

Tout ce que nous avons dit du serpolet est entièrement applicable au thym commun, et avec plus de vérité encore, car il est plus aromatiqne, et plus chargé de principes actifs que ce dernier.

Cette plante jouissait déjà d'un grand crédit du temps de Théophraste et de Dioscoride. Quoique doué des mêmes qualités que les autres aromates, il est peu employé en médecine.

Van Swieten avait recours aux vapeurs de thym en infusion pour combattre le lumbago : *Probe memini me lumbaginem rheumaticam molestissimam ; variis methodis tentatam, absque ullo effectu, curasse, dum bis de die infusum thymi, dilutum satis forma vaporis, calidum, per tubum dirigebam ad locum dolentem mediœ horæ spatio ; deindè lenitèr perfricabatur linteo calido per quadrantem horæ.* (*Loc. cit., t.* 5, *p.* 671.)

Cazenave a employé avec succès les lotions de thym contre la gale : la moyenne du traitement ne fut que de douze jours. Il faisait infuser 60 grammes de thym dans 1000 grammes d'eau bouillante, et ajoutait 280 grammes de vinaigre. On pratiquait trois lotions par jour. (*Bull. de Thérap., t.* 20, 1841, *p.* 112.)

ORIGAN COMMUN.

Grand Origan, Marjolaine sauvage ou bâtarde, Marjolaine d'Angleterre ; Origanum vulgare. L., *Origanum sylvestre.* Bauh., *Origanum.* Riv., *Majorana sylvestris.* Park.

Cette plante habite particulièrement les bois secs et montueux, les collines, les montagnes.

L'origan répand une odeur agréable, aromatique, analogue à celle du serpolet ; sa saveur est légèrement amère, aromatique et un peu âcre. Elle offre à l'analyse chimique une huile volatile, âcre, très-aromatique, du camphre et une matière extractive gommo-résineuse.

Comme la plupart des labiées, cette plante exerce sur nos organes une impression stimulante. Les anciens auteurs ont exagéré ses propriétés médicinales ; les modernes donnent dans un excès contraire, et ne l'emploient presque point. On ne saurait néanmoins lui refuser les propriétés dont jouissent les labiées aromatiques. On a recommandé son usage dans l'atonie des organes digestifs, les flatuosités, l'asthme, les catarrhes pulmonaires chroniques, la suppression des règles. On conseille aussi son usage, à l'extérieur, pour préparer des bains, des fumigations aromatiques, utiles dans le rhumatisme et la paralysie.

Doses, mode d'adm. *Infusion* : 1 ou plusieurs pincées pour 1 pinte d'eau. *Huile volatile* : 6 à 10 gouttes.

MENTHE POIVRÉE.

Menthe, Menthe anglaise ; Mentha piperita. L.

Cette plante habite les Pyrénées, les environs de Verviers, de Malmédy. Elle est cultivée dans nos jardins.

La menthe est douée d'une odeur forte et camphrée ; sa saveur est chaude, piquante, également camphrée. Elle contient une grande quantité d'huile volatile, de l'extractif, une matière résineuse. Gaubius et Proust y ont constaté la présence du camphre.

Ce végétal est un stimulant des plus agréables et des plus énergiques ; il détermine sur l'appareil digestif une action vive et prompte, qui se communique ensuite avec rapidité à tout le reste de l'organisme.

Presque tous les auteurs accordent à la menthe une grande efficacité dans le traitement des affections nerveuses du tube digestif ; presque tous la recommandent dans la cardialgie, la diarrhée, les coliques flatulentes, les vomissements opiniâtres, quand ces différentes affections tiennent à une lésion du système nerveux. L'infusion de menthe réussit à merveille, d'après Trousseau et Pidoux (*loco cit.*), dans la menstruation douloureuse et difficile qui est accompagnée de frissonne-

ments, de pandiculations, de spasmes divers, et surtout de coliques utérines déchirantes. Ces praticiens vantent également l'efficacité de cette infusion, dans les gastralgies, les enteralgies auxquelles les filles chlorotiques sont sujettes et qui surviennent, le plus souvent, après le repas; ils louent également son usage dans les palpitations de cœur, les tremblements nerveux, les hoquets, les céphalalgies, les migraines légères qui surviennent chez ces dernières et chez les femmes vaporeuses. Roques loue les bons effets de la menthe, pour favoriser le flux menstruel, chez les femmes nerveuses, chlorotiques, d'une constitution faible et délicate. (*Phytogr. méd., t.* 1, *p.* 183.)

La plupart des auteurs ont constaté l'efficacité de la menthe pour combattre les flatuosités qui surviennent chez les personnes affectées d'hystérie ou d'hypochondrie. Les anciens lui ont donné l'épithète de *ructatrix* à cause de cette propriété. « C'est, d'après Trousseau et Pidoux, contre les maladies spasmodico-flatulentes que sa puissance est saillante et très-indubitable. »

Knigg s'est bien trouvé de la menthe dans l'asthme convulsif. Mérat et Delens l'ont vu réussir contre les tremblements nerveux. (*Ouv. cité.*) D'excellents observateurs ont constaté son utilité dans les fièvres ataxiques et adynamiques, qui sont accompagnées de mouvements spasmodiques irréguliers, et d'un état plus ou moins prononcé d'atonie universelle.

Bierling accorde de grands éloges à la menthe dans le traitement du choléra : *Succus menthæ, omniaque ex mentha parata, proprietate singulari contra choleram prosunt.* (*Thes. theor. pract., p.* 1162.) Trousseau et Pidoux n'ont jamais eu recours à d'autre boisson qu'à l'infusion de menthe dans la période de concentration du choléra asiatique. Elle est parfaitement indiquée, disent-ils, dans tous les flux excessifs qui paraissent être dominés par un état spasmodique et nerveux grave et profond, et au milieu desquels surviennent rapidement la réfrigération, la petitesse et l'irrégularité du pouls,

une grande inertie des fonctions respiratoires, l'extinction de la voix, le sentiment d'une chaleur brûlante concentrée dans quelque cavité splanchnique, des contractures ou des convulsions partielles, etc. (*Loc. cit.*)

Trousseau et Pidoux se louent beaucoup de l'eau distillée et du sirop de menthe, dans les vomissements qui surviennent chez les enfants pendant l'allaitement et surtout après des sévrages prématurés. L'infusion théiforme de menthe convient aux femmes anémiques qui éprouvent des accidents nerveux, de l'insomnie, de l'inappétence, etc. Thomas Knigg considère la menthe comme un remède fébrifuge. Desbois de Rochefort assure que son suc, administré à haute dose, est utile dans l'hydropisie. (*Ouv. cité, t. 2, page 221.*) Fr. Hoffmann a vu guérir, à l'aide de son eau spiritueuse, la leucorrhée et les blennorrhagies les plus invétérées. (*De præst. remed. domest.*)

Les anciens accordaient à la menthe, prise en infusion et appliquée en fomentations sur les seins, une propriété anti-laiteuse. De nos jours un homme très-judicieux, Desbois de Rochefort, la signale encore. Ces assertions méritent confirmation. Hippocrate attribuait à la menthe une propriété anaphrodisiaque. La grande quantité de camphre contenue dans cette plante, semble autoriser cette assertion.

La menthe est employée à l'extérieur comme résolutive. Astier, pharmacien principal de l'hôpital d'Alexandrie, a proposé son infusion très-concentrée pour guérir la gale. Les expériences tentées dans les hôpitaux ont confirmé l'efficacité de ce remède. D'après Bouillay, on pourrait substituer à cette infusion une pommade de moelle de bœuf avec l'essence de menthe. Si le camphre guérit la gale, ce qui nous paraît presque indubitable, à cause de sa propriété insecticide, pourquoi n'en serait-il pas de même de la menthe qui contient du camphre en grande quantité ?

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 12 à 24 grains. *Infusion* : 1 à 2 gros pour 2 livres d'eau. *Eau distillée* : 1 à 4 onces. *Sirop* : 1 à 3 onces. *Alcoolat* : 20 à 60 gouttes. *Huile volatile* : 3 à 12 gouttes.

Toutes les menthes ont des propriétés voisines de la menthe poivrée, mais à un plus faible degré, notamment la menthe crépue, mentha crispa. L., la menthe verte, mentha viridis. L., la menthe sauvage, mentha sylvestris. L., la menthe aquatique, mentha aquatica. L., etc.

MÉLISSE.

Mélisse officinale, *Mélisse des jardins*, *Mélisse citronnée*, *citronelle*, *citronade*, *Herbe à citron*, *Piment des abeilles*, *Piment des mouches*, *Piment des ruches*, *Poncirade*; *Melissa officinalis*. L., *Melissa hortensis*. Bauh., *Melissa* Dod., *Apiastrum melissophyllum*. Lob.

Cette plante, cultivée dans presque tous les jardins, croît surtout dans le midi de la France, aux lieux incultes, le long des haies, sur le bord des bois; on la rencontre également aux environs de Paris, notamment à Auteuil, St-Cloud, aux Prés St-Gervais, etc.; on la trouve, en Belgique, entre Liége et Verviers (Le jeune), dans les environs de Bruxelles (Deckin et Passy), près de Mons (Michot), dans les environs de Tournai où nous l'avons observée. On emploie les sommités.

La mélisse a une odeur suave de citron; sa saveur est chaude, âcre, amère, un peu piquante. Elle contient un principe amer et de l'huile essentielle.

La famille des labiées offre peu de plantes aussi agréables et aussi utiles. Son action se porte principalement sur le système nerveux; ce qui justifie l'usage qu'on en a fait dans les affections nerveuses. On l'a citée comme très-utile dans l'hypochondrie et la mélancolie. Des praticiens l'ont considérée comme un remède très-avantageux dans l'hystérie, les palpitations de cœur, la migraine, les flatuosités, et en général dans les névroses par atonie du système nerveux. Des médecins recommandables conseillent son usage le matin à jeun et en guise de thé aux vieillards gros et apathiques.

Trousseau et Pidoux recommandent son emploi aux vieillards dont les facultés intellectuelles vacillent et s'affaissent. (*Loc. cit.*) La mélisse s'emploie en frictions dans les douleurs

rhumatismales apyrétiques, les névralgies, etc.; en lotions dans les faiblesses commençantes de la vue, etc.

Doses. mode d'adm. *Poudre :* 1 à 2 gros. *Infusion :* 1 à 2 gros pour 2 livres d'eau. *Eau distillée :* 2 à 4 onces. *Huile essentielle :* 3 à 12 gouttes. *Alcoolat de mélisse composé, ou eau de mélisse des carmes :* 1 à 2 gros.

La mélisse Calament, vulgairement calament de montagne, melissa calamintha. L., qui habite les bois montueux de la France et de la Belgique ; la Cataire, vulgairement herbe aux chats, nepeta cataria. L., qu'on rencontre le long des chemins, dans les endroits pierreux, etc. sont les labiées les plus rapprochées de la mélisse par leurs propriétés.

MARRUBE.

Marrube commun, Marrube blanc, Marrochemin, Mariblé, Herbe vierge ; Marrubium vulgare. L., *Marrubium album vulgare.* Bauh., *Marrubium.* Fuchs.

Croît aux lieux incultes, stériles, sur le bord des chemins, parmi les décombres. On emploie les feuilles.

Le marrube répand une odeur forte, qui semble tenir de celle du musc ; sa saveur est âcre et amère. Il contient une huile volatile, un principe amer, de l'acide gallique et un peu de fer.

Cette plante agit sur nos organes à la manière des toniques et des stimulants. Les anciens l'estimaient beaucoup, et en faisaient un fréquent usage dans l'asthme, la phthisie, l'ictère, etc. Alexandre de Tralles, Cælius Aurelianus, Celse, la préconisaient dans certaines maladies de la poitrine qu'ils décoraient du nom de phthisie, et qui probablement n'étaient autres que des catarrhes pulmonaires chroniques. Haller s'en est bien trouvé dans un cas de ce genre. (*Ouv. cité, t.* 1, *p.* 91.) L'infusion de marrube nous a merveilleusement réussi dans deux cas de catarrhe pulmonaire chronique, qui présentaient, du moins en apparence, tous les symptômes de la phthisie pulmonaire.

C'est principalement dans le traitement de l'asthme que le marrube paraît avoir obtenu le plus de succès. Lange le préférait, à tout autre médicament, dans l'asthme humide et dans l'engouement des poumons. Trousseau et Pidoux pensent qu'il convient particulièrement dans les cas d'asthme pituiteux. (*Ouv. cité, t.* 2, *p.* 432.)

On a préconisé le marrube, comme un moyen efficace, pour exciter l'écoulement des menstrues. « J'ai éprouvé par une infinité d'expériences, dit Borelli, (*Observ. médic., p.* 239), que les sommités de marrube, infusées dans du vin blanc, prises pendant trois jours, sont merveilleusement utiles pour exciter les règles, fortifier l'estomac, pour guérir les pâles couleurs et la cachexie. »

Forestus a éprouvé les bons effets de ce médicament dans un cas d'ictère chronique qui s'était montré rebelle à une foule de moyens curatifs. (*Oper., lib.* 19, *observ.* 40.) Antoine de Jussieu a guéri de la même manière un ictère qui avait résisté, pendant plusieurs mois, à toutes sortes de remèdes. (*Lecamus. Medecine prat., t.* 3, *p.* 109.) Zacutus Lusitanus et Chomel en ont fait usage contre les engorgements du foie. Linné a guéri une salivation rebelle au moyen de l'infusion de ce végétal. (*Flor. Sueciæ,* n° 531.) Wauters prétend avoir constaté, par un grand nombre de faits, son efficacité contre la fièvre intermittente. (*Ouv. cité, p.* 211.) Nous lisons dans le dictionnaire de Mérat et Delens que cette plante, administrée en infusion, s'est montrée utile dans le rhumatisme chronique.

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 18 grains à 1 gros. *Infusion :* 2 à 4 gros pour 1 litre d'eau. *Extrait :* 18 grains à 1 gros. *Sirop :* 2 à 3 onces. *Vin :* 1 à 3 onces.

LIERRE TERRESTRE.

Glécome hédéracé, Glécome lierré, Corroie Saint-Jean, Couronne de terre, Herbe de Saint-Jean, Gondolle, Rondète, Rondelette, Rondote, Terrette; Glecoma hederacea. L., *Hedera terrestris vulgaris.* Bauh., *Hedera terrestris.* Dod., *Calamintha hederacea.* Scop., *Chamæcissus.* Fuchs.

Plante vivace qu'on rencontre abondamment le long des haies, des murs, etc. On emploie les feuilles et les sommités.

Le lierre terrestre jouit d'une odeur légèrement aromatique; sa saveur est amère, un peu âcre, médiocrement balsamique. Elle contient de l'huile essentielle, un principe amer.

Des praticiens justement célèbres considèrent cette plante comme jouissant d'une efficacité réelle dans le traitement de certaines affections de la poitrine. Willis loue son utilité dans les maladies de cette cavité caractérisées par une toux violente et opiniâtre. (*Pharm. rat., sect.* 1. *c.* 6.) Morton faisait le plus grand cas du sirop de lierre terrestre dans la phthisie hémoptoïque. Il en parle en ces termes : *Quem in phthisi hœmoptoïcâ præ cæteris omnibus commendatum vellem copiosè* usurpandum (*Oper., t.* 1, *p.* 133.) Pidoux et Trousseau remarquent très-judicieusement que la circonstance des hémoptysies donne ici de la valeur au diagnostic, et par conséquent à la thérapeutique du célèbre auteur de la phthisiologie (*Ouv. cité, t.* 2, *p.* 433.) Etmuller prétend avoir guéri, par le seul usage de la décoction de lierre terrestre, une servante qui était affectée depuis longtemps de phthisie scorbutique. (*Oper., t.* 1, *p.* 639.) Rivière, Scardona, Sauvages et une foule d'autres praticiens, d'un grand mérite, prétendent également en avoir obtenu des résultats avantageux dans des circonstances analogues. Murray rapporte qu'un de ses parents, qui crachait du pus en abondance, fut guéri par l'usage du suc de ce végétal associé à du lait ou à du petit-lait. Il ajoute que cette plante, associée à d'autres herbes et prise en infusion, lui aurait également réussi dans plusieurs autres cas de phthisie pulmonaire. (*Ouv. cité, t.* 2, *p.* 211.) Alibert a beaucoup employé le lierre terrestre dans les affections chroniques de la poitrine,

et il a cru observer que son administration produisait des résultats avantageux. (*Ouv. cité, t.* 1, *p.* 595.)

Les auteurs de matière médicale ont sans doute exagéré les vertus du lierre terrestre ; mais Cullen nous paraît donner dans un excès contraire lorsqu'il le regarde comme une plante presque inerte. Plus d'une fois, nous aurons occasion de signaler l'esprit frondeur et sceptique de ce médecin, qui jouissait d'ailleurs, parmi les savants, d'une célébrité justement acquise.

Doses, mode d'adm. *Suc* : 1 à 2 onces. *Infusion* : 1/2 gros à 1 gros pour 1 pinte d'eau. *Sirop :* 1 à 2 onces.

GERMANDRÉE.

Germandrée officinale, Chenette, Chasse-fièvre, Petit-Chêne, Calamandrié, Peristerona, Sauge amère ; Teucrium chamœdrys. L. , *Chamœdrys trissago.* Black. , *Trissago sive chamœdrys.* Matth., *Chamœdrys.* Riv. , *Chamœdrys major repens.* Bauh. , *Quercula calamandrina.* Schrod.

Petit arbuste assez élégant, qu'on rencontre, en France , sur les coteaux secs, dans les bois montueux. Il croît, en Belgique, dans les environs de Chimay et de Beaumont (Hocq.) ; dans la forêt de Soigne (Rouc) ; dans la Flandre orientale (Mussc.) ; sur les collines arides, entre Ensival et Theux (Lej.) ; à Ramegnies, près de Leuze, d'où il a été communiqué par le médecin vétérinaire Cambier. On emploie les sommités.

Cette plante jouit d'une saveur amère et d'une odeur légèrement aromatique. Elle contient de l'huile volatile et un extrait amer.

La germandrée fut jadis très-usitée. Quelques auteurs l'ont mise en parallèle avec le quinquina, sous le rapport de ses propriétés fébrifuges. Rivière rapporte que les paysans des environs de Montpellier guérissent la fièvre quarte au moyen de la poudre de germandrée. On la désignait autrefois, en Italie, sous un nom qui signifie *herbe aux fièvres.* On la regarde , en Angleterre, comme un bon fébrifuge. Prosper Alpin assure que les Égyptiens guérissent la fièvre intermittente, en administrant

avant l'accès, la germandrée soit en poudre, soit en décoction. (*De medic. Ægypt.*, *lib. IV, p.* 146.) Matthiole, Boërhaave, Chomel, Baumes la considèrent comme fébrifuge. D'après Trousseau et Pidoux, il y a probablement quelque rapport entre cette propriété, et ce que les auteurs grecs, puis arabes ont toujours raconté sur son action désobstruante des viscères, et surtout de la rate : *Lienem absumit chamœdrys.*

André Vésale rapporte, dans sa lettre sur la squine, que lorsque l'Empereur Charles-Quint vint à Gênes, les médecins lui conseillèrent, comme un excellent remède contre la goutte, la décoction de cette plante dans du vin, ou dans de l'eau distillée. Solenander et Guldenkle la vantent également contre cette affection. Carrère raconte que son grand-père, qui était sujet à la goutte, en a fait usage avec succès pendant quarante ans. (*Précis de mat. méd.*, *t. 2, p.* 29.)

Le professeur Chomel emploie fréquemment l'infusion de germandrée dans la convalescence des fièvres adynamiques, et sur la fin de toutes les affections aiguës qui sont suivies d'un état de langueur et de détérioration des fonctions organiques.

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 1 à 2 gros. *Infusion* : 2 à 4 gros pour 1 livre d'eau.

GERMANDRÉE MARITIME.

Marum, Herbe aux chats, Teucrium marum. L.

Cette plante croît dans les parties maritimes de la Provence, et particulièrement dans les îles d'Hières.

La germandrée maritime est douée d'une saveur âcre, chaude et amère; elle exhale, surtout lorsqu'on en froisse les feuilles, une odeur très-pénétrante, et qui annonce des propriétés très-marquées. Elle contient de l'huile volatile, du tannin, de l'acide gallique, de l'extractif, de l'albumine, du gluten, du phosphate de chaux. (*Bull. des sc. méd. de Férussac, t.* 12, *p.* 256.)

Les chats ont pour cette plante une prédilection toute par-

ticulière ; ils se précipitent sur elle avec une sorte de fureur, la lèchent, la mordent avec délices, la baignent de leur urine.

« On a droit d'être étonné, dit le sceptique Chaumeton, qu'une plante aussi active ne soit pas plus fréquemment employée, tandis que les tablettes des pharmacies sont surchargées et les ordonnances des médecins souillées d'une foule de drogues inertes. Ce n'est pas que le marum ait manqué d'apologistes. Wedel en fait une panacée, et le célèbre Linné en proclame les nombreuses et éminentes vertus. » (*Dict. des sc. méd.*, *t.* 18, *p.* 225.)

Bodard, auquel on doit de nombreuses recherches sur les plantes compatriotes, s'exprime en ces termes sur le marum : « sans partager l'enthousiasme de Wedelius, qui donne à cette plante la qualification de polychreste, et celui de Cartheuser et de Linné, qui la rangent sur la ligne des plus précieux médicaments, il est impossible de lui refuser une faculté excitante au premier degré, analogue à celle de la cannelle, sans être aussi chaude. » (*Ouv. cité*, *t.* 1, *p.* 34.)

Mayr d'Arbon a publié, dans le *London med. and. phys. Journ.*, *Janv.* 1834, que le marum, pris par le nez en guise de tabac, avait la propriété singulière de remédier aux polypes du nez. Ce traitement aurait réussi une fois entre les mains de Meyer. (*Nouv. bibl. méd.*, *t.* 2, *p.* 450.) Déjà Hufeland, en 1827, et Kopp, en 1827, avaient signalé cette propriété à l'attention de praticiens. (*Journ. des Hufeland.*) Nous devons ajouter que cette médication employée par Lind n'a nullement répondu à ses vœux.

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 30 à 40 grains. *Infusion* : 1 à 3 gros pour 1 pinte d'eau.

GERMANDRÉE AQUATIQUE.

Germandrée d'eau, *vulgairement Scordium*, *Chamarras* ; *Teucrium scordium*. L., *Scordium*. Bauh.

Cette plante croît dans les fossés, les prés humides. Elle répand une légère odeur d'ail, et jouit d'une saveu âcre

âcre et amère. On y a rencontré une petite quantité d'huile volatile et un principe gommo-résineux.

L'usage de cette plante, en médecine, remonte à une antiquité très-reculée. Galien rapporte sérieusement (*Antid.* VI, 12) qu'on remarqua sur un champ de bataille, que les cadavres se corrompaient moins vite aux endroits où cette plante était abondante, et qu'on a conclu de là qu'elle devait être très-efficace contre les maladies putrides et les poisons.

« Busbec, disent Mérat et Delens (*Loco cit*), s'en servait dans la peste, à cause de son odeur d'ail; on l'a donnée dans les fièvres malignes, les typhus, les maladies contagieuses, par la même raison sans doute; on la conseille aussi contre le catarrhe, le scorbut, l'hydropisie, les maladies cutanées, les empoisonnements, etc. Elle ne peut être avantageuse dans la plupart des cas que par ses principes excitants, aromatiques, amers, et lorsque ces maladies sont dues à la débilité, au mauvais état des fonctions, à la cachexie, etc. Sans lui accorder toutes les vertus merveilleuses que lui prêtaient les anciens, et même parmi les modernes, Rondelet, Pélissier, etc., on doit admettre que son énergie lui suppose des propriétés non équivoques, qu'il ne s'agit que d'apprécier à leur valeur, à l'aide de l'expérience et de l'observation; c'est à bon droit que nous réclamons contre son oubli presque total dans la médecine actuelle. »

On s'en est servi, à l'extérieur, pour combattre les ulcères sordides, et arrêter les progrès de la gangrène.

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1 à 2 gros. *Infusion* : 1 poignée pour 1 litre d'eau. *Suc* : 4 gros à 2 onces.

HYSSOPE.

Hyssope officinale, Hyssopus officinalis. L., *Hyssopus vulgaris.* Dod.

Ce petit arbuste, d'un aspect assez agréable, croît dans le Dauphiné et la Provence où il a été indiqué par Garidel. Rivière l'a rencontré dans les environs de Mantes, et Lestiboudois à Abbeville. Il croît sur les murs à Liége, à Tilleur (Lej.),

à Péruwelz (Hocq.), à Tournai où nous l'avons observé. On en forme souvent des bordures dans les jardins d'agrément. On emploie les sommités.

L'hyssope est douée d'une saveur chaude et amère; elle exhale une odeur aromatique très-agréable, qu'elle doit à l'huile essentielle et au camphre qu'elle contient.

Cette plante exerce sur nos organes la même action stimulante que la plupart des labiées. On en faisait usage dès la plus haute antiquité : on lit, dans le *livre* 3 *des Rois, chap.* 4, que Salomon connaissait depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hyssope. On l'a beaucoup vantée dans le traitement des affections pulmonaires. De tout temps, on l'a considérée comme douée d'une propriété expectorante très-prononcée. Son usage le plus fréquent est dans l'asthme humide, les catarrhes pulmonaires chroniques qui attaquent les personnes faibles ou les vieillards.

On a conseillé l'hyssope pour favoriser l'écoulement des règles, pour combattre l'atonie des organes digestifs. On l'a employée avec succès contre les vers, et Rosenstein cite un cas où son emploi détermina l'évacuation d'un grand nombre de lombrics.

A l'extérieur, l'hyssope passe pour vulnéraire et résolutive, et Muller la regarde comme un remède excellent contre les ecchymoses des yeux. On s'en est servi, en gargarismes, dans différentes affections de la gorge.

Doses, mode d'adm. *Infusion* : 2 gros pour 1 litre d'eau. *Sirop* : 4 gros à 2 onces. *Eau distillée* : 2 à 4 onces. *Huile volatile* : 1 à 12 gouttes.

LAMIER BLANC.

Ortie morte, Ortie blanche, Archangélique, en Wallon Blanque Ourteie, Molinait; Lamium album. L., *Galeopsis.* Cam., *Archangelica alba.* Black., *Urtica mortua.* Trill., *Urtica iners, sive Lamium primum.* Dod.

Cette plante croît abondamment le long des haies, des chemins, dans les décombres où elle frappe, par la blancheur

de ses fleurs, et excite l'admiration de tous ceux qui ne dédaignent pas d'arrêter leurs regards sur l'humble fleur des haies.

Le lamier blanc a une odeur forte, peu agréable et une saveur légèrement amère.

Cette plante, peu employée de nos jours, a été beaucoup vantée dans le traitement de la leucorrhée. Consbruck n'a rien trouvé de plus utile dans ce cas, que les fleurs d'ortie blanche, dont il faisait prendre l'infusion saturée, trois fois par jour, à la dose de 2 tasses chaque fois ; il affirme que cette plante, oubliée des médecins, et presque bannie des pharmacies, lui a réussi dans des cas où il avait employé inutilement et longtemps, des médicaments plus recommandables et en apparence plus énergiques. (*Journ. de Hufeland, t.* 27, 1808.) Nous avons connu un pharmacien de campagne qui employait le même moyen chez toutes les femmes affectées de leucorrhée qui lui tombaient sous la main ; il prétendait que ce remède lui avait procuré de nombreux succès. C'est d'après ses conseils, que nous avons essayé cette médication, qui nous a réussi dans quelques cas, et notamment dans un cas de leucorrhée qui durait depuis six mois, et avait été traité sans succès par des moyens beaucoup plus énergiques en apparence.

Doses, mode d'adm. Capuron donne la formule suivante contre la leucorrhée : lait de vache nouvellement trait, 1 livre ; fleurs d'ortie blanche, 1 poignée ; cannelle concassée, 1 scrupule. Faites bouillir le tout légèrement et réduire à un bon verre ; coulez, pour une dose à prendre le matin à jeun pendant neuf ou dix jours. (*Man. des Dames de Charité, p.* 33.)

OMBELLIFÈRES.

ANGÉLIQUE.

Angélique officinale, Angélique cultivée, Archangélique ; Angelica Archangelica. L, *Archangelica.* Clus., *Angelica sativa.* Bauh., *Imperatoria sativa.* Tournef.

Cette plante croît naturellement dans certaines parties du midi de la France, principalement dans les montagnes de

l'Alsace et de la Provence. On la rencontre, çà et là en Belgique, notamment sur les bords de l'Escaut, près d'Anvers. (Dekin.) On emploie surtout les racines.

La racine d'angélique est de la grosseur du pouce, fusiforme, noire et ridée à l'extérieur, blanche intérieurement; son odeur est forte et agréable, sa saveur chaude, aromatique, âcre et un peu amère.

Toutes les parties de l'angélique, mais surtout la racine, contiennent de l'huile essentielle en abondance, de la résine, de l'inuline, une matière extractive. L'eau et l'alcool s'emparent de ses principes actifs.

L'angélique jouit d'une propriété excitante très-prononcée. On en a fait usage dans le scorbut, les scrophules, les catarrhes chroniques, l'aménorrhée, la chlorose. Les peuples du nord de l'Europe, les Lapons surtout, l'emploient, en infusion dans du lait, pour combattre les affections de poitrine, la raucité de la voix; ils la mâchent, comme du tabac, et la croient très-utile dans la colique dite ullem.

« Après ce que nous avons dit de l'anis, disent Trousseau et Pidoux, il y a peu de choses à ajouter sur l'angélique, si ce n'est qu'elle a de plus que lui des propriétés toniques assez marquées qui la rendent plus recommandable dans les affections muqueuses, les fièvres catarrhales, qui laissent après elles une si profonde langueur de l'estomac, et une tendance interminable à cette sécrétion blanchâtre et pultacée qui tapisse alors la muqueuse buccale, et dont la présence est tout à la fois cause et effet de cette inertie désespérante des forces digestives, qui entraîne des convalescences interminables, et peut être la source d'une foule de maux ultérieurs. L'infusion des jeunes tiges d'angélique rendra alors des services évidents. » (*Loc. cit.*)

Chaumeton dit avoir employé l'angélique avec le plus heureux succès dans les fièvres nosocomiales, qu'il a eu occasion de traiter chez une foule de militaires, et spécialement chez plusieurs de ses collègues. Il l'administrait en poudre à la dose

de 1 à 3 grammes. Il dit avoir constaté les bons effets d'une boisson qu'il préparait en versant un litre d'eau bouillante sur trente grammes de racines d'angélique, coupées en tranches minces, et ajoutant à l'infusion 4 centilitres d'eau-de-vie, un hectogramme de sirop de vinaigre, et quelques gouttes d'huile volatile de citron. (*Dict. des Sc. méd., t. 2, p. 114.*)

Quelques peuples du nord préparent avec les boutons des fleurs bouillis dans le petit lait de renne un excellent stomachique et astringent. Les tiges confites sont très-agréables au goût, corrigent la mauvaise odeur de la bouche, et accélèrent le travail digestif. Nous lisons, dans Raspail (*Hist. nat. de la santé, t. 1, p. 117*), qu'Annibal Camoux, qui mourut à Marseille à l'âge de 121 ans et trois mois, attribuait sa longévité à la racine d'angélique, qu'il mâchait habituellement.

« L'Angélique, dit Roques, a joui d'une si grande estime chez quelques peuples, qu'ils lui ont attribué une vertu antipestilentielle. Cette confiance est, sans doute, déplacée ; mais nous voyons avec peine qu'une plante si active et si riche en propriétés, soit si peu usitée de nos jours, lorsqu'on adopte, avec tant d'enthousiasme, quelques remèdes dont la nouveauté fait tout le prix. » (*Pl. us. ind. etc., t. 1, p. 42.*)

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 1/2 à 1 gros. *Infusion :* 1 gros à 1/2 once pour 2 livres d'eau. *Teinture* 1 à 2 gros. *Conserve :* 2 gros à un once.

L'angélique des bois, angelica sylvestris. L., qui est assez fréquente dans nos bois et nos prairies, ressemble beaucoup à la précédente par ses caractères botaniques ; mais elle lui est très-inférieure, par ses qualités et par son odeur.

IMPÉRATOIRE.

Impératoire commune, *Impératoire des Alpes*, *Benjoin français*, *Otruche*, *Ostrute* ; *Imperatoria ostruthium*. L., *Imperatoria major*. Gar., *Astrantia*. Dod., *Imperatoria*. Bauh., *Selinum imperatoria*. Crantz, *Magistrantia*. Cam., *Ostruthium*. Diosc.

Croît dans les pâturages montagneux des Alpes, des Pyrénées,

des Vosges ; dans les prés montagneux de la province de Liége, du Luxembourg, etc. On emploie la racine.

La racine d'impératoire est de la grosseur du doigt, brune et très-rugueuse à l'extérieur, d'une couleur jaune verdâtre à l'intérieur ; son odeur est analogue à celle de l'angélique, mais moins agréable et plus forte ; sa saveur est amère et un peu âcre. A l'état frais, elle recèle un suc propre de nature gommo-résineuse ; elle fournit de l'huile essentielle par la distillation.

L'impératoire doit être assimilée à l'angélique sous le rapport de ses propriétés. On en a fait usage dans la chlorose, le catarrhe muqueux, la paralysie, etc. Hoffmann la considère comme un remède divin dans les coliques flatulentes. (*Offic : , lib.* 2, *c.* 116.) Petrus Forestus s'en est bien trouvé dans l'hystérie (*Loc. cit. lib.* 28.) Lange prétend en avoir obtenu des résultats tellement avantageux, contre les fièvres quartes rebelles, qu'il la regarde comme supérieure au quinquina. Baglivi en faisait usage dans les fièvres adynamiques. On s'en est servi, à l'extérieur, pour déterger les ulcères de mauvaise nature, pour guérir la gale. « Cette plante abonde, dit Roques, en propriétés médicinales, et mérite d'être placée parmi les plantes indigènes les plus utiles. En effet, elle produit une excitation prompte et intense, provoque la sueur et l'excrétion des urines. Mais pourquoi est-elle tombée dans l'oublie, lorsqu'on pourrait l'employer avec tant d'avantage dans l'hystérie, la fièvre tierce, les flatuosités et l'aménorrhée asthénique ? pourquoi lui voit-on préférer, tous les jours, des plantes herbacées, inodores et insipides? » (*Pl. us. etc., t.* 1, *p.* 195.)

Doses, mode d'adm : *Poudre* : 24 grains à 1 gros. *Infusion* : 2 gros pour une pinte d'eau.

LIVÈCHE.

Livèche commune, *Ache de montagne*, *Persil de montagne*, *Sarmonto*, Api ; *Ligusticum levisticum*. L., *Angelica paludapifolia*. Lam., *Levisticum*. Black., *Ligusticum vulgare*. Bauh., *Levisticum vulgare*. Moriss., *Hipposelinum*. Matth., *Angelica levisticum*. All.

Cette plante habite les prairies humides des montagnes, en Languedoc, en Provence, en Dauphiné. On la rencontre, en Belgique, dans les environs de Nessonvaux, Cornesse, Verviers, Limbourg. (Lejeune.) Elle est cultivé dans les jardins. On emploie les feuilles, la racine, les semences.

La livèche est douée d'une odeur forte, d'une saveur âcre et aromatique. Elle contient, en abondance, un suc jaune gommo-résineux, analogue à l'opopanax.

Cette plante doit être placée sur la même ligne que l'angélique et l'impératoire, sous le rapport de ses propriétés ; c'est assez dire qu'elle ne mérite point l'oubli dans lequel elle est tombée. «La livèche, disent Mérat et Delens, est peu usitée aujourd'hui quoiqu'elle soit une de nos ombellifères les plus actives et les plus faciles à se procurer. »

FENOUIL.

Fenouil commun, *Fenouil doux*, *Fenou*, *Aneth doux*, *Anis doux* ; *Anethum fœniculum*. L., *Fœniculum vulgare*. Mér., *Fœniculum dulce*. Bauh., *Ligusticum fœniculum*. Roth., *Marathrum*. Fuchs.

Croît dans les contrées méridionales de la France, aux lieux secs et pierreux. On le rencontre, en Belgique, aux environs de Verviers, de Louvain, etc. (Lejeune.) Il est cultivé dans les jardins. On emploie les graines.

Le fenouil exhale une odeur agréable, aromatique, très-prononcée ; sa saveur est vive, piquante, aromatique. Il contient une huile essentielle de couleur verte, et une huile fixe insipide et sans odeur.

Cette plante est douée de propriétés stimulantes très-développées. Elle passe pour un remède très-utile dans les flatuosités du tube digestif. Alibert la considère comme très-efficace dans

l'atonie des organes digestifs qui accompagne l'hystérie et l'hypochondrie ; il la dit aussi très-avantageuse pour combattre les coliques nerveuses des enfants. (*Loc. cit.*, *t*, 2, *p.* 240.) Hippocrate conseillait son usage pour augmenter la sécrétion du lait. (*De morb. mul.*, *lib.* 1.)

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 1 scrupule à 1 gros. *Infusion :* 1 à 2 gros pour 2 livres d'eau. *Eau distillée :* 1 à 2 onces. *Huile essentielle* : 5 à 6 gouttes.

L'aneth odorant, anethum graveolens. L. qu'on rencontre, en France, dans les champs et les lieux cultivés, surtout dans les départements du midi, a les mêmes propriétés que l'espèce précédente.

CORIANDRE.

Coriandre officinale, *Coriandre cultivée* ; *Coriandrum sativum.* L., *Coriandrum.* Black., *Coriandrum majus.* Bauh.

Croît dans les environs d'Orléans, à Belleville et à Saint-Dénis, près de Paris. Lejeune la rencontrée dans les environs de Liége, de Malines ; nous l'avons observée, ça et là, dans les moissons près de Tournai. On la cultive en France dans plusieurs localités, notamment en Tourraine et dans les environs de Paris. On emploie les semences.

La coriandre exhale, à l'état frais, une odeur fétide analogue à celle de punaise; son fruit, qui est sphérique, jaunâtre et très-léger, offre, à l'état sec, une odeur assez agréable qui a quelque ressemblance avec celle de l'anis ; il fournit, à la distillation, une huile volatile de couleur citrine.

La coriandre jouit de la faculté de stimuler les tissus vivants Son infusion est utile contre l'atonie des organes digestifs, les flatuosités, les vers, etc ; Itard s'en servait, en injections, dans le traitement des affections de l'oreille.

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1/2 à 1 gros. *Infusion* · 1 à 2 gros pour 2 livres d'eau.

PERSIL.

Persil commun, Ache *persil*, *Pierzin, Persin; Apium petroselinum.* L., *Apium hortense petroselinum.* Black., *Petroselinum.* Pharm., *Apium hortense.* Dod.

Croît spontanément dans les lieux ombragés de la Provence. On le cultive dans tous les jardins potagers.

Le persil est doué d'une odeur forte, d'une saveur aromatique. Il contient de l'huile essentielle en assez grande quantité.

La semence de persil, qui est la partie la plus aromatique de la plante, passe pour carminative. On s'en sert en poudre à la dose de 12 à 36 grains, ou en infusion à celle d'un gros pour 2 livres d'eau. Un onguent préparé avec cette semence et le beurre non salé, en application sur la tête, fait périr la vermine, s'il faut en croire Rosenstein et Valentini cités par Murray. (*Loc. cit.*)

Les feuilles pilées sont en usage, chez le peuple, dans les contusions, les engorgements des mamelles et des autres glandes. Tournefort a vu, en Provence, employer comme fébrifuge le suc de cette plante, à la dose de 4 à 6 onces. (*Ferrein. Mat. méd., t. 1, p.* 360.) Ce suc, à la dose de 3 onces, a été vanté de nouveau contre la fièvre intermittente par Potot, médecin à Saulieu. (*Acad. roy. de méd.*, 2 *août* 1836.) Le même remède a également réussi entre les mains de Peraire : « La facilité avec laquelle il enrayait la fièvre, dit ce médecin, ne permet pas de douter de son action antipériodique. » (*Journ. de la société de médecine de Bordeaux,* 1842.)

Papin, dans un mémoire publié en 1818, a vanté l'extrait de persil contre la syphilis : il l'administrait en pilules à la dose d'un gros, le matin, un demi gros le soir, ou en sirop à la dose de 3 cuillérées matin et soir. Cullérier a essayé ce moyen chez plusieurs individus affectés de syphilis. Chez plusieurs, la maladie a disparu, chez d'autres elle a résisté,

chez la plupart les symptômes sont revenus, ou bien la maladie a reparu sous une nouvelle forme. (*Dict des sc. méd.*)

L'huile essentielle de Persil, à la dose de deux ou trois gouttes par jour dans un verre d'eau, a réussi dans le traitement de la blennorrhagie, entre les mains du professeur Lallemand, dans des cas ou la maladie avait résisté au copahu et à la térébenthine. (*Journ. de chimie méd., t. 4, p. 30.*)

Le suc de persil nous a réussi dans deux cas de blennorrhagie que nous allons rapporter :

Le nommé Rogendorf, âgé de 18 ans, vint réclamer nos soins, le 28 mars 1842, pour une blennorrhagie qui durait depuis douze jours. La matière de l'écoulement était abondante et verdâtre ; le malade éprouvait de très-vives douleurs en urinant ; le gland était en outre excorié par suite de la stagnation du fluide gonorrhéique. Nous lui conseillâmes le suc de persil, à la dose d'une cuillerée à soupe matin et soir. Sous l'influence de ce moyen, l'écoulement diminua d'une manière sensible, dès le 29 mars; le 4 avril il avait tout à fait cessé, et le malade put se considérer comme guéri.

Le sieur Defrasnes, âgé de 45 ans, éprouve quelques jours après un coït suspect, un écoulement blennorrhagique très-intense. Lorsque nous le vîmes, dans le courant de mai 1842, la maladie datait de 8 jours ; l'écoulement était puriforme, verdâtre ; le malade souffrait beaucoup en urinant, et se plaignait d'éprouver des érections très-douloureuse. Nous lui prescrivîmes le suc de persil ut suprà. Dès le second jour de son administration, l'écoulement est diminuée, au moins des trois quarts, les érections sont presque indolores. Au bout de six jours de traitement, il ne reste plus aucune trace de la maladie.

Nous devons à la vérité de dire que la même médication employée, pendant plusieurs jours, chez une servante affectée de blennorrhagie depuis deux mois n'a produit aucun résultat. Nous ajouterons que le travail assez rude auquel la malade se livrait ne la mettait pas dans des dispositions très-favorables à la guérison.

Cunier, célèbre oculiste belge, assure qu'il existe, à Assche, près de Bruxelles, une vieille femme qui guérit l'ophthalmie des nouveaux nés au moyen des instillations de suc de persil. Il ajoute qu'en 1832 plusieurs soldats belges, affectés d'ophthalmie, eurent recours à ce moyen, qui fit avorter un mal qui, chez leurs camarades, passait toujours à la purulence et nécessitait leur envoi à l'hôpital. (*Encyclog. belge.*)

CERFEUIL.

Cerfeuil cultivé, *Cerful*, *Charful*, *Soflette*; *Scandix cerefolium.* L, *Chœrophyllum sativum.* Lam., *Cerefolium sive chœrophyllum.* Pharm.

Croît dans les champs et les haies; on le cultive abondamment dans les jardins potagers.

Le cerfeuil, dans son état de fraîcheur, exhale une odeur agréable; sa saveur est aromatico-balsamique, analogue à celle de l'anis.

Toute la plante recèle une certaine quantité d'huile volatile ayant une odeur de fenouil assez prononcée, mais plus douce.

Le cerfeuil a été considéré comme diurétique, vulnéraire, résolutif, etc. On l'emploie, cuit dans du lait ou pilé, pour soulager les douleurs hémorrhoïdales. Le moyen qui m'a le plus souvent réussi, dans ces sortes de douleurs, c'est d'exposer la partie malade à la vapeur d'une décoction très-concentrée de cerfeuil. L'application extérieure de cette plante, est un remède domestique dans les contusions, les engorgements des mamelles, etc.

Delval a constaté l'efficacité du cerfeuil sur plus de 60 malades affectés d'ophthalmie. Il fait appliquer des cataplasmes, préparés avec la plante, sur l'œil malade, et y pratiquer des lotions fréquentes avec sa décoction. (*Abeil. méd.*, *mai* 1845.) Ces résultats confirment ceux obtenus, en 1761, par Desmons, et plus récemment par Chambrely, de Bordeaux, qui a publié plusieurs observations de conjonctivites-sur-aigues, guéries par le même moyen. Ce praticien s'élève avec raison contre la négligence que l'on met aujourd'hui à étudier l'ac-

tion des simples, qui peuvent, selon lui, être si souvent d'un grand secours aux praticiens des campagnes éloignés des pharmacies, et appelés fréquemment à donner des soins à des personnes qui n'ont pas le moyen de se procurer des médicaments. (*Bull. méd. du midi.*) Florent Cunier, célèbre oculiste belge, a vu l'usage de cette plante réussir, entre les mains d'un curé de campagne, dans un cas de photophobie scrophuleuse dont il lui avait été impossible de triompher. Je dois ajouter que pour mon compte, la décoction de cerfeuil, employée en lotions sur la partie malade, m'a été souvent d'un grand secours dans le traitement des ophthalmies aiguës.

On a préconisé outre-mesure l'emploi du cerfeuil dans une foule de maux dont la nomenclature serait aussi fastidieuse qu'inutile. « Les qualités médicamenteuses du cerfeuil, dit un observateur très-judicieux, le docteur Biett, louées avec un peu trop d'exagération par Geoffroy et Desbois de Rochefort, ne sont cependant pas à dédaigner. On a vu quelquefois le suc de cette plante produire de bons effets dans les affections légères du foie, particulièrement dans l'ictère commençant; on assure aussi l'avoir vu agir avec la même efficacité dans les engorgements laiteux des mamelles, etc; mais on ne doit accorder aucune confiance aux assertions des auteurs qui prétendent avoir dissipé des affections cancéreuses commençantes, par l'usage du cerfeuil appliqué en topique et pris intérieurement. » (*Dict. des sc. méd., p.* 442.)

Doses, mode d'adm. *Infusion* ou *décoction* : 2 onces pour une livre d'eau. *Extrait :* 1 à 2 gros.

CONIFÈRES.

PIN MARITIME.

Pin de Bordeaux, Pinus maritima. L.

Croît en abondance dans les provinces méridionales de la France. On le rencontre sur les bords de la Méditerranée, dans les Pyrénées, les landes de Bayonne et de Bordeaux.

PIN SAUVAGE.

Pin de Genève, Pin de Russie, Pin de montagne, Pineastre ; Pinus sylvestris. L., *Pinus sylvestris montana.* Cam., *Pinus sylvestris montana genevensis.* Tournef., *Pinaster.* Brunf.

Croît dans les bois et particulièrement dans les landes, aux environs de Bordeaux, etc.

Ce sont ces deux espèces, d'après Richard, qui produisent les matières résineuses connues sous les noms de térébenthine de Bordeaux, d'huile de térébenthine, de colophone, de goudron, etc.

TÉRÉBENTHINE.

Liquide épais, coloré, d'une odeur forte, désagréable, d'une saveur âcre, amère et nauséeuse. On l'obtient en pratiquant de larges incisions au tronc de ces arbres.

C'est surtout dans catarrhes chroniques de la vessie et des poumons que les médecins ont recours à la térébenthine. Elle jouit, à juste titre, d'une grande réputation dans les catarrhes muqueux ou mucoso-purulents de la vessie. Trousseau et Pidoux affirment que « son l'efficacité dans le catarrhe chronique de la vessie est telle qu'on peut dire sans témérité que si l'administration sage et bien indiquée de la térébenthine ne guérit pas toujours complètement cette maladie, elle améliore presque constamment l'état des malades. » (*Loco cit., t.* 2, *p.* 546.) La térébenthine a quelquefois réussi dans cette forme de catarrhe pulmonaire ou de bronchorrhée mucoso-purulente, qui s'observe surtout chez les viellards, et qui se fait remarquer par des crachats excessivements abondants, et cela sans presque de toux, sans aucun symptôme d'irritation. La térébenthine a encore été recommandée dans les écoulements de l'urètre, du vagin, etc.

Doses, mode d'adm. 10 grains à 1 gros, 2 ou 3 fois par jour en pilules ou en émulsion. *Térébenthine cuite* : 1/2 gros à 2 gros, en pilules.

HUILE ESSENTIELLE DE TÉRÉBENTHINE.

Cette huile, qui est le produit de la distillation de la térébenthine, à été surtout employée avec avantage dans plusieurs espèces de névralgies. Cheyne, Pitcairn, Dufour, Récamier, Martinet, Delaroque et une foule de praticiens ont constaté ses bons effets dans ces cas.

Beaucoup de médecins, parmi lesquels nous citerons, Tenwick, Cross, Marc, Peschier, Butini, Maunoir, Klusykens, Mérat et Delens ont obtenu des résultats très-satisfaisants de l'emploi de l'huile de térébenthine dans le traitement du tœnia. Le docteur José de Mello a écrit, tout récemment à M. Mérat, que cette essence, associée à quelques gouttes d'éther, lui avait réussi plus de trente fois contre cette espèce d'entozoaire. (*Ouv. cit., t. 7, p.* 695.) Ce médicament n'a pas été moins utile, contre les lombrics, les ascarides, etc.

Plusieurs observateurs, tels que Brenan, Macabe, Alkinson, Payne, Parkmann, Douglas, ont publié des faits qui tendent à prouver l'efficacité de cette huile dans le traitement de la péritonite puerpérale.

Durande considère l'huile de térébenthine, associée à l'éther, comme un remède excellent contre les calculs biliaires. Cette huile serait également un remède efficace contre la fièvre intermittente, au rapport de Lucas, Duglas, Jonhson, Kinneir, etc. Cullen la recommande dans la constipation causée par l'inertie du canal digestif. D'autres praticiens ont préconisé ce médicament contre les inflammations de l'iris et de la choroïde, l'épilepsie, le tétanos, le rhumatisme, la goutte, etc.

La térébenthine s'emploie, à l'extérieur, dans le rhumatisme chronique, les névralgies, etc. Cullen employait cette huile, en frictions sur le dos, dans les fièvres intermittentes. Bellencontre assure avoir guéri plus de trois cents fièvreux au moyen de frictions faites sur la colonne vertébrale, avec

un liniment composé de 125 gram. d'essence de térébenthine et 4 gram. de laudanum de Rousseau. On emploie ce l'iniment à la dose de 2 cuillérées matin et soir. (*Bull. de thérap.*, 1846.)

Plusieurs praticiens tels que Kentish, Coxe, Horlacher, Goodall ont donné de grands éloges à l'essence de térébenthine dans le traitement de la brûlure. On assure qu'elle guérit, presque instantanément, cette affection même dans les cas les plus graves. On a conseillé l'usage extérieure de ce médicament dans les plaies charbonneuses, la pourriture d'hôpital, la gangrène, la gale, les dartres, la teigne, etc.

Bouchardat a tout récemment expérimenté, sur lui-même, que les vapeurs d'huile de térébenthine, respirées pendant un certain temps, produisent de la céphalalgie, et un état de malaise qui ne se dissipe qu'au bout de quelques jours. (*Ann. de thérap.*, 1844.) Chaque fois que je respire, pendant un certain temps, la vapeur d'huile de térébenthine, surtout dans un appartement fermé, j'éprouve tous les accidents, ici, signalés par Bouchardat ; et je n'exagère point, en disant que, par suite de la même cause, j'ai éprouvé plus de cent fois, en ma vie, des accidents analogues.

Doses, mode d'adm : 10 gouttes à 1/2 gros. *Comme antinévralgique Récamier* se sert de la formule suivante : *essence de térébenthine* 2 gros ; *miel rosat* 4 onces. On prend 3 cuillérées de ce mélange par jour. *Potion contre le tœnia : huile de térébenthine* 3 onces ; miel 3 gros ; *eau de menthe* 3 onces : à prendre en 3 doses, le matin à jeun.

GOUDRON.

Ce produit semi liquide, d'un brun noirâtre, d'une odeur forte et désagréable, d'une saveur amère détestable, s'obtient en brulant lentement les copeaux desséchés des arbres qui ne donnent plus de térébenthine.

L'eau de goudron, qui se prépare en faisant infuser cette substance, pendant quelques jours, dans huit fois son poids d'eau, s'administre dans les mêmes cas que la térébenthine.

On la donne à la dose de 1/2 pinte à 1 pinte par jour. « C'est, d'après Trousseau et Pidoux, une des boissons les plus recommandables dans tous les flux muqueux et mucoso-purulents, principalement dans ceux de la membrane trachéo-bronchique, et dans toutes les phlegmasies chroniques des membranes muqueuses ulcératives ou non. » Les fumigations de goudron ont été employées dans les affections chroniques du larynx, des bronches et du poumon. C'est de tous les moyens employés jusqu'à ce jour dans la phthisie, celui qui paraît avoir obtenu le plus de succès.

Jaffé affirme que l'eau de goudron, à la dose d'un demi verre à deux verres par jour, est un remède très-efficace contre les démangeaisons hémorrhoïdales de l'anus. (*Abeille méd.*, *mars* 1846.) Les frères Lebeau emploient le même moyen pour combattre, les ulcères fistuleux et gangréneux. (*Anc. Journ. de méd.*, *t.* 7.) Marcus s'est bien trouvé de cette eau, en lotions, pour combattre les gerçures des mamelles.

Girou a préconisé contre les dartres, le prurigo, la teigne granulée une pommade préparée avec une once de goudron, pour 4 onces d'axonge, à laquelle on peut ajouter 1 gros de laudanum. Émery a guéri 240 psoriasis et 120 lèpres vulgaires à l'aide de frictions faites avec une pommade contenant une partie de goudron pour trois onces d'axonge. Duchesne-Duparc et Dauvergne ont constaté, par de nombreuses expériences, l'efficacité de la pommade de goudron contre la gale.

POIX DE BOURGOGNE.

Cette substance résineuse, qui n'est autre que de la térébenthine desséchée sur l'arbre et purifiée, est d'un usage très-fréquent en médecine, surtout dans la pleurodynie et le lumbago. C'est sous forme d'emplâtre qu'on en fait usage dans ce cas. De tous les moyens que nous avons employés dans ces sortes d'affections, c'est celui qui nous a le plus constamment réussi. La culotte du bourreau de Lyon, qui a été beaucoup prônée dans le traitement de la sciatique, consiste en un vaste

emplâtre de poix de Bourgogne qui enveloppe toute la cuisse du côté malade. Trousseau et Pidoux se sont assurés de l'efficacité de ce moyen, surtout dans les vieilles sciatiques qui ont résisté à l'emploi des vésicatoires et des sels de morphine administrés par la voie endermique. (*Loc. cit.*)

MÉLÈZE.

Sapin Mélèze, Pinus larix. L., *Abies larix.* Lam., *Larix*, Bauh., *Larix decidua.* Mill.

Ce grand arbre croît abondamment dans les Alpes, les montagnes du Dauphiné, et particulièrement dans le département du Jura, près de Briançon. On le rencontre, en Belgique, dans les forêts montueuses des Ardennes. (*Dum.*) Il est cultivé dans nos parcs et nos jardins.

C'est de l'écorce du mélèze que suinte la résine liquide, connue sous le nom de térébenthine de Vénise, qui jouit des mêmes propriétés et s'emploie dans les mêmes cas que les autres espèces de térébenthine.

SAPIN.

Sapin commun, Sapin de Strasbourg, Sapin argenté, Sapin en peigne; Pinus picea., L., *Abies pectinata.*, DC., *Abies.* Pharm., *Pinus candida.* Trag.

Croît naturellement dans les Alpes, les Vosges, les Pyrénées et dans beaucoup d'autres localités.

On retire du sapin les mêmes substances résineuses que des trois conifères dont nous venons de parler. Ainsi il fournit une espèce de térébenthine, connue sous le nom de térébenthine de Strasbourg, qui a les mêmes propriétés que celle dont nous avons parlé.

La décoction des bourgeons de sapin dans de l'eau, de la bière, ou du vin, a été recommandée dans les affections scorbutiques, les hydropisies, les affections catarrhales, la goutte, le rhumatisme, les affections cutanées et syphilitiques. « L'infusion des bourgeons de sapin, disent Trousseau et

Pidoux, s'emploie absolument dans les mêmes circonstances que l'eau de goudron ; et il est certain qu'elle jouit d'une action antiscorbutique justement célèbre. Ses propriétés diurétiques ne sont pas moins fondées. La bière sapinette ou antiscorbutique dans la composition de laquelle entre ces bourgeons fait suffisamment foi de cette qualité précieuse. »

AROÏDÉES.

ACORE VRAI.

Acorus aromatique, *Roseau aromatique*, *Roseau odorant*, *Calamus aromatique ; Acorus calamus.* L., *Acorus verus.* Black., *Acorus.* Pharm., *Calamus aromaticus.* Garz., *Acorum legitimum.* Tabern.

Croît dans les fossés marécageux de la Belgique, de l'Alsace, de la Bretagne, des Vosges, de la Normandie, etc.

La racine de ce végétal est grosse comme le doigt, spongieuse, brunâtre à l'extérieur, rosée en dedans ; son odeur est agréable et persistante ; sa saveur est aromatique et légèrement amère.

Elle contient, d'après Trommsdorff, une matière extractive, une résine visqueuse, de la gomme, une matière analogue à l'inuline, une huile volatile de saveur camphrée, du ligneux, quelques sels et de l'eau. (*Ann. de chim.*, *t.* 81, *p.* 332.)

L'acore vrai jouit de propriétés excitantes non équivoques. Il est considéré comme un stomachique excellent. Chez les Indiens, il passe pour un remède très-efficace dans les indigestions, les douleurs d'estomac, les affections du tube digestif chez les enfants. (*Ainslie. Mat. méd., ind., t.* 1, *p.* 417.) En allemagne, ce médicament est souvent employé dans les fièvres intermittentes, la goutte, l'œdème des extrémités inférieures. En Sibérie, d'après Gmélin, on l'emploie contre la toux et les catarrhes humides. (*Flor. Siber.*, *t.* 1, *p.* 1.) A Constantinople, on fait confire cette racine fraîche, et on la mange dans les maladies épidémiques. (*Clus. Rar. pl. hist.*, *p.* 232.) Lebeau, médecin au pont de Beauvoisin,

a fait l'éloge de ce médicament dans l'épistaxis et dans les hémorrhagies qui suivent l'avortement. Il rapporte que son père, pendant une pratique de 60 ans, l'a souvent employé avec succès dans différentes espèces d'hémorrhagies. (*Anc. Jour. de méd.*, *t.* 10, *p.* 373.) Chomel en a souvent éprouvé les bons effets dans l'atonie de l'estomac, la dyspepsie et le vomissement. (*Hist. des pl.*, *t.* 1, *p.* 108.) Loiseleur-Deslonchamps dit que l'acore, à la dose de 10 à 12 grains chaque jour, lui a plusieurs fois été très-utile dans des cas où il était nécessaire de rétablir les fonctions faibles et languissantes des organes digestifs. (*Dict. des sc. médic.*, *t.* 49, *p.* 85.) Pitochaft vante ce médicament dans l'hydropisie, et Most dans l'hystérie. Les Tartares considèrent l'acore vrai comme jouissant d'une propriété antiseptique. Ces peuples, au rapport de Clusius, ne boivent jamais d'eau, sans y avoir, au préalable, fait macérer de sa racine. (*Ouv. cit.*, *p.* 232.)

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1 scrupule à 1 gros. *Infusion* : 2 gros à 1/2 once pour 1 livre d'eau. *Eau distillée* : 1 à 2 onces.

POLYGONÉES.

RENOUÉE POIVRE D'EAU.

Curage, *Persicaire âcre*, *Persicaire brûlante*, *Piment aquatique*, *Piment d'eau*, *Poivre d'eau*, *Renouée âcre* ; *Polygonum hydropiper*. L., *Hydropiper*. Pharm., *Persicaria urens*. Bauh., *Persicaria mascula*. Brunf.

Se plaît dans les lieux humides, sur le bord des ruisseaux, dans les fossés aquatiques, etc. On emploie les semences.

Cette plante est douée, à l'état frais, d'une saveur âcre, poivrée et même brûlante ; son suc rougit les couleurs bleues végétales, ce qui montre son acidité.

Le poivre d'eau a été conseillé dans les catarrhes de la vessie, différentes espèces d'hémorrhagies, l'hydropisie, l'ictère, la leucorrhée. Boerhaave affirme que les feuilles broyées, mises en contact avec la peau, agissent à la manière des escarotiques. Les expériences que nous avons faites sur les propriétés rubéfiantes de cette plante infirment cette assertion :

il en résulte que ses feuilles écrasées, peuvent séjourner sur la peau pendant 6 à 8 heures sans y développer aucun phénomène de rubéfaction. On prétend que cette plante appliquée sur les vieux ulcères, les déterge et en facilite la cicatrisation. Linné rapporte qu'on se sert, en Norwège, de ses feuilles cuites dans l'eau, en application extérieure, contre l'odontalgie. (*Flor. Sueciæ, p.* 130.) Ce végétal, s'il faut en croire Buchwald, serait un remède efficace contre la gale (*Spec. Medic., etc. p.* 196.) Bulliard dit que dans les campagnes on emploie ses graines en guise de poivre. (*Pl. vén., etc. p.*315.)

D'après Mérat et Delens, « le poivre d'eau a des qualités non équivoques qu'on peut rapprocher de celles des plantes poivrées, comme la menthe, le piment, le pyrèthre, etc. C'est, suivant ces deux médecins, une plante à expérimenter, à analyser, et qui promet des résultats avantageux à la thérapeutique. » (*Ouv. cit., t.* 5, *p.* 434.)

La renouée persicaire, polygonum persicaria. L., autre plante du même genre, qu'on rencontre le long des mares, dans les fossés aquatiques, etc., est presque inusitée aujourd'hui. Rivière prétend que son suc, mêlé à celui de joubarbe, guérit toutes sortes de flux. On a conseillé son usage contre la goutte, le rhumatisme, le scorbut. On la considérait comme résolutive, mondificative, antigangréneuse. Ravelet a soutenu, en 1806, une thèse, à Strasbourg, qui contient 8 observations de guérison de gangrène au moyen de cette plante.

HYPÉRICINÉES.

MILLEPERTUIS COMMUN.

Millepertuis officinal, Herbe St.-Jean, Herbe aux piqures, Herbe à millepertuis, Chasse-diable, Trascalan perforé; Hypericum perforatum. L., *Hypericum.* Black., *Hypericum vulgare.* Bauh., *Herba perforata.* Trag., *Androsœmum minus.* Gesn.

Commun dans les bois élevés et montagneux. On emploie les sommités.

Le millepertuis, lorsqu'on l'écrase entre les doigts, répand

une odeur aromatique et résineuse ; sa saveur est amère, styptique, un peu salée.

Les sommités de cette plante contiennent deux principes colorants : l'un jaune, soluble dans l'eau se trouve dans les pétales, l'autre rouge, de nature résineuse, soluble dans l'alcool et dans l'huile est contenu dans les stigmates et dans le fruit ; elles contiennent, en outre, une huile volatile et beaucoup de tannin. (*Journ. de Pharm.*, *t.* 13, *p.* 134.)

Les anciens accordaient des propriétés sans nombre au millepertuis. Aujourd'hui, à tort ou à raison, il est presque abandonné. Thomas Bartholin, Tragus et Camerarius le considéraient comme fébrifuge. Andry, Bartholin, Schroder en faisaient usage pour combattre les vers.

L'huile dans laquelle on faisait macérer les feuilles et les fleurs de millepertuis, passait autrefois comme un excellent vulnéraire, comme un remède très-propre à favoriser la cicatrisation des plaies simples et des ulcères. Haller dit que le suc, tiré de l'herbe broyée et infusée dans le vin, lui paraît, sous ce rapport, mériter la préférence. (*Ouv. cit.*, *t.* 2, *p.* 5.)

Ettmuller, et, avant lui, Dioscoride et une foule d'auteurs considéraient le millepertuis comme un diurétique excellent. J'ai quelquefois administré l'infusion de cette plante à des hydropiques, et je l'ai vue produire, dans quelques cas, une diurèse abondante. Une jeune femme affectée d'anasarque a uriné très-copieusement dès les premiers jours de son administration, et l'infiltration a diminué ; bientôt le médicament a cessé d'agir, et la maladie a continué à faire des progrès.

Quelques plantes du genre *hypericum*, qui habitent la Guiane et le Brésil, contiennent un suc gommo-résineux analogue à la gomme-gutte. L'analogie nous porte à admettre le même principe dans les hypericum de nos contrées.

Au reste, le millepertuis est une plante à analyser, à expérimenter. « Il serait utile, disent Mérat et Delens, de s'assurer, par des expériences nouvelles et bien faites, des propriétés réelles de cette plante active et si répandue chez nous. »

Doses, mode d'adm. *Infusion* : 4 gros à 1 once pour 1 livre d'eau. *Huile volatile* : 8 à 10 gouttes. *Suc* : 2 à 4 onces.

PLANTES EXCITANTES DE L'AXE CÉRÉBRO-SPINAL.

RADIÉES.

ARNICA.

Arnique de Montagne, *Bétoine de Montagne*, *Bétoine des Vosges*, *Herbe aux prêcheurs*, *Nard celtique*, *Doronic d'Allemagne*, *Plantain des Alpes*, *Tabac des Savoyards*, *Tabac des Vosges*, *Tabac des Montagnes*; *Arnica montana*. L., *Doronicum arnica*. Desf., *Arnica*. Schr., *Alisma*. Matth., *Ptarmica montana*. Garth.

Croît dans les pâturages montagneux des Alpes, des Cévennes, des Pyrénées, des Vosges, de l'Auvergne, de la province de Liége, de la Flandre orientale et du Grand-Duché de Luxembourg. On emploie les fleurs, les racines, les feuilles.

L'arnica a une odeur assez forte, particulière, une saveur herbacée, âcre et un peu amère. Elle contient, d'après Chevalier et Lassaigne, une résine, ayant l'odeur de l'arnica, une matière colorante jaune, du muriate et du phosphate de potasse, du carbonate de chaux, de l'acide gallique, de l'albumine, de la gomme, du sulfate de potasse et de la silice.

L'arnique est un de nos végétaux indigènes les plus énergiques. Administré à l'intérieur, il porte principalement son action sur deux points de l'économie : 1° sur les voies alimentaires; 2° sur l'appareil cérébrale : il produit d'un côté des nausées, des vomissements, des déjections alvines, etc. ; de l'autre une céphalalgie plus ou moins intense, des mouvements spasmodiques, des picotements, des fourmillements dans les membres, etc.

Les paysans de quelques contrées du midi de la France, les

habitants de la Suède, etc., font dessécher les fleurs et les feuilles de cette plante et s'en servent, en guise de tabac, comme sternutatoire.

On a préconisé son usage dans des maladies très-diverses : Stoll employait les fleurs dans les fièvres quartes ; il en composait un électuaire avec le sirop d'écorces d'oranges, dont le malade prenait gros comme une muscade, quatre fois par jour. Ce grand praticien avait la plus grande confiance dans ce médicament, qu'il appelait le quinquina des pauvres. (*Méd. prat.*) Colin a guéri, au moyen de l'extrait des fleurs d'arnica, 142 fièvres intermittentes, parmi lesquelles il se trouvait 38 cas de fièvre quotidienne, 46 de fièvre tierce et 58 de fièvre quarte. (*Ann. Med.*, *t.* 3, *p.* 143.) Les paysans danois, au rapport de Murray, se guérissent de la fièvre intermittente en prenant, deux heures avant le paroxisme, une infusion saturée de fleurs d'arnica. (*Ouv. cit.*, *t.* 1, *p.* 242.) Joseph Franck pense que les fleurs de cette plante n'ont point été recommandées à tort dans le traitement des fièvres intermittentes, surtout dans les fièvres tierces automnales, les quartes, celles qui sont sujettes à recidiver sans cause connue avec disposition aux obstructions viscérales, à l'œdème sans aucune tendance inflammatoire. (*Path.*, *t.* 1, *p.* 154.) Double est parvenu à guérir deux fièvres intermittentes tierces, au moyen de la décoction des fleurs seules ou rougies avec du vin. (*Journ. génér. de Méd.*, *t.* 24.) Barbier a avantageusement combattu des fièvres tierces et quotidiennes, en administrant, six heures avant l'accès, six verres d'infusion composée avec les fleurs d'arnica. (*Loco cit.*) D'autres patriciens tels que Deiman, Aaskov, Voltelen, Plies, Kirckhoff, etc., ont également constaté la propriété fébrifuge de ce médicament.

L'arnica a été recommandée dans les fièvres adynamiques et ataxiques. Stoll en faisait usage dans ce cas, lorsque les viscères étaient exempts d'inflammation, lorsque le pouls était à peu près, à l'état normal ; que le malade était faible, stupide, très-abattu, en proie à un délire sourd, dans un état de som-

nolence. Cet habile observateur affirme que les effets de ce médicament ont surpassé son attente, et qu'aucun autre moyen ne lui a procuré autant de succès dans ces sortes d'affections. *(Ouv. cit., t. 2, p. 99.)* Collin a beaucoup employé l'arnica dans les fièvres putrides, et presque toujours il en a obtenu des résultats avantageux. (*Ouv. cit., t. 3, p. 351.*) Mercier, médecin à Rochefort, s'est bien trouvé de ce médicament dans plusieurs cas de fièvre muqueuse et adynamique avec suspension de la sécrétion urinaire. (*Journ. génér. de Méd., t. 33, p. 386.*)

Quelques auteurs ont recommandé l'arnica dans la paralysie, suite de l'hémorrhagie cérébrale. Ce médicament est surtout utile, d'après Franck : « si la maladie est ancienne, si elle est l'effet d'une seconde attaque d'apoplexie, si le malade est épuisé, si le pouls est mou et la face pâle. » (*Ouv. cit., t. 2, p. 333.*) Nous avons quelquefois administré l'arnica à des malades qui offraient la plupart des symptômes ici signalés, par Franck, et, dans quelques cas, nous en avons obtenu des résultats qui ont surpassé notre attente.

Kluyskens a employé l'arnica dans la retention d'urine, causée par l'atonie de la vessie, et il en a obtenu le succès le plus complet chez trois malades dont l'inertie de la vessie durait depuis quatre-vingt à cent jours nonobstant l'usage de la sonde. *(Mat. méd. prat., t. 1, p. 104.)* Un individu, d'une quarantaine d'années, éprouvait, depuis 15 jours, une extrême difficulté de rendre les urines, nous lui prescrivîmes l'infusion d'arnica (1 gros pour 1 livre d'eau) qui le débarrassa, en peu de jours, de cette grave infirmité. Nous avons employé la même médication, et avec le même succès chez deux autres malades qui offraient des symptômes analogues. Remer, médeciu allemand, s'est également bien trouvé du même médicament dans des circonstances analogues (*Schubarth recepttasch.* Berlin, 1828.).

Collin prétend avoir guéri plusieurs amauroses au moyen de l'administration des fleurs d'arnica. Scarpa a obtenu de

grands succès de la teinture de cette plante dans les amauroses légères et nerveuses. *(Caron du Villards. Ouv. cit., t. 2, p. 572.)*

L'arnica passait autrefois pour un vulnéraire excellent, et on lui avait imposé le nom de panacea lapsorum. Joerg la considère comme possédant une propriété résolutive très-marquée. *(Bull. des sc. méd., t. 25, p. 96.)* Szerlecki vante sa teinture, étendue de 4 fois son poids d'eau, en application sur les tumeurs hémorrhoïdales. *(Loc. cit.)*

Doses, mode dadm, *Poudre des fleurs :* 18 à 36 grains. *Poudre de la racine* : 1 à 2 gros. *Infusion des fleurs* : 1 à 2 gros par pinte d'eau. *Extrait des fleurs* : 1 à 2 gros.

PLANTES ANTISPAMODIQUES.

VALÉRIANÉES.

VALÉRIANE.

Valériane officinale, *Valériane sauvage*, *Grande Valériane*, *Herbe au chat*; *Valeriana officinalis.* L., *Valeriana sylvestris*, Dod., *Valeriana sylvestris prima.* Clus., *Phu germanicum.* Fuschs., *Phu parvum.* Matth.

Cette plante est très-commune dans les bois et les lieux un peu humides. On emploie la racine.

La racine de valériane se compose d'un faisceau de fibres jaunâtres à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur; elle jouit d'une odeur forte, pénétrante, comme camphrée, qui plaît beaucoup aux chats; sa saveur est âcre et amère.

Cette racine contient, d'après Tromsdorff, un principe particulier, une résine noire, de l'huile volatile, une matière gommeuse, de la fécule et du ligneux.

Presque tous les auteurs considèrent la valériane comme douée de propriétés excitantes très-développées. Cependant Giacomini et Trousseau lui contestent cette propriété. Le premier la regarde comme hyposthénisant; le second affirme

qu'il a pris lui-même de hautes doses de valériane sans éprouver le moindre dérangement dans les fonctions de la vie organique ; seulement il a éprouvé un peu de céphalalgie, d'incertitude et de susceptibilité dans l'ouïe, la vue et la myotilité. *(Ouv. cit., t. 2, p. 171.)*

Depuis longtemps, la valériane est consacrée au traitement des névroses. C'est surtout contre l'épilepsie qu'elle a été le plus préconisée, depuis l'heureux emploi qu'en fit sur lui-même et sur plusieurs de ses amis Fabius Columna qui était affecté d'épilepsie. (*Pytobasanos, p.* 97.) Plus tard, Dominique Panaroli, médecin distingué de Rome, guérit par ce moyen un pêcheur épileptique dont les accès revenaient deux ou trois fois par jour. (*Jatrologism., t. 1, obs.* 33.) Ce remède a également réussi, entre les mains de Scopoli, chez un individu affecté d'épilepsie depuis trois années. *(Flor. Carn., p.* 347.*)* Haller l'a souvent administré dans le traitement de cette affection, et il assure qu'il n'a pas trompé ses espérances. *(Hist. stirp, ind. Helv., t. 1, p.* 92,*)* Gruyer l'employa avec succès pour guérir deux épilepsies dont l'une était produite par la colère et l'autre par la peur. *(Eph. Curios. nat.)* Rosinus-Lentilius en éprouva également les bons effets chez une fille devenue épileptique à la suite de la suppression des règles. (*ibid.*) Marchand, de l'Académie des sciences, essaya également la valériane sur un certain nombre d'épileptiques ; il les soulagea presque tous, et en guérit parfaitement quelques-uns. *(Hist. de l'Acad. des sc., an.* 1766.*)* Chomel atteste aussi avoir guéri, par son secours, plusieurs épileptiques, et notamment un garçon âgé, de douze ans, dont la maladie durait depuis trois ou quatre ans. *(Loc. cit., t. 1, p.* 71.*)* Sauvage rapporte le cas très-curieux d'un individu qui depuis douze ans éprouvait une attaque d'épilepsie chaque fois qu'il remplissait les devoirs conjugaux; il avait essayé sans succès une foule de remèdes, la valériane, en poudre et en infusion dont il fit usage pendant trois mois, le rendit à la santé. *(Nosol., cl.* 9, *art.* 31.*)* Tissot donne à la valériane la première place dans

le catalogue des anti-épileptiques ; il dit qu'il lui doit la guérison d'un grand nombre d'épilepsies, et qu'il est convaincu qu'il n'y a aucun remède anti-épileptique qui puisse lui être comparé. *(OEuv. compl., t. 8, p. 309.)* Bouteille, médecin à Manosque, publia, en 1777, cinq observations en faveur de la valériane dans l'épilepsie. *(Anc. Journ. de Méd., t. 48.)* Quarin lui doit également plusieurs cas de guérison. *(Animad. pract.)*

Macartan, médecin d'Aberdeen en Écosse, a guéri par ce moyen une demoiselle, âgée de dix-neuf ans, qui était épileptique depuis dix ans (*Journ. gén. de méd., t. 25, p. 26.*) Le même médicament a également réussi entre les mains de Crichton, médecin de l'Empereur de Russie, dans un cas d'épilepsie opiniâtre qui avait résisté, pendant sept ans, à une foule de remèdes. (*Bodart. Loc. cit., t 1, p. 184.*) « La valériane, dit Squirol, est un des médicament dont la vertu anti-épileptique, a été le plus généralement constatée ; il n'est pas de praticien qui n'ait à se féliciter du son usage. » *(Dict. des sc. méd., t. 22, p. 535.)* Gilibert a guéri trois épileptiques en donnant ce médicament en poudre, à haute dose, et en infusion vineuse. (*Bodart. Loc. cit.*) « Dans l'épilepsie nerveuse exempte de toute complication, dit J. Franck, la racine de valériane, tirée non de pays marécageux, mais des montagnes, desséchée avec soin, récemment réduite en poudre très-fine, et donnée sous cette forme aux adultes deux ou trois fois par jour à la dose d'un scrupule à un gros plusieurs mois, occupe la première place parmi les végétaux anti-épileptiques. Comparez notre opinion avec les observations de Fabius Columna, Dominique Panarole, Schuchmann, Grugerius, Marchand, Chomel, Haller, Scopoli, Hill, Quarin, Thilenius et autres, et vous verrez qu'elle est d'accord avec l'expérience. » (*Ouv. cit., t. 2, p. 227.*) Gibert, en 1835, a publié, dans la revue médicale, plusieurs faits qui déposent en faveur de ce médicament dans la maladie dont il s'agit. Dhuc, en 1838, a présenté à l'Académie de médecine de Paris, un mémoire conte-

nant sept observations d'épilepsie, dont six sont en faveur de la valériane. Gohier a guéri, au moyen de la racine de valériane, à la dose de 2 gros par jour, un chien de la race carline, affecté d'épilepsie. Ce chien, qui appartenait à un militaire et avait été dressé à beaucoup de tours d'adresse, parut avoir tout oublié et ne voulut plus rien faire après sa guérison. (*Hurtrel d'Arboval. Dict. de méd. véter., etc. t. 1, p. 551.*) D'autres praticiens tels que Comparetti, Ansiaux, Fothergill, Ficher, etc., se sont également bien trouvé de l'emploi de la valériane dans le traitement de l'épilepsie.

La valériane a été recommandée dans l'asthme, les convulsions, l'hystérie, la migraine, la chorée, la catalepsie et une foule d'autres affections nerveuses. » C'est un médicament fort utile, disent Trousseau et Pidoux, dans la série indéterminable des accidents nerveux qui naissent sous l'empire des affections hystériques et vaporeuses, soit que ces accidents se montrent réunis, soit qu'ils apparaissent isolés. »

La valériaue a été considérée comme un puissant vermifuge. Marchand (*loc. cit.*) et le professeur, danois, Wendt (*Bull. de Ferussac*) en ont surtout obtenu d'heureux succès contre les vers. Ce médicament fait la base d'un remède contre le tœnia, acheté, il y a peu d'années, par le gouvernement prussien. (*Journ. compl. des sc. méd.*)

Plusieurs praticiens célèbres, tels que Vaidy, Pinel, Franck, etc., ont préconisé cette plante dans les fièvres adynamiques et ataxiques. Grunwald conseille son usage pour guérir la fièvre intermittente.

Desparanches, de Blois, d'après une suite d'observations qu'il a faites, en 1811 et 1812, considère la valériane comme un des meilleurs succédanés de l'écorce du Pérou. (*Journ. génér. de méd., t. 44, p. 289.*) Vaidy, en 1809, a rapporté seize observations, en faveur de ce fébrifuge. (*Journ. de méd. de Corvisart, t. 18, p. 385.*) Ranque, d'Orléans, eut aussi à se louer de ce médicament dans plusieurs cas de fièvre intermittente. (*Bull. de la soc. d'émulat., t. 5, p. 49.*) Enfin, nous

dirons, pour notre part, que ce médicament nous a réussi dans un cas de fièvre quotidienne qui durait depuis six semaines.

Peu d'auteurs ont parlé de l'emploi de la valériane dans le traitement des maladies externes ; toutefois Dodoens s'exprime ainsi dans le passage suivant : folia hujus (*valerianœ sylvestris*) tùm et sativæ ad oris et gingivarum cum inflammatione exulcerationes, decocta et gargarisata prodesse feruntur. (*Stirp. hist.*, *p*, 350.) Un praticien très-répandu m'a raconté qu'il avait vu guérir, par le seul usage des feuilles de cette plante écrasées, un ulcère à la jambe qui durait depuis plusieurs années, et avait résisté à beaucoup de remèdes locaux. La racine de valériane, finement pulvérisée, et unie à l'axonge, nous a servi à composer une pommade qui nous a réussi, au delà de tout espoir, chez deux individus affectés depuis longtemps d'ulcères atoniques aux jambes.

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 1 gros à 2 onces. *Infusion :* 1 à 3 gros pour 2 livres d'eau. *Teinture* : 1 demi gros à 2 gros.

RENONCULACÉES.

PIVOINE.

Pivoine officinale, *Fleur de mollet*, *Herbe Ste Rose*, *Pimpanelo*, *Rose de Notre-Dame*, *Pione*, *Péone* ; *Pœonia officinalis.* L., *Pœonia mas.* Black., *Pœonia communis sive fœmina.* Bauh.

Cette jolie plante, à fleurs d'un beau rouge cramoisi, est descendue des bois montueux des provinces méridionales de la France pour venir occuper une place distinguée parmi nos plantes d'agrément. On emploie la racine.

La racine de pivoine est tuberculeuse, charnue, napiforme, rougeâtre en dehors, blanchâtre en dedans ; à l'état frais, elle a une odeur forte, nauséeuse, un peu narcotique ; sa saveur est âcre et amère ; à l'état sec, elle perd son odeur, mais elle conserve son amertume.

Cette racine analysée par Morin, lui a fourni : de la gomme, du tannin, une matière grasse, du sucre incristallisable, de

l'amidon, de l'oxalate de chaux, de l'acide phosphorique et malique, du phosphate et du malate de chaux, du malate et du sulfate de potasse, de la fibre ligneuse, de l'eau. (*Journ. de pharm., t. 10, p. 287.*)

L'usage de la pivoine, en médecine, remonte à une époque très-reculée. Théophraste, Hippocrate, Galien lui attribuent de grandes vertus. Hippocrate la conseille dans l'hystérie ; Galien lui donne de grands éloges dans le traitement de l'épilepsie. Au reste, cette plante, après avoir été vantée outre mesure dans la plupart des affections nerveuses, est aujourd'hui presque abandonnée.

Peyrilhe place la pivoine au nombre des médicaments héroïques, et il regrette que son emploi ne soit pas plus fréquent. Venel, après avoir accusé Galien de charlatanisme à cause des éloges qu'il prodigue à la pivoine, ne lui refuse point cependant des propriétés actives. Roques est loin de partager l'opinion de quelques auteurs modernes qui refusent à la pivoine toute espèce de propriétés ; il croit, au contraire, que ses racines fraîches renferment un principe volatil dont l'action sur le système nerveux doit être énergique ; mais on a besoin, d'après lui, de nouvelles expériences qui constatent ses propriétés. (*Phyt. méd., t. 2., p. 136.*) « On devrait, disent Mérat et Delens, employer toujours la racine en décoction à l'état frais, car on peut s'en procurer toute l'année. Peut-être alors retrouverions-nous dans la pivoine, ces vertus si prônées contre l'épilepsie, et l'action sédative sur le système nerveux qu'on lui a accordée, ainsi que ses propriétés contre les engorgements des viscères, comme emménagogue, etc. Nous conseillerions volontiers avec Murray, le suc de la racine fraîche, qui est laiteux, d'une odeur pénétrante, à la dose de 30 grammes (1 once), quoiqu'il soit fort désagréable à prendre, parce qu'il est doué de toute l'activité de la plante ; ce suc et la racine fraîche, dont la dose est depuis 2 gros jusqu'à 1 once dans une pinte d'eau réduite à moitié, sont bien préférables non-seulement à la poudre, mais encore à l'extrait,

à l'eau distillée, au sirop, etc., qu'on préparait avec la pivoine.» (*Dict. cité, t. 5, p. 162.*)

CARDUACÉES.

ARMOISE.

Armoise vulgaire, Armoise commune, Herbe S. Jean, Ceinture de la S. Jean, Couronne de S. Jean; Artemisia vulgaris. L., *Artemisia.* Black., *Artemisia vulgaris major.* Bauh., *Herba regia.* Brunf., *Artemisia latifolia.* Fuchs.

Cette plante est commune au bord des champs, des chemins, dans les endroits incultes.

L'armoise est douée d'une saveur amère peu intense, d'une odeur aromatique assez faible. Elle contient, d'après Braconnot, une matière animalisée amère, de l'huile volatile.

Cette plante ne diffère de l'absinthe que par une moindre énergie dans ses propriétés. Dès la plus haute antiquité elle a été mise en usage dans les affections de l'utérus. Hippocrate la considérait comme un médicament propre à expulser l'arrière-faix. *(De morb. mul.)* Dioscoride la recommande pour provoquer les règles et accélérer l'accouchement. *(Loc. cit.)* Depuis ces temps reculés, l'armoise n'a cessé de jouir d'une certaine vogue dans le traitement de quelques maladies des femmes, telles que la chlorose, l'hystérie, l'aménorrhée, etc. Home a obtenu des résultats avantageux de son emploi contre l'hystérie; il administrait les feuilles en poudre à la dose de 1 gros répétée quatre fois par jour. (*Clin. exper., p,* 208.) Deméza a consigné, dans les mémoires de la société de médecine de Copenhague, une observation fort intéressante d'aménorrhée guérie par l'infusion d'armoise. Rapou considère les vapeurs de cette plante comme propres à rappeler l'écoulement des règles.

On a, dans ces derniers temps, proclamé la racine d'armoise un remède excellent contre l'épilepsie. Burdach cite cinq cas ou ce médicament a obtenu les plus heureux effets; il observe que ce moyen s'est surtout montré favorable chez

des sujets atteints d'épilepsie pendant une crue trop rapide. Il administrait la racine en poudre à la dose d'un gros dans de la bière chaude un peu avant l'accès. (*Journ. compl., t.* 19, *p.* 183.) Schœnbeck, dans son rapport sur l'hôpital de Land, en 1824, cite les résultats avantageux qu'il a obtenus de l'armoise, administrée suivant la méthode de Burdach. » Un épileptique fut guéri, et l'état des six autres fut assez amélioré pour n'avoir plus que des accès rares, qui se réduisaient d'ailleurs à des évanouissements courts et passagers. Lorsque le remède faisait son effet, il produisait une sueur abondante. » (*Gazette de santé*, 25 *juin* 1827.) Graefe regarde l'armoise comme un remède anti-épileptique réellement efficace; il cite deux faits à l'appui de cette assertion. (*Journ. de chirurg. de de Walter et Graefe.*) Hofmeister a guéri, dans l'espace de quinze jours au moyen de la même substance, un épileptique agé de 14 semaines. La maladie avait une telle intensité que l'enfant avait jusqu'à 15 accès dans les 24 heures (*Ammon etc. neue zcitsch. f. n. v. Heilk.*, 1829.) Brocx (*Bull de Ferussac*), et Lœwenhoeck (*Journ. de Hufeland*) ont également vu ce moyen réussir dans deux cas d'épilepsie. Delwart, professeur de pathologie vétérinaire, a administré l'armoise dans l'épilepsie des animaux domestiques, et il en a obtenu des résultats assez satisfaisants. (*Pathol. vétér.*, *p.* 256.) Le journal de médecine de la Gironde rapporte que le même moyen a réussi chez un individu qui était affecté à la fois d'épilepsie et de chorée. D'autres praticiens tels que Van maanen, Hufeland, Loewenhard, Bresler, Wagner, Bird, Kahlert ont également rapporté des faits plus ou moins concluants, en faveur de la propriété anti-épileptique de ce médicament. Au reste, l'emploi de l'armoise dans l'épilepsie n'est pas nouveau, comme bien on pourrait le croire : plusieurs auteurs, et notamment Fernel, Ettmuller, Simon Pauli ont conseillé ce médicament dans la maladie dont il est question. Ettmuller (*Oper. omn., t.* 1, *p.* 590.) en parle en ces termes : « Notum est, quod circa festum sancti Johannis Baptistæ sub radice hujus, carbones reperiantur multæ

laudis in epilepsia. Hi carbones non sunt fabula uti Hoffmannus voluit, sed nihil aliud est quam radices artemisiæ annosæ demortuæ, quæ in epilepsia revera juvant. » Il ajoute qu'il a vu la femme d'un militaire employer cette racine avec succès chez ses propres enfants qui étaient affectés d'épilepsie.

L'armoise a encore été mise en usage dans la chorée, les névralgies, les vomissements nerveux chroniques. Bierman, de Peene, dans le Hanovre, dit avoir employé avec un succès marqué, la racine d'armoise contre les convulsions des enfants (éclampsie), pendant la première dentition. (*Gazet. de méd. de Paris*, *août* 1834.) Wurtzer a obtenu de très-bons effets de cette racine dans l'épilepsie, la fièvre intermittente et les affections spasmodiques des enfants. (*Rev. méd.*, *t.* 1, *p.* 114.)

A la Chine où croît aussi l'Armoise, on fait des moxas avec ses feuilles battues et froissées. Ansiaux, professeur de Clinique chirurgicale de la faculté de Liége, employait quelquefois ce moxa.

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 1/2 à 2 gros. *Décoction* : 2 gros à 4 pour 2 livres d'eau. *Sirop :* 2 gros à 2 onces *: Vin* 1 à 2 onces.

LORANTHÉES.

GUI DE CHÊNE.

Gui blanc, *Gui commun*, *Gui vulgaire*, *Gui parasite*, *Gillon*, *Pomme hémorrhoïdale*, *Verquet ; Viscum album.* L., *Viscum.* Pharm., *Viscus quercinus.* Black., *Viscus.* Brunf., *Viscum baccis albis.* Bauh., *Viscum vulgare.* Park., *Viscum corylinum*, *viscum tiliaceum*, *Lignum sanctæ crucis*, *omnia sanans Druidarum.*

Le gui est une plante parasite qui végète sur les pommiers, les poiriers, les tilleuls, les peupliers, rarement sur le chêne. On le rencontre çà et là dans le Brabant méridional. Après l'avoir longtemps cherché, dans la province du Hainaut, je suis enfin parvenu à le découvrir à Grandmetz, Montrœil-au-bois, OEudeghien où j'ai pu me le procurer en abondance. On emploie les feuilles.

Le gui est inodore, de saveur amère et visqueuse. Il contient

une matière résineuse analogue au caoutchouc, un extrait résineux, un extrait muqueux, un principe astringent plus ou moins abondant.

L'usage de cette plante, en médecine, remonte à la plus haute antiquité. Les Druides lui attribuaient un grand nombre de propriétés. Théophraste, Paracelse, Matthiole ont parlé de ses vertus anti-épliptiques. Gordon, professeur de médecine à Montpellier, le recommanda, en 1305, comme un remède efficace contre l'épilepsie. (*Lilium med., fol.* 119.) Boyle cite l'observation d'une Dame qui fut parfaitement guérie d'une épilepsie presque héréditaire, qui avait résisté à un grand nombre de remèdes, en prenant, chaque matin, un gros de gui de chêne. (*An. exper. hist. of the mat. med., p.* 574.) Boerhaave affirme que ce médicament lui a souvent réussi dans les convulsions et la mobilité. (*De morb. nerv., p.* 841.) Cartheuser avoue que pendant quelques années il avait cru ce médicament doué de peu d'efficacité, mais que l'ayant employé, il n'avait eu qu'à s'en louer dans le traitement de l'épilepsie et des autres maladies convulsives. (*Fund. mat. med., p.* 344.) Colbatch a fait les plus grands éloges du gui dans le traitement de l'épilepsie, de la chorée, de l'asthme convulsif, de la toux convulsive. Il l'administrait en poudre à la dose de 1/2 gros, quatre fois par jour. Ce praticien ne s'est jamais servi du gui provenant du chêne, qui, d'après lui, n'est pas plus efficace que celui qu'on récolte sur d'autres arbres. (*Bergius. Loc. cit., p.* 84.) Jacobi, médecin de Mayence, prétend avoir guéri six épileptiques au moyen de la même plante. (*Crantz. Mat. med., t.* 3, *p.* 81.) Tissot rapporte qu'un empirique, d'Erfurt, a distribué, pendant quelques années, le gui comme un spécifique, et que dans quelques cas il en a obtenu des effets avantageux. (*Traité de l'épilepsie, p.* 317.) Van Swieten regarde ce médicament comme un remède anti-épileptique efficace. Dehaen le place sur la même ligne que la valériane. (*Ouv. cité.*) D'autres praticiens tels que Kolderer, Loseke, ont également fait l'éloge du gui dans l'épilepsie. A

une époque beaucoup plus rapprochée de nous, nous voyons Bouteille associer le gui à la valériane pour combattre l'épilepsie. (*Journ. génér. de méd., t.* 83, *p.* 304.) Henry Fraser, dans un ouvrage publié en Angleterre, en 1806, préconise beaucoup le gui dans la maladie en question, et il rapporte plusieurs cas où ce médicament s'est montré efficace.

Tissot n'accorde pas une grande confiance au gui dans le traitement de l'épilepsie. « Ce que j'ai observé, dit-il, des effets du gui me persuade qu'il n'est ni tout-à-fait inutile, ni fort efficace. J'ai donné quelquefois une décoction de gui par-dessus la valériane, et j'ai cru voir qu'elle en augmentait les bons effets ; ainsi je ne le proscris point comme la pivoine ; mais en la conservant comme remède il faut bien se garder de le regarder comme spécifique, et de le croire capable de guérir une maladie un peu grave. » (*Ouv. cité, p.* 318.) D'après Georget, le gui conviendrait surtout dans l'épilepsie avec mobilité. (*Dict. des sciences méd., t.* 12, *p.* 535.) » Il en est du gui comme de beaucoup d'autres substances végétales, a dit Guersant ; il ne mérite ni toutes les propriétés dont il jouissait parmi les anciens, ni le mépris complet dans lequel il est tombé parmi la plupart des médecins modernes. » (*Dict. des sciences méd., t.* 19, *p.* 571.)

Franck a connu à Vilna un médecin italien qui avait obtenu les plus heureux effets, de l'emploi du gui, dans plusieurs cas de toux rebelles. Il rapporte que lui-même, il en a obtenu un plein succès dans un cas de toux rebelle, et que Barankiewicz et Liboschitz, l'ont également employé avec succès dans des cas pareils. (*Ouv. cité, t.* 3, *p.* 87.)

Tout récemment, le gui a été employé avec succès pour combattre certaines toux convulsives. (*Bull. de thér., t.* 21, *p.* 207.) Dumont, praticien distingué de Gand, en a obtenu les résultats les plus avantageux dans plusieurs cas de coqueluche rebelle. Il affirme que les effets de ce médicament sont tellement prompts, qu'on peut généralement les constater au bout de 24 heures. (*Annales* de la société de médecine de Gand,)

* Je me suis promis, l'an dernier, d'employer le gui dans la coqueluche, quand l'occasion s'en présenterait. Deux cas de cette maladie se sont offerts à notre observation; les voici :

Une petite fille, âgée de deux ans, éprouvait, depuis trois semaines, tous les symptômes de la coqueluche: toux spasmodique, revenant par accès très-rapprochés, surtout la nuit; pendant les quintes la petite malade, menacée d'asphyxie, a la face bleuâtre et se cramponne aux objets environnants. (30 grains de poudre de gui matin et soir.) Dès le second jour de cette médication, il y a amendement considérable dans les symptômes : les quintes sont réduites de moitié. Ce traitement, continué pendant sept jours, a fait entièrement disparaître la maladie.

Une fille, de trois ans, offrait depuis 15 jours des symptômes analogues à ceux de l'observation précédente, excepté qu'il y avait, chez cette dernière, des vomissements. Nous la mîmes à l'usage de la poudre de gui ut suprà. Sous l'influence de ce médicament, l'amélioration fut si prompte que les quintes cessèrent presque entièrement au bout de deux jours. *

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 24 grains à 3 gros. *Décoction :* 1 à 2 onces pour 2 livres d'eau. *Extrait :* 1 gros à 1 gros 1/2.

TILIACÉES.

TILLEUL.

Tilleul d'Europe, Tilleul commun; Tilia Europœa. L., *Tilia platyphyllos.* Scop.

Ce grand et bel arbre fait l'ornement des promenades publiques, des jardins et des parcs. On emploie les fleurs.

Les fleurs de tilleul sont douées d'une odeur légèrement aromatique, qui s'affaiblit par la dessiccation; leur saveur est douce et mucilagineuse. Elles contiennent une huile volatile odorante, du tannin, du sucre, beaucoup de gomme, de la chlorophylle.

Le tilleul est un antispasmodique léger, fort en usage

chez toutes les classes de la société. L'infusion des fleurs, dépouillées de leurs bractées, est une boisson très-agréable, qu'on emploie fréquemment dans les affections nerveuses légères, les indigestions, etc. L'eau distillée de tilleul est aussi d'un usage très-répandu ; elle fait la base de beaucoup de potions antispasmodiques.

L'écorce de tilleul contient un mucilage abondant qui a été beaucoup préconisé, par F. Hoffmann, contre la brûlure et les douleurs de la goutte. (*Loc. cit.*, *p.* 218.) Les sœurs de la charité, de Tournai, préparent avec cette écorce un remède pour la brûlure qu'ils délivrent gratuitement aux indigents.

Doses, mode d'adm. *Infusion :* 2 pincées pour 1 pinte d'eau. *Eau distillée* : 1 à 4 onces.

ATRIPLICÉES.

ANSÉRINE AMBROISIE.

Ambroisie, Botrys du Mexique, Thé du Mexique, Maté, Parote; Chenopodium ambrosioïdes. L., *Botrys mexicana officin.* Murr.

Cette plante cultivée d'abord dans les jardins, s'est ensuite répandue dans quelques cantons de la Belgique et du midi de la France. Lapeyrouse l'a observée à Perpignan, sur les murs; aux bains d'Ussat, et à Toulouse; dans les prés, le long de la Garonne.

Son odeur est suave, sa saveur aromatique analogue à celle du cumin.

J. Franck a beaucoup employé l'ambroisie dans le traitement des maladies nerveuses; c'est pour lui, une ancre sacrée contre la chorée, surtout quand elle dépend d'une lésion de la moelle épinière. (*Prax. med.*, *t.* 2, *p.* 201.) Plenck la regarde comme le plus efficace de tous les remèdes contre la chorée. Il rapporte cinq cas où la maladie, après avoir résisté aux moyens ordinaires, fut avantageusement combattue au moyen de cette plante, administrée en infusion, à la dose de 2 gros sur dix onces d'eau. (*De morb. infant.*)

Mick, médecin du grand hôpital de Vienne, l'a également employée avec succès dans les mêmes circonstances. (*Gazette méd de Salzbourg; bibl. méd., t. 13, p. 516.*) Au Brésil, on prépare avec les semences pulvérisées et l'huile de ricin des bols qui sont administrés contre les vers des enfants. (*Ann. des sc. nat., t. 12, p. 220.*) Martius dit qu'elle est considérée, dans ce pays, comme carminative, emménagogue, sudorifique ; qu'on l'administre dans la toux férine, l'embarras muqueux des poumons. (*Syst. mat. med. bras., p. 101.*) Rillet et Barthez en ont fait usage, dans la chorée des enfants, à la dose d'un gros de semences pour 1 livre d'eau, en infusion. (*Bouchardat. Ann. de thérap., 1844.*)

ANSÉRINE BOTRYS.

Herbe à Printemps, Piment; Chenopodium botrys. L., *Botrys.* Dod.

Croît dans les lieux sablonneux du midi de la France. On la rencontre, en Belgique, à Ensival, Verviers, Liége. (Lej.) Elle est cultivée, dans les jardins, à cause de la bonne odeur de son feuillage.

« Un suc balsamique très-abondant, dit M. de Saint-Amans, s'échappe par les pores de ses feuilles, s'effleurit à leur surface, les rend brillantes et fortement aromatiques. Si elle n'a point des vertus analogues au baume du Pérou, de la Mecque, du Styrax, comme quelques médecins l'ont prétendu, tout engage à l'étudier sous ses rapports médicamenteux. Son arome approche beaucoup de celui du ciste ladanifère. » (*Poiret. Hist. des plant. de l'Europe, t. 4, p. 96.*)

Cette plante a été recommandée dans le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la dysménorrhée, la dyspepsie. Michaut, professeur de botanique à l'ancienne université de Louvain, la regardait comme un remède excellent contre les obstructions, les ulcères des poumons (ce sont ses expressions). Un charlatan, nommé Printemps, l'employait avec succès comme un remède secret, ce qui lui a fait donner le nom d'herbe à Printemps.

Wauters affirme qu'il a employé cette plante, pendant trente

ans, avec un succès marqué dans certaines affections chroniques de la poitrine. » Præscripsi illam sæpiùs, dit-il, sensibili cum fructu : unum modò allegabo casum mihi notabilissimum visum. Filiolæ decenni circiter ex tussi ferina pertinacissima, tandem phthisicæ factæ, vere purulenta spuenti et continua febre hectica laboranti, præscripsi primum extractum corticis Peruviani, at frustra ut saltem apparebat; tum exhibui herbam botryos in infuso aquoso cum lacte, quod calide sorbebat; mox solamen et paucis post hebdomadibus integram nacta est sanitatem. (*Diss. botanico-medica, p.* 9.)

ANSÉRINE FÉTIDE.

Vulvaire, Arroche fétide, Arroche puante; *Chenopodium vulvaria.* L., *Atriplex olida.* Black., *Atriplex fœtida.* Pharm., *Atriplex canina.*

Croît dans les endroits cultivés, les jardins, au pied des murs, etc.

Cette plante jouit d'une odeur fétide particulière qui lui a valu le nom qu'elle porte. Elle contient, d'après Chevallier et Lassaigne, du sous-carbonate d'ammoniaque libre, qui se dégage pendant l'acte de la végétation. Elle a donné, de plus, de l'albumine, de l'osmazone, du nitrate de potasse, une résine aromatique. C'est, sans doute, à l'ammoniaque qu'il faut attribuer l'odeur fétide qu'elle exhale.

Ce végétal a été conseillé dans l'hystérie et d'autres affections nerveuses. Le docteur Harlton, qui a publié un mémoire sur ses propriétés, le dit fort en vogue, en Angleterre, chez les gens du peuple, dans les affections chroniques de l'utérus ; il a vu lui-même deux cas dans lesquels son administration a été couronnée de succès. Il faut l'employer à l'état frais, car sec il est sans vertus. (*Botan. med. soc. of. Lond., p.* 16.) Hanin l'a souvent employé avec succès dans l'hystérie et les affections vaporeuses, en lavements ou en fomentations. (*Mat. méd., t.* 2, *p.* 572.)

LABIÉES.

BALLOTE NOIRE.

Marrube noir, *Marrube puant*, *Marrubin noir*; *Ballota nigra*. L, *Marrubium nigrum fœtidum*. Bauh., *Marrubium nigrum*. Crantz., *Marrubiastrum*. Riv.

Cette plante est commune partout, le long des haies, dans les lieux incultes, sur le bord des chemins.

Les propriétés physiques de la ballote, qui est douée d'une odeur très-fétide, et la place qu'elle occupe en botanique, à côté du marrube, portent à croire qu'elle n'est point dénuée de toute propriété. Peyrilhe la propose comme succédanée du marrube. Les anciens l'employaient comme détersive. Jean Ray regarde son infusion comme un excellent remède contre l'hystérie et l'hypocondrie (*Hist: plant.*) Boerhaave la place à côté du castoreum, du galbanum et de l'assœ-fœtida dans le traitement de l'hystérie et de plusieurs autres névroses. (*Hist.plant,p.*248.) Tournefort conseille, pour se garantir de la goutte, de boire trois ou quatre verres par jour d'une infusion préparée avec trois pintes d'eau, une poignée de ballote associée à une égale quantité de marrube et de bétoine. (*Hist. des pl. des env. de Paris, t. 2, p.* 13.) Cette propriété attribuée à la ballote, par Tournefort, mérite d'être confirmée, d'autant plus que les observations récentes de Bréra et de Luzzati ont constaté l'efficacité d'une autre plante du même genre (*la ballota lanata* L.) dans le traitement de la goutte et du rhumatisme. (*Mérat. Ouv. cité, t.* 7, *p.* 92.)

RADIÉES.

SOUCI DES JARDINS.

Souci officinal, *Calendula officinalis*. L., *Calendula*. Brunf., *Caltha vulgaris*. Bauh., *Verrucaria*. Trill., *Chrysanthemum*. Lob.

Cette plante, cultivée dans nos parterres, croît naturellement dans les provinces méridionales de la France, et dans quelques localités de la Belgique.

Les fleurs de souci exhalent une odeur forte, un peu vireuse ; les autres parties de la plante manifestent une saveur acidule légèrement amère.

Le souci est très-peu employé, en médecine, malgré les éloges qu'on lui a prodigués comme antispasmodique, diurétique, sudorifique, fébrifuge, résolutif, narcotique, etc.

Dans ces derniers temps, Mushsbeck a rapporté deux cas de vomissements chroniques guéris au moyen de l'extrait de souci, administré à la dose de quatre grains cinq fois par jour. (*Bibl. méd.*, *t.* 28, *p.* 233.) Le même médicament aurait également réussi, entre les mains du docteur Carter, pour combattre des vomissements opiniâtres, qui s'étaient montrés rebelles à tous les moyens connus. (*Gaz. méd.*, *janv.* 1831.)

Hecquet recommande pour détruire les verrues, de les frotter avec le suc des feuilles de souci, ou avec les fleurs, macérées dans le vinaigre distillé. Nous nous serions abstenu de parler de cette dernière propriété du souci, si ses fleurs macérées dans le vinaigre, ne nous avaient réussi, une fois, chez un jeune enfant qui avait de nombreuses verrues au front.

PLANTES NARCOTIQUES.

PAPAVÉRACÉES.

PAVOT SOMNIFÈRE.

Pavot à l'opium, *Pavot noir*, *Pavot blanc*, *Pavot cultivé*, *Pavot des jardins* ; *Papaver somniferum.* L., *Papaver album et nigrum.* Pharm., *Papaver hortense semine albo.* Bauh., *Papaver sativum.* Matth.

Cette plante, originaire de l'Orient, est aujourd'hui naturalisée dans presque toute l'Europe. On cultive en grand, en Belgique et dans le département du Nord, sa variété à semences noires pour en extraire l'huile d'œillette. On emploie les capsules et le suc qui en découle.

Les capsules de pavot sont ovoïdes, globuleuses, de la grosseur d'une noix, dans le pavot noir, et de celle d'un œuf de poule et au delà dans le pavot blanc ; à l'état frais, elles sont glauques et douées d'une odeur vireuse. Elles donnent par incision un suc laiteux, qui brunit à l'air et forme en s'épaississant l'opium indigène. A l'état sec, elles sont d'un blanc jaunâtre, inodores, d'une saveur un peu amère.

Les capsules de pavot sont douées, quoiqu'à un faible degré, des mêmes propriétés que l'opium oriental. On administre leur décoction, en lavements, dans la dyssenterie, la diarrhée, etc. On s'en sert également pour faire des lotions, des injections, des fomentations, et pour servir de véhicule aux cataplasmes émollients. On prépare avec ces capsules un sirop, connu sous le nom de diacode, très-employé comme adoucissant, calmant, surtout chez les enfants.

En faisant digérer, pendant huit jours, quatre onces de têtes de pavot séchées et pulvérisées dans une livre d'alcool, on obtient, d'après Daniel Wilson, une teinture qui peut remplacer l'opium tant exotique qu'indigène, si on l'administre à dose double du laudanum.

Nous avons employé plusieurs fois cette préparation, à l'extérieur, et nous l'avons vue produire les mêmes effets que le laudanum. Au reste, il serait peut-être préférable de préparer cette teinture avec les capsules vertes du pavot.

Doses, mode d'adm. *Décoction* : 1 à 2 capsules pour 2 livres d'eau. *Décoction pour l'usage externe* : 4 à 8 têtes pour 2 livres d'eau. *Sirop* : 1/2 once à 1 once 1/2.

OPIUM INDIGÈNE.

L'extrême importance de l'opium, son prix élevé, les altérations nombreuses qu'on lui fait subir, enfin la possibilité d'en être privé, par des circonstances politiques imprévues, inspirèrent, à différentes époques, l'idée de chercher dans le pavot indigène un extrait analogue à celui de l'Orient. Bella,

en 1796, présenta, à la société d'encouragement, des échantillons d'opium, récoltés en Angleterre, qui ne le cédaient en rien à l'opium exotique. En 1808, Savaresi et Saxe, officiers de santé en chef de l'armée, préparèrent, à Naples, deux sortes d'opium indigène, l'un par contusion et expression des capsules, l'autre par scarification seulement, qu'ils employèrent avec le plus grand succès dans les hôpitaux du royaume de Naples. (*Mém. de méd. et de chir. milit.*, *t.* XX, *p.* 305.)

D'autres médecins philanthropes, tels que Constant de Rebeque, Dillen, Haller, Debeunie, Wauters, obtinrent également, de la capsule de nos pavots, un opium, fort analogue à celui des boutiques. L'oiseleur-Deslongchamps a fait les expériences les plus nombreuses et les plus décisives en faveur de l'opium indigène. D'après lui, l'opium obtenu par incision des capsules de nos pavots, ne le cède en rien à l'opium exotique, mais il revient aussi cher, et on n'en obtient qu'une quantité très-faible ; il donne la préférence à celui préparé avec le suc de ces capsules, préalablement contuses et pilées. Cet extrait, administré à double dose de l'opium exotique, lui a réussi dans une foule de cas où celui-ci était indiqué. (*Ouv. cit.*, *p.* 82.)

Bretonneau, de Tours, a également obtenu du pavot somnifère, au moyen de l'incision des capsules, un opium d'excellente qualité. (*Bibl. physico-économ.*, *t.* 1, *p.* 354.) Caventou a obtenu 14 pour cent de morphine, d'un opium, récolté en 1828 dans le département des Landes, ce qui a porté ce chimiste à conclure que l'opium récolté en France est supérieur à celui qui nous vient d'Orient. (*Bull. de l'Acad. roy. de méd.*, *t.* 9, *p.* 472.) Dumas a constaté que certaines variétés du pavot indigène, tel que le pavot brun pourpre et celui désigné sous le nom de pavot œillette, donnent un opium plus riche en morphine que celui du commerce. (*Trousseau et Pidoux. Ouv. cité*, 3^me^ *édit.*, *t.* 2, *p.* 3.)

Aubergier a publié, tout récemment, (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, 18 *mai* 1846) des re-

cherches d'un grand intérêt, et qui paraissent devoir résoudre, d'une manière satisfaisante, la question si difficile de la récolte économique de l'opium indigène. Nous empruntons à M. Mérat un extrait de ce travail :

« M. Aubergier a cultivé dans la Limagne le pavot pour en extraire l'opium. Il choisit de préférence le pavot blanc à tête ronde plus cultivé dans le Midi, et qui donne plus d'opium, tandis que celui à tête longue, préféré au Nord, donne un opium plus actif : aussi sème-t-on le premier pour en extraire l'opium. Il fait les incisions sur les capsules vertes, avant qu'elles passent à la couleur feuille morte, avec un instrument ayant quatre pointes parallèles de 1 à 2 millimètres de saillie, de manière qu'elles ne percent jamais la capsule d'outre en outre, ce qui fait que l'on peut tirer parti de la graine, qui périt si on ouvre l'endosperme, par suite de l'accès de l'air. M. Aubergier fait ses semis en ligne, parce qu'il a remarqué que les pavots donnent plus de suc de leurs capsules. Il recueille immédiatement le suc au lieu de le laisser sécher sur la capsule, ce qui remédie aux intempéries brusques qui perdent parfois le suc en voie de dessiccation. La variété du pavot blanc à graines noires lui a donné 17,833 pour cent de morphine pure, de l'opium obtenu de cette variété ; le produit de la seconde récolte a été de 14,780 de cet alcaloïde. Il conclut de ces expériences que la qualité de l'opium dépend de la variété du pavot qui l'a produit, et la quantité de l'époque plus ou moins avancée de la capsule au moment de la récolte ; la morphine diminue à mesure que le fruit mûrit ; il affirme que le climat a peu d'influence sur la qualité de l'opium, et que nous pouvons sur notre territoire en Algérie produire une meilleure qualité, et surtout une qualité plus constante d'opium que celui que nous fournit le commerce. Il croit qu'à l'aide de ses procédés peu dispendieux on pourrait gagner 500 fr. par hectare sur la production de l'opium (à 30 fr. le kilo), en retirant, à la vérité, l'huile de ses semences. »

HUILE DE PAVOT.

Huile d'œillet, Huile d'œillette, Huile blanche, Oleum papaveris nigri.

Cette huile, généralement considérée comme une substance inerte, sert, presque exclusivement, aux usages culinaires. Cependant, nos recherches nous autorisent à la regarder comme un médicament fort important, et qui peut rendre les plus grands services à la thérapeutique.

On sait que l'huile de foie de morue figure aujourd'hui, dans la matière médicale, parmi les agents thérapeutiques les plus précieux. Son usage produit des effets réellement merveilleux, surtout dans le traitement du rachitisme et de la carie scrophuleuse. Il est peu de praticiens aujourd'hui qui n'aient vu, dans maintes circonstances, des enfants profondément détériorés par ces maladies, se relever et guérir d'une manière rapide sous l'influence de son usage ; mais ce médicament, en même temps qu'il a un goût fort désagréable, n'est pas toujours, à cause de son prix, à la portée de la classe indigente.

Nous avons pensé que ce serait un bienfait réel pour l'humanité, de trouver une substance qui, sans avoir les inconvénients que nous venons de signaler, pût remplir les mêmes indications. C'est à cette recherche que je me suis appliqué.

La plupart des huiles, soit animales, soit végétales, ayant la plus grande analogie entre elles, sous le rapport de leurs propriétés physiques et chimiques, nous en avons conclu, fidèle en cela aux règles de la plus scrupuleuse analogie, qu'elles devaient avoir aussi la plus grande ressemblance au point de vue de leurs propriétés thérapeutiques. L'expérience, juge en dernier ressort, est venue confirmer la justesse de cette prévision.

En effet, nous avons constaté, par des faits assez nombreux, que dans le rachitisme et la carie scrophuleuse on peut, au moyen de l'huile d'œillette (1), obtenir des résultats non moins avantageux qu'avec celle de foie de morue. Ces faits ont été

(1) Nous pensons qu'un corps gras quelconque pourrait remplir les mêmes indications.

exposés, dans tous leurs détails, dans un mémoire qui a pour titre : *De l'emploi de l'huile d'œillette dans le traitement du rachitisme et de la carie scrophuleuse* qui a été publié, en 1844, aux frais de la société de médecine de Gand (1).

Sur 22 enfants affectés de rachitisme, qui ont été soumis à l'usage de l'huile d'œillette, 12 ont été guéris après un traitement de trois mois et demi (terme moyen) ; quatre ont obtenu une amélioration très-grande, voisine de la guérison ; trois n'ont éprouvé qu'une amélioration passagère ; chez les autres la médication a été sans effet.

La plupart des malades présentaient tous les symptômes du rachitisme à un haut degré. Plusieurs, de ceux que nous avons guéris, étaient réduits à un état vraiment déplorable, qui ne laissait presqu'aucun espoir de guérison. Tous appartenaient à la classe indigente ; ils habitaient, pour la plupart, des réduits obscurs, peu aérés, et se nourrissaient d'aliments peu substantiels ; en sorte que les résultats obtenus ne peuvent être attribués qu'à la seule influence du traitement huileux.

L'huile d'œillette nous a également réussi dans le traitement de la carie scrophuleuse. Sur onze malades, traités par cette méthode, nous avons obtenu sept guérisons complètes et une incomplète.

Comme on peut le voir, dans notre mémoire, les cas compris dans cette série furent, pour la plupart, très-graves. Je citerai en particulier le sujet de l'observation n° 18 :

Cet enfant, âgé de cinq ans, ayant tous les caractères de la constitution strumeuse, portait neuf ulcères fistuleux entretenus par la carie : cinq à la partie postérieure et inférieure de l'avant-bras gauche, trois à la face dorsale du métacarpe du même côté, et une autre à la partie postérieure et inférieure du fémur, près de l'articulation fémoro-tibiale. La maladie, qui durait depuis deux ans et avait résisté à une foule

(1) Trousseau, professeur de l'école de médecine de Paris (loc. cit.), et plusieurs autres médecins, dont le nom fait autorité dans la science, ont bien voulu mentionner honorablement nos recherches.

de moyens, a été complètement guérie après un traitement de trois mois.

Avant de terminer cet article, qu'il nous soit permis de répondre, d'avance, à une objection, purement théorique, qui pourrait nous être faite, et qui consiste à dire que : c'est à l'iode, qu'elle contient, qu'on doit attribuer les propriétés thérapeutiques de l'huile de foie de morue ; que celle d'œillette n'en contenant pas, elle ne saurait jouir de la même efficacité !

Quoi ! l'huile de foie de morue contient, à peine, 18 centigrammes d'iode par litre (*Jour. des conn. méd., juillet* 1842), et l'on peut soutenir que c'est à ce principe qu'on doit attribuer ses succès ! autant vaudrait dire qu'avec 18 centigrammes d'iode, administrés dans l'espace de plusieurs mois, on peut dompter les affections les plus rebelles, telles que le rachitisme et la carie scrophuleuse !

Si c'est à l'iode qu'on doit vraiment rapporter les effets merveilleux de l'huile de foie de morue, alors, à quoi bon recourir à une substance dégoûtante, trois fois détestable à prendre, quand on peut la remplacer, sans inconvénient, par un médicament moins coûteux et moins désagréable ?

L'huile d'œillette s'administre à la dose de une, deux, trois ou quatre cuillerées à bouche par jour.

COQUELICOT.

Pavot coquelicot, *Pavot des champs*, *Pavot rouge*, *Ponceau*, *Coprose*, *Mahon*, *Rouzello*; *Papaver rhœas*. L., *Papaver erraticum vel rhœas*. Black., *Papaver rubrum erraticum*. Pharm., *Papaver erraticum majus*. Bauh., *Papaver rubrum*. Brunf.

Cette plante est très-commune dans les moissons et les champs cultivés. Elle fait le charme des promenades champêtres, surtout lorsqu'elle mêle à l'azur des bleuets, l'écarlate de sa corolle.

Les pétales de coquelicot contiennent, d'après Beetz et Ludwic, un principe colorant rouge, une matière astringente, de l'oxide de fer et de manganèse, une résine molle, de l'acide gallique et malique, de l'acide sulfurique et hydrochlorique,

de la cérine, de la cire, de la gomme, de la potasse, de la chaux, de la fibrine. Riffart y a, de plus, découvert de la morphine. (*Journ. de pharm.*, *t.* 15, *p.* 547.)

On a principalement vanté les bons effets du coquelicot dans les inflammations aiguës de la poitrine. Plusieurs praticiens et Blaglivi, entre autres, l'ont préconisé dans la pleurésie (*Prax. med.*, *lib.* 1, *p*, 38.) Van Swieten en fait aussi l'éloge dans la même affection. (*Comment. in Boerh. aph.*, *t.* 3, *p.* 44.) Il y a plus d'un siècle que les mémoires de l'Académie des sciences ont fait connaître la propriété calmante des capsules de coquelicot : quatre onces de ces capsules vertes ont donné à M. Boulduc 5 gros d'extrait, qu'il prescrivait à la dose de 2 à 4 grains. S'il faut s'en rapporter au témoignage de ce savant respectable, cet extrait aurait les avantages de l'opium, sans en avoir les inconvénients. (*Hist. de l'Acad.*, *ann.* 1712, *p.* 66.) Chomel affirme qu'une décoction, faite avec douze têtes de coquelicot, une poignée d'orge et deux onces de réglisse pour trois pintes d'eau, est très-utile dans les affections de poitrine ; que l'extrait, qu'on en prépare, administré à la dose d'un demi-gros à un gros, est anodin et procure un sommeil assez doux. (*Ouv. cité*, *t.* 1, *p.* 125.) Samuel Crumpe, médecin anglais, a extrait du coquelicot un opium semblable à celui d'Egypte. Gatereau, médecin de Montpellier, le préfère à l'opium exotique. (*Descript. des plantes qui croissent aux environs de Montauban.*) Planchon, médecin célèbre de Tournai, s'en est servi avec le plus grand succès dans les toux convulsives. (*Méd. agiss. et expect.*, *p.* 193.) Loiseleur-Deslongchamps a préparé, en 1810, par contusion et expression de toute la plante, un extrait qui, d'après une seule expérience, lui a paru agir à peu près comme celui préparé par la décoction des têtes et aux mêmes doses indiquées par Chomel. (*Ouv. cité*, *p.* 136.)

Doses, mode d'adm. *Infusion des fleurs :* 1 à 4 gros pour 2 livres d'eau. *Extrait des capsules* : 1/2 à 1 gros. *Sirop des fleurs* : 1/2 à 2 onces.

SOLANÉES.

JUSQUIAME.

Jusquiame noire, *Jusquiame commune*, *Fève de porc*, *Herbe à la teigne*, *Herbe aux engelures*, *Hannebane*, *Hannebone*, *Couriade*, *Careillade*, *Potelée*, *Porcelet*, *Mort aux poules*, *Sanfrignano*; *Hyosciamus niger*. L., *Hyosciamus vulgaris niger*. Bauh., *Hyosciamus*. Fuchs., *Appollinaris*. Cord.

Cette plante croît communément aux lieux incultes, parmi les décombres, le long des chemins.

Toutes les parties de la jusquiame exhalent une odeur fortement vireuse lorsqu'elles sont fraîches, peu prononcée quand elles sont desséchées ; leur saveur est âcre, désagréable, nauséeuse.

Les feuilles de la jusquiame contiennent de l'hyoscyamine, de l'acide gallique, de la résine, du mucilage, des sels (*Fée. Cours d'hist. natur. pharm., t. 2, p. 435.*) Peschier y a signalé un acide particulier, des sels ; Dobéreiner, du phosphate de magnésie. (*Journ. de pharm., v. 7, p. 198.*)

L'action physiologique de la jusquiame diffère peu de celle du datura et de la belladone. Arétée dit qu'elle rend insensé. Barrère a vu la racine causer une stupeur de quelques mois. Wepser (*Tract. de cicut. aq.*) rapporte que tous les religieux d'un couvent de Bénédictins éprouvèrent les symptômes les plus bizarres pour avoir mangé, à leur souper, une salade préparée avec la racine de jusquiame, qu'on avait prise pour celle de chicorée. Brugmans eut des vertiges avec spasme de la vue, pour avoir manié et examiné cette plante. Boerhaave éprouva des accidents analogues dans les mêmes circonstances. Moi-même je me souviens d'avoir éprouvé, il y a une vingtaine d'années, une espèce d'ivresse et une violente céphalalgie, pour avoir porté, pendant quelques heures, dans mon chapeau, plusieurs tiges de jusquiame, que j'avais recueillies dans les environs de Paris.

La jusquiame a été recommandée dans un grand nombre d'affections. Celse en faisait un usage dans la phrénésie,

Marcellus dans les vertiges. Storck prétend en avoir obtenu des succès nombreux, dans l'hypocondrie, la manie, l'hystérie, l'épilepsie, les convulsions diverses. (*Libel. de stramon. et hyosc.*) Ces résultats ont été confirmés par plusieurs praticiens et, entre autres, par Collin, Haller, Herwig, Fothergill, etc. Nous voyons, d'un autre côté, que Greding et Fouquier n'ont pas eu à se louer de ce médicament dans ces différentes affections. Hufeland considère la jusquiame comme le plus doux des narcotiques; il le préfère beaucoup à l'opium. C'est, d'après lui, un remède très-efficace contre les convulsions, l'éclampsie, la toux, surtout celle qui présente un caractère spasmodique. Whytt administrait son extrait, à titre de calmant, dans les affections nerveuses. Il en donnait le soir depuis un grain 1/2 jusqu'à quatre (*On nerv. discorders, p.* 363.) Stoll préférait ce médicament à tout autre, même à l'opium, dans la colique de plomb. (*Murray. Ouv. cité, t.* 1, *p.* 666.) Wöltje lui attribuait également beaucoup d'efficacité contre la même affection. Abramson l'a vu réussir dans le delirium tremens des buveurs (*Journ. de Hufel.*); Amstrong et Hufeland, dans la coqueluche; Rosenstein, dans la toux convulsive (*Giacomini, p.* 546.); Barbier, dans le tremblement des membres. (*Ouv. cité, t.* 3, *p.* 417.)

C'est surtout dans le traitement des névralgies que la jusquiame a obtenu le plus de succès. Les observations de Breiteing (*Journal de Hufeland*, 1807), de Méglin, de Chailli, de Burdin prouvent son efficacité dans ce cas. Burdin a prouvé que les pilules de Méglin, qui sont encore aujourd'hui d'un usage fort répandu dans le traitement de ces affections, ne doivent leur efficacité qu'à l'extrait de jusquiame qu'elles contiennent. Trousseau et Pidoux n'ont pas toujours obtenu des résultats avantageux de cette médication, qui ne leur a semblé d'une efficacité réelle, que pour prévenir le retour des névralgies qui avaient été dissipées, ou presque anéanties par d'autres médicaments. Quand la névralgie est superficielle, ces praticiens conseillent de recourir de préférence à l'application

locale de l'extrait de jusquiame, qui, suivant eux, a des effets beaucoup plus prompts que son administration à l'intérieur.

Ils préfèrent également l'usage externe de cette plante, dans les rhumatalgies, les douleurs superficielles, les phlegmasies douloureuses des articulations, de la peau, du sein, etc. (*Ouv. cité.*) Barbier vante la jusquiame, administrée d'après la méthode endermique, dans le traitement des névralgies. Il fait appliquer un vésicatoire loco dolenti, puis il panse avec de la pommade de jusquiame, à laquelle on associe celle de garou, si cela est nécessaire pour entretenir la suppuration du vésicatoire. (*Ouv. cité.*) C'est, en plusieurs pays, un remède populaire contre les maux de dents, de brûler de la graine de jusquiame, et d'en recevoir la fumée dans la bouche. Plusieurs personnes conseillent, dans les mêmes cas, de recevoir cette fumée sur le fond d'une assiette, et de recueillir, avec une mèche de coton, le liquide condensé sur les parois du vase. L'huile extraite de ces graines, est également employée dans les mêmes circonstances.

Les partisans de la doctrine italienne emploient la jusquiame dans les inflammations de différentes espèces. Le professeur Giacomini (*Ouv. cité., p.* 547), s'en est bien trouvé dans un cas de méningite aiguë, dans un autre de myélite cérébrale, et dans un troisième de rachialgie. Triboulet la recommande dans le croup, l'encéphalite et la péripneumonie (*Omodei. Ann. univ. di medic. Jena,* 1818. *p.* 134.) Clauder s'en servait dans la dyssenterie. (*Ephem. nat. curios. dec.* 11.) Schmidt a trouvé cette plante efficace pour combattre l'iritis qui survient après l'opération de la cataracte. Il administrait l'extrait à l'extérieur, et lavait en même temps l'œil malade avec sa solution. (*Bib. médic., t.* 13, *p.* 105.) Renard et Labrousse ont vanté les bons effets de la jusquiame contre la goutte et le rhumatisme. Ils employaient les feuilles en cataplasmes, associées à de la mie de pain et du lait. (*Anc. jour. de méd., t.* 29 *et* 28). Wendt conseille, dans la céphalalgie nerveuse, les frictions faites sur le front, avec l'émulsion des

semences de cette plante. (*Dissert. de hyosc. nigr. virtu. med., Erl.*, 1797.) Hufeland loue dans l'ophthalmie scrophuleuse, les lotions faites avec une décoction de feuilles de jusquiame et de fleurs de mauve, avec addition de quelques grains d'acétate de plomb. Enfin, la vapeur de la décoction de cette plante a été quelquefois mise à contribution pour guérir les engelures.

La jusquiame a été recommandée par Forestus (*Observ. lib.* 16, *obs.* 18) et Bayle dans le traitement des hémorrhagies en général. Plater la vantait dans les flux hémorrhoïdaux. (*Prax. med., p.* 635.) Hartz (*Journ. de Hufeland, t.* 4, 2me *part.*) et Fr. Hoffmann lui attribuent une vertu particulière contre l'hémoptysie. J. Frank regarde ce médicament comme efficace, dans l'hémoptysie, qui est accompagnée d'un grand nombre de symptômes nerveux. Il donne l'émulsion des semences ou l'extrait des feuilles. (*Pathol. interne, t.* 2, *p.* 478.) La même médication a réussi, entre les mains du docteur Caizergues, pour combattre une hémoptysie active, chez un sujet très-nerveux. (*Bibl. méd., t.* 65, *p.* 407.)

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1 à 4 grains. *Extrait* : 1 à 4 grains. *Sirop* : 4 gros à 1 once. *Teinture* : 10 gouttes à 1 gros.

La jusquiame blanche est douée des mêmes vertus que la précédente. Toutefois, nous ajouterons que MM. Poutingon et Suisset en ont obtenu des résultats avantageux dans le resserrement spasmodique de la pupille (*J. de Corvisart et Leroux, t.* 14, *p.* 136), et que le docteur Chanel a obtenu des avantages de son emploi extérieur dans le traitement des hernies et du phymosis. (*Journ. des conn. médico-chir., t.* 2, *p.* 86.)

BELLADONE.

Belladone baccifère, Belle-dame, Mandragore baccifère, Guines de côtes, Morelle furieuse, Morelle marine, Vermenton ; Atropa belladona, L. *Belladona.* Pharm., *Belladonna.* Clus., *Belladona trichotoma.* Scop., *Solanum lethale.* Dod., *Solanum maniacum.* Bauh., *Solanum somniferum et lethale.* Lob., *Solanum furiosum.*

Cette plante croît aux lieux ombragés, le long des haies,

au bord des bois, dans les lieux incultes. On emploie la racine et les feuilles.

La belladone a une odeur vireuse, une saveur nauséeuse et un peu âcre. Elle contient, d'après Brandes, du malate acide d'atropine, de la gomme, de l'amidon, une matière analogue à l'osmazone, de la chlorophylle résineuse, du ligneux, des sels.

A dose médicamenteuse, la belladone ne produit pas de phénomène appréciable; à dose un peu élevée, elle occasionne de la pesanteur de tête, des vertiges, des hallucinations de la vue, la dilatation des pupilles, des nausées, des vomissements, etc. A haute dose, elle agit à la manière des poisons narcotico-âcres, et donne promptement la mort. Selon Flourens, elle porterait son action sur les tubercules quadrijumeaux.

Malgré ses effets vénéneux, la belladone a été recommandée dans une foule de maladies. On en fait usage, pour dilater la pupille, dans le resserrement spasmodique de cette ouverture. Bérard a recours à son usage avant et après l'opération de la cataracte, afin de faciliter l'opération et de prévenir l'inflammation de l'iris. Hilmy propose son emploi pour prévenir l'adhérence de l'iris, et pour constater cette même adhérence. Lisfranc conseille de frotter le bord des paupières avec l'extrait de cette plante, dans les inflammations oculaires, lorsque l'œil irrité, douloureux, ne peut supporter la lumière. (*Nouv. bibl. méd.*, *t.* 2, *p.* 299.) Démours s'est bien trouvé de l'usage de la belladone, pour combattre certaines ophthalmies qui avaient résisté aux antiphlogistiques. WainWrigtt employait avec succès son extrait, en solution, dans les ophthalmies aiguës et traumatiques. La même préparation, instillée entre les paupières, lui a réussi pour guérir des taches de la cornée qui étaient accompagnées d'inflammation assez forte. (*Phys. and. med. Journ.*) Lambert a constaté l'efficacité de cet extrait dans les ophthalmies avec augmentation de la sensibilité de la rétine. (*Rev. méd.*, 1826.) Sunders recommande la belladone, en topique, dans le traitement de l'iritis idiophatique. Dupytren, Kupfer, Bonparola, Robertson se sont également bien trouvés

de l'emploi de ce médicament dans le traitement de la maladie dont il s'agit. Dupytren s'en est servi pour combattre l'ophthalmie scrophuleuse. D'autres praticiens en ont fait usage dans le traitement de l'amaurose.

Lorsque le col de l'utérus offre un état de rigidité, qui empêche l'accouchement, Chaussier conseille d'y faire des onctions avec une pommade préparée avec deux gros d'extrait de belladone et une once de cérat. Il employait également le même moyen dans les convulsions qui accompagnent l'accouchement. (*Journ. univ. des sc. méd.*) Spath a confirmé, dans plusieurs cas, les observations de Chaussier. (*Med. corresp.*, 1838.)

Holbrook employait la belladone pour combattre la contraction spasmodique de l'urêtre. (*Bull. des sc. méd.*) Will conseillait, dans des circonstances analogues, d'introduire dans l'urêtre une sonde enduite d'extrait de belladone. (*Journ. des prog. des sc. méd.*) Blackett conseille la pommade de belladone, en frictions, sur le canal de l'urêtre, dans les blennorrhagies cordées. Kluyskens affirme qu'un onguent préparé avec parties égale d'axonge et de feuilles récentes de belladone, est un topique très-efficace contre le priapisme et la blennorrhagie cordée. (*Mat. méd. prat.*, *t.* 1, *p.* 67.) Chambrely et Mignot ont constaté, par des faits assez nombreux, l'efficacité d'un onguent analogue dans le phymosis et le paraphymosis. (*Ann. de Bouchard.*, 1843.) Plusieurs praticiens, tels que Blackett, Louvet-Lamarre, Dupytren, se sont bien trouvés du même moyen pour combattre les contractions spasmodiques du sphincter de l'anus. L'incontinence d'urine, qui survient chez les enfants par cause de faiblesse, a été avantageusement combattue au moyen de la belladone, administrée à l'intérieur. (*Bouch. Loc. cit.*, 1846.)

Dupougat et Poma ont cité, l'un quatre cas, et l'autre dix de hernies étranglées guéries, au moyen de frictions autour de l'anneau inguinal, avec l'extrait de belladone. (*Rev. méd. t.* 4.) Giacomini a vu plusieurs cas analogues, pour lesquels l'opération avait été jugée indispensable, céder à l'usage du

même moyen. (*Loc. cit.*, *p.* 538.) D'autres praticiens, tels que Carré, Nouvion, Neulier, etc, ont également constaté l'efficacité de ce traitement.

La belladone a été préconisée dans le traitement de différentes névroses. Blackett en faisait usage dans l'hystérie, les convulsions, l'aliénation mentale. (*Ofthe. empl. of bellad.*) S'il faut en croire Siegesbeck, Mardof, Schmucker, Munch, Evers, Starck, Remer et une foule d'autres, ce médicament se serait montré utile contre la folie.

Greding a publié plusieurs observations qui semblent constater l'utilité de la belladone contre l'épilepsie. Des faits analogues ont été rapportés par Allamand, Munch et, tout récemment, par Seguy. (*Rév. méd.*, *août* 1839.) Debreyne, professeur de médecine, à la Grande-trappe, a annoncé, tout récemment, qu'il avait administré l'extrait de cette plante à près de 200 épileptiques, et qu'il ne lui est peut-être pas arrivé de l'avoir donné sans en obtenir des effets avantageux. (*Bouchardat. Ann. etc.*, 1843.) Il résulte d'une série d'expériences entreprises, par Ferrus et Leuret, que la belladone, administrée à doses successivement croissantes, exerce, dans quelques circonstances, une action puissante sur les accidents les plus graves de l'épilepsie, surtout quand la maladie est arrivée à sa dernière période. (*Bull. de l'Ac. de méd.*, *t.* 2, *p.* 765.) Guyault, de Marseille, est parvenu, au moyen du suc dépuré de belladone, à suspendre, pendant 20 jours, la maladie chez douze épileptiques à un haut degré. Au bout de ce temps l'affection reparut, quoique la dose du médicament fût portée jusqu'à 20 et 25 grains, suivant l'âge. (*Mérat. Dict. cit.*, *t.* 7.) — Brétonneau a obtenu des succès nombreux, de frictions faites sur le ventre avec la pommade de belladone, dans les vomissements nerveux qui surviennent chez les femmes enceintes. (*Bull. géner. de thérap.*, *août* 1846.)

Peu de médicaments ont obtenu autant de succès que la belladone dans le traitement de la coqueluche. C'est à Schaeffer, pratricien distingué de Ratisbonne, que nous devons les pre-

miers essais en sa faveur. *(Journ. de Hufeland, t. 6, p. 258.)* Wetzler, dans une épidémie de coqueluche qui régna à Augsbourg, en 1810, en obtint les résultats les plus avantageux chez trente malades. (*Gaz. méd. de Salzbourg, t. 4, p. 346.*) Hufeland le considère presque comme un spécifique; il conseille de l'administrer du quinzième au vingtième jour de la maladie; ce qui a été confirmé par les observations recueillies à l'hôpital des enfants de Paris. Un médecin belge, le docteur Delhaye, l'a vu produire d'excellents effets chez trente malades. (*Journ. de méd. de Brux., t. 1, p. 298.*) Raisin affirme que toujours il a vu ce médicament calmer la toux, diminuer la fièvre et procurer un sommeil plus paisible. (*Valleix. Guide du méd. prat.*) Miquel de Neuerhaus a une grande confiance dans la belladone; il administre la racine fraîche, à dose croissante, jusqu'à ce qu'il y ait un narcotisme commençant. (*Arch. fur. mediz. Erfarung*, 1829.) Trousseau et Pidoux considèrent la belladone comme un remède très-avantageux dans la période convulsive de la coqueluche. (*Loc. cit.*) Mérat a vu son administration soulager les malades, comme par miracle. *(Ouv. cit., t. 7, p. 79.)* Enfin, ce médicament a été si généralement recommandé, qu'on ne peut s'empêcher de le regarder comme un des moyens les plus puissants que l'on puisse opposer à la coqueluche.

Lenhossek vante la racine de belladone, en poudre, contre la toux spasmodique des adultes, le catarrhe pulmonaire chronique et la phthisie pituiteuse. *(Szerlecki. Ouv. cit.)* Mouremans, de Bruxelles, se loue de son efficacité dans toutes les irritations nerveuses de la poitrine et la phthisie pituiteuse. *(Arch. de la méd. belge,* septembre 1841.*)* Trousseau et Pidoux ont vu des dyspnées intermittentes, qui duraient depuis longtemps, céder à l'usage de la fumée de belladone ou de datura stramonium. Cruveihier fait fumer aux phthisiques des cigarettes de belladone, sans doute, pour soulager l'intensité de la toux dont les malades sont tourmentés.

La belladone paraît être le plus puissant sédatif que nous

ayons à opposer aux névralgies ; c'est du moins ce qui résulte des observations publiées, par Bailay, Chevalier, Baldinger, Henri, Herbert, Deleau, Claret, Bacot, Will. Debreyne, grand partisan de ce médicament, le recommande dans toutes les névralgies. (*Thérap. appliq.*) Pidoux et Trousseau considèrent l'extrait de belladone, administré en frictions, comme d'une efficacité incontestable dans les névralgies superficielles.

Nous proposons, pour l'emploi extérieur de la belladone, dans le traitement des névralgies, un moyen que nous avons imaginé, il y a quelques années, et qui nous a souvent réussi dans l'application extérieure de l'acétate de morphine. Ce moyen, aussi simple qu'expéditif, consiste à enlever l'épiderme au moyen d'un corps rugueux, tel, par exemple, que la rape, ou la peau (1) de roussette, appelée vulgairement chien de mer, et à appliquer sur la partie dénudée, le médicament dont il s'agit. Nous avons vu des névralgies très-douloureuses et très-opiniâtres céder, presque instantanément, à l'acétate de morphine employé de cette manière.

D'après Trousseau et Pidoux, la belladone serait le plus efficace de tous les médicaments pour combattre le symptôme douleur, surtout quand elle a son siége à l'extérieur. (*Loc. cit.*)

Les observations qui déposent en faveur de la belladone, comme préservatif de la scarlatine sont très-nombreuses. Hufeland a recueilli treize rapports, de divers médecins allemands, qui lui sont favorables. (*Gaz. de santé, mars* 1826.) Ibrélisle, médecin à Metz, a vu douze enfants préservés par ce médicament de la scarlatine, qui se manifesta chez 206 autres enfants au milieu desquels ils vivaient. (*Bull. de la soc. méd. d'émul.*) Sur 247 personnes auxquelles le docteur Velsen administra ce médicament, 13 seulement furent atteintes de la maladie. Berndt, de Custrin, constata que sur 95 enfants, soumis à son usage, et exposés journellement à la contagion, 14 seulement en furent atteints. (*J. de Hufel., août* 1820.) Koreff, en 1818, étei-

(1) On en fait usage pour polir les ouvrages de ménuiserie.

gnit, au moyen de ce préservatif, une épidémie de scarlatine qui portait ses ravages dans les environs de Berlin. (*Bull. des sc. méd.*) Méglin, dans une épidémie de scarlatine des plus graves, qui régna à Colmar, en 1820 et 1821, observa que tous les individus, sans exception, qui firent usage de la belladone, en furent préservés. (*Nouv. Journ. de méd.*, 1821.) Biett a fait la même remarque dans une vallée de la Suisse où cette maladie régnait d'une manière épidémique. (*Abrégé prat. des malad. de la peau.*) Guersant a constaté, par des faits nombreux, l'efficacité de ce préservatif. Stiévenart, dans une épidémie de scarlatine qui régna dans les environs de Valenciennes, pendant l'hiver de 1840 à 1841, administra ce médicament à 200 personnes, et toutes furent préservées de la contagion. (*Topogr. hist. et méd. de Valenc.*) Des observations analogues ont été faites par Martini, Wagner, Maisier, Wesener, Beake, Sazimot, Hillemkamp, Godelle, Delens et une foule d'autres. Comme préservatif de la scarlatine, on administre, à la dose de 4 à 6 gouttes matin et soir, ou 3 ou 4 fois dans la journée, selon l'âge, une solution de 2 à 4 grains d'extrait de belladone dans 1 ou 2 onces d'eau distillée aromatique.

La belladone a encore été employée dans une foule d'affections, mais avec des succès douteux. C'est ainsi qu'on en a fait usage contre le cancer, la rage, les inflammations de la gorge, les adénites, les ganglionites aiguës, l'épididymite, l'orchite, les fièvres graves avec rétrécissement de la pupille, l'aphonie, l'iléus, etc., etc.

Doses, mode d'adm. *Poudre des feuilles et des racines* : 1/4 de grain à 1 grain, et progressivement jusqu'à 4, 6, 10 grains par jour. *Extrait* : 1 à 5 grains. *Teinture alcoolique* : 6 à 36 gouttes. *Infusion des feuilles* : 4 à 12 grains pour 8 onces d'eau. On donne, dans la journée, 2 à 4 cuillerées de cet infusé.

STRAMOINE.

Pomme épineuse, Pomme du diable, Pomme de vallée, Pommette, Put-put, Estramon, Chasse-taupe, Endormie, Herbe du diable, Herbe aux sorciers, Herbe des magiciens, Herbe des démoniaques, Herbe à la taupe ; Datura stramonium. L., *Stramonium sive datura.* Pharm., *Stramonium fœtidum.* Scop., *Stramonium peregrinum.* Lob., *Stramonia.* Dod., *Stramonium fructu spinoso rotundo.* Tournef.

Croît communément aux environs des jardins, dans les décombres. On emploie les feuilles.

Les feuilles de cette plante ont une odeur vireuse et nauséabonde ; leur saveur est âcre et amère. Elles contiennent, d'après Prommitz, de l'extrait gommeux, de l'extractif, de la fécule, de l'albumine, de la résine, des sels, du ligneux. Brandes a découvert dans les feuilles et dans les semences une base salifiable alcaloïde qu'il nomme daturine. *(Buchner's repertorium*, **1821**.*)*

L'action du stramoine, sur l'économie animale, est la même que celle de la belladone. Les histoires d'empoisonnements par cette plante ne sont pas rares. Dix enfants mangèrent des graines de datura ; le lendemain, ils étaient tous furieux et dans un état d'insomnie continuelle. En 1836, trois enfants, de Bruxelles, furent gravement incommodés et éprouvèrent tous les symptômes de l'empoisonnement, pour avoir mangé quelques graines de pomme épineuse. On rapporte que les sorciers et les enchanteurs avaient recours à cette plante, pour produire des hallucinations fantastiques et procurer aux amants des jouissances imaginaires. On a vu une bande de filous, connus sous le nom d'endormeurs, se servir de ce même végétal, pour exécuter leurs vols avec plus de facilité. Des voleurs de grands chemins en ont fait le même usage, pour endormir et dépouiller sans obstacle les voyageurs.

Storck fut le premier qui fit usage de cette plante dans le traitement des maladies : après l'avoir expérimentée sur lui-même, il l'administra à cinq malades : deux atteints de folie, un de chorée, et les deux autres d'épilepsie. Les deux premiers

guérirent en peu de temps, l'état du troisième fut aggravé, et les deux derniers n'en éprouvèrent qu'une amélioration passagère. *(Libellus quo demonst. stramonium, etc.)* Sur quatorze cas d'épilepsie, traités par Odhélius, huit furent guéris, cinq furent soulagés, et un autre n'en obtint aucun résultat avantageux *(Mém. de l'Acad. de Stockholm.)* Ficher, Kreysig, Razoux, ont également cité des faits à l'appui de la propriété anti-épileptique de ce médicament.

Un assez grand nombre de faits semblent confirmer les observations de Storck sur l'utilité du datura dans le traitement de la folie. Bergius a eu de nombreuses occasions d'observer ses bons effets dans la maladie en question ; il s'en est également servi avec succès pour combattre le délire qui survient chez les nouvelles accouchées. (*Mat. med.*, *p.* 125.) Schneider a guéri, à l'aide de la teinture de stramoine, une dame affectée de mélancolie démonomaniaque, et une autre femme qui était devenue folle après l'accouchement. (*Bayle. Bibl. de thérap.*) Reef, médecin suédois, a également guéri deux maniaques à l'aide de ce médicament. (*Ann. de littér. étrang.; par Kluyskens, t.* 14, *p.* 544.) Amelung conseille la teinture de stramoine dans la manie aiguë ; mais seulement quand l'agitation violente et les symptômes de pléthore cérébrale ont cédé. Cette préparation lui a réussi dans quatre cas. (*J. de Hufel., nov.* 1828.) Decandolle rapporte que cette plante est mise en usage, aux Etats-Unis, dans les cas d'épilepsie ou de manie sans fièvre. (*Essais sur les propr. méd. des pl., p.* 227.) Barton regarde ce médicament, administré à haute dose, comme l'un des meilleurs que l'on puisse employer pour combattre l'aliénation mentale. (*Treat. of mat. med., t.* 2.)

Tout récemment, Moreau, de Tours, a administré le datura à dix hallucinés, qui se trouvaient dans des conditions très-fâcheuses. Sept furent guéris; les trois autres n'en obtinrent qu'un résultat peu satisfaisant. Il administrait l'extrait, à la dose de dix centigrammes matin et soir. (*Gaz. méd., p.* 673, 1841.)

C'est surtout dans l'asthme que le stramoine a été employé avec le plus de succès. Anderson rapporte qu'un négociant, sujet à des attaques d'asthme, qui duraient de trente six à 72 heures, en fut débarrassé en fumant le stramoine. (*The Edimburg med. and. surg. journ.*, 1812.) Nous lisons, dans le même recueil, que le docteur English s'est guéri de la même manière d'un asthme extrêmement violent que rien ne soulageait. Le même moyen, employé dans les mêmes circonstances, s'est également montré très-efficace entre les mains de Christie, médecin en chef des hôpitaux de Ceylan. (*Même ouv.*) Krimer a consigné, *dans les archives de médecine* des docteurs *Horne, Nasse et Henke,* des faits pleins d'intérêt, qui confirment également l'efficacité de cette médication, dans les affections spasmodiques de la poitrine. Des faits analogues ont été rapportés par Meyer, Laennec, Cayol, Andral, Biett, Martin-Solon, Miquel.

Trousseau et Pidoux ont expérimenté ce moyen sur une grande échelle, et l'ont trouvé d'une extrême efficacité. «Nous faisons habituellement mêler, disent-ils, des feuilles de datura à parties égales de feuilles de sauge. On fume avec une pipe ou avec de petites cigarettes de papier. La dose des feuilles sèches de datura est pour chaque pipe de septante-cinq centigrammes à un gramme *(quinze à vingt grains.)* On en fume une ou plusieurs par jour suivant le besoin. Pour les hommes qui font un usage habituel du tabac, on mêle le datura au tabac lui-même. On peut encore faire brûler des feuilles sur des charbons et en répandre la fumée dans la chambre du malade.» *(Loc. cit., t. 2, p. 90.)*

S'il nous était permis de faire connaître ici les résultats de notre propre expérience, nous dirions que, depuis une dizaine d'années, nous avons eu de fréquentes occasions d'employer le datura, fumé, dans le traitement de l'asthme, et que, dans la plupart des cas, nous l'avons vu produire des résultats très-avantageux. Nous citerons, entre autres faits, celui d'un cordonnier, âgé de soixante-huit ans, qui était en proie, depuis plu-

sieurs années, à des attaques d'asthme que rien ne pouvait soulager. L'accès revenait chaque soir vers onze heures, et durait ordinairement trois heures. Pendant ce temps, le malade, assis sur son lit, était en proie à une dyspnée extrême qui le menaçait, à tout instant, de suffocation. Nous lui conseillâmes de fumer le stramoine associé au tabac, et il fut guéri, en peu de temps, d'une maladie qui faisait, depuis longtemps, le tourment de son existence. La maladie ayant récidivé quelques années après, il eut recours au même moyen et avec le même succès.

Le datura jouit d'une réputation méritée dans le traitement des névralgies. Lentin a consigné, dans le *Journal de Hufeland*, quatorze observations qui déposent en sa faveur dans le tic douloureux de la face. Ce pratricien administrait la teinture, à la dose de 4 ou 5 gouttes toutes les 3 ou 4 heures. Les observations que James Beybie a publiées, dans les *transactions médico-chirurgicales d'Édimbourg*, celles que Vaidy a consignées, dans le *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales*, déposent dans le même sens. Kirchoff cite 4 cas de guérison, de névralgies, au moyen de frictions pratiquées avec la teinture de datura sur le trajet du nerf malade. *(Arch. de méd., t. 14, p. 373.)* Marcet a guéri, par l'usage d'un quart ou d'un demi-grain par jour d'extrait de graines de stramoine, deux sciatiques et plusieurs tics douloureux de la face. *(Trans. médico-chir., t. 8, 1816.)* Trousseau et Pidoux ont eu de fréquentes occasions d'employer ce médicament dans les névralgies superficielles, particulièrement dans celles de la face, du cou et du cuir chevelu. C'est un des médicaments qui leur a le plus réussi. Ils l'emploient, surtout à l'extérieur, sous forme d'emplâtre, de teinture, de pommade, etc. ; ils ont également eu recours à l'emploi de l'extrait de datura, en application sur le derme dénudé, et ils en ont obtenu des résultats extrêmement satisfaisants, surtout dans les névralgies profondes ; mais ils observent que ce mode d'administration est assez douloureux. *(Loc. cit.)*

Plusieurs praticiens, tels que Marcet *(vide suprà)*, Amelung *(Loc. cit.)*, Read *(trans. médico-chir.)*, Van-Nuffel *(rev. méd.)*, Chomel ont eu à se louer de l'emploi du stramoine dans le traitement du rhumatisme. Lebreton prétend guérir, en peu de jours, les rhumatismes synoviaux, fébriles et généraux en administrant au malade 1/4 de grain d'extrait de semences de stramonium toutes les 3 heures, jusqu'à ce que le délire survienne. « Dans les rhumatismes inter-articulaires et dans les rhumatismes articulaires chroniques, disent Trousseau et Pidoux, nous avons eu beaucoup à nous louer de l'administration de pilules composées de 5 milligrammes (1 dixième de grain) d'extrait de stramoine et d'opium. Nous donnons de ces pilules de deux à dix par jour, jusqu'à ce que la vue soit notablement troublée, et nous en continuons l'emploi pendant quinze jours ou un mois, même après l'entière disparition de la douleur. »

Au Brésil, d'après Martius, on emploie la décoction de datura pour combattre les douleurs dentaires et le gonflement des gencives. (*Journ. de chim. méd.*) Orfila a guéri une céphalalgie nerveuse à l'aide de l'extrait de cette plante. (*Nouv. journ. de méd.*, 1819.) Velsen a combattu avantageusement des céphalalgies rhumatismales au moyen de la teinture, donnée à la dose de 6 gouttes et plus.

Le stramoine est un remède très-efficace contre la douleur, quelle que soit sa nature et la cause qui la produit. « Le datura, dit Trousseau, peut tout ce que peut la belladone, mais il doit lui être préféré parce qu'il croît partout en abondance. »

Doses, mode d'adm. *Poudre des feuilles* : 2 à 6 grains. *Extrait des feuilles* : 1 à 6 grains. *Extrait des semences* : 1 à 2 grains. *Infusion* et *décoction* : 20 à 30 grains pour 8 onces d'eau. *Teinture des semences* : 2 à 20 gouttes. Pour l'usage externe on emploie ces préparations à des doses variables, et qu'il serait difficile de préciser.

TABAC.

Tabac commun, *Tabac vrai*, *Toubac*, *Jusquiame du Pérou*, *Herbe du Grand-prieur*, *Herbe de la reine*, *Herbe de l'ambassadeur*, *Herbe sainte*, *Herbe sacrée*, *Herbe de Sainte-Croix*, *Panacée antarctique*, *Tornabonne*, *Petun*, *Nicotiane*; *Nicotiana tabacum*, L., *Nicotiana*. Pharm., *Nicotiana major latifolia*. Bauh., *Tabacum latifolium*. Besl., *Hyoscyamus peruvianus*. Dod.

Cette plante annuelle, originaire du Mexique, est abondamment cultivée partout.

Toutes les parties de ce végétal, mais surtout les feuilles, exhalent une odeur vireuse qui, par la dessiccation, devient très-pénétrante et très-agréable, pour certaines personnes. La saveur du tabac, ainsi desséché, est amère et âcre ; elle irrite les membranes muqueuses, et provoque une sécrétion salivaire très-abondante.

Les feuilles fraîches de tabac contiennent, d'après Posselt et Reimann, une base alcaline végétale (nicotine), une huile volatile particulière (nicotianine), de l'extractif, de la gomme, de la chlorophylle, de l'albumine végétale, du gluten, de l'amidon, de l'acide malique, du chlorhydrate d'ammoniaque, du chlorure de potassium, du nitrate de potasse et quelques autres sels. Le tabac du commerce offre, en outre, selon Vauquelin, du carbonate d'ammoniaque et du muriate de chaux.

Administré à l'intérieur, le tabac a deux actions différentes: avant l'absorption, il irrite les parties avec lesquelles il se trouve en contact, détermine des nausées, des vomissements, des déjections alvines. Après l'absorption, il produit des tremblements, des vertiges, de la pesanteur de tête, de la somnolence, etc. A dose un peu élevée, il produit les accidents les plus funestes et même la mort. Santeuil mourut, pour avoir bu du vin d'Espagne dans lequel on avait fait infuser du tabac en poudre. Une dame, de Tournai, faillit périr pour avoir pris, par mégarde, une infusion de tabac en poudre pour une infusion de café. L'huile volatile de tabac est

tellement énergique, qu'il suffit d'en déposer une goutte sur la langue d'un chat pour lui donner la mort.

Il est connu de tout le monde que le tabac mâché ou fumé provoque une sécrétion abondante de salive. Employé de cette manière, il a été utile dans quelques ophthalmies chroniques, des céphalalgies opiniâtres, des otites chroniques, des engorgements des amygdales, etc. Le tabac fumé convient particulièrement aux tempéraments lymphatiques, aux personnes qui habitent les endroits humides, marécageux. Les marins en font usage pour se préserver du scorbut. Le tabac, introduit dans les narines, irrite la membrane pituitaire, provoque une sécrétion abondante de mucosités, qui soulage dans certaines douleurs de tête, dans certaines ophthalmies.

Boorhaave conseillait d'appliquer sur la tête des feuilles fraîches de tabac, pour calmer les douleurs de la migraine. L'application extérieure de la décoction ou de l'extrait de cette plante, calme, d'après Trousseau et Pidoux, les douleurs de la goutte et du rhumatisme, quand elles sont superficielles. (*Loc. cit.*) Vetsch loue également le tabac, comme remède topique, dans différentes phlegmasies goutteuses et rhumatismales. Il l'emploie en infusion, à la dose d'un gros pour 1 pinte d'eau. (*Bull. des sc. méd. de Férussac.*) Roques assure que le docteur Tourlet s'est guéri d'un rhumatisme, qui l'avait rendu comme perclus, par l'application des feuilles fraîches de tabac. *(Phyt., t. 1, p. 220.)* Les ouvriers employés aux manufactures de tabac prétendent que les émanations de cette plante les guérissent du rhumatisme. Le même fait a également été observé par Heurtaux, médecin de la manufacture de Paris. *(Bull. de l'Ac. roy. de méd., t. 10, p. 63.)* Berthelot a vu améliorer et même guérir des sciatiques, au moyen des émanations de tabac, ou de son application topique. *(ibid., p. 604.)* Reveillé-Parise s'est bien trouvé de l'application extérieure de cette plante sur les tumeurs goutteuses. *(Guide prat. des gout. et des rhum.)*

Le tabac sec, en application extérieure, nous a fréquemment

réussi pour combattre le lumbago et la pleurodynie. On applique, sur l'endroit malade, des compresses trempées dans une teinture préparée avec 1 pincée de tabac à fumer pour 1 once d'eau-de-vie. L'eau-de-vie camphrée à laquelle on ajoute du tabac, nous paraît encore plus efficace. Nous ajouterons, que cette même teinture nous a fréquemment été utile dans des affections où la douleur était le symptôme dominant.

L'abbé Girard a proposé, tout récemment, l'emploi des fumigations de tabac dans le traitement de la goutte. On jette du tabac sur des charbons ardents, et on expose la partie malade à la fumée. Ces fumigations doivent être répétées 2 ou 3 fois dans les 24 heures. Reveillé-Parise a été témoin de plusieurs résultats avantageux obtenus par cette médication (*Sentinelle du Jura, mars* 1826), qui a également réussi entre les mains de Gaglia (*Ann. univ. di med.*) et de Hinard. (*Bull. de thérap.*, 1843.)

La théorie et la pratique sont d'accord sur l'efficacité du tabac dans le traitement de la gale. Dodoens rapporte que, de son temps, son usage contre la gale était très-répandu en Belgique. (*Stirp. hist., p.* 453.) Boerhaave regarde cette plante comme un remède antipsorique d'une grande énergie. (*Hist. pl., p.* 311.) Coste, premier médecin des armées françaises, s'est beaucoup servi de l'infusion vineuse de tabac, pour guérir la gale des militaires confiés à ses soins. Fournier, autre médecin militaire, a eu de nombreuses occasions de constater l'efficacité de la décoction de tabac dans les mêmes circonstances. (*Dict. des sc. méd.*, *t.* 17, *p.* 218.)

Béçu, médecin de l'hôpital militaire de Lille, fit, dans le temps, de nombreuses expériences, toutes concluantes, en faveur des propriétés antipsoriques du tabac. Voici le procédé qu'il employait, et qui fut adopté, pendant un certain temps, pour l'usage des hôpitaux militaires : « on prend 2 livres de bon tabac haché, qu'on fait infuser pendant 2 heures au moins dans 16 livres d'eau bouillante, ou bien on fait bouillir légèrement dans 18 livres d'eau qu'on réduit à 16. On fait dissoudre

dans l'eau, avant d'y avoir mis le tabac, une once de sel ammoniac ou deux onces de sel marin. Cinq onces de ce liquide suffisent pour un jour ; on l'emploie chaud. Le malade doit faire trois lotions par jour. (*Dict. des sc. méd.*, *t.* 17, *p.* 219.) »

Depuis plusieurs années, nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'employer le tabac, d'après la formule de Béçu ; et il nous a parfaitement réussi, dans la plupart des cas. Tout récemment encore, nous y avons eu recours avec succès, chez six personnes de la même famille qui étaient affectées de la gale. Chez deux malades, la guérison a eu lieu au bout de huit jours; et chez les quatre autres au bout de 10 à 12 jours. Les malades se lavaient, soir et matin, avec la décoction de tabac associée au sel de cuisine. Cette décoction seule, ou associée à un peu de savon, nous a également réussi dans quelques cas.

French regarde l'infusion de tabac comme un remède d'une grande efficacité dans plusieurs maladies, notamment dans le prurigo et l'ophthalmie purulente. Ce collyre lui paraît préférable à tous les autres dans le traitement des conjonctivites scrophuleuses ; il prépare cette infusion avec 4 gram. de tabac pour 1 pinte d'eau.

Un tailleur, âgé de 45 ans, avait, depuis 15 jours, le corps entièrement recouvert de papules prurigineuses, qui étaient accompagnées d'un prurit intolérable. Je lui conseillai de se laver, soir et matin, avec une infusion de tabac, préparée d'après la formule de French. Ce remède le soulagea beaucoup, et fit disparaître l'éruption au bout de quelques jours. J'ai également guéri, très-promptement, au moyen du même remède, une femme affectée, depuis deux mois, d'un prurigo très-intense, qui s'était montré rebelle à tous les moyens qu'on avait mis en usage.

Obierne, de Dublin, a obtenu de très-bons effets de l'infusion de tabac appliquée à l'extérieur dans le traitement de la dyssenterie. (*Gaz. de santé, août* 1826.) S'il faut ajouter

foi au témoignage de Thomas, confirmé par celui d'Anderson, le tabac serait un remède efficace contre le tétanos. Le premier employait les lavements de fumée de tabac; le second appliquait cette plante, à l'état frais, sur le col, la gorge, les parties latérales du cou, et faisait en même temps des fomentations, ou appliquait des cataplasmes de la même plante sur la plaie qui avait donné lieu à la maladie. (*Journ. d'Édimb.*, *t.* 7, *p.* 198.)

L'onguent de tabac a réussi, entre les mains de J. Graham, pour guérir, en peu de jours, des bubons qui avaient résisté à une foule de remèdes. (*Journ. analyt.*, *mars* 1828.) Lyman Spalding est parvenu à guérir des engorgements très-considérables du sein, au moyen de frictions pratiquées avec un mélange d'une cuillerée à café de tabac en poudre, macérée dans un verre d'huile et d'eau-de-vie.

Nous lisons, dans le journal de médecine de Leroux (*t.* 25, *p.* 286), que l'on est parvenu à résoudre une tumeur abdominale très-considérable par l'application des feuilles fraîches de tabac, trempées dans le vinaigre. Gravel s'est servi de la décoction de tabac, en application extérieure, pour guérir la colique métallique (*J. de chim. méd.*, *t.* 4, *p.* 140.)

Fowler, médecin anglais, considérait le tabac comme un moyen précieux dans le traitement de l'hydropisie. Il employait la teinture, préparée avec 2 gros de tabac qu'on faisait infuser dans 4 onces d'eau bouillante. Cette préparation, à laquelle il ajoutait 2 onces d'alcool, s'administrait à la dose de 40 à 80 gouttes, deux fois par jour. Sur 31 malades soumis à ce traitement, 18 furent guéris et 10 furent soulagés. (*Med. reports on the eff. of tabacco.*) Garnett, Duncan, Magnen ont également constaté l'efficacité de cette plante dans le traitement des collections séreuses.

Les lavements de fumée de tabac ont été beaucoup employés dans le traitement de l'asphyxie, surtout dans celui de l'asphyxie par submersion. Cullen, Tissot, Stoll, Pia, Desgranges, Alibert, Louis et une foule d'autres ont fait l'éloge de leur

emploi. Foderé regarde les fumigations de tabac, introduites dans le rectum, comme un des moyens les plus énergiques que l'on puisse mettre en usage, pour rappeler les noyés à la vie. « Plusieurs centaines de faits, dit-il, en justifient l'emploi, et elles n'ont contre elles que des présomptions théoriques et le raisonnement. » (*Dict. des sc. méd., t.* 36, *p.* 434.) Marc, dans son *Mémoire sur les secours à donner aux noyés*, etc, les regarde comme un auxiliaire des plus efficaces pour la résurrection des asphyxiés. Vigné a publié, tout récemment, le fait remarquable de vingt marins morts en apparence, après 15 ou 20 minutes de submersion, et qui furent rappelés à la vie à l'aide de la fumée de tabac introduite dans le rectum par le tuyau d'une pipe. (*Trait. de la mort appar., p.* 15.)

On a conseillé les lavements de fumée de tabac contre l'iléus, les hernies étranglées, la constipation, les vers, etc. Gesner, Thilesius, Hufeland, Stoll, Hilmy prétendent avoir constaté l'utilité du tabac contre la coqueluche. Pitschaft s'en est également bien trouvé. Il l'administrait en infusion à la dose d'un scrupule pour 6 onces d'eau bouillante. Il en donnait 1 cuillerée à café aux enfants de 1 à 2 ans, et aux enfants plus âgés une cuillerée à bouche toutes les heures. (*J. de Hufeland*, 1832.) Hanin a vu souvent employer contre l'asthme, par un médecin de sa connaissance, une infusion vineuse, préparée avec une once de tabac pour 2 livres de vin. On donnait cette préparation à la dose de 4 à 5 cuillerées par jour. (*Cours de mat. méd., t.* 2, *p.* 657.)

Enfin, nous terminerons ce qui a rapport aux propriétés thérapeutiques du tabac en disant, avec Londe, qu'après avoir observé l'anéantissement, la subite et profonde prostration qui suivent l'emploi du tabac fumé ou chiqué chez un individu qui n'en a point l'habitude, il y a lieu d'être surpris qu'on n'ait jamais pensé à employer l'une ou l'autre de ces pratiques, préférablement à la saignée, dans les cas où il s'agit de paralyser sur-le-champ les forces musculaires d'un sujet, dans la réduction de certaines luxations par exemple. Ce moyen, dans

ce cas, atteindrait, certes, mieux et plus rapidement que tout autre le but qu'on se propose. (*Dict. de méd. et de chir. prat.*)

Doses, mode d'adm. *Infusion pour l'usage interne :* 15 grains à 1/2 gros par livre d'eau. *Décoction et infusion* pour l'usage externe : 2 à 4 gros pour 1 livre d'eau. *Extrait :* 1 à 4 grains. Teinture de Fowler : 40 à 200 gouttes.

MORELLE.

Morelle noire, *Morelle officinale*, *Mourelle*, *Morette*, *Mourette*, *Mourela*, *Crève-chien*, *Herbe aux magiciens*, *Raisin de loup ; Solanum nigrum.* L., *Solanum.* Pharm., *Solanum hortense.* Dod., *Solanum officinarum.* Bauh.

Cette plante est commune dans les lieux cultivés, les décombres, le long des murs, sur le bord des chemins.

La morelle est douée d'une saveur herbacée, fade ; elle exhale une odeur légèrement fétide, vireuse.

Desfosses, pharmacien à Besançon, a trouvé dans le suc exprimé des baies mûres une substance alcaline nouvelle qu'il nomme solanine. Cette substance n'existe pas dans les feuilles.

Depuis longtemps, on considère la morelle comme une plante narcotique. Les baies, surtout, ont la réputation d'être vénéneuses. Nous pensons qu'on a beaucoup exagéré leur propriété toxique. Dunal a administré impunément ces baies à des chiens et à des cochons d'Inde ; il en a mangé lui-même une assez grande quantité sans en être incommodé. Il m'est arrivé plusieurs fois, il y a une douzaine d'années, d'avaler un assez grand nombre de ces fruits, et jamais il ne m'est survenu le moindre accident à cette occasion. Richard et Guillemin prétendent également que la morelle n'est pas un poison, et que tous les cas d'empoisonnements que possède la science, ont été mal observés et doivent être attribués à la belladone. (*Dict. des drogues, t. III, p.* 497.) Au reste, ces fruits contenant de la solanine, il sera toujours prudent de les considérer comme suspects.

Quant aux feuilles, il paraîtrait qu'elles sont incapables de nuire, car on les mange cuites, en guise d'épinards, dans

certaines provinces de la France. Cependant, M. Bourgogne, docteur en médecine à Condé, a reconnu que cette plante broutée par des moutons, les avait fait périr assez promptement.

On emploie principalement la morelle à l'extérieur, comme émolliente et sédative dans le cas de phlegmon, d'hémorrhoïdes, de plaies douloureuses, etc. Forster rapporte, dans sa *Flore d'Égypte*, que les Arabes font usage de ses feuilles dans la brûlure et une autre maladie qui leur est particulière. Chélius affirme qu'aucun moyen n'est plus propre que la décoction de morelle, pour combattre le caractère rongeur des ulcères scrophuleux de la bouche et des narines. Alibert s'est bien trouvé, de l'application extérieure, des feuilles de cette plante dans la dartre rongeante. (*Monog. des dermatoses*, *t.* 2, *p.* 138.)

Un praticien belge, le docteur Bauwens, a communiqué, en 1825, à la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, une observation fort intéressante d'affection de la peau, rebelle pendant plus de trois ans à une foule de remèdes, qui fut avantageusement combattue par l'application extérieure du suc de morelle. (*Compte-rendu des trav. de la soc. des sc. nat. et méd. de Brux.*) Willemet dit avoir vu employer avec un succès étonnant la morelle pilée dans une blessure considérable qui existait chez un cheval. (*Flor. économ.*, *t.* 1, *p.* 234.)

OMBELLIFÈRES.

CIGUË.

Ciguë commune, *Grande ciguë*, *Ciguë ordinaire*, *Ciguë des anciens*, *Ciguë d'Athènes*, *Ciguë de Socrate*, *Ciguë tachetée*, *Cogue*, *Crambion*, *Grande cocuë*, *Fenouil sauvage*; *Conium maculatum.* L., *Cicuta major.* Bauh., *Cicuta major vulgaris.* Clus., *Cicuta.*, Dod., *Cicuta domestica.* Moris., *Storckiana.* Buch.

Cette plante vivace croît aux lieux incultes, le long des haies, parmi les décombres. On emploie les feuilles, les graines, la racine.

La ciguë exhale une odeur très-fétide, urineuse, rappelant celle de la souris ; sa saveur est âcre, nauséabonde. Elle contient, d'après Brandes, une matière particulière (cicutine), une huile très-odorante, de l'albumine, de la résine, une matière colorante, des sels.

La grande ciguë, célèbre par la mort de Socrate, Phocion et Philopémen, est un poison narcotico-âcre dont les effets délétères varient, suivant la température des localités où elle croît. Chez certains animaux, ses effets toxiques sont moins sensibles que chez l'homme : Julia-Fontenelle rapporte qu'un cheval atteint de farcin en fut guéri, en 15 jours environ, après avoir mangé avec avidité de la ciguë. (*Compte-rendu des trav. de l'école vétér. de Lyon.*) Moiroud en a fait manger trois livres et demie environ à un cheval de trait, sans qu'il en parût sensiblement incommodé. (*Traité de mat. méd., p.* 357.)

La ciguë était déjà connue d'Hippocrate qui en faisait usage dans certaines affections de l'utérus. Pline (*lib.* 26) la vante dans les ulcères cacoèthes et les tumeurs. Avicenne la recommande dans le traitement des tumeurs des mamelles et des testicules. (*Lib.* 2, *tract.* 2.) Réneaulme osa, le premier, l'administrer dans les squirrhes des viscères. Selon Storck, la plante qui nous occupe serait une sorte de spécifique contre le cancer; mais l'expérience est loin d'avoir justifié cette opinion. Tout ce qu'on peut dire de plus, c'est que la ciguë a quelquefois réussi dans des engorgements glanduleux indolents, et avant qu'aucun signe de dégénérescence cancéreuse s'y manifestât.

Cette plante a été fortement recommandée dans les affections scrophuleuses. Les faits rapportés, par Marteau de Granvilliers, Muteau de Roquement, Dupuis de la Porcherie, Lemoine, Colin, Hufeland, Storck, Locher, Van Rotterdam, Baudeloque, Van Overlop, semblent prouver que son usage intérieur peut, dans certains cas, produire les résultats les plus avantageux.

Plusieurs auteurs ont recommandé la ciguë dans la syphilis. Péarson la regarde presque comme un spécifique dans les

ulcères vénériens qui attaquent les orteils. Zeller la considère comme un excellent topique contre les ulcères syphilitiques. Biett employait fréquemment cette plante dans les affections syphilitiques sécondaires, mais il y ajoutait très-souvent une préparation plus ou moins énergique. Cazénave s'est également bien trouvé de ce médicament associé au mercure. (*Dict. de méd.*) Kluyskens prétend que la ciguë favorise l'opération du mercure, dans le traitement des ulcères vénériens, et qu'elle est très-avantageuse dans ceux produits par l'action de ce métal. (*Loc. cit.*, *t.* 1, *p.* 73.) Hanin a vu guérir, en Suisse, par l'usage extérieur de cette plante, un montagnard qui était tout couvert d'ulcères vénériens profonds et douloureux. (*Mat. méd.*, *t.* 2, *p.* 651.)

La ciguë a été mise en usage dans quelques affections cutanées. Collin, Quarin, Hufeland, Murray l'ont préconisée dans le traitement de la teigne. Alibert a essayé les cataplasmes de ciguë sur huit sujets affectés de teigne, dont quatre étaient atteints de teigne faveuse, et quatre de teigne granulée. Trois de ces derniers ont été parfaitement guéris, les autres ont eu des rechutes. (*Dict. des sc. méd.*, *t.* 54, *p.* 440.) Tout récemment, Fantonetti a prôné les bons effets des bains de ciguë dans le traitement des dermites aiguës et chroniques. Ce médecin a guéri, par leur usage, des impetigo, des érysipèles, des lichens, etc. (*Gaz. méd.*, *p.* 426, 1837.)

Schlesinger dit avoir obtenu les résultats les plus avantageux de la ciguë, unie au tartre stibié, dans une épidémie de coqueluche qui régna à Varsovie, en 1781. D'autres praticiens tels que Butter, Armstrong, Halmilton, Odier prétendent également en avoir obtenu beaucoup de succès contre la même affection.

Fothergill, en Angleterre, et Hartenkeil, en Allemagne, considèrent la ciguë comme un remède calmant très-utile dans le traitement des névralgies. Chaussier et Duméril ont constaté son heureuse influence dans les névralgies faciales. Son extrait réussit assez bien, d'après Guersant, dans les sciatiques opi-

niâtres non compliquées d'embarras gastrique (*Dict. des sc. méd.*, *t.* 8.)

Cet extrait a réussi plusieurs fois, entre les mains de Kulyskens, pour dissiper des convulsions et des spasmes habituels, non-seulement de la face, mais de plusieurs parties du corps simultanément affectées. « Son expérience personnelle, dit ce praticien distingué, s'est tellement prononcée en faveur de ce moyen, qu'il le regarde comme une sorte de spécifique dans toutes les affections musculaires purement spasmodiques, à moins qu'une périodicité régulière n'atteste la présence d'une fièvre latente, qui ne demande que du quinquina pour se guérir. » (*Mat. méd.*, *t.* 1, *p.* 68.)

L'abbé De Mann a constaté, sur lui-même, l'efficacité de la ciguë, à haute dose, dans le traitement de la goutte. (*Espr. des Journ.*, *fév.* 1784.) Kung regarde ce médicament, administré à doses élevées, camme un remède anti-goutteux d'une grande efficacité. (*Beob.*, *etc.*, *t.* 5; *Wien*, 1826.) Fantonetti a constamment calmé et dissipé les douleurs de la goutte, en faisant baigner ou en frottant la partie malade dans une décoction de ciguë, ou bien en prescrivant des bains entiers préparés avec la même plante. (*Szerlecki. Ouv. cit.*)

Plusieurs auteurs prétendent avoir obtenu des résultats avantageux de la ciguë dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Trousseau et Pidoux font recouvrir la poitrine des phthisiques avec une espèce de cuirasse de peau enduite d'une couche épaisse d'emplâtre de ciguë. Cette cuirasse est renouvelée tous les quatre ou cinq jours. « Ce moyen si simple, disent ces praticiens, calme la toux et rend l'expectoration plus facile, en même temps qu'il tempère les douleurs de poitrine si communes chez les phthisiques. » (*Ouv. cit.*, *t.* 2, *p.* 128.) Alibert conseille l'inspiration des vapeurs de ciguë dans la maladie dont il vient d'être question.

Doses, mode d'adm : *Poudre de la racine* : 4 grains à 2 gros. *Décoction de la racine ou des semences* : 10 grains à 2 gros pour 1 livre d'eau. *Extrait des feuilles* : 1 à 20 grains.

CONICINE.

Cette substance, nommé aussi conin, conéine, principe actif de la ciguë, a une action très-énergique sur l'économie animale : une goutte suffit pour tuer un pigeon ; huit peuvent faire périr un chien au bout de cinq à six minutes. Bouchardat rapporte que Baudeloque a déjà employé avec succès ce principe dans l'affection scrophuleuse. Il ajoute qu'on pourrait l'employer dans le cancer, et vérifier ainsi ce qu'a dit Storck des propriétés de la ciguë dans cette affection. (*Ann. de thérap.*, 1844, *p.* 14.)

Le docteur Nelligan affirme que le principe actif de la ciguë se décompose par un degré médiocre de chaleur, ce qui explique, suivant lui, les insuccès de cette plante. Il propose d'employer la préparation suivante : On exprime le jus de la ciguë qu'on laisse reposer pendant 48 heures ; on sépare la fécule et la chlorophylle qui sont tombées à la partie inférieure, et on y ajoute 1/5 d'alcool rectifié. Cette préparation lui a parfaitement réussi dans les affections rhumatismales sub-aiguës ou chroniques, surtout lorsqu'elles sont accompagnées de violentes douleurs, de névralgie ou de gangrène senile. (*Abeille médicale, mars* 1845.)

PHELLANDRE AQUATIQUE.

Fenouil d'eau, *Fenouil aquatique*, *Ciguë aquatique*, *Ciguë phellandre*, *Millefeuille aquatique*, *Millefeuille à feuilles de coriandre*, *Persil des fous ; Phellandrium aquaticum.* L., *OEnanthes aquatica.* Lam., *OEnanthes phellandrium.* Lam., *Phellandrium dodonæi.* Tournef, *Phellandrium foliis refractis* Hall., *Phellandrium.* Dod., *Cicutaria palustris.* Lob., *Ligusticum phellandrium.* Crantz., *Millefolium aquaticum.* Matth., *Cicutaria palustris tenuifolia.* Bauh.

Croît dans les mares, au bord des étangs et des fossés. On emploie les semences.

Les semences de phellandre exhalent une odeur forte, surtout quand on les pulvérise ; leur saveur est âcre, chaude, pénétrante. Elles contiennent une huile essentielle d'un jaune pâle et d'une odeur pénétrante, de la résine, des extraits aqueux et spiritueux.

On attribue généralement à cette ombellifère des propriétés délétères. On prétend qu'elle ne nuit point aux moutons, et qu'elle cause aux chevaux, qui la mangent, des convulsions mortelles et une sorte de paraplégie.

Le phellandre a été beaucoup préconisé autrefois contre le scorbut. Lange affirme qu'en Belgique, et surtout dans le Duché de Brunswick, il est très en usage, parmi le peuple, pour combattre cette affection. (*Vom. warsserfenchel.*, *p.* 17). Aujourd'hui personne, que je sache en Belgique, ne fait usage de cette plante contre le scorbut.

Le phellandre était depuis longtemps employé, en Allemagne, contre la toux et d'autres maladies chroniques du cheval, lorsqu'il fut introduit dans la thérapeutique de la phthisie pulmonaire chez l'homme. Hertz, de Berlin, fut un des premiers à en proclamer l'efficacité dans ce cas. Thuessinck, médecin hollandais, affirme que le phellandre lui a parfaitement réussi dans les toux catarrhales, qui surviennent à la suite des fièvres, dans les saisons humides, ainsi que dans la phthisie ulcéreuse. (*Kluyskens. Ann. de litt. étrang.*) Ontyd loue beaucoup son efficacité dans les mêmes circonstances. (*Même ouv.*, *t.* 2, *p.* 252.) Ce médicament, d'après Thompson, ne guérit pas la phthisie bien confirmée, mais il en arrête les progrès. (*J. d'Edimb.*, *t.* 6, *p.* 381.) Franck affirme, dans son recueil d'observations faites à la clinique de Wilna, que très-souvent il en a obtenu de bons effets dans la phthisie ulcéreuse. Hufeland observe que ce précieux médicament convient, comme moyen prophylactique et comme moyen curatif, dans les phthisies chroniques, et plus particulièrement dans la phthisie muqueuse, dans les catarrhes, les toux opiniâtres occasionnées par la rougeole. (*J. de Hufeland.*) Schuurmann a employé avec le plus grand succès le phellandre dans cinq cas d'affections catarrhales chroniques ; jamais il ne lui a réussi dans la phthisie confirmée. (*J. de Corvisart et Leroux.*) Hanin a obtenu les résultats les plus avantageux de son extrait dans une affection catarrhale chronique du poumon, accompagnée de toux,

d'inappétence et d'amaigrissement. Ce médicament, donné tous les jours à la dose de 4 à 10 grains, fit cesser la toux, favorisa l'expectoration, et rendit l'appétit au malade, qui ne tarda pas à se rétablir. (*Ouv. cité, t. 2, p. 654.*) Bertini cite le cas d'une consomption pulmonaire, arrivée au dernier degré, qui fut guérie très-promptement au moyen du phellandrium, administré d'abord à la dose d'un scrupule, et progressivement à celle d'un gros 1/2, dans les vingt-quatre heures. Ce médecin affirme que le même médicament lui a rendu d'importants services dans plusieurs cas semblables, mais moins désespérés, à la vérité. (*Revue méd., t. 2, p. 477.*) Il est juste de dire, d'après Trousseau et Pidoux, que si le phellandre n'enraie pas la fonte des tubercules, au moins il calme la toux et rend l'expectoration plus facile et moins abondante. (*Loc. cit., t. 2, p. 132.*)

Rothe a beaucoup employé ce médicament ; il le considère comme un remède très-efficace, dans la toux chronique produite par un surcroît d'irritabilité de la membrane muqueuse des voies aériennes, et accompagnée d'une sécrétion de pus plus ou moins abondante ; il le regarde également comme très-utile dans la toux catarrhale, due à la dégénérescence tuberculeuse. D'après lui, cette substance serait calmante au même degré que l'opium, sans en avoir les inconvénients ; elle conviendrait parfaitement aux sujets débiles, irritables, et dans plusieurs cas, il serait parvenu par son emploi à guérir, d'une manière rapide, des toux inquiétantes, qui résistaient depuis longtemps à une foule de remèdes. Il l'administre en poudre à la dose de 10 ou 12 grains par jour. (*Abeille méd., oct. 1845.*)

Tout récemment, Michéa a recommandé le phellandre dans plusieurs affections de poitrine, telles que la phthisie pulmonaire, l'asthme, le catarrhe pulmonaire. Il administre ce médicament sous forme de sirop, à la dose de 5 à 10 décigram. par jour. (*Bull. de thérap., déc. 1847.*)

Le docteur Vancleer, médecin de l'hôpital civil de Tournai, nous a dit que, depuis de longues années, il faisait un fréquent

usage du phellandrium, et qu'il en avait obtenu des résultats très-satisfaisants dans plusieurs affections de poitrine, qui avaient la plus grande ressemblance avec la phthisie pulmonaire ; il nous avait promis de nous donner quelques notes à ce sujet ; mais une mort prématurée l'empêcha d'accomplir sa promesse.

On a conseillé le phellandre, dans l'hémoptysie, la coqueluche, la fièvre intermittente, la carie des os, etc. ; mais ses avantages, dans ces cas, reposent sur des faits si peu concluants, que nous croyons devoir nous abstenir d'en parler.

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1 scrupule à 2 gros. *Infusion :* 1 gros à 1/2 once pour 2 livres d'eau.

CHICORACÉES.

LAITUE CULTIVÉE.

Laitue des jardins, Herbe des sages, Lachuga, Lachuguo ; Lactuca sativa. L. Lactuca. Tabern.

Très-abondamment cultivée dans nos jardins, pour l'usage culinaire.

En pratiquant des incisions sur la laitue cultivée, au moment de sa plus grande vigueur, c'est-à-dire, à l'époque de sa floraison, il s'en écoule un suc blanc, qui, évaporé à l'air ou dans une étuve, donne un produit d'une couleur brune, et d'une odeur analogue à celle de l'opium. Cette préparation a reçu le nom de thridace. Il ne faut pas la confondre avec le lactucarium, qui n'est qu'un extrait préparé avec le suc exprimé de la plante fraîche. D'après Mérat, ces deux produits sont souvent confondus dans les pharmacies, où l'on donne ce dernier sous les deux noms de thridace et de lactucarium. Nous ajouterons que quelques médecins appellent lactucarium notre thridace, et réciproquement.

D'après Aubergier, pharmacien de Clermont, la thridace contient une matière cristallisable qu'il appelle lactucin, de la mannite, de la résine, de la cérine, de l'asparamide, une matière colorante brune, de l'acide oxalique, des sels. (*Bull.*

de l'Académ. royale de méd., v. 7, p. 259, 1841.) — L'extrait préparé avec le suc de la plante exprimé (lactucarium), ne contient pas de lactucin ; c'est, d'après Mérat (*Ouv. cité, suppl., t. 7*), une préparation à peu près inerte, quoiqu'on la vende le plus habituellement dans la droguerie, et souvent dans les pharmacies sous le nom de lacturarium. De là le discrédit dans lequel est tombé le lactucarium et la thridace elle-même, que l'on confond souvent avec lui.

L'usage de la laitue et de son suc remonte à Hippocrate. Sa proprieté hypnotique était bien connue des anciens. Celse l'administrait aux phthisiques. (*Lib. 2, cap. 32.*) Galien, vieux et fatigué de ses longs travaux, se procurait du sommeil en mangeant de la laitue le soir. (*De aliment. facult., lib. 2, cap. 40.*) C'est, sans doute, pour le même motif que chez les Romains on servait ce légume à la fin du repas du soir. Suétone rapporte qu'on éleva une statue à Musa, médecin d'Auguste, pour avoir guéri cet Empereur de la mélancolie, à laquelle il était sujet, en lui faisant manger de la laitue. Depuis cette époque reculée, jusqu'à Lanzoni, médecin de Ferrare, qui vivait sur la fin du XVII^e^ siècle, personne, que nous sachions, n'employa cet agent thérapeutique. Ce médecin affirme qu'il a connu un homme, âgé de 40 ans, qui s'était guéri d'une affection hypochondriaque, qui durait depuis longtemps, en mangeant de la laitue à midi et au soir. (*Ephem. germ., dec. 3, an. 2, observ. 34.*) On lit, dans les mémoires de la Marquise de Créquy (*t. 1, p. 106*), qu'Émilie de Bréteuil, Marquise Duchatelet, parvint à guérir son fils d'une affection convulsive, en lui faisant avaler des flots de suc de laitue.

Au reste, la laitue était à peu près inusitée en médecine, lorsqu'en 1792, le docteur Coxe, de Philadelphie, trouva que son suc laiteux avait de l'analogie avec l'opium. Plus tard, Duncan, médecin écossais, publia des observations sur les propriétés calmantes de l'extrait de cette plante. (*Journ. d'Edimbourg, t. 18, p. 313.*) Scudamore a recommandé, dans le traitement de la goutte, la teinture des feuilles sèches

ou du suc épaissi sorti des incisions faites à la plante, et évaporé à consistance d'extrait. Ce praticien célèbre a été témoin de son efficacité dans plus de cent cas divers ; et il le considère comme un doux sédatif, propre à tranquilliser sans stimuler, à diminuer la toux, à favoriser le sommeil et à soulager la douleur. (*Traité de la goutte*, *t.* 1, *p.* 318.) Anderson a traité, avec succès, par la thridace, l'asthme spasmodique, la coqueluche, la gastralgie, le rhumatisme, la goutte, etc. François a publié, *dans les archives de médecine* (Juin 1825), un mémoire très-intéressant sur la thridace. Selon lui, ce médicament est un excellent calmant : il diminue la rapidité de la circulation, et par suite, la chaleur animale; il pense qu'on pourra s'en servir avec succès, toutes les fois qu'on voudra procurer du repos et du sommeil, sans craindre de donner naissance aux accidents de l'opium. Le docteur Bertrand, professeur à l'école préparatoire de Clermont-Ferrand, a aussi expérimenté la thridace ; il lui trouve des propriétés sédatives marquées, mais moins puissantes cependant que celles de l'opium ; mais elle a sur lui l'avantage précieux de ne point produire les symptômes fâcheux qu'on reproche à ce dernier.

Suivant Rothammel, la thridace a été très-utile dans une épidémie de dyssenterie bilieuse; aucun moyen ne calmait aussi promptement et aussi sûrement les douleurs et le ténesme. (*Heidelberg Klin. annal.*, *t.* V.) Guibert recommande la thridace dans les ophthalmies aiguës. Il la prescrit à l'intérieur et à l'extérieur, suivant cette formule : eau distill. de laitue 4 onces ; thridace 12 grains. (*Journ. univ.*, *avril* 1828.) Le même moyen a également réussi au docteur Baude, de Berlin, dans un grand nombre d'ophthalmies catarrhales. (*Berlinger, med.*) Selon Busch, le lactucarium, dissous dans une eau aromatique, serait très-efficace dans les vomissements et le hoquet qui surviennent pendant l'accouchement. Hueter s'est bien trouvé de l'extrait de laitue vireuse et de la thridace, en topique, dans le traitement des ulcères scrophuleux. (*Syst repert.*

d. ges. med. liter Deutschlands.) Bricheteau a administré la thridace, à la dose de 2 à 3 grains, à 4 malades affectés de toux convulsives, et il a trouvé que ce médicament était préférable au sirop de diacode, sous le rapport de ses propriétés calmantes. On prépare avec la thridace un sirop qui a été employé avec succès, par M. le docteur Hamolle, pour calmer les douleurs causées par une plaie du sacrum, etc., chez un individu qui avait éprouvé une fièvre ataxique. (*Mérat. Dict. de mat. méd, t.* 7.)

Trousseau et Pidoux ont fait de nombreuses expériences sur l'action du lactucarium, préparé par Aubergier. Administré à la dose de 1/2 gros à 1 gros, quelques malades en ont éprouvé une sorte de calme, mais il leur a été impossible de trouver à ce médicament des propriétés qui soient dignes des éloges qu'on lui a donnés. Toutefois, ils ajoutent que la thridace peut rendre quelques services spéciaux dans les gastralgies, et lorsque l'opium produit des accidents.

Doses, mode d'adm. *Thridace :* 1/2 à 1 gros.

LAITUE VIREUSE.

Laitue papavéracée, Laitue sauvage, Laitue fétide, Laceron; Lactuca virosa. L., *Lactuca sylvestris odore virosa.* Bauh., *Lactuca agrestis.* Cord.

Croît dans les lieux arides, le long des haies, dans les décombres.

Cette plante contient un suc laiteux très-abondant, d'une grande amertume, très-âcre, d'une odeur forte et vireuse rappelant celle de l'opium. Ce suc donne à l'analyse chimique un principe amer, un principe particulier, analogue à l'acide oxalique, de la résine, du caoutchouc, de la cire, de la gomme, de l'albumine, des sels.

La laitue vireuse agit sur nos organes à la manière des narcotiques. Elle passe pour vénéneuse; mais les expériences récentes de M. Orfila (*Toxicol., t.* 2, *p.* 184), prouvent qu'il faut des doses énormes de son extrait pour produire l'intoxication, même chez des chiens de petite taille.

L'usage de cette plante remonte à une époque très-reculée. Dioscoride nous apprend que son suc, qui ressemble à celui du pavot, est en usage pour sophistiquer l'opium, provoquer le sommeil, faire taire la douleur, etc. (*Matth. in Diosc.*, *p.* 222.)

Les modernes avaient abandonné l'usage de ce végétal, lorsque Durande vint attirer de nouveau sur lui l'attention des praticiens, et le proposer comme un médicament efficace contre la colique hépatique, l'hydropisie, les fièvres intermittentes, etc. (*Hist. de la soc. royale de médec.*, *t.* 2, *p.* 297.) Colin, en 1780, publia une dissertation, où il préconise cette plante, contre les obstructions, l'ictère, et surtout contre l'hydropisie. Suivant cet auteur, elle excite les urines et quelquefois la sueur. (*Lact. sylv. contra hydropem vires.*) Quarin fit usage de la laitue vireuse dans le traitement de l'hydropisie ; il n'en obtint aucun succès. (*Mém. de la soc. royale de méd.*, 1777, *p.* 297.) Il n'en fut pas de même de Joseph Plenciz qui en fit usage avec succès dans un cas de cette espèce. (*Act. et observ. med.*, *p.* 107). Suivant Schlesinger, l'extrait de laitue vireuse serait un remède d'une très-grande valeur dans l'angine de poitrine ; il le donne associé avec du sucre à la dose de deux grains, plusieurs fois répétée dans la journée. Ce médecin rapporte six observations en faveur de ce médicament dans le cas dont il s'agit (*Ann. de méd. d'Altembourg.*) Le docteur Toël a obtenu de grands succès de la la laitue unie à la digitale dans l'hydrothorax, et surtout dans les palpitations qui accompagnent quelquefois cette affection. (*Journ. des sc. médic.*, *v.* 47, *p.* 127, 1827.) Roques a fait usage de cet extrait dans les irritations de poitrine, dans l'asthme, dans certains cas de phthisie, de catarrhe pulmonaire chronique ; il lui reconnaît une action sédative, mais inférieure, suivant lui, à celle de l'opium et à l'extrait des solanées. (*Phytogr. médic.*, *t.* 1, *p.* 297.) La meilleure manière de préparer cet extrait consiste, d'après le même praticien, à rapprocher au bain-marie le suc qui s'écoule des blessures

faites à la plante. La dose est de 2 grains, qu'on répète toutes les deux heures. Vaidy s'est bien trouvé de l'extrait en question, à la dose de 4 à 6 grains dans des douleurs violentes de l'estomac. Ce médicament est, suivant lui, manifestement sédatif, et n'a point, comme l'opium, l'inconvénient d'arrêter les évacuations alvines. (*Mém. de méd. et de chirurg. milit.*, *t.* 13, *p.* 141.)

RENONCULACÉES.

ACONIT.

Aconit napel, *Picotaz*, *Thore*, *Fève de loup*, *Tue loup bleue*, *Antiflora*, *Coqueluchon*, *Capuce* ou *Capuchon de moine*, *Madriellet*; *Aconitum napellus*. L., *Aconitum Cœruleum seu Napellus primus*. Bauh., *Napellus*. Dod.

Cette plante vivace croît dans les lieux humides des montagnes du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc, de l'Auvergne, du Jura, des Pyrénées, des Vosges, des Alpes, sur les remparts de Lille, dans les environs de Verviers. On emploie la racine.

La racine d'aconit a la forme d'un petit navet; son odeur, ainsi que celle de toute la plante, est faiblement nauséeuse; sa saveur est âcre et amère.

Cette racine contient de l'albumine, de la cire verte, un extrait brun amer, des acides acétiques, maliques, etc. Pallas y a trouvé une substance alcaloïde que Brandes et Hesse nomment aconitine.

L'aconit à haute dose, agit à la manière des poisons narcotico-âcres; à petite dose, il accélère la circulation, active la sécrétion urinaire et la transpiration cutanée. Cette plante a toujours passé pour un poison très-violent. Médée, au dire d'Ovide, en fabriquait ses poisons. Les Gaulois en empoisonnaient leurs flèches, et plusieurs peuples s'en servaient pour faire périr les condamnés à mort.

Storck est le premier qui ait fait des essais suivis sur les propriétés de l'aconit. Il l'employa dans quatorze cas d'affections rhumatismales, goutteuses et arthritiques anciennes, et en obtint huit guérisons (*Libell. de Stram, etc.*)

Barthez considère ce médicament comme un anti-goutteux des plus puissants ; il l'a vu dissiper les gouttes les plus opiniâtres. Murray prétend que l'aconit, longtemps continué, peut résoudre les tophus arthritiques. Colin, Rosenstein, Blom, Odhélius, Ribes, Andrée en font également l'éloge dans le traitement de ces affections. Chappe publia, dans le *Journal de médecine* (*t.* 24), quatre observations qui tendent à prouver l'efficacité de l'aconit contre les douleurs rhumatismales violentes. Il administrait l'extrait, d'abord à la dose d'un demi grain par jour, et successivement à celle de six à huit grains. Lombard, de Genève, considère l'aconit comme une sorte de spécifique dans le rhumatisme articulaire aigu. Il administre l'extrait alcoolique à la dose de 1/4 à 1/2 grain toutes les 2 heures ; il le porte graduellement à 6 à 9 grains par jour. (*Gaz. méd. de Paris, août* 1834.) Double a obtenu de grands succès de l'extrait d'aconit dans quelques affections rhumatismales aiguës et chroniques. (*Roques. Phytogr.*, *t.* 2, *p.* 128.) Roche s'en est également bien trouvé dans des cas analogues. (*Transact. méd.*, *juill.* 1833). Royer-Collart se loue beaucoup de cet extrait, qu'il a employé, sur lui-même, pour combattre la goutte. Fleming a obtenu les résultats les plus heureux de l'emploi de l'aconit dans le rhumatisme aigu ; sur vingt-deux cas de rhumatisme traités par ce médicament, tous ont guéri dans un intervalle moyen de cinq à six jours. Il en a obtenu des effets non moins avantageux dans le rhumatisme chronique. (*Bouchardat*, *Ann.* 1847.)

Il résulte des recherches que Tessier a publiées, tout récemment, dans le *Bulletin de thérapeutique*, que dans le rhumatisme articulaire aigu, l'aconit agit à la fois en modérant le mouvement fébrile et en apaisant les douleurs. « Dans les rhumatismes bénins, dit-il, apyrétiques ou accompagnés seulement d'une fièvre légère, l'alcoolature d'aconit, administré dès le début, peut supprimer complètement les douleurs en trois ou quatre jours, et abréger, par conséquent, la durée de la maladie. L'observation nous a appris, au contraire, que, dans les rhumatismes intenses, accompagnés d'un mouvement

fébrile très-prononcé, la même substance pouvait bien modérer les accidents, mais qu'elle n'était pas susceptible d'arrêter brusquement la maladie dans sa marche. »

Bergius a souvent éprouvé les bons effets de l'aconit dans le traitement de la sciatique. (*Mat. med., p.* 509.) Vogel parvint à calmer, au moyen de ce médicament, une migraine obstinée qui durait depuis onze ans. (*Chir. Warnem.*, 1 *Samml.*, *p.* 78.) D'autres praticiens, tels que Wildberg, Hufeland, Prus, etc., ont employé avec succès le même moyen dans différentes espèces de névralgies, et notamment dans les névralgies faciales. (*Giacomini. Loc. cit.*) Burger a insisté sur l'emploi de l'aconit dans la céphalalgie nerveuse. Il prescrivait des pilules d'extrait frais, à la dose de deux centigrammes toutes les deux heures. (*Bouchardat. Ann.*, 1842.) Costes emploie contre les névralgies simples, où la douleur est l'élément dominant, des pilules contenant 5 centigrammes d'extrait alcoolique d'aconit; on prend une de ces pilules toutes les trois heures. (*Mém. ouv.*, 1844.) Eades a guéri plusieurs névralgies, en appliquant sur la partie malade des linges trempés dans un liquide préparé avec 16 gram. de teinture d'aconit, et 120 gram. d'eau de rose. (*Abeille méd., oct.* 1845.)

Fleming a traité 44 névralgies par la teinture d'aconit; 17 ont guéri radicalement, 13 n'ont obtenu qu'un soulagement momentané. Sur 42 cas de douleurs dentaires traitées, par le même médicament, soit en frictions sur les gencives, soit en l'introduisant dans la cavité de la dent malade, il y a eu 27 guérisons immédiates, 7 soulagements. et 7 résultats nuls. Dans la migraine, ce médicament lui a procuré 10 cas de guérison sur 15. (*Bouchardat. Ouv. cit.*, 1847.) D'après Tessier, c'est surtout dans les névralgies récentes que l'aconit se montre efficace; dans les névralgies anciennes et invétérées, il n'agit que comme un palliatif propre à modérer l'intensité de la douleur. (*Même ouv.*, 1848.)

Portal a essayé l'aconit dans la phthisie pulmonaire, mais avec des résultats peu satisfaisants. Busch a proposé l'extrait

d'aconit comme un moyen propre à calmer l'état de spasme des vaisseaux exhalants et absorbants des voies aériennes. Il prétend qu'on peut arrêter la phthisie pulmonaire en combattant cet état nerveux, qui se manifeste au commencement de la maladie. (*Rech. sur la nat. et le trait. de la phthisie.*) Cette manière de voir était conforme à celle de Double, qui administrait ce médicament à certaine époque, et dans certains cas de phthisie pulmonaire, lorsque la maladie était encore bornée aux spasmes nerveux dont il vient d'être question. (*Roques. Phyt. méd., t. 2, p. 128.*) Harel du Tancrel a publié une série d'observations qui tendent à prouver l'utilité de l'aconit dans la phthisie pulmonaire. Il associait ce médicament à de faibles doses de sulfure de chaux. Bertini, de Turin, prétend avoir obtenu des résultats avantageux de l'extrait d'aconit dans plusieurs affections chroniques de la poitrine, qui étaient accompagnées d'expectoration puriforme. Il l'administrait à la dose de 2 à 3 grains dans les 24 heures. Ce praticien conseille de ne se servir que de l'aconit récolté dans les montagnes. (*Écho du monde sav.*, 1846.) « Nous serions heureux, disent Trousseau et Pidoux, de pouvoir ajouter foi à de semblables résultats ; mais des essais tentés par nous dans des phthisies dont les signes n'étaient point équivoques, nous ont convaincus de l'inutilité de ce moyen. »

D'après Tessier, l'alcoolature d'aconit serait un remède avantageux dans l'érysipèle de la face, l'angine, la bronchite et la coqueluche. Fouquier s'est bien trouvé de cette plante dans les hydropisies passives. West de Soulz recommande son usage dans l'aménorrhée, suite de l'engorgement chronique de l'utérus. Bergius l'a vue guérir des fièvres intermittentes rebelles. (*Ouv. cit., p.* 509.) Barthez a guéri, au moyen de son extrait, des affections goutteuses associées à la syphilis. Bréra associe avantageusement l'aconit au mercure dans le traitement des syphilides cutanées. D'autres praticiens, tels que Biett, Double, Trousseau et Pidoux se sont également bien trouvés de cette association.

Kappeler, médecin de l'hôpital Saint-Antoine de Paris, a obtenu, s'il faut l'en croire, des succès répétés de l'emploi de l'aconit dans le traitement de l'épilepsie. (*Dict. de méd., vol. 4, p.* 321.) Hanin a vu employer, en Suisse, la décoction de la racine de cette plante dans du beurre pour combattre des gales opiniâtres et pour détruire la vermine. (*Mat. méd., t. 2, p.* 648.)

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1/2 à 20 grains. *Extrait* : même dose. *Teinture alcoolique* : 5, 20, 30 gouttes, et jusqu'à 1 gros par jour.

ACTÉE EN ÉPI.

Actée des Alpes, Christophoriane, Herbe de saint Christophe, Herbe aux poux; Actœa spicata. L., *Christophoriana.* Clus., *Aconitum bacciferum.* Bauh., *Napellus racemosus.* Dalech.

Cette plante croît dans les bois montueux de presque toute la France ; on la rencontre dans quelques localités de la Belgique, notamment dans les bois montueux et ombragés qui avoisinent la Vèse. (*Lejeune*). Ses feuilles, froissées entre les doigts, exhalent une odeur désagréable; leur saveur est âcre et amère. Ses racines jouissent d'une âcreté très-prononcée, et ses baies ont une saveur nauséeuse.

La racine de cette plante, surtout quand elle est fraîche, purge à la manière des hellébores. Administrée à forte dose, elle produit les accidents les plus funestes. Les baies sont narcotiques, et Linné les a vues exciter un délire furieux suivi de la mort. Lemercier, médecin à Rochefort, dit qu'elles ont produit une sorte d'ivresse, une grande perturbation dans les fonctions cérébrales, l'irritation du tube digestif. (*Compte-rendu de la soc. de méd. de Lyon.*) Il paraît que l'actée ne produit de pareilles effets, que lorsqu'on l'administre fraîche et à forte dose. D'après Braconnot, elle n'aurait rien d'âcre au goût. Orfila a souvent administré sa décoction, à la dose de 4 à 6 onces, sans produire le moindre accident.

Peu d'auteurs ont parlé des propriétés médicinales de l'actée; cependant, Haller (*Hist. stirp. indig. Helvetiæ*), affirme,

d'après Matthiole, que cette plante est considérée comme un remède efficace contre l'asthme et les scrophules. Bulliard rapporte qu'on peut s'en servir extérieurement pour guérir la gale, et faire périr la vermine. (*Hist. des pl. vénén.*) D'après Loiseleur-Deslongchamps, les paysans du Mont-d'Or vendent ses racines pour celles de l'hellébore noir. (*Man. des pl. indig.*) Elles servent, dit-on, en Auvergne, à guérir les bœufs d'une maladie à laquelle ils sont sujets.

Le savant auteur de la flore de Belgique, le docteur Lejeune, de Verviers, fait usage de ce végétal pour calmer la toux des phthisiques. « Cette plante, dit-il dans une lettre qu'il nous écrit, en date du 20 avril 1848, administrée en infusion théiforme à la dose d'un demi gros par jour, calme la toux opiniâtre des phthisiques ; et sans affaiblir les sécrétions comme l'opium, elle leur cause un bien-être qui n'est point à dédaigner. »

PLANTES EMMÉNAGOGUES.

CONIFÈRES.

SABINE.

Genévrier sabine, Savinier ; Juniperus sabina. L., *Sabina.* Pharm., *Sabina folio cupressi.* Bauh., *Sabina folio tamarisci Dioscoridis.* Bauh.

Cet arbrisseau croît aux lieux secs et pierreux de la Provence et du Dauphiné. On le cultive dans nos jardins.

La sabine est douée d'une saveur âcre et amère, d'une odeur très-forte, désagréable. Elle contient de la résine, de l'acide gallique, de l'extractif, de la chlorophylle, une huile essentielle très-âcre, qui, d'après Dumas, renferme les mêmes principes que l'essence de térébenthine.

Cette plante, administrée à l'intérieur à une dose un peu considérable, détermine tous les symptômes d'une violente inflammation gastro-intestinale ; elle porte aussi son action sur

l'utérus, et peut y déterminer de fortes congestions irritatives et de violentes ménorrhagies. Sa puissance abortive n'est que trop connue. Déjà du temps de Galien on en faisait usage, à ce titre. A l'Ile de France, d'après Arago, les négresses ont recours à son emploi pour provoquer l'avortement. (*Promen. aut. du monde.*) D'après Dieu, l'action abortive de la sabine serait complètement nulle, et elle n'agirait pas dans le cas d'avortement, autrement que toute autre matière toxique. (*Mat. méd., t.* 3, *p.* 258.)

Cette plante jouit, depuis très-longtemps, d'une grande réputation comme emménagogue. Le nombre des médecins qui l'ont recommandée, à ce titre, est si grand, qu'on pourrait à peine les citer.

Plusieurs auteurs regardent la sabine comme un remède très-efficace pour combattre les hémorrhagies utérines. Wedekind fut le premier à la préconiser dans ce cas. (*J : de Hufeland*, 1800.) Ganther l'a employée avec succès dans la ménorrhagie due à l'atonie de l'utérus. Il l'administrait à la dose d'un scrupule, répétée 4 fois par jour. (*Rev. méd., t.* 1, *p.* 136.) Sauter est parvenu, au moyen de ce médicament, administré en poudre à la dose de 7 à 10 décigrammes, trois fois par jour, à arrêter des pertes, à empêcher des fausses couches ; et plusieurs femmes, dit-il, ont dû à ce précieux remède des enfants sains et nés à terme. (*Mélang. de chir. étrang., t.* 1, *p.* 281.) Aran a également obtenu des résultats avantageux de ce médicament dans les mêmes circonstances. (*Gaz. médic.*, 1844.)

Hufeland prétend avoir guéri, au moyen de ce médicament, des gouttes chroniques, qui avaient été vainement combattues par les remèdes les plus énergiques. Il donnait dans les vingt-quatre heures 12 à 24 grains de poudre des feuilles, le double en décoction, ou l'huile essentielle à la dose d'une goutte. (*J : de Hufeland*, 1808.)

Bréra a fait un usage avantageux de l'extrait de sabine dans le rhumatisme chronique. (*Bull. de sc. méd. de Férussac, t.* 8,

p. 272.) Rau s'est bien trouvé de ce végétal dans l'ischurie des femmes en couches. (*Ann. de méd. de Montpellier*, 1806.) Sauvan a vanté l'emploi de cette plante, administrée en décoction, dans les accidents secondaires de la blennorrhagie. (*Bull. de la soc. roy. de méd.*, 1838.) Ce remède n'a produit, entre les mains de Cullérier, aucun résultat avantageux. D'après Dupuis, la sabine serait un remède plein d'efficacité, dans la blennorrhagie sans douleur accompagnée d'une sensation de froid aux organes génitaux, du défaut d'érection, de la flaccidité du scrotum, etc. Il administre les feuilles en poudre, à la dose d'un demi grain jusqu'à 4 dans les 24 heures. (*Dieu. Mat. méd., t.* 3, *p.* 260). Gilibert prétend avoir guéri, au moyen de la sabine, des fièvres intermittentes, qui avaient résisté à une foule de moyens curatifs. Le suc des feuilles, mêlé avec du lait et édulcoré avec un peu de sucre, a été vanté par Bay contre les vers.

On prétend que les lotions faites avec cette plante guérissent la gale. Boerhaave vante beaucoup contre la teigne et l'enchylose un cataplasme préparé avec les feuilles de sabine pilées, et auquel on ajoute de l'huile et du sel. (*Hist. pl., p.* 134.) On emploie ce médicament en poudre, pour déterger les ulcères, ronger les excroissances vénériennes, etc.

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 12 à 18 grains. *Extrait* : 12 à 24 grains. *Huile essentielle* : 1 à 2 gouttes.

RUTACÉES.

RUE.

Rue fétide, Rue des jardins, Rue officinale, Rue domestique, Rue commune, Ruda, Ronda, Herbe de grâce, Peganion, Carieiro; *Ruta graveolens.* L., *Ruta.* Pharm., *Ruta hortensis.* Mill., *Ruta sylvestris major.* Bauh.

Croît dans les lieux stériles des provinces méridionales de la France, dans les environs de Paris. On emploie les feuilles.

La rue a une odeur forte, fétide, très-pénétrante; sa saveur est amère, âcre, persistante. Elle contient de l'huile volatile, de la chlorophylle, de l'albumine végétale, de l'ex-

tractif, de la gomme, une matière azotée, de l'amidon, de l'inuline.

Cette plante jouit, à un haut degré, de propriétés excitantes; à haute dose, elle produit l'inflammation des organes digestifs. L'influence qu'elle exerce sur l'utérus paraît consister en une congestion sanguine active, et une stimulation de ses fibres musculaires. Plusieurs observations, recueillies par le docteur Hélie, paraissent confirmer les propriétés abortives qui lui ont été attribuées. (*Bull. de thérap.*, *t.* 12, *p.* 77.)

Les anciens préconisaient la rue dans une foule de maladies. C'est surtout sous le rapport de son action emménagogue qu'elle a joui d'un grand crédit. On l'administrait à l'intérieur dans du vin. On en faisait également usage en topique et, sous forme de fumigations. Toutefois, Pline en défend l'emploi aux femmes grosses. (*Hist. nat.*, *lib.* 20.) De nos jours, on a quelquefois recours à la rue dans l'aménorrhée par atonie de l'utérus. Desbois de Rochefort considère son huile essentielle, à la dose de 12, 15, 20 gouttes, comme le plus efficace de tous les emménagogues. (*Mat. méd.*, *t.* 1, *p.* 469.)

Cette plante a été regardée comme un antispasmodique puissant. Boerhaave en a obtenu des résultats avantageux dans les névroses, l'hystérie, etc; et le sceptique Cullen lui accorde également une propriété antispasmodique. (*Mat. méd.*, *t.* 2, *p.* 257.) Haller compare la rue à l'assa-fœtida; il l'administre en lavements aux femmes hystériques. (*Hist. stirp.*) S'il faut en croire quelques auteurs, la rue serait un bon vermifuge. Ses propriétés physiques militent en faveur de cette opinion.

A l'extérieur, on en a fait usage pour modifier la vitalité des ulcères atoniques, pour guérir la gale, la teigne, pour détruire la vermine, rubéfier la peau. Garidel guérissait les taies de la cornée au moyen de la décoction de rue dont il dirigeait la vapeur sur l'œil malade, au moyen d'un entonnoir renversé. (*Loc. cit.*)

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 18 grains à 1/2 gros. *Infusion :* 1 gros pour 2 livres d'eau. *Extrait :* 10 grains à 1 scrupule. *Huile essentielle :* 5 à 10 gouttes.

CHAMPIGNONS.

ERGOT DU SEIGLE.

Ergot, *Argot*, *Seigle ergoté*, *Seigle ergotisé*, *Seigle cornu*, *Seigle corrompu*, *Seigle à éperon*, *Seigle ivre*, *Seigle noir*, *Clou de seigle*, *Faux seigle*, *Mère de seigle*, *Blé avorté*, *Blé cornu*, *Blé farouche*, *Blé have*, *Blé rachitique*, *Calcar*, *Ebrun*, *Mane*; *Clavi selaginis.* Lonic., *Grana secalis degenerati.* Brunn., *Secale cornutum.* Bald., *Sclerotium clavus.* Dc., *Sphacelia segetum.* Lev., *Spermœdia.* Fries., *Ergotœcia abortifaciens.* Quek., *Sphacelidium clavus.* Fée.

L'ergot du seigle est une végétation oblongue, qui se développe entre les valves et à la place du grain de seigle. Il est en général allongé, recourbé en croissant, marqué d'un sillon longitudinal, d'un gris ou d'un noir violacé à l'extérieur, d'un blanc violet à l'intérieur; il a une saveur amère, mordicante, et une odeur un peu vireuse.

L'ergot du seigle contient, d'après Wiggers, une huile grasse particulière, de la cérine, de l'ergotine, de l'osmazône, de la mannite, une matière gommeuse extractive, de l'albumine, de la fongine, du phosphate acide de potasse, de la chaux. D'après Bonjean, il y a dans l'ergot deux principes fort distincts, l'un qu'il nomme ergotine et d'où dépend son action thérapeutique, l'autre huileux, résineux, qui rend compte de son action toxique. (*Comptes-rendus de l'Ac. des sc.*)

A petite dose l'ergot paraît agir d'une manière spéciale sur l'utérus en excitant vivement ses contractions; à haute dose, il produit un véritable empoisonnement, caractérisé tantôt par des vertiges, des spasmes, des convulsions, tantôt par la gangrène sèche de quelque membre. C'est à sa présence dans le pain que la plupart des auteurs attribuent les épidémies terribles décrites sous le nom d'ergotisme.

Les vertus obstétricales de l'ergot sont connues depuis longtemps. J. R. Camerarius, qui vivait en 1688, assure que les femmes de certaines contrées de l'Allemagne en font usage pour accélérer l'accouchement. (*Act. nat. cur., cent.* 6.) Ce médicament était oublié, lorsque Rathlaw, en 1747, attira

sur lui l'attention des accoucheurs. Stearns, dans une lettre insérée *dans le magasin de médecine de New-York*, fit connaître un des premiers ses vertus obstétricales. Peu après, Olivier Prescot (*Medical and. phys. Journ.*), publia des observations intéressantes sur ce sujet. A la même époque, Desgranges, de Lyon, constatait, par de nombreux essais, les vertus obstétricales de ce médicament. (*Nouv. Journ. de méd.*, *t.* 1, *p.* 54.) Goupil (*Journ. des progrès, t.* 3, *p.* 160) et Villeneuve (*Mém. hist. sur l'empl. du seigle ergoté*) ont expérimenté l'ergot, sur une grande échelle, et ont pleinement confirmé les travaux de leurs prédécesseurs. Dans le résumé des travaux thérapeutiques entrepris sur l'ergot du seigle que Bayle a publié, il trouve que sur 1176 cas d'accouchement ralentis ou empêchés par l'inertie de la matrice, 1051 ont été plus ou moins promptement terminés après l'emploi du médicament; dans 111, l'ergot a échoué ; dans 14, le succès a été modéré. (*Bibl. de Thérap.*, *t.* 3, *p.* 534.) Je ne finirais pas, si je voulais rapporter toutes les observations qui ont été publiées en faveur de ce médicament ; qu'il nous suffise de dire que, presque tous les accoucheurs sont aujourd'hui d'accord sur ses propriétés obstétricales.

Aucun moyen n'est plus propre que l'ergot, pour arrêter les hémorrhagies utérines qui suivent l'accouchement. Les nombreuses observations recueillies par Prescot, Chapmann, Bigeschi, Cabini, Bordot, Goupil, Larroche déposent en faveur de cette assertion.

Le même moyen a également réussi dans les hémorrhagies utérines autres que celles qui proviennent de l'accouchement, entre les mains de Bazzoni, Spalzani, Trousseau, Maisonneuve ; il s'est également montré d'une efficacité réelle dans l'épistaxis, l'hématurie, l'hémoptysie et d'autres flux sanguins.

Bazzoni rapporte sept observations de leucorrhées qui ont cédé, en très-peu de temps, à l'usage de l'ergot. La plupart de ces leucorrhées étaient abondantes et existaient depuis plusieurs mois ; l'une d'elles durait depuis plusieurs années.

(*Ann. univ. di medic. Omodei.*) Des faits analogues ont été publiés par Enriotti, Langlet, Spairani, Marshall-Hall, Hatin, Bassoni.

L'ergot du seigle a été recommandé contre l'aménorrhée par Biegelon, Thacher, Ronduck, Begmann, Béclard, Chinnock, Giacomini.

Ducros, de Marseille, cite plusieurs cas de paralysie des membres inférieurs guéris par l'usage de l'ergot du seigle, pris en guise de café, à la dose de 15 à 50 grains par jour. (*Lanc., août* 1835.) Payan a également rapporté 4 cas de paraplégies avantageusement combattues par le même moyen. (*Bull. de thérap.*, 1841.) Boudin a vu ce médicament réussir dans un cas d'abaissement et de paralysie du rectum compliquant une paraplégie, et dans un cas d'abaissement et de chute de la matrice. (*Bouchardat. Ann. de thérap.*, 1845.) Allier a obtenu des résultats avantageux de l'administration de l'ergot dans des cas où la vessie avait perdu sa contractilité, par suite de la distension immodérée de ses tuniques due à l'accumulation de l'urine. (*Journ. des conn. méd.*, 1838.) Guersant, fils, a confirmé cette propriété par quelques faits curieux recueillis à Bicêtre. (*Journ. de chim. méd.*, 1839.)

Festler, Mehlhausen, Backer et Dalton ont employé l'ergot dans la fièvre intermittente. Sachéro le considère comme un remède puissant contre les pertes séminales. Clutterburck le propose contre le rhumatisme. Enfin, d'autres praticiens l'ont recommandé dans la chlorose, l'hystérie, les névralgies internes, la diarrhée, la blennorrhagie, etc.

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 6 à 12 grains, quatre à huit fois dans les vingt-quatre heures. *Infusion et décoction* : 1 gros pour 1 livre d'eau, à prendre par tasse de deux heures en deux heures, ou de quatre en quatre heures.

Nous avons observé l'ergot sur la plupart des graminées, qui croissent dans les environs de Tournai : il est très-fréquent sur l'ivraie vivace, lolium perenne. L., sur le vulpin des champs, alopecurus agrestis. L., la molinie bleuâtre, molinia cœrulea

P. B ; on le rencontre aussi sur le froment, l'orge ; mais de toutes les graminées, celle qui nous a paru la plus sujette à l'ergot est la glycérie flottante, glyceria fluitans. P. B., plante très-commune partout dans les fossés. Dans des années humides, il est rare de pouvoir rencontrer un seul pied de cette plante qui ne soit point ergoté. Ces différentes variétés de l'ergot jouissent, sans doute, des mêmes propriétés que l'ergot du seigle.

L'ergot étant généralement considéré comme un champignon, il est très-probable que d'autres plantes qui appartiennent au même groupe, seraient susceptibles de rendre les mêmes services à la thérapeutique ; car l'on a reconnu, depuis longtemps, que les plantes du même genre, et même celles de la même famille ont toutes, plus ou moins, les mêmes vertus. En faisant, dans les auteurs, des recherches à ce sujet, nous avons trouvé dans Langius le passage suivant : *Tuber cervinum externè laudatur in hysterica passione et in difficili partu.* (*Oper.*, *t.* 1, *p* 383.) Nous lisons également, dans un vieux manuscrit de matière médicale, qui se trouve en notre possession, ce qui suit, à propos de ce champignon : *Semen auget, partum provocat, lac auget, venenis resistit.* Quelques auteurs anciens attribuent à cette plante la propriété d'exciter aux plaisirs de l'amour. « Il ne manque pas, dit Geoffroy, des femmelettes superstitieuses qui abusent de ces truffes pour faire des breuvages qui excitent à l'amour. » (*Mat. méd.*, *t.* 4, *p.* 440.)

MOUSSES.

PERCE-MOUSSE.

Polytric, *Polytrichum commune.* L., *Adianthum aureum majus.* Bauh., *Trichomanes offic.* Tournef., *Polytrichum aureum.* Dod., *Muscus scoparius.* Lob.

Cette mousse, l'une des plus grandes de celles qui existent, est très-commune en été sur le bord des bois couverts.

Cette plante, dont l'odeur est nulle et la saveur légèrement

astringente, a été recommandée, jadis, comme diurétique, sudorifique, emménagogue, etc. Un médecin, cité par Ferrein, prétend en avoir obtenu des résultats avantageux dans le traitement de la pleurésie. Bonnafoux a publié, dans la *revue médicale*, en 1831, 12 observations dans lesquelles cette plante lui a réussi, pour rappeler l'écoulement des menstrues. Ce praticien trouve qu'on a eu tort de rejeter le polytric du domaine de la thérapeutique, et qu'il ne mérite point l'anathème qui l'a frappé de nullité. Il le donne à la dose de 4 grammes qu'on fait bouillir dans 500 grammes d'eau, jusqu'à réduction des deux tiers. On prend cette décoction chaude et coupée avec du lait, moitié le matin, et moitié le soir.

PLANTES SUDORIFIQUES.

CAPRIFOLIACÉES.

SUREAU.

Sureau noir, *Sureau commun*, *Séu*, *Saoü*; *Sambucus nigra*. L., *Sambucus*. Dod., *Sambucus fructu in umbella nigro*. Bauh.

Cet arbre croît naturellement dans les haies. On emploie les fleurs et les fruits.

Les fleurs de sureau exhalent, à l'état frais, une odeur nauséeuse et comme fétide; à l'état sec, leur odeur est plus faible, mais moins désagréable; leur saveur est amère et désagréable. Les fruits sont inodores, d'une saveur acidule.

Les fleurs de sureau contiennent, d'après Eliason, de l'huile volatile, du soufre, du gluten, de l'albumine végétale, de la résine, un principe astringent, de l'extractif azoté, de l'extractif oxidé, quelques sels de chaux et de potasse.

On s'accorde assez généralement sur les propriétés sudorifiques des fleurs de sureau. Leur infusion est fréquemment employée dans l'invasion du catarrhe pulmonaire, dans la goutte, le rhumatisme, l'angine, la pleurésie. On l'emploie fréquemment

dans la rétrocession des exanthèmes, tels que la variole, la rougeole, la scarlatine, etc.

A l'extérieur, on s'en sert, comme résolutives, dans les engorgements froids, les gonflements œdémateux. « Le savant naturaliste et chirurgien Hoffman, de Maestricht, dit Burtin, m'a assuré les avoir employées plus de cent fois contre la gangrène avec le succès le plus heureux et avec un effet beaucoup plus certain que celui du quinquina même, en les faisant infuser, pendant quelque temps, dans de la forte bière brune presque bouillante, et en enveloppant, aussi chaudement que souffrable, toute la partie malade d'un bon pouce d'épaisseur. » Burtin ajoute que ce remède s'est également montré efficace, entre ses mains, dans deux cas de gangrène que le quinquina et le cataplasme de la pharmacopée de Vienne n'avaient pu guérir. (*Mém. cour., p.* 168.)

On prépare avec les baies de sureau un extrait qui porte le nom de rob, et qui est aussi employé à titre de sudorifique.

Doses, mode d'adm. *Infusion des fleurs* : 2 ou 3 pincées pour 2 livres d'eau. Rob : 2 gros à 1 once.

SOLANÉES.

DOUCE-AMÈRE.

Morelle douce-amère, *Morelle grimpante*, *Herbe de Judée*, *Herbe à la carte*, *Herbe à la fièvre*, *Vigne de Judée*, *Vigne sauvage*, *Vigne vierge*, *Crève-chien*, *Loque*, *Bronde*, *Courge* ; *Solanum dulcamara.* L., *Solanum scandens.* Lam., *Amara dulcis.* Tabern., *Dulcamara.* Dod., *Vitis sylvestris.* Matth.

Cet arbrisseau sarmenteux, croît fréquemment au bord des rivières, des fossés. On le voit souvent grimper sur les saules, les aunes, où il produit un effet très-agréable par l'élégance de ses fruits, d'un beau rouge de corail. On emploie les tiges.

Ces tiges récentes sont douées d'une odeur forte, désagréable et repoussante ; sèches elles sont presque inodores ; leur saveur est amère, puis douceâtre et sucrée, ce qui a valu à la plante le nom qu'elle porte.

Desfossés a trouvé dans la douce-amère un principe alcalin, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther, pulvérulent, inodore, blanc, inaltérable à l'air, etc., appelé solanine. (*Nouv. journ. de pharm.*)

La douce-amère, administrée à très-hautes doses, est susceptible de produire des effets toxiques légers. On prétend même que ses émanations ne sont pas sans danger : on a vu des personnes éprouver des accidents, pour avoir habité une chambre, où il y avait, en abondance, de la douce-amère en dessiccation. Floyer assure que 30 baies de douce-amère ont fait périr un chien en 3 heures. Dans le courant de 1843, j'ai fait avaler 40 de ces baies à un jeune coq ; j'en ai présenté à des poules, qui en ont mangé avidement une grande quantité; j'en ai avalé, moi-même, jusqu'à 50. Dans aucun cas, cette ingestion n'a produit la moindre apparence d'intoxication.

L'emploi de la douce-amère, en médecine, remonte à une époque assez reculée. Dioscoride affirme que la décoction de sa racine évacue les sérosités du ventre, et convient aux hydropiques. (*Matth. in Diosc.*) Tragus assure que la décoction de ses tiges, dans le vin blanc, guérit l'ictère. (*De stirp. hist., p.* 817.) Haller rapporte que Boerhaave, son illustre maître, faisait un très-grand cas de l'infusion des tiges de douce-amère dans la pleurésie et la péripneumonie pituiteuse. (*Stirp. hist.*) Verlhof la vantait beaucoup, pour faciliter l'expectoration et ranimer les forces des malades menacés de phthisie. Hufeland en faisait beaucoup de cas dans cette dernière affection. Dehaen l'a vue réussir dans l'asthme. On lit dans le journal de Hufeland quatre observations sur son efficacité dans la coqueluche.

Cette plante a été recommandée dans la syphilis. Linné parle d'un noble suédois qui fut guéri de la syphilis par son seul usage. Murray affirme que des douleurs ostéocopes ont été merveilleusement guéries par son emploi. (*Apparat. med.*)

On a vanté la douce-amère dans le rhumatisme. Wauters la donne, dans ce cas, à des doses très-élevées. Les faits nombreux qu'il a recueillis et publiés, semblent favorables à cette

méthode. (*Tabl. d'essais prat. etc.*) Roques a également essayé cette plante dans quelques cas de rhumatisme, et il s'est convaincu qu'elle n'est utile que vers le temps de la coction, c'est-à-dire lorsque la nature paraît diriger ses forces vers l'organe cutané. (*Phytogr.*, *t.* 1, *p.* 249.)

La douce-amère a été surtout recommandée dans les affections cutanées, ou dans celles qui résultent de leur rétropulsion. Althoff a rapporté dix cas d'affections dartreuses guéries par son usage. (*Ann. de littérat. étrang.*) William l'a essayée dans 23 cas de lèpre, dont deux seulement résistèrent à son emploi. (*Même ouv.*) De nos jours, Chrichthon a publié un travail fort intéressant sur son efficacité dans cette maladie. Carrère et Bertrand-Lagrésie font les plus grands éloges de la douce-amère dans l'eczéma. Gardras la regarde comme le meilleur remède qu'on puisse employer dans ce cas. (*The Lond. med. and. phys. journ.*, 1830.) Gardner le conseille surtout dans les affections de la peau, qui sont accompagnées d'une vive irritation, telles que, l'ichthyose, le prurigo, le psoriasis. Guersant a cru remarquer que plusieurs dartres squammeuses ou crcûteuses, qui affectent une grande partie de la surface du corps, cèdent quelquefois assez facilement à l'usage de cette plante, tandis que de simples dartres furfuracées, isolées sur une petite partie du corps, résistent aux plus fortes doses de ce médicament. (*Dict. des sc. méd.*, *t.* 10, *p.* 166.) Fages, au rapport de Roques, a combattu avantageusement des dartres invétérées en administrant la douce-amère unie au tartre stibié. *(Loc. cit.)* Bretonneau, de Tours, regarde ce médicament comme un des plus efficaces que l'on puisse employer dans toutes les dermatoses chroniques, et comme le meilleur de tous les dépuratifs.

S'il faut en croire Wauters, la douce-amère serait un médicament très-efficace contre l'hydropisie. Il rapporte qu'un chirurgien, de Moerseke près de Termonde, s'en est servi, pendant 40 ans, avec le plus grand succès, et qu'il a été témoin lui-même de trois guérisons merveilleuses opérées

par l'usage de ce remède, qui consistait à faire bouillir une poignée de douce-amère dans 1 pinte d'eau, et à prendre cette décoction en deux fois, le matin. (*Dissert. botanico-medic., p.* 65.)

Coste et Willemet se sont bien trouvés de l'application locale des feuilles de cette plante, contre les contusions, les blessures légères, etc. (*Ouv. cit., p.* 115.) Ray, savant botaniste anglais, rapporte qu'un cataplasme préparé avec quatre poignées de feuilles de douce-amère pilées, et quatre onces de farine de lin, qu'on faisait bouillir dans du vin muscat ou avec du lard, appliqué tout chaud, a résous, dans une nuit, des tumeurs d'un volume très-considérable, et qu'il a guéri, par ce moyen, des contusions désespérées. (*Loc. cit.*)

Doses, mode d'adm : *Poudre, extrait* : 10 grains à 2 gros. *Infusion, décoction* : 1/2 gros à 4 onces pour 2 livres d'eau.

CARDUACÉES.

BARDANE.

Bardane officinale, Glouteron, Herbe aux teigneux, Poire de vallée, Lapourdié, Alapas, Lappetas, Napolier, Pisse-cou; *Arctium lappa.* L., *Arctium bardana.* Wild., *Lappa tomentosa.* DC., *Bardana.* Pharm., *Arctium.* Dalib., *Lappa.* Hall., *Bardana seu lappa major.* Dod., *Personata sive lappa major.* Matth., *Lappa major seu arctium Dioscoridis.* Bauh.

Très-commune partout, le long des chemins, dans les terrains incultes. Ses fleurs, avant leur épanouissement, s'accrochent à nos vêtements, et les enfants de nos contrées s'amusent à les jeter sur les passants en criant : wio, wio.

La racine de bardane est allongée, de la grosseur du pouce, noirâtre en dehors, blanchâtre en dedans; sa saveur douceâtre, un peu amère et nauséeuse; son odeur est faible, désagréable. Elle contient, d'après Guibourt, une grande quantité d'inuline, des sels à base de potasse, de l'extractif, de l'amidon.

La bardane a joui d'une grande renommée. Plusieurs auteurs, tels que Boerhaave, Rivière, Baglivi, Storck et beau-

coup d'autres ont préconisé son emploi dans les affections vénériennes. Les Polonais, au rapport de Haller, en font usage contre cette affection. On prétend que Henri III fut guéri de la syphilis, dont il était affecté, par le seul usage de la tisane de bardane. Van Swieten a souvent administré ce médicament avec succès dans la syphilis : « Pro illis, dit-il, quibus res angusta domi erat, sæpius dedi decoctum radicum bardanæ ; quæ levi pretio ubique haberi possunt, et similem effectum imo majorem quam à decocto chinæ potato, vidi. » (*Comment. in aphor. Boerh., t. 5, p. 535.*) Wauters a eu recours, plus de cent fois, à ce médicament pour combattre l'affection dont il s'agit, et il l'a toujours vu produire les mêmes effets que la squine. *(Ouv. cité, p. 33.)*

Hill et Chesnau ont recommandé la bardane dans la goutte. Petrus Forestus rapporte que Vastelius, pensionnaire de Malines, fut guéri de cette maladie par la décoction de ses racines. *(Lib. 29, observ. 7.)* Alibert regarde cette plante comme utile dans quelques dermatoses, notamment dans quelques affections lymphatiques, qui sont compliquées d'une certaine aridité de la peau. (*Éléments de thérapeutique, t. 2, p. 310.*)

Schœnheyder regarde les feuilles de bardane comme un remède très-précieux pour la guérison des ulcères les plus rebelles. Percy conseille l'usage extérieur de ces feuilles dans les excoriations légères avec inflammation, dans les croûtes de lait et la teigne squammeuse ; il recommande surtout une sorte de liniment préparé avec un demi-verre de suc de bardane, battu avec une égale quantité d'huile d'olive, dans lequel on agite quelques balles de plomb. « Il est rare, dit Percy, de voir les ulcères atoniques variqueux, si opiniâtres aux jambes, résister à ce puissant topique. D'après Guersant, les cataplasmes préparés avec les feuilles de bardane, soulagent beaucoup dans les engorgements hémorrhoïdaux, dans les gonflements articulaires produits par la goutte. *(Dict. des sc. méd.)*

Doses, mod. d'adm. *Décoction des racines :* 1 once à 2 pour 2 livres d'eau.

EUPHORBIACÉES.

BUIS.

Buis toujours vert, Buis ordinaire, Buis arborescent, Buis bénit, Bouis, Bouché, Pauqui ; Buxus semper virens. L, *Buxus arborescens.* Bauh., *Buxus.* Dod.

Cet arbrisseau croît en abondance dans les contrées tempérées et méridionales de la France ; on le rencontre, en Belgique, dans les environs de Liége, Namur, Chimay, Charleroy, Cherq. Il est abondamment cultivé dans les jardins.

Le buis exhale une odeur désagréable et comme vireuse ; sa saveur est amère et nauséabonde.

Il contient, d'après Fauré, de Bordeaux, une substance alcaloïde à laquelle il donne le nom de buxine. Ce principe, rencontré dans toutes les parties de la plante, est accompagné dans l'écorce, par de la gomme, de la cire, de la chlorophylle, etc. (*J. de pharm.*, *t.* 16, *p.* 435.)

Plusieurs auteurs attribuent aux feuilles de buis des propriétés purgatives. Fernel rapporte que les gens de la campagne en font usage à ce titre. (*Thérap. univ.*, *p.* 205.) Selon Vogel, les feuilles, réduites en poudre et administrées à la dose d'un gros, déterminent des déjections très-copieuses et même sanguinolentes. Gilibert regarde leur décoction comme un purgatif modéré. En faisant macérer les feuilles et la racine de cet arbrisseau dans de l'alcool affaibli et en faisant évaporer, on obtient un extrait fort amer qui agit, au rapport de Ratier, comme un purgatif très-énergique. (*Dict. de méd. et de chir. prat.*)

Plusieurs auteurs anciens, tels que Léon l'Africain, Brassavole, Auger-Ferrier, Lobel, Prévost, Garidel ont affirmé que la râpure de buis avait les mêmes vertus que le gaïac contre la syphilis. Amatus Lusitanus va jusqu'à dire qu'il était parvenu, au moyen de ce médicament, à guérir un jeune homme dont

les symptômes vénériens avaient résisté cinq fois aux frictions mercurielles. (*Cur. med., cent.* 2, *cur.* 95.) Charles Musitan affirme qu'un grand nombre de vénériens ont été guéris, entre ses mains, par le seul usage de ce végétal. On a conseillé le buis dans les affections rhumatismales, les dartres, la gale.

Gilibert assure qu'on peut en tirer parti dans les fièvres intermittentes. On lit dans le *Cours d'Histoire naturelle pharmaceutique de Fée, t.* 2, *p.* 568, que « la teinture alcoolique de buis a joui longtemps, en Allemagne, de la réputation d'un excellent fébrifuge. Son administration exclusive fut longtemps entre les mains d'un charlatan : Joseph II lui acheta son secret 1500 florins et le fit publier. Dès lors, dépouillé de son prestige, ce médicament tomba dans l'oubli. » J'ai plusieurs fois expérimenté, sur moi-même, une teinture analogue préparée avec l'alcool affaibli et les feuilles de cet arbrisseau. Cette préparation, qui a une saveur amère des plus intenses, a paru agir sur nos organes à la manière des toniques.

Wauters rapporte qu'un pharmacien, nommé Linus, homme aussi instruit que digne de foi, lui a assuré qu'il avait fréquemment employé avec succès la décoction des feuilles de buis dans la goutte, le rhumatisme, le catarrhe pulmonaire, la pleurésie, l'hémoptysie. Il en faisait bouillir 1 poignée pendant 1/2 heure dans 3 pintes d'eau environ (*Ouv. cit., p.* 25.)

Les anciens préparaient, par la distillation du buis, une huile essentielle qu'ils considéraient comme narcotique, et dont ils faisaient un fréquent usage contre l'odontalgie.

Richard prétend que certains brasseurs, pour économiser le houblon, mettent des feuilles de buis dans leur bière. (*Dict. des drogues simpl. et comp.*) On mêle frauduleusement, par fois, ses feuilles avec le séné, et sa racine avec celle de grenadier. (*Mérat et Delens. Loc. cit.*)

Doses, mode d'adm. *Bois rapé* : 1 once pour 2 livres d'eau. *Poudre des feuilles* : 1 gros. *Décoction des feuilles* : 1 once pour 2 livres d'eau.

CYPÉRACÉES.

LAICHE DES SABLES.

Carex des sables, *Salsepareille d'Allemagne*, *Salsepareille des pauvres*; *Carex arenaria*. L., *Carex repens*. Bell., *Salsaparilla germanica*. Pharm.

Très-commune dans les dunes, les sables maritimes de la Belgique, de la Picardie, du Languedoc, etc. On emploie les racines.

Les racines (*rhizomes*) de carex sont de la grosseur de celles du gros chiendent, longues, noueuses, couvertes de fibres déliées, débris des écailles foliacées qui partent de chaque nœud; elles sont rougeâtres en dehors, blanchâtres en dedans, d'une odeur très-légèrement aromatique, d'une saveur nulle ou un peu camphrée.

Merz, qui a publié une dissertation sur les succédanés de la salsepareille, donne de grands éloges au carex dans la syphilis. D'après Sainte-Marie, ses propriétés seraient absolument les mêmes que celles de la salsepareille; elles seraient supérieures à celles de cette dernière, s'il faut en croire Gleditsch, Murray et Reuss.

Doses, mode d'adm. *Décoction :* 1/2 à 1 once pour une pinte d'eau.

CARYOPHYLLÉES.

SAPONAIRE.

Saponière, *Savonnière*, *Savonaire*, *Herbe à foulon; Saponaria officinalis*. L., *Saponaria vulgaris*. Black., *Saponaria major lævis*. Bauh., *Bootia vulgaris*. Neck., *Lychnis officinalis*. Scop.

Croît dans les haies, les buissons, sur le bord des champs, etc. On emploie la racine.

La racine de saponaire est longue, noueuse, géniculée, de la grosseur du petit doigt, rouge en dehors, blanche en dedans; son odeur est nulle; sa saveur amarescente, mucilagineuse et savonneuse.

Cette racine contient, d'après l'analyse de Bucholz, de la

résine, de la gomme, de l'extractif, et une substance particulière nommée saponine.

La saponaire a été principalement vantée dans les engorgements des viscères abdominaux, surtout dans ceux de l'estomac, du foie; dans les engorgements scrophuleux, les dartres, la syphilis, etc. Bergius en fait les plus grands éloges dans le traitement de la goutte et de la syphilis. (*Mat. med., p.* 389.) Peyrilhe la trouve admirable dans le rhumatisme, la goutte, les affections vénériennes, etc. Roques s'en est servi avec le plus grand succès dans les obstructions viscérales, suites des fièvres intermittentes rebelles. *(Bodart. Botan. méd. comp., t.* 2, *p.* 164.*)* Stahl préfère la saponaire à la salsepareille dans le traitement des affections vénériennes. Callisen prescrivait ce végétal, en décoction, dans les ulcères syphilitiques de la gorge, qui avaient été vainement combattus au moyen des mercuriaux. *(Syst. d. n. Wandarzn, t.* 1.*)* Jurine a publié deux cas remarquables de syphilis secondaire qui, après avoir résisté au mercure et à la salsepareille, furent guéris par la décoction et l'extrait de saponaire. (*J. de méd., chir., pharm., mars* 1786.) D'autres praticiens, tels que Budius, Claudini, Settela, Sennert, Bartholin, Colle, Wedel, Waleus, Zapata, etc, ont utilisé la saponaire comme un remède antisyphilitique d'une grande énergie. Alibert accorde également des éloges à ce végétal. « Plusieurs auteurs, dit-il, donnent de grands éloges à la saponaire, et je pense qu'elle en est digne. Il arrive souvent que les maladies vénériennes résistent à l'administration du mercure; les symptômes, loin de diminuer, semblent acquérir une nouvelle intensité. La saponaire donnée dans ces circonstances produit d'excellents effets. J'ai souvent occasion de l'administrer dans le traitement des dartres furfuracées et squammeuses, et j'ai eu lieu de me convaincre, par un grand nombre d'observations, que cette plante précieuse n'était pas assez employée par les praticiens. » (*Ouv. cité, t.* 2, *p.* 332.)

Doses, mode d'adm : *Décoction* : 1 once pour 2 livres d'eau. *Extrait :* 1/2 gros à 2.

POLYGONÉES.

RENOUÉE AMPHIBIE.

Persicaire amphibie, *Polygonum amphibium*, *Persicaria acida Jungermanni.* Trew., *Potamogeton salicis folio.* Bauh., *Fontinalis*, *sive potamogeton.* Dod., *Phyllitis lacustris.* Cord.

Habite communément dans l'eau, dans les prés. On la voit, pendant l'été, étaler ses fleurs, en épis rosés, à la surface de nos étangs.

La racine de cette plante est articulée, fibreuse, noirâtre à l'extérieur, rougeâtre à l'intérieur, insipide au goût.

Coste et Willemet prétendent que la racine de persicaire amphibie ne le cède en rien à la salsepareille, et qu'elle opère des effets que l'on attendrait, peut-être, en vain de cette dernière. Ils assurent qu'ils ont vu des dartres et d'autres affections cutanées opiniâtres céder à l'usage de cette racine, qui est substituée en Lorraine, surtout à Nancy, à la salsepareille. (*Mat. méd. indig.*, *p.* 106.)

Doses, mode d'adm : *Décoction :* 1 once pour 2 livres d'eau. *Extrait* : 1 scrupule à 2 gros.

URTICÉES.

HOUBLON.

Coste et Willemet ont connu un herboriste qui a vendu, pendant de longues années, la racine de cette plante pour celle de la salsepareille. (*Loc. cit.*) Clusius rapporte que les gens du peuple, et les femmes de Salamanque usent des racines de houblon pour guérir l'alopécie vénérienne. On fait macérer pendant une nuit une livre de ces racines dans huit livres d'eau, puis le lendemain, on fait bouillir le liquide, à petit feu, jusqu'à réduction d'un tiers ou de la moitié. Le malade prend chaque matin, huit onces de cette décoction, et va, immédiatement après, se mettre au lit pour exciter la sueur. (*Rar. plant. hist.*, *p.* 126.)

AMENTACÉES.

BOULEAU.

Bouleau blanc, Bouleau commun, Arbre de la sagesse, Sceptre des maîtres d'école, Boule, Biale; Betula alba. L., *Betula. Black.*, *Betula Dodonæi.* Bauh.

Cet arbre est très-commun dans nos bois. On le reconnaît facilement au loin à son épiderme lisse, satiné, d'une blancheur éclatante.

L'importance thérapeutique du bouleau est nulle dans la pratique française; mais dans le nord où cet arbre a peu de rivaux, on regarde sa sève comme un agent thérapeutique d'une grande valeur. Un homme, dont l'autorité est d'un grand poids, l'illustre Percy, a beaucoup vanté l'usage de cette sève, plus connue sous le nom d'eau de bouleau; il en parle en ces termes :

« On veut mettre le printemps à contribution pour tout ce qu'il doit produire de remèdes contre les maux présents et contre les maux à venir, et on oublie, ou plutôt on ignore le plus précieux de tous, le plus efficace, le plus sûr, le plus simple et le moins coûteux, c'est l'eau de bouleau, qui ne coule que dans cette saison, et seulement pendant la moitié de cette saison selon les années. »

« Dans tout le nord de l'Europe, à commencer par nos départements du Rhin, jusqu'aux confins de la Russie la plus septentrionale, l'eau de bouleau est l'espoir, le bonheur et la panacée des habitants riches et pauvres, grands et petits, seigneurs et serfs.....

» Cet usage général subsiste depuis un temps immémorial, et loin de s'être dégoûté de l'eau de bouleau, il semble qu'on la recherche chaque année avec plus d'empressement, et qu'on la boive avec plus de confiance; ce qui prouve qu'on s'en est toujours bien trouvé et qu'elle n'a pas cessé d'être utile.

Plus loin il ajoute, en parlant des propriétés de cette eau : « les maladies de la peau, les boutons, dartres, couperoses, etc., lui résistent rarement. C'est un remède précieux dans les affections rhumatismales, dans les reliquats de goutte, dans les embarras de la vessie, et dans une foule de maux

chroniques contre lesquels la science médicale est si sujette à échouer, etc. »

Voici, selon notre auteur, comment on se procure cette eau : « Dès les premiers jours de mars, on va dans la forêt voisine choisir un bouleau de moyenne taille, on y fait avec une vrille grosse comme une plume à écrire, un trou horizontal, à la hauteur de trois ou quatre pieds du sol ; dans le trou, un peu profond, on place un tuyau de paille qui sort de trois ou quatre travers de doigt pour servir de conducteur à l'eau qui va s'écouler au-dessous et à terre ; On dispose un récipient quelconque que l'on couvre d'un linge clair et propre, afin d'arrêter les petits insectes ou les ordures qui pourraient y tomber. Ce récipient se remplit bientôt ; on ne fait cette perforation qu'une ou deux fois sur le même arbre, et au bout de peu de jours on passe à un autre, afin de ne pas trop le fatiguer. On a soin, quand on fait ce changement, de boucher le trou avec un fosset, sans quoi le bouleau, continuant à donner plus ou moins d'eau, souffrirait, sans toutefois en périr, tant cet arbre est dur et vivace. (*Opusc. de méd. et de chir.*, *p.* 111, 112.)

PLANTES DIURÉTIQUES.

SCROPHULARIÉES.

DIGITALE.

Digitale pourprée, grande Digitale, Gantelée, Gantelet, Gantillier, Gant de Notre-Dame, Doigtier, Pavée, Pisse-lait, Pétereaux, Pétrole, Gandio, Deuquet, Dé d'Notre-Dame; Digitalis purpurea. L., *Digitalis.* Pharm.

Cette plante bisannuelle est assez commune dans les bois montueux. On emploie les feuilles.

Les feuilles de digitale ont une odeur vireuse et une saveur âcre, amère et désagréable ; l'odeur se perd par la dessiccation.

La digitale contient, d'après Welding : huile volatile, matière concrète, floconneuse, volatile ; matière grasse, digi-

taline, extractif, acide gallique, matière colorante rouge soluble dans l'eau, gluten, chlorophylle, albumine, sucre, mucilage. (*Journ. de pharm., t.* 20, *p.* 98, 1834.) Brault et Poggiale ont trouvé dans la même plante, de la chlorophylle, une résine, une matière grasse, de l'amidon, du ligneux, de la gomme, du tannin, des sels de chaux et de potasse, une huile volatile, uue huile grasse, de l'oxalate de potasse. (*Journ. de pharm., t.* 21, *p.* 133.) Morin y a rencontré trois principes distincts : un principe amer (digitaline), un acide fixe (acide digitalique), un acide volatile (acide antirrhinique). (*Journ. de chim. et de pharm., n°* 4, 1845.)

Les effets de la digitale, sur nos organes, ne sont pas constants. Assez fréquemment, surtout chez les personnes à estomac irritable, on la voit produire l'accélération du pouls, des coliques, des nausées, des vomissements, des évacuations alvines. Dans certaines circonstances, elle agit sur le cerveau, et provoque le délire, la somnolence, les vertiges, etc. Quelquefois, mais rarement, elle augmente la transpiration cutanée. Barbier l'a vue agir sur l'appareil génital, et y produire des érections très-fortes. (*Ouv. cit.*) On a cru remarquer qu'elle diminue les sécrétions morbides, et particulièrement celles du poumon. Mais ce qu'il y a de plus constant, de plus généralement admis, relativement aux propriétés physiologiques de la digitale, c'est sa faculté de ralentir la circulation, et d'activer la sécrétion urinaire.

La digitale s'est acquis, en thérapeutique, une brillante réputation. Darwin, Drack, Backer, Fowler, Magennis, Mosman et une foule d'autres praticiens lui ont vu produire des résultats très-avantageux, dans le traitement de certaines phlegmasies chroniques de la poitrine, qu'ils confondaient sous le nom de consomption, de phthisie. Magennis affirme que sur 72 phthisiques, il en avait guéri 40 au moyen de ce médicament. (*Ann. de littér. étrang.*) Beddoës s'est également bien trouvé de l'usage de ce médicament, dans l'affection dont il s'agit. « Si j'avance, dit-il, que la digitale guérit trois fois sur cinq, je

» pense que je reste infiniment au-dessous de ce qui est exac-
» tement vrai. » (Clark. *Traité de la consompt. pulm., p.* 342.) S'il faut en croire le docteur Neumann, de Berlin, ce médicament serait utile, surtout dans la phthisie pituiteuse. Mouton, médecin à Agde, prétend aussi avoir guéri quelques phthisiques au moyen de la digitale. (Roques. *Phytographie méd., t.* 1, *p.* 194.) Nous devons ajouter que d'autres praticiens, tels que Bailley, Bayle, etc., n'en ont obtenu aucun résultat avantageux. Pour ce qui nous regarde, nous dirons que la digitale, soit en poudre, soit en teinture, nous a quelquefois réussi pour combattre des catarrhes pulmonaires chroniques, qui avaient toutes les apparences de la phthisie pulmonaire.

Presque tous les auteurs s'accordent à considérer la digitale comme un remède puissant contre les hydropisies, qui ne dépendent pas d'une lésion organique. Le docteur Utvius en a obtenu de très-bons effets dans l'hydrocéphale aiguë. (*Bibl. médec., vol.* 62, *p.* 270.) Hamilton considère cette plante comme un remède excellent dans la première période de l'hydrothorax. (*Journ. de méd. d'Édimbourg, t.* 4, *p.* 15). MM. les docteurs Babab (*Ann. clin. de Montpell.*, 1812), Brandis (*Dissert. de digit. purp.*), Comte (*Journ. de méd.*), Dupuy (*Anc. Journ. de méd., t.* 16, *p.* 376), Swediaur (*Pharm. pract.*), Vassal (*Dissert. sur les effets de la digit., etc.*), ont confirmé, par de nombreux essais, son efficacité dans cette maladie. Son utilité dans l'ascite a également été constatée par Harck, Bidault de Villiers, Vassal, et une foule d'autres praticiens.

La digitale s'est montrée d'une grande efficacité dans le traitement des leucophlegmaties, qui tiennent à un état d'hypertrophie du ventricule gauche du cœur. « La digitale, dit Barbier, montre dans ces cas une puissance vraiment merveilleuse, ses effets diurétiques sont si assurés, que le praticien peut d'avance les annoncer. » (*Ouv. cit., p.* 490.) Portal conseille l'usage de ce médicament dans les collections séreuses qui sont associées à un excès de sensibilité du système ner-

veux ; il a surtout obtenu des résultats avantageux de son usage, lorsqu'il existait en même temps des palpitations de cœur, ou des mouvements irréguliers dans la circulation. (*Observ. sur la nature et le trait. de l'hydrop.*, *t.* 1, *p.* 180.) Enfin, Trousseau et Chrétien ont constaté, par de nombreux essais, l'utilité de ce médicament, appliqué à l'extérieur, dans le traitement de l'hydropisie.

La digitale est d'un emploi avantageux dans les palpitations de cœur qui dépendent d'une affection nerveuse ; elle peut également être utile dans l'hypertrophie de l'un ou l'autre ventricule, en modérant les contractions de cet organe.

Cette plante a été recommandée dans le traitement de la folie. Cox, médecin d'un hospice d'aliénés, l'avait employée avec un tel succès qu'il ne considérait comme incurables que les aliénations mentales qui avaient résisté à son usage. (*Pratic. observ. on insanity, etc. London*, 1804.) Saunders, Hamse et Jones préconisent l'usage de ce moyen dans les affections mentales qui sont associées à une augmentation de l'activité du cœur. « La digitale, dit J. Frank, nous offre un moyen qui n'est certainement pas propre à détruire les manies invétérées, mais qui parvient à arrêter la prédisposition aux manies, lorsqu'elle tient à une cause scrophuloso-inflammatoire. J'ai éprouvé cela plusieurs fois, et je m'en sers sous la forme d'une forte infusion. » (*Pathol.*, *t.* 2, *p.* 135).

Ce médicament réussit, d'après Fanzago, dans la folie hypersthénique, surtout dans celle qui dépend d'une lente arachnoïdite ; il échoue, au contraire, quand la maladie tient à une cause mécanique. (*Sulle virt. dell. digit., etc.*) Cette plante a également réussi entre les mains du docteur Nord, qui a exercé, pendant longtemps, les fonctions de médecin de l'hospice des insensés à Vienne. (*Dict. des sc. méd.*, *t.* 30, *p.* 469.) Foville, sans considérer la digitale comme un spécifique contre la folie, en a retiré des avantages marqués dans bien des occasions. (*Dict. de méd. et de chir. prat.*, *t.* 1.)

« La digitale, disent Roche et Sanson, administrée à haute

dose en infusion, paraît jouir de quelque efficacité dans la folie, dans le cas surtout où le pouls est plein et fort, et sans doute lorsque les voies gastriques sont exemptes d'irritation. » *(Pathol. medico-chir., t. 2, p. 83.)*

Guislain, professeur à l'université de Gand, doit plusieurs cas de guérison de folie à l'usage de la digitale. Il l'emploie fréquemment dans la mélancolie sans délire, par cause morale; et les succès qu'il en obtient sont d'autant plus certains que la maladie est récente, le sujet jeune et délicat. (*Traité des phrénopathies, p. 435.*) William Currie se loue de son usage dans la folie associée à une forte irritation du cerveau. (*Mem. of the med. London.*) Kluyskens a rapporté un cas fort intéressant de manie avec fureur guéri par l'emploi de la teinture de digitale. (*Mat. méd. prat., t. 2, p. 105.*)

Plusieurs praticiens, tels que Davys, Gaffenauer, Cuirard ont eu recours à la digitale pour combattre les fièvres intermittentes. Bouillaud et Casimir Broussais en ont obtenu des résultats satisfaisants; ils appliquent ce médicament sur la région de la rate ou du cœur, à la dose de 4 à 10 grains, par la méthode endermique.

Fielding et Robert Thomas ont employé la digitale avec succès dans le traitement de la coqueluche. (*Ann. de litt. étrang., t. 1, p. 65.*) Withering, Parkinson, Schurdianer, etc, l'ont conseillée dans l'épilepsie. Ferriar, Wolff, Parkinson en ont obtenu des résultats avantageux dans l'asthme.

Plusieurs praticiens font l'éloge de la digitale dans le traitement des hémorrhagies. P. Frank la recommandait dans les pertes utérines passives. Drack s'en est servi avec succès pour combattre les hémoptysies les plus alarmantes. J. Frank dit que ce médicament convient dans la pneumorrhagie avec mouvement rapide des artères. « Depuis 20 ans, dit ce praticien célèbre, je me sers de la digitale dans l'hémoptysie; ainsi je suis un juge compétent. » (*Loc. cit., t. 2, p. 477.*) Warburg loue son usage dans l'hématémèse; il le vante également dans la métrorrhagie, où elle a été également recom-

mandée par Hecker, Cany et Burns. D'après Clarion, la digitale convient dans l'épistaxis qui survient chez les individus affectés d'hypertrophie du cœur. Tomassini assure qu'il en a obtenu des succès prodigieux dans plusieurs épistaxis graves, et dans d'autres fluxions sanguines. (*Journ. hebdom.*, 1830.)

Ourgaud a consigné, dans la *gazette de santé* (*août* 1828), un cas d'hémorrhagie traumatique guéri pas l'usage de la digitale.

A ce fait fort intéressant, je puis en ajouter un autre qui lui est analogue, et que j'ai recueilli il y a environ 17 ans :

Le sieur Pollet, charron à Antoing, âgé de 18 ans, d'une forte constitution, se fit, dans une querelle de cabaret et en voulant saisir un verre pour en frapper son adversaire, une plaie à la main droite, qui intéressa l'arcade palmaire superficielle. Le sang s'élançait de la blessure en jets vermeils, rutilants, saccadés, isochrones aux battements du pouls. On fit appeler deux chirurgiens. Le cautère actuel, la ligature de la cubitale, près du poignet, et une foule d'autres moyens employés, successivement, pendant trois jours, n'eurent d'autre résultat que la cessation momentanée de l'hémorrhagie. J'étais le médecin de la maison. On me fit appeler. J'ordonnai la digitale en infusion (1 gros pour 1 pinte d'eau), à prendre par tasse dans les 24 heures. Sous l'influence de ce traitement, qui fut continué pendant cinq ou six jours, l'écoulement sanguin diminua graduellement, et disparut complètement au bout de quarante-huit heures.

La digitale a été recommandée dans les affections scrophuleuses. On attribue à Vanhelmont les premiers renseignements sur son emploi dans cette maladie. (Haller. *Hist. stirp., etc., p.* 330.) Ray rapporte qu'on s'en servait déjà en Angleterre de son temps pour combattre ces affections. (*Hist., plant., t.* 1, *p.* 767.) Mossman, Mayer, Merz, et une foule d'autres, ont vanté sa propriété antiscrophuleuse. Hufeland la préconise pour la résolution des glandes engorgées. (*Traité des malad. scroph.*) Baumes considère la digitale comme un remède anti-

scrophuleux d'une grande efficacité. (*Du vice scroph., p.* 344.) Uwins en faisait usage contre le carreau. (*The London, med. and. phys., Journ.,* 1818.) Cline a guéri en peu de temps, par son administration à l'extérieur, une tumeur lymphatique considérable, qui avait son siége au genou. (*Ann. de littérat. étrang.*) Richerand s'en est bien trouvé dans les maladies scrophuleuses. (*Nosog. chir.*)

Les médecins de l'école italienne considèrent la digitale comme un contre-stimulant de premier ordre, et l'emploient dans le traitement des phlegmasies. Rasori et Tommasini l'ont employée sur une grande échelle, et ils prétendent en avoir obtenu les plus grands succès, dans les inflammations les plus graves, notamment dans la pleurésie et la péripneumomie. On peut ajouter à ces autorités celle de Borda, Fanzago, Maclean, Currie, Dierbach, Robert Thomas, et de bien d'autres, qui considèrent cette plante comme un agent thérapeutique des plus actifs pour combattre les phlegmasies.

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1 à 2 grains, chez les enfants ; 2, 8, 10, 20, 30 grains à 1 gros, chez les adultes. Cette poudre doit être verte et d'une forte odeur de foin. *Infusion :* 12 à 15 grains pour 4 onces d'eau. Cette préparation se donne par cuillerées dans la journée. C'est l'un des moyens les plus sûrs d'administrer ce médicament. *Teinture* : 12, 24 et 36 gouttes.

DIGITALE JAUNE.

Digitale penchée, Digitale à petites fleurs ; Digitalis lutea. L., *Digitalis parviflora.* Lam.

On la trouve aux lieux pierreux et montagneux, dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura ; dans les environs de Fontainebleau, de Lyon, de Rouen ; elle croît, en Belgique, dans le Grand Duché de Luxembourg, sur les bords de la Meuse et de l'Ourte. (*Lejeune.*)

S'il faut en croire le docteur Careno, de Vienne, la digitale jaune aurait des vertus diurétiques plus prononcées que la

digitale pourprée, sans en avoir les inconvénients. Giulio l'a administrée en frictions, et avec un brillant succès, dans un cas d'hydropisie générale, qui était accompagné de dyspnée et d'autres symptômes graves. (*Roques. Phyt., t. 1, p.* 200.) *

LILIACÉES.

SCILLE.

Scille maritime, Scille officinale, Grande Scille, Squille, Squille rouge, Scipoule, Ognon marin, Ornithogale maritime, Charpentaire ; Scilla maritima. L., *Scilla.* Dod., *Scilla officinalis.* Black., *Scilla vulgaris radice rubra.* Bauh., *Ornithogalum maritimum.* Lam.

Croît dans les sables au bord de la Méditerranée, de l'Océan, en Bretagne, en Normandie. D'après Hanin, on la récolte particulièrement près de Quillebeuf, en Normandie.

Le bulbe de scille, qui est la partie usitée en médecine, est très-volumineux, piriforme, composé de tuniques serrées, rouges ou blanches, selon la variété de la plante, transparentes et striées dans le sens de leur longueur. A l'état frais, ce bulbe a une odeur faible, et une saveur très-amère ; et les émanations qui s'en échappent irritent la muqueuse nasale et oculaire. A l'état sec, il est inodore, et a moins d'âcreté, mais il conserve son amertume.

La scille contient, d'après Vogel et Tilloy, un principe fugace, volatil, âcre, irritant ; une matière amère visqueuse, nommée scillitine, de la gomme, du tannin, des sels, de la fibre, une matière grasse sucrée.

A hautes doses, la scille agit à la manière des poisons narcotico-âcres, et peut occasionner les accidents les plus funestes. A petites doses, elle augmente la sécrétion urinaire, porte son action sur les bronches et facilite l'expectoration.

Les propriétés diurétiques de la scille sont connues depuis les temps les plus reculés ; et jusqu'à nos jours, elle a soutenu sa réputation d'être un remède d'une efficacité réelle dans l'hydropisie. Je ne finirais pas, si je voulais citer tous les

auteurs qui ont employé la scille avec succès dans les épanchements séreux ; qu'il nous suffise de dire qu'elle jouit, sous ce rapport, d'une réputation universelle.

La scille passe pour un expectorant de premier ordre. Elle est utilement employée à la fin des péripneumonies, des bronchites, dans l'asthme humide, lorsque la fièvre a cessé, que les crachats sont gluants, visqueux, que l'expectoration ne se fait point avec l'abondance nécessaire. Dans ces sortes d'affections, la scille s'administre à petites doses souvent renouvelées. Stoll et Tissot ont employé ce médicament dans l'orthopnée qui survient à la fin des maladies éruptives. Schmveker a conseillé les lavements préparés avec la scille dans les blessures graves de la tête, et dans les commotions cérébrales. *(De scilla, dissert.)* Larrey s'est servi des bulbes de cette plante, pour hâter la suppuration des bubons pestilentiels. Il faisait cuire ces bulbes sous la cendre, et en préparait des cataplasmes, qui étaient appliqués chauds sur la partie malade. *(Mém. de chir. milit., t. 1, p. 337.)*

Doses, mod. d'adm. *Poudre* : 3, 4, 5, 6, 8 grains. *Oxymel scillitique* : 2 gros à 1 once.

COLCHICACÉES.

COLCHIQUE.

Colchique d'automne, Tue-chien, Mort-aux-chiens, Safran bâtard, Safran des prés, Safran d'automne, Safran sauvage, faux Safran, Narcisse d'automne, Lis vert, Veilleuse, Veillote, Cul tout nu, Dame nue, Flamme nue, Chenarde ; Colchicum autumnale. L., *Colchicum commune.* Bauh., *Colchicum.* Pharm.

Cette plante habite les prés et les pâturages. Sa fleur, d'un rouge pâle, ressemble à celle du safran. On la nomme sisette ou siserette. Elle brille au loin, dans les prairies, sur la fin des beaux jours de l'été. On emploie les bulbes et les graines.

Le bulbe de colchique est arrondi, de la grosseur d'un marron, couvert de membranes minces, scarieuses et brunes ; sa substance intérieure est solide, charnue, blanche,

succulente. A l'état frais, sa saveur est âcre, brûlante et nauséabonde, ainsi que son odeur, qui est fort désagréable. Son odeur est nulle à l'état sec. Les graines sont grosses comme un grain de millet, d'un brun noirâtre, rugueuses, d'une saveur d'abord amère, puis très-âcre.

Le bulbe contient, d'après Pelletier et Caventou, une matière grasse, un acide volatil, du gallate de vératrine, de la gomme, de l'amidon, de l'inuline, du ligneux. Geiger et Hesse ont découvert dans les graines un alcali végétal, auquel ils donnent le nom de colchicine.

A haute dose, le colchique produit les accidents les plus funestes : convulsions, lipothymies, tremblements, raideurs tétaniques, superpurgations, vomissements, etc. (*Mérat et Delens. Ouv. cité, t. 2, p.* 358.) A doses modérées, il produit de légers vertiges, de la diarrhée, quelques nausées et une plus grande abondance d'urines.

L'emploi du colchique, en médecine, remonte à la plus haute antiquité, mais ce fut véritablement Storck qui lui assigna le rang qu'il mérite en thérapeutique. On trouve dans les écrits de ce savant expérimentateur *(Libell. de rad. colch. autumn.)*, ainsi que dans ceux de Collin son ami *(Observ. circa morb. acut et chron.)*, beaucoup de faits qui déposent en faveur de l'efficacité de ce médicament dans l'hydropisie. D'autres praticiens d'un grand mérite, tels que Carminati, Heurman, Plenck, Quarin et une foule d'autres ont également obtenu de grands succès du colchique dans les collections séreuses. Hanin a connu un curé de campagne qui administrait le colchique avec grand succès dans toute espèce d'hydropisie. Cet homme, qui faisait un secret de son remède, s'était acquis beaucoup de réputation par cette médication. (*Cours de mat. méd., t. 2, p.* 216.)

L'emploi du colchique se bornait aux affections dont il vient d'être question, lorsqu'en 1814 commença une nouvelle ère pour ce médicament. On reconnut, en Angleterre, que le vin et la teinture de colchique étaient des médicaments précieux

contre la goutte et le rhumatisme. Home et J. Watt furent les premiers qui en firent usage avec succès. (*Buchners repert.*, 1818.) Williams, en 1820, eut l'idée de substituer les graines au bulbe. Il a traité par le vin de semences de colchique 35 individus affectés de rhumatismes graves tant aigus, que chroniques ; chez tous, l'effet fut prompt et souvent merveilleux. (*Pract. observ. on the colch. autumn., London*, 1820.) Sir Henri Halford, président de l'Université de Londres, a vu un si grand nombre de goutteux guéris sous l'influence du colchique, qu'il le regarde comme un véritable spécifique. (*London, med. et phys., Journ.*, 1832.) Le docteur Twedie a eu de nombreuses occasions de constater les bons effets du colchique dans la goutte et le rhumatisme ; il affirme que les insuccès de ce médicament, tiennent à la mauvaise manière de l'administrer. Il donne les semences en poudre, à la dose d'un demi-gros, en plusieurs fois dans les 24 heures. (*The London, med. and. phys. Journ., t.* 67, *p.* 172.)

Un médecin belge, le docteur Schmerling, a recueilli et publié un grand nombre de faits qui constatent l'efficacité de la teinture de colchique. Il n'existe pas, selon lui, de médicament plus convenable pour combattre les affections arthritiques et rhumatismales. (*Quelques observ. sur la teint. de colch., Liége*, 1832.)

D'après Layroch, la teinture de colchique, employée en frictions, apaiserait, 9 fois sur 10, les douleurs de la goutte et du rhumatisme. (*London, med. Gaz.*, 1832.) Leach, médecin anglais, a publié des observations pleines d'intérêt sur l'emploi du colchique dans le traitement du rhumatisme ; suivant lui, ce médicament est surtout indiqué, lorsque la constitution est forte et vigoureuse, la peau chaude et sèche, le pouls fort et plein, les intestins resserrés et les autres fonctions partiellement suspendues. (*London, med. Gaz.*) H. Bart n'a trouvé aucune affection arthritique qui se soit montrée rebelle à l'administration du vin de racine de colchique. (*On strict on the uretra, v.* 3.) Chailly a fait connaître, dans *la Revue médicale*,

t. 1 *et* 2, 1836, les grands avantages qu'il avait obtenus de l'usage du colchique dans le traitement du rhumatisme aigu et chronique, et de la goutte. M. A. Boyer s'est également occupé de ce médicament, et il a publié, dans la *Gazette médicale de Paris*, 1835, *p.* 359, les résultats heureux qu'il avait obtenus, à l'aide de la teinture de semences de colchique, dans le traitement du rhumatisme aigu et chronique.

Le docteur Fiévée, notre compatriote, doit être cité comme l'un des médecins qui ont le plus employé le colchique, et avec le plus de succès, dans le traitement de la goutte articulaire, et même dans l'arthrite rhumatismale. « Depuis vingt-quatre ans, dit-il, que nous formulons le colchique, des milliers de faits, soigneusement étudiés, sont venus, à nos yeux, constater l'efficacité de ce remède, et nous rendre son action aussi sûre, et peut-être plus encore que celle de la quinine dans les fièvres intermittentes. ».. « Rien ne peut expliquer à nos yeux, la négligence qu'ont mise les médecins à étudier un remède aussi capital. » Ce praticien regarde la teinture de bulbes séchés comme la préparation de colchique la plus sûre dans ses effets, celle dont on peut le mieux calculer les effets. Il l'administre à la dose de 3 à 4 grammes, de trois en trois heures, dans une infusion aromatique édulcorée avec le sirop d'oranges ou de citrons. Quand l'estomac ne peut supporter cette préparation, il la donne par la voie anale, sous forme d'injection. Un quart de ce lavement doit être pris de trois en trois heures, ou de quatre en quatre heures. (*De la goutte et de son trait. spécif. par les prépar. de colchique*, 1845.) Wigan affirme que, pendant trente ans de pratique, il a obtenu les résultats les plus heureux de l'emploi du colchique dans le traitement du rhumatisme articulaire. Il l'administre en poudre, à la dose de 8 grains par heure. Il réitère cette dose jusqu'à ce qu'elle ait produit un vomissement actif, une copieuse purgation ou une transpiration abondante, ou au moins jusqu'à ce que l'estomac n'en puisse plus supporter.

Une foule de médecins, tels que Johnson, Battley, Creutz,

Consbruck, Armstrong, Bart, Bang, Locher-Balber, Plasse, Kalle, Chélius, Kunh, Jules Cloquet, Campagnano, Mojon, Marchesani, etc., ont confirmé, par leur propre expérience, les résultats dont il vient d'être question.

Goss, chirurgien à Dowlich, a combattu avec succès trois névralgies rebelles au moyen du vin de semences de colchique, à la dose de 30 gouttes, trois fois par jour. (*Gaz. méd. de Paris*, 1833.) Chélius avait déjà employé le même médicament dans des circonstances analogues. Raven emploie le vin ou la teinture de colchique dans la chorée, la déglutition difficile, les crampes, l'hystérie et l'hypochondrie. (*The London, med. and. philos. Journ.*)

Haden et Williams ont prescrit le colchique dans les inflammations les plus aiguës; ils pensent qu'il peut remplacer la saignée. Wallis, Hasting, Abercrombie, Armstrong, Robert Lewins prétendent l'avoir employé avec succès dans des affections éminemment inflammatoires. Ce dernier va jusqu'à dire que cette médication l'emporte sur la saignée, dans toutes les inflammations de la poitrine, et peut-être de l'encéphale. (*The continental and. british med. review*, 1837.) Locher-Balber affirme avoir guéri deux ophthalmies par le colchique. (*Loc. cit.*) Caron du Villards a employé avec beaucoup de succès la teinture des semences, à haute dose, dans l'inflammation de la sclérotique, ainsi que dans les affections de l'œil compliquées de rhumatisme, et d'affections goutteuses. (*Guide prat. pour l'étude et le trait des malad. des yeux*, *t.* 2, *p.* 574.) Bullock a guéri cinq érysipèles à l'aide de la poudre de bulbe de colchique. (*Journ. des connaiss. méd.*, 1835.) Ellioston a guéri un prurigo à l'aide du vin de colchique, à la dose de 2 gram., trois fois par jour. (*Arch. génér. de méd.*, *t.* 16, *p.* 290.) Ritton s'est bien trouvé de la poudre de colchique dans la leucorrhée. (*Gazet eclettica di Verona*, 1835.) Tasbrake, médecin anglais, recommande le colchique contre l'ischurie, lorsque cette maladie provient d'une lésion de la muqueuse intestinale. Chishelm (*Gerson und julius magazin*,

Bd. 7, *p.* 370) prétend avoir combattu avantageusement le tœnia à l'aide du vin de colchique, administré à la dose d'une cuillerée à café, deux à trois fois par jour. Baumbach s'est également bien trouvé de ce médicament dans le même cas. On trouve dans, *Rust, Magaz. Band* 21, *H.* 2, *p.* 270, un cas de ver solitaire guéri par l'usage du vin de colchique, continué pendant cinq jours. Enfin, pour en finir, car nous pourrions citer encore beaucoup d'auteurs qui ont employé le colchique dans une foule d'autres affections, nous dirons que Clutterburck a employé le bulbe de colchique avec succès dans l'inertie de la matrice, dépendant d'une irritation excessive de son parenchyme et de ses ligaments. Il a administré ce médicament en poudre chez quatre femmes en couche, et il lui a vu produire les mêmes effets que l'ergot du seigle. (*The London, med. gaz.*, 1838.) Metta a eu recours au même médicament, pour favoriser l'expulsion du placenta, chez une femme qui avait avorté, dans le cours d'une fièvre bilieuse (*Il filiatre sebezio*, 1843.)

Doses, mode d'adm : *Poudre* : 5, 20, 40 grains par jour. *Vin* : 1 gros 1/2 à 6 gros, dans une potion, que l'on prendra dans la journée. *Teinture alcoolique de semences ou de bulbes* : 1/2 gros à 4 gros, dans une potion ou dans un litre de tisane. *Oxymel colchique* : 1/2 once à 2 onces.

ASPARAGINÉES.

ASPERGE.

Asperge officinale, Asperge commune ; Asparagus officinalis. L., *Asparagus.* Pharm.

Cette plante vivace croît naturellement dans les sables des bords de la mer, dans les départements méridionaux de la France ; on la rencontre, en Belgique, dans les sables maritimes de la Flandre, sur les bords de la Meuse, dans les prés et dans d'autres lieux sablonneux. (*Lejeune.*) On la cultive abondamment dans les jardins. On emploie la racine et les jeunes pousses.

La racine se compose d'une souche rampante, écailleuse, cylindracée, charnue, donnant naissance à des fibres allongées, simples, cylindriques, glabres, rameuses vers la partie supérieure, de la grosseur d'une plume à écrire, charnues et blanches en dedans, grises au dehors, d'une odeur peu agréable, assez forte, d'une saveur d'abord douce, ensuite légèrement amère. Les turions sont cylindriques, droits, de la hauteur de 8 pouces et au delà, d'une grosseur variable, blancs, charnus, gonflés de sucs, et recouverts de squammes ovales-lancéolées, éparses, blanches, et d'un rouge verdâtre au sommet ; leur odeur est nulle, leur saveur douceâtre, comparable à celle des petits pois.

Les racines d'asperge, contiennent, d'après Dulong, de l'albumine végétale, de la gomme, de la résine, une matière sucrée, quelques sels et une substance amère, de nature extractive. Quant au suc des turions, il renferme, d'après Robiquet, de l'asparagine, de la chlorophylle, de l'albumine, une résine visqueuse de saveur âcre, de l'extractif, une matière colorante, des sels de potasse et de chaux.

La racine d'asperge, que l'on rangeait autrefois parmi les cinq racines apéritives majeures, provoque la sécrétion des urines, et leur communique une odeur fétide particulière. Ses propriétés diurétiques sont contestées par quelques auteurs. Cependant il résulte d'une série d'expériences, entreprises par M. Gendrin, que l'extrait de griffes fraîches d'asperges, jouit de la propriété diurétique à un haut degré. Cet extrait, préparé, d'après la méthode de Vaudin, s'emploie à la dose de 1/2 gros à 2 gros. (*Gaz. méd., juin*, 1833.)

Un homme étranger à l'art de guérir, Fourrier, secrétaire de l'Académie des sciences, affecté d'hypertrophie du cœur, s'étant aperçu d'un soulagement marqué, dans sa maladie, chaque fois qu'il mangeait des asperges, en fit préparer un sirop, qui lui procura le même soulagement que la préparation culinaire. Dès lors, plusieurs praticiens en firent usage. Broussais fut un des premiers à proclamer son efficacité;

il en parle en ces termes : (*Ann. de la méd. physiol., juillet* 1829.) « Il est une plante à laquelle aucune matière médicale » n'accorde la propriété sédative du cœur, et qui pourtant » en jouit dans un degré des plus évidents. Elle joint à cet avan- » tage celui non moins précieux de ne point irriter l'estomac, » quand elle est prise avec modération et convenablement » préparée. Cette plante c'est l'asperge. Qu'une personne qui » souffre par l'hypertrophie et la sur-activité du cœur, se » mette à manger des asperges, elle sera soulagée ; qu'elle en » suspende l'usage, elle verra se renouveler ses incommodités » habituelles. »

Piorry a expérimenté le sirop de pointes d'asperges sur différents malades, et même sur des personnes bien portantes, et toujours il lui a vu produire un effet sédatif très-marqué. Il a calmé, au moyen de cette préparation, les douleurs éprouvées par des phthisiques, et par des malades atteints de cancer de l'utérus. Un de ses élèves, à qui l'usage du café rendait le sommeil difficile, a pu s'endormir sans peine, chaque fois qu'il fit suivre le café d'une dose de ce sirop. (*Acad. roy. de méd., séanc. du 2 avril* 1833.)

Lherminier a guéri deux malades atteints d'ascite au moyen de ce sirop. (*Lancet. française, nov.* 1831.) Plusieurs praticiens, tels que Gourdin, Casimir Broussais, Emery, Fouquier, Barthélemy, Bennati, Vitrac, Eusèbe Desalle, etc., ont également éprouvé les bons effets de cette préparation dans l'hydropisie et les affections du cœur. Enfin, ce sirop a également réussi, contre le catarrhe pulmonaire, entre les mains de MM. Regnault, Andral et Serres.

Doses, mode d'adm. *Sirop :* 2, 4, 6 cuillerées par jour.

GRAMINÉES.

AVOINE. (1)

La semence d'avoine, non dépouillée de ses enveloppes, est un diurétique, qui n'est pas à dédaigner. Je connais un charretier qui s'est guéri d'une infiltration générale, de tout le corps, en prenant une décoction d'avoine. Cet homme nous fit appeler, il y a cinq ou six années, pour traiter sa femme d'une hydropisie ascite, avec infiltration des extrémités inférieures, suite d'une maladie du cœur; il insistait fortement, pour qu'on fît usage du remède qui lui avait si bien réussi. Nous crûmes devoir céder à ses désirs; mais le remède ne produisit aucun bien, et la malade succomba, peu de jours après, des suites de sa maladie. Nous avons encore employé le même moyen, et sans plus de succès, chez un homme, de 60 ans, buveur de profession, devenu hydropique à la suite d'une gastro-entérite chronique. Celle décoction, à la dose de 2 poignées pour 2 pintes d'eau, nous a parfaitement réussi chez une femme, de 65 ans, d'une constitution débile, qui avait, depuis plusieurs semaines, les extrémités inférieures fortement infiltrées. Ce médicament provoqua une diurèse très-abondante, qui fit disparaître le gonflement, en 48 heures. Le docteur Themont, d'Ath (Belgique), a vu des hydropisies rebelles céder, comme par enchantement, à l'usage de ce remède populaire. Il l'administrait à la dose de 2 fortes poignées, en décoction dans 3 pintes d'eau réduites à 1. (*Journ. de médec. de Bruxelles, août* 1844.)

On prépare avec l'avoine torréfiée et réduite en poudre une infusion, qui est réputée utile contre les hémorrhoïdes et la constipation. (*Dieu. Ouv. cité, t.* 2, *p.* 609.)

---

(1) Voy. p. 26.

ORGE HEXASTIQUE.

Orge à six rangs, *Orge anguleuse*, *Orge carrée*, *Orge d'hiver*, *Escourgeon*, *Soucrion*, *Soucorion* ; *Hordeum hexastichon*. L., *Hordeum hexastichon pulchrum*. Bauh.

Cette plante est cultivée dans les champs.

Jusqu'à ce jour, la graine d'orge entière, et telle qu'on l'emploie pour les usages de l'économie domestique, n'a guère, que je sache, été employée, en médecine, surtout à titre de diurétique. Toutefois, on sait, depuis longtemps, que la bière, notamment la bière jeune, qui n'est qu'une décoction d'orge associée à une certaine quantité de houblon, active notablement la sécrétion urinaire.

Cette graine, administrée en décoction concentrée, a produit, entre nos mains, des effets diurétiques tellement prompts, tellement décisifs, que nous n'hésiterions pas à la proclamer le plus puissant des diurétiques connus, si nous n'avions appris, depuis longtemps, à nous défier de nous-même, et à mettre de la mesure dans nos conclusions.

Benoît Mailliet, ouvrier tonnelier, âgé de 50 ans, d'une bonne constitution et jouissant habituellement d'une excellente santé, vint me consulter, en juillet 1845 ; il avait, depuis dix jours, les jambes et les pieds notablement infiltrés, et se plaignait de n'aller à la garde-robe que tous les cinq ou six jours. Au reste, la plupart de ses fonctions se faisaient bien, et le malade continuait à vaquer à ses occupations. J'avais lu dans un auteur, dont le nom m'échappe, que l'orge était considérée, par Hippocrate, comme un remède évacuant. Curieux de vérifier cette assertion, je lui prescrivis une décoction de cette espèce d'orge, connue dans les brasseries sous le nom de scourgeon (2 poignées pour 2 pintes d'eau, à réduire à 1 pinte). Sous l'influence de cette boisson, il survint une diurèse des plus abondantes, et les pieds et les jambes se désenflèrent en 24 heures. Le malade n'eut point d'évacuations alvines.

La nommée Sophie Ségard, âgée de 29 ans, d'une constitution faible, accoucha sans accident, le 16 avril 1846. L'écou-

lement lochial fut presque nul. Quinze jours après, ses jambes et ses cuisses s'infiltrèrent, et de là, l'infiltration s'étendit rapidement à tout le tissu cellulaire sous-cutané. Appelé à lui donner nos soins, nous lui administrâmes, tour-à-tour, les diurétiques les plus puissants, pendant l'espace de deux mois 1/2. Loin de diminuer, l'hydropisie fit, chaque jour, de nouveaux progrès. Elle se décida à entrer à l'hôpital civil de Tournai où elle fut traitée, pendant un mois, sans plus de succès. Désespérée et ne comptant plus sur les secours de la médecine, elle se fit transporter à son domicile, dans le seul but de mourir auprès de sa famille, seule consolation qui lui restât. Appelé de nouveau, à l'instigation du vicaire de sa paroisse, nous la trouvâmes dans l'état suivant : gonflement énorme de toute la surface du corps ; l'abdomen surtout a acquis un volume considérable, et offre de la fluctuation ; suppression presque complète des urines, gêne extrême de la respiration, qui l'empêche de se coucher et la menace, à tout instant, de suffocation ; toux fréquente, crachats sanguinolents. (*Décoction d'orge ut suprà.*) Le remède opéra d'une manière merveilleuse ; dès le second jour de son usage, la malade commença à uriner avec abondance et à se désenfler. On continua, pendant 4 semaines, l'emploi du même moyen. Au bout de ce temps, Sophie Ségard, parfaitement rétablie, put sortir et reprendre ses occupations habituelles. Depuis lors, elle a toujours continué à se bien porter.

Une femme, âgée de 50 ans, arrivée à une période avancée de la phthisie pulmonaire, devint hydropique : tout le tissu cellulaire sous-cutané, depuis les pieds jusqu'à la face inclusivement, était notablement infiltré. Nous lui prescrivîmes la décoction de scourgeon. Sous l'influence de cette médication, l'urine devint d'une abondance extrême, et l'infiltration disparut d'une manière rapide.

Le sieur Delcroix, âgé de 34 ans, garçon brasseur, d'une constitution robuste, avait, depuis quinze jours, les pieds, les jambes, les cuisses et les bourses notablement infiltrés.

(*Décoction de scourgeon ut suprà*). Au bout de 2 jours de l'usage du remède, il survint une telle abondance d'urines, que le malade était presque constamment occupé à satisfaire le besoin de les évacuer. Deux jours après, il n'existait plus aucune trace d'infiltration.

Une jeune fille, âgée de 21 ans, non réglée depuis trois mois, avait les jambes et les pieds fortement infiltrés. Elle fit usage de la décoction de scourgeon, qui la fit uriner beaucoup, et la désenfla en 48 heures.

* Voilà nos succès. Voici maintenant nos revers :

Une femme, d'une cinquantaine d'années, d'une constitution débile, d'un tempérament lymphatique très-prononcé, avait les extrémités inférieures, ainsi que les bras et le tronc fortement infiltrés ; elle fit usage, pendant quinze jours, de la décoction d'orge sans obtenir aucun changement dans son état, ni la moindre augmentation de la sécrétion urinaire. Elle entra à l'hôpital civil de Tournai, et, après y avoir séjourné pendant quatre semaines environ, elle en sortit presque entièrement désenflée.

Je n'ai pas été plus heureux chez un scrophuleux, âgé d'une quarantaine d'années, qui avait les extrémités inférieures fortement œdématiées. Ce malade a employé la médication dont il s'agit, pendant plusieurs semaines, sans en obtenir aucun résultat. Je dois ajouter que cette affection a également résisté à la digitale, et à une foule d'autres médicaments successivement employés. *

Le malt, qui est l'orge germée et préparée pour la fabrication de la bière, est considéré comme un excellent anti-scorbutique, par Pringle, Macbride, Huxam, Perry, etc. Le navigateur Cook en a préparé une espèce de bière fort utile aux marins. Macquart en a éprouvé les bons effets, dans une épidémie scorbutique et dyssenterie, qui régna sur la flotte de Dorvilliers, en 1778. Quarin a indiqué la formule suivante (*De morbis acutis et chronicis*) : malt, 192 gram., faites bouillir pendant un quart d'heure dans trois kilogr. d'eau ;

ajoutez ensuite 4 gram. de fenouil et 12 gram. de racine de réglisse ; laissez digérer pendant 4 heures. La drèche ou marc de la bière a été conseillée en décoction contre le scorbut, par Gibson, Macbride, etc. ; Benjamin Rush en a obtenu de bons effets dans les ulcères de mauvaise nature; Henning la recommande dans les maladies éruptives du printemps.

CONIFÈRES.

GENÉVRIER.

Genévrier commun, Genièvre, Genibre, Pétron, Pétrot, Peket, G'nieur; Juniperus communis. L., *Juniperus.* Pharm., *Juniperus vulgaris fruticosa.* Bauh.

Ce joli arbrisseau, toujours vert, croît communément sur les collines pierreuses, au bord des bois. On le cultive pour l'ornement des jardins. On emploie les fruits et le bois.

Les fruits du genévrier sont globuleux, glabres, luisants, de la grosseur d'un petit pois, verts d'abord, puis d'un violet foncé ; ils sont doués d'une odeur forte, agréable, d'une saveur amère, chaude et térébinthacée. Ils contiennent, d'après Trommsdorff, de l'huile éthérée, de la cire, de la résine, du sucre, du ligneux et quelques sels.

Ces fruits paraissent agir sur nos organes à la manière de la térébenthine, mais à un plus faible degré.

Les baies de genièvre s'emploient avec avantage dans les affections atoniques des organes digestifs, le catarrhe de la vessie, le scorbut, la leucorrhée. Hecker a guéri, au moyen de leur extrait, un grand nombre d'individus affectés de blennorrhagie. (*Traité de la gonorrhée.*) Jourdan a confirmé, par de nombreux essais, les observations de Hecker. (*Dict. des sc. méd.*, *t.* 18.) Plusieurs auteurs, tels que Ray, Loiseleur-Deslongchamp (*Ouv. cité, v.* 2, *p.* 18), et le docteur Demangeon (*Journ. génér. de méd.*, *t.* 36, *p.* 378), ont obtenu de grands succès des baies de genièvre, dans les coliques néphrétiques, occasionnées par des graviers.

Les baies de genièvre sont fréquemment mises en usage dans les collections séreuses. Hegewisch préférait la bière dans la-

quelle on avait bouilli des baies de genièvre, à tous les autres diurétiques, dans le traitement de l'hydropisie. (*Horn. Arch.*, *t.* VI.) Alexandre met au premier rang des remèdes employés contre l'hydropisie, l'huile essentielle de genièvre, à la dose de quelques gouttes seulement. (*Dict. des sc. méd.*, *t.* 22, *p.* 407.) Schneider vante également le même médicament, mélangé avec la liqueur d'Hoffmann, dans l'affection dont il s'agit. (Allg., *med. ann.*, 1821.) L'infusion de baies de genièvre nous a réussi dans un cas d'hydropisie ascite, qui avait résisté à un grand nombre de remèdes.

Le bois de genévrier a été recommandé par Léon l'Africain et Brassavole dans les affections syphilitiques. (Desruelles. *Malad. vénér.*, *t.* 1, *p.* 280.) Sylvius a également recommandé l'écorce et le bois de cet arbrisseau dans le cas mentionné. (*Oper.*, *p.* 676.) Hanin prépare avec le bois et une petite quantité de fleurs de sureau une tisane très-diaphorétique, qu'il emploie constamment dans le traitement des maladies vénériennes. (*Cours de mat. méd.*, *t.* 2, *p.* 251.)

L'huile de cade, qui s'obtient en distillant les branches de genévrier, a été recommandée dans la gale et quelques affections cutanées. Ferry, d'Alais, qui indique ces propriétés, la recommande surtout contre les ophthalmies scrophuleuses rebelles. On en frotte l'extérieur de la paupière avec un pinceau. En cinq ou six jours, la guérison s'obtient, ou il faut cesser le moyen. (*Bull. génér. de thérap.*, *février* 1846.)

Chomel a vanté contre la teigne un onguent préparé avec ces baies bien pilées et de la graisse. (*Hist. des pl. us.*, *t.* 1, *p.* 349.) On fait des frictions contre la gale avec la poudre de ces baies et les fleurs de soufre. (*Rev. méd.*, *fév.* 1841.)

Doses, mode d'adm. *Infusion des baies* : 1 once pour 2 livres d'eau. *Extrait* : 1 à 2 gros. *Teinture* : 1 à 2 cuillerées à café. *Huile essentielle* : 2 à 10 gouttes.

URTICÉES.

PARIÉTAIRE.

Pariétaire officinale, Épinard de muraille, Perce-muraille, Morelle de muraille, Herbe des murailles, Tanquemur, Herbe de none, Herbe de Notre-Dame, Espargoule, Casse-pierre, Panatage, Vitriole; Parietaria officinalis. L., *Parietaria sive Helxine.* Pharm., *Parietaria.* Dod., *Parietaria Helxine.* Tabern., *Helxine.* Camer, *Vitriola.* Lob.

On rencontre ce végétal sur les vieux murs, dans les décombres. On emploie l'herbe.

La pariétaire n'a point d'odeur; sa saveur est herbacée et légèrement saline. Elle contient du mucilage, du nitrate de potasse, et du soufre en assez grande quantité.

Cette plante était déjà considérée du temps de Matthiole comme un diurétique puissant. (*Matth. in Diosc.*, *p.* 782.) Alibert, qui a eu de nombreuses occasions de l'employer, à l'hôpital Saint-Louis, croit lui avoir reconnu cette propriété. (*Ouv. cité*, *t.* 2, *p.* 540.) Poissonnier a guéri un hydropique en lui faisant boire du lait de chèvre nourrie avec la pariétaire. (*Ferrein. Mat. méd.*, *t.* 2, *p.* 589.) On l'administre dans l'hydropisie, dans les irritations des voies urinaires, dans quelques rétentions d'urines, dans les fièvres inflammatoires. Barbier considère cette plante comme ayant une action émolliente peu prononcée, et incapable d'opérer, dans l'état de maladie, des changements bien importants. (*Ouv. cité.*, *p.* 301.)

Doses, mode d'adm. *Décoction* : 1 poignée pour 2 livres d'eau. *Suc* : 1 à 2 onces.

ÉRICINÉES.

BUSSEROLE.

Arbousier traînant, Bousserole, Buxerolle, Raisin d'ours; Arbutus uva ursi. L., *Uva ursi.* Clus.

Cet arbrisseau, toujours vert et d'un aspect gracieux, habite les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, etc. On emploie les feuilles.

Les feuilles de cette plante, qui ressemblent beaucoup à celles du buis, ont une odeur forte et désagréable, une saveur styptique.

Elles contiennent, d'après Mélandri et Moretti, du tannin, du muqueux, de l'extractif amer, de la résine, de l'acide gallique, etc. Leur décoction précipite le fer en noir, presque comme la noix de galle.

La busserole jouissait naguère d'une grande réputation dans le traitement des maladies des voies urinaires. On lui attribuait la propriété de guérir le catarrhe vésical, les ulcérations des reins, et même de dissoudre les calculs vésicaux!! Au reste, ce végétal n'est plus considéré aujourd'hui que comme astringent, et comme diurétique ; il peut quelquefois convenir dans les cas où ces derniers sont indiqués. Feu le professeur Kluyskens, de Gand, affirme que c'est dans la cystirrhée que l'uva ursi est particulièrement utile, qu'elle lui a paru arrêter l'écoulement muqueux de la vessie, beaucoup plus efficacement qu'aucun autre astringent. (*Mat. méd., t.* 1, *p.* 371.) Cullen avait remarqué que ses feuilles étaient souvent très-efficaces pour modérer les symptômes de la pierre.

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1 scrupule à 1 gros. *Infusion, décoction* : 2 à 4 gros pour 2 livres d'eau.

CHICORACÉES.

PISSENLIT.

Pissenlit officinal, Salade de taupe, Liondent, Dent de lion, Couronne de moine, Pissiou au lit, Pichoulit, Sauvage sikoraie, Florin d'or ; Leontodon taraxacum. L., *Taraxacum officinale.* Vill., *Taraxacum vel dens leonis.* Pharm., *Dens leonis latiore folio.* Bauh., *Dens leonis.* Camer., *Taraxacum minus.* Lonic.

Cette plante vivace se rencontre partout, fleurit presqu'en toute saison, et s'accommode de tous les terrains. On emploie les racines et l'herbe.

Le pissenlit a sa racine fusiforme, brune en dehors, blanche en dedans, à peu près de la grosseur du petit doigt ;

son odeur est nulle et sa saveur douceâtre, mêlée de quelque amertume ; ses feuilles sont d'une amertume agréable.

La chimie a trouvé dans le suc laiteux de pissenlit, une grande proportion d'extractif, une résine verte, de la fécule, une matière sucrée, du nitrate de potasse et de chaux, de l'acétate de chaux.

Le nom vulgaire de cette plante est la preuve de l'opinion populaire qu'on a de ses propriétés diurétiques. On l'a recommandée dans une foule de maladies. Frédéric II, au rapport de Zimmermann, en fit usage, près de trente années de sa vie. Stoll employait fréquemment sa décoction dans la plupart des fièvres bilieuses.

Pemperton a beaucoup préconisé le pissenlit dans le traitement de l'hépatite chronique. Il l'administrait sous forme d'extrait ou d'infusion aqueuse. Quarin a guéri une hémoptysie des plus intenses par l'administration du pissenlit. (*Animad. pract., p.* 64.) Bonafos a employé avec succès le suc de cette plante chez deux militaires affectés d'hydropisie. (*Richard de Hautesierck. Rec. d'obser., t.* 2, *p.* 360.) Itard a vu une anasarque assez considérable disparaître au bout de 3 semaines de l'usage de ce suc. (*Dict. des sc. médic., t.* 22, *p.* 404.) Hanin a eu de fréquentes occasions d'observer les prompts et salutaires effets du pissenlit dans différentes hydropisies ; c'est une des plantes aux vertus de laquelle il a le plus de confiance. (*Cours de mat. méd., t.* 2, *p.* 127.)

« D'où nous vient, dit Poiret, ce dédain pour les plantes les plus communes ? c'est précisément parce qu'elles sont communes, et que continuellement foulées aux pieds, nous ne les croyons pas dignes de notre attention : c'est ainsi que nous traitons une jolie plante répandue partout, que nous dégradons encore par le nom populaire de pissenlit.....» Elle offre aux troupeaux une pâture agréable ; aux hommes un aliment sain, rafraîchissant, surtout dans ses jeunes feuilles, ou cuites comme la laitue, ou plus ordinairement mangées en salade : prises le soir, elles procurent un sommeil assez profond pour

occasionner, surtout aux enfants, un relâchement d'urine, d'où lui est venu son nom de pissenlit. » *(Hist. Philos. des pl. d'Europe, t. 5, p. 287.)*

LÉGUMINEUSES.

CORONILLE BIGARRÉE.

Coronille changeante, Coronille panachée, Faucille; Coronilla varia. L., *Coronilla flore vario.* Riv., *Hedysarum purpureum.* Tabern.

Croît dans les prés, dans les provinces méridionales de la France, en Bourgogne, aux environs de Paris, etc.; on la rencontre, en Belgique, dans les environs de Louvain (Roucel), de Malines (Stoffels), près de Maestricht, et dans le grand Duché de Luxembourg (Lejeune).

D'après ce que dit Devaux (*Journ. de botan., t. 4, p. 141*) et le professeur Sieler, de Wittemberg, cette plante serait dangereuse pour l'homme, sa décoction ayant causé la mort d'une personne qui en prit par mégarde. Le docteur Lejeune, de Verviers, ne croit point aux propriétés toxiques de la coronille; il en a fait prendre à des chiens l'extrait et la décoction, à des doses très-élevées, sans produire le moindre symptôme d'empoisonnement, et il en a ingéré lui-même jusqu'à 14 grains par jour, sans en ressentir d'autre effet qu'une augmentation considérable d'urines; ce qui lui fit croire qu'on pourrait employer ce végétal dans l'hydropisie. Il l'administra, en effet, à un homme, de 40 ans, affecté de leucophlegmatie, suite d'une transpiration supprimée, et il le guérit en 5 jours après lui avoir fait prendre 120 grains de l'extrait de la plante. Il employa le même médicament chez un vieillard, de 60 ans, affecté d'hydrothorax, mais il n'en obtint d'autre résultat qu'une plus grande abondance d'urines, et le malade mourut peu de temps après. (*De quaramdam indig., plant. virt.*, p. 20)

BUGRANE ÉPINEUSE.

Bugrane, *Bougraine*, *Bougrane*, *Bugrande*, *Bugave*, *Care-bœuf*, *Arrête-bœuf*, *Ononide épineuse*; *Ononis spinosa*. L., *Ononis arvensis*. Lam., *Ononis*. Pharm., *Ononis spinosa flore purpureo*. Bauh., *Resta bovis*. Trag.

Très-commune sur le bord des champs et dans les pâturages secs. On emploie la racine.

La racine de bugrane est longue, cylindrique, de la grosseur d'une plume de cygne, brune à l'extérieur, blanche à l'intérieur, d'une odeur et d'une saveur désagréables, surtout quand elle est fraîche.

La bugrane est considérée comme diurétique, depuis les temps les plus reculés. Galien et Dioscoride parlent de son action sur les reins et de l'utilité de son emploi dans les affections calculeuses de la vessie. Plusieurs auteurs modernes ont également loué son efficacité dans les mêmes affections. Bergius prétend en avoir obtenu des résultats avantageux dans l'ischurie due à la présence des calculs dans la vessie. D'autres ont eu recours à son emploi dans l'hydrocèle, et quelques-uns, tels que Plenck, Meyer, Schneider en ont conseillé l'usage dans l'engorgement du testicule.

Doses, mode d'adm. *Décoction :* 1 once pour 2 pintes d'eau.

HÉPATIQUES.

MARCHANDE HÉMISPHÉRIQUE.

Marchantia hemisphœrica. L., *Hepatica media capitulo hemisphœrico*. Mich.

Croît sur la terre et les rochers humides, dans les bois ombragés.

Cette plante est un remède populaire, en Irlande, contre l'hydropisie. On l'administre en décoction et le plus souvent en cataplasmes, qu'on prépare en faisant bouillir lentement 2 poignées de la plante fraîche dans un litre d'eau. Ces cataplasmes appliqués sur l'abdomen, agissent, dit-on, puissamment sur les reins et sur la transpiration cutanée. Shortt, médecin

de l'infirmerie royale d'Edimbourg, a rapporté huit observations d'hydropisies traitées par ce moyen. (*The Edimb. med. and. Surg. Journ.*, 1833.)

MARCHANDE CONIQUE.

Marchantia conica. L., *Hepatica reticulata et verrucosa.* Vaill., *Hepatica vulgaris major.* Mich., *Lichen plinii primus et pileatus.* Col., *Lichen petrœus, caliculo pileosum sustinente.* Bauh.

Habite le long des ruisseaux et tapisse les cavités des rochers, dans les bois humides.

Tout récemment, Levrat-Perrotton, médecin de l'hospice de l'Antiquaille à Lyon, a employé avec succès la décoction de cette plante dans des cas de gravelle qui s'étaient montrés rebelles à tous les remèdes connus. Le docteur Gensoul, son collègue, emploie, depuis longtemps et avec succès, le même végétal à titre de diurétique. (*Abeille méd., fév.* 1844.) Ce médecin n'indique pas la dose à laquelle il l'administre, mais comme la plante est peu active, on peut en donner une once ou deux, en décoction dans une pinte d'eau.

MARCHANTE POLYMORPHE.

Marchante étoilée, *Marchante variée*, *Hépatique*, *Hépatique officinale*, *Hépatique des fontaines*, *Herbe de hallot*, *Herbe aux poumons*, *Herbe d'aleu*; *Marchantia polymorpha.* L., *Marchantia stellata.* Bull., *Marchantia umbellata.* Scop., *Hepatica fontana. Pharm.*, *Hepatica officinarum.* Vaill.. *Fregatella.* Cæsalp.

Abonde à la fin de l'été, et en automne dans les endroits humides, entre les pavés de nos cours, etc.

Cette plante, dont la saveur est un peu amère et astringente, était considérée jadis comme apéritive et fondante. On en faisait usage dans l'ictère, les affections de la peau, etc. Elle n'est plus usitée, de nos jours. Si je la mentionne ici, c'est parce qu'on pourrait la substituer aux deux espèces précédentes, qui se trouvent moins communément chez nous.

PLANTES VOMITIVES.

ARISTOLOCHIÉES.

CABARET.

Asaret d'Europe, *Oreille d'homme*, *Oreillette*, *Nard sauvage*, *Nard commun*, *Nœud sauvage de Girard Roussin*, *Girard Roussin*, *Épi sauvage*, *Panacée des fièvres quartes*, *Rondelle*, *Rondelette*; *Asarum europœum*. L., *Asarum dodonœi*. Bauh.

Cette plante vivace croît dans les environs de Paris, mais surtout dans les lieux ombragés des Alpes et du midi de la France; on la trouve, en Belgique, dans les bois montueux de la province de Liége (Lejeune), de la Flandre Orientale (Vanhoor.), du Grand Duché de Luxembourg (Marchand), du Hainaut (Gossart). — On emploie les feuilles et la racine.

La racine de cabaret est grise, de la grosseur d'une plume d'oie, quadrangulaire, marquée de distance en distance de nodosités, d'où partent des fibrilles blanchâtres qui manquent quelquefois; sa saveur et son odeur sont poivrées; l'odeur des feuilles est nulle, leur saveur âcre.

La racine de cette plante, analysée par Lassaigne et Feneulle, a fourni : une huile grasse très-âcre, une matière brune, nauséeuse, vomitive, soluble dans l'eau, analogue à la cytisine, de la fécule, du nitrate et du malate de chaux, une huile volatile camphrée. Depuis, on en a retiré un véritable camphre auquel Blanchet et Sell ont donné le nom d'asarone. (*Journ. de pharm.*, *t.* 6, *p.* 561, *t.* 20, *p.* 347.)

L'asarum est un médicament indigène très-précieux. Avant la découverte de l'ipécacuanha, il passait pour le meilleur et le plus puissant des vomitifs du règne végétal. Il a mérité les suffrages d'Ettmuller, de Fernel, de Linné, de Kramer, d'Offmann, de Rivière, de Willis, et d'une foule d'autres praticiens célèbres : Venel, grand partisan des remèdes simples et héroïques, se plaignait de ce que les théories des docteurs

anodins avaient banni de la pratique de la médecine cette excellente plante. (*Précis de mat. méd.*) Le cabaret est, suivant Fernel, un vomitif bienfaisant, qui convient même aux femmes grosses. (*Thérapeut. univers., p.* 204.) Rivière le considérait comme le vomitif par excellence dans la fièvre quarte. (*Oper. med. univ., p.* 444.) Linné regarde sa racine comme un vomitif préférable à l'ipécacuanha. Burtin a recueilli un grand nombre d'observations qui prouvent que l'asarum ne le cède en rien à l'écorce brésilienne. (*Ouv. cité, p.* 42.) Il résulte de nombreuses expériences tentées par Coste et Willemet que la puissance médicinale de l'asarum n'est pas moins énergique que celle de l'écorce du Brésil.

Loiseleur-Deslongchamps (*Loco cit.*) a constaté, par une série d'expériences, que la force émétique de l'asarum était plus développée dans ses feuilles que dans ses racines ; il va même jusqu'à dire, que ces feuilles, réduites en poudre très-fine, offrent un remède émétique qui l'emporte sur tous les autres. Hanin a fréquemment employé la poudre de cabaret ; il est persuadé que l'ipécacuanha n'a pas de meilleur succédané; il le regarde comme un médicament indigène extrêmement précieux, et dont on ne saurait trop recommander l'usage. (*Cours de mat. méd., t.* 2, *p.* 80.)

La poudre de cabaret est un des meilleurs sternutatoires indigènes. Elle entre dans la poudre capitale de Saint-Ange.

Doses, mode d'adm. *Poudre des feuilles et de la racine* : 24 à 40 grains. *Infusion des racines* : 1 à 2 gros pour huit onces d'eau. *Infusion des feuilles* : 4 à 12 feuilles pour huit onces d'eau.

VIOLARIÉES.

VIOLETTE ODORANTE.

Violette de mars, *Violette de carême*, *Fleur de carême, Violier commun*, *Violier de mars* ; *Viola odorata.* L., *Viola.* Riv., *Viola martia.* Brunf.

Tout le monde connaît l'humble violette, avant-courrière du printemps, qui parfume l'air de sa douce odeur, même avant que les frimas soient disparus. On la rencontre aux lieux cou-

verts, dans les prés, les bois, le long des haies. En vain elle se cache sous l'herbe, son parfum la trahit, et le bleu empourpré de sa corolle perce à travers le gazon. On emploie les racines et les fleurs.

La racine de violette a beaucoup de ressemblance avec l'ipécacuanha, et cette ressemblance physique paraît s'étendre jusqu'à ses propriétés intimes. La fleur a une odeur suave, une saveur faible, mucilagineuse.

La nature du principe émétique de la violette n'est pas encore bien connu. Vauquelin et Richard l'ont assimilé à l'émétine ; Boulay le regarde comme un alcaloïde nouveau, la violine. C'est une poudre blanche, d'une saveur âcre et nauséeuse, à peine soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, insoluble dans l'éther.

Les anciens considéraient la violette comme une plante légèrement purgative, et sa racine passait pour un vomitif doux. Les fleurs de cette plante sont fréquemment employées dans les inflammations légères des voies aériennes. On en prépare un sirop qui porte leur nom, et qui est adoucissant et légèrement laxatif. Les graines de violette sont peu en usage ; Linné et Hoffmann les considéraient comme émétiques. D'après Bichat, 3 ou 4 gros de graines de violette converties en liquide émulsif, dans 4 ou 6 onces d'eau édulcorée, seraient un purgatif doux et non désagréable. (*Cours manuscrit de mat. méd.*)

Ce sont surtout les racines de violette qui ont été considérées comme vomitives et purgatives. Les expériences de Bretonneau ont démontré que la racine de cette plante, appliquée sur la peau dénudée, et sur les membranes muqueuses, produit des effets en tout semblables à ceux de la racine du Brésil. (Trousseau et Pidoux, *Ouv. cité.*) Linné a remarqué que cette racine, administrée à l'instar de l'ipécacuanha, agit à la fois comme vomitif et comme purgatif. Coste et Willemet employèrent cette racine en poudre, et ils observèrent qu'à la dose de 2 scrupules à 1 gros, elle provoquait 3 ou 4 vomissements,

et 5 à 6 selles très-abondantes. Une décoction préparée avec 3 gros de racine sèche, et 6 onces d'eau réduites à 4, donne un médicament plus facile à prendre, et qui produit des résultats aussi avantageux. (*Ouv. cité, p.* 5.)

VIOLINE.

Orfila a fait avec la violine des expériences, desquelles il résulte que cette substance a les mêmes propriétés physiologiques que l'émétine. Chomel a constaté que ce principe alcaloïde, à la dose de 6 à 12 grains, provoque, dans la plupart des cas, le vomissement, et dans quelques cas, des évacuations alvines. (Magendie. *Formul.*, 7e *édit.*, *p.* 71.) Le docteur Jourdain, de Binche, nous écrit qu'il a employé la violine sous diverses formes. « Pure, elle agit, dit-il, comme le tartre stibié, à doses émeto-cathartiques. A l'état salin, son action purgative paraît augmenter aux dépens de sa propriété vomitive. »

VIOLETTE DE CHIEN.

Violette sauvage, Violette rameuse; *Viola canina.* L., *Viola ramosa.* Gater., *Viola martia canina.* Besl.

Croît communément dans les haies et les bois.

La racine de cette espèce de violette a été aussi employée par Coste et par Willemet, et ils en ont obtenu un vomissement et sept évacuations alvines. (*Ibid, p.* 7.) Quelques années plus tard, Niemeyer soumit ce médicament à de nouveaux essais, et il observa qu'il agit plutôt comme purgatif que comme émétique. (*Dissert. de violæ caninæ in medicina usu*, 1785.)

Hanin a fait quelques expériences comparatives avec la violette odorante, la violette des chiens, et la violette hérissée, et il résulte de ses observations, que la poudre des racines à la dose de 50 grains, fait constamment vomir; que celle de la violette canine provoque le vomissement à la dose de 20 grains, et même à celle de 10 grains, quand la poudre est extrêmement fine et nouvellement préparée. Suivant lui, la poudre de violette est plus vomitive que purgative, l'infusion

et la décoction plus purgatives qu'émétiques. (*Cours de mat. méd.*, *t.* 2, *p.* 78.)

VIOLETTE DES CHAMPS*.

Petite jacée, *Pensée sauvage*, *Fleur de la Trinité*; *Viola tricolor arvensis.* DC., *Viola arvensis.* Murr., *Viola tricolor.* L., *Viola bicolor arvensis.* Bauh., *Trinitatis herba.* Fuchs., *Jacea altera.*, Cam.

Cette plante est commune dans les champs et les lieux cultivés.

Les racines de ce végétal ont des propriétés vomitives analogues à celles de la violette odorante. D'après Bergius, l'infusion de la plante fraîche purge et fait quelquefois vomir. L'herbe sèche, dit-il, conserve encore sa propriété purgative, mais il faut la donner à une dose plus forte. (*Mat. med.*, *p.* 757.)

La pensée sauvage jouit, depuis très-longtemps, de la réputation d'excellent dépuratif. Matthiole, Fuchs, Bauhin, Boëcler la recommandent dans les affections cutanées chroniques. Cette plante était presque oubliée, lorsque Strack, de Mayence, la soumit à de nouveaux essais, et constata son efficacité dans la croûte de lait. Ce praticien lui attribuait la faculté d'opérer une crise favorable par les sueurs et par les urines. Il faisait bouillir une poignée de l'herbe fraîche dans suffisante quantité de lait de vache. Il se servait aussi, dans quelques cas, de la poudre. Enfin, il recommandait de la convertir en bouillie, et d'en faire des gâteaux pour les enfants, en y ajoutant du pain ou de la farine. (*De crusta lactea infant. ejusque remed. etc.*) Haase (*Dissert. de viola tricolor*) parle avec enthousiasme de cette plante qu'il regarde comme le meilleur remède à employer dans les affections cutanées. Murray, dont l'autorité est d'un grand poids en thérapeutique, a eu beaucoup d'occasions de constater l'efficacité de la pensée sauvage, non-seulement dans la croûte de lait, mais encore dans d'autres affections de la peau. D'autres médecins, tels que Metzger, Armstrong, Hahnemann, Thilenius, etc., ont également loué ses bons effets dans

les circonstances indiquées par les auteurs que nous venons de citer.

Nous ne devons pas passer sous silence que cette plante n'a pas obtenu entre les mains de quelques médecins, les mêmes succès que ceux dont il vient d'être question. Ainsi Chambon atteste qu'il a eu souvent recours à son usage, sans en obtenir le moindre succès.

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 2 à 4 gros. *Décoction* : 1 poignée d'herbe pour 2 livres de lait ou d'eau. *Extrait :* 1, 2 et 4 gros. *Suc* : 4, 5, 8 onces.

Ce que nous venons de dire de la violette des champs, est entièrement applicable à la violette tricolore, viola tricolor. *L.*, vulgairement pensée des jardins. Ces deux plantes, souvent confondues sous le même nom, ont été employées l'une pour l'autre, quoique, pour l'usage, on préfère chez nous la première.

NARCISSÉES.

NARCISSE DES PRÉS.

Narcisse des bois, Narcisse sauvage, Narcisse jaune, Narcisse faux, Aiault, Aïau, Aïaut, Campane jaune, Chaudon, Chaudron, Marteau, Jeannette, Clochette des bois, Coquelourde, Fleur de coucou, Tord cou, Porion, Porillon, Embriaigo, Renbouhi, Caue, Gringaude, Aliez; Narcissus pseudo-narcissus. L., *Narcissus sylvestris.* Lam., *Narcissus major.* Loisel., *Narcissus sylvestris luteus.* Dod., *Narcissus luteus montanus.* Lob., *Bulbocodium vulgatius.* Bauh.

Croît dans les prairies et les bois de presque toute la France ; on la trouve, en Belgique, dans le Brabant Méridional, dans les environs de Thuin, de Tournai. — On emploie les fleurs et les bulbes.

Les fleurs de narcisse n'ont point d'odeur ni de saveur bien tranchée ; les bulbes ont une saveur amère, âcre et désagréable.

Charpentier a trouvé dans les fleurs de cette plante, une résine, de l'acide gallique, du tannin, du mucilage, de l'extractif, du muriate de chaux, du ligneux. (*Bull. de pharm.*,

t. 3, *p.* 128.) Caventou y a observé une matière grasse odorante, un principe colorant jaune, de la gomme, de la fibre végétale. (*Journ. de pharm.*, 1816.) Cette plante analysée de nouveau, en 1840, par notre compatriote, le docteur Jourdain, de Binche, lui a fourni : un principe particulier, la narcitine, auquel il attribue les mêmes propriétés qu'au narcisse des prés. Ce produit est blanc, suave, transparent, soluble dans l'eau, l'alcool et le vinaigre, déliquescent. D'après Jourdain, les squammes desséchées du bulbe contiennent presque la moitié de leur poids de narcitine. La fleur en contient en moindre proportion ; la hampe, avant le développement de la fleur, en contient beaucoup, elle n'en renferme plus dès qu'elle commence à se flétrir ; il en est de même des feuilles. Le contraire a lieu pour les bulbes. (*Encyclogr. des sc. méd., sept.* 1839.)

Plusieurs auteurs, tels que, Veillechèze, Armet, Waltecamps, Lejeune, Orfila accordent aux fleurs de narcisse une propriété vomitive presqu'aussi marquée qu'a l'ipécacuanha. Loiseleur-Deslongchamps, sans nier leur propriété vomitive, pense qu'elles doivent pour produire cet effet être administrées à une dose assez forte, et encore, dit-il, n'agissent-elles pas constamment d'une manière uniforme. (*Manuel des pl. us. indig.*, *p.* 559.) Nous nous rangeons entièrement de l'avis de ce savant médecin-naturaliste. En effet, nous avons administré l'infusion de narcisse à un grand nombre de malades, et, dans bien des cas, nous l'avons vue guérir sans provoquer le moindre vomissement. Caventou a expérimenté, sur lui-même, l'extrait et la poudre de narcisse, et il n'a pu en obtenir d'effet vomitif. (*Journ. de pharm.*, *t.* 2, *et Journ. de Leroux*, *t.* 39.)

Ce n'est donc point par ses propriétés vomitives seulement qu'on peut expliquer les bons effets qu'on obtient de ce médicament. Tout porte à croire, qu'il existe dans les fleurs de narcisse un principe calmant, qui a quelque analogie avec l'opium. Le narcisse endort les nerfs, dit Plutarque. (*Prop. de table*, *quest.* 1.) Pline prétend que le mot narcisse vient du

grec *narcé* (engourdissement), parce que l'odeur de ses fleurs porte à l'assoupissement ceux qui les respirent. (*Hist. nat., lib.* 21, *cap.* 19.) Sophocle affirme qu'on tressait avec ces fleurs des guirlandes et des couronnes qui devenaient l'emblème de l'engourdissement ou de la mort, et qu'on les plaçait sur la tête des personnes privées de la vie. « L'utilité de l'opium dans les affections nerveuses, dit Loiseleur-Deslongchamps, constatée par une foule d'observations, donne lieu de penser que la vertu narcotique des fleurs de narcisse a une grande part aux bons effets qu'on en obtient, et qui nous paraissent mériter l'attention des praticiens. »

Quant au bulbe de cette plante, il paraît avoir une propriété vomitive bien marquée. « Sa racine cuite, dit Dioscoride, mangée ou prise en breuvage provoque à vomir. » (*Matth. in Diosc., p.* 453.) D'après Clusius, les racines ou oignons de tous les narcisses provoquent le vomissement. (*Rar. pl* : *hist.*) Les bulbes du narcisse, séchés et réduits en poudre, sont émétiques, selon Loiseleur-Deslongchamps, mais il lui paraît qu'on doit les faire prendre à la dose de 30 à 36 grains au moins. (*Loc. cit.*, *p.* 559.) Jourdain, de Binche, considère le bulbe de narcisse comme un vomitif doux et sûr. Il ordonne, de préférence, la teinture, à la dose d'une once, associée à une égale quantité de sirop de roses pâles et d'eau distillée de tilleul. On prend une cuillerée à bouche de cette potion tous les quarts d'heure. (*Loc. cit.*)

Le narcisse peu connu des médecins, presque entièrement négligé des auteurs de matière médicale, a des propriétés thérapeutiques très-réelles, qui méritent de fixer l'attention des praticiens. Le docteur Dufresnoy, médecin à Valenciennes, rapporte qu'une jeune fille, vaporeuse et souvent attaquée de convulsions, s'étant bien trouvée d'avoir couché dans une chambre où se trouvaient en abondance des fleurs de narcisse destinées à une procession, frappé de ce résultat, il administra l'extrait de ces fleurs à plusieurs individus attaqués d'affections convulsives, et en obtint les résultats les plus avantageux. C'est

surtout dans la coqueluche qu'il a obtenu les plus heureux effets de cette substance, administrée sous forme d'infusion ou de sirop. (*Du caract., du trait. et de la cure des dartres, des convuls., etc.*) Veillechèze, chirurgien aux environs de Nantes, a également obtenu, dans la coqueluche, des succès remarquables, en administrant l'extrait de ces fleurs à la dose de 1 à 5 centigram. par jour. Ce praticien fait remarquer que le vomissement ne suit pas toujours l'ingestion de ce médicament, et qu'il n'est pas rigoureusement nécessaire à la guérison. (*Anc. journ. de méd., décembre* 1808.) Combaire, professeur de clinique à la faculté de médecine de Liége, s'est aussi bien trouvé de l'emploi du narcisse dans le traitement de la coqueluche. (*Actes de la soc. d'émul. de Liége*, 1812.) Laennec a beaucoup employé ce médicament contre la coqueluche ; il affirme que l'usage seul de l'extrait lui a quelquefois procuré des guérisons d'une rapidité surprenante. (*Trait. de l'auscult., t.* 1, *p.* 86.) Roques a prescrit avec succès le même médicament dans la toux férine des enfants, et surtout dans celle qui survient à la suite des exanthèmes. « Quelquefois, dit ce médecin-naturaliste, il a produit, à très-petite dose, des vomissements douloureux, des anxiétés, des tremblements qui m'ont fait renoncer à son usage ; mais, le plus souvent, il a contribué à calmer la toux. Lorsque je l'ai uni au sirop de diacode, il a moins fatigué l'estomac. Je me suis assuré des avantages de cette combinaison dans le traitement de la coqueluche ; elle m'a réussi dans quelques circonstances où la belladone avait augmenté l'irritation spasmodique. » (*Phytogr. méd., t.* 1, *p.* 116.)

Dufresnoy a essayé l'emploi du narcisse dans l'épilepsie ; il est parvenu à adoucir et à éloigner les accès de cette redoutable affection, mais il n'a pu les supprimer. Loiseleur-Deslongchamps a obtenu des résultats analogues chez trois épileptiques. L'auteur de l'article Dufresnoy de la biographie médicale (*t.* 3, *p.* 533) a vu guérir au moyen de l'extrait de narcisse des prés une épilepsie, qui revenait invariablement tous les

jours à sept heures après midi. Baude, médecin belge, affirme que le même médicament lui a réussi dans un cas très-grave d'épilepsie, qui datait de 19 ans. Il avoue qu'ayant ensuite administré le même médicament à d'autres épileptiques, les résultats furent loin d'être les mêmes. *(Biblioth. méd. nat. et étrang., t. 2, p. 363.)*

Porché, agrégé en exercice à la faculté de médecine de Montpellier, a guéri au moyen de l'extrait de narcisse une jeune fille, de neuf ans, qui offrait, depuis six mois, tous les symptômes de la chorée. Le même médicament lui a également réussi dans trois cas de névralgies qui affectaient diverses parties du corps. *(Ephem. méd. de Montpell., t. 3, p. 181.)*

Loiseleur-Deslongchamps a constaté l'efficacité du narcisse dans le traitement de la diarrhée et même de la dyssenterie. Il administrait les fleurs en poudre, à la dose de 1 à 2 gros, délayée dans 6 à 12 onces d'eau. Sous l'influence de ce médicament, les malades n'éprouvaient que peu ou point de vomissements, et ils guérissaient dès la première ou seconde, rarement la troisième dose. *(Loc. cit., p. 157.)*

C'est à M. le docteur Lejeune, de Verviers, que nous devons les expériences les plus nombreuses et les plus concluantes en faveur du narcisse dans le traitement de la dyssenterie. Ce médecin, dans une lettre qu'il écrivit à M. Loiseleur-Deslongchamps, en date du 23 novembre 1811, s'exprime de la manière suivante :

» Une épidemie dyssentérique qui exerce ses ravages dans Verviers et ses environs depuis la mi-juillet, et qui n'est pas encore dissipée, m'a laissé peu de loisir pour ma correspondance ; mais j'ai à vous féliciter sur le nouveau moyen de thérapeutique dont vous avez enrichi la matière médicale, et avec lequel je viens d'obtenir un plein et entier succès dans cette épidémie. Sur cent soixante-douze individus, auxquels j'ai administré mes soins, et qui ont tous été traités par la poudre des fleurs de narcisse des prés, aucun n'est mort, à l'exception d'un vieillard nonagénaire et d'une vieille femme

presque octogénaire.... Il est mort dans les campagnes beaucoup de malades qui n'ont pas été traités par ma méthode, et ceux qui sont échappés sont en général restés plus de temps à se rétablir : de plus, aucun de mes malades n'a eu de rechute, tandis que quantité d'autres en ont éprouvé de bien funestes..... »

Passaquay employa le narcisse des prés avec le plus grand succès dans plusieurs épidémies dyssentériques qu'il observa, à différentes époques, dans le département du Jura. Ce médicament était administré en poudre, dès le début, à tous les malades indistinctement, sauf à ceux qui présentaient des symptômes inflammatoires très-prononcés, à la dose d'un gros, en trois fractions délayées, chacune, dans un demi-verre d'eau sucrée. Aucun malade n'éprouva ni nausées, ni vomissements, et presque tous guérirent, en peu de jours, sans le moindre accident. (*Observ. sur l'empl. du narcis. des prés dans la dyssent. Paris*, 1833.)

Dans le courant de 1840, nous avons employé le narcisse chez 28 individus affectés de diarrhée. Tous offraient, pour symptômes communs, des coliques plus ou moins intenses, des selles plus ou moins liquides, au nombre de quinze à seize par jour (terme moyen); la plupart accusaient de la soif, de l'inappétence, de la céphalalgie, des borborygmes; un assez grand nombre se plaignaient d'avoir la bouche amère, et d'éprouver un sentiment de fatigue, de brisement dans les membres; cinq avaient des selles sanguinolentes; trois éprouvaient de la fièvre; et un seul avait des vomissements. Chez le plus grand nombre, la maladie datait de douze jours (terme moyen); chez quelques-uns, elle remontait à cinq ou six semaines.

Notre traitement a consisté dans une diète plus ou moins sévère, suivant l'exigence des cas, et dans l'administration d'une infusion de fleurs de narcisse (1 gros à 1 gros 1/2 pour 1 pinte d'eau) à prendre par tasse dans la journée. Cette médication a réussi complètement chez 23 malades; elle a échoué chez cinq. Terme moyen, la guérison a eu lieu dans les

quarante-huit heures de l'administration du remède ; le tiers environ des malades a éprouvé quelques vomissements.

Loiseleur-Deslongchamps regarde le narcisse des prés comme un fébrifuge efficace. Sur 16 individus affectés de fièvres intermittentes auxquels il administra ce médicament, 11 furent guéris radicalement.

Enfin, et pour ne rien omettre de ce qui a rapport aux propriétés de cette plante, nous dirons que Morgagni rapporte, dans sa 48me lettre, que l'huile dans laquelle on a fait infuser le narcisse, et dont on fait des frictions sur le ventre, est un moyen très-connu, en Italie, pour provoquer l'avortement.

Doses, mode d'adm. *Poudre des bulbes* : 30 à 36 grains. *Poudre des fleurs* : 1 à 2 gros. *Infusion* : 1 à 2 gros pour 2 livres d'eau. *Extrait* : 2 à 6 grains et plus. *Sirop* : 1 à 2 onces.

NARCISSE DES POËTES.

Narcisse des jardins, Cou de chameau, Genette, Jeannette, Pucelle, Narcissus poeticus. L.

Cette jolie plante croît dans le midi de la France, en Auvergne, en Bourgogne, dans le Dauphiné. On la rencontre, en Belgique, dans les environs de Maestricht, de Verviers, (Lejeune), de Thuin (Michot), de Tournai. Elle est cultivée dans les jardins pour la beauté de ses fleurs.

Le narcisse des poëtes contient, d'après Jourdain, de la narcitine dans les mêmes proportions, à peu près, que le narcisse des prés.

La racine de ce narcisse possède une action émétique qui n'a point échappé à l'observation des anciens. Ils la donnaient cuite, ou faisaient boire l'eau de la cuisson : radix (Narcissi) cocta, sive estur sive bibitur, vomitoria est, dit Dioscoride. (*Lib. IV, c.* 155.)

Les prairies des départements de l'ouest et du midi de la France, nourrissent le narcisse odorant, narcissus odorus. L. dont les racines bulbeuses desséchées et réduites en poudre, sont, d'après Loiseleur-Deslongchamps, plus décidement et

plus constamment émétiques que celles du narcisse des prés. On peut les administrer à la dose de 30 à 50 grains. *(Man. des pl. ind., p. 559.)*

Narcisse à bouquets, Tazette, Narcissus tazetta. L. — Cette espèce est fort commune dans les prairies des contrées méridionales de la France. Elle est cultivée dans les jardins, où elle épanouit ses fleurs d'un blanc terne, très-odorantes, vers la fin de mars, et sur les cheminées l'hiver dans des carafes. Ce narcisse, au rapport de Jourdain, contient à peu près autant de narcitine que le narcisse des prés. D'après les recherches de Loiseleur-Deslongchamps, elle aurait les propriétés vomitives du porillon, mais à un moindre degré.

PANCRACE MARITIME.

Pancrais maritime, Scille blanche, petite Scille, Lis de Matthiole, Narcisse de mer; *Pancratium maritimum.* L., *Narcissus marinus.* Dod.

Croît en France, sur les rives sablonneuses de la Méditerranée.

Dioscoride assure que le bulbe du pancrace maritime a les mêmes propriétés, et se donne à la même dose que la scille. *(Matth. in Diosc., p. 246.)* Dodoens le compare au narcisse des prés, sous le rapport de ses vertus. *(Stirp. hist., p. 229.)* Loiseleur-Deslongchamps a vu cette plante, donnée en poudre à la dose de 40 grains, produire 5 vomissements sans selles ; dans un autre cas, et chez un malade peu sensible à l'action des émétiques, il l'a administrée à la dose de 60 grains et n'a obtenu que 3 vomissements. *(Rech. et observ. sur les pl. qui peuvent être succéd. de l'ipeca.)*

EUPHORBIACÉES.

Euphorbe Gérard, Euphorbia Gerardiana. L.

Cette plante est assez commune, en France, dans les lieux stériles ; on la rencontre moins communément en Belgique.

L'écorce de la racine, donnée, par Deslongchamps, à 22 individus affectés de maladies diverses, à la dose de 6 à 24 grains,

a produit de 1 à 8 selles, et un peu moins de vomissements. *(Loc. cit.)*

L'euphorbe cyprès, *euphorbia cyparissias*. L., qui habite les pâturages secs, est une plante fortement irritante. Orfila a fait périr un chien en lui administrant 5 onces du suc de la plante. (*Toxicol.*, *t.* 2, *p.* 39.) Lamotte a vu périr une femme pour avoir pris un lavement préparé avec ce végétal ; cependant on l'emploie quelquefois dans les campagnes, à titre de purgatif, à la dose d'un scrupule à un gros. La poudre de l'écorce de la racine administrée, par Loiseleur-Deslongchamps, à 20 individus, à la dose de 8, 15 et 18 grains, a produit plusieurs vomissements et plusieurs selles. *(Lot. cit.)* D'après les expériences de ce praticien naturaliste, plusieurs autres espèces du même genre auraient des propriétés analogues.

ASPARAGINÉES.

PARISETTE.

Parisette à quatre feuilles, *Herbe à Paris*, *Morelle à quatre feuilles*, *Pariette*, *Étrangle loup*, *Raisin de renard* ; *Paris quadrifolia*. L., *Solanum quadrifolium bacciferum*. Bauh., *Herba Paris*. Matth., *Aconitum salutiferum*. Tabern.

Croît dans les bois couverts et montueux.

La racine de parisette était inconnue, dans la matière médicale, lorsque Linné publia qu'elle était émétique, à double dose de la racine brésilienne. (Flor. *lap.*, *p.* 117.) Coste et Willemet la considèrent comme un vomitif très-doux, qui n'excite des vomissements qu'à la dose de 35 à 50 grains. (*Loc.*, *cit.*, *p.* 12.)

Walckiers, médecin de Louvain, a administré la racine de parisette à sept fébricitants ; sur ce nombre, un seul a eu trois vomissements, quatre eurent des évacuations alvines assez copieuses, les deux autres n'en éprouvèrent aucun effet. (*Dissert. med. de vomit.*, *p.* 26.)

Bergius prétend avoir obtenu des résultats avantageux de la poudre des feuilles dans le traitement de la toux convulsive

et des convulsions, chez les enfants. Il l'administrait à la dose d'un scrupule chaque soir. (*Mat. med., p.* 329.

APOCYNÉES.

DOMPTE-VENIN.

Asclépias dompte-venin, Asclépiade blanche, Ipécacuanha des Allemands; Asclepias vincetoxicum. L., *Asclepias albo flore.* Bauh., *Vincetoxicum.* Dod., *Hirundinaria.* Brunf.

On rencontre cette plante dans les bois secs et montueux, dans les fentes des rochers.

Les feuilles de dompte-venin sont indiquées comme vomitives par quelques auteurs. Deux praticiens, de Bruxelles, De-Kinder et Dewint, leur ont vu produire de légers vomissements, à la dose d'une poignée ou deux en décoction. (*Nucleus belg. mat. med., p.* 304). Willemet affirme que la poudre de ces feuilles, à la dose de 30 à 40 grains, est un vomitif léger, fréquemment employé à Liége. (*Flor. économ., t.* 1, *p.* 26.)

PLANTES PURGATIVES.

CUCURBITACÉES.

BRYONE.

Bryone officinale, Bryone dioïque, Navet du diable, Navet galant, Navet sauvage, Navau bourge, Gros Navet, Croix blanche, Vigne blanche, Vigne du diable, Ipécacuanha indigène, Feu ardent, Racine vierge, Brionino, Brionno, Bryouino, Colubrine, Couleuvrée, Cougourlié, Parc; *Bryonia dioïca.* Jacq., *Bryonia alba.* Lam., *Bryonia.* Pharm., *Vitis alba sive Bryonia.* Dod.

Cette plante vivace est très-commune dans les haies, parmi les buissons : elle se confond avec eux, en remplit les vides par ses feuilles et ses longues tiges grimpantes, dirigées en tout sens. On emploie la racine.

Cette racine est fusiforme, fort grosse, succulente, charnue, d'un blanc jaunâtre; sa saveur est amère et nauséeuse, son odeur vireuse et désagréable.

D'après Dulong, d'Astafort, cette racine contient de la bryonine, qui est le principe actif de la bryone, une grande quantité de fécule, une huile volatile concrète, de la résine, de la gomme, des sels à base de chaux et de potasse. (*Journ. de pharm.*, *t.* 12, *p.* 154.) D'après Vauquelin, Brandes et Fornheber, elle renferme, en outre, du sucre et une substance animale.

La bryone est un purgatif très-ancien et dont Hippocrate a fait mention. Elle était employée du temps de Dioscoride, qui la considère comme purgative et diurétique. Arnauld, de Villeneuve, cite un épileptique guéri, en trois semaines, en purgeant avec la racine de bryone. Hercule Saxonia s'en servit avec succès, à la dose d'un gros, dans un cas très-grave d'hydropisie. (*Prælect. pract.*, *c.* 27, *p.* 2.) Loeseke dit que les gens de la campagne la font infuser pendant la nuit dans de la bière qu'ils boivent le matin, lorsqu'ils veulent se purger. (*Mat. méd.*, *p.* 106.) Vittet rapporte que les paysans purgent les bœufs qu'ils veulent engraisser, en leur administrant la bryone à la dose de deux ou trois onces. (*Mat. méd. réform.*) Boerhaave considère ce médicament comme émétique et purgatif. Il faisait macérer une demi-once à une once de la racine sèche dans une ou deux livres de vin. « Si, dit-il, on prend une once de ce vin on purge par haut et par bas, et de cette manière on guérit souvent l'hydropisie. » (*Hist. plant.*, *p.* 497.)

Cette racine est, suivant Harmand de Montgarny, un vomitif très-doux, qui produit des selles après la cessation des vomissements. Il en a surtout fait usage avec succès dans une épidémie de dyssenterie, qui ravagea la province des trois Évêchés et le Clermontois. Il l'administrait en poudre à la dose d'un demi-gros délayé dans un verre d'eau. (*Anc. Journ. de méd.*, *t.* 76, *p.* 250.) Poiret dit qu'en Allemagne et en Suède les paysans creusent la racine de bryone fraîche et y versent de la bière qui devient émétique et purgative, dans l'espace d'une nuit. (*Hist. des pl. de l'Europe*, *t.* 7, *p.* 293.) Burtin administrait cette racine aux hydropiques, à la dose de 10 à 30 grains; il la trouvait exempte de tout danger et analogue

au jalap. (*Mém. cour., p.* 54.) Loiseleur-Deslongchamps la regarde comme un bon purgatif, exempt de danger, mais un peu lent dans son action. Il l'administrait à la dose de 15 à 36 grains. (*Ouv. cité, p.* 70.) Barbier rapporte que les femmes de la campagne ont fréquemment recours aux lavements de bryone pour tarir la sécrétion du lait dans les mamelles. La bryone est, d'après lui, un purgatif indigène digne d'occuper une place dans la matière médicale. « Un à deux gros, dit-il, de racine de bryone, infusée pendant quelque temps au bain-Marie dans un verre d'eau, donnent un agent purgatif puissant. » (*Mat. méd., p.* 383.) Mérat et Delens regrettent qu'un moyen aussi énergique et tout à fait comparable au jalap, soit aussi négligé des médecins. (*Loc. cit., t.* 1, *p.* 678.) J'ai connu un médecin, de campagne, qui employait fréquemment la bryone en poudre, à titre de purgatif ; j'ai également connu un berger qui purgeait presque tous les malades, qui lui tombaient sous la main, en leur faisant prendre du genièvre dans lequel on avait fait macérer de la racine de bryone fraîche.

Doses, mode d'adm. *Poudre* : 1 scrupule à 1 gros. *Infusion* : 1 à 2 gros pour un verre d'eau. *Suc* : 2 gros à 1/2 once.

MOMORDIQUE ÉLASTIQUE.

Momordique piquante, *Momordique purgative*, *Concombre d'âne*, *Concombre sauvage*, *Coucouhen-Masson*, Gôlante ; *Momordica elaterium.* L., *Ecbalium elaterium.* Rich., *Cucumis sylvestris asininus dictus.* Bauh.

Cette plante croît aux lieux stériles et pierreux des contrées méridionales de la France. On emploie le suc des fruits et la racine.

Toutes les parties du concombre sauvage ont une saveur amère très-désagréable. Le suc, connu sous le nom d'élatérium contient, d'après Braconnot, Morus et Paris, de l'élatérine, une matière amylacée, de l'extractif, de l'albumine végétale et quelques sels.

L'élatérium agit sur le tube intestinal à la manière des

purgatifs les plus énergiques. Les anciens en faisaient un fréquent usage, et le vantaient comme un remède d'une grande efficacité contre l'aliénation mentale, l'hydropisie, etc. (*Matth. in Diosc.*) Sydenham le regardait comme le plus puissant des hydragogues connus. Il l'administrait à la dose de deux grains. (*Oper., t. 1, p.* 337.) Lister, Bontius, Heurnius, Mercurialis et une foule d'autres médecins ont également vanté l'efficacité de ce médicament dans les collections séreuses. Vaidy pense qu'on a, peut-être, tort de le négliger ; il est persuadé qu'on pourrait quelquefois l'employer avec succès dans les hydropisies froides. (*Dict. des sc. méd., t. 2, p.* 260.) Ce médicament est fréquemment usité en Angleterre, et le docteur Thompson le considère comme le meilleur de tous les hydragogues. Bright a guéri, au moyen de ce médicament préparé d'après le procédé de la pharmacopée de Londres, deux individus affectés d'albuminurie avec hydropisie. (*Bouchardat. Ann. cit.*, 1843.)

Il résulte des expériences de Loiseleur-Deslongchamps, que la racine de concombre sauvage, donnée à la dose de 40 à 60 grains, purge doucement et sans produire de coliques.

Doses, mode d'adm. *Extrait* : Un demi-grain répété toutes les heures, jusqu'à ce qu'il commence à opérer.

L'élatérine, qui est le principe actif de l'élatérium, agit, d'après Bird, d'une manière bien plus certaine et plus constante que l'élatérium, et ne détermine ni coliques ni vomissements. D'après lui, ce médicament peut être employé avec avantage, dans tous les cas où les drastiques sont indiqués, tels que les hydropisies essentielles, les maladies cutanées chroniques. On l'administre à la dose de 3 milligrammes toutes les trois heures, ou au plus toutes les deux heures. *(Bouchardat. Loc. cit.)*

RHAMNÉES.

NERPRUN.

Nerprun purgatif, *Nerprun cathartique*, *Nerprun officinal*, *Noirprun*, Bourg-épine. *Epine de cerf*, *Brunck-épine*, Quemot; *Rhamnus catharticus*. L.. *Rhamnus solutivus*. Dod., *Cervi spina*. Cord., *Spina insectoria*. Cam., *Spina cervina*. Gesn.

Cet arbrisseau croît aux lieux incultes, dans les bois, les haies. On emploie les baies.

Ces baies sont noires, de la grosseur d'un pois, lisses, brillantes, remplies d'un suc vert devenant d'un rouge violet très-foncé, d'une odeur désagréable, d'une saveur amère, âcre et nauséeuse. Ce suc contient, d'après Hubert, de l'acide acétique et malique, un principe amer, une matière colorante verte, du sucre et une substance de couleur brune. (*Journ. de chim. méd.*, avril 1830.)

Le nerprun est un purgatif très-énergique déjà connu dès le temps d'Hippocrate. S'il faut en croire Homberg, les fruits communiqueraient aux grives qui s'en nourrissent une propriété purgative. (*Mém. de l'Acad. des sc. de Paris*, 1712, *p.* 9.) On peut, d'après Mizauld, greffer des cérisiers et des pruniers sur le nerprun, et les fruits qui en proviennent donnent un purgatif très-agréable. (*De hortensium arborum insitione.*) Garidel rapporte, dans son traité des plantes des environs d'Aix, qu'un particulier qui avait un prunier ainsi greffé, fut obligé de le faire couper, parce que ses fruits avaient souvent occasionné des superpurgations et des vomissements énormes à ceux qui en avaient mangé.

On prépare avec les baies de nerprun un sirop, qui a été beaucoup vanté dans le traitement de l'hydropisie. On lit toujours avec plaisir le récit que fait Sydenham, du succès qu'il en obtint, dès le début de sa pratique : il avait conseillé à une dame, affectée d'hydropisie ascite, de prendre, chaque jour, une once de sirop de nerprun ; ce remède fit rendre par les selles une quantité prodigieuse d'eau, le ventre se désenfla

très-vite, et la malade guérit. *(Oper. med., t. 1, p. 337.)* Corvisart faisait le plus grand cas de ce purgatif hydragogue, dont il avait éprouvé les bons effets dans un grand nombre de cas d'hydropisie. Un médecin, d'Anvers, le docteur Debeunie, a beaucoup employé, soit le suc, soit le sirop de nerprun; il vante beaucoup leur usage, surtout dans le traitement des collections séreuses. *(Mém. sur les plant. indig., cour. par la soc. de littér. de Brux.)*

Doses, mode d'adm. *Baies récentes* : 10 à 20. *Baies sèches* : 30. *Décoction* : 1 à 3 gros pour 8 onces d'eau. *Suc* : 1/2 à 1 once. *Sirop* : 1 à 3 onces.

BOURGÈNE.

Nerprun bourdaine, Bourdaine, Rhubarbe des paysans, Aune noir, Bois noir, Noir bos, Bare ; Rhamnus frangula. L., *Frangula.* Dod. *Alnus nigra baccifera.* Bauh.

Ce grand arbrisseau est très-commun dans les forêts, les bois taillis, aux lieux un peu humides.

Plusieurs auteurs avancent que les fruits de cet arbrisseau ont les mêmes propriétés que ceux du nerprun ; et il arrive quelquefois qu'on les substitue à ces derniers dans la composition du sirop de nerprun. J'ai été témoin de cette substitution qui, sans être dangereuse, peut cependant nuire aux malades, et tromper l'attente du médecin : il résulte de nos expériences, que ces baies ne sont rien moins que purgatives: j'en ai avalé jusqu'à cent ; j'en ai fait prendre de grandes quantités à d'autres personnes, sans observer la moindre apparence de purgation.

Les propriétés purgatives de l'écorce de la bourgène sont connues depuis longtemps. Matthiole, dans ses commentaires sur Dioscoride, en fait déjà mention. Dodoens rapporte que les paysans de son temps en faisaient usage pour se purger. (*Stirp. hist., p.* 784.) Linné considérait cette écorce comme un purgatif très-recommandable. (*Amœn. acad., t.* 7, *p.* 300.)

Au reste, ce purgatif avait subi le sort commun à beaucoup

d'autres substances indigènes, et était tombé dans l'oubli, lorsque, tout récemment, le docteur Gumprecht vint de nouveau attirer sur lui l'attention des praticiens.

Il résulte d'un grand nombre d'essais qu'il a faits, sur lui-même et sur beaucoup de malades, que l'écorce de bourgène est un purgatif non drastique, analogue à la rhubarbe. Gumprecht prépare et administre ce médicament de la manière suivante :

Pr. écorce sèche et vieille de bourdaine, 45 gram.
Écorce d'orange coupée menu. . . . 8 gram.
Eau comm. . . . . 2 lit.

Faites bouillir pendant deux heures, ou mieux jusqu'à réduction de moitié, et, vers la fin de la décoction, ajoutez :

Écorce d'orange. . . . . 12 à 15 gram.
Semences de cumin concassées . . 12 gram.

On doit prendre, le soir en se couchant, une petite tasse (de 60 gram. environ) de cette décoction. Cette médication produit généralement le lendemain matin 2 ou 3 évacuations alvines. Si cette première dose était sans effet, on devrait en donner une nouvelle à onze heures du matin. Chez les sujets faibles et irritables, il convient de n'administrer cette décoction qu'à la dose de 30 ou 40 gram. seulement. Si au contraire on veut obtenir une action purgative très-intense, il faut en administrer trois tasses dans la journée, ou rendre la décoction plus forte en portant, par exemple, la dose de l'écorce à 60 gram. au lieu de 45. (*Bouchardat. Ann. cit.*, 1846.)

Pour notre compte, nous avons recueilli quelques faits en faveur des propriétés purgatives de la bourgène. Nous allons les rapporter.

1re *Observ.* Une femme, de 62 ans, affectée d'entérite chronique, n'a point eu d'évacuations alvines depuis cinq jours ; elle prend, pendant trois jours, le soir en se couchant, une tasse de décoction de bourgène, préparée d'après la

formule de Gumprecht, ce qui lui procure deux selles, sans coliques, ni borborygmes.

2me *Observ.* Une femme, de 50 ans, fortement constituée, affectée d'embarras gastrique, constipée depuis 6 jours, prend deux jours de suite une tasse de la décoction indiquée, le soir avant de se mettre au lit ; elle obtient deux évacuations alvines.

3me *Observ.* Un homme, de 42 ans, habituellement constipé et sur lequel les purgatifs les plus forts restent le plus souvent sans effet, n'a point eu de selles depuis six jours ; il prend plusieurs jours de suite, le soir en se couchant, une demi-pinte de décoction de bourgène ; il n'obtient aucune évacuation alvine.

4me *Observ.* Une femme, de 65 ans, affectée de catarrhe pulmonaire chronique, constipée depuis cinq ou six jours, prend, vers six heures du matin, une décoction préparée avec une once d'écorce de bourgène sur deux livres d'eau qu'on fait réduire à la moitié ; elle a sept évacuations alvines, en trois heures, avec borborygmes et coliques légères. Le remède n'a commencé à opérer que six heures après son ingestion.

5me *Observ.* Le 12 mars, 1847, à 5 heures du matin, j'avale, d'un seul trait, une décoction de bourgène, préparée avec une once de l'écorce pour une livre et demie d'eau réduite au tiers ; à six heures, nausées, légers borborygmes ; à six heures et demie, vomissement d'au moins la moitié du liquide ingéré ; malaise, légers borborygmes jusqu'à dix heures ; dans l'intervalle de dix à onze heures, deux selles liquides, très-copieuses, jaunâtres, paraissant contenir beaucoup de bile. Dès lors, tout rentre dans l'ordre ; et je dîne à midi avec le même appétit que les jours précédents.

La décoction de bourgène est, d'après Coste et Willemet, un remède propre à guérir la gale. *(Flor. économ., t. 1, p. 242.)*

FUSAIN D'EUROPE.

Fusain vulgaire, Fusin, Fusouin, Bonnet de prêtre, Chapai di priesse, Bois de chien, Bois à lardoire, Bois carré, Bonnet carré, Garais, Garas; Evonymus europœus. L., *Evonymus vulgaris.* Scop., *Evonymus.* Dod, *Evonymus secundus.* Clus., *Tetragonia.* Dalech., *Fusanus.* Cresc.

Cet arbrisseau habite les bois, les haies, etc. Il produit un très-bel effet, dans nos bosquets, sur la fin des beaux jours de l'été, lorsqu'il est chargé de ses beaux fruits, d'un rouge éclatant.

Toutes les parties du fusain répandent une odeur un peu nauséabonde. Les fruits ont un goût âcre et nauséeux.

La semence de fusain contient, d'après Saint-Martin, du sucre, de l'albumine, une huile volatile âcre, un principe amer, de l'huile grasse, une matière colorante, du ligneux. *(Bull. de thérap., t. 23, p. 177.)*

Les auteurs ne sont pas d'accord sur les propriétés malfaisantes de cet arbrisseau. Clusius dit avoir appris, pendant son séjour en Pannonie, que les chèvres broutent ses feuilles avec plaisir. *(Plant. hist., p. 57.)* Linné et Willich affirment qu'en général les bestiaux en mangent volontiers les feuilles et les jeunes pousses. D'un autre côté, Théophraste, Matthiole, Bulliard, Gmelin, Duhamel prétendent que ces feuilles sont un poison pour ces animaux.

Dodoens (*Stirp. hist., p.* 783.) et, après lui, une foule d'auteurs ont répété que le fruit du fusain est émétique et purgatif. Les paysans anglais, au rapport de Willemet, se purgent en prenant trois ou quatre de ces fruits. *(Flor. économ., t. 1, p. 246.)*

Tournefort rapporte que ces mêmes fruits, soit en poudre, soit en décoction, sont employés par les habitants des campagnes pour faire périr la vermine. (*Hist. des pl. des env. de Paris.*) D'après Buchoz, rien ne serait meilleur pour guérir la gale des chevaux et des chiens, que le vinaigre dans lequel on a fait bouillir les capsules de cet arbrisseau. (*Dict. des pl. de France, t. 1, p. 649.*)

Scribe raconte qu'un guérisseur, des environs de Courtray,

nommé Peperkoeke, a guéri le duc Daumont d'une gale invétérée au moyen d'un onguent composé de beurre fondu, dans lequel on avait infusé la pellicule qui se trouve entre le bois et l'écorce des jeunes pousses d'un arbre très-commun, que les paysans appellent druine, et dont les graines poussent au bout des tiges quatre par quatre, faisant le bonnet carré (1). Peperkoeke ordonnait de se frictionner avec cet onguent devant un grand feu, trois jours de suite, entre deux sommeils, c'est-à-dire qu'il fallait se coucher le matin pour quelques heures, après avoir fait pénétrer l'onguent dans la peau, au moyen d'un bon feu.

EUPHORBIACÉES.

ÉPURGE.

Euphorbe épurge, Herbe à l'épurge, Catapuce, Cathérinette, Ginousète, Peu de rate; *Euphorbia lathyris.* L., *Tithymalus lathyris.* Lam., *Lathyris seu cataputia minor.* Bauh., *Lathyris.* Dod., *Esula major.* Riv., *Cataputia.* Brunf.

Cette plante croît dans les lieux cultivés, sur le bord des fossés, etc. On emploie la graine.

Cette graine, qui est ovale, obtuse, rugueuse, de la grosseur d'une semence de chanvre, contient une huile inodore, transparente, de couleur blanchâtre, presque sans saveur.

La connaissance des propriétés purgatives de la graine d'épurge remonte à plusieurs siècles. Dioscoride affirme que six ou sept de ces semences agissent comme purgatives, et que le suc de la plante a les mêmes propriétés. Pline, Jérome Bovius, Mizaud, Lamberti, Alston et une foule d'autres, ont également fait mention des propriétés purgatives de la semence d'épurge. Dans beaucoup de pays, les habitants des campagnes font usage de ces graines pour se purger.

Calderini s'est assuré, par de nombreux essais, que l'huile d'épurge purgeait sans coliques, ni tenesme, et pouvait remplacer l'huile de croton tiglium, surtout chez les enfants. Il

(1) Il nous paraît évident, que l'arbre en question est le fusain d'Europe.

l'administrait à la dose de 4 à 8 gouttes chez les adultes, et à une dose moitié moindre chez les enfants. Barbier, d'Amiens, a expérimenté l'huile d'épurge, à la dose de 10 à 22 gouttes, et il a observé que, tout en provoquant des évacuations alvines, elle ne causait ni coliques, ni soif, ni chaleur abdominale, et que l'appétit se conservait. (*Ouv. cit., p.* 385.) Lupis et Cannella ont constaté que cette huile détermine fréquemment des vomissements sans souffrance; ils conseillent de ne pas dépasser la dose de 3 à 5 gouttes. (*Giornale di chirurg.*, 1825.) Bally s'est bien trouvé de son emploi ; il en portait la dose à 6, à 8 gouttes. (*Rev. méd.*, 1825.) D'autres praticiens, tels que Grimaud, Martin Solon, Franck, se sont également assurés de ses bons effets. Dieu, professeur à l'école militaire d'instruction de Metz, regrette que l'usage de cette huile ne soit pas plus répandu ; « Car, dit-il, le prix en est si peu élevé que, dans les hôpitaux, chaque purgation coûterait à peine un quart de centime. » (*Traité de mat. méd., etc., t.* 3, *p.* 434.)

La racine et l'écorce de la tige de l'épurge sont également purgatives, mais à un moindre degré que l'huile. La dose en est de 1 gram. à 1 gram. 1/2. Klèbe prétend que le suc de cette plante, à la dose de 24 gouttes à 1 cueillerée à café, serait un remède efficace contre l'ictère chronique. (*Bibl. germ., t.* 1, *p.* 87.)

Doses, mode d'adm. *Graines d'épurge :* 12 à 20. *Huile* : 5, 8, 10, 15, 20 gouttes.

EUPHORBE DES MARAIS. *

Euphorbia palustris. L.

Croît dans les marais, au bord des rivières.

Pallas rapporte que les habitants de Mourom, en Russie, se purgent avec le suc laiteux de ce végétal, à la dose de cinq zolotniks (scrupules), ou avec pareil poids de racine sèche, infusée dans l'eau. « Les habitants de ces contrées, dit-il, louent beaucoup les effets salutaires de ce remède, dans les fièvres intermittentes opiniâtres, dans les cas d'obstructions et

dans les maladies chroniques. » (*Voyage en Russie, t. 1, p. 52.*) Nous pensons qu'il y aurait du danger, à employer une substance aussi active à une telle dose.*

MERCURIALE ANNUELLE.

Mercuriau, Cagarelle, Caquenlit, Foirolle, Foirande, Ortie bâtarde, Vignoble, Hitroule, Lorië, Luri ; Mercurialis annua. L., *Mercurialis mas et fœmina.* Dod., *Mercurialis.* Cam.

Cette plante est très-commune dans les lieux cultivés, les décombres, etc.

La mercuriale a une odeur fétide, une saveur amère et salée fort désagréable. Elle contient, d'après l'analyse de M. Feneulle, un principe amer purgatif, du muqueux, de la chlorophylle, de l'albumine végétale, une substance grasse blanche, une huile volatile, de l'acide pectique, du ligneux, quelques sels, de l'ammoniaque. (*Journ. de chim. méd., t. 2, p. 116*).

L'usage de la mercuriale remonte à la plus haute antiquité. Le roi Antigone en fit usage avec succès pour se purger, d'après le conseil d'Hippocrate. Brassavole rapporte que les paysans des environs de Ferrare, l'emploient, réduite en pulpe, ou sous forme de bouillie, pour se purger. *(Exam. omn. simpl. med., p. 136.)* Dioscoride, Galien, Oribase, Paul d'Égine l'employaient habituellement, à titre de purgatif. Constantin, dans sa pharmacie provençale (*liv. 2, ch. 8, p. 120*), en fait mention en ces termes : « D'icelle se peuvent aussi purger, sans aucun regret, tous ceux qui doyvent avoir en tout temps le ventre lasche et libre : elle est convenable aux femmes enceintes et à toutes les vieilles gens, qui coutumièrement ont le ventre chiche et constipé. » L'extrait de mercuriale purge, à la dose de 1 à 2 gros, d'après Lemolt, pharmacien à Bourbonne ; une demi-once de cet extrait en lavement produit le même effet. *(Acad. roy. de méd., 1er avril* 1828.) D'après M. Barbier, 1/2 poignée de mercuriale fraîche bouillie quelques instants dans une livre de décoction de mauve ou de son, donne un lavement qui agit d'une manière

bien marquée sur les gros intestins. *(Ouv. cité, p.* 386.*)* La mercuriale en lavement a également été employée avec succès par M. Galtier, à titre d'agent purgatif. *(Traité de mat. méd., t. 2, p.* 918.) On prépare, dans les pharmacies, un miel de mercuriale qu'on donne comme purgatif en lavement à la dose de 2 à 4 onces. « A cette dose, dit Trousseau, le miel de mercuriale est un purgatif assez énergique ; mais comme les pharmaciens ont l'habitude d'y faire entrer un peu de séné, il est vraiment difficile de dire si tout l'honneur de la médication ne doit pas revenir à ce dernier. *(Ouv. cité, p.* 21.*)* »

Aujourd'hui, la mercuriale n'est que rarement employée par les médecins ; mais en revanche elle jouit d'une certaine réputation parmi les gens du peuple, au moins dans la localité que j'habite.

J'ai connu un maçon qui, chaque année, au retour du printemps, ne manquait jamais de se purger avec une décoction de mercuriale ; il tenait ce remède de son père, qui, lui-même, en faisait un fréquent usage. Je connais une dame qui n'a point de meilleur remède pour vaincre la constipation à laquelle elle est sujette, que la décoction dont il s'agit. Nous-même, il nous est arrivé quelquefois d'administrer cette plante à nos malades ; et nous avons cru remarquer que son action était à la fois diurétique et purgative. C'est, sans doute, à cause de cette dernière propriété, que les paysans de nos environs lui donnent le nom de l'uri.

MERCURIALE VIVACE.*

Mercuriale des bois, Mercuriale de montagne, Mercuriale sauvage; *Mercurialis perennis.* L., *Mercurialis Cynocrambe.* Scop., *Cynocrambe.* Cam.

Cette espèce vivace croît dans les bois montueux, couverts.

Plusieurs auteurs regardent cette plante comme suspecte. Sloane dit qu'il a vu son administration, à l'intérieur, causer les accidents les plus funestes. *(Essai d'Édimb., p.* 228.*)* Linné la dit nuisible aux moutons. *(Flor. Suec., p.* 360.*)* D'autres médecins lui ont attribué les mêmes propriétés qu'à

la mercuriale annuelle, et l'ont prescrite dans les mêmes circonstances. Trousseau et Pidoux s'étonnent que cette plante, qui est beaucoup plus laxative, drastique que l'espèce précédente, ne soit pas usitée en médecine. *(Loc. cit., t. 1, p. 697.)*

A l'état sec, ce végétal ne paraît jouir que de peu d'activité : une décoction, préparée avec une poignée de feuilles sèches et une livre d'eau, administrée en lavement à un individu robuste, et qui n'avait point eu d'évacuations alvines depuis six jours, n'a produit aucun résultat appréciable.*

SCROPHULARIÉES.

GRATIOLE.

Gratiole officinale, Centauroïdes, Grâce de Dieu, Herbe à pauvre homme, petite Digitale, Séné des prés; Gratiola officinalis. L., *Digitalis minima, Gratiola dicta.* Moriss.

Croît en France, aux lieux couverts, marécageux, au bord des étangs. Elle est assez rare en Belgique, où elle a été observée dans la province de Liége et le grand Duché de Luxembourg. (Lejeune). On emploie toute la plante.

La gratiole est inodore ; sa saveur est fortement amère, désagréable, ne perdant rien par la dessiccation. Elle contient, d'après Vauquelin, une matière résinoïde d'une forte amertume, éméto-cathartique violent et le principe actif de la plante, une gomme brune, un acide, du malate de chaux et de soude, du phosphate et de l'oxalate de chaux, de la silice, du ligneux. (*Ann. de chim., t. 72, p. 191.*)

Cette plante agit sur le tube digestif à la manière des émétiques et des purgatifs. Si on la donne en trop grande quantité, il peut en résulter des accidents très-graves, comme ont pu le constater différents auteurs, et entre autres, Bouvier, Orfila, Roques et d'autres.

La gratiole a été fortement recommandée contre l'hydropisie par beaucoup de médecins, et notamment par Heurnius, professeur de clinique à Leyde. *(Prax. med., p. 332.)* D'au-

tres praticiens, tels que Ettmuller, Duvernet, Hartmann, Willemet (*Ouv. cité, p.* 42), Storck, etc., ont également fait l'éloge de cette plante dans l'affection dont il s'agit. Wolff, médecin distingué de Varsovie, a vanté les bons effets de la teinture de gratiole dans la goutte. *(Dict. des sc. méd., art. gratiole.)* Scudamore l'a employée dans la même affection, et n'en a obtenu aucun résultat avantageux. *(Traité de la goutte, t.* 1, *p.* 262.*)* Boulduc prescrit l'infusion des feuilles contre l'ascite et contre les vers. Il s'est assuré, par de nombreuses expériences, que la racine de gratiole, à la dose d'un gros et même d'un demi-gros, purge parfaitement bien, et réussit spécialement dans la diarrhée. *(Mém. de l'Acad. roy. des sc.,* 1707, *p.* 188.*)*

Hufeland trouve la gratiole très-efficace dans les obstructions viscérales, ainsi que dans les affections scrophuleuses. (*Uber. die natur. der, etc., scrophula.*) Wendt fait beaucoup de cas de ses feuilles, réduites en poudre, pour purger les scrophuleux. (Beaumes. *Du vice scroph., p.* 315.) Cette plante, au rapport de Kostreivski, a été très-utile dans les ulcères vénériens, les nécroses, les caries, les tuméfactions chroniques des testicules, les douleurs ostéoscopes. (Desruelles. *Ouv. cité, t.* 1, *p,* 280.*)* Stoll et Dehaen, au rapport de Rayer (*Malad. de la peau, p.* 43), ont plusieurs fois associé la gratiole au sublimé dans la curation des syphilides. Enfin, Muhcbeck regarde l'extrait de gratiole comme un remède bien préférable à l'opium dans le delirium tremens, quand la maladie est violente, et qu'elle est accompagnée de beaucoup d'irritation. (*Journ. d'Hufeland, juin,* 1830.)

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 10 à 30 grains. *Infusion* : 36 grains à 1 gros pour un demi-litre d'eau. *Extrait* : 12 grains à 1 scrupule.

GLOBULARIÉES.

GLOBULAIRE PURGATIVE.

Globulaire Turbith, *Turbith blanc*, *Séné des Provençaux*, *Lou*, Pichot; *Globularia alypum*. L., *Alypum monspelianum sive frutex terribilis*. Bauh.

La globulaire croît aux lieux pierreux, sur les collines arides des contrées méridionales de la France, en Languedoc, en Provence, surtout aux environs de Montpellier. On emploie la racine.

Cette plante, qui est douée d'une grande amertume, était déjà considérée comme purgative par Lobel et Bauhin, qui l'accusaient de purger avec violence. Ramel a constaté que ses feuilles fournissaient un excellent purgatif. Il nous apprend que les paysans des environs d'Aubagne en font un fréquent usage, et que ce purgatif y est devenu si fort à la mode, que les personnes mêmes les plus délicates y ont recours pour se purger. Il ajoute qu'il l'emploie, depuis longtemps, au lieu de séné, à la dose d'une once en décoction. (*Journ. de méd.*, *t.* 62, *p.* 374.) Loiseleur-Deslongchamps a constaté, par un grand nombre d'essais, que les feuilles de globulaire étaient un purgatif très-doux, qu'il convient principalement d'employer dans les cas où il est besoin de redonner du ton à l'estomac et aux intestins. Nulle autre plante indigène ne lui a paru plus propre à remplacer le séné. La dose de ces feuilles est de 4 gros à une once, en légère décoction. (*Ouv. cité*, *p.* 30.) D'après Barbier, ce purgatif est très-convenable quand il s'agit seulement d'évacuer les matières contenues dans le tube digestif; mais il ne suffit pas, quand il est indiqué de produire sur la muqueuse des intestins une irritation révulsive. (*Traité de mat. méd.*, *t.* 2, *p.* 591.)

Ramel a vanté les bons effets de la globulaire dans le traitement des fièvres intermittentes; mais cette propriété est loin d'être aussi bien constatée que sa propriété purgative.

La globulaire commune, marguerite bleue, boulette, globularia vulgaris. *L.*, qui est beaucoup plus répandue, en

France, que l'espèce précédente, et qu'on trouve, en Belgique, dans les provinces de Luxembourg, du Hainaut, de Namur, a les mêmes propriétés que la globulaire purgative, mais à un degré inférieur.

CAPRIFOLIACÉES.

SUREAU NOIR (1).

La seconde écorce de sureau, qui est la partie usitée en médecine à titre de purgatif, a une saveur douceâtre, puis âcre et nauséeuse. On l'obtient en raclant légèrement avec un couteau l'épiderme gris, puis en enlevant par lambeaux l'écorce verte qui est dessous.

Kramer a rencontré dans l'écorce moyenne du sureau : de l'acide valérianique, des traces d'une huile volatile, de l'albumine végétale, une résine, un corps gras acide contenant du soufre, de la cire, de la chlorophylle, de l'acide tannique, du sucre de raisin, de la gomme, une matière extractive, de l'amidon, de la pectine, du malate de potasse, du sulfate de potasse, du chlorure de potassium, du phosphate de chaux, de la magnésie, de l'acide silicique et de l'oxide de fer. (*Journ. de pharm. du Midi.*)

Le sureau est connu, depuis des siècles, comme un purgatif hydragogue très-efficace. Tragus affirme que sa racine, en décoction dans le vin, est un purgatif d'une grande énergie. (*Stirp., hist. p.* 998.) L'écorce intérieure et verte de cet arbrisseau est, d'après Dodoens, un purgatif puissant. (*Stirp. hist., p.* 845.) Petrus Forestus fait mention des propriétés hydragogues du suc de l'écorce de la racine de sureau. Il dit : «Aliud est remedium usitatum contrà ascitem, cortex radicis sambuci in succum redactus. (*Oper., lib.* 19, *p.* 250.) Selon Boerhaave, le suc de l'écorce de sureau, surtout celui de la racine, administré à la dose d'un gros à une demi-once, est le meilleur de tous les hydragogues. (*Hist. plant., p.* 207.) Gaubius regardait également le suc de cette écorce comme un

(1) Voyez p. 253.

excellent purgatif hydragogue. Sydenham faisait beaucoup de cas de l'écorce de sureau, dans le traitement de l'hydropisie. Il en mettait trois poignées bouillir dans deux livres d'eau et de lait, à parties égales, pour réduire à une livre : on prenait la moitié de cette décoction le matin, et l'autre moitié le soir. (*Oper. med., t. 1, p.* 342.)

Martin-Solon a expérimenté que le suc de la racine de sureau, à la dose d'une demi-once à deux onces, procure des selles liquides, faciles, et dont l'effet est terminé au bout de 8 à 10 heures sans vomissement ni fatigue. Il a vu des cas non équivoques d'ascite guérir par ce moyen, qu'il préfère, comme moins fatiguant, aux autres hydragogues. (*Bull. de thérap.*) D'autres praticiens, tels que Reveillé-Parise, Bergé, Hospital, Mallet ont également expérimenté le suc de l'écorce de la racine de sureau, et ils en ont obtenu des résultats analogues à ceux que nous venons de citer. Voulant connaître, par moi-même, la propriété purgative du suc de cette racine, j'en avalai le matin une cueillerée à bouche, et j'obtins quatre évacuations alvines exemptes de toute colique.

Les paysans de la Belgique emploient fréquemment le suc de la seconde écorce de sureau, à titre d'hydragogue. M. le docteur Daumerie, de Bruxelles, rapporte que dans les campagnes où il a pratiqué, il a vu employer avec beaucoup de succès, contre l'hydropisie, un remède composé de suc de sureau et de vin blanc. Bigot, autre médecin de Bruxelles, a également vu ce moyen réussir dans des cas d'hydropisie, qui s'étaient montrés rebelles à tous les moyens employés. (*Bull. de la soc. des sc. nat. et méd. de Bruxel.*, 1842.)

Les feuilles de sureau ont des propriétés analogues à celles de la seconde écorce. Hippocrate en faisait usage dans l'hydropisie. Willemet nous apprend qu'en Lorraine le peuple s'en sert pour se purger. Wauters dit que les paysans flamands emploient très-souvent, pour se purger, une décoction préparée avec le lait de beurre et les feuilles tendres de sureau. (*Repert. remed. indig., p.* 294.)

Selon Burtin, c'est un purgatif familier aux paysans des environs de Bruxelles, de manger des feuilles de sureau, en guise de salade. (*Mém. cour.*, *p.* 167.)

Radeliff, au rapport de Haller, avait souvent recours à la décoction des jeunes tiges de sureau, pour combattre l'hydropisie. Il en faisait cuire une once dans 2 livres d'eau, en y ajoutant un peu de semence de carotte. (*Loc. cit.*)

Les baies de sureau étaient employées, par Hippocrate, à titre de purgatif hydragogue. Les semences contiennent une huile, qui, s'il faut en croire Ettmuller, serait un purgatif et un vomitif excellents, administré à la dose de quelques gouttes à un gros. (*Oper.*, *t.* 1, *p.* 692.)

Doses, mode d'adm. *Deuxième écorce, bourgeons en décoction :* 2 gros à une demi-once pour 1 livre d'eau. Desbois de Rochefort pilait cette écorce dans du vin blanc, l'y laissait macérer, et en exprimait le suc qu'il donnait à la dose de 2 à 3 onces. *Suc de la racine* : 1/2 once à 2 onces.

L'hièble, sureau hièble, petit sureau, sureau nain, sambucus ebulus. *L.*, espèce de sureau à tige herbacée, qu'on rencontre dans les bois, au bord des chemins, des fossés, a les mêmes propriétés purgatives que le sureau commun. Haller affirme que la semence broyée, évacue puissamment les eaux. Il ajoute qu'elle contient une huile qui purge avec une force étonnante, à la dose d'une cuillerée. (*Loc. cit.*)

CONVOLVULACÉES.

LISERON DES HAIES.

Grand Liseron, *Liset*, *Cloquète*, *Manchette de la Vierge*, *Henat* ; *Convolvulus sepium.* L., *Convolvulus major albus.* Bauh., *Volubilis major.* Tabern., *Smilax lævis major.* Dod.

Croît partout dans les haies.

Chevallier, qui a analysé ce liseron, y a trouvé plus du vingtième en poids de résine analogue à celle de jalap et de scammonée. (*Journ. de pharm.*, *t.* 1, *p.* 234.)

Le liseron des haies était déjà employé comme purgatif, du temps de Dioscoride. (*Ouv. cité*, *p.* 382.) Tragus le prenait pour une espèce de scammonée sauvage, moins nuisible que celle des boutiques. (*De stirp. hist.*, *lib.* 2 , *p.* 806.) Son suc épaissi , à la dose de 20 à 30 grains, possède , suivant Haller , les mêmes propriétés que la scammonée. (*Mat. méd.*, *t.* 1 , *p.* 225.) Necker considérait cette plante , comme un excellent succédané de la scammonée. J. Prévost , dans sa *Médecine des pauvres* , et Constantin , dans sa *Pharmacopée provençale* , ont également préconisé le liseron , comme un moyen facile d'exciter la purgation. Coste et Willemet ont employé l'extrait de liseron , avec un succès marqué , à la dose d'un scrupule , sur quatre hydropiques , et sur deux femmes âgées et cachectiques. *(Mat. méd. indig., p. 47.)*

Delius , professeur à Erlangue , a obtenu des feuilles et des racines du liseron un extrait , qui possède les mêmes vertus que la scammonée. (*Mueller. Dissert. de clemat. vitalba.*) Bodard a beaucoup employé le suc de liseron , et il assure que ce purgatif a sur la scammonée, l'avantage de ne point produire sur les intestins une irritation aussi forte, quoique son effet ne soit pas moins certain. (*Cours de botan. méd. compar.*, *t.* 1, *p.* 294.)

Il résulte des expériences que Chevallier a tentées, sur lui-même , que la résine que contient ce végétal purge d'une manière analogue à la scammonée et au jalap.

Doses , mode d'adm. *Suc épaissi* : 20 à 30 grains.

Le liseron des champs , petit liseron, liseron des vignes campanette, clochette, convolvulus arvensis L. qu'on rencontre partout , dans les vignes , les jardins , les champs , contient également une résine analogne à celle contenue dans l'espèce précédente ; il jouit des mêmes propriétés.

SOLDANELLE.

Liseron soldanelle, *Chou marin*; *Convolvulus soldanella*. L., *Soldanella maritima minor*. Bauh, *Brassica marina*. Bauh., *Soldanella*. Dod.

Cette plante est commune, en France, dans les sables, au bord de l'Océan et de la Méditerranée, depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque, et depuis Antibes jusqu'à Perpignan. Elle croît, en Belgique, sur les rivages maritimes de la Flandre occidentale. (Lejeune.)

Les parties herbacées de ce végétal contiennent un suc lactescent un peu âcre, amer et salé. La racine contient, d'après Planche, de la résine, de l'extrait gommeux, de l'amidon, des sels, de la silice, etc. (*Journ. de pharm.*, 1824.)

Cette plante était déjà connue du temps de Dioscoride, qui la considérait comme contraire à l'estomac et propre à lâcher le ventre. (*Matth. in Diosc.*, *p.* 208.) Sa décoction, prise en breuvage avec de la rhubarbe, est, selon Matthiole, un excellent remède contre l'hydropisie. (*Ibid.*) Petrus Forestus rapporte que son maître Elidius en faisait un fréquent usage dans l'hydropisie. (*Observ. medic.*, *p.* 162.) Gabriel Fallope considérait cette plante comme un excellent hydragogue. Buchoz raconte qu'en Provence, on recommande, pour se purger, un bouillon préparé avec un collet de mouton, et une poignée et demie de feuilles de soldanelle. (*Dict. univ. des plant.*, *t.* 3, *p.* 311.)

La soldanelle était presque oubliée des médecins, lorsque M. Loiseleur-Deslongchamps la soumit à une série d'expériences, et mit hors de doute sa propriété purgative. Il administra, d'abord, les feuilles sèches, en décoction dans l'eau, à la dose d'une demi-once, à quatre malades ; deux ont été très-bien purgés ; les deux autres ne l'ont pas été du tout. La racine en poudre, à la dose de 10 à 12 grains, ayant été ensuite administrée, par le même praticien, à 24 malades ; 21 d'entre eux furent purgés, et eurent depuis une jusqu'à douze évacuations alvines. Le même expérimentateur a également employé la teinture et la résine de soldanelle. Treize ma-

lades ont fait usage de la première préparation, à la dose de 6 à 8 gros ; dix ont employé la seconde, à la dose de 15 à 24 grains ; tous ont éprouvé des effets semblables à ceux des meilleurs purgatifs. (*Man. des pl. indig.*, 2me *part.*, *p.* 59.)

JASMINÉES.

FRÊNE COMMUN (1).

Les feuilles de frêne jouissent d'une propriété purgative qu'il serait difficile de révoquer en doute. Administrées à la même dose que le séné, elles purgent tout aussi bien et sans coliques, d'après Tablet. Coste et Willemet affirment que ces feuilles, prises en infusion à la dose d'un tiers de plus que le séné, purgent avec autant de promptitude et d'énergie que le dernier ; ils prétendent également qu'elles ont une action diurétique très-marquée. (*Loc. cit.*, *p.* 36.)

D'après une observation de Martin-Solon, l'écorce de la racine de frêne serait à la fois émétique et purgative. (*Bull. génér. de thérap.*, *t.* 1, *p.* 163.)

Nous avons administré cette écorce, en décoction, à plusieurs individus; voici les résultats que nous en avons obtenus.

1re *Observ.* Une femme, de 46 ans, fortement constituée, affectée de laryngite, est constipée depuis cinq jours ; elle prend une décoction préparée avec une once et demie d'écorce de racine de frêne, pour une livre et demie d'eau ; elle n'obtient aucune évacuation alvine.

2me *Observ.* Une femme, de 30 ans, affectée d'embarras gastrique, prend la même décoction, qui produit six évacuations alvines avec coliques et borborygmes.

3me *Observ.* La même décoction, administrée à une autre femme affectée d'embarras gastrique, reste sans effet.

4me *Observ.* Une femme, de 42 ans, également affectée d'embarras gastrique, a recours à la même médication, qui lui procure deux selles avec légères coliques.

(1) Voyez page 80.

5me *Observ.* Une femme robuste, affectée de bronchite, n'a point eu de selles depuis douze jours, malgré l'usage d'un purgatif assez fort qui lui a été administré. On lui fait prendre la décoction de racine de frêne qui lui procure une seule évacuation alvine, accompagnée de légères coliques.

RENONCULACÉES.

HELLEBORE NOIR.

Hellebore à fleurs rouges, Herbe de feu, Rose d'hiver, Rose de Noël, Fleur de Noël; Helleborus niger. L., *Helleborus niger flore roseo.* Bauh., *Helleborus niger angustioribus foliis.* Tournef.

Cette plante croît, dans différents lieux frais, aux environs de Briançon, de Colmar, de Montauban, etc. On l'observe, en Belgique, dans les bois montueux du Brabant méridional, de la Flandre orientale et du Grand-Duché de Luxembourg. (Lejeune.) On la cultive dans les jardins où elle fleurit au milieu de l'hiver.

La racine d'hellébore, qui est la partie usitée en médecine, est de la grosseur du pouce, marquée d'anneaux circulaires, noirâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur; elle donne attache à un grand nombre de radicelles de même couleur. Guibourt pense, contre l'opinion commune, et j'ai pu constater, par moi-même, l'exactitude de cette assertion, que la racine d'hellébore, même récente, ne présente qu'une saveur médiocrement âcre; son odeur est presque nulle.

Cette racine contient, d'après Feneulle et Capron, une huille grasse, une huile volatile, une substance résineuse, de la cire, un principe amer, un acide odorant, du mucilage, de l'albumine, des sels à base de chaux, de potasse et d'ammoniaque. (*Journ. de pharm., t. 7, p.* 503.)

L'hellébore agit sur nos organes à la manière des purgatifs drastiques les plus énergiques. Mis en contact avec la peau ou une surface absorbante, il agit de la même manière que s'il était ingéré dans l'estomac, ainsi qu'a pu s'en assurer le professeur Moiroud. (*Pharmac. vétér., p.* 455.) Tournefort

rapporte qu'un chirurgien, de Montpellier, a vu des malades se purger en mettant un morceau de cette racine dans un cautère. (Ferrein. *Mat. méd.*, *t.* 1, *p.* 46.)

L'hellébore était très-estimé des anciens, surtout dans le traitement des affections mentales. C'était pour Hippocrate le remède par excellence contre la folie. A une époque plus rapprochée, nous voyons également Musa, Brassavole, Lorry, Vogel faire l'éloge de ce médicament contre la même affection.

Tout récemment, le docteur Gozzi l'a vu réussir chez trois individus affectés de folie. Il administrait matin et soir une pilule contenant 10 centigrammes de racine d'hellébore. (*Raccoglitore medico*, 1846.) Roques a obtenu des résultats avantageux de son extrait dans le délire fébrile. (*Phytog.*, *t.* 2, *p.* 119.) Miquel a dissipé, comme par enchantement, un délire phrénétique au moyen du même remède, administré à la dose de trois grains toutes les heures. (*Mém. ouv.*)

L'hellébore a joui d'une grande réputation dans le traitement de l'hydropisie. C'est, sans doute, à la présence de son extrait dans les pilules de Bacher qu'il faut attribuer les succès qu'on en obtient, dans les épanchements séreux. Méad se servait de la teinture alcoolique d'hellébore pour exciter l'écoulement des règles ; et, s'il faut l'en croire, cette préparation, administrée deux fois par jour, à la dose d'une petite cuillerée dans une demi-tasse d'eau tiède, lui aurait procuré de nombreux succès. (*OEuv. compl.*, *t.* 2. *p.* 343.)

On a conseillé l'hellébore dans le traitement des affections vermineuses. Baglivi, au rapport d'Allen, a reconnu, par une longue expérience, que la décoction des feuilles est le meilleur et le plus sûr des vermifuges. (*Méd. prat.*, *t.* 3, *p.* 97.) Rosenstein administrait contre les vers l'extrait de cette plante, associé au sulfate de fer et au chardon bénit. (*Barnsjukd*, *p.* 362.)

On a encore employé l'hellébore dans l'éléphantiasis des Grecs, la goutte, l'épilepsie, les tremblements des mem-

bres, etc. A l'extérieur, on en a fait usage dans le traitement de la gale.

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 10 à 24 grains. *Extrait :* 12 à 15 grains. *Teinture :* 20 gouttes à 1/2 gros, 1 gros.

HELLÉBORE VERT.

Hellébore noir des boutiques, Hellébore noir des jardins ; Helleborus viridis. L.

Cette plante croît aux environs du Mans, de Paris, d'Abbeville, de Montpellier, de Malmédy, de Tournai, etc.

Il faut préférer, suivant Allioni, cette espèce à la précédente, parce qu'elle a plus de ressemblance avec l'hellébore des anciens, qu'elle est plus active, et qu'on peut se la procurer plus facilement.

PIGAMON JAUNATRE.

Thalictrum jaunâtre, Pied de Milan, Rhubarbe des pauvres, Fausse Rhubarbe, Rue des prés; Thalictrum flavum. L., *Thalictrum magnum.* Dod., *Ruta pratensis herbariorum.* Lob.

On rencontre cette plante dans les prés humides, etc.

La racine de pigamon est remplie d'un suc jaune, d'une saveur douceâtre mêlée d'un peu d'amertume. Dodoens assure que ses feuilles, associées aux herbes potagères, provoquent des évacuations alvines, et que la décoction de ses racines jouit de la même propriété, mais à un plus haut degré. (*Stirp. hist., p.* 59.) Boerhaave dit que sa racine, administrée à la dose de 1 à 2 onces, purge comme la rhubarbe, et que c'est pour cette raison que les Allemands lui ont donné le nom de rhubarbe des pauvres. (*Hist. plant., p.* 69.) Lesson, aîné, pharmacien à Rochefort, a constaté dans cette racine la présence d'un principe, auquel il a donné le nom de thalictrine, et qui lui a réussi dans la fièvre intermittente, à la dose de 15 à 18 grains. (Mérat et Delens. *Ouv. cité, t.* 6, *p.* 708.) Tournefort rapporte que, de son temps, on faisait usage de la racine de pigamon dans la diarrhée. (*Voy., t.* 3, *p.* 14.)

LÉGUMINEUSES.

GENÊT A BALAIS.

Spartier à balais, Genêt commun, Genettier, Guerniette, Juniesse; Spartium scoparium. L., *Genista scoparia.* Lam., *Genista angulosa et scoparia.* Bauh., *Genista.* Dod.

Cette plante croît aux lieux incultes et sablonneux, dans les bois secs, les bruyères.

Toutes les parties du genêt offrent une odeur désagréable, une saveur amère et nauséabonde.

L'emploi de cette plante, en médecine, remonte à plusieurs siècles : Dioscoride parle d'un genêt dont les fleurs et les semences sont purgatives, et qui probablement est l'espèce dont nous parlons, ou celui des teinturiers. (*Lib.* 4., *c.* 152.) Arnauld, de Villeneuve (*Lib.* 2, *brev. pract.*, *c.* 8), affirme que la poudre des fleurs de genêt guérit les scrophules et l'hydropisie. Dodoens considère le genêt comme diurétique et purgatif; il recommande l'infusion de ses tiges aux hydropiques. (*Ouv. cité, p.* 762.) Cardan guérissait souvent l'hydropisie par le seul usage de la décoction de racines de genêt. (Buchwald. *Ouv. cité, p.* 133.) Méad rapporte qu'une dame, âgée de 50 ans, affectée d'ascite, avait tenté une foule de remèdes sans succès. On avait pratiqué trois fois la ponction, et le ventre n'avait pas tardé à reprendre son enflure. Elle fut guérie par un remède conseillé par une bonne femme de village, et qui consistait à prendre, soir et matin, une cuillerée de semences de moutarde entières, et à boire, par-dessus, une demi-livre de décoction de sommités vertes de genêt. Méad ajoute que c'est avec raison qu'Hippocrate recommande aux médecins de ne pas dédaigner de s'instruire des secrets que les gens du peuple mettent en usage. (*OEuv. de Méad, trad. franç., t.* 2, *p.* 274.) « Il y a trente ans, dit M. Itard (*Dict. des sciences méd., t.* 22, *p.* 407), que le gouvernement fit publier comme un spécifique, contre l'hydropisie, un remède qui n'était autre chose que les semences de genêt réduites en poudre. On le donnait tous les 2 jours à la dose d'un gros dans six onces de

vin blanc, avec l'attention d'en adoucir l'effet par deux onces d'huile d'olive, prises une heure après la poudre. Je pense qu'on a trop légèrement abandonné ce remède. Je l'ai employé dans l'anasarque une fois avec avantage, et une autre fois avec un succès presque miraculeux.» D'après Cullen, une demi-once de sommités de genêt, en décoction dans une pinte d'eau, purge et pousse aux urines; il a guéri quelques hydropiques en réitérant ainsi cette décoction tous les jours, ou de deux jours l'un. (*Ouvr. cité.*)

Sydenham a guéri des hydropiques, qui se trouvaient dans l'état le plus déplorable, au moyen d'une infusion des cendres de genêt dans du vin. Il faisait mettre une livre de ces cendres dans 4 livres de vin de Rhin; on y ajoutait une poignée ou deux d'absinthe. On prenant le matin 4 onces de ce vin. (*Oper. medic.*, *t.* 1, *p.* 343.) On lit, dans les mémoires de l'Académie des sciences de Stockholm, qu'en 1757, l'armée suédoise, ayant beaucoup souffert d'une épidémie catarrhale qui se terminait par l'anasarque, dut sa guérison à une infusion lixivielle de cendre de genêt, donnée à la dose d'une pinte par jour. Sumeire, docteur en médecine à Marignane, a également employé le même moyen avec succès chez plusieurs malades affectés d'anasarque par suite de la rougeole et de la scarlatine. (*Anc., journal de méd.*, *t.* 50, *p.* 230.)

GENÊT DES TEINTURIERS.

Genestrolle, *Genista tinctoria*. L., *Genista tinctoria germanica*. Bauh., *Genistella*. Riv., *Spartium tinctorium*. Roth., *Flos tinctorius*. Fuchs.

Ce joli petit arbrisseau habite les collines, les pâturages secs, le bord des bois.

D'après Ettmuller, les fleurs de ce genêt sont purgatives, si on les administre en décoction; prises en substance, elles agissent comme vomitives; les semences purgent par haut et par bas. (*Oper. omn.*, *t.* 1, *p.* 635.) Peyrilhe indique le suc des fleurs comme purgatif, à la dose d'une demi-once à une once. Les racines et les feuilles ont, selon lui, les mêmes

vertus. Le genêt est au nombre des mille et un remèdes proposés dans le traitement de la rage.

Le genêt d'Espagne, genista juncea. *Duh.*, arbrisseau qu'on rencontre aux lieux incultes, sur les coteaux, dans les contrées méridionales de la France, a les mêmes propriétés que l'espèce précédente.

Genêt purgatif, spartier purgatif, spartium purgans. *L.* Ce genêt habite les lieux montueux et stériles des départements du midi de la France. On doit croire que le nom que cet arbuste porte ne lui a été imposé que parce qu'il est effectivement purgatif.

BAGUENAUDIER.

Baguenaudier arborescent, Colutier en arbre, faux Séné, Séné d'Europe, Séné bâtard, Séné vésiculeux, Arbre à vessies, Aube à vesseies, Colutea arborescens. L., *Colutea vesicaria.* Pharm., *Colutea.* Dod.

Cet arbrisseau, d'un port agréable, croît dans les contrées méridionales de la France, en Auvergne, en Bourgogne, en Languedoc, en Provence. On le trouve en quantité dans les bois de la montagne de Saint-Pierre, près de Maestricht. (Lejeune.) Il est peu de jardins dont il ne fasse l'ornement.

Les feuilles de cette plante ont une saveur âcre, nauséeuse ; elles sont purgatives, ainsi que les semences. Boerhaave, Gesner, Bartholin, Garidel, Tablet considèrent le baguenaudier comme un purgatif très-propre à remplacer le séné. Coste et Willemet ont administré ce purgatif à quelques pauvres de la campagne, dont plusieurs étaient affectés de fièvres intermittentes, etc. Ces malades ont eu constamment 7 à 8 selles assez copieuses, sans éprouver aucune fatigue. Ils employaient les feuilles à la dose de 1 à 3 onces, en infusion, dans 1 pinte d'eau bouillante. (*Ouv. cit., p.* 27.) Bodard dit avoir beaucoup employé, et toujours avec succès, la formule suivante, qui se rapproche beaucoup de celle de MM. Coste et Willemet : feuilles de baguenaudier, 1 once à 3 ; — rac. verte de régl. effilée, 1 once ; — semences de fénouil sucré d'Italie, deux pincées. On fait infuser sur les cendres chaudes,

pendant une nuit, dans une pinte d'eau. Le lendemain, on fait bouillir légèrement et on passe, pour servir à la dose de 3 verres chaque matin, à deux ou trois heures d'intervalle, pendant deux jours de suite. (*Ouv. cit., t. 1. p.* 203.) Fumées, les feuilles du baguenaudier font couler une grande quantité de sérosités nasales. (Coste et Willemet.) Quelques personnes prétendent qu'on falsifie quelquefois le séné avec ces feuilles.

Le faux baguenaudier, coronilla emerus. *L.*, qu'on rencontre en Dauphiné, dans le Jura, le Languedoc, la Provence, et qui fait l'ornement de nos jardins, a ses feuilles purgatives. Le peuple s'en sert pour se purger, au rapport de Mérat et de Delens. (*Dict. cit., t. 2. p.* 438.)

ANAGYRIS FÉTIDE.

Bois puant, Anagyris fœtida. L.

Cet arbrisseau croît sur les rochers, aux lieux pierreux et montagneux des contrées méridionales de la France, en Languedoc, en Provence, dans tout le bassin de la Méditerranée.

Toutes les parties de cet arbrisseau exhalent, quand on les froisse entre les doigts, une odeur fétide.

Dioscoride et Pline ont attribué aux semences d'anagyris la propriété de faire vomir. Peyrilhe considère ses graines et ses feuilles comme émétiques et purgatives. Tout ce qu'on avait dit de cette plante se réduisait à ce que nous venons de rapporter, lorsque Loiseleur-Deslongchamps constata, par une série d'expériences, que ses feuilles purgent doucement, à la dose de deux à quatre gros. (*Ouv. cit., p.* 57.)

IRIDÉES.

IRIS GERMANIQUE.

Iris des jardins, Flambe, Glayeul bleu, Gle, Coutai, Glooujoou ; Iris germanica. L., *Iris nostras.* Pharm., *Iris vulgaris germanica sive sylvestris.* Bauh., *Iris sylvestris major.* Lam.

Cette jolie plante croît, par touffes, aux lieux incultes, sur les

murs des villages, sur les toits de chaume. Elle est partout cultivée dans les jardins.

L'iris germanique a une racine âcre et nauséeuse. Elle est fortement purgative et émétique, à l'état frais. Ettmuller vante son suc dans l'hydropisie, à la dose d'une demi-once à une once, mêlée avec de l'eau de fénouil, du sirop de violette, ou tout autre véhicule propre à tempérer son âcreté. (*Oper., t. 1, p. 645.*) Rivière a guéri un individu affecté d'anasarque de tout le corps, en lui administrant ce suc, à la dose de trois onces, associé à une once et demie de manne. (*Observ., cent. 4*, n° 82.) Sennert prétend également s'être bien trouvé de l'usage de ce suc dans l'hydropisie. Amatus Lusitanus et Brassavole le prescrivaient aux hydropiques, à la dose de quatre onces. Les actes de la société de médecine, de Berlin, contiennent des faits qui déposent en faveur de ce médicament, dans le traitement des épanchements séreux.

Doses, mode d'adm. *Macération vineuse* : racine rapée ou coupée en petits morceaux, 4 onces pour une pinte de vin. Le malade en prend deux ou quatre onces, deux à trois fois le jour.

IRIS DE FLORENCE.

Iris officinale, Iris florentina, L, *Iris alba florentina*. Bauh.

Cette plante habite la Provence, aux environs de Grasse et de Toulon.

La racine de ce végétal a les mêmes propriétés que celle de l'iris germanique. Autrefois on l'administrait pulvérisée, à la dose de 10 à 20 grains, dans les affections catarrhales chroniques, l'asthme, la dyspnée. Ray a vu guérir des hydropiques, par le seul usage de son suc donné tous les matins, à la dose de quatre cuillerées à bouche, dans six onces de vin blanc. On se sert des racines pour faire des pois à cautère.

IRIS FÉTIDE.

Iris gigot, *Glayeul puant*, *Spatule*; *Iris fœtidissima*. L., *Gladiolus fœtidus*. Bauh.

Croît, en France, dans les bois, au bord des chemins. Dumortier l'a observée dans les environs de Tournai.

Toutes les parties de cette plante répandent une odeur fétide et nauséeuse. Les semences et les racines sont douées d'une grande âcreté. Ce végétal contient, d'après Lecanu, une huile volatile très-âcre, une matière résineuse, une substance amère colorante jaune-rouge, une matière gommeuse, un acide libre, de la cire, des sels, du ligneux. *(Journ. de pharm., t. 20, p. 320, 1834.)*

Cette iris a été recommandée dans l'hydropisie, les scrophules, etc. Le suc exprimé de la racine fraîche, à la dose de deux gros à une once, est un purgatif hydragogue assez énergique dont les gens de la campagne font quelquefois usage. Depuis quelque temps, Recamier l'emploie dans le traitement de l'hydropisie. (*Mérat. Ouv. cit., t.* 7.)

IRIS DES MARAIS.

Iris faux acore, *Iris glayeul*, *Iris jaune*, *Glayeul des marais*, *Glayeul jaune*, *Acore adultérin*, *fausse Flambe*, *Flambe bâtarde*, *Flambe d'eau*; *Iris pseudo-acorus*. L., *Iris lutea*. Lam., *Iris palustris lutea*. Tabern., *Acorus adulterinus*. Bauh., *Pseudo-acorus*. Matth.

Cette plante croît partout, dans les mares, sur le bord des étangs, des fossés, etc.

L'iris des marais a des propriétés analogues aux espèces précédentes. Cullen lui attribue la propriété de faire éternuer et de purger avec violence. Dans quelques cantons, les gens de la campagne s'en servent pour se purger. D'après Décandolle, le principe astringent est plus abondant dans cette espèce que dans les autres. En Écosse, les montagnards font bouillir la racine dans l'eau avec de la limaille de fer, et en fabriquent une encre assez bonne. Guyton de Morveau considère les semences comme fébrifuges, et comme propres à remplacer le café.

CRUCIFÈRES.

MOUTARDE BLANCHE.

Sénevé blanc, *Moutardin*, *Blanque mostaude*; *Sinapis alba*. L., *Sinapis sativum alterum*. Dod., *Sinapis apii folio*. Bauh.

Croît dans les moissons. On emploie les semences.

Ces semences sont sphériques, jaunâtres, luisantes, lisses, beaucoup plus grosses que celles de la moutarde noire. Leur saveur est âcre, leur odeur nulle lorsqu'elles sont entières, et très-piquante lorsqu'on les pulvérise avec l'eau ou le vinaigre.

Cullen considère la semence de moutarde blanche, entière et non écrasée, comme purgative à la dose d'une demi-once à une once. « La moutarde, dit-il, employée de cette manière, manque rarement d'émouvoir le ventre, et est très-utile à l'entretenir habituellement libre. » (*Mat. méd.*, *t.* 2, *p.* 39-481.) Plus tard Macartan, médecin anglais établi à Paris, présenta cette graine comme vomitive, sialagogue, etc. Il la conseille dans les angines graves, le rhumatisme, les fièvres intermittentes. (*Journ. génér. de méd.*, *t.* 34, *p.* 72.) En 1822, un anglais, John Taylor, en fit un usage avantageux, sur lui-même, pour se guérir d'une affection chronique des voies digestives, qui avait résisté à une foule de moyens indiqués en pareil cas. Il entreprit un voyage, en 1826, dans le but unique de faire connaître les bienfaits de ce médicament. Turner-Cooke a prodigué les plus grands éloges à la moutarde blanche. Il dit en avoir obtenu des résultats surprenants dans une foule de maladies, surtout dans la gastro-entérite et l'hépatite, soit aiguë, soit chronique. (*Giacomini. Ouv. cit.*, *p.* 412.)

En France, plusieurs praticiens, et Fouquier entre autres, en firent un usage avantageux dans les cas indiqués par Cullen. Mérat et Delens ont eu également à se louer de ce médicament, qu'ils considèrent comme un purgatif fort doux, ne produisant aucun effet sur le gosier et l'estomac, et procurant, sans colique ni chaleur, des évacuations alvines, à la dose d'une ou deux cuillerées à bouche, prise avant le repas, ou le

soir en se couchant. (*Loc. cit., t.* 6.) Trousseau et Pidoux regardent la moutarde blanche comme un remède très-utile, pour ceux qui sont habituellement constipés, et dont les digestions sont en même temps laborieuses. (*Ouv. cit., t.* 1, *p.* 423.)

ROSACÉES.

PÊCHER.

Pêcher commun, Amygdalus persica. L., *Persica vulgaris.* Mill., *Malus persica.* Bauh., *Persica.* Fuchs.

Cet arbre, originaire de la Perse, est abondamment cultivé partout.

Les fleurs et les feuilles de pêcher sont d'une saveur extrêmement amère, analogue à celle du laurier-cérise : cette amertume a quelque chose d'aromatique, due à l'acide prussique qu'elles renferment.

L'emploi des feuilles et des fleurs du pêcher, en médecine, remonte à plusieurs siècles. Galien affirme que les feuilles écrasées et appliquées sur le ventre, tuent les lombrics. Dodoens regarde les fleurs et les feuilles de cet arbre comme purgatives. (*Stirp. hist., p.* 797.) La propriété laxative du sirop de fleurs de pêcher a été célébrée outre mesure, par Guy-Patin, Riolan, Simon Piêtre et une foule d'autres. Il résulte des observations de Boulduc, que l'infusion des feuilles, ainsi que celle des fleurs, jouit d'une propriété purgative remarquable, et est en même temps un excellent vermifuge. (*Hist. de l'Acad. des sc., an.* 1714, *p.* 49.)

Coste et Willemet ont administré l'infusion de feuilles de pêcher à plus de cinquante personnes ; toujours elle a produit un effet purgatif, et dans plusieurs cas, elle a fait rendre des vers. Ils employaient les jeunes feuilles desséchées et découpées, depuis une demi-once jusqu'à une once et demie ; ils les faisaient infuser du soir au matin, sur les cendres chaudes, dans une demi-livre d'eau commune. Le lendemain, après avoir donné à cette infusion deux ou trois bouillons, et y avoir

ajouté une once de sirop de fleurs de pêcher, ils l'administraient en une seule fois. Lorsque ces médecins soupçonnaient l'existence des vers, ils avaient soin d'administrer, la veille au soir, un ou deux scrupules d'extrait aqueux de bourgeons de pêcher, saturé de la poudre des fleurs desséchées. Ils ont vu rendre, par ce moyen, plus de soixante vers strongles, à un jeune homme, d'une quinzaine d'années. (*Mat. méd. ind.*, *p.* 32.)

Burtin a ratifié les observations de Coste et Willemet, sur plus de vingt malades. (*Mém. cour.*, *p.* 31.) Loiseleur-Deslongchamps a souvent employé, en guise de manne, un sirop fait avec suffisante quantité de miel, et une décoction saturée de feuilles de pêcher, et il en a toujours obtenu des effets analogues à ceux de la manne. (*Loc. cit.*, *p.* 172.) Le professeur Mojon rapporte que dans les campagnes on fait quelquefois prendre aux enfants, pour les purger ou leur faire rendre des vers, une certaine quantité de bouillon de veau, dans lequel on a fait infuser légèrement, et à une douce chaleur, une petite poignée de fleurs de pêcher. Il ajoute que l'infusion des feuilles ou des fleurs dans le lait est fort efficace chez les petits enfants. (Giacomini. *Ouv. cité, p.* 139.)

Les feuilles de pêcher ont été beaucoup vantées dans quelques affections des voies urinaires, et particulièrement dans l'hématurie. On en faisait bouillir une once dans une certaine quantité d'eau, qu'on laissait réduire à une pinte et demie, et dont le malade devait prendre une pinte par jour. (Kluyskens. *Ann. de littér. étrang.*) Douges s'est bien trouvé, dans le traitement de la coqueluche, de l'infusion des feuilles de pêcher, à la dose d'une pinte par jour ; au bout de quatre à cinq jours, la maladie disparaissait entièrement. (*Gaz. méd.*, 1837.) Antony prétend avoir obtenu des effets très-avantageux, de cette infusion, dans une épidémie de fièvre très-grave, à type remittent, compliquée d'irritation gastrique. Il affirme également que les feuilles, qui avaient servi à cette infusion, lui ont été d'un grand secours en application sur l'abdomen. Le

même moyen lui aurait également réussi, pour arrêter les vomissements dans deux cas de choléra. (*Gaz. méd.*, 1837.)

Burtin se loue beaucoup de l'infusion des feuilles de pêcher dans la fièvre intermittente ; il affirme que les trois quarts au moins des malades, chez lesquels il a administré ce remède, ont été guéris, et qu'il lui doit au-delà de vingt guérisons. Il faisait infuser, pendant une demi-heure, deux poignées de ces feuilles dans un pot de forte bière brune, presque bouillante, et le malade en prenait la colature en 24 heures. Le même praticien employait avec succès, contre la fièvre intermittente, la poudre du bois des noyaux de pêche, à la même dose que le quinquina. Ce fébrifuge lui avait été révélé par le père Linus, apothicaire des capucins. Il rapporte qu'il a connu, dans sa jeunesse, une personne qui employait, en en faisant un secret, les noyaux de pêche contre la fièvre intermittente. (*Ouv. cité, p.* 33.) Ce remède était déjà connu d'Amatus Lusitanus, qui le recommande dans la fièvre quarte. (*Lib. 4, p.* 564.) Tout récemment, Crousseille a fait connaître les bons effets qu'il avait obtenus de l'emploi des feuilles de pêcher à titre de fébrifuge. Il a rencontré dans ces feuilles un principe immédiat auquel elles doivent leur propriété, et non à l'acide prussique qu'elles renferment, ainsi qu'on le pensait. (*Journ. de chim. médic.*, *t.* 7, *p.* 22.) Enfin, Trousseau et Pidoux rapportent que dans quelques campagnes, on emploie simplement, pour guérir la fièvre intermittente, du vin blanc dans lequel on fait infuser la seconde écorce du pêcher. (*Loc. cit.*)

ROSIER MUSQUÉ.

Rose musquée ou de Damas, Rose muscate ou muscade, Rose musatelle ou muscadelle; *Rosa moschata*. Wild., *Rosa damascena*. Pharm.

Ce rosier, originaire de la Barbarie et de l'Orient, est, depuis longtemps, naturalisé en France et en Belgique, où on en cultive une variété à fleurs doubles.

Presque tous les auteurs de matière médicale, accordent aux pétales de plusieurs espèces de roses des propriétés purga-

tives; celles de la rose musquée se feraient remarquer surtout par cette propriété : Lemery affirme que trois ou quatre de ces roses, provenant des pays chauds, prises en conserve ou en infusion, purgent vigoureusement, et quelquefois jusqu'au sang; il ajoute que celles de Paris ne purgent pas avec autant de violence. (*Dict. des drog.*, 3e *édit.*, *p.* 465.) Amatus Lusitanus regarde ces fleurs comme un purgatif très-violent, pour les avoir expérimentées chez une dame, qui s'en trouva très-incommodée. (Chomel. *Histoire de pl. us.*, *t.* 1, *p.* 24.) Venel rapporte qu'il a purgé une femme avec quinze pétales de rose musquée en infusion, et qu'il a employé quatre fois le même remède avec succès.

M. Loiseleur-Deslongchamps s'étonne qu'un moyen qu'il nous est si facile de mettre en usage, soit aussi négligé qu'il l'est, car les fleurs de la rose musquée sont entièrement inusitées en médecine. L'eau distillée est également purgative à la dose de 8 onces. Le même auteur se demande encore comment il se fait que cette eau, qui est un médicament agréable, soit tombée dans l'oubli, tandis que tous les jours les médecins prescrivent, pour purger, des préparations aussi dégoûtantes par leur couleur, leur odeur et leur saveur? (*Man. des pl. us. indig.*, *p.* 204.)

ROSIER DE CHIEN.

Rosier des haies, Chinorrhodon, Cynorrhodon, Églantier de chien, Églantier sauvage, Gratte-cul; Rosa canina. L., *Rosa canina* seu *sylvestris*. Black.

Croît partout dans les haies et les buissons.

On prépare avec les fruits, dits cynorrhodons, une conserve qui est un médicament astringent, et dont on fait usage chaque fois que les astringents sont indiqués. M. Loiseleur-Deslongchamps a trouvé que les pétales de cette rose, réduites en poudre et données à la dose de 20 à 48 grains, procurent de 1 à 6 évacuations alvines.

LINACÉES.

LIN PURGATIF.

Lin cathartique, Lin sauvage, Lin de montagne, Linet; Linum catharticum. L., *Linum minimum.* Bauh.

Cette plante est assez commune dans les prés secs, sur les bords des chemins, dans les pâturages montueux.

La saveur de ce végétal est amère et nauséeuse. La plupart des auteurs, qui ont écrit sur les plantes, il y a 150 à 200 ans, ont parlé avec éloge des propriétés purgatives de cette espèce de lin, et se sont tous accordés pour la considérer comme un purgatif aussi doux que sûr. (Ray. *Hist. pl., tom.* 1., *p.* 1076.) Linné se plaint de ce qu'elle est négligée, et il la recommande comme un doux purgatif, à la dose d'un gros en poudre. (Amœn. *Acad., v.* 7., *p.* 300.) « Cette plante, » dit Haller, purge doucement, soit qu'on en prenne les feuilles » sèches, à la dose d'un gros, soit qu'on en boive l'infusion » avec du petit lait. » (*Mat. méd., t.* 1, *p.* 316.) Ce végétal est très en usage comme purgatif en Angleterre, en Danemarck, en Suède, et surtout dans l'isle d'Oesel. (*Topogr. de l'isle d'Oesel.*) J. Ray dit que l'infusion d'une poignée de lin sauvage, avec ses tiges et ses sommités, faite dans du vin blanc pendant la nuit, sur des cendres chaudes, purge assez fortement et excite quelquefois le vomissement. (*Hist. pl., t.* 1, *p.* 1076.) Allen fait aussi l'éloge de ce purgatif, et assure avoir guéri par son seul usage plusieurs personnes de la campagne. (*Méd. prat., t.* 3, *p.* 450.) Coste et Willemet ont vu survenir des évacuations assez fréquentes, et assez copieuses chez un homme à qui son médecin avait ordonné cette plante, à la dose de 2 gros pour 4 onces d'infusion. (*Mat. méd. ind., p,* 37.) Enfin, le docteur De Luce, de Saint-Pétersbourg, dit avoir employé avec succès, comme anthelmintique et comme purgatif, le lin cathartique, à la

dose de 2 gros en poudre, ou 2 gros en infusion dans 4 onces d'eau bouillante. (Foy. *Traité de mat. méd. et de thérap.*, *t.* 1, *p.* 367.)

CARDUACÉES.*

EUPATOIRE D'AVICENNE.

Eupatoire chanvrin, *Eupatoire à feuilles de chanvre*, *Herbe de Sainte-Cunégonde*, *Origan des marais*; *Eupatorium cannabinum.* L., *Vulgare hepatorium.* Dod., *Eupatorium Avicennæ.* Fuchs, *Eupatorium adulterinum.* Bauh., *Eupatorium Arabum.* Pharm., *Cannabina aquatica mas.* Lob., *Herba sanctæ Kunigundis.* Trag.

Cette jolie plante est très-commune au bord des étangs, des fossés, etc.

Les feuilles et les racines d'eupatoire ont une odeur faiblement aromatique, une saveur amère, aromatique et piquante. Les racines contiennent, d'après Boudet, de la fécule amylacée, une matière d'une nature animale, une huile volatile, de la résine, un principe amer, âcre, quelques sels, et des atomes de silice et de fer. (*Bull. de pharm.*, *t.* 3, *p.* 97.) Bighini a rencontré dans les feuilles et les fleurs un alcaloïde qu'il désigne sous le nom d'eupatorine. (*Journ. de pharm.*, *t.* 14, *p.* 623.)

La racine d'eupatoire a été regardée par plusieurs auteurs comme émétique et purgative : « J'ai fait, dit Gesner, bouillir dans du vin les fibres de la racine d'eupatoire aquatique, ou d'avicenne, selon quelques-uns : j'en ai bu la colature; ensuite il est survenu des évacuations abondantes par les selles et les urines, qui ont duré une heure : après quoi j'ai vomi environ douze fois, et rejeté beaucoup de pituite, avec plus de sûreté et de facilité qu'on ne le fait avec l'hellébore. » (*Epist.*, *fol.* 63, 121.)

Boudet a expérimenté, sur lui-même, le suc de la racine d'eupatoire évaporé à consistance d'extrait. Il affirme qu'une très-petite dose de ce médicament le purgea, d'une manière très-prononcée, et détermina chez lui une disposition hémorrhoïdale qu'il n'avait jamais eue. (*Dict. des sc. médic.*, *t.* 13,

p. 460.) Chambon de Montaux s'est également purgé au moyen de cette racine. « Je fis infuser à froid, dit ce médecin, dans quatre onces de vin une once environ de racine d'eupatoire fraîche, coupée par tranches, suivant sa longueur : je bus ce vin le matin, et il me procura plusieurs évacuations, avec quelques coliques assez modérées. » (*Sur les vertus de la racine d'eupatoire. Bull. de pharm.*, *t.* 1, *p.* 400.)

Chomel a aussi expérimenté la racine de cette plante, et les résultats qu'il en a obtenus sont en opposition avec ceux que nous venons de rapporter. Il donna à des hydropiques jusqu'à une once de cette racine, infusée dans huit onces de vin, sans obtenir aucune évacuation alvine. (*Hist. des plant. us.*, *t.* 2, *p.* 167.) « Mais Chomel, dit Guersant, avait-il eu soin de recueillir la racine dans un temps éloigné de la fleuraison ou de la maturation des graines ; car on sait qu'à cette époque, les racines des plantes les plus actives sont presque dénuées de propriétés ? On a droit d'en douter, quand on voit que le fait, rapporté par Gesner, a été confirmé par le simple essai de M. Boudet... et par une seule expérience de M. Chambon de Montaux! Ces faits établissent, d'une manière incontestable, la propriété purgative de la racine d'eupatoire; et les tiges et les feuilles de cette plante, à en juger au moins par leur saveur, ont sans doute une action analogue sur l'économie animale. » (*Dict. des sc. médic.*, *t.* 13, *p.* 461.)

Loiseleur-Deslongchamps a administré la racine d'eupatoire en poudre à plusieurs malades, à une dose qui n'a jamais dépassé 60 grains, et dans aucun cas, il n'a obtenu la moindre évacuation alvine ; d'où il conclut que si cette plante est purgative, ce n'est qu'à forte dose. (*Ouv. cit.*, *p.* 77.)

Cette racine a été conseillée dans la chlorose, la suppression des règles, dans les engorgements des viscères abdominaux, qui succèdent aux fièvres intermittentes, dans quelques maladies de la peau, dans l'hydropisie. C'est dans ces affections que Tournefort, Boerhaave, et plusieurs autres praticiens, prétendent en avoir obtenu du succès.

On a recommandé l'application extérieure des feuilles et de la décoction d'eupatoire dans les ulcères scorbutiques, et dans l'œdème des jambes et du scrotum.

L'auteur de la flore de Spa et de celle de la Belgique, le docteur Lejeune de Verviers, nous écrit, en date du 30 avril 1848, qu'il a beaucoup employé les fomentations aqueuses d'eupatoire dans le traitement de l'hydropisie des bourses et du scrotum, et qu'il a vu peu de cas refractaires à ce moyen. Il fait infuser une poignée de sommités fleuries dans une pinte d'eau. Ce praticien ajoute que la même plante, en infusion théiforme, à la dose d'un à deux gros par jour, lui a été fréquemment d'un secours efficace dans des toux opiniâtres qui avaient succédé à la grippe mal traitée ou négligée. Il conclut des nombreux succès qu'il en a obtenus que cette plante, trop négligée, mériterait de figurer, de nouveau, dans la matière médicale. (1). *

PLANTES RUBÉFIANTES ET VÉSICANTES.

CRUCIFÈRES.

MOUTARDE NOIRE.

Sénevé noir, *Sinapis nigra*, L., *Sinapi*. Pharm., *Sinapi rapifolio*. Bauh., *Sinapi sativum priùs*. Dod., *Sinapi primum*. Matth.

Cette plante est assez commune dans les lieux pierreux, les décombres, les champs cultivés, etc. On en récolte beaucoup, d'après Julia-Fontenelle, à un quart de lieue de Narbonne, sur les bords d'une petite rivière dite la Mayral, où elle croît naturellement. On la cultive dans plusieurs localités, pour l'usage de la médecine et de la cuisine.

Les semences de moutarde sont petites, arrondies, d'un

(1) Le docteur Peeblas assure qu'une plante, appartenant au même genre, *l'Eupatorium perfoliatum*. L., qui habite les États-Unis, est très-utile dans les toux épidémiques ou grippes. (*Écho du monde savant, janvier* 1845.)

brun rougeâtre, d'une odeur assez forte, quand on les écrase, de saveur âcre et piquante. Leur poudre est d'un jaune vif, grasse, à odeur stimulante, volatile, fugace.

La semence de moutarde contient : Sinapisine, huile fixe douce, matière grasse nacrée, albumine, sucre, gomme, acide libre, matière colorante verte et jaune, acide myronique, quelques sels.

Cette semence ne contient pas d'huile volatile toute formée. La présence de l'eau, qui ne dépasse pas 60° centigr., est indispensable à sa formation. Les acides minéraux, les acides végétaux concentrés, une température dépassant 60°, s'opposent à son développement. Cela explique pourquoi les sinapismes préparés avec l'eau sont plus actifs que ceux préparés avec le vinaigre. (1)

Les semences de moutarde jouissent de propriétés excitantes très-énergiques. La poudre, prise en petite quantité, éveille les forces gastriques. A plus forte dose, elle irrite davantage les voies alimentaires, ses principes actifs pénètrent dans tout le système, et y font sentir leur action stimulante.

La moutarde était déjà connue d'Hippocrate, qui l'accuse de causer des difficultés d'uriner. (*De victus ratione, lib.* 2.) Galien s'en servait dans les ulcérations de la bouche. Dioscoride en conseillait le jus, en gargarismes, dans les maladies de la bouche et de la gorge. Il faisait appliquer de la moutarde sur la tête, préalablement rasée, des individus affectés de léthargie. (*Matth. in Dioscor., p.* 223.)

La moutarde passe pour un bon antiscorbutique. Duclos a rapporté plusieurs faits qui constatent cette propriété. (*Mém. de l'Acad. roy. des sc.*) En Hollande, cette propriété était si

(1) Les anciens savaient déjà que le vinaigre diminue l'activité de la moutarde. Aëtius dit: Sed et hoc noscendum est : si in aceto maceretur sinapi inefficaciùs redditur, acetum enim sinapis vim discutit. On lit, dans *Ambroise Paré:* « Quelques anciens chérissent plutôt l'eau simple que le vinaigre, pour recevoir et incorporer ce médicament, soi-disant avoir trouvé par expérience, que la vertu de la moutarde s'abâtardit par le mélange du vinaigre. »

bien reconnue, que les règlements enjoignaient à tous les vaisseaux de s'en approvisionner. Ray rapporte qu'au siége de la Rochelle, les habitants se guérirent du scorbut, en assaisonnant leurs mets avec de la moutarde, et en buvant du vin blanc dans lequel on avait fait macérer ses graines pulvérisées. Bourgeois a connu des scorbutiques qui n'ont dû leur guérison, qu'à un long usage de la moutarde avec leurs aliments. (Haller. *Loc. cit.*)

Boerhaave a connu une demoiselle, d'Amsterdam, atteinte de convulsions universelles, rebelles à tous les traitements employés, qui fut guérie par la moutarde, broyée et incorporée dans du vin, que lui prescrivit le docteur Ruysch. (*Hist. plant. etc.*, *p.* 427.)

Dioscoride, Fragée, Paul d'Égine, Odhelius, regardent la semence de moutarde comme fébrifuge. Bergius a guéri des fièvres tierces printanières en donnant, pendant l'apyrexie, une cuillerée de graines de moutarde entières, dont on renouvelait la dose quatre ou cinq fois dans la journée. Les malades, ainsi traités, n'éprouvaient point de rechute. (*Mat. méd.*, *p.* 613.)

Plusieurs auteurs ont vanté la moutarde dans l'hydropisie, la paralysie, la chlorose. Callisen lui attribue de très-bons effets dans les fièvres putrides. Il l'administrait en poudre, seule ou mêlée avec le quinquina, aussitôt qu'il se manifestait des symptômes fâcheux, la stupeur, la débilité du pouls, un extrême abattement. Il se félicite beaucoup de la découverte de cette méthode, dont il vante le mérite. (*Act. reg. soc. med. Hafor.*, *t.* 1, *p.* 364.) Savy l'a employée avec succès dans les fièvres de nature catarrhale putride. Il l'administrait en infusion, à la dose d'une demi-once, en poudre, pour une pinte et demie d'eau. Il cite quatre observations en faveur de cette médication (*Ann. clin. de Montpellier*, *t.* 40.)

A l'extérieur, la graine de moutarde est journellement employée, à titre de révulsif, dans une foule de maladies. La poudre fraîche, associée au vinaigre ou mieux à l'eau chaude, donne les sinapismes. Cette même poudre, à la dose de deux

à six onces, délayée dans une quantité d'eau chaude convenable, s'emploie en bains de pieds. Julia-Fontenelle et Robinet ont reconnu que la moutarde, privée de son huile grasse, jouit d'une plus grande efficacité que celle où ce principe existe. Le vinaigre, comme nous l'avons déjà dit, diminue son activité, et lorsqu'on voudra mitiger un sinapisme, il suffira de le préparer avec du vinaigre.

Dioscoride assure que la moutarde, délayée dans le vinaigre, est un remède efficace contre les impétiges, la gratelle et les gales invétérées. (*Loc. cit.*, *p.* 233.) Julia-Fontenelle a vu plus de cinquante galeux se guérir en se frictionnant le corps avec un onguent dans lequel on faisait entrer de la graine de moutarde pulvérisée. Il ajoute que les habitants de Bages, village maritime, situé à une lieue de Narbonne, emploient empyriquement ce moyen. (*Art. du moutardier, p.* 223.) La décoction de moutarde a été conseillée, par Tissot, contre les engelures (*Avis au peuple, p.* 570), et par Thode contre les douleurs arthritiques. (*Coll. Haun.*, *t.* 1, *p.* 285.) Peyrilhe conseille cette graine dans le traitement de la teigne. Une pommade composée de farine de moutarde, d'huile d'amandes douces et de suc de citron, a été vantée, par Franck, pour guérir les ecchymoses.

L'huile volatile de moutarde est douée d'une propriété rubéfiante des plus intenses. Une seule goutte appliquée sur la langue, y produit le sentiment d'une brûlure insupportable. En mêlant quatre grammes de cette huile à un demi-litre d'eau, on obtient un révulsif aussi sûr que puissant qui a réussi, entre les mains de Julia-Fontenelle, Barthez, Sernin, Pech, Maury, etc., là où les autres révulsifs étaient sans effet. (*Art. du moutardier*, *p.* 122.) Fauré propose cette huile comme rubéfiant instantané, en la mêlant avec l'alcool, dans la proportion d'une partie sur 20 de ce dernier liquide. (*Journ. de pharm.*, *t.* 17, *p.* 643.) Dans douze cas de gale invétérée, Julia-Fontenelle a obtenu de très-bons effets de l'eau de moutarde (1), en frictions, coupée avec parties égales d'eau pure.

(1) Il entend, par là, de l'eau saturée d'huile volatile de moutarde.

(*Journ. de chim. méd.*, *t.* 1, *p.* 130.) On peut employer cette huile saturée d'eau, sous forme de frictions, dans l'anaphrodisie, la paralysie des membres, etc. Le docteur Rutten, de Verviers, a guéri, par l'usage de ces frictions, une paralysie du sentiment et du mouvement du bras droit qui avait résisté, pendant huit mois, aux médications les plus variées. (*Comptes-rendus des trav. de la soc. de méd. de Verviers.*)

L'huile douce de moutarde, qui s'obtient en soumettant la graine de moutarde pilée à une forte pression, est connue depuis très-longtemps, quoiqu'elle n'ait jamais figuré dans la matière médicale. Mésué l'appliquait, à titre de résolutif, sur les tumeurs froides. Boerhaave l'ordonnait, dans l'hôpital de Leyde, comme purgative, à la dose de deux onces. Julia-Fontenelle lui a vu produire, dans maintes circonstances, des effets analogues à ceux de l'huile de ricin. Il ajoute que le docteur Fournon, de Bordeaux, en conseillait l'usage. (*Art. du mout.*, *p.* 228.)

RAIFORT SAUVAGE. (1).

Peu d'auteurs ont daigné s'occuper des propriétés rubéfiantes de la racine de raifort sauvage ; et l'on a de la peine à concevoir comment un révulsif aussi puissant soit aussi peu connu. Cependant, Cullen la regarde comme plus active que la moutarde. C'est aussi l'opinion de Haller qui dit qu'on la préfère, pour préparer des sinapismes, à toutes les plantes de la famille à laquelle elle appartient. (*Hist. stirp.*) Cette racine est, d'après nos expériences, l'un des plus sûrs et des plus prompts de tous les rubéfiants connus ; et je ne puis mieux comparer son action qu'à celle de l'ammoniaque liquide.

Un cataplasme de cette racine, rapée et appliquée à la partie inférieure de l'avant-bras gauche, a produit, chez nous, les phénomènes suivants : au bout de 6 minutes d'application, sensation de cuisson très-marquée qui va toujours croissant ; 20 minutes, sentiment de chaleur et de brûlure très-cuisante.

(1) Voyez p. 131.

Il existe à la peau une plaque d'un rouge vif, de la grandeur de la paume de la main, et ayant la plus grande analogie avec une forte brûlure, au 1^er^ degré. L'expérience, répétée plusieurs fois, a toujours donné les mêmes résultats.

Il résulte également de nos expériences, que les feuilles de raifort écrasées, mises dans une quantité d'eau chaude convenable, fournissent des bains de pieds rubéfiants, qui ne le cèdent en rien à ceux qu'on prépare avec la farine de moutarde. Ces mêmes feuilles, écrasées et appliquées au bras, pendant deux heures, ont développé, chez nous, tous les phénomènes d'une rubéfaction assez intense.

ALLIAIRE.

Vélar alliaire, Julienne, *Érysime alliaire*, *Herbe-aux-aulx*; *Erysimum alliaria*. L., *Hesperis alliaria*. DC., *Alliaria officinalis*. Andrz., *Sisymbrium alliaria*. Roth., *Alliaria*. Bauh., *Alliastrum*. Gesn., *Hesperis allium redolens*. Tournef.

Cette plante est très-commune dans les haies, aux lieux couverts, sur le bord des fossés. Une odeur d'ail, fortement prononcée, la rend très-facile à reconnaître.

L'alliaire mériterait, d'après Loiseleur-Deslongchamps, d'être plus employée qu'elle ne l'est. Ses graines ont une saveur âcre, analogue à celles de la moutarde.

D'après les nombreuses expériences que nous avons faites, la graine d'alliaire, pulvérisée et réduite en pâte au moyen d'un peu d'eau, en application sur la peau, y produit, au bout de quelques heures, des effets rubéfiants, analogues à ceux de la moutarde, mais à un moindre degré.

SISYMBRE OFFICINAL (1).

Haller prétend que ses feuilles pilées, et appliquées sur la peau, produisent les effets d'un vésicatoire. (*Loc. cit.*) La semence a une saveur âcre, et, s'il faut en croire plusieurs auteurs, elle aurait les propriétés rubéfiantes de la moutarde.

(1) Voyez pag. 136.

Voulant vérifier cette assertion, je me suis appliqué au bras un cataplasme, préparé avec la poudre de semences de sisymbre officinal et un peu d'eau. Cette application, qui a duré pendant trois heures, n'a produit qu'une rubéfaction à peine sensible, accompagnée d'un léger prurit.

ROQUETTE SAUVAGE.

Fausse Roquette, Roquette fine, Roquette de muraille; Sisymbrium tenuifolium. L., *Brassica muralis.* Huds, *Synapi sylvestre.* Dod., *Eruca tenuifolia perennis.* Bauh., *Eruca sylvestris.* Black.

Cette plante est très-commune dans les gravois, le long des murailles, dans les lieux incultes.

L'odeur de la roquette est très-forte et paraît se rapprocher beaucoup de celle de la giroflée jaune; sa saveur, extrêmement âcre et brûlante, trahit des propriétés énergiques; cependant on n'en fait point usage en médecine.

L'application, au mollet gauche, d'un cataplasme, préparé avec la graine pulvérisée de cette plante, et un peu d'eau, y a développé, au bout de 4 heures, une rougeur analogue à l'érythème, et qui était accompagnée d'un peu de cuisson. L'expérience répétée a donné les mêmes résultats.

RADIS CULTIVÉ.

Radis noir, Raifort cultivé, Raifort des Parisiens; *Raphanus sativus.* L., *Raphanus niger.* Lob., *Raphanus.* Pharm.

Cette plante est généralement cultivée dans tous les jardins potagers.

La racine a une saveur âcre et piquante très-prononcée. On l'emploie fréquemment pour l'usage de la table. Rapée, et appliquée extérieurement, elle agit comme rubéfiant, d'après Loiseleur-Deslongchamps.

L'écorce noire, qui enveloppe cette racine, rapée et appliquée au bras, y a développé, au bout de trois heures, une rubéfaction analogue à celle que produit la farine de moutarde. L'expérience répétée deux fois a donné les mêmes résultats.

JUGLANDÉES.

NOYER. (1)

L'écorce de noyer a une propriété rubéfiante très-active, dont peu d'auteurs ont fait mention. Frédéric Hoffmann affirme que l'écorce intérieure de noyer, qu'on a fait tremper l'espace d'une heure dans le vinaigre, est un rubéfiant qui agit avec plus d'énergie que celui qu'on prépare avec les cantharides. (Thesaur. *phar.*, *sect.* 5.) Félix Plater appliquait le même révulsif sur le poignet dans la fièvre tierce. (*Meth. curand. feb.*, *p.* 103.) Wauters, notre compatriote, considère l'écorce fraîche de la racine de noyer, broyée avec du vinaigre, comme un puissant rubéfiant, préférable, dans bien des cas, aux cantharides. Il assure que ce topique lui a rendu de grands services à la campagne, dans des cas pressants, où une révulsion prompte était indiquée. (Repert. *remed. indig.*, *p.* 29.) Les expériences que j'ai faites, sur moi-même, avec cette écorce, il y a plus de 18 ans, et dont j'ai parlé, dans mon ouvrage de matière médicale belge, confirment pleinement l'assertion de Wauters. Si on applique sur la peau un morceau d'écorce fraîche de racine de noyer, préalablement trempé dans le vinaigre, on y développe, au bout de 2, 3 ou 4 heures, une rubéfaction analogue à celle produite par un fort sinapisme.

L'écorce dont il s'agit est rubéfiante, non-seulement à l'état frais, mais encore à l'état sec : tout récemment, et postérieurement à l'envoi de notre mémoire à la société royale de médecine de Marseille, nous avons vu un morceau de cette écorce desséchée, depuis plus d'une année, et préalablement ramollie dans le vinaigre, produire sur la peau, au bout de trois heures d'application, tous les phénomènes de la rubéfaction la plus intense. La poudre, trempée dans le vinaigre, produit les mêmes effets. Nous avons également constaté, que

(1) Voy. p. 102.

l'écorce du tronc et des branches de noyer, à l'état frais, ainsi que le brou, un peu avant la maturité de la noix, ont les mêmes propriétés que l'écorce de la racine.

THYMÉLÉES.

DAPHNÉ GAROU.

Daphné paniculé, Garouette, Garou, Sain-bois ; Daphne gnidium. L., *Thymelœa gnidium.* All., *Thymelœa foliis lini.* Bauh., *Thymelœa.* Clus., *Chamœleon tenuifolia et nigra.* Serap.

Cet arbuste croît aux lieux montueux et arides des provinces méridionales de la France. Achille Richard l'a trouvé abondamment près du pont du Gard, aux environs de Toulon, etc. On emploie l'écorce.

L'écorce de garou, telle qu'elle se présente dans le commerce, est en lanières minces, longues de plusieurs pieds, de couleur gris-rougeâtre à l'extérieur, jaune à l'intérieur, couverte d'un duvet soyeux, et de petites taches blanches, tuberculeuses, allongées et transversales. Son odeur est faiblement nauséeuse, sa saveur âcre et corrosive.

Cette écorce contient, d'après Gmelin et Bar, cire, résine âcre, daphnine, matière colorante jaune, extractif sucré, extractif non sucré, gomme. Dublanc y a trouvé : matière cristalline, matière résinoïde sans âcreté, sous résine insipide, matière verte demi fluide, très-âcre.

Avant 1767 époque à laquelle le médecin Leroy appela l'attention des praticiens sur l'écorce de garou, ses propriétés épipastiques n'étaient guère connues que des habitants du pays d'Aunis, qui s'en servaient, à titre d'exutoire, sous le nom de bois d'oreille. Cette écorce s'emploie assez fréquemment aujourd'hui, pour établir un exutoire, lorsqu'on redoute l'action des cantharides sur les voies urinaires. On en fait ramollir un morceau de grandeur convenable dans l'eau chaude ou le vinaigre, on le place là où on le juge convenable, en le maintenant en place avec du sparadrap ou une bande roulée.

L'action du garou est lente : il ne rougit la peau qu'au bout de 24 heures, et ne produit la vésication qu'après 48 heures. C'est assez dire qu'un tel révulsif ne peut convenir que dans les affections chroniques, et non dans des cas urgents, lorsqu'il s'agit de déterminer une irritation vive et instantanée. On prépare avec cette écorce une pommade, fort employée pour panser et faire suppurer les vésicatoires.

Les médecins anciens et quelques modernes ont employé l'écorce de garou à l'intérieur, dans les affections chroniques de la peau, les scrophules, les rhumatismes chroniques, les affections syphilitiques consécutives, qui ont résisté aux préparations mercurielles, les douleurs ostéocopes, les périostoses, les ulcérations, etc. Cullen a vu un cas où la décoction de garou a suffi pour faire disparaître des ulcères nombreux restés sur le corps après un traitement mercuriel. (*Mat. méd.*, *t.* 2, *p.* 228.)

BOIS GENTIL.

Daphné mézéréon, *Mézéréon*, *Bois d'oreille*, *faux Garou*, *Lauréole femelle*, *Lauréole gentille*, *Englety*; *Daphne Mezereum.* L., *Mezereum.* Pharm., *Thymelæa mezereum.* All., *Chamælea germanica.* Dod., *Mezereum germanicum.* Lob., *Daphnoïdes.* Cam.

Le bois gentil croît, en France, dans les bois montueux. Il a été observé dans la forêt de Sénart, aux environs de Paris, dans celle de Villers-Cotterets, etc. Il croît, en Belgique, dans les bois montueux du Brabant méridional. (Lejeune.)

L'écorce de cet arbuste est très-difficile à distinguer de celle du garou, sous le rapport de ses propriétés physiques. Mérat et Delens la regardent comme constituant le garou du commerce.

Quant à ses propriétés thérapeutiques, elles sont absolument les mêmes que celle du garou, soit qu'on l'emploie à l'intérieur, soit qu'on en fasse usage à titre de rubéfiant. Cazenave loue son emploi dans le traitement des affections cutanées. (*Journ. de chim. méd.*, 2^{me} *sér.*, *t.* 11., *p.* 53.) Leroux, pharmacien à Vitry-le-Français, prépare un extrait alcoolique de bois gen-

til qui, s'il faut l'en croire, agirait de la même manière, employé en frictions, que l'huile de croton tiglium. (*Gaz. méd.*, *août* 1833.)

Les paysans russes, au rapport de Pallas, se purgent en prenant une trentaine de baies de cet arbuste. Villars affirme que les paysans du Dauphiné se servent également de ces fruits, lorsqu'ils veuillent se purger, mais qu'ils n'en prennent que 8 à 10 seulement. (*Flore du Dauphiné.*)

RENONCULACÉES.

RENONCULES.

Nous avons eu de fréquentes occasions d'observer les symptômes produits par l'application des renoncules sur la peau, et, afin d'en mieux apprécier les effets, il nous est arrivé souvent d'en faire l'essai sur nous-même.

La plupart des plantes de ce genre, et notamment la renoncule âcre, la renoncule bulbeuse, la renoncule flammule, et la renoncule scélérate, sont remarquables par leur extrême âcreté. Écrasées et appliquées sur la peau, elles y déterminent, au bout de deux heures au plus tard, quelquefois au bout de quelques minutes, une inflammation assez intense, mais peu douloureuse qui, dans la plupart des cas, est suivie, au bout de 10 à 12 heures, d'une éruption de nombreuses vésicules, remplies d'une sérosité âcre (1).

Les plaies, qui résultent de la rupture de ces vésicules, abandonnées à elles-mêmes, exhalent une grande quantité de sérosité, et guérissent, en général, au bout de six à douze jours. Elles guérissent très-promptement par l'application locale des feuilles de bouillon blanc écrasées; tandis que nous les avons vues s'aggraver constamment par l'application d'une foule d'autres topiques.

Leur application prolongée a quelquefois produit des acci-

(1) L'inflammation, arrivée à cette période, a la plus grande analogie avec l'herpes phlycténodes.

dents graves, et c'est, sans doute, ce qui aura décidé les praticiens à abandonner leur usage. Mais parce que des hommes ignares, des charlatans ont abusé de ce moyen, d'une manière déplorable, faut-il pour cela se priver d'un moyen de révulsion aussi puissant, aussi facile à se procurer, et qui, dans certaines circonstances, peut rendre les plus grands services à la thérapeutique des campagnes? Avec une telle logique, il faudrait également bannir de la pratique le feu, les caustiques, et une foule d'agents précieux qui, maniés par des mains imprudentes, peuvent produire des accidents plus redoutables encore que les renoncules. Chose étrange! on ne craint pas de porter des caustiques, tels que le nitrate d'argent, etc., jusque sur les organes les plus irritables et les plus délicats, et l'on ose à peine appliquer un peu de renoncule écrasée sur la peau calleuse d'un habitant des campagnes!

Le docteur Giovani Polli a publié, tout récemment, des recherches fort intéressantes sur l'action rubéfiante des renoncules. Ses recherches ont porté sur les renoncules âcre, bulbeuse, scélérate et flammule. La renoncule scélérate est, d'après lui, la plus active, puis viennent successivement, et par ordre d'activité, les renoncules âcre, bulbeuse et flammule. Suivant ce médecin, les mêmes parties de la plante n'ont pas la même activité dans des espèces différentes. Dans les deux premières variétés, la tige et les feuilles sont les parties les plus actives; dans la renoncule bulbeuse, c'est la tige et le bulbe, et c'est la fleur dans la renoncule flammule. D'après Polli, l'huile préparée par la macération de la plante pendant 6 jours dans de l'huile d'olive, et chauffée ensuite jusqu'à 60 degrés, produit 12, 24 ou 48 heures après son application sur la peau, une rubéfaction accompagnée d'un prurit très-vif qui dure de 3 à 4 jours. La teinture alcoolique faite à froid est très-active; elle produit de la rougeur, une sensation de chaleur locale accompagnée de tuméfaction élastique de la peau et de prurit. Ces phénomènes apparaissent 10 ou 12 heures après son application, et s'évanouissent

au bout de 5 à 6 jours. L'alcool distillé au bain-marie, sur la renoncule pilée, donne lieu, six ou huit heures après son application, à une chaleur intense accompagnée de gonflement, et de la formation d'une vésicule, etc. L'eau distillée de renoncule fraîche est, de toutes les préparations, la plus énergique ; elle peut donner lieu à une mortification superficielle, précédée de phlyctènes. Ce praticien conseille l'usage des renoncules dans la sciatique chronique, la gastralgie, le pyrosis, la dyspepsie, les affections chroniques du larynx et de la trachée-artère, avec aphonie et toux. C'est surtout dans la sciatique que cet agent s'est montré efficace, entre les mains du médecin italien. Il affirme que dans trente cas environ de sciatiques chroniques, qu'il a traités par ce moyen, il n'en a pas vu un seul qui s'y soit montré rebelle. Il appliquait soit la teinture, soit l'eau distillée sur le talon. (*Annali universali di medicina.*)

On a proposé, pour limiter l'action des renoncules sur la peau, d'y appliquer un emplâtre percé d'une ouverture, proportionnée à l'étendue de la plaie qu'on veut établir. On recouvre cet emplâtre, ainsi perforé, d'une certaine quantité de renoncule écrasée, et on maintient le tout au moyen d'un bandage. Nous pensons qu'il ne faut pas se fier à ce moyen, car le principe vésicant des renoncules, étant très-volatile, peut agir au travers de l'emplâtre, et produire ainsi une inflammation beaucoup plus étendue qu'on ne le désire. Cet accident nous est arrivé, il n'y a pas longtemps, par l'application de l'anémone sur un morceau d'emplâtre de diachylon gommé. Pour éviter ce grave inconvénient, nous proposons le moyen suivant, que nous avons employé plusieurs fois, et qui nous paraît très-propre à atteindre le but qu'on se propose dans cette circonstance : on prend une planchette de bois, de grandeur variable, de quelques lignes d'épaisseur ; on pratique, à son centre, une ouverture, proportionnée à l'étendue de la plaie qu'on veut établir ; ensuite on colle sur l'une de ses faces, au moyen de la colle de Flandre, un morceau de toile

peu serrée. Quand on veut se servir de ce petit instrument, on l'applique sur la peau par la face qui est recouverte de toile, et l'on place dans son ouverture une certaine quantité de renoncule écrasée, et on retient le tout en place, au moyen d'une bande roulée.

RENONCULE ACRE.

Renoncule des prés, Grenouillette, Jauneau, Bouton d'or, Patte de loup, Codron; Ranunculus acris. L., *Ranunculus hortensis secundus.* Dod.

Très-commune dans les prés et les pâturages un peu humides.

Toutes les parties de cette renoncule jouissent d'une âcreté très-prononcée. Chesnau s'en servait en guise de vésicatoire. Il affirme en avoir obtenu des effets merveilleux dans des maux de tête invétérés et la goutte. Il rapporte l'histoire d'un prêtre qui, retenu au lit depuis trois ans par cette dernière maladie, fut guéri en appliquant, sur l'endroit malade, des feuilles de cette renoncule écrasées. (*Observ. med.*, *p.* 14.) Baglivi faisait usage de cette plante dans les douleurs des parties externes. (*Oper.*, *p.* 113.) Storck employait le même moyen avec succès dans le rhumatisme articulaire chronique. (*Ann. med.*, *t.* 2, *p.* 123.) Sennert rapporte qu'un individu affecté de fièvre quarte, accompagnée de douleurs très-intenses à l'épaule gauche, fut guéri en s'appliquant de la renoncule écrasée au poignet. (*De feb.*, *lib.* 4, *p.* 314.) Van Swieten a connu un campagnard, qui avait guéri plusieurs fièvres intermittentes en faisant appliquer le même topique entre les doigts de la main. (*Comment*, *t.* 2, *p.* 571.) Wauters affirme que les feuilles fraîches de cette renoncule broyées et appliquées sur la peau, sont fréquemment employées, en Belgique, à titre de révulsif, par les personnes de la classe peu aisée. (*Traité du choix des exut.*, *t.* 1, *p.* 12.) J'ai connu un maître plafonneur, qui s'est guéri d'un rhumatisme chronique à la cuisse, au moyen de l'application extérieure de cette renoncule. J'ai vu appliquer cette plante, près du poignet, pour guérir des ophthalmies chroniques.

RENONCULE BULBEUSE.

Bassinet, *Clair bassin*, *Pied-de-coq*, *Pied-de-corbin*, *Rave de saint Antoine* ; *Ranunculus bulbosus*. L. , *Ranunculus tuberosus major*. Pharm.

Cette plante croît dans les pâturages, les haies, et sur le bord des fossés.

Le bulbe de cette renoncule est la partie la plus âcre de la plante. Krapf conseille de s'en servir, de préférence à ses parties herbacées et aux autres espèces de renoncules, parce-qu'on peut se la procurer, à l'état frais, une grande partie de l'automne, qu'elle peut être cultivée sans perdre beaucoup de ses vertus, que ses bulbes peuvent se conserver l'hiver dans le sable, et être exposés dans un air chaud sans perdre leur âcreté.

Selon Haller, le bulbe de cette renoncule pilé et appliqué sur la peau, y fait lever des vessies plus sûrement que les cantharides et avec moins de douleur. Il ajoute que quatre semaines après avoir été extrait de la terre, il a encore assez d'activité pour faire l'office de vésicatoire. (*Ouv. cit.*, *t.* 2, *p.* 88.) Gaspard Hoffmann dit que les mendiants se font venir des ulcères à la peau en se frottant avec cette renoncule, et que, quand ils ont fait leur recette, ils n'ont pas de peine à guérir leurs plaies avec la feuille de bouillon blanc. (Geoffroy. *Mat. méd.*, *t.* 9, *p.* 169.) D'après Boerhaave, cette plante est très en usage, parmi les paysans et les soldats. « Ils prennent, dit-il, les racines blanches de cette plante, les lavent, les écrasent et les appliquent à la plante des pieds, ou bien entre les doigts, et ils guérissent de cette manière les fièvres intermittentes. C'est ainsi qu'autrefois un paysan, dans un village voisin, guérissait les fièvres tierces et les fièvres quartes. » (*Hist. pl.*, *p.* 52.) Barton observe que les renoncules, et surtout la renoncule bulbeuse, employées comme vésicatoires, produisent une excitation moins vive peut-être, mais plus durable que celle des cantharides. (De Cand. *Essai sur les propr. des pl.*, *p.* 67.)

RENONCULE FLAMMULE.

Flammette, *Petite-Flamme*, *Petite-Douve*; *Ranunculus flammula.* L., *Flammula Ranunculus.* Dod., *Ranunculus longifolius palustris minor.* Bauh.

Habite les prés marécageux.

Cette espèce est une des plus âcres du genre. De graves autorités, tels que Linné et Rosenstein, affirment que son application aux poignets a souvent produit de très-bons effets dans les fièvres intermittentes. (*Flor. Suecicæ*, *n°* 494.) Fabrice d'Aquapendente préférait cette plante aux cantharides, parce qu'elle ne cause point d'accidents à la vessie. Je me suis bien trouvé de l'application des feuilles de cette renoncule, dans plusieurs circonstances où une rubéfaction prompte était indiquée. Je l'ai expérimentée sur moi-même à plusieurs reprises, et je l'ai vue, chaque fois, produire sur la peau, au bout de 1 à 3 heures d'application, une rubéfaction très-intense, qui était accompagnée, un peu plus tard, de nombreuses vésicules remplies de sérosité. La fleur est beaucoup plus active que le reste de la plante. Je m'appliquai, un jour, au bras quelques fleurs de renoncule flammule, que je venais de cueillir dans un bois humide. Au bout de 8 minutes d'application environ, il se développa à la peau une rougeur assez intense, qui fut suivie, cinq ou six heures après, de l'éruption de nombreuses vésicules, de la grosseur d'une tête d'épingle.

RENONCULE SCÉLÉRATE.

Renoncule des marais, *Grenouillette d'eau ou aquatique*, *Herbe sardonique*, *Mort aux vaches*; *Ranunculus sceleratus.* L., *Ranunculus palustris.* Black., *Ranunculus sylvestris.* Dod., *Ranunculus palustris Apii folio lœvis.* Bauh., *Batrachium.* Fuchs., *Scelerata.* Apul.

Cette plante habite les marécages et le bord des eaux.

Cette renoncule est une des plus actives de la famille. Une seule fleur avalée par Krapf, lui causa des douleurs aiguës dans l'abdomen et des convulsions violentes. Deux gouttes du suc de la plante lui firent éprouver des accidents analogues. (*Exper. de nonull. ranunc. venen.*, *p.* 11.) Orfila a fait périr

des animaux en introduisant de l'extrait de cette renoncule dans leurs plaies. (*Toxicol. gén., première part., p.* 90.) Ces expériences sont contraires à celles de Krapf, qui affirme que la décoction des renoncules peut être ingérée sans inconvénient dans l'estomac ; et à celles de Giovani Polli, qui prétend que le suc exprimé et les extraits alcooliques de ces plantes ne jouissent d'aucune activité.

Les mendiants, au rapport de Linné, se font venir des ulcères aux pieds, pour exciter la commisération, en se frottant avec cette plante. (*Flor. Suec.*, *n°* 499.) Elle agit, parfois, avec beaucoup de promptitude. Je m'avisai, un jour en herborisant, de me frotter le bras avec quelques fleurs de cette renoncule, pendant l'espace d'une minute. Quelques heures après, il se développa à la peau une plaque inflammatoire, d'un rouge vif, accompagnée de cuisson et de soulèvement de l'épiderme, en plusieurs endroits. Je ferai remarquer, à cette occasion, qu'en général la fleur des renoncules jouit d'une activité beaucoup plus grande que les autres parties de ces plantes : les nombreuses expériences que nous avons faites, sur nous-même, confirment pleinement la vérité de cette assertion.

La renoncule scélérate a été conseillée, à l'extérieur, pour résoudre les tumeurs scrophuleuses. D'après le docteur Figari, les bédouins du Fagoum s'en servent, à titre de rubéfiant, et cautérisent les verrues avec son suc. (*Lettre manuscrite.*) Appliquée sur le talon, dénudé de ses callosités, elle guérit la sciatique, au rapport de Rossi Fioraventi. (*Annal. univ. di med.*, *mai* 1843.) Limousin Lamothe, pharmacien à Alby, a fortement recommandé, sous le nom de vésicatoire végétal, cette espèce de renoncule : elle produit, dit-il, en moins de temps, les mêmes effets que les vésicatoires les plus énergiques. (*Bibl. physico-économ., quatrième année, t.* 1, *p.* 407.)

ANÉMONE DES BOIS.

Fausse Anémone des forêts, Renoncule des bois, Bassinet blanc ou pur-purin; *Anemona nemorosa.* L., *Ranunculus sylvarum.* Clus., *Ranunculus albus.* Pharm., *Anemona nemorosa flore majore.* Bauh., *Anemonoïdes alba.* Vaill.

On rencontre cette plante dans les bois et les haies.

Schwartz, qui a analysé cette plante, y a rencontré une substance pulvérulente, blanche, très-âcre, peu soluble dans l'eau et l'alcool, et à laquelle il donne le nom d'acide anémonique. (*Bull. de pharm. et des sc. access.*, *t.* 12, *p.* 222.)

L'anémone jouit d'une grande âcreté. Linné la prend pour l'herba sanguinaria des anciens auteurs, qui l'accusaient de produire l'hématurie et la dyssenterie chez les bœufs. Elle jouit absolument des mêmes propriétés rubéfiantes que les renoncules dont il vient d'être question. Une dame, de nos connaissances, s'est guérie, au moyen de son application, d'un rhumatisme à la cuisse, qui avait résisté longtemps à tous les remèdes employés. Ce traitement lui avait été conseillé par un homme étranger à l'art de guérir, qui en faisait un usage fréquent.

L'anémone nous a été utile dans une foule de cas où les révulsifs étaient indiqués ; c'est de tous les rubéfiants indigènes, celui dont nous avons fait le plus fréquent usage. Comme il est impossible de se procurer la plante fraîche en toute saison, nous avons eu recours à sa macération dans le vinaigre (1 poignée pour 1 pinte de vinaigre). Cette préparation conserve, pendant longtemps, les propriétés âcres et vésicantes de l'anémone ; il suffit d'appliquer sur la peau, pendant 5 ou 6 heures, des compresses qui en sont imbibées, pour y produire les mêmes effets qu'avec la plante à l'état frais. Un vinaigre d'anémone préparé au commencement de mai 1842, conservait encore toutes ses propriétés rubéfiantes le 5 septembre de l'année suivante.

Chomel affirme que les feuilles et les fleurs écrasées et

appliquées, deux fois par jour, sur la tête, guérissent la teigne en peu de jours. (*Plant. us., t. 2, p. 276.*) Nous croyons qu'il y aurait le plus grand danger à appliquer ainsi l'anémone sur la tête, pendant des jours entiers, et nous ne concevons pas comment cette application puisse avoir lieu sans produire les accidents les plus redoutables. Aussi nous lisons, dans les éphémérides d'Allemagne, une observation de laquelle il paraît résulter que l'application d'un onguent fait avec cette plante, sur la tête d'une jeune fille, a causé une violente douleur de tête, des convulsions et une syncope dont la malade fut longtemps à revenir. Au reste, s'il est possible que l'anémone puisse ainsi séjourner sur la tête, pendant aussi longtemps, sans produire des accidents très-graves, on doit conclure de là qu'elle n'est pas, à beaucoup près, aussi malfaisante qu'on le croit.

PULSATILLE COMMUNE.

Pulsatille, Anémone Pulsatille, Coquelourde, Herbe au vent, Fleur du vent, Fleur de Pâques, Passe-fleur, Passe-velours; Anemona pulsatilla. L., *Pulsatilla.* Pharm., *Pulsatilla vulgaris.* Lob., *Pulsatilla folio crassiore et majore folio.* Bauh., *Herba venti.* Trag.

Cette plante croît, en France, dans les terrains secs et montagneux, au bord des bois; on la trouve, en Belgique, sur les collines arides du Grand-Duché de Luxembourg et de l'Eiffel. (Lejeune.)

La pulsatille, comme ses congénères, est âcre et vésicante. Lorsqu'on l'ingère dans l'estomac, elle détermine tous les accidents des substances âcres et corrosives. Aussi M. Orfila a-t-il rangé cette plante parmi les poisons âcres. A l'état sec, les bestiaux la mangent sans danger.

Les campagnards préparent quelquefois avec les feuilles écrasées, des cataplasmes qu'ils appliquent au poignet ou à la plante des pieds, pour se guérir de la fièvre intermittente.

C'est Storck qui a donné à la pulsatille une sorte de vogue. Il prétend avoir guéri, par ce médicament, un grand nombre

d'individus affectés d'amaurose. D'autres praticiens, et Bergius entre autres, ont répété les expériences du médecin de Vienne, et n'en ont pas obtenu les mêmes résultats. (*Mater. med., p.* 517.) Storck se loue également des succès qu'il a obtenus de la pulsatille, dans le traitement des affections vénériennes consécutives, dans la cataracte, les taies, les ulcères opiniâtres, la paralysie. C'est surtout dans le traitement des dartres, qu'il prétend en avoir obtenu les résultats les plus avantageux. Il employait le plus souvent l'extrait, à la dose de 1 à 2 gr. et progressivement à celle de 20. (Libell. *de usu pulsatillæ nigricantis medico, Vindebon*, 1771, in 8°.)

Bonnel de la Brageresse, dans un mémoire présenté à la société royale des sciences de Montpellier, considère l'extrait de pulsatille, comme le meilleur moyen à employer contre le vice dartreux. Il l'administre à la dose d'un grain 1/2 deux fois par jour; il fait en même temps lotionner les parties malades avec la décoction de jusquiame et de ciguë. (*Anc. journ. de méd., t.* 58, *p.* 476.)

Le docteur Joachim Deramm a obtenu les résultats les plus avantageux, de l'extrait de pulsatille, dans le traitement de la coqueluche. Il a toujours réussi, au moyen de ce médicament, à enlever, ou au moins à diminuer beaucoup, les accès de suffocation, si dangereux dans cette affection. Il prétend avoir administré ce remède, pendant l'espace de 10 ans, à tous les malades affectés de coqueluche qui lui tombèrent sous la main, et n'avoir échoué qu'une seule fois. Il prescrivait l'extrait en question, à la dose de 1/4 de grain à 1 grain 1/2, suivant l'âge. On répétait cette dose quatre fois par jour. Ce praticien s'est également bien trouvé de ce médicament dans les toux sèches et spasmodiques. Il l'administrait aux adultes à la dose de 2 ou 3 grains, répétée trois fois le jour. (*Bibl. médic. nat. et étrang., t.* 4, *p.* 521.)

CLÉMATIDE DES HAIES.

Clématide brûlante, Barbe de chèvre, Barbe à Dieu, Berceau de la Vierge, Ambuxon, Herbe aux gueux, Marselle, Vigne de Salomon, Viorne, Range, Bois d'toubac; Clematis vitalba. L., *Clematis sylvestris latifolia.* Pharm., *Vitalba.* Dod., *Vitis sylvestris caustica.* Gesn., *Viorna vulgi.* Lob.

Cette plante est assez fréquente dans nos haies et nos bois.

Les feuilles de clématide fraîches, pilées et appliquées sur la peau, produisent de la rougeur, et même des ulcérations plus ou moins profondes. Les mendiants s'en sont quelquefois servis pour se faire venir des ulcérations aux membres. C'est de là qu'est venu son nom d'herbe aux gueux.

Dans les campagnes, on se sert de ces feuilles en guise de vésicatoire. Nicolas Chesnau appliquait les feuilles broyées sur les pieds des goutteux. Les habitants des îles Hébrides, au rapport de Haller (*Ouv. cité, t. 2, p. 79*), l'emploient de la même manière pour remédier aux douleurs de tête et à celles des membres.

C'est principalement contre la gale que la clématide a été mise en usage. Ses propriétés antipsoriques paraissent avoir été connues de Pline, qui affirme que ses feuilles sont propres à mondifier les gratelles. (Pline, *traduction de Dupinet, t. 2, p. 230.*) Dioscoride et Galien en ont parlé dans les mêmes termes. Deville, dans son histoire des plantes de l'Europe (*t. 2, p. 561*), et Lémery, dans son dictionnaire des drogues (*troisième édit., p. 222*), en ont également fait mention, sous ce rapport. Vicary, médecin d'Avignon, guérissait très-promptement la gale en faisant frictionner les parties affectées avec la clématide pilée, associée à un peu d'huile d'olive (*Mémoires de la société royale de médecine, t. 3, p. 186.*) Waton a guéri 60 galeux en les faisant frotter, deux fois par jour, avec les racines et les vieilles tiges de clématide pilées et enfermées dans un nouet, qu'on trempait dans de l'huile bouillante au moment de s'en servir. (*Anc. Journ. de méd., t. 87, p. 210.*) Schwilgué rapporte que, dans les environs d'Avignon, on emploie contre la

gale, une huile dans laquelle on a fait infuser des feuilles de clématide fraîches. (*Traité de mat. médic.*, *t.* 2, *p.* 149.)

Curtet, professeur à l'école de médecine de Bruxelles, vantait beaucoup le remède suivant contre les gales invétérées :

« On prend une certaine quantité de la deuxième écorce de la clématide des haies ; on la noue dans un linge, puis on la fait bouillir ainsi dans suffisante quantité d'huile d'olives. Quand on veut en faire usage, on chauffe le vase dans lequel ces substances sont contenues, puis au près d'un feu clair, on se frotte tout le corps avec le nouet. Deux, trois, ou quatre frictions produisent une éruption générale très-abondante, qui devient assez pénible, mais en huit ou dix jours on est débarrassé, par ce moyen, d'une gale qui serait même très-invétérée. » (*Wauters. Traité du choix des exut.*, *t.* 1, *p.* 186.)

HELLÉBORE NOIR (1).

Il résulte de nos expériences que les fleurs de cette plante ont une propriété rubéfiante très-marquée : ces fleurs écrasées et appliquées au bras, pendant deux heures, y ont développé une plaque d'un rouge vif, recouverte de vésicules nombreuses, analogues à celles que produit la renoncule. Nous avons essayé plusieurs fois, sur nous-même, l'application extérieure de la racine et des feuilles, et, dans aucun cas, nous ne leur avons vu produire la moindre apparence de rubéfaction.

ALISMACÉES.

PLANTAIN AQUATIQUE.

Plantain d'eau, *Fluteau plantaginé*, *Fluteau trigone*, *Pain de crapaud* ; *Alisma plantago.* L., *Alisma plantago aquatica.* Gœrtn.

Habite le bord des rivières, des étangs et des mares.

Cette plante était connue des anciens. Dioscoride la conseille dans l'empoisonnement par l'opium, la dyssenterie, l'aménorrhée, etc. (*Matthiole in Diosc.*, *p.* 356.) Haller

(1) Voy. pag. 329.

observe qu'elle est vésicante, ce qui ne l'empêche pas de la conseiller en application sur les hémorrhoïdes. On lit, dans l'encyclopédie botanique, que cette plante jouit d'une telle âcreté, qu'elle empoisonne les bestiaux. (*t.* 2, *p.* 514.) Cependant les Kalmouks en mangent les tubercules, et Fée en a lui-même ingéré une assez grande quantité sans en éprouver le moindre accident. (*Hist. nat. pharm.*, *t.* 1, *p.* 311). Dans ces derniers temps, on a beaucoup vanté, en Russie, la poudre de l'alisma plantago contre la rage. Le docteur Lewshin affirme que depuis 25 ans, que l'on fait usage de ce remède, en Russie, son efficacité ne s'est jamais démentie. (*Gaz. de santé*, 8bre 1817.). « Ces faits, dit M. Orfila, en » parlant des observations publiées sur le plantain dans le trai- » tement de la rage, peuvent être exacts ; mais en attendant, » nous croyons devoir conseiller de donner aux personnes » affectées de la rage, immédiatement après les avoir cauté- » risées, deux prises, à 2 heures d'intervalle, de 24 grains » de la racine de cette plante : à cette dose le remède est sans » danger, et peut-être serait-il de quelque utilité. (*Toxicol.*, » 3me *édit.*, *t.* 2, *p.* 597.) » Pierre Boccone rapporte que sa racine est employée, contre les fluxions sanguines, par les habitants de l'Ombrie.

PLUMBAGINÉES.

DENTELAIRE D'EUROPE.

Dentelaire, *Herbe au cancer*, *Malherbe*; *Plumbago europæa.* L., *Plumbago quorumdam.* Clus., *Dentellaria.* Dalech., *Lepidium dentellaria dictum.* C. Bauh., *Dentellaria Rundeletii.* J. Bauh., *Lepidium Monspeliacum dentellaria dictum.* Park.

Croît dans les champs arides, sur le bord des chemins des provinces méridionales de la France. Ach. Richard l'a observée dans les environs de Toulon.

Toutes les parties de la dentelaire, mais surtout les racines, ont une saveur âcre et brûlante, et excitent, quand on les mâche, une abondante salivation.

Dulong, d'Astafort, a extrait de la racine un principe âcre, volatil, non alcalin qu'il nomme plombagin. (*Journ. de pharm.*, *t.* 14, *p.* 441.)

La dentelaire jouit de propriétés stimulantes énergiques. Introduite dans les voies alimentaires, à une certaine dose, elle produit des vomissements et tous les symptômes des poisons irritants. D'après Hanin, il suffit d'en mâcher quelque temps les feuilles pour éprouver des nausées. (*Ouv. cité*, *t.* 2, *p.* 405.) Au reste, elle perd par la dessiccation une grande partie de son âcreté.

Wedelius considère le plumbago comme émétique, et il le décore du nom d'ipécacuanha nostras. Loiseleur-Deslongchamps a constaté, par une série d'expériences, qu'il n'a point toute l'énergie qu'on lui accorde, et qu'il n'est qu'un émétique fort incertain. (*Ouv. cité.*, 2e *partie*, *p.* 24.) Aujourd'hui, on n'en fait plus usage qu'à l'extérieur, et presque uniquement dans le traitement de la gale.

Le premier emploi connu de la dentelaire, dans le traitement de la gale, se trouve, si je ne me trompe, dans un ouvrage sur la fauconnerie, etc., publié, en 1617, par Charles d'Arcussia, seigneur d'Esparron. Ce gentilhomme rapporte que Rondelet dut la connaissance de cette plante à un berger, qui l'employait contre la gale de ses chèvres, et qu'il en faisait usage lui-même dans le traitement de la gale, chez les animaux. Il employait la racine écrasée et détrempée avec de l'huile d'olive. « Si, dit-il, vous frottez un chien galeux et pelé avec cette huile, il guérira, et le poil lui reviendra. »

Garidel, dans son histoire des plantes des environs d'Aix, s'exprime de la manière suivante sur le compte de la dentelaire : « Plusieurs font bouillir la plante dans de l'huile d'olive; ils en oignent ensuite ceux qui ont la gale, de même que ceux qui ont la teigne. Il est vrai que cette plante produit dans quelques-uns de bons effets; mais j'en ai vu de très-méchants dans plusieurs, surtout dans un de mes amis, qui, ensuite d'une telle onction, fut attaqué d'une inflammation universelle de la

peau, avec une fièvre ardente, que je guéris, par trois saignées et par l'usage des émulsions, que le malade prenait soir et matin. Il avait appris ce remède d'un chasseur, qui guérissait ainsi la gale de ses chiens ; c'est pourquoi je conseillai de laisser ce remède aux chiens. »

Cette plante était en quelque sorte abandonnée, lorsqu'en 1778, la société royale de médecine proposa pour sujet de prix : d'indiquer la meilleure méthode pour guérir promptement et sûrement la gale. Le prix fut décerné à M. Sumeire, médecin à Marignane, en Provence. Le moyen qu'il propose, consiste à verser une livre d'huile d'olive bouillante sur 2 ou 3 poignées de racine de dentelaire pilée, à agiter pendant quelques minutes, à passer en exprimant le marc, qu'on met dans un nouet de linge, dans lequel on ajoute un peu de sel. C'est avec ce nouet, qu'on trempe dans l'huile bien chaude, qu'on frotte, matin et soir, toute la superficie du corps des galeux.

Sumeire pense qu'il en est de la dentelaire comme de tant d'autres remèdes, qui ne sont dangereux que parce qu'on n'a pas trouvé le point juste qui en modifie leur action. « Il y a plus de quarante ans, dit-il, qu'un charlatan, qui passa dans ces cantons, enseigna la manière de se servir de la dentelaire, telle que je viens de l'exposer. Depuis, elle a toujours été pratiquée, du moins dans ce pays, avec un succès qui ne se dément jamais. On prétend, ajoute-t-il, que cette plante n'est pas moins bonne pour la teigne... On peut citer, pour prouver la certitude de ce remède, une expérience ancienne, constante et universelle, dans le canton de la Provence. Un particulier de ce pays, fils aîné de celui à qui le charlatan dont j'ai parlé, avait fait connaître son procédé, a la réputation de l'administrer mieux que tout autre, et a guéri plus de cent galeux dans l'espace de dix ans, toujours avec un succès égal. »

La commission de la société royale de médecine, chargée d'examiner le remède de M. Sumeire, s'est convaincue de son efficacité, par des expériences faites avec soin sur plu-

sieurs galeux. Elle a pensé que ce remède offrait de grands avantages ; qu'il était préférable au soufre et aux mercuriaux, et qu'il était susceptible de produire d'aussi bons effets, que ceux des méthodes plus longues et plus embarrassantes ; que tous les inconvénients qu'on lui a reprochés se réduisaient à une irritation purement locale, à laquelle on pouvait facilement remédier. (*Mém. de la soc. royale de méd.*, *t.* 3, *p.* 162.) M. Alibert, dont l'autorité est d'un grand poids en cette matière, s'exprime en ces termes sur la méthode de Sumeire : « Le traitement de la gale par la racine de plumbago, a cela d'avantageux, qu'on peut l'employer contre les gales communiquées récemment et sans complication, sans aucune préparation intérieure ; il est aussi moins long, et est exempt des dangers de la répercussion. Les inconvénients qu'on lui reproche tiennent évidemment aux défauts de procédés employés pour l'administrer. On peut aussi faire usage de la dentelaire contre les gales anciennes et compliquées. » (*Ouv. cité*, *t.* 2, *p.* 250.) Jèze, médecin à Villeneuve, a guéri, par la méthode de Sumeire, trois galeux qui avaient fait usage du soufre, sans succès, pendant l'espace de trois mois. (*Anc. journ. de médec.*, *t.* 58, *p.* 516.) Le professeur Delpech a eu de fréquentes occasions d'observer les bons effets du remède de Sumeire ; mais il pense que c'est à l'huile d'olive seule qu'on doit attribuer ses succès. Feu M. le docteur Curtet, professeur à l'école de médecine de Bruxelles, conseillait l'usage des feuilles de dentelaire dans le traitement de la gale. On en prend une certaine quantité, que l'on noue dans un linge, et que l'on fait bouillir dans une suffisante quantité d'huile d'olive. Ensuite, quand on veut faire usage du remède, on chauffe le vase dans lequel ces substances sont contenues ; puis, auprès d'un feu clair, on se frotte tout le corps avec le nouet. D'après le praticien de Bruxelles, ce remède développe une éruption générale très-abondante, assez pénible ; mais il guérit, en huit ou dix jours, la gale la plus invétérée. (*Cours manuscrit de pathologie.*)

En présence de témoignages aussi imposants et aussi nombreux, en faveur de la propriété antipsorique de la dentelaire, l'on a droit de s'étonner de l'oubli dans lequel elle est tombée! et l'on se demande, ce qui a pu lui mériter ce dédain d'une génération médicale qui a inscrit sur son drapeau : des faits, toujours des faits!

LILIACÉES.

AIL CULTIVÉ.

Ail commun, *Allium sativum.* L., *Allium.* Dod., *Allium hortense.* Fuchs.

Cette plante, originaire des contrées chaudes de l'Europe, est abondamment cultivée dans nos jardins pour l'usage culinaire. On emploie le bulbe.

Ce bulbe répand une odeur forte et très-pénétrante; sa saveur est âcre et chaude. Il contient, d'après Bouillon-Lagrange et Cadet, une huile volatile très-âcre, du soufre, de la fécule, de l'albumine végétale, une matière sucrée et du mucilage.

L'ail agit sur nos organes à la manière des stimulants les plus énergiques. Son principe volatil pénètre dans le sang : on le retrouve dans la transpiration cutanée, dans l'exhalation pulmonaire, les urines, les vents, les plaies mêmes de ceux qui en font usage.

L'ail a été recommandé comme un diurétique puissant, propre à guérir les épanchements séreux. Petrus Forestus nous a transmis l'histoire de deux hydropisies très-graves, dont la guérison fut opérée par le fréquent usage de l'ail. (*Obs.* 27, *lib.* 19.) Bartholin, Cullen, Sydenham ont également observé les bons effets de cette substance dans l'hydropisie.

Celse recommande de faire manger de l'ail aux individus atteints de fièvre intermittente. Bergius faisait prendre aux fiévreux un bulbe d'ail le matin et un le soir, en augmentant d'un par jour jusqu'à ce qu'on fût arrivé à cinq. Il prétend avoir guéri de cette manière des fièvres quartes et des fièvres

d'automne. (*Mat. med., t. 1 , p.* 267.) Rosenstein a vu également des fièvres intermittentes céder à l'usage de l'ail. Dans ces derniers temps, Klokow a recommandé la teinture des bulbes contre la même affection, à la dose d'une demi-once à prendre à l'approche du stade de froid, et autant à sa cessation. Il fait continuer le même moyen à la même dose, matin et soir, jusqu'au quinzième jour après la cessation de la fièvre. (*Gaz. méd. de Paris , fév.* 1830 , *p.* 84.)

Dewees a recommandé l'ail dans le traitement de la coqueluche. Il faisait donner, matin, midi et soir, aux enfants âgés de 6 à 7 ans, la troisième partie, et aux enfants âgés de 11 ans, la moitié d'une gousse d'ail, en augmentant graduellement la dose; il faisait frictionner en même temps toute la colonne vertébrale avec un liniment préparé avec le suc d'ail. (*A treatise on the phys. and. med. treatm. of children. London,* 1826.) Méad, Rosen, Miller ont employé l'ail dans le catarrhe pulmonaire , l'asthme , la dyspnée. Laurembergius et Lind en ont fait usage dans le scorbut.

L'ail, employé à l'extérieur, est un puissant épispastique. Il produit la rubéfaction et la vésication de la peau au bout de 1 à 2 heures. On en fait une sorte d'onguent en le pilant avec de l'huile ou de la graisse , composition connue sous le nom de moutarde du diable , huile d'ail. On l'applique à la plante des pieds dans les affections paralytiques et rhumatismales , la coqueluche , les catarrhes pulmonaires opiniâtres. Sydenham avait recours à ce topique dans la variole confluente. Rosenthal s'est bien trouvé dans la coqueluche des frictions pratiquées, 2 ou 3 fois le jour , sur le ventre , la poitrine et la plante des pieds avec un onguent préparé avec le suc d'ail et le beurre fondu. (*Kleinest's allegrm. repert.* , 1834.) D'autres praticiens , tels que Buchan , Gesner , Hufeland ont éprouvé les bons effets du suc d'ail , en frictions à la plante des pieds, dans le traitement de la même affection. A Sumatra, on frotte d'ail une feuille stimulante, et on l'applique comme vésicatoire.

URTICÉES.

ORTIE BRULANTE.

Ortie piquante, Ortie grièche, petite Ortie; Urtica urens. L., *Urtica minor* Lam., *Urtica urens minima.* Dod., *Urtica minor acrior.* Lob., *Urtica urens minor.* Bauh.

Très-commune dans les lieux cultivés, les jardins.

L'analyse de cette plante a fourni, à M. Salladin, du carbonate acide d'ammoniaque, une matière azotée, de la chlorophylle unie à un peu de cire, du muqueux, une matière colorante noirâtre, du tannin uni à de l'acide gallique, du nitrate de potasse. (*Journ. de chim. méd., t.* 6.)

Plusieurs auteurs, tels que Chomel, Lange, Desbois de Rochefort ont recommandé le suc de cette plante contre les hémorrhagies. Rivière en faisait usage dans le flux immodéré des règles, à la dose d'une demi-once. (*Cent. 4, observ.* 84.) Sydenham en a recommandé l'emploi contre la même affection. Cependant, l'usage de ce médicament était complètement oublié, lorsque, dans ces dernières années, Ginestet, médecin à Cordes-Tolosanes, présenta à l'Académie de médecine de Paris, un mémoire sur l'efficacité du suc d'ortie dans le traitement des hémorrhagies de l'utérus. Ce praticien rapporte cinq cas d'hémorrhagies utérines qui furent presque instantanément arrêtées par l'usage de ce suc, administré à la dose de 2 à 4 onces. (*Bull. de l'Acad. roy. de méd., t.* 9, 1845.) Mérat, chargé de faire un rapport à l'Académie sur ces observations, s'exprime en ces termes : « On ne peut qu'être émerveillé du succès du suc d'ortie contre des affections aussi graves. Nous avons, à dessein, rapporté celle des trois espèces d'hémorrhagies, parmi lesquelles, celle qui succède à l'accouchement, est très-souvent mortelle. Combien de reconnaissance ne devrait-on pas à celui qui a remis en pratique un tel moyen? Nous n'avons nulle raison de douter de la véracité de ces faits, et si nous n'avons pas répété l'emploi du suc d'ortie, c'est faute d'occasion ; mais rien n'est plus facile, puisque la plante

abonde partout, et que les hémorrhagies utérines ne sont pas rares dans une certaine classe de femmes. »

Depuis la présentation de son mémoire à l'Académie, Ginestet a publié que ce médicament lui avait réussi de nouveau dans un cas d'hémorrhagie utérine, qui durait depuis deux mois, et s'était montré rebelle à tous les moyens employés. Ce praticien assure que le même moyen s'est également montré efficace, entre ses mains, dans l'hématémèse, l'épistaxis et d'autres flux sanguins. Ducasse, de Toulouse, s'est également bien trouvé de l'emploi du suc d'ortie dans les hémorrhagies utérines. Il loue également son usage dans le traitement des leucorrhées chroniques. (*Comptes-rendus des trav. de la société de méd. de Toulouse, n°* 45.) Le docteur Attilio Menicucci a fait usage de cette plante, à titre d'agent hémostatique, et il en a obtenu les résultats les plus satisfaisants. Il l'a également employée avec succès dans le relâchement de l'utérus, en introduisant dans le vagin une éponge imbibée de son suc mêlé à l'eau tiède. (*Abeille méd.*, *mai* 1846.) Enfin, Mérat a rapporté, tout récemment, que ce médicament lui avait réussi dans un cas fort remarquable d'épistaxis survenu chez une jeune femme, au moment d'accoucher, et qui avait résisté à la plupart des moyens employés en pareils cas. (*Diction. de thérap.*, *t.* 7.)

Linné, Vogel, Richter ont préconisé l'emploi des fleurs et des semences d'ortie dans les flux diarrhéiques, dans certaines affections des voies urinaires.

C'est surtout avec cette ortie qu'on pratique l'urtication, remède favori des anciens, qui a été préconisé par Celse, Arétée, Galien, etc. contre la paralysie, le coma, etc. Spiritus, en 1826, a rappelé l'usage avantageux qu'on faisait autrefois de l'ortie appliquée sur les cuisses, pour rappeler l'écoulement des règles. Il parle des effets avantageux qu'on peut obtenir de l'urtication dans la suppression des éruptions fébriles cutanées, dans l'apoplexie, l'insensibilité ou l'engourdissement des membres, les rhumatismes chroniques, etc. Nous avons vu l'urtication, pratiquée, chaque jour, à la partie postérieure

du membre gauche, guérir, en quinze jours, une névralgie sciatique, qui avait résisté, pendant six semaines, aux remèdes les plus appropriés à cette maladie.

ORTIE DIOÏQUE.

Grande Ortie, *Ortie commune*, *Ortie vivace* ; *Urtica dioïca*. L., *Urtica*. Black., *Urtica urens maxima*. Bauh., *Urtica communis*. Lob., *Urtica urens altera*. Dod.

Croît partout, dans les lieux incultes, les haies.

Salladin a trouvé dans cette plante, du nitrate de chaux, de l'hydrochlorate de soude, du phosphate de potasse, de l'acétate de chaux, du ligneux, de la silice, de l'oxide de fer. (*Journ. de chim. méd.*, *t.* 6, *p.* 492.)

Les anciens, au rapport de Matthiole (*Loc. cit.*, *p.* 560), considéraient les semences d'ortie comme dangereuses. Serapion prétend que 20 à 30 de ces semences purgent avec excès. Bulliard les regarde comme diurétiques, et il assure qu'elles exigent, sous ce rapport, d'être administrées avec prudence. (*Plant. vénén.*, *p.* 377.) Infusées dans le vin, à la dose d'un gros, elles guérissent la fièvre intermittente, au rapport de Zanetti. Wauters cite également ce médicament parmi les succédanés du quinquina. (*Rep. remed. ind.*, *p.* 222.)

Plusieurs auteurs ont préconisé cette plante dans différentes espèces d'hémorrhagies. Amatus Lusitanus employait son suc contre l'hémoptysie, à la dose de 4 onces. (*Cent.* 6, *cur.* 4.) Lazerne et Scopoli ont vanté ses bons effets dans la même maladie. (*Curat. morbor.*, *t.* 1.) Joseph Franck la recommande dans le même cas : « Je n'approuve pas, dit-il, l'avis de l'auteur du traité sur le traitement des maladies humaines, lorsqu'il dit : Urticæ succus, qui tanto quondam inter Italos in usu fuit, vix ullo effectu stipatur. » (*Pathol. intern.*, *t.* 2, *p.* 479.) D'après Peyroux, le suc d'ortie, à la dose de deux onces, répétée trois fois par jour, serait un remède efficace contre la ménorrhagie. (*Observ. de méd.*, *p.* 74.) Faber emploie cette plante contre la diarrhée et la dyssenterie. (*Wurtemb. corresp.*

bl., 1834.) Nous lisons, dans le journal de Hufeland, que le même végétal se serait montré efficace dans le traitement de la leucorrhée.

CRASSULACÉES.

SÉDON BRULANT.

Orpin brûlant, Vermiculaire brûlante, Poivre de muraille, Pain d'oiseau, Petite-Joubarbe, Joubarbe âcre, Trique-madame; *Sedum âcre.* L., *Sedum minimum.* Tabern., *Illecebra seu sempervivum tertium.* Dod., *Sempervivum minus vermiculatum acre.* Bauh., *Vermicularis.* Cam.

Cette plante est assez commune sur les vieux murs, les chaumières, les terrains arides et pierreux.

Ce sédon est doué d'une saveur âcre, brûlante; il contient, d'après Caventou, une matière âcre et irritante, de couleur jaune, qui a quelque ressemblance avec la bile cystique.

Le suc des tiges et des feuilles, administré à l'intérieur, à la dose d'une once, provoque de violentes évacuations et l'inflammation du tube digestif. Orfila a fait périr des chiens en leur donnant ce suc, à la dose de quatre onces et demie. A l'ouverture de leur cadavre, on trouva la muqueuse digestive d'un rouge de feu. (*Toxicol.*, *t.* 2, *p.* 89.)

Le sédon âcre a été mis en usage dans différentes affections. On l'emploie, en Suède, contre la fièvre intermittente (Linné). D'après Lange, il serait également usité comme fébrifuge, dans le pays de Brunswick. (*Med. Brunsw. domest.*) Boerhaave a connu un charlatan, qui employait son infusion dans la bière, pour guérir la fièvre quarte, et d'autres affections chroniques. (*Hist. pl.*, *p.* 369.)

Below, médecin danois, a guéri, par l'usage du sédon âcre, un grand nombre de soldats affectés de scorbut. Il faisait bouillir, dans un vaisseau fermé, huit poignées de la plante, dans huit livres de vieille bière, jusqu'à réduction de moitié. Le malade devait boire chaque jour, ou de deux jours l'un, 3 ou 4 onces de cette décoction, qui, associée au miel rosat et à l'alun, était employée en gargarismes chez ceux qui avaient les gencives ulcérées et les dents vacillantes. Le même

moyen était employé, tant extérieurement qu'intérieurement, chez ceux qui avaient des ulcères aux jambes. (Miscel. *cur.*, *dec.* 1, *an.* 6, *observ.* 22.)

C'est surtout comme remède de l'épilepsie, que le sédon âcre a été préconisé. Il fut longtemps, surtout en Allemagne, un remède populaire anti-épileptique. Plusieurs praticiens, tels que Laubender, Fauverge, Godier, Ischorn et Peters ont publié des observations qui tendent à faire croire que ce remède jouirait d'une efficacité réelle contre l'épilepsie. Laubender administrait cette plante en poudre, à la dose de 10 grains, matin et soir, et ensuite à celle de 25 grains. (*Journ. génér. de méd.*, *t.* 26, *p.* 118.)

Déjà Quesnay, dans son traité de l'art de guérir par la saignée, avait conseillé l'emploi du sédon dans le traitement du cancer, lorsqu'en 1752, le docteur Marquet, de Nancy, vint de nouveau fixer sur lui l'attention des praticiens, en publiant un assez grand nombre de faits qui semblent déposer en faveur de cette plante, dans le traitement du cancer, des plaies gangréneuses, des ulcères de mauvaise nature. Ce praticien faisait piler la plante dans un mortier, et après l'avoir réduite en pâte, il y ajoutait un peu d'huile d'olive, et en faisait un cataplasme qu'il appliquait, soir et matin, sur la partie malade. Dans les ulcères fistuleux, il pratiquait des injections, soit avec le jus extrait de la plante, soit avec sa décoction. (*Remèd. nouv.*, *p.* 95.) Plusieurs autres praticiens, tels que Doron, médecin de Saint-Diez, d'Arbois, chirurgien à Rethel, Toumin, premier chirurgien de l'Empereur d'Autriche, Robert et Pierrot, chirurgiens de Nancy, eurent également à se louer de l'usage de cette plante dans des circonstances analogues.

Lombard, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Strasbourg, rapporte trois cas de guérison de cancer par l'emploi du même moyen. Dans l'un de ces cas, il s'agit d'un chancre hideux au nez, dont la guérison fut opérée en trente deux jours. (*Journ. génér. de méd.*, *t.* 28, *p.* 385.) Le doc-

teur Pilhes, inspecteur des eaux d'Ussat, s'est également bien trouvé de l'usage de cette plante dans deux cas d'ulcères cancroïdes. (*Roques. Phytog. méd.*, *t.* 2, *p.* 241.) Tarbès a vu le même moyen guérir, en 29 jours, un ulcère cancéreux à la lèvre inférieure, chez un homme de 45 ans. (*Même ouv.*) Royer, médecin vétérinaire à Montpellier, a fait usage du sédon brûlant, pendant 28 ans, et il en a obtenu des succès marqués dans les ulcères cancéreux des chiens, dans le traitement des ulcères rebelles, à la suite des gales humides et opiniâtres. (Roques.) Buniva, de Turin, rapporte que les Piémontais font un fréquent usage de cette plante, dans le traitement des ulcères cancroïdes, et que les succès qu'ils en obtiennent sont très-nombreux. (Ibid.) Alibert et Biett ont eu recours à la petite joubarbe, dans le traitement des ulcères carcinomateux, et les résultats obtenus ont été très-encourageants ; mais la faiblesse et l'impatience des malades ne leur a point permis de continuer assez longtemps son emploi. (*Loc. cit.*, *t.* 2, *p.* 244.)

Doron a guéri, au moyen de l'application de cette herbe écrasée, des teignes, qui avaient résisté à tous les moyens employés en pareil cas. Il préparait, avec partie égale de la plante pilée et de beurre fondu, un cataplasme qu'il appliquait sur la tête, étendu sur du papier gris. (*Méd. mod.*, *p.* 113.) Nous avons essayé l'emploi de cette plante écrasée, en application sur la tête, chez un enfant, d'une dizaine d'années, affecté de teigne faveuse. Les résultats ont été très-satisfaisants; mais nous n'avons pu, à cause de l'irritation que le remède produisait, en continuer l'usage jusqu'à parfaite guérison.

C'est à tort qu'on a considéré le sédon brûlant, comme étant d'une extrême âcreté, caustique même. L'usage qu'on en a fait à l'extérieur, dément cette opinion. Il résulte, d'ailleurs, de nombreuses expériences que j'ai faites, sur moi-même, que cette plante écrasée peut séjourner sur la peau pendant 6, 8, 10 heures, sans y produire la moindre apparence de rubéfaction.

* *Sédon réfléchi*, *Sedum reflexum*. L.

Un fait communiqué, par le docteur Tournon au docteur Roques, porte à croire que ce végétal aurait des propriétés analogues au précédent : Une vieille femme souffrait horriblement, depuis trois ans et demi, d'un cancer au sein gauche. L'application de cette plante eut des résultats si avantageux, qu'en très-peu de temps la plaie fut entièrement cicatrisée. Tournon vit cette femme six mois après, jouissant d'une santé parfaite. Une partie du sein avait été dévorée par le virus cancéreux. (Phytogr. *méd.*, *t.* 2, *p.* 241.) *

PAPAVÉRACÉES.

GRANDE CHÉLIDOINE.

Éclaire, *Felougne*, *Felongène*, *Herbe à l'éclaire*, *Herbe d'hirondelle*; *Chelidonium majus*. L., *Chelidonium hœmatodes*. Mœnch., *Chelidonium majus vulgaris*. Bauh., *Hirundinaria*. Schrod.

Habite les haies, les fentes des murs, des rochers.

Cette plante est remplie d'un suc jaunâtre safrané, d'une saveur âcre et amère, d'une odeur forte analogue à celle des œufs pourris. Il contient, d'après Chevallier, une matière résineuse amère, d'une couleur jaune très-foncé, une matière gommo-résineuse, jaune orangé, amère, nauséabonde, du nitrate et du phosphate de chaux, de l'acide malique libre, des nitrates et des muriates de potasse, une matière mucilagineuse, de la silice, de l'albumine. (*Jour. de pharm.*, *t.* 3, *p.* 431.)

Cette plante, administrée à une certaine dose, irrite violemment les surfaces gastro-intestinales. Les animaux, auxquels Orfila en fit prendre le suc, périrent, au bout d'un temps assez court, en offrant tous les accidents propres aux poisons narcotico-âcres. (*Toxic.*, *t.* 1, *p.* 756.) Chevallier et Lassaigne ont également expérimenté la chélidoine sur les animaux, et ils ont observé qu'elle ne produisait point de mauvais effets, mais seulement un flux copieux d'urines. (*Journ. de pharm.*, *t.* 3,

p. 451.) Bodart a constaté que le suc de la plante, à la dose d'une cuillerée, purge et fait vomir.

Dans le courant de 1832, j'avalai, le matin à jeûn, une décoction de chélidoine, préparée avec une demi-poignée de la plante sèche sur 8 onces d'eau. Cette ingestion ne produisit, chez moi, aucun changement appréciable.

Le 6 décembre de la même année, je pris, le matin à jeûn, et sans plus de résultat, six onces de décoction de la même plante, préparée avec une forte poignée de feuilles fraîches pour une pinte d'eau. J'en fis prendre une pareille dose à ma servante qui eut trois selles liquides, accompagnées de légères coliques.

Plusieurs auteurs, dont l'autorité est d'un grand poids, tels que Linné, Murray, Schallern, Gilibert, Bodart, Biett, Mérat et Delens s'étonnent avec raison de l'injuste oubli dans lequel est tombée cette plante si énergique et si vénérée des anciens. « On conçoit facilement, dit Biett, qu'on ait banni de nos prescriptions médicinales une foule de remèdes faibles ou inertes; mais fallait-il réserver le même sort à d'autres plantes, dont les vertus énergiques sont connues depuis des siècles, ou constatées par des expériences modernes ? La grande chélidoine tient, sans contredit, une des premières places dans cette dernière catégorie. Les faits nombreux qui prouvent son efficacité n'ont cependant pu la préserver de l'injuste oubli dans laquelle elle est tombée. » (*Dictionnaire des sciences méd.*, *t.* 5, *p.* 19.)

La chélidoine a été recommandée contre l'ictère, dès la plus haute antiquité. Dioscoride et Galien employaient, dans ce cas, la racine infusée dans du vin blanc. Forestus, Boerhaave, Chomel ont donné des éloges à cette plante dans la maladie dont il s'agit. Lange l'administrait sous forme d'extrait, depuis un scrupule jusqu'à deux, dans l'ictère et les obstructions lentes des viscères abdominaux. (*De med. Brunsw. domest.*, *p.* 124.) Sennert prétend avoir guéri une obstruction de la rate, avec le suc de toute la plante, mêlé avec du vin. (*Epist. Cent.* 1. *epist* 36.) Gilibert dit avoir employé le même médica-

ment, avec succès, dans l'ictère chronique; il le regarde comme un remède d'une extrême efficacité dans les empâtements de la rate. Recamier accorde à la chélidoine une action élective sur les engorgements indolents de la rate. Il fait préparer un vin avec une demi-once de la plante pour 2 livres de vin, qu'il administre par cuillerées.

Wagner prétend avoir guéri des fièvres intermittentes au moyen du suc de cette plante, administré à la dose de quelques gouttes. (*Ephém. des cur. de la nat., dec.* 1, *an* 9.) Lange affirme que le peuple de Brunswick fait usage du même moyen dans les mêmes circonstances. (*Loc cit.*, *p.* 122.)

L'infusion, dans de la bière, de l'herbe et de la racine de chélidoine, est employée dans l'hydropisie par les habitants de Varsovie. (*Erndtel Warsovia phys. illust.*, *p.* 190.) On rapporte que Van Helmont faisait beaucoup de cas de cette plante contre l'ascite. Le docteur Bath, de Coblentz, considère la chélidoine comme un purgatif doux et qui agit d'une manière spéciale sur les voies biliaires. « Une propriété non équivoque de la chélidoine, disent Mérat et Delens, est d'être un purgatif certain. Peut-être trouverons-nous, ajoutent-ils, dans cette plante, un évacuant indigène, plus sûr, plus facile que dans la plupart de ceux qu'on a proposés comme capables de remplacer les exotiques; son abondance nous assure de la facilité que nous aurons pour l'expérimenter, et pour nous en servir, si comme nous le pensons, elle doit devenir un jour un purgatif familier dans la pratique européenne. » (*Ouv. cit.*, *t.* 2.)

Le suc de chélidoine est employé, par le peuple, pour détruire les cors, les verrues. Ce suc, à la dose d'environ un gros, étendu dans deux ou trois onces d'eau fraîche ou d'eau distillée de rose, est, d'après Roques, un collyre efficace dans les ophthalmies scrophuleuses, les ulcérations chroniques des paupières, pourvu que l'inflammation soit modérée. (*Phytogr. méd.*, *t.* 2, *p.* 182.) On a conseillé de toucher les taches de la cornée avec ce suc. Ce moyen a paru dangereux à beau-

coup de médecins, à cause de l'extrême âcreté dont il jouit. On peut objecter à cela que le nitrate d'argent est un remède plus caustique encore que la chélidoine, et que, cependant, il ne jouit pas moins d'une grande réputation dans le traitement des maladies de l'œil.

PLANTES VERMIFUGES.

FOUGÈRES

FOUGÈRE MALE.

Aspidie fougère mâle, *Néphrode fougère mâle* ; *Polypodium filix mas.* L., *Polypodium callipteris.* Bernh., *Aspidium filix mas.* SW., *Polysticum filix mas.* Roth., *Nephrodium filix mas.* Rich., *Filix mas.* Dod., *Filix mas vulgaris.* Park., *Filix.* Brunf., *Filix non ramosa dentata.* Bauh., *Dryopteris.* Matth.

Cette plante est très-commune dans les haies, les bois, les lieux montueux, etc. On emploie les rhizômes ou tiges souterraines, et les bourgeons.

Les rhizômes de la fougère mâle sont bruns à l'extérieur, jaunes-verdâtres à l'intérieur, de la grosseur du pouce et au delà, recouverts de tubercules oblongs et entourés d'une enveloppe brune, coriace, et séparés les uns des autres par des écailles très-fines, soyeuses, d'un jaune doré. La véritable racine consiste en de petites fibres dures, noires qui sortent d'entre les tubercules dont il vient d'être question. Les bourgeons consistent en des feuilles non complètement développées ou encore roulées en crosse. La fougère a une odeur prononcée, *sui generis*, une saveur astringente, amère et nauséeuse.

Le rhizôme de fougère mâle contient, d'après Morin, une huile volatile, une matière grasse composée d'élaïne et de stéarine, de l'acide gallique et acétique, du sucre incristallisable, du tannin, de l'amidon, une matière gélatineuse, du

ligneux. (*Journ. de pharm.*, 1824.) Batso y a rencontré de l'acide filicique, et un principe particulier, la filicine. (*Dissert. inaug. de filice mare.*, *Vienne* 1826.) Enfin, Coberni y a découvert un principe analogue à la quinine. Peschier a extrait des bourgeons, au moyen de l'éther sulfurique, une huile volatile aromatique, verdâtre, qu'il nomme oléo-résine. (*Nouv. bibl. méd.*, *t.* 9, *p.* 151.)

La fougère mâle a été considérée comme un puissant vermifuge, dès la plus haute antiquité. Dioscoride affirme que sa racine, en poudre, à la dose de trois ou quatre dragmes, étendue dans de l'eau miellée, tue le ver solitaire. (*Matth. in Diosc.*, *p.* 469.) Aëtius, Galien, Avicenne, Pline ont également signalé la propriété tœnifuge de cette racine. Dans des temps beaucoup plus rapprochés de nous, on voit Frédéric Hoffmann faire l'éloge de ce médicament, et le regarder comme le fléau le plus redoutable des lombrics et des vers plats. Andry loue beaucoup la fougère comme vermifuge. Il assure que ce médicament, à la dose de deux à trois gros, fait périr le tœnia, mais qu'il ne suffit pas pour l'expulser. (*De la génér. des vers.*) Marchand, de l'Académie des sciences, considérait la fougère mâle comme un vermifuge aussi sûr qu'énergique. (*Hist. de l'Acad.*, 1714, *p.* 49.) Plusieurs observateurs, tels que Gmelin, Hufeland, Wendt, Kroll ont cité des faits qui prouvent, de la manière la plus positive, que la racine de cette plante peut, à elle seule et sans l'association d'aucune substance, faire périr et expulser le tœnia. (*Murray. Loc. cit*, *t.* 5, *p.* 456.) Ronzel, docteur en médecine à Saint-Étienne-aux-Claux (Corrèze), prétend avoir administré ce tœnifuge avec succès, plus de 150 fois, pendant une pratique de quarante ans. Sa méthode consiste à administrer la fougère en poudre, et à faire prendre, deux heures après, deux onces d'huile de ricin. Il cite deux cas de réussite où la racine de grenadier avait échoué. (*Rev. méd.*, *octobre* 1840.) Daumerie, de Bruxelles, a rapporté quatre observations qui déposent en faveur de la propriété tœnifuge de la fougère

mâle. Dans deux de ces cas, le ver a été expulsé en entier sans l'auxiliaire d'aucun autre médicament. (*Arch. de la méd. belge, septembre* 1841.)

L'extrait résineux de fougère mâle, préparé avec la teinture alcoolique évaporée, s'est montré un remède plein d'efficacité contre le tœnia, entre les mains du docteur Ebers, de Bresleau. Ce médecin a rapporté huit observations, dans lesquelles l'administration de ce médicament a été suivie d'un prompt et heureux succès. La dose qu'il prescrivait était de 18 à 24 grains, à prendre, en deux fois, sous forme de pilules. Ordinairement, il administrait le lendemain un purgatif, afin d'évacuer le tœnia ; car ce praticien observe que cette substance paraît avoir pour propriété de tuer ce ver, bien plus que celle de déterminer son expulsion. (*Revue méd.*, 1828, *t.* 3, *p.* 237.) On rapporte, dans la gazette de santé (septembre 1828), huit autres observations qui déposent également en faveur de l'efficacité de cet extrait dans le cas dont il s'agit. Enfin, d'autres médecins, tels que Radius, Tott, Kierser, etc. se sont également bien trouvés de l'emploi de ce vermifuge.

D'après Peschier, de Genève, l'oléo-résine, contenue dans les bourgeons de fougère, administrée à un grand nombre de personnes, a procuré, dans l'espace de neuf mois, l'expulsion de plus de cent cinquante tœnias. (*Bibl. univ., avril* 1828.) Le docteur Patin, dans un voyage qu'il fit à Genève, eut occasion de voir administrer ce médicament par le docteur Peschier, et à son retour, à Paris, il en fit usage avec succès dans deux cas de tœnia. (*Gazette des hôpitaux, novembre* 1840.)

Un médecin belge, le docteur Schmerling, de Liége, s'est servi de l'extrait éthéré de fougère, d'après la formule de Peschier (1), et il en a obtenu les résultats les plus décisifs dans trois cas de tœnia. (*Observ. méd., décembre* 1827,

(1) Peschier s'est d'abord servi de l'extrait éthéré, préparé avec les racines de fougère mâle ; il lui a substitué, plus tard, son oléo-résine, préparée avec les bourgeons.

juin 1828.) Trousseau et Pidoux ont eu à se louer de cet extrait, et ils considèrent l'oléo-résine, préparée suivant la méthode de Peschier, comme un remède plus puissant encore que l'écorce de grenadier dans le traitement du tœnia. (*Loc. cit.*, *t.* 2, *p.* 765.)

Pour terminer ce qui a rapport aux propriétés tœnifuges de la fougère mâle, je dirai que les remèdes, tant préconisés, de Bourdier et de Me Nouffer, ont pour base les rhizômes de cette plante.

Doses, mode d'adm. *Poudre :* 2 à 4 gros en 2 doses, une le matin et l'autre le soir. *Décoction :* 1 once à 1 once 1/2 pour deux livres d'eau. *Extrait alcoolique :* 12 à 36 grains. *Extrait éthéré* : 1 gros. *Oleo-résine* : 30 à 36 gouttes. *Teinture éthérée* : 1 gros et au-delà. Cette teinture a été conseillée, par Peschier, dans les mêmes cas que l'oléo-résine.

La fougère femelle peut être employée aux mêmes usages ; mais on lui préfère généralement la fougère mâle. Au reste, s'il faut en croire Fée, les rhizômes de toutes les fougères auraient des propriétés identiques, et si l'on donne la préférence à la fougère mâle, c'est que le rhizôme y est plus développé que dans toutes les espèces européennes. (*Notes à l'histoire nat. de Pline.*)

CARDUACÉES.

TANAISIE.

Tanaisie commune, *Barbotine*, *Herbe amère*, *Herbe Saint-Marc*, *Herbe aux vers*, *Teinhaye*; *Tanacetum vulgare.* L., *Tanacetum*, Black, *Tanacetum vulgare luteum.* Bauh.

Cette plante est très-commune dans les près, les terrains incultes et humides. On emploie les sommités, les feuilles et les semences.

L'odeur de la tanaisie est forte et pénétrante ; sa saveur est amère, âcre. Elle contient, d'après Peschier, de l'huile volatile, de l'huile grasse, de la résine, de la chlorophylle, e l'extractif, du tannin, de l'acide gallique et tanacétique,

un principe alcalin, etc. (*Journ. anal. de méd., t. 2., p.* 132.)

La tanaisie agit sur nos organes à la manière des excitants. Son action stimulante, sur les voies digestives, peut aller jusqu'à produire des déjections alvines. Administrée en poudre, à la dose de deux gros, nous l'avons vue quelquefois produire cet effet.

C'est contre les vers intestinaux que la tanaisie a été surtout préconisée. Hoffmann regarde les lavements préparés avec cette plante et le lait comme un des meilleurs moyens pour détruire les ascarides. (*Med. syst. suppl., p.* 87.) D'après Bourgeois, médecin à Yverdon, ses sommités, en infusion ou en décoction, sont un excellent vermifuge. Coste et Willemet affirment que la semence de tanaisie, dont ils vantent d'ailleurs les propriétés vermifuges, se vend, dans les pharmacies de la Lorraine, pour le semen-contrà. *(Loc. cit., p.* 70.) Geoffroy, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, rapporte, qu'ayant fait appliquer de la tanaisie sur le ventre d'un individu affecté de maladie grave, il évacua trente-deux lombrics et fut sauvé. (Mérat et Delens. *Loc. cit.*) Schenkius rapporte qu'un enfant affecté de fièvre, et auquel on fit prendre de la semence de tanaisie, avec du sirop violat, rendit plus de cent vers, longs d'un pied, et fut délivré de sa maladie. (*Observ. med. rar., lib.* 3.)

La tanaisie est, depuis une douzaine d'années, notre vermifuge favori, surtout chez les enfants de la classe indigente. Nous n'avons pas tenu note, à beaucoup près, de tous les cas de réussite que ce médicament nous a procurés. Nous donnons ici un résumé des seuls faits dont nous avons tenu compte. Sur trente personnes auxquelles ce médicament a été administré, à la dose d'un scrupule à deux gros, 19 ont évacué un nombre plus ou moins considérable de vers lombrics. Un garçon, âgé de huit ans, en a évacué 14 en une seule fois, et une fille, de 20 ans, un nombre bien plus considérable encore.

Nous connaissons un vieillard qui s'est débarrassé d'un tœnia, long de plusieurs aunes, en mangeant une espèce de salade, préparée avec de l'huile d'œillette, et les feuilles, encore tendres, de tanaisie, cueillies au commencement du printemps. Ce remède lui avait été conseillé par une femme de la campagne, qui prétendait avoir employé ce moyen, avec succès, sur elle-même, et sur d'autres personnes.

L'odeur forte et pénétrante de la tanaisie l'a fait employer dans les affections nerveuses, telles que l'hystérie, la gastrodynie, les coliques, etc. (*Bull. de Férussac, t.* 12, 1827.) On a également eu recours à son usage dans l'hydropisie. Payer rapporte qu'un soldat, atteint de cette maladie, voulut, après avoir fait usage de plusieurs remèdes sans succès, prendre une décoction d'absinthe, mais que s'étant trompé, et ayant pris de la tanaisie au lieu d'absinthe, il commença à rendre, trois heures après les deux premiers verres, une si grande quantité d'urine, que son enflure se dissipa promptement et qu'il guérit. (*Éphém. d'Allem., dec.* 2, *an.* 2.) Césalpin assure que l'infusion des feuilles de tanaisie, dans du vin, provoque le flux menstruel.

Les femmes laponnes, au rapport de Linné, font usage de cette plante dans les bains de vapeur, pour donner plus de souplesse aux parties sexuelles, et faciliter ainsi leur accouchement. Hercule Saxonia se servait de son suc pour guérir les gerçures des mains. Tournefort dit qu'on prépare, avec la tanaisie et l'alcool, un esprit qui est employé en lotions contre le rhumatisme. (*Hist. des pl. des env. de Paris.*) Ce végétal était, selon Dodart, la base de l'eau que M. le duc de Montausier composait pour le rhumatisme. Je connais une dame qui prétend s'être guérie d'une carie très-ancienne au cubitus, en prenant des bains locaux, préparés avec la décoction de tanaisie. Ce remède lui avait été conseillé par un chirurgien, de Tournai, M. Marchand.

Doses, mode d'adm. *Sommités fleuries :* 1 scrupule à 2 gros. *Graine pulvérisée :* 12 grains à 1 scrupule. *Infusion des som-*

mités fleuries : 1 à 2 gros pour 2 livres d'eau. *Huile essentielle* : 2 à 12 gouttes.

BALSAMITE ODORANTE.

Balsamite majeure, *Grand Baume*, *Coq des jardins*, *Menthe coq*, *Herbe de coq*, *Menthe Notre-Dame*, *Grande Tanaisie*, *Pasté*; *Balsamita suaveolens.* Desf., *Balsamita major.* Dod., *Tanacetum balsamita.* L., *Costus hortorum.* Pharm.

Cette plante habite les lieux incultes des provinces méridionales de la France. On la cultive dans les jardins, à cause de l'odeur agréable qu'elle exhale.

La balsamite odorante a une odeur forte, pénétrante, très-agréable; sa saveur est amère et chaude.

C'est un stimulant très-énergique, qui jouissait, jadis, d'une grande réputation, surtout à titre d'antispasmodique. On l'employait dans l'hystérie, la mélancolie, etc. On en faisait également usage contre les vers. Parkinson faisait prendre aux enfants vermineux deux onces de vin, dans lequel on avait fait macérer des feuilles et des semences de balsamite. On préparait autrefois avec cette plante, en macération dans de l'huile, un remède très-en vogue, chez les gens du peuple, dans les plaies et les contusions. Mérat assure que le docteur Figari lui a fait connaître qu'elle est fort employée, en Égypte, à titre de tonique. Au reste, les praticiens ont entièrement abandonné l'usage de cette plante, dont l'énergie ne saurait être révoquée en doute. Richard, à cause de sa bonne odeur et de sa saveur, la croit préférable à la tanaisie, dont, au reste, elle possède toutes les propriétés. (*Botan. méd.*, *p.* 348.)

SANTOLINE BLANCHE.

Santoline faux cyprès, *Santoline*, *Aurone femelle*, *Citronelle*, *petite Citronelle*, *Garderobe*, *petit Cyprès*; *Santolina chamæcyparissus.* L., *Santolina incana.* Lam., *Santolina.* Dod., *Santolina cupressiformis.* Gater., *Santolina foliis teretibus.* Tournef., *Chamæcyparissus:* Bauh., *Abrotanum fœmina vulgaris.* Clus.

Cette plante habite les lieux secs et pierreux du Languedoc et de la Provence. On la cultive dans les jardins.

La saveur amère et très-aromatique de cette plante, son odeur vive, pénétrante, annoncent en elle une propriété excitante très-prononcée. Cependant, son usage est peu répandu, et la plupart des auteurs n'ont pas daigné lui accorder une place dans leurs ouvrages.

La santoline est vermifuge et antispamodique. Plusieurs auteurs lui accordent les mêmes propriétés qu'à la tanaisie. Bagard, médecin à Nancy, préférait la semence de ce végétal au semen-contrà. Il en faisait cultiver une grande quantité, pour en extraire la graine, qu'il regardait comme un puissant vermifuge, employée à la même dose que le semen-contrà. (Coste et Willemet. *Loc. cit., p.* 71.) D'après Mérat, l'huile essentielle de santoline aurait été employée, avec succès, par les anciens, pour combattre le tœnia. (*Dict. cit.*, *t.* 6.) On lit, dans une notice des travaux de la société de médecine de Bordeaux, pour 1827 et 1828, deux faits qui constatent l'efficacité de cette huile essentielle contre le ver solitaire, administrée à la dose de 10 à 15 gouttes. Le même moyen, employé à la dose d'un demi-gros à un gros, a également réussi, entre les mains du docteur Petrequin, qui affirme que dix ans d'expérience, lui font regarder ce médicament comme un vermifuge immanquable. (*Journ. des progrès des sc. méd.*, *t.* 15, *p.* 265.)

Pour terminer ce qui a rapport à la santoline, je dirai que, pour ma part, j'ai administré la semence de cette plante, en poudre à la dose d'un scrupule, à sept enfants, qui paraissaient avoir des vers. Sur ce nombre, trois ont évacué quelques ascarides lombricoïdes, un quatrième un grand nombre d'oxyures vermiculaires, et les trois autres n'ont rien évacué.

ALGUES.

MOUSSE DE CORSE.

Mousse de mer, *Varec vermifuge*; *Coralline de Corse*; *Fucus helminthocorton.* DC., *Gigartina helminthocorton.* Lamour., *Helminthocorton.* Pharm.

Ce varec croît sur les côtes de la Méditerranée et de l'île de Corse.

De Candolle a fait voir que cette production végétale était composée d'environ 25 espèces d'algues. Elle a une odeur de marécage à l'état frais, et une odeur d'éponge à l'état sec. Sa saveur est amère, salée et nauséabonde. Elle contient, d'après l'analyse de Bouvier, de la gélatine, de la fibre végétale, du sulfate de chaux, du sel marin, du carbonate de chaux, du fer, de la magnésie, de la silice, du phosphate de chaux. (*Ann. de chim., t. 9, p. 83.*)

L'influence que cette substance exerce sur nos organes est très-peu marquée. Cependant, son utilité comme vermifuge est connue de tout le monde. Son usage, sous ce rapport, était déjà connu de Théophraste et de Dioscoride. C'est un de nos meilleurs vermifuges, et un de ceux qu'on emploie le plus fréquemment, surtout chez les enfants. On l'administre, en décoction, dans du lait sucré, à la dose d'un à quatre gros. On en fait aussi une gelée avec le vin rouge, qu'on administre à la dose de 2 à 3 cuillerées à bouche.

D'après Willam Farr, l'infusion ou la décoction de mousse de Corse, administrée à la dose de 3 ou 4 verres par jour, serait le meilleur remède de tous ceux employés jusqu'à ce jour, pour combattre les indurations et le cancer non ulcéré. Il paraît que ce médicament est un remède populaire en Corse, contre ces affections, et ce fut Napoléon qui le fit connaître à ses médecins, lors de son exil à Sainte-Hélène. (*Rev. méd., t. 2, p. 468.*) Le docteur Dohlhoff croit que ce fucus ne doit cette propriété qu'à l'iode, ou aux hydriodates qu'il contient.

LILIACÉES.

AIL. (1)

La propriété vermifuge de l'ail est connue depuis des siècles. Hippocrate, Dioscoride, Pline, Dodoens en ont fait

(1) Voyez p. 372.

mention dans leurs ouvrages. Rosenstein cite des cas d'évacuation de tœnias par l'usage de ce médicament. Il s'est montré un vermifuge efficace dans plusieurs épidémies vermineuses. Baglivi a connu un jeune homme, de vingt ans, qui, étant chargé un matin de couper de l'ail, tout à coup l'odeur de cette substance l'incommoda tellement, qu'il manqua d'étouffer; quelques minutes après, il commença à vomir d'une manière violente, et rendit un ver de trente aunes de longueur, qui était contourné en forme de peloton. (*Oper. omnia, p.* 696.)

Lenisson, médecin de la charité de Montpellier, rapporte qu'un jeune homme sujet aux vers, en fut délivré en buvant chaque jour un ou deux verres de lait, dans lequel on écrasait une ou deux gousses d'ail. (*Anc. journ. de méd., t.* 40, *p.* 513.) Goelis employait, contre les oxyures vermiculaires, des lavements dans lesquels on faisait bouillir de l'ail. Le suc d'ail est un remède populaire fréquemment employé en Allemagne, contre les ascarides lombricoïdes et les oxyures vermiculaires. On met deux gros à une demi-once de ce suc dans six onces de lait sucré, et on en prend une tasse matin et soir. Alibert a souvent employé, avec succès, les lavements préparés avec une décoction d'ail contre les ascarides qui tourmentent les enfants du premier âge. (*Loc. cit., t.* 1, *p.* 371.) Roques a délivré plusieurs enfants infectés de vers, au moyen d'une infusion d'ail, prise en boisson ou en lavement : il leur faisait en même temps appliquer, sur le ventre, une espèce de liniment préparé avec deux ou trois cuillerées d'huile d'olive, et deux gousses d'ail bien écrasées. (*Phytog. méd., t.* 1, *p.* 110.)

J'ai vu, à Tournai, quelques femmes du peuple qui employaient l'ail de la manière suivante : on prend une gousse d'ail coupée menu ; on la fait cuire dans une poêle avec un peu de beurre, puis on ajoute une certaine quantité de lait ; on fait bouillir et on administre aux enfants vermineux. J'ai vu, il n'y a pas longtemps, une petite fille, de quatre

ans, évacuer six ascarides lombricoïdes par l'emploi de ce moyen.

* LABIÉES.

SARRIETTE.

Sarriette des jardins, Sarriette commune, Sauriette, Sadrée, Savourée ; Satureia hortensis. L., *Satureia.* Dod., *Satureia sativa.* Tournef., *Satureia æstiva hortensis.* Ger., *Satureia herbula.* Cœsalp., *Hyssopus agrestis.* Brunf., *Tymbra vera.* Gesn.

Cette plante croît sur les collines pierreuses des contrées méridionales de la France. On la cultive, partout, dans les jardins potagers.

La sarriette exhale une odeur aromatique très-forte, analogue à celle du thym ; sa saveur est amère et chaude. Ferrein prétend que ses feuilles sont parfois recouvertes de corpuscules camphrés.

Cette plante, entièrement négligée des médecins, a des propriétés thérapeutiques non équivoques. Ses propriétés physiques lui accordent un rang distingué parmi les labiées aromatiques. Son odeur, fortement camphrée, nous fait croire qu'on pourrait l'utiliser contre la gale et les vers. Les faits que nous avons recueillis, tout récemment, tendent à confirmer cette opinion.

Au commencement de cette année, douze enfants, de l'âge de 4 à 7 ans, offrant tous les symptômes qui dénotent la présence des vers, ont été soumis à l'usage de la sarriette en infusion (1 à 2 gros pour une pinte d'eau, à prendre par tasse dans la matinée.) Sur ce nombre, cinq ont évacué plusieurs lombrics; deux ont rendu des ascarides vermiculaires en grand nombre ; les autres n'ont rien évacué.

Cette plante nous a également réussi dans un cas de gale.

Une femme, d'une quarantaine d'années, avait contracté la gale en soignant des enfants qui en étaient infectés. Les vésicules étaient nombreuses, surtout au ventre et aux bras. Elle fut complètement guérie, en dix jours, au moyen de lotions pra-

tiquées, 2 fois le jour, avec une infusion très-concentrée de sarriette. *

RENONCULACÉES.

HELLÉBORE FÉTIDE.

Fève de loup, Herbe aux bœufs, Herbe au fi, Herbe du cru, Marfouré, Parménie, Pas de lion, Patte d'ours, Pied de griffon, Pied de lin, Pommelée; Helleborus fœtidus. L., *Helleborus niger fœtidus.* Bauh., *Helleboraster.* Black.

Croît partout en France, dans les contrées tempérées, aux lieux incultes, stériles et pierreux. Il est moins commun en Belgique; on le rencontre sur les rochers, entre Huy et Namur, dans les bois de la Flandre orientale et de la province du Hainaut. (Lejeune.)

L'hellébore fétide est, d'après Allioni, la plus âcre des espèces du genre; son feuillage sombre, son odeur fétide, sa saveur âcre annoncent une plante malfaisante.

Les feuilles de ce végétal passent depuis longtemps, en Angleterre, pour un remède populaire contre les vers. Bisset fait les plus grands éloges de ce vermifuge, et il affirme qu'il lui a constamment réussi pour combattre les lombrics. (*Essay on the med. const. of great. Brit.*, *p.* 329.) Murray rapporte que certains peuples du Nord font un fréquent usage des feuilles de cette plante pour combattre les vers. Leur dose est de 15 grains en poudre, ou d'un gros en décoction. (*Apparat. med.*, *t.* 3, *p.* 72.) Vicat a fait rendre beaucoup de vers à un enfant, de neuf ans, en lui faisant pratiquer, sur le ventre, des fomentations avec la décoction de ces feuilles. (*Mat. méd. tirée de Haller*, *t.* 2, *p.* 110.) Ce vermifuge a également réussi entre les mains de Decerfs, qui l'a vu produire l'évacuation du tœnia. (*Bibl. méd.*, *t.* 2, *p.* 355.)

OMBELLIFÈRES.

CRITHME MARITIME.

Cryste marine, *Fenouil marin*, *Fenouil de mer*, *Bacille*, *Herbe Saint-Pierre*, *Passe-pierre*, *Perce-pierre*; *Crithmum maritimum*. L., *Fœniculum maritimum minus*. Bauh.

Cette plante est assez commune, en France, entre les fentes des rochers qui bordent la Méditerranée et l'Océan. On la rencontre, en Belgique, au bord du bas de l'Escaut et sur les côtes maritimes. (Lestib.)

Les feuilles du crithme maritime ont une saveur piquante et aromatique assez agréable. Elles contiennent, d'après Lavini, des hydrochlorates, des sulfates, des carbonates terreux et de potasse, de l'acide acétique, une huile essentielle qui sent le pétrole, et qui a la plus grande analogie avec lui.

Cette plante est regardée, par quelques auteurs, comme diurétique et antiscorbutique; mais on n'en fait presque point usage en médecine. Lavini considère son huile essentielle comme un bon vermifuge. Le suc de ses feuilles lui a paru avoir la même propriété, ainsi que la plante appliquée sur le ventre, en forme de cataplasme. (*Ann. de l'Acad. de Turin*, *t.* 25, *p.* 13, 1822.)

CAROTTE (1).

La racine de cette plante est un vermifuge populaire, qui n'est point à dédaigner. Bremser rapporte que, dans plusieurs cantons de l'Allemagne, on fait manger des carottes crues aux enfants vermineux. (*Trait. des vers intest.*, *p.* 409.) Dax a également vanté la propriété vermifuge de cette racine (*Ann. de Montp.*, *an.* 13, *p.* 120), déjà connue, sous ce rapport, par Delachenal, Mellin, Rosen et Vandenbosch. Il nous est arrivé plusieurs fois de faire manger des carottes crues aux enfants infectés de vers, et dans 2 ou 3 cas, nous avons vu leur ingestion être suivie de l'expulsion de plusieurs ascarides lombricoïdes. Les enfants, surtout ceux de la campagne,

(1) Voyez p. 22.

aiment beaucoup les carottes. Pourquoi négligerait-on ce remède aussi simple qu'agréable ?

Pour ne rien omettre de ce qui a rapport aux vermifuges indigènes, je citerai encore les plantes suivantes : *sisymbre amphibie*, *sysymbrium amphibium*. L. — Forestus s'est bien trouvé de l'usage de ses semences contre les vers. Coste et Willemet en ont également éprouvé les bons effets. Didelot, médecin et chirurgien à Remiremont, s'est servi de cette plante en décoction pour faire périr les vers. Il assure que ce moyen lui a réussi contre le tœnia. (*Avis sur la santé des gens de la campagne.*)

Lichen aphtheux, lichen aphthosus. L. Cette plante, qui croît sur les berges des bois, purge avec force, s'il faut en croire Linné. (*Amœn. acad.*) C'est, d'après Willemet, un excellent remède contre les vers. (*Lichen. économ.*)

Nous avons parlé ailleurs des propriétés vermifuges *de l'absinthe*, *de l'huile d'olive*, *de l'essence de térébenthine*, *de l'huile de noix*, *du brou et des feuilles de noyer*, *de la valériane*, *du millepertuis*, etc.

PLANTES INCERTÆ SEDIS.

ALGUES.

FUCUS VÉSICULEUX.

Varec vésiculeux, *Chêne marin*; *Fucus vesiculosus*, L., *Fucus quercus marina*. Gmel., *Fucus maritimus*. Bauh., *Quercus marina*. Lob.

Cette plante croît en France, dans l'Océan et la Méditerranée. Elle est commune, en Belgique, sur les bords de la mer, du côté d'Ostende, et sur les rives de l'Escaut, au-dessous d'Anvers, vers Lillo. (Roucel.)

Ce fucus exhale une odeur de marée et offre une saveur nauséabonde. C'est dans cette espèce, ainsi que dans la laminaire saccharine, laminaria saccharia. *Lam.*, qui habite les côtes de la Manche, que Courtois a découvert l'iode, en 1812.

Plusieurs médecins ont reconnu, dans cette plante, des propriétés médicinales. Pline lui accordait une propriété anti-goutteuse. (*Lib.* 12., *c.* 25.) Russel se servait de sa décoction pour frictionner les tumeurs scrophuleuses. Gaubius et Baster la regardent comme un remède efficace contre les scrophules et le squirrhe. Sa décoction a été indiquée, par Steller, comme pouvant combattre la diarrhée. Réduite en charbon, elle forme ce qu'on appelle l'éthiops végétal, substance qui a été employée, avec succès, contre le goître et les scrophules.

D'après les recherches de Davy et de Gaultier de Glaubry, l'iode existerait également, à l'état d'hydriodate de potasse, dans plusieurs autres espèce de fucus.

Si les plantes dont il s'agit, contiennent de l'iode, en assez grande quantité, ne pourrait-on pas les employer dans tous les cas où cette dernière substance est indiquée ? Considérées sous ce point de vue, elles méritent, sans doute, de fixer l'attention des praticiens.

CHAMPIGNONS.

BOLET DU MÉLÈZE.

Bolet du larix, *Agaric blanc*, *Agaric des médecins*, *Agaric du mélèze*, *Agaric purgatif*; *Boletus laricis.* DC., *Boletus agaricum.* All., *Boletus purgans.* Pers., *Boletus officinalis.* Vill., *Agaricum.* Mich., *Polyporus officinalis.* Fries.

Ce champignon croît dans les Alpes, sur les troncs des vieux mélèzes.

Les médecins employaient autrefois ce médicament, à titre de purgatif hydragogue. Aujourd'hui il n'est plus employé à cet usage, à cause du peu de certitude de son action et de la gêne qu'il fait éprouver aux malades, par les vomissements et les nausées qu'il occasionne.

L'agaric blanc a été recommandé contre les sueurs des phthisiques. Dehaen en fit usage avec succès dans un cas de ce genre. (*Rat. med.*) Barbut s'en est également bien trouvé

dans trois cas de cette maladie. (*Journ. de méd. de Leroux*, *t.* 47.) Dans ces derniers temps, Burdach, de Tiebel, en a également obtenu des résultats avantageux dans les mêmes circonstances. Il l'administrait, le soir, à la dose de 4 grains, dans un mucilage ou en pilules. (*Journ. de chim. méd.*, *t.* 17, *avril* 1830.) Tout récemment, le docteur Bisson a publié quatorze observations en faveur de ce moyen. Il croit pouvoir en conclure 1° que l'agaric blanc peut être employé, avec avantage, contre les sueurs nocturnes des phthisiques ; 2° qu'à la dose de 4, 6, 8 ou 10 grains, administrés pendant quelques jours, il fait ordinairement disparaître les sueurs, lorsque les malades n'ont point de diarrhée ; 3° qu'aux mêmes doses et combiné avec l'extrait gommeux d'opium ou le sirop de diacode, il peut être également employé avec avantage, dans le même but, chez des phthisiques atteints de sueurs et de diarrhées passagères ; 4° que dans la phthisie, lorsque le dévoiement, d'abord passager, devient continu malgré les opiacés, l'agaric cesse d'être utile; 5° qu'il aggrave les diarrhées rebelles à l'opium, et ne doit pas être employé chez les phthisiques dans de semblables conditions ; 6° enfin, que lorsqu'il agit avec efficacité et fait cesser les sueurs, il rend le sommeil plus calme, prévient ou ralentit l'épuisement. Et si la phthisie ne peut être guérie par ce moyen, il rend au moins plus lents les progrès du mal en faisant cesser un de ses symptômes les plus graves et les plus pénibles. (*Mém. sur l'emploi de l'agaric blanc, etc. Paris,* 1832.) Le professeur Andral s'est également bien trouvé de l'usage de ce médicament, dans le cas dont il s'agit ; il l'administrait, à la dose de 8 à 60 grains. (*Journ. de pharm.*, *t.* 20, *p.* 589.) Max Simon publia, dans le bulletin de thérapeutique (*Juin*, 1834), qu'il en avait obtenu des résultats avantageux dans cette maladie. Enfin, Rayer et Guérard ont également eu à se louer de l'emploi de ce médicament dans le même cas.

BOLET ODORANT.

Polypore odorant, Boletus suaveolens. L., *Polyporus suaveolens.* Fries.

Ce champignon croît sur les vieux troncs du saule, et particulièrement sur le saule blanc, le saule fragile, le saule amandier.

Ce bolet exhale, lorsqu'il est récent, une odeur très-agréable, analogue, jusqu'à un certain point, à celle de l'iris de Florence, ou de la vanille ; sa saveur est un peu amère et acidule.

Le bolet odorant se recommande à l'attention des praticiens par sa propriété balsamique et légèrement excitante. Poiret rapporte que les femmes laponnes le ramassent avec soin, et le portent sur elles comme un moyen de plaire. (*Loc. cit.*) Sartorius et Bœcler lui accordent des éloges dans le traitement de la phthisie pulmonaire. (Murray. *Loc. cit.*) Le docteur Enslin a publié une savante dissertation sur les propriétés de ce champignon. Il en parle comme d'un médicament qui aurait été administré avec le plus grand succès dans la phthisie, par les professeurs Schmidel et Wendt. Il a recueilli lui-même plusieurs faits en faveur de cette substance. La monographie dans laquelle il les a consignés étant peu connue, Roques a eu l'heureuse idée de les analyser dans sa *phytographie médicale* et dans son *histoire des champignons comestibles et vénéneux*. Enslin administrait cette substance, en poudre, à la dose d'un scrupule à un gros.

On a également conseillé l'usage du bolet odorant dans certaines affections nerveuses. Schmidel et Pfeiffer en ont obtenu des résultats avantageux dans la dyspnée, l'hypochondrie, accompagnée de spasmes dans la région abdominale. (Enslin. *Dissert. de boleto suaveolente.*)

Le bolet du saule, boletus salicinus. *Bull.*, qui croît aussi sur les saules, comme l'espèce précédente, est, dit-on, doué des mêmes propriétés.

BOLET AMADOUVIER.

Agaric de chêne, *Agaric des chirurgiens*, *Agaric amadouvier*, *Boula*, *Bolet à amadou*, *Polypore amadouvier; Boletus ignarius.* L., *Polyporus ignarius.* Fries, *Agaricus chirurgicorum.* Pharm.

Ce champignon vient communément sur le tronc du chêne, du pommier, etc,

C'est surtout avec ce bolet qu'on prépare l'amadou. On le dépouille de son écorce, ainsi que de sa partie tubuleuse ; on coupe par tranches minces sa substance intérieure, on la bat à coups de maillet sur un billot de bois, pour la rendre douce et souple ; on la fait ensuite tremper dans une dissolution de nitrate de potasse, puis on la met sécher. On emploie quelquefois, au lieu de nitrate de potasse, la poudre à canon.

On emploie cet amadou, pour arrêter les hémorrhagies, pour étancher le sang des coupures et des plaies légères. On l'applique avec assez de succès, comme topique, dans le rhumatisme et la goutte : il excite, étant recouvert d'une flanelle, une transpiration favorable. Les habitants de Kumtschatka et de la Sibérie, s'en servent, ainsi que les Chinois, à titre de moxa.

Plusieurs autres espèces du même genre, telles que le bolet ongulé, boletus ungulatus. *Bull.*, le bolet faux amadouvier, boletus pseudo-ignarius. Bull., etc., peuvent servir aux mêmes usages.

BYSSUS DES CAVES.

Byssus cryptarum. Lam., *Racodium cellare.* Pers., *Antennaria cellaris.* Fries.

Ce champignon est assez commun dans les caves et les celliers. Il forme sur le vieux bois, sur les tonneaux ou le long des murs de larges duvets jaunâtres, puis noirs ou d'un brun verdâtre, composés de filaments, entrecroisés les uns dans les autres, et formant une espèce de feutre, mou et doux au toucher, comme de l'amadou. Ce byssus peut acquérir des dimensions considérables. Le docteur Rousselle,

de Tournai, nous en a communiqué des échantillons qui avaient presqu'un mètre de long, sur quarante centimètres de large.

Lepelletier, pharmacien de l'hôpital de la marine de Rochefort, a, le premier, cherché à tirer parti de cette production, remarquable sous plus d'un rapport. La grande qnantité d'azotate d'ammoniaque qu'elle contient, et la facilité avec laquelle elle brûle, lui suggérèrent l'idée de l'employer à la fabrication des moxas. A cet effet, il en opéra le lavage, et après l'avoir réduit en pâte, il en forma des trochisques et des cônes, d'un pouce à peu près d'élévation ; après les avoir fait sécher entièrement, il les livra aux besoins du service intérieur de l'hôpital. Il affirme que depuis plusieurs années on ne s'est pas servi d'autres moxas, et qu'on n'a eu qu'à se louer de leur emploi. (*Lancette franc., octob.* 1837.)

« J'ai fait, dit le docteur Lefèvre, des expériences comparatives avec des moxas de byssus, des moxas japonais, faits avec le duvet d'armoise, et des moxas de charpie ou de coton, et j'ai reconnu que les moxas de byssus brûlent sans qu'on ait besoin d'entretenir la combustion par l'insufflation, ce qui leur donne un avantage sur ceux de charpie ; qu'ils donnent moins de fumée que ceux dits japonais, et qu'ils s'incinèrent avec la même lenteur. A volume égal, l'eschare qu'ils produisent nous a paru avoir plus de consistance et plus d'épaisseur que celle qui résulte de l'action des moxas d'armoise. » (*Journ. de méd. prat.*, 1837.)

J'ai expérimenté que le byssus des caves, qu'on a fait tremper dans une solution de nitrate de potasse, puis sécher, prend feu au premier coup de briquet. Je m'étonne qu'on n'ait point encore songé à employer cette production à la formation de l'amadou. A coup sûr, le byssus des caves ne doit rien à ce dernier ; il a sur lui l'avantage de ne demander presqu'aucune préparation, et d'être à la portée de tout le monde : c'est de l'amadou tout préparé, et qui ne demande qu'à être employé.

LYCOPERDON GIGANTESQUE.

Vesse-loup géante, *Vesse-loup gigantesque*, *Vesse-loup des bouviers*, *Boviste*; *Lycoperdon bovista*. Bull., *Lycoperdon giganteum*. Batsch., *Lycoperdon maximum*. Schœff., *Bovista chirurgicorum*, *Bovista maxima*. Dill., *Bovista gigantea*. Nees.

Ce champignon est globuleux, d'un blanc sale plus ou moins roussâtre, lisse, un peu peluché, légèrement déprimé et fendillé en aréoles au sommet; sa racine est extrêmement petite; sa chair d'abord blanche, ensuite d'un jaune-verdâtre ou d'un gris brun, se change en une poussière d'un brun olivâtre. Sa grosseur moyenne est celle de la tête d'un homme. « J'en ai mesuré plusieurs fois, dit Bulliard, de 18, 20, et même 23 pouces de diamètre, et des personnes dignes de foi m'ont assuré en avoir vu dont le diamètre avait près de 3 pieds. » (*Hist. des champignons de la France*, *t.* 1, *p.* 154.) Bened. Bergius avait, en sa possession, un individu de cette espèce qui avait 2 aunes et 3 doigts de diamètre, et pesait au delà de 18 livres de Suède. (*K. Vetensk*, *Acad. Handl.*, *vol.* 23, *p.* 324.)

Ce lycoperdon croît sur la terre, au bord des bois, principalement dans ceux de haute futaie. Il est rare en Belgique. Donkelaer l'a rencontré dans les environs de Louvain; et Kickx en a vu un individu envoyé, des environs de Nivelles, à feu M. Dekin. (*Flor. cryptog. des env. de Louvain.*)

La vesse-loup a été beaucoup vantée autrefois dans le traitement des hémorrhagies, surtout dans celui des hémorrhagies traumatiques. *Clusius* dit qu'elle est recommandée pour arrêter les hémorrhagies les plus dangereuses, et que, dans beaucoup de lieux de la Germanie, les barbiers s'en servent pour cet usage. (*Rar. plant. hist.*) Félix Plater arrêtait les flux hémorrhoïdaux trop abondants, en introduisant de la poussière de vesse-loup dans le rectum. (*Prax. med.*, *t.* 3, *lib.* 2., *cap.* 5, *p.* 646.) Craton a recommandé le même moyen dans les mêmes circonstances. (*Cons.*, *lib.* 5, n° 25.)

« Il y a des personnes, dit J. Bauhin, qui tiennent pour certain que ces champignons (les vesses-de-loup) très-âgés, et

ayant dépassé leur juste maturité, sont un excellent remède pour arrêter les éruptions sanguines les plus dangereuses. Je m'en suis moi-même servi, dans ce cas spécial, et j'en ai obtenu le salut instantané de beaucoup de malades. » (*Histor. plant.*, *t.* 3, *p.* 848.) (1).

Boerhaave considère le lycoperdon comme un remède souverain contre l'hémorrhagie. (*Hist. plant.*, *p.* 34.) Helvétius, dans une lettre adressée à M. Regis, parle de la vesse-loup en ces termes : « Le plus simple, le plus excellent styptique que je connaisse, est celui qu'on appelle vesse-de-loup, qui est une espèce de champignon qui arrête le sang d'une manière surprenante, et qui, par-dessus cela, ne fait nulle douleur, ni escarre comme les vitrioles ; ce qui, à mon avis, doit le rendre préférable à tous les autres styptiques. » (*Portal. Hist. de l'anatomie*, *art. Helvétius.*)

Nuck recommandait l'usage externe de ce champignon dans l'opération de l'anévrysme. (*Exper. chir.* 29, *p.* 99.) Lecat avait recours à ce moyen pour arrêter les hémorrhagies qui surviennent dans certaines opérations de chirurgie. Ravius, au rapport de Haller, faisait un très-fréquent usage de la vesse-loup dans le traitement des hémorrhagies traumatiques ; il conseillait de la laisser sur la plaie jusqu'à ce qu'elle tombât, parce qu'elle nuisait quand on l'arrachait. (*Loc. cit.*, *t.* 2, *p.* 314.) Tournefort dit que la poudre de ce lycoperdon est astringente, et qu'en Allemagne tous les barbiers en ont pour mettre sur les coupures faites par leurs rasoirs.

Tulpius rapporte qu'une dame, adonnée à la boisson, qui perdait chaque jour beaucoup de sang par une dent molaire, fut guérie au moyen de l'application d'un morceau de ce champignon. (*Observ. rar.*, *etc.*, *t.* 1, *p.* 84.) Paul Hermann, (*Cynosura mat. med.*, *t.* 1, *p.* 247.), dit que la poudre du

(1) Ce passage, traduit de Bauhin, nous a été communiqué par M. le professeur Guibourt.

bovista épaissit, absorbe l'humidité. Il recommande la formule suivante contre les hémorrhagies, les écorchures, les pustules, etc.

Pr. terre douce de vitriol (colcothar lavé) (1).
Phlegme de vitriol (2). . . . . } ãa s. q.
Bovista . . . . . }

Faites une masse qui, appliquée sur les veines ouvertes, arrête sur-le-champ le flux du sang (3).

Vittet regarde la poudre de vesse-loup comme plus efficace que l'amadou pour arrêter les hémorrhagies. Le lycoperdon gigantesque a été fortement recommandé par Herment, dans une question agitée aux écoles de la faculté de Paris : savoir, si dans les lésions des artères, on peut, avec sûreté, employer, pour arrêter les hémorrhagies, l'espèce de champignon qui est nommée *Fungus maximus, pulverulentus, rotundus.* J. Bauh.?

Lafosse, maréchal des écuries du roi, est parvenu à arrêter, chez des chevaux, au moyen de la vesse-loup, des hémorrhagies produites, soit par la section de l'artère temporale, soit par l'amputation de la cuisse ou de la queue. Il plaçait, sur l'ouverture des vaisseaux, un lambeau du péridium de ce champignon ou une certaine quantité de la poussière qu'il renferme. *(Observ. et découv. faites sur les chevaux.)* Parsons s'est bien trouvé du même moyen dans des circonstances analogues. *(Philos. trans., vol. 49, p. 1, 38.)*

M. Guibourt, professeur à l'école de pharmacie de Paris, à qui nous devons plusieurs renseignements précieux sur la propriété hémostatique du lycoperdon gigantesque, nous écrit, en date du 1er novembre dernier, que M. Chatenay, pharmacien suisse, lui a fait part qu'il employait, avec un grand succès, la poussière intérieure de ce champignon pour arrêter les hémorrhagies de toute nature. « J'ai cherché, dit ce

(1) Peroxyde de fer rouge provenant de la décomposition du proto-sulfate de fer par le feu.

(2) Ancien nom de l'acide sulfurique extrait par la distillation du sulfate de fer.

(3) Ce passage d'Hermann nous a été communiqué par M. Guibourt.

» célèbre pharmacologiste, si cette propriété du *bovista* » n'aurait pas été mentionnée dans quelques auteurs, et j'en ai » trouvé un si grand nombre, que je m'étonne que cette » substance ait pu tomber dans un oubli aussi complet. » Il ajoute que la propriété hémostatique du *lycoperdon bovista* est connue depuis longtemps ; qu'elle est très-probablement réelle.

Pour ma part, je dirai que la poussière de lycoperdon m'a réussi, au delà de tout espoir, dans plusieurs cas d'hémorrhagies que voici :

Une petite fille, de 10 ans, avait un écoulement sanguin par la narine gauche, qui durait depuis quatre heures. L'enfant avait perdu beaucoup de sang et était pâle et affaibli ; je lui fis renifler une bonne pincée de poussière de lycoperdon, et l'hémorrhagie s'arrêta, à l'instant, pour ne plus reparaître.

La petite malade a conservé cette poussière pendant un jour, dans la narine, sans qu'il en soit résulté la moindre apparence d'irritation.

Une cuisinière, de mon voisinage, se coupa fortement à l'index de la main droite avec un hachoir très-effilé ; le sang coulait, en abondance ; on essaya, mais en vain de l'étancher, par différents moyens hémostatiques, tout fut inutile ; je fis appliquer sur la plaie une certaine quantité de poussière de vesse-loup, qui arrêta l'hémorrhagie, d'une manière instantanée.

Il nous arrive, assez souvent, de nous couper en nous rasant, et, chaque fois, nous arrêtons, d'une manière instantanée, l'écoulement sanguin, qui en résulte, au moyen d'une bonne pincée de poussière de lycoperdon. Le même moyen nous a fréquemment réussi pour arrêter les petites hémorrhagies, produites par la piqûre des sangsues.

On a prétendu, ce qui a beaucoup contribué sans doute à la discréditer, que la poussière de vesse-loup est âcre et irritante, et que si on la porte dans les yeux ou les narines, elle est susceptible d'y développer une inflammation des plus intenses. Cette assertion n'a aucune espèce de fondement : il nous est arrivé, fréquemment, d'en introduire dans les na-

rines, en guise de tabac, et de l'y laisser séjourner, pendant plusieurs heures, sans le moindre inconvénient. Nous avons vu plus haut qu'une petite fille avait pu conserver cette poussière dans la narine gauche, pendant un jour, sans y développer la moindre apparence d'irritation. Cette même poussière appliquée, pendant trois heures, sur une large plaie, que j'avais au bras, et qui y avait été développée par l'application de l'anémone, n'a produit aucun résultat désavantageux. Durande affirme que la poussière de vesse-loup dessèche les ulcères et les plaies qui ne sont point de mauvaise qualité. (*Flore de Bourgogne*, *t.* 2, *p.* 286.) Linné dit que les Finlandais la font prendre, mêlée avec du lait, aux veaux qui ont la diarrhée. Haller assure que les Italiens mangent les jeunes vesses-de-loup. (*Loc. cit.*)

Toutes les espèces du genre lycoperdon ont la plus grande ressemblance, entre elles, par leurs caractères botaniques. On peut affirmer qu'elles peuvent toutes être employées aux mêmes usages.

L'espèce qui a servi à nos expériences, est la vesse-loup commune, vesse-loup verruqueuse, lycoperdum verrucosum. *Bull.*, scleroderma verrucosum. *Pers.*

Elle croît communément, sur la terre, en septembre et en octobre.

FOUGÈRES.

OSMONDE ROYALE.

Fougère aquatique, *Fougère fleurie*, *Fougère royale*; *Osmunda regalis*. L., *Osmunda sive filix florida*. Pharm., *Osmunda*. Lob., *Osmunda vulgaris et palustris*. Tournef., *Filix florida*. Black., *Filix palustris*. Dod., *Filix ramosa non dentata florida*. Bauh., *Filicastrum*. Gesn.

Cette belle fougère est assez commune, en France, dans les bois humides, dans les terrains incultes, abandonnés, dans les lieux marécageux. On la rencontre, en Belgique, dans les marécages de la Campine et des environs d'Ypres (Westendorp et Wallays); dans les environs d'Alost, de

Termonde, de Gand (Roucel) ; dans les bois tourbeux, à Casteau et à Ghlin. (Michot.)

La racine d'osmonde était en usage autrefois dans une foule de maladies. Ray assure l'avoir employée, avec succès, contre le rachitisme. Allioni dit en avoir éprouvé des effets avantageux dans la même affection. Il l'administrait en décoction ou réduite en poudre. On s'en sert encore aujourd'hui dans le même but, en Lombardie et dans le Piémont. (Mérat et Delens.) Aubert, de Genève, s'est assuré du peu d'influence de ce médicament sur les déviations osseuses, et sur le mal vertébral ; il a constaté que son extrait exerce une action directe sur le tube digestif, et purge doucement, à la dose de deux à quatre gros. Il pense que son usage peut être avantageux, surtout, dans le carreau et les affections glanduleuses. Il a vu son administration produire une amélioration rapide chez des enfants, de 18 mois à 4 ans, qui étaient affectés de carreau. (*Journ. génér. de la soc. de méd.*, *t.* 46, 1813.)

Tout récemment, le docteur Heidenreich a cherché à réhabiliter l'usage de l'osmonde dans le traitement des hernies. Il fait digérer, pendant 8 jours, 8 gram. de racine grossièrement pulvérisée dans 500 gram. de vin. On boit le produit de cette digestion, en deux fois dans la même journée. Chez les sujets qui ne peuvent supporter ce médicament sous forme de vin, on le leur administre en infusion aqueuse. En même temps le malade prend deux fois le jour une cuillerée à café de la plante réduite en poudre, et il applique sur la tumeur herniaire des compresses imbibées de sa décoction. Ce médecin rapporte 50 cas de hernies simples guéries radicalement à l'aide de cette médication ! (*Journ. de chim. méd.*, *t.* 8, *p.* 395, 2^{me} *série*, 1842.)

Dans plusieurs contrées, les paysans recueillent les feuilles de cette plante, et s'en servent pour faire des lits aux enfants délicats et rachitiques. Aucun résultat positif ne démontre l'efficacité de ce moyen. Dans les environs de Tournai, où l'osmonde royale ne croît point, on lui substitue, pour le

même usage, les feuilles d'une autre espèce de fougère, la ptéride aigle, pteris aquilina. L, qui croît, partout, abondamment dans les bois.

LYCOPODIACÉES.

LYCOPODE EN MASSUE.

Lycopode, *Herbe à la plique*, *Mousse terrestre*, *Griffe de loup*, *Patte de loup*, *Pied de loup*, *Soufre végétal*; *Lycopodium clavatum.* L., *Lycopodium.* Tabern., *Lycopodium officinale.* Neck., *Muscus clavatus seu lycopodium.* Black., *Muscus terrestris clavatus.* Bauh., *Plicaria.* Trill.

Cette jolie plante habite les coteaux boisés, les bruyères, etc.

Les coques du lycopode contiennent, en abondance, une poussière d'un jaune tendre, très-fine, très-légère, sans odeur ni saveur, susceptible de s'enflammer brusquement quand on la projette sur la flamme.

C'est surtout à l'extérieur qu'on a fait usage de la poudre de lycopode. Elle sert à saupoudrer les excoriations auxquelles les personnes replètes et les enfants sont sujets. Helwich a étendu son usage aux ulcères serpigineux. (*Ephem. nat. cur.*) Tout récemment, Foester a rapporté qu'il avait guéri, au moyen de cette poudre, un grand nombre d'ulcères, qui siégeaient aux pieds, et deux cancers cutanés. On saupoudre, deux ou trois fois par jour, la plaie avec le lycopode; on panse avec l'onguent rosat, puis on recouvre le tout d'un cataplasme émollient. (*Abeille méd.*, *juillet* 1845.) En pharmacie, on se sert de la poudre de lycopode pour y rouler les pilules et les bols, afin de s'opposer à leur adhérence.

Le docteur Behrend prétend avoir obtenu les résultats les plus avantageux de l'administration de la poudre de lycopode à l'intérieur, dans le traitement de la dyssenterie et de la diarrhée, avec fièvre. Il donne cette substance, à la dose de deux gros, dans quatre onces d'eau de fenouil, associée à une quantité suffisante de gomme arabique et de sirop de sucre. (*Abeille méd.*, *déc.* 1845.) La même substance, à la dose de 4 cuillerées à café, triturée avec 2 jaunes d'œufs et suffisante

quantité de sirop de sucre et d'eau pour faire une émulsion, est employée dans la même affection par les habitants de la Silésie. Hufeland recommande ce médicament dans la strangurie et la diarrhée douloureuse, chez les enfants. (*Journ. de Hufel.*, *t.* 2, *p.* 165.) On prétend que la décoction de l'herbe entière agit comme émétique. On en a fait usage en boisson et en lotions contre la plique.

LYCOPODE SÉLAGE.

Lycopode sélagine, *Lycopode selago*, *Herbe aux porcs*; *Lycopodium selago.* L., *Plananthus selago.* Beauv.

Ce lycopode croît, en France, dans les lieux ombragés des montagnes, et dans les fentes des rochers. (Loiseleur.) On l'observe, en Belgique, parmi les mousses, dans les prés secs du Luxembourg, de la province de Liége (Lejeune); sur les collines buissonneuses des environs de Louvain (Kickx) et d'Ypres. (Westendorp et Wallays.)

Cette plante a une saveur légèrement astringente, amère, déterminant un sentiment d'astriction assez fort. C'est, d'après J. Breyn, un violent vomitif. (*Misc. nat. cur.*) Elle purge fortement, et c'est à cette fin, d'après Haller, qu'on emploie sa décoction en Ingrie et en Cassubie, et que les Smolandais font usage de son infusion. (*Loc. cit.*, *t.* 2, *p.* 298.)

Winkler regarde ce végétal comme narcotique. Il rapporte que plusieurs paysans éprouvèrent une sorte d'ivresse, et eurent des vomissements, pour avoir mangé des haricots qu'on avait fait cuire dans de l'eau où ce lycopode avait macéré. Le vinaigre calma ces accidents. Zingler fut fort malade et tomba en syncope pour avoir mâché une petite quantité de cette plante. Le vinaigre étendu d'eau le soulagea, mais il perdit la mémoire pendant quelque temps. Breyn assure que les filles de mauvaise vie ont quelquefois eu recours à ce lycopode pour se faire avorter. (*Loc. cit.*) Linné rapporte que les paysans de la Suède emploient la décoction

de cette plante, en lotions, pour faire périr la vermine qui infecte leurs bestiaux. (*Loc. cit.*, *p.* 382.)

TYPHACÉES.

MASSETTE A LARGES FEUILLES.

Massette, *Masse d'eau*, *Chandelle d'eau*, *Masse-au-bedeau*, *Roseau des étangs*, *Roseau de la passion*, Lambourdo ; *Typha latifolia*. L., *Typha*. Lob., *Typha palustris major*. Bauh., *Juncus asper*. Dalech.

Cette plante vivace croît dans les étangs et les fossés aquatiques, où elle forme des espèces de forêts très-agréables à voir, et qui servent de refuge aux oiseaux.

La racine de massette, qui est grosse, noueuse, contient, d'après Raspail, une substance féculente qui, au contact de l'air, prend une teinte d'un rouge tendre. (*Nouv. syst. de chim. organ.*) Lecoq en a également obtenu une fécule abondante, qui forme, avec l'eau bouillante, une gelée analogue au salep. (*Journ. de chim. méd.*, *t.* 4, *p.* 177.) Pour ma part, j'ai fait, avec cette racine, quelques expériences qui confirment, en tout point, celles de Lecoq et de Raspail.

La racine de massette sert de nourriture aux Kalmoucks ; on la confit quelquefois dans du vinaigre pour la manger en salade. On lui a attribué une propriété astringente, et on en a fait usage, en décoction, dans les hémorrhagies utérines ; mais aucun fait positif ne confirme cette propriété. Les habitants de Gurjef, en Sibérie, l'emploient dans le scorbut. (*Découv. des Russes*, *t.* 3, *p.* 450.) Aublet la dit utile dans la leucorrhée et la blennorrhagie. (*Guiane*, *p.* 847.)

Le pollen du typha, qui est très-abondant, lors de sa fleuraison, remplace, s'il faut en croire De Candolle, la poudre de lycopode dans plusieurs pharmacies ; il pense que la facilité d'en recueillir une grande quantité à la fois, a seule déterminé cette substitution, et que tout autre pollen remplirait les mêmes indications. (*Essai sur les propr. des plant.*, *p.* 304.)

Dans ces derniers temps, le docteur Vignal a publié plu-

sieurs observations qui constatent l'efficacité des aigrettes de typha, dans le traitement des brûlures suppurantes. Il recouvre la partie malade d'une certaine quantité de ce duvet, qu'il maintient au moyen d'un bandage roulé et peu serré. (*Essai sur les brûlures*, (*thèse*) , *Paris* 1833.) Ce moyen a également réussi, dans quelques cas de brûlure, entre les mains de Sanson aîné. (*Lancet. franc.* , 1833.) Un médecin belge, le docteur Durant, affirme que cette substance a de grands avantages dans le traitement des engelures ulcérées ; il en recouvre la partie malade, et renouvelle le pansement chaque fois que l'humidité de l'appareil l'exige. Au moyen de ce traitement, la cicatrisation fait des progrès rapides, et l'ulcère marche vers une guérison solide. Ce médecin prétend que les campagnards emploient ce duvet dans les brûlures au second degré. (*Ann. de la soc. des sc. nat. de Bruges*, *an.* 1840.)

On pourrait employer, aux mêmes usages, la massette à feuilles étroites, typha angustifolia. L. , qui habite les mêmes localités.

Nous pensons qu'on pourrait également substituer, aux aigrettes du typha, les longues soies blanches qui entourent la graine de la linaigrette, eriophorum polystachion. L. , et celle des autres espèces, du même genre, qui habitent nos marais.

VERBÉNACÉES.

VERVEINE OFFICINALE.

Verveine, *Verveine commune*, *Herbe sacrée; Verbena officinalis.* L., *Verbena.* Pharm., *Verbena communis flore cœruleo.* Bauh., *Herba sacra.* Anguill.

Très-commune sur le bord des chemins, dans les lieux stériles.

La verveine est encore une de ces plantes qui, je ne saurais trop le répéter, pour avoir été trop louée, a fini par tomber dans le discrédit le plus complet. Les anciens lui attribuaient des propriétés merveilleuses. On la considérait comme un

remède presque infaillible contre l'ictère, l'hydropisie, la pleurésie, la chlorose et une foule d'autres affections.

C'est surtout contre la céphalalgie et la pleurodynie qu'on en fait le plus d'usage. Dehaen, Vicat et une foule d'autres praticiens, l'ont employée avec succès, en topique, sur la tête, dans des céphalalgies très-anciennes, qui avaient résisté à une foule de remèdes. Itard a fait usage, dans la névralgie de l'oreille, d'un cataplasme préparé avec les tiges de verveine écrasées, cuites dans du lait, et liées au moyen de la farine de graine de lin. (Roche et Sanson. *Pathol. médico-chirurgic.*) Les habitants des campagnes préparent, avec les feuilles bouillies dans du vinaigre, des cataplasmes qu'ils considèrent comme très-efficaces contre les douleurs de côté.

Si nous en croyons notre propre expérience, la verveine ne serait pas sans efficacité contre la pleurodynie et certaines céphalalgies nerveuses. Les faits que nous allons citer viennent à l'appui de cette opinion.

Le nommé Ludinand, âgé de 45 ans, tailleur, d'un tempérament nerveux, sujet depuis longtemps aux affections rhumatismales, vint nous trouver, le 17 juillet 1846. Il éprouvait, depuis trois semaines, au sommet de la tête et sur toute la moitié droite du crâne, des douleurs très-fortes, continues, accompagnées de somnolence, d'un sentiment de déchirement. Nous lui conseillâmes d'appliquer, loco dolenti, des cataplasmes préparés avec les feuilles de verveine, cuites dans du vinaigre et écrasées. Ce remède lui procura un soulagement très-prompt, et il fut entièrement débarrassé de son mal, au bout de deux jours.

Un cordonnier, âgé de 42 ans, d'une constitution nerveuse, ayant éprouvé, à différentes époques, des maux de tête violents et opiniâtres, offraient les symptômes suivants, lorsque nous le vîmes, sur la fin de juillet 1845 : douleurs très-fortes, lancinantes, accompagnées de mouvements spasmodiques, occupant une partie de la face et du crâne, du côté droit. Ces douleurs, non continues, reviennent à des intervalles très-rap-

prochés, et font éprouver au malade la sensation d'un fer brûlant qui traverserait les chairs. La maladie remontait à deux mois, et avait résisté opiniâtrément à tous les moyens employés. J'ordonnai l'application de cataplasmes de verveine, ut suprà. Après trois jours de traitement, le malade fut presque guéri, et il ne lui restait, de son mal, que de légers picotements qui revenaient à des intervalles très-éloignés.

La nommée Thérèse Regnier, âgée de 28 ans, d'une constitution lymphatique, offrait, à peu de chose près, les mêmes symptômes que le malade précédent. La maladie durait depuis quinze jours. Elle fut guérie, en trois jours, au moyen de la même application.

Une femme, de 60 ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, éprouvait, depuis quinze jours, des douleurs très-intenses dans tout le côté gauche du thorax. Ces douleurs étaient augmentées par la pression et les mouvements du bras; la respiration était gênée. Je lui prescrivis des cataplasmes de verveine, ut suprà, qui la guérirent au bout de 24 heures.

Nous avons essayé, il n'y a pas longtemps, le même moyen chez une femme, de 28 ans, qui avait une douleur rhumatismale au genou; mais, cette fois, le remède n'a pas répondu à notre attente.

COLCHICACÉES.

VÉRATRE BLANC.

Varaire, *Vrairo*, *Varasco*, *Hellébore blanc*; *Veratrum album.* L., *Helleborus albus.* Pharm., *Veratrum flore subviridi.* Tournef., *Helleborum seu veratrum album.* Dod.

Cette plante croît, en France, dans les pâturages des hautes montagnes, comme celles de l'Auvergne, des Pyrénées, des Vosges, des Cévennes, du Jura, etc. Wolff l'a observée dans les Ardennes. On emploie la racine.

Cette racine est tubéreuse, charnue, allongée, de la grosseur du pouce, souvent garnie de radicules nombreuses;

elle est blanche à l'intérieur, noire et ridée à l'extérieur, d'une saveur d'abord douceâtre et mêlée d'amertume, qui devient bientôt âcre et corrosive.

Elle contient, d'après Pelletier et Caventou, outre de la vératrine, comme la plupart des colchicacées, une matière grasse, du gallate acide de vératrine, une matière colorante jaune, de l'amidon, du ligneux, de la gomme, de la silice, divers sels à base de chaux et de potasse. (*Journ. de pharm., t.* 6, *p.* 364.)

La racine d'hellébore blanc est un vomitif et un purgatif drastique, d'une grande violence. Tout le monde est d'accord sur ses propriétés vénéneuses. Appliquée sur la peau, elle agit comme caustique.

Les anciens employaient, dit-on, cette plante, sous le nom d'hellébore blanc ; mais il règne tant de confusion dans leurs écrits, sur ce qui a rapport aux hellébores, qu'on ne peut assurer que le vératre blanc de Linné soit leur hellébore blanc. Il est à croire, c'est là du moins l'opinion de Mérat, que ce qu'ils appelaient hellébore blanc, était une plante du genre helleborus de Linné. On en faisait usage dans la manie, l'hypochondrie, l'épilepsie, l'apoplexie, l'hydropisie, etc.

La décoction de vératre blanc s'emploie, à l'extérieur, sous forme de lotions dans la gale, la lèpre, la teigne. On la prépare avec une once de la racine pulvérisée, qu'on fait bouillir dans deux livres d'eau jusqu'à réduction de la moitié ; puis on y ajoute deux onces d'alcool. (*Duncan. Disp. d'Edimb.*) Biett s'est bien trouvé de cette plante dans le traitement de la gale. Il a guéri, en 13 jours (durée moyenne), trente-deux galeux, au moyen d'une pommade contenant 1 once d'hellébore blanc pulvérisé pour 8 onces d'axonge. (Gibert. *Malad. de la peau*, *p.* 113.) Dans le cas de menstruation difficile, Stévenson conseille de pratiquer des frictions sur le sacrum, avec une pommade préparée avec une demi-once de vératre blanc pulvérisé et six onces d'axonge. (*Rev. méd.*, *fév.* 1841.)

Roques pense que cette plante mérite d'être conservée

parmi les plantes héroïques ; il ajoute que ses propriétés vénéneuses ne sauraient être un motif de réprobation, lorsqu'on emploie tous les jours les poisons métalliques les plus violents. (*Phytogr. méd.*, *t.* 1, *p.* 83.) Au reste, pour notre part, nous pensons que ce médicament peut être mis en usage dans tous les cas où la vératrine est indiquée.

RENONCULACÉES.

DAUPHINELLE STAPHISAIGRE.

Staphisaigre, *Herbe aux poux*, *Herbe à la pituite*, *Mort aux poux*; *Delphinium staphisagria.* L., *Staphisagria.* Pharm., *Delphinium platanifolio staphisagria dictum.* Tournef., *Herba pedicularis.* Cord.

Cette plante annuelle habite les lieux maritimes et sablonneux du midi de la France. On la trouve dans les environs de Montpellier. On emploie la semence.

Cette semence est à peu près de la grosseur d'une punaise, grise ou noire, ridée à l'extérieur, anguleuse, irrégulière, triangulaire ou trapézoïdale ; son amande est blanche et huileuse ; elle est douée d'une saveur amère, âcre et brûlante.

Elle contient, d'après Lassaigne et Feneulle, un principe amer brun, une huile volatile, une huile grasse, de l'albumine, une matière animalisée, du muco-sucré, une substance alcaline organique nouvelle, qu'ils ont nommée delphine, un principe amer jaune, des sels minéraux.

La semence de staphisaigre, prise à l'intérieur, à la dose de 12 à 24 grains, jouit de propriétés émétiques et purgatives très-intenses. A plus forte dose, elle peut causer les accidents les plus funestes et même la mort. Mâchée, elle produit un sentiment de cuisson dans la bouche et une abondante sécrétion salivaire.

Cette semence a la propriété bien connue de détruire les poux de la tête. On saupoudre cette partie avec la poudre, ou bien on y pratique des onctions avec une pommade, préparée avec 2 gros de poudre de staphisaigre et 6 gros de cérat sim-

ple. Ranque, d'Orléans, prétend avoir employé, avec le plus grand succès, sur six cents galeux, des lotions pratiquées avec une décoction obtenue avec 1 once de poudre de staphisaigre, qu'on fait bouillir dans 1 litre 1/2 d'eau, et à laquelle on ajoute 24 grains d'opium. (*Journ. de Corvisart, etc.*, *t.* 20, *p.* 503.)

GROSSULARIÉES.

LIERRE GRIMPANT.

Lierre commun, *Lierre des poètes*, *Lierre en arbre*, *Lierre à cautère*, *Lierre*, *Leurre*, *Rampuel*; *Hedera helix*. L., *Hedera*. Pharm., *Hedera arborea*. Bauh.

Tout le monde connaît cet arbrisseau sarmenteux, toujours vert, qui tapisse, d'une manière si pittoresque, les ruines, les murs antiques, les rochers, les arbres, etc.

Toutes les parties du lierre exhalent, lorsqu'on les écrase, une odeur forte et nauséeuse. Les feuilles ont une saveur amère et nauséabonde. Les baies sont acides et amères.

On se sert beaucoup des feuilles de lierre, en application sur les cautères, pour y maintenir la fraîcheur et en entretenir la suppuration. Leur décoction a été conseillée contre la gale, la teigne, les ulcères sanieux. Haller rapporte qu'un de ses parents s'est guéri d'un ulcère à la jambe, qui pénétrait jusqu'à l'os, et avait résisté à une foule de remèdes, en appliquant des feuilles de lierre sur la plaie. (*Hist. Stirp.*, n° 826.) Un serrurier, de mes connaissances, s'est guéri d'un ulcère atonique rebelle, qu'il portait à la jambe gauche, en appliquant des feuilles de lierre sur la partie malade, et en y pratiquant des lotions fréquentes avec leur décoction concentrée. Ce remède lui avait été conseillé par une bonne femme. Celse conseille de lotionner l'érysipèle avec la décoction de ces feuilles dans le vin. Haller dit qu'on s'en sert, en forme de cataplasme, pour arrêter la sécrétion du lait. (*Loc. cit.*)

Le bois et la racine de lierre n'ont guère été employés en

médecine. Cependant, Baillou raconte qu'un malade, qui éprouvait une douleur habituelle à la partie convexe du foïe, et n'avait pu être soulagé par aucun remède prit, sur le conseil d'un paysan, un ou deux gros de poudre de racine de lierre, dans de l'eau de poulet, et qu'il ne tarda pas à être soulagé. (Durande. *Flore de Bourgogne.*) On a fabriqué des pois à cautère avec le bois de lierre.

Les baies sont vomitives et purgatives. Elles sont considérées comme suspectes ; ce qui n'empêche pas les paysans d'en prendre jusqu'à dix ou douze, pour obtenir d'abondantes évacuations. Vicat prétend que les oiseaux qui ont mangé de ces fruits, sont tellement étourdis qu'on peut les prendre à la main.

Dans les pays chauds, il découle du tronc du lierre une substance résinoïde, appelée improprement gomme de lierre. La médecine a, depuis longtemps, renoncé à cette substance, qui passait pour astringente et résolutive.

LILIACÉES.

JACINTHE DES BOIS.

Jacinthe de mars, *Scille penchée; Hyacinthus non scriptus.* L., *Hyacinthus pratensis.* Lam., *Hyacinthus annuus.* Thuill., *Scilla nutans.* Smith., *Scilla non scripta.* Red.

Cette jolie plante est très-commune dans les bois, où elle fleurit en avril et mai.

D'après Leroux, pharmacien à Versailles, les bulbes de la jacinthe des bois contiennent, en abondance, une substance gommeuse qui a toutes les propriétés physiques et chimiques de la gomme arabique, et peut être employée aux mêmes usages. (Poiret. *Histoire philosophique, etc., des plantes d'Europe, t. 3, p.* 299.)

Ce bulbe, récolté au commencement de mai, contient, d'après nos recherches, un dixième, en poids environ, de

gomme, analogue à la gomme arabique. Le procédé que nous suivons pour l'obtenir est très-simple ; le voici :

On prend les bulbes frais de jacinthe; on les écrase dans un mortier; on verse sur la pulpe une quantité d'eau suffisante, pour dissoudre, en totalité, la gomme qu'elle renferme; puis on passe au travers d'un tissu de laine ou de toile, peu serré, afin de séparer le marc de la solution gommeuse; et on fait évaporer cette dernière au soleil ou au bain-marie, jusqu'à consistance de gomme.

En procédant de cette manière, nous avons obtenu 7 gros environ de gomme, sur huit onces, six gros de bulbes de jacinthe.

Cette plante étant d'une extrême fréquence, dans tous nos bois, on sent tout le parti qu'on en pourrait tirer pour l'extraction de la gomme. Je la recommande à l'attention des chimistes, et je les invite instamment à répéter nos expériences. *

CARDUACÉES.

ONOPORDE ACANTHIN.

Grand chardon aux ânes, *Artichaut sauvage*, *Épine blanche sauvage*, *Épine blanche des champs*, *Pédane* ; *Onopordum acanthium*. L., *Acanthium*. Matth., *Acanthium spina alba*. Pharm.

Cette plante est très-commune partout, aux lieux incultes, le long des routes.

Murray se plaint du peu d'usage qu'on fait de ce végétal. Ses feuilles écrasées, ainsi que son suc, ont été vantés dans le traitement des ulcères chancreux de la face. Borellus prétend avoir guéri, par ce moyen, un paysan qui portait un chancre aux narines. (*Hist. et obs.*, *cent.* 2, *p.* 151.) Stahl, s'il faut en croire Murray (*Loc. cit.*, *t.* 1, *p.* 139.), aurait guéri, en très-peu de temps, un carcinome commençant de la face au moyen de la même médication. Timmermann, au rapport de Goelick et de Ross, s'est également bien trouvé du même

remède, dans un chancre de la même espèce, qui avait déjà ravagé une partie de la face. (Murray. *Loc. cit.*) Goelick prétend avoir guéri, de la même manière, une femme qui avait un ulcère chancreux au cou, et un homme qui portait un carcinome hideux à la lèvre supérieure. (*Dissert. de Onopordo. etc.*) Eller affirme que le même moyen lui a réussi chez deux femmes affectées d'ulcère chancreux à la face. (*Nützl. und auserlef. Anmerkung.*, *p.* 58.) Möhring a beaucoup employé cette médication, et il prétend en avoir obtenu les résultats les plus avantageux dans les ulcères chancreux des parties musculaires. (*In litteris* 1786, *sept.*) Eller a essayé l'usage du même moyen dans le cancer des mamelles, mais le résultat n'a pas répondu à son attente. (*Loc. cit.*) Faut-il croire ce que nous dit Poiret sur l'efficacité de la décoction de la racine d'onoporde, dans le traitement de la blennorrhagie commençante? (*Encycl. botan.*, *t.* 4, *p.* 556.)

RUBIACÉES.

CAILLE-LAIT JAUNE.

Caille-lait officinal, *Vrai Caille-lait*, *Gaillet officinal*, *Gailliet*, *Petit muguet*; *Galium verum.* L, *Galium luteum.* Pharm.

Croît dans les prés secs, sur le bord des bois.

Les sommités fleuries de cette plante ont une odeur assez forte, et une saveur légèrement aromatique. On en faisait usage autrefois dans l'épilepsie, les affections convulsives, les hémorrhagies, etc.

Tout récemment, Ferramosca a beaucoup loué le caille-lait dans le traitement des scrophules; il le préfère à tous les antiscrophuleux, même à l'iode; mais pour qu'il réussisse, on ne doit l'employer que dans la scrophule dégagée de toute complication. L'analyse chimique, en y montrant la présence de l'acétale de potasse, de l'acide gallique, et du tannin, est venu, suivant ce praticien, expliquer théoriquement les

résultats pratiques qu'il en a obtenus. On administre son suc à l'intérieur, à une dose aussi élevée que le malade peut la supporter. A l'extérieur, on applique la plante pilée sur les engorgements et les ulcères strumeux. (Bouchardat. *Ann. de thérap.*, 1843.)

FIN.

MÉMORIAL THÉRAPEUTIQUE.

A

ACRODYNIE, Oseille, 40.
AIGREURS D'ESTOMAC. Gentiane, 86.
AMAUROSE. Arnica, 181; belladone, 211; pulsatille, 365.
AMÉNORRHEE. Absinthe, 124; aconit, 243; angélique, 161; armoise, 188; ergot du seigle, 251; hellébore blanc, 414; hellébore noir, 330; impératoire, 163; lavande, 145; menthe, 148; marrube, 155; ortie brûlante, 375; perce-mousse, 252; raifort sauvage, 133; rue, 248; sabine, 246, sauge, 141.
ANAPHRODISIE. Menthe, 150; moutarde noire, 350.
ANÉMIE. Menthe, 150.
ANGINE. Aune, 80; chêne, 66; hyssope, 159; ronce, 53, rosier, 56; sauge, 143.
ANGINE DE POITRINE. Laitue vireuse, 239.
ANTISPASMODIQUES. Ansérine ambroisie, 194; ansérine botrys, 195; ansérine fétide, 196; armoise, 188; ballote noire, 197; gui blanc, 190; pivoine, 186; souci des jardins, 197; tilleul, 193; valériane, 182.
APHONIE. Raifort sauvage, 133.
APHTHES. Sauge, 143.
APOPLEXIE. Ortie brûlante, 375.
ASPHYXIE. Tabac, 225.
ASTHME. Ail, 373; datura, 218; hyssope, 159; laitue vireuse, 239; marrube, 153; menthe, 149; raifort sauvage, 132; scille, 273; tabac, 226; valériane, 185.
ASTRINGENTS. Aigremoine, 53; argentine, 47; aune, 79; benoite, 51; bistorte, 58; chêne, 64; filipendule, 54; frêne, 80; hêtre, 77; lycope des marais, 82; marronier d'Inde, 69; nénuphar blanc, 83; nénuphar jaune, 85; orme, 78; patience aquatique, 63; peuplier blanc, 75; peuplier noir, 77; peuplier tremble, 76; phloridzine, 57; plantain majeur, 81; platane, 77; pommier, 57; potentille rampante, 50; prunier épineux, 54; renouée, 59; ronce, 53; rosier, 56; salicaire, 82; salicine, 73; saule, 71; tormentille, 45; ulmaire, 54.
ATONIE DE L'ESTOMAC. Absinthe, 123; acore vrai, 175; camomille romaine, 127; carduine, 95; chêne, 68; chicorée, 93; coriandre, 165; gentiane, 86; houblon, 91; lichen d'Islande, 119; petite centaurée, 89; sauge, 141; trèfle d'eau, 87.

B

BLENNORRHAGIE. Chêne, 66; genévrier, 285 ; menthe, 150 ; persil, 167; sabine, 247; térébenthine, 170.

BLENNORRHAGIE CORDÉE. Belladone, 211.

BRONCHITE. Aconit, 243; avoine, 26; bouillon blanc, 33; bourrache, 18; réglisse, 21; sauge, 141; tussilage, 100.

BRONCORRHÉE. Térébenthine, 170.

BRULURE. Carotte, 23; grande consoude, 20; groseilles (gelée), 38; hêtre, 77; huile de térébenthine, 172; massette, 411; morelle, 228; peuplier blanc, 76; platane, 78; pomme de terre, 30; tilleul, 194.

BUBONS PESTILENTIELS. Scille, 273.

C

CALCULS BILIAIRES. Huile de térébenthine, 171.

CANCER. Carotte, 22; conicine, 232; sédon âcre, 378; sédon réfléchi, 580; mousse de Corse, 388.

CARCINOME. Onoporde acanthin, 418.

CARREAU. Osmonde royale, 407.

CATARRHE PULMONAIRE CHRONIQUE. Acore vrai, 175; ail, 373; angélique, 161; ansérine botrys, 195; aunée, 97; belladone, 213; hyssope, 159; impératoire, 163; laitue vireuse, 239; lichen d'Islande, 119; marrube, 152; phellandre aquatique, 233; térébenthine, 170.

CATARRHE DE LA VESSIE. Aunée, 98; busserole, 288; genévrier, 285; poivre d'eau, 176; terébenthine, 170.

CÉPHALALGIE NERVEUSE. Aconit, 242; menthe, 149; pomme épineuse, 220; serpolet, 146; verveine, 412.

CHLOROSE. Angélique, 161; gentiane, 86; impératoire, 163; marrube, 153; pêcher, 341.

CHOLÉRA. Menthe, 149.

CHORÉE. Ansérine ambroisie, 194; armoise, 188; narcisse des prés, 302; pomme épineuse, 216; valériane, 185.

COLIQUES FLATULENTES. Camomille, 126; chêne (glands), 68; impératoire, 163; menthe, 148.

COLIQUE MÉTALLIQUE. Lin (huile), 18; tabac, 225.

COLIQUES NÉPHRÉTIQUES. Genévrier, 285.

COLIQUES NERVEUSES. Fenouil, 165; angélique, 161.

CONSTIPATION. Avoine, 281; purgatifs, 307; tabac (fumée), 226.

CONSTRICTION SPASMODIQUE DE L'ANUS. Belladone, 211.

CONSTRICTION SPASMODIQUE DE L'URÈTRE. Belladone, 211.

CONTUSIONS. Balsamite odorante, 389; cerfeuil, 168; douce-amère, 257; persil, 166.

CONVULSIONS. Armoise, 188; belladone, 212; ciguë, 230; jusquiame, 207; narcisse des prés, 300; thridace, 236; valériane, 185.

COQUELUCHE. Aconit, 243; ail, 373; belladone, 212; carotte, 24; chêne (glands), 67; ciguë, 230; digitale, 269; gui, 192; jusquiame, 207; lichen pyxide, 121; narcisse des prés, 301; parisette, 306; pêcher, 340; pulsatille, 365; serpolet, 146; tabac, 226; thridace, 237.

CROUTE DE LAIT. Violette des champs, 297.

D

DARTRES. Aunée, 98; bardane, 258; bouleau, 264; bourrache, 18; carotte, 23; ciguë, 230; douce-amère, 256; fumeterre, 117; garou, 355; goudron, 173; morelle, 228; mézéréon, 355; orme, 78; oseille, 40; patience, 116; pulsatille, 365; renouée amphibie, 263; trèfle d'eau, 88; violette des champs, 297.

DELIRIUM TREMENS. Gratiole, 321; jusquiame, 207.

DIARRHÉE. Absinthe, 124; airelle, 43; amidon, 28; argentine, 48; benoite, 53; bistorte, 59; carragaheen, 36; épine-vinette, 42; inule dyssentérique, 99; lichen d'Islande, 119; lycopode, 408; menthe, 148; narcisse des prés, 302; noyer, 107; ortie brûlante, 375; ortie dioïque, 376; potentille rampante, 50; renouée, 60; ronce, 53; rosier, 56; salep, 35; sauge, 141; saule, 73; tormentille, 45.

DIURÉTIQUES. Asperge, 278; avoine, 281; bugrane, 291; busserole, 287; colchique, 273; coronille, 290; digitale jaune, 271; digitale pourprée, 265; genévrier, 285; marchandeconique, 292; marchande hémisphérique, 291; marchande polymorphe, 292; pariétaire, 287; pissenlit, 288; scille, 272; scourgeon, 282.

DOULEURS. Belladone, 214; pomme épineuse, 220; tabac, 223.

DYSPNÉE. Belladone, 213.

DYSSENTERIE. Airelle, 43; argentine, 48; benoite, 53; camomille puante, 127; carragaheen, 36; épine-vinette, 42; inule dyssentérique, 99; lycopode, 408; millefeuille, 131; narcisse des prés, 303; ortie dioïque, 376; plantain, 81; platane, 78; potentille rampante, 50; renouée, 60; ronce, 53; salep, 35; salicaire, 82; tabac, 224; tormentille, 45.

E

ÉCORCHURES. Farine de froment, 27.

ÉMÉTIQUES. Cabaret, 293; dompte-venin, 307; euphorbe gérard, 305; narcisse des poètes, 304; narcisse des prés, 298; pancrace maritime, 305; parisette, 306; violette de chien, 296; violette des champs, 297; violette odorante, 294.

ÉMOLLIENTS. Avoine, 26; bouillon blanc, 32; bourrache, 18; carotte, 22; carragaheen, 35; chiendent, 25; cynoglosse, 18; froment, 27; grande consoude, 19; guimauve, 15; lin cultivé, 16; mauve à feuilles rondes, 16; mauve sauvage, 16; orchis, 34; orge, 24; pomme de terre, 29; pulmonaire, 19; réglisse, 20; seigle, 28.

EMMÉNAGOGUES. Ergot du seigle, 249; perce-mousse, 152; rhue, 247; sabine, 245.

ENGELURES. Jusquiame, 209; platane, 78.

ENGORGEMENTS DES AMYGDALES. Noyer (brou), 107.

ENGORGEMENTS GLANDULEUX. Ciguë, 229; persil, 166; tabac, 225.

ENGORGEMENTS DES GLANDES SALIVAIRES. Pyrèthre, 128.

ENGORGEMENTS DES MAMELLES. Aune, 80; cerfeuil, 168.

ENGORGEMENTS DE LA RATE. Chélidoine, 382.
ENROUEMENT. Sisymbre officinal, 136.
ÉPILEPSIE. Aconit, 244; armoise, 188; belladone, 212; gui, 191; narcisse des prés, 301; pivoine, 187; pomme épineuse, 216; sédon âcre, 378; valériane, 183.
ÉRYSIPÈLE. Aconit, 243; amidon, 28; farine de froment, 28; lierre, 416.
ESCHARES DU SACRUM. Sauge, 143.
EXCITANTS. Absinthe, 123; acore vrai, 175; angélique, 160; bourse à pasteur, 137; camomille puante, 127; camomille romaine, 125; cerfeuil, 168; cochléaria officinal, 133; coriandre, 165; cresson de fontaine, 134; fenouil, 164; germandrée aquatique, 157; germandrée maritime, 156; germandrée officinale, 155; hyssope, 158; impératoire, 162; lamier blanc, 159; lavande, 145; lierre terrestre, 154; livèche, 164; marrube, 152; matricaire camomille, 128; matricaire officinale, 128; mélèze, 174; mélisse, 151; menthe, 148; millefeuille, 129; millepertuis, 177; origan commun, 147; passerage, 135; persil, 166; pin maritime, 169; pin sauvage, 170; poivre d'eau, 176; pyrèthre, 128; raifort sauvage, 131; romarin, 144; sapin, 174; sauge, 139; sisymbre, 136; thym serpolet, 145; thym vulgaire, 146.
EXCITANTS DE L'AXE CÉRÉBRO-SPINAL. Arnica, 179.
EXCORIATIONS. Lycopode, 408.

F

FIÈVRES ATAXIQUES, PUTRIDES, TYPHOIDES. Angélique, 161; arnica, 180; carduine, 95; germandrée, 156; impératoire, 163; lavande, 145, menthe, 149; moutarde noire, 348; sauge, 141; valériane, 185; etc.
FIÈVRES INTERMITTENTES. Absinthe, 123; acore vrai, 175; ail, 372; angélique, 161; argentine, 50; armoise, 188; arnica, 180; artichaut, 96; benoite, 51; bistorte, 59; buis, 260; camomille romaine, 125; carduine, 95; chausse-trappe, 94; chélidoine, 382; chêne, 65; chicorée, 95; digitale, 269; euphorbe des marais, 317; frêne, 80; gentiane, 86; germandrée, 155; globulaire, 322; hêtre, 77; houx, 109; impératoire, 163; lichen des murailles, 121; lilas, 114; lupulin, 92; lycope des marais, 82; marronier, 69; marrube, 153; menthe, 150; millefeuille, 131; moutarde noire, 348; narcisse des prés, 304; noyer, 108; olivier 112; ortie dioïque, 376; oseille, 39; passerage, 135; pêcher, 341; petite centaurée, 89; persil, 166; peuplier blanc, 76; plantain majeur, 81; platane, 78; phloridzine, 57; potentille rampante, 50; prunier épineux, 55; sabine, 247; salicine, 73; sauge, 142; saule, 72; sédon brûlant, 377; seigle, 29; trèfle d'eau, 87; tremble, 76; valériane, 185; variolaire, 122.
FLATUOSITÉS. Camomille commune, 128; camomille puante, 127; chêne, 68; coriandre, 165; lavande, 145; mélisse, 151; menthe, 149.

FOLIE. Belladone, 212; digitale, 268; hellébore, 330; pomme épineuse, 216.
FRACTURES. Amidon, 28; carragaheen, 37; dextrine, 28; salep, 35.

G

GALE. Aconit, 244; actée en épi, 245; aunée, 98; bourgène, 314; clématite, 366; dentelaire, 369; fusain, 315; genévrier, 286; goudron, 173; hellébore blanc, 414; hellébore noir, 331; lierre, 416; lupulin, 92; menthe, 150; moutarde noire, 349; noyer, 103; olivier (huile), 113; patience, 116; rue, 248; sabine, 247; Sarriette, 393; staphisaigre, 416; tabac, 223; thym serpolet, 146; thym vulgaire, 147.
GANGRÈNE. Chêne, 67; noyer, 107; saule, 73; scordium, 158; sureau, 254.
GASTRALGIE. Chêne (glands.), 67; camomille, 127; menthe, 148; narcotiques, etc.
GRAVELLE. Marchande conique, 292.
GERÇURES. Millefeuille, 131; goudron, 173; tanaisie, 388.
GOUTTE. Absinthe, 124; aconit, 243; acore vrai, 175; ballote noire, 197; bardane, 258; bolet amadouvier, 400; ciguë, 231; colchique, 275; gentiane, 86; germandrée, 156; gratiole, 321; houblon, 92; petite centaurée, 89; raifort sauvage, 133; sabine, 246; saponaire, 262; tabac, 222; thridace, 236; trèfle d'eau, 88.
GRIPPE. Eupatoire, 346.

H

HALLUCINATIONS. Pomme épineuse, 217.
HÉMATURIE. Aigremoine, 54; pêcher, 340.
HÉMOPTYSIE. Lin (huile), 17; phellandre aquatique, 235; sauge, 140; thym serpolet, 146.
HÉMORRHAGIES. Acore vrai, 176; argentine, 48; benoite 53; bistorte, 59; bolet amadouvier, 400; bourse à pasteur, 137; chêne, 66; digitale, 269; ergot du seigle, 250; jusquiame, 209; lavande, 145; millefeuille, 130; ortie brûlante, 374; ortie dioïque, 376; patience aquatique, 64; plantain, 81; poivre d'eau, 176; renouée 60; saule, 73; tormentille, 46; vesse-loup, 402.
HÉMORRHOIDES. Avoine, 281; bardane, 258; cerfeuil, 168; jusquiame, 209.
HÉPATITE CHRONIQUE. Lierre, 417; pissenlit, 289.
HERNIES. Belladone, 211; jusquiame, 209; osmonde royale, 407; tabac, 226.
HOQUET. Menthe, 149.
HYDROPISIE. Absinthe, 124; aconit, 243; ail, 372; artichaut. 97; asperge, 280; avoine, 281; chêne, 67; chélidoine, 382; chicorée, 98; chiendent, 25; colchique, 274; coronille, 290; digitale, 267; douce-amère, 256; genêt, 332; genévrier, 285; iris de Florence, 336; iris fétide, 337; iris germanique, 336; hellébore noir, 330; laitue vireuse, 239; millepertuis, 178; moutarde noire, 348; olive (huile), 113; pissenlit, 289; poivre d'eau, 176; rai-

fort sauvage, 132; scille, 272; scourgeon, 282; tabac, 225.
HYSTÉRIE. Armoise, 188; belladone, 212; impératoire, 163; lavande, 145; mélisse, 151; pivoine, 187; valériane, 185.

I

ICTÈRE. Artichaut, 97; chélidoine, 381; fumeterre, 117; lichen pulmonaire, 120; marrube, 153; noyer, 105; poivre d'eau, 176.
ILÉUS. Lin (huile), 18; tabac, 226.
INCONTINENCE D'URINE. Belladone, 211.
INERTIE DE LA MATRICE. Ergot du seigle, 249.
INFLAMMATIONS. Voyez émollients, 15.
IRITIS. Belladone, 210.
IVRESSE. Sauge, 142; thym serpolet, 146.

L

LAIT (pour le faire passer), aune, 80; bryone, 309; lierre, 416; menthe, 150; noyer, 106; sauge, 142.
LEUCORRHÉE. Absinthe, 124; aigremoine, 54; aunée, 98; benoite, 53; bistorte, 59; chêne, 66; ergot du seigle, 250; genévrier, 285; lamier blanc, 160; lavande, 145; massette, 410; menthe, 150; millefeuille, 130; ortie brûlante, 375; ortie dioïque, 377; plantain, 81; poivre d'eau, 176; raifort sauvage, 133; rosier, 56; salicine, 74.
LUXATIONS. Tabac, 226.

M

MALADIES DU COEUR. Asperge, 280; digitale, 267; etc.
MALADIES DES GENCIVES. Ronce, 53; sauge, 143.
MÉNORRHAGIE. Épine-vinette, 118; ergot du Seigle, 249; massette, 410; sabine, 246; salicine, 74.
MIGRAINE. Aconit, 242; mélisse, 151; menthe, 149; sauge, 141; tabac, 222; valériane, 185.
MORSURE DES VIPÈRES. Olive (huile), 112.
MOXAS. Armoise, 188; bolet amadouvier, 400; bouillon blanc, 33; byssus des caves, 401.

N

NARCOTIQUES. Aconit, 240; belladone, 209; ciguë, 228; coquelicot, 204; jusquiame, 206; laitue cultivée, 235; laitue vireuse, 238; morelle, 227; opium indigène, 199; pavot somnifère, 198; phellandre aquatique, 232; pomme épineuse, 216; tabac, 221.
NÉVRALGIES. Aconit, 242; belladone, 214; ciguë, 230; colchique, 277; jusquiame, 207; mélisse, 158; peuplier, 76; pomme épineuse, 219; salicine, 74; térébenthine, 171; etc.
NÉVROSES. Ansérine fétide, 196; armoise, 188; ballote noire, 197; balsamite odorante, 386; belladone, 211; bolet odorant, 399; jusquiame, 207; marronier, 71; mélisse, 151; millefeuille, 130; rue, 248; tilleul, 194; valériane, 185.

O

OEDÈME DU SCROTUM. Eupatoire, 346.
ODONTALGIE. Aconit, 242; buis, 260; pomme épineuse, 220; pyrèthre, 129.
OPHTHALMIE. Belladone, 210; cerfeuil, 168; persil, 168; tabac, 222, 224; thridace, 237.
OPHTHALMIE SCROPHULEUSE. Belladone, 211; chélidoine, 382; genévrier, 286; jusquiame, 209.

P

PALPITATIONS DE COEUR. Digitale, 268; mélisse, 151; menthe, 149.
PANARIS. Tormentille, 47.
PARALYSIE. Arnica, 181; ergot du seigle, 251; moutarde noire, 348; pyrèthre, 129; pulsatille, 365.
PARAPHIMOSIS. Belladone, 211.
PÉRITONITE PUERPÉRALE. térébenthine, 171.
PESTE. Olive (huile), 113.
PLEURÉSIE. Lin (huile), 17.
PLEURODYNIE.. Poix de Bourgogne, 173; verveine, 412.
PHTHISIE PULMONAIRE. Actée en épi, 245; belladone, 213; bolet odorant, 399; carragaheen, 36; ciguë, 231; digitale, 266; goudron, 173; lichen pulmonaire, 120; lierre terrestre, 154; polygala amer, 116.
PHIMOSIS. Belladone, 211; jusquiame, 209.
PRIAPISME. Belladone, 214,
PRURIGO. Goudron, 173; tabac, 224.
PURGATIFS. Anagyris fétide, 335; baguénaudier, 334; bourgène, 312; bryone, 307; épurge, 316; eupatoire, 344; euphorbe des marais, 317; frêne commun, 328; fusain, 315; genêt à balais, 332; genêt des teinturiers, 333; globulaire purgative, 322; gratiole, 320; hellébore noire, 329; hellébore vert, 331; iris de Florence, 336; iris des marais, 337; iris fétide, 337; iris germanique, 335; lin purgatif, 343; liseron des champs, 326; liseron des haies, 325; mercuriale annuelle, 318; mercuriale vivace, 319; momordique élastique, 309; moutarde blanche, 338; nerprun, 311; pêcher, 339; pigamon jaunâtre, 331; rosier de chien, 342; rosier musqué, 341; soldanelle, 327; sureau noir, 323.
PURPURA. Oseille, 39.

R

RACHITISME. Houblon, 91; pavot (huile), 202; olive (huile), 114; osmonde royale, 407; saule, 73.
RECTUM. (sa chute), chêne, 66.
RESSERREMENT SPASMODIQUE DE LA PUPILLE. Belladone, 210; jusquiame, 209.
RHUMATISME. Aconit, 240; artichaut, 96; bolet amadouvier, 400; colchique, 275; conicine, 232; douce-amère, 255; garou, 355; lavande, 145; marrube, 153; mélisse, 152; Olive (huile), 114; olive (marc), 114; ortie brûlante, 375; pomme épineuse, 220; raifort sauvage, 133; sabine, 246; tabac, 222; tanaisie, 385; trèfle d'eau, 88.
RIGIDITÉ DE L'UTÉRUS. Belladone, 211.
RUBÉFIANTS. Ail, 372; alliaire,

351 ; anémone des bois , 363 ; bois gentil, 355; chélidoine, 380. clématite des haies, 366; dentelaire , 368 ; garou, 354; hellébore noir, 367 ; moutarde noire, 346; noyer, 353; ortie brûlante, 374; ortie dioïque, 376; plantain aquatique, 367; pulsatille commune, 364; radis cultivé, 352; raifort sauvage, 350; renoncules, 356; renoncule âcre , 359 ; renoncule bulbeuse, 360; renoncule flammule, 361 ; renoncule scélérate, 361 ; roquette sauvage, 352; sédon brûlant, 377; sisymbre officinal , 351.

S

SALIVATION. Marrube, 153.
SCARLATINE. Belladone , 214 ; bourrache, 18. ; etc.
SCIATIQUE. Aconit, 242; poix de Bourgogne. 174.
SCORBUT. Ail, 373; airelle, 43 ; angélique, 161 ; cochléaria officinal, 154; cresson de fontaine, 154; genévrier, 285; massette, 410 ; moutarde noire , 347 ; oseille , 39 ; patience aquatique , 63; petite oseille , 41 ; phellandre aquatique , 233 ; pomme de terre , 30; raifort sauvage , 132 ; sapin , 174 ; scourgeon , 284; sédon âcre , 377 ; trèfle d'eau , 88.
SCROPHULES. Angélique, 161; aunée, 98; chêne, 67 ; ciguë, 229; conicine, 232; digitale, 270 ; fucus vésiculeux , 397; fumeterre, 117; garou, 355; gentiane, 86; houblon, 91 ; noyer, 103 ; olive (huile), 114; pavot (huile), 263 ; tussilage, 100.
SQUIRRHE. Ciguë , 229.
STOMACÉE. Patience aquatique, 64.
STRANGURIE. Lycopode, 409.
SUDORIFIQUES. Bardane, 257; bouleau, 264; buis, 259; douce-amère , 254 ; houblon , 263; laiche des sables, 261 ; renouée amphibie, 263 ; saponaire, 261 ; sureau , 253.
SUEURS. Sauge, 140.
SUEURS DES PHTHISIQUES. Bolet du mélèze , 397.
SYPHILIDES CUTANÉES. Aconit, 243.
SYPHILIS. Bardane, 258; buis, 260; ciguë, 229 ; douce-amère, 255; garou, 353 ; génevrier, 286; houblon, 263 ; laiche des sables, 261; noyer, 106; persil, 166; pulsatille, 365 ; renouée amphibie, 263; saponaire, 262.

T

TAIES DE LA CORNÉE. Belladone , 210; chélidoine, 382; noyer (huile), 108 ; pulsatille, 365 ; rue, 218.
TEIGNE. Ciguë, 230 ; dentelaire, 370 ; genévrier , 286 ; goudron, 173 ; hellébore blanc , 414 ; lierre, 416; noyer, 105 ; rue, 248 ; sabine, 247 ; sédon âcre, 379.
TEMPÉRANTS. Airelle, (fruits), 43; canneberge (fruits), 44; cérisier (fruits), 44 ; épine-vinette. (fruits), 42; fraisier (fruits), 44 ; groseiller (fruits) , 37 ; oseille, 38 ; petite oseille, 41 ; pommier (fruits), 44 ; ronce (fruits) , 44.
TÉTANOS. Tabac , 225.
TOENIA. Colchique, 278 ; fougère femelle , 386 ; fougère mâle, 384; hellébore fétide , 392 ; noyer , (huile) 108 ; olive (huile), 112; tanaisie, 385 ;

térébenthine, 171 ; valériane, 185.
TONIQUES. Artichaut, 96 ; aunée, 97; chardon-bénit, 96; chicorée, 92; chausse-trappe, 94; épine-vinette (racine), 117 ; fumeterre, 117; gentiane, 85 ; houblon, 90; houx, 109; inule dyssentérique, 98 ; lichen des chiens, 120; lichen des murailles, 121 ; lichen d'Islande, 118 ; lichen pixide, 121 ; lichen pulmonaire, 120 ; lilas, 114; noyer, 102; olivier, 111 ; patience, 115 ; pétasite, 101 ; petite centaurée, 89 ; polygala amer, 116 ; trèfle d'eau, 87; tussilage, 100; variolaire amère, 122.
TOUX SPASMODIQUE ET CONVULSIVE. Belladone, 213; gui, 192 ; jusquiame, 207 ; salicine, 74 ; pulsatille, 365.
TREMBLEMENTS NERVEUX. Menthe, 149.

U

ULCÉRATIONS DES GENCIVES. Sauge, 143 ; v. astringents.
ULCÈRES. Aune, 80 ; aunée (u. scrophuleux), 98; bardane, 258; bouillon blanc, 33; carotte (u. phagédéniques, putrides, scorbutiques), 23; chêne, 67 ; goudron, 173; houblon, 91; lierre, 116; lycopode, 108 ; morelle, 228 ; noyer, 103; oseille (u. scrophuleux), 40 ; patience aquatique (u. scrophuleux), 63 ; plantain, 81 ; platane, 78 ; pulsatille, 365 ; rosier (u. indolents), 56 ; sabine, 247 ; sauge, 142 ; scordium, 158 ; sédon âcre, (u. carcinomateux), 379 ; valériane, 186.

V

VERMINES. Aconit, 244; actée en épi, 245; fusain, 315 ; lycopode sélage, 410 ; persil, 166; rue, 248 ; staphisaire, 415.
VERRUES. Chélidoine, 382; souci officinal, 198.
VERS. Absinthe, 124 ; ail, 389 ; ambroisie, 194; balsamite odorante, 386; carotte, 392 ; coriandre, 165; crithme, maritime, 392 ; fougère mâle, 384 ; hellébore fétide, 391 ; hellébore noir, 330; lichen aphtheux, 393; lin (huile), 18; lin purgatif, 344; mousse de Corse, 388 ; noyer, 106 ; olive (huile), 112; pêcher, 339; persil, 166 ; rue, 248 ; sabine, 247 ; santoline, 387; sarriette, 390 ; sisymbre amphibie, 393 ; tabac, 326 ; tanaisie, 385 ; térébenthine (huile), 171 ; valériane, 185.
VOMISSEMENTS. Belladone, 212; menthe, 148 ; souci officinal, 198 ; thridace, 237.

Z

ZONA. Amidon, 28.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES (*).

A

Absinthe, 123.
Aconit, 240.
Acore vrai, 175.
Actée en épi, 244.
Aigremoine, 53.
Ail, 372, 391.
Airelle, 43.
Airelle rouge, 44.
ALGUES, 35, 390, 396.
ALISMACÉES, 367.
Alliaire, 351.
AMENTACÉES, 71, 264.
Anagyris fétide, 335.
Anémone des bois, 363.
Aneth odorant, 165.
Angéliqne des bois. 162.
Angélique officinale, 160.
Ansérine ambroisie, 194.
Ansérine botrys, 195.
Ansérine fétide, 196.
ANTISPASMODIQUES, 182.
APOCYNÉES, 307.
Argentine, 47.
ARISTOLOCHIÉES, 293.
Armoise, 188.
Arnica, 179.
AROIDÉES, 175.
Artichaut, 96.
ASPARAGINÉES, 278, 306.
Asperge, 278.
ASTRINGENTS, 45.
ATRIPLICÉES, 194.
Aune, 79.
Aunée, 97.
Avoine, 26, 281.

B

Baguénaudier, 334.
Ballote noire, 197.
Balsamite odorante, 389.
Bardane, 257.
Belladone, 209.
Benoite, 51.
BERBÉRIDÉES, 42, 117.
BÉTULACÉES, 79.
Bistorte, 58.
Bois-gentil, 355.
Bolet amadouvier, 400.
Bolet du mélèze, 397.
Bolet odorant, 399.
BORRAGINÉES, 18.
Bouillon blanc, 32.
Bouleau, 264.
Bourgène, 312.
Bourrache, 18.
Bourse à pasteur, 137.
Bryone, 307.
Buglosse, 18.
Bugrane épineuse, 291.

(*) Dans cette table, les noms de classes ou de familles sont imprimés en grandes capitales ; ceux des plantes dont il est donné un détail complet, en romain ; enfin, on a imprimé en italique les noms des espèces dont il est fait mention sans en indiquer la synonimie ni les propriétés, en particulier.

Buis, 259.
Busserole, 287.
Byssus des caves, 400.

C

Cabaret, 293.
Caille-lait jaune, 419.
Camomille romaine, 125.
Camomille puante, 127.
Canneberge, 44.
CAPRIFOLIACÉES, 253, 323.
CARDUACÉES, 94, 123, 188, 257, 344, 386, 418.
Carotte, 22, 395.
Carragaheen, 35.
CARYOPHYLLÉES, 261.
Centaurée (petite), 89.
Cerfeuil, 168.
CHAMPIGNONS, 249, 397.
Chardon bénit, 95.
Chausse-trappe, 94.
Chélidoine (grande), 380.
Chêne, 64.
CHICORACÉES, 92, 235, 288.
Chicorée, 92.
Chiendent, 25.
Ciguë, 228.
Clématite, 366.
Cochléaria officinal, 133.
Colchicacées, 273, 413.
Colchique, 273.
Conicine, 232.
CONIFÈRES, 169, 245, 285.
Consoude (grande), 19.
CONVOLVULACÉES, 325.
Coquelicot, 204.
Coriandre, 165.
Coronille bigarrée, 290.
CRASSULACÉES, 377.
Cresson, 134.
Cresson des prés, 134.
Crithme maritime, 395.
CRUCIFÈRES, 131, 338, 346.
CUCURBITACÉES, 307.
CUPULIFÈRES, 64.
Cynoglosse, 19.
CYPÉRACÉES, 261.

D

Daphné garou. 354.
Dentelaire d'Europe, 368.
Digitale jaune, 271.
Digitale pourprée, 265.
DIURÉTIQUES, 265.
Dompte-venin, 307.
Douce-amère, 254.

E

EMMÉNAGOGUES, 245.
EMOLLIENTS, 15.
Epine-vinette, 42, 117.
Epurge, 316.
Ergot du seigle, 249.
ÉRICINÉES, 287.
Eupatoire d'Avicenne, 344.
EUPHORBIACÉES, 259, 305, 316.
Euphorbe cyprès, 306.
Euphorbe gérard, 305.
Euphorbe des marais, 317.
EXCITANTS, 123.
EXCITANTS DE L'AXE CÉRÉBRO-SPINAL, 179.

F

Faux baguénaudier, 335.
Fenouil, 164.
FOUGÈRES, 383, 406.
Fougère femelle, 386.
Fougère mâle, 383.
Frêne commun, 80, 328.
Froment, 27.
Fucus vésiculeux, 396.
FUMARIACÉES, 117.
Fumeterre officinale, 117.
Fusain d'Europe, 315.

G

Genet à balais, 332.
Genêt d'Espagne, 334.
Genêt des teinturiers, 333.
Genêt purgatif, 334.
Genévrier commun, 285.
GENTIANÉES, 85.
Gentiane croisette, 87.
Gentiane des marais, 87.
Gentiane jaune, 85.
Gentiane purpurine, 87.
Germandrée aquatique, 157.
Germandrée maritime, 156.
Germandrée officinale, 155.
GLOBULARIÉES, 322.
Globulaire purgative, 322.
Goudron, 172.
GRAMINÉES, 24, 281.
Gratiole, 320.
Groseiller rouge, 37.
GROSSULARIÉES, 37, 416.
Gui de chêne, 190.
Guimauve, 15.

H

Hellébore fétide, 394.
Hellébore noir, 329, 367.
Hellébore vert, 331.
HÉPATIQUES, 291.
Hêtre, 77.
HIPPOCASTANÉES, 69.
Houblon, 90, 263.
Houx, 109.
HYPÉRICINÉES, 177.
Hyssope, 158.

I

Impératoire, 162.
INCERTÆ SEDIS (Pl.), 396.
Inule dyssentérique, 98.
IRIDÉES, 335.
Iris de Florence, 336.
Iris des marais, 337.
Iris fétide, 337.
Iris germanique, 335.

J

JASMINÉES, 80, 111, 328.
Jacinthe des bois, 417.
JUGLANDÉES, 102, 353.
Jusquiame blanche, 209.
Jusquiame noire, 206.

L

LABIÉES, 82, 139, 197, 393.
Laiche des sables, 261.
Laitue cultivée, 235.
Laitue vireuse, 238.
Lamier blanc, 159.
Lavande aspic, 145.
Lavande stécade, 145.
LÉGUMINEUSES, 20, 290, 332.
LICHENÉES, 118.
Lichen aphtheux, 396.
Lichen des chiens, 120.
Lichen des murailles, 121.
Lichen d'Islande, 118.
Lichen pixide, 121.
Lichen pulmonaire, 120.
Lierre grimpant, 416.
Lierre terrestre, 154.
Lilas, 114.
LILIACÉES, 272, 372, 391, 417.
LINACÉES, 16, 343.
Lin cultivé, 16.
Lin purgatif, 343.
Liseron des champs, 326.
Liseron des haies, 325.
Livèche, 164.
LORANTHÉES, 190.
Lycope des marais, 82.
Lycoperdon gigantesque, 402.
Lycopode en massue, 408.
Lycopode sélage, 409.
LYCOPODIACÉES, 408.

M

MALVACÉES, 15.
Marchande conique, 292.
Marchande hémisphérique, 291.
Marchande, polymorphe, 292.
Marronier d'Inde, 69.
Marrube, 152.
Matricaire camomille, 128.
Matricaire officinale, 128.
Massette à feuilles étroites, 411.
Massette à larges feuilles, 410.
Mauve sauvage, 16.
Mélèze, 174.
Mélisse calament, 152.
Mélisse officinale, 151.
Menthe aquatique, 151.
Menthe crépue, 151.
Menthe poivrée, 148.
Menthe sauvage, 151.
Menthe verte, 151.
Mercuriale annuelle, 318.
Mercuriale vivace, 319.
Millefeuille, 129.
Millepertuis commun, 177.
Momordique élastique, 309.
Morelle noire, 227.
MOUSSES, 252.
Mousse de Corse, 390.
Moutarde blanche, 338.
Moutarde noire, 346.

N

Narcisse à bouquets, 305.
Narcisse des poètes, 304.
Narcisse des prés, 298.
NARCISSÉES, 298.
NARCOTIQUES, 198.
Nénuphar blanc, 83.
Nénuphar jaune, 85.
Nerprun bourgène, 312.
Nerprun purgatif, 311.
Noyer, 102, 353.

O

Olivier, 111.
OMBELLIFÈRES, 22, 160, 228, 395.
Onoporde acanthin, 418.
Opium indigène, 199.
ORCHIDÉES, 34.
Orchis, 34
Orge commune, 24.
Orge hexastique, 282.
Origan commun, 147.
Orme, 78.
Ortie brûlante, 374.
Ortie dioïque, 376.
Orvale, 144
Oseille commune. 38.
Osmonde royale, 406.
Oxalide, 41.
OXALIDÉES, 41.

P

Pancrace maritime, 305.
PAPAVÉRACÉES, 83, 198, 380.
Pariétaire, 287.
Parisette, 306.
Passerage des décombres, 135.
Passerage à larges feuilles, 135.
Passerage ibéride, 135.
Patience aquatique, 63.
Patience commune, 115.
Pavot (huile), 202.
Pavot somnifère, 198.
Pêcher, 339.
Perce-mousse, 252.
Persil, 166.
Pétasite, 101.
Peuplier blanc, 75.
Peuplier noir, 77.
Peuplier tremble, 76.
Phellandre aquatique, 232.
Phloridzine, 57.
Pigamon jaunâtre, 331.
Pin maritime, 169.
Pin sauvage, 170.
Pissenlit, 288.

Pivoine, 186.
PLANTAGINÉES, 81.
Plantain aquatique, 367.
Plantain lancéolé, 82.
Plantain majeur, 81.
Plantain moyen, 81.
Platane, 77.
PLUMBAGINÉES, 368.
Poix de Bourgogne, 173.
POLYGONÉES, 38, 58, 115, 176, 263.
Polygala amer, 116.
Polygala vulgaire, 117.
POLYGALÉES, 116.
Pomme de terre, 29.
Pommier, 57.
Potentille rampante, 50.
Prunier épineux, 54.
Pulmonaire officinale, 19.
Pulsatille commune, 364.
PURGATIFS, 307.
Pyrèthre, 128.

R

RADIÉES. 97, 125, 179, 197.
Radis cultivé, 352.
Raifort sauvage, 131, 350.
Réglisse, 20.
Reine des prés, 54.
RENONCULACÉES, 186, 240, 329, 356, 394, 415.
Renoncule âcre, 359.
Renoncule bulbeuse, 360.
Renoncule flammule, 361.
Renoncules, 356.
Renoncule scélérate, 361.
Renouée amphibie, 263.
Renouée des oiseaux, 59.
Renouée persicaire, 177.
Renouée poivre d'eau, 176.
RHAMNÉES, 109, 311.
Romarin, 144.
Ronce, 53.
Roquette sauvage, 352.
ROSACÉES, 45, 339.
Rosier de chien, 342.
Rosier de France, 56.
Rosier musqué, 341.
RUBÉFIANTS, 346.
RUBIACÉES, 419.
Rue, 247.
RUTACÉES, 247.

S

Sabine, 245.
Salicaire, 82.
SALICARIÉES, 82.
Salicine, 73.
Santoline blanche, 389.
Sapin, 174.
Saponaire, 261.
Sarriette, 393.
Sauge des bois, 144.
Sauge des près, 144.
Sauge officinale, 139.
Saule, 71.
Scille, 272.
Scourgeon, 282.
SCROPHULARIÉES, 265, 320.
Sédon brûlant, 377.
Sédon réfléchi, 380.
Seigle, 28.
Sisymbre officinal, 136, 351.
SOLANÉES, 29, 206, 254.
Soldanelle, 327.
Souci des jardins, 197.
Staphisaigre, 415.
Stramoine, 216.
SUDORIFIQUES, 253.
Sureau hièble, 325.
Sureau noir, 253, 323.

T

Tabac, 221.
Tanaisie, 386.
TEMPÉRANTS, 37.
Térébenthine, 170.

Térébenthine (huile), 171.
Thym serpolet, 145.
Thym vulgaire, 146.
THYMÉLÉES, 354.
TILIACÉES, 193.
Tilleul, 193.
TONIQUES, 85.
Tormentille droite, 45.
Trèfle d'eau, 87.
Tussilage commun, 100.
TYPHACÉES, 410.

U

URTICÉES, 90, 263, 287, 374.

V

VACCINIÉES, 43.
Valériane officinale, 182.
VALÉRIANÉES, 182.
Variolaire amère, 122.
Vélar, 136.
Vératre blanc, 413.
VERBÉNACÉES, 411.
VERMIFUGES, 383.
Verveine officinale, 411.
Vesse-loup, 402.
VIOLARIÉES, 294.
Violette de chien, 296.
Violette des champs, 297.
Violette odorante, 294.
Violette tricolore, 298.
Vomitifs, 293.

FIN DE LA TABLE.

Rare Books
22.C.171.
Matiere medicale indigene; ou, 1848
Countway Library BDV0916
3 2044 045 519 097

Rare Books
22.C.171.
Matiere medicale indigene; ou, 1848
Countway Library BDV0916
3 2044 045 519 097